



Le Castelo Lillois



Actes féodaux de Bachy 1500-1699

Par Alain Mortreux



Hors-série
n° 46 – Mars 2020
Dépouillements

**CONSULTEZ CE NUMERO
ET TELECHARGEZ-EN
D'AUTRES GRATUITEMENT
SUR**

<http://www.lillechatellenie.fr>

Actes féodaux de Bachy

par Alain Mortreux

SOMMAIRE

Commentaires.....	4
Seigneurie, loi, actes	4
Les seigneurs.....	9
La seigneurie, la terre	13
Les métiers.....	15
Les pauvres	16
Les femmes	19
Les bâtards.....	21
Baillis et lieutenants.....	24
Rues et places	25
Coutures.....	26
Censes	26
Hameaux.....	26
Lieux dits	26
Mesures	27
Glossaire.....	29
Bibliographie	31
Transcription des actes 1500-1699.....	33
Personnes citées	216

La page Facebook de l'auteur : <https://www.facebook.com/alainmortreux59/>
Une version papier du présent document est encore disponible chez l'auteur.

Remerciements à M. et M^{me} Parmentier sans lesquels cet ouvrage n'aurait tout simplement pas vu le jour.

Les * renvoient au glossaire ci-après.

Actes féodaux de Bachy : Commentaires

Les actes féodaux sont pour la plupart en parchemin, en général, en bon état de conservation, de dimension variable, se réduisant à un simple bandeau pour les plus modestes, parfois munis de sceaux qui ont souvent disparu ou qui ont été cassés. Ils sont difficilement lisibles par qui n'a pas fait de paléographie*.

Heureusement, ils ont été recopiés au XVIII^{ème} siècle et sont donc d'un abord beaucoup plus aisé. Le registre, écrit sur papier, est divisé en trente et une liasses, rassemblées en un livre qui mesure 44,2 cm sur 21 cm ; chacune d'elles comprenant de 23 à 27 actes (25 le plus souvent), ce qui représente 771 actes. Elles sont dans un admirable état de conservation. L'écriture est agréable et facile à lire. J'ai relevé plus de 2000 noms de personnes, avec parfois une ascendance remontant aux grands parents. On devine donc l'intérêt du généalogiste. Mais l'importance de ces documents va bien au-delà. On découvre en les lisant :

- L'administration d'une seigneurie.
- Les seigneurs et les nobles.
- Les mesures de l'époque et la possession de la terre.
- La monnaie
- Les métiers
- Les pauvres qui apparaissent en filigrane
- La situation de la femme propriétaire et héritière
- Les enfants nés hors-mariage

La seigneurie, la loi, les actes

La vie des villageois à cette époque s'inscrivait dans le cadre de la Seigneurie qui était à la fois :

- Un ensemble de terres, c'est-à-dire de propriétés foncières.
- Une institution médiévale et moderne (au sens de l'histoire moderne qui commence avec la fin du Moyen-Âge en 1492 et qui s'achève avec la Révolution française en 1789), assurant l'encadrement économique et judiciaire des populations par un individu, le Seigneur, ou une institution comme une abbaye. (Selon Wikipédia)

En ce qui concerne Bachy, le Seigneur était une personne qui avait reçu sa seigneurie d'un plus puissant que lui, auquel il devait rendre hommage*, en l'occurrence, le Seigneur de Templeuve en Dossemer qui, lui-même, dépendait du Comte de Flandre qui relevait du roi de France. On a donc là toute la chaîne de l'institution féodale, caractérisée par des liens forts de dépendance d'homme à homme.

Afin d'administrer la seigneurie, c'est-à-dire :

- Exercer la police
- Rendre la justice (dans les villages, le plus souvent la basse et moyenne justice)
- Prélever les impôts
- Procéder à des actes administratifs comme l'achat ou la vente de biens, la transmission d'un patrimoine ou l'attribution d'une rente ...

Le Seigneur qui possédait d'ailleurs souvent plusieurs seigneuries et ne pouvant se partager, était représenté par :

- Un bailli, lui-même aidé par un lieutenant
- Une assemblée qui constituait ce qu'on appelait la Loi, composée d'Échevins* nommés par le Seigneur. Pour ce qui concerne les actes dont il est question ici, il s'agit des échevins, les hommes de fief*, voire beaucoup plus rarement, des hommes cottiers* qui constituaient en quelque sorte les témoins de l'opération enregistrée dans l'acte.

• 23 mars 1624 – *"Adhèritement par ledit Du Burcq, bailli de Baissy et hostel et Vincent Lambelin, bailli de la Seigneurie de Montifault, présens hommes de fief de la Seigneurie de Baissy, iceux empruntés comme supérieurs de Montifault et en présence de Juges Cotters de la Seigneurie d'hostel ..."*

Cet acte est très intéressant. Il nous révèle :

- Que la Seigneurie de Montifault était une seigneurie à part entière. On ignore si le seigneur de Montifault prêtait hommage au seigneur de Bachy ou à celui de Templeuve en Dossemes. On pourrait rajouter Baudimont. En fait, le village de Bachy comprenait à une époque lointaine quatre seigneuries : Bachy, Baudimont, Montifault et Hôtel.
- Que les hommes de fief de la seigneurie de Baissy avaient la préséance sur ceux de Montifault.
- Que la Seigneurie d'Hostel était une Seigneurie à part entière avec ses hommes cottiers mais que le bailli de Baissy était aussi bailli d'Hostel.

Un grand nombre de ces actes sont des adhéritements*.

"Adhérer, c'est mettre en possession. Ce terme est usité dans les coutumes de Hainaut, Cambrai, Valenciennes, Namur. Les actes d'adhérence et de deshérence (dessaisine, dépossession) se font par le ministère des seigneurs ou par les officiers de la basse justice. Ils ont lieu en cas de vente et achat d'héritages ou de charges sur les biens."

In Diderot, *"Encyclopedie"*, Tome IV, Page 884

On devait faire procéder à un adhéritement soit après avoir acheté un bien, soit après en avoir hérité ou bénéficié d'une donation mais aussi dans le cas où l'on avait procédé à un échange comme dans l'acte du 9 janvier 1553.

Les actes sont tous ou presque tous, rédigés selon un modèle qui apparaît comme étant unique :

- La date, parfois curieuse. On a employé des abréviations. Ainsi on trouve : 7^{bre} pour septembre ; 8^{bre} pour octobre ; 9^{bre} pour novembre et X^{bre} pour décembre. Mais aussi : *"mardi après les Rois 1507"* donc en principe le 6 janvier 1507 ; *"dernier avril 1527"* ; *"jour de la Trinité 1533"* donc un dimanche (ce qui est curieux) puisque le jour de la Trinité est le dimanche qui suit la Pentecôte, soit le huitième dimanche après Pâques ; *"dernier décembre 1536"* ; *"Pénultième juin 1546"* c'est-à-dire avant dernier jour de juin.
- La nature de l'acte (adhéritement) fait par le seigneur (très rarement), son bailli ou le Lieutenant du bailli. La présence d'Échevins et souvent d'Hommes de Fief est attestée. Ils ne sont jamais nommés et on imagine, vu le nombre important d'actes, qu'ils se relayaient. Ils étaient aussi rémunérés.
- Le nom du bénéficiaire de l'acte, donc l'acquéreur du bien, avec son lieu de résidence et parfois sa profession.
- La pièce de terre, sa superficie, parfois sa nature (manoir, pré, jardin, terre à labour...) et parfois son statut (fief* ou terre cottière*)
- La situation du bien et comme il n'existe pas de plan cadastral, on le situe par rapport aux autres propriétés, aux rues, sentes et piedvoies, à des lieux-dits, à des coutures* qui portent des noms pour beaucoup oubliés aujourd'hui (voir pièces annexes N°3-4-5). Dans très peu d'actes j'ai trouvé les termes couchant, levant, bise pour Nord et Midi pour Sud.

- Les rentes et charges qui pèsent sur le bien et donc sur le nouveau propriétaire, en argent et (ou) en nature. Par exemple, le 15 mars 1504, un lieu-manoir est "*chargé de trente sols flandres et de deux chapons de rente seigneuriale au terme de Noël chacun an, dixième denier à la vente et pour relief, vingt quatre sols flandres à la mort de l'héritier.*"
- Le nom du vendeur ou de la "venderesse".

Il s'agit le plus souvent d'un chirographe*. C'était un "acte établi en deux exemplaires au moins, sur une même feuille de parchemin. Les deux textes identiques étaient séparés par une ligne de grands caractères appelée devise. Le parchemin était ensuite découpé en ligne droite ou en dents de scie au milieu de la devise. Il pouvait aussi s'agir d'un dessin". (Selon Wikipédia) Chaque partie, vendeur et acheteur disposait donc d'un exemplaire de l'acte et il suffisait de les rapprocher pour lire la phrase centrale et garantir ainsi leur authenticité.

Au XVI^{ème} siècle, on ne trouve guère de trace d'un passage devant un notaire sauf exception. Les ventes étaient-elles réalisées par devant la Loi ? On peut le soupçonner à la lecture de quelques actes, dont celui daté du 23 juin 1554 qui se conclut par cette phrase :

- "*à lui vendu (Jean Deleplancque) le 19 desdits mois et an pardevant lesdits Lieutenant et échevins par Vincent Duvivier, demeurant audit Bachy*"
- ou de cet autre daté du 5 mars 1555 qui concerne Jean Pottier qui a acheté six cens de terre "*à lui vendus le 7 mars 1554 pardevant lesdits Lieutenant et échevins par Nicolas Billecocq, charpentier audit Bachy*"
- et encore celui du 23 9^{bre} 1556 pour les six cens de terre à usage de pré acquis par Alexis Cousturier "*à lui vendus le 3 desdits mois et an pardevant Roger de herchuez, Lieutenant et échevins et hommes de fief dudit Bachy par Jean Pottier, laboureur audit Bachy*".

Je trouve la première mention d'un notaire le 27 avril 1556 seulement :

"... par acte passé devant Simon Cuvillon, notaire à Lille et Louis Roland, notaire à Bachy le 27 avril 1556".

Puis, il a fallu attendre l'année 1591 pour qu'à nouveau il ait été fait mention d'un notaire :

"... six cens de terre ... à lui vendu (Simon Lemestre) le 11 mai 1591 pardevant Gilles Wanexem, notaire résident à Esplechin, par Pierre Waucquier, fils de feu Gilles, serviteur du Seigneur de Baissy."

Puis le 10 juillet 1597, pour trouver un autre acte établi devant deux notaires Lillois, Robert Gilles et Jean Morel.

Plus tard, cela devient plus fréquent, ainsi le 14 8^{bre} 1598, une vente a été réalisée par-devant Braconnier, notaire à Bachy et témoins, mais aussi greffier qui rédigeait et signait les différents actes féodaux.

La fonction de notaire fut introduite par Charlemagne en 803. Ils n'étaient alors que de simples greffiers des rédacteurs d'actes. Après Saint Louis au XIII^{ème} siècle, l'organisation du notariat en France fut très rapide, la charge de notaire s'avérant très lucrative. On compta un notaire dans la plupart des communes du royaume de France dès le XIV^{ème} siècle. Peut-être aussi que dans les actes féodaux on omet tout simplement de mentionner le passage devant lui ?

On a aussi des arrentements*, comme en décembre 1500, de terres appartenant au seigneur, Philippe de Hem en faveur de Jean Delannaix et de Roland Ondoize.

"C'était un contrat par lequel une personne donnait à une autre, la propriété de quelque immeuble, à condition d'en recevoir annuellement et perpétuellement, une prestation en nature ou en argent."

In "Exposé de la Législation coutumière de l'Artois" par E. Lecesne, Arras, 1879, page 77

On trouve aussi beaucoup de "Rapport et Hostigement*". D'ailleurs, le premier acte recopié en est un. Il date du 9 février 1500 et concerne le Seigneur, Philippe de Hem et Philipart Macheclier. "La coutume de Lille appelle rapports et hostigemens, une sorte d'ensaisissement qui se fait en justice sur les héritages pour acquérir hypothèque".

In "Encyclopédie méthodique – jurisprudence", publié par Charles-Joseph Panckoucke – Paris, 1787

A une époque durant laquelle le crédit bancaire n'existait pas, la religion catholique interdisant de toucher des intérêts, les rentes étaient le moyen pour ceux qui en avaient, de placer leur argent, et pour ceux qui en manquaient, d'emprunter des liquidités. Le prêteur avait la garantie de la somme qu'il attribuait grâce à un bien que l'emprunteur possédait et qui était hypothéqué*.

"L'hypothèque est une sureté, c'est-à-dire un droit accordé à un créancier sur un bien immobilier, en garantie d'une dette, sans que le propriétaire du bien qui constitue la garantie en soit dépossédé. Un bien hypothéqué est un bien qu'un créancier peut faire saisir si le débiteur ne remplit pas l'obligation principale, afin de la mettre en vente et d'être remboursé par préférence sur le prix de la vente."

Cf C-G Panckoucke, op. cité.

Il existait de multiples formes de rentes ; ainsi :

- La rente viagère qui s'éteignait à la mort du détenteur
- La rente héréditaire, les héritiers héritaient aussi de la rente qui théoriquement ne s'éteignait jamais

Prenons l'exemple du rapport et hostigement établi le 6 8^{bre} 1525.

- Il est établi devant le bailli et des échevins
- Un ménage, Guilbert Carette et sa femme Gilles Cousturier, reçoit une somme d'argent, 40 livres d'Honestaigne de Cuinghiem, dite Dehem, veuve de Louis Roland.
- Un demi-bonnier de terre à usage de manoir, appartenant aux débiteurs, est hypothéqué et constitue la sureté de la rente pour la créancière. Il est alors soigneusement situé par rapport aux autres propriétés et à un chemin.
- Chaque année, à la date anniversaire de l'établissement de cet acte, soit le 6 8^{bre}, 50 sols doivent être versés à la créancière ou sa descendance et ce *in vitam eternam*.

A une époque où l'on avait le souci de sauver son âme, on établissait parfois une rente dont le profit allait aux "Communs Pauvres" de la paroisse.

Le tout premier acte, du 9 février 1500 est d'ailleurs établi en ce sens :

"...et donation par ledit Jean Mynet de ladite rente aux pauvres, ce acceptant Collard Mousque, Ministre et Gouverneur des biens de la communauté, à charge de par eux faire célébrer deux obits annuellement, l'un le jour de Nôtre-Dame en mars, dit de Nôtre-Dame ; l'autre les Fêtes ou Semaine de la Pentecôte, dit du S^t Esprit, au salaire par chaque obit, de 4 gros au curé ; au clerc, 2 gros, pour sonner et aider, et le surplus au profit des Pauvres ; lesdits sept cens et demi chargés de terrage, mais par le même titre, le Seigneur les en décharge, moyennant un chapon seulement chaque année."

Bien entendu, au fil des ans, le paiement de cette rente finissait par devenir pesant et dépasser de beaucoup la somme empruntée, surtout si elle était héréditaire : c'est sur les générations qui succédaient à l'emprunteur que cela reposait. Aussi n'est-il pas surprenant de rencontrer dans ce genre d'acte, une mention selon laquelle on en a remboursé tout ou partie. Aussi, tant que faire se peut, on rembourse le montant de cette rente pour s'en délivrer. Très souvent, étaient mentionnées les sommes dues chaque an, en une ou deux fois, mais aussi le montant du capital à rembourser. Un bon exemple est celui du 7 février 1529 :

"... à lui arrenté par Michel Du Bois, moiennant 60 sols de rente héritière, au rachat de 60 livres monnaie de Flandres.

Chirographe original en parchemin

Au dos appert que le 21 février 1535, par devant Gilles Demadre, Lieutenant de Roland Desreveaulx, bailli, présens échevins de Bachy, Jean Du Bois, fils et héritier de Michel a transporté la moitié de ladite rente à Jean Lemestre.

Item appert que le 7 mai 1536, par devant que dit est Jean Du Bois du consentement de Grand Du Bois, son frère, a cédé 25 livres parisis à Jean Bateau, tuteur des enfans de Collard Lorthioir et Jeanne Du Bois, desquelles 25 livres ledit Du Bois était redevable audits enfans en vertu de don de Michel Du Bois, leur père grand".

Il y a aussi les lettres de purge* qui étaient une sorte d'assurance sur les biens achetés, assurance qu'un acheteur ne découvrirait pas sur son achat une hypothèque ou autre charge une fois acquis. Le principe en était simple : lors d'un achat l'acheteur consignait le montant de cet achat devant la justice. Moyennant les frais, il déposait la somme en question entre les mains du dépositaire. Le but de cette opération fut donné par les archiducs Albert et Isabelle en 1611 :

"Comme souventes fois advient qu'en la vente ou charge des biens immeubles, les vendeurs recèlent les charges antérieures, servitudes, prohibition d'aliéner ou autres charges et obligations auxquels iceux biens se trouvent par après tenus et affectés, au grand préjudice des acheteurs, nous permettons à ceux ayant acquis tels biens immeubles, et soi, doutant de tel recèlement, de, à leurs dépens, eux pourvoir à l'assurance de leur achat par nos lettres de purge, consignait le prix sous la justice qu'appartiendra et faisant appeler à cri public tous ceux qui pourraient prétendre quelque droit sur lesdits biens, et ultérieurement y procédant à l'entérinement des dites lettres."

On publiait en la Salle de Lille*, on l'annonçait à l'église et au seigneur du lieu et on placardait la lettre sur le lieu acheté. S'il n'y avait pas d'opposition, le juge décrétait la purge et l'acheteur était à l'abri de toute mauvaise surprise. Le vendeur pouvait enfin recevoir la somme prévue.

In "Le Castelo-Lillois" n° 9 par Christophe Yernaux

Voir par exemple celle du 9 avril 1604

• 9 avril 1604 Lettres de purge accordées par **Jehan Vanden heede**, écuyer, Seigneur de le Dicque, Lieutenant de la gouvernance de Lille; - au profit de Messire **Pierre de tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Baissy et autres lieux, pour l'achat par lui fait le 17 février précédent de **Pierre Waucquier, Jehan Dassonneville, Bernard et Jacques Le plat**, tuteurs de **Robert Waucquier**, fils de feu **Augustin**, pour un lieu manoir contenant, parmi portion de labour, dix cens ou environ, situés à Baissy et en tenus, aboutant au chemin de la place Le Comte au moulin dudit Baissy, tenant au lieu manoir d'**Antoine Malbrancqs**, à l'héritage de **David Waucquier**, à l'héritage d'**Arnould Du Fermont** et parderrière à la terre du Seigneur de Bercus des terres de la cense des Agaches.

Original en parchemin : Signé et scellé.

On trouve aussi, moins nombreux d'autres actes :

- Des actes d'établissement de tuteurs (10 8^{bre} 1504)
- Des décharges de tutelle (28 février 1510)
- Des actes de partage (19 X^{bre} 1512)
- Quelques lettres de vidimus c'est-à-dire des copies conformes à l'original (13 janvier 1556)
- Des records à loi (recours à la loi)
- Convocation d'une commission de témoins (20 7^{bre} 1547)
- Acte de ravestissement (8 mars 1529) : c'était une donation réciproque que les époux faisaient à celui des deux qui survivrait

Les seigneurs

On peut suivre sur deux cents ans, les seigneurs de Bachy qui se succèdent puisque les actes se faisaient devant leur cour, par eux-mêmes mais le plus souvent par leur bailli ou son lieutenant. Mais, au détour de tel ou tel acte, on trouve d'autres noms :

- **Philippe de Hem**, écuyer, Seigneur de Baissy, apparaît sur le premier acte du 9 février 1500. Le chanoine Th. Leuridan, dans son « Histoire de Bachy », nous le fait connaître sous le nom de Philippe de Cuinghien. La seigneurie de Bachy était tombée dans cette famille par le mariage d'Olivier de Cuinghiem, dit Ricquewart, fils de Guillaume, écuyer, Seigneur de Fresnes avec Jeanne de Flourens, ou Jeanne, alias Florence du Forest à la fin du XIV^{ème} siècle. Sur un acte daté du 13 mars 1508, on trouve un "*adhérentement à Jean De Cuinghien, batard de feu Philippe Dehem pour trois quartiers de terre*"
- **Antoine de Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Baissy. On trouve son nom pour la première fois dans l'acte du 15 mars 1504. La seigneurie de Bachy passa dans la famille des Tenremonde à cause du mariage d'Antoinette de Cuinghien, fille de Philippe, avec Antoine de Tenremonde. Il était aussi Seigneur de Mérignies, du Gars à Wazemmes, de Fremaux à Verlinghem. Il fut bailli de Lille en 1488, puis d'Armentières en 1500. Il fut aussi lieutenant du gouverneur de la Flandre wallonne en 1502. Le couple eut quatre enfants : Philippe, Antoinette, Michelle qui épousa Guy du Payage et Jacques. Sa femme et lui furent enterrés dans la chapelle seigneuriale attenante à l'église, qui existe toujours et qui est classée monument historique. On trouve gravée la date de son décès en chiffres romains 1541. Ce qui est assez curieux car on trouve mentionné sur un acte daté 21 janvier 1538, le nom de son fils, Philippe, en qualité de Seigneur de Bachy.
- **Philippe de Tenremonde**, fils d'Antoine, épousa en 1517, Jeanne d'Allennes, fille de Bauduin, dit Morlet et de Marie de la Barre, puis en deuxième noces en 1522, Guillemine de la Candele, veuve de Paul Castelain, fille de Jacques et d'Isabelle Déliot. Il eut deux enfants de son premier mariage uniquement : Philippe et Françoise, Dame de Beaufremez qui épousa en 1551, Nicolas de Bonmarchié, chevalier, Seigneur de la Brayelle (donc de Montifaut), fils de Jacques, écuyer, seigneur d'Hellignies et d'Isabeau de Louveral. Il mourut avant son père et quand nous trouvons dans les actes le nom de Philippe, il s'agit de son fils, le petit fils d'Antoine.
- **Philippe de Tenremonde**, fils de Philippe, Chevalier, Seigneur de Bachy, de Fremaux, de Bercus, de Mérignies et autres lieux fut capitaine "*des gens de pied et de cheval*" et fit les guerres d'Allemagne sous Charles Quint. Il fut Grand Prévôt de Tournai en 1585. Il épousa Catherine de Bercus, Dame dudit lieu à Mouchin, fille de François et de Jeanne le Preudhomme d'Haillies.
Le couple eut cinq enfants :
 - Charles qui mourut avant son père, tué devant Bomel (un quartier de Namur en Belgique) en septembre 1573, au service du roi catholique.
 - Pierre qui devint Seigneur de Bachy à cause de la mort de son frère aîné.
 - Jacques.
 - Isabelle.
 - Marie Marguerite qui épousa Messire Claude de Beaufort, Chevalier, Seigneur de Grincourt, comme il apparaît dans le rapport et hostigement du 28 mai 1616.

On a conservé l'acte du 14 9^{bre} 1589 par lequel ils donnèrent sept lettres de rente aux pauvres de Bachy ainsi que celui de sa femme devenue veuve par lequel elle fondait une messe hebdomadaire (14 mai 1608). Il mourut le 7 mai 1597 et sa femme le 21 mai 1616.

- **Pierre de Tenremonde**, fils de Philippe, apparaît pour la première fois sur l'acte du 7 janvier 1600. D'abord écuyer, il fut fait Chevalier le 10 octobre 1591. Il fut lui aussi Grand Prévôt de Tournai en 1590 et 1591 puis gentilhomme de bouche de l'Empereur Mathias. Il épousa Jacqueline ou Eléonore de Gruteere le 25 novembre 1589 mais celle-ci décéda le 17 juin 1597. Il épousa donc en secondes noces Marie de la Hamaide, fille de Charles, Seigneur de Chérens. Du premier mariage naquirent trois enfants :
 - Madeleine
 - Philippe, mort jeune
 - Jacques, mort jeune

Et cinq du deuxième lit :

- Louis
- Lamoral François
- Christine
- Philippe Charles
- Alexandre

Il mourut le 28 avril 1619

- **Louis de Tenremonde** : mineur à la mort de son père, c'est sa mère, veuve douairière de Pierre de Tenremonde qui fut sa tutrice comme il apparaît sur l'acte du 10 X^{bre} 1619 "...*Adhéritement par ledit Du Burcq, bailli de noble dame Marie De la hamaide, veuve demeurée ès biens et dettes de Messire Pierre de Tenremonde, en son vivant Chevalier, Seigneur de Baissy, Mérignies, Mombrehain, hostel et autres lieux, Dame Douairière dudit Baissy, mère et tutrice légitime de Louis de Tenremonde, écuyer, Seigneur dudit Baissy, présens hommes de fief et Échevins dudit lieu, - à Antoine Lemestre, fils de...*". Elle apparaît aussi dans l'acte du 26 mai 1622 et du 10 juin 1623. Il est fait mention de Louis de Tenremonde pour la première fois en sa qualité de Seigneur de Bachy le 7 mai 1624. Il faut dire qu'à cette époque, on n'accédait à la majorité qu'à l'âge de... 25 ans.

Il a épousé le 31 juillet 1629, Louise de la Broye, Dame du Bois à Bondues qui décéda en avril 1640 puis Marguerite Chrétienne de Landas, dite de Louvignies et enfin Anne d'Yve, fille du seigneur de Ramez. Il eut huit enfants de son premier mariage :

- Marie Jeanne
- Pierre Alexandre qui mourut à l'âge de sept ans
- Hélène Françoise
- Louise Jacqueline
- Christine Adrienne
- Madeleine Thérèse
- Marie Wallerande
- Marie Jacqueline

Louis de Tenremonde est mort le 22 juin 1680 et fut enterré dans la chapelle funéraire de Bachy en compagnie de ses trois femmes.

- **Marie Jeanne de Tenremonde** hérita donc de la seigneurie de Bachy, Louis de Tenremonde n'ayant pas de descendance mâle. Elle la fit passer dans la maison des Haudion par son mariage avec Pierre-Ulricq de Haudion dont elle eut trois enfants :
 - Louis Ulricq
 - Antoinette Agnès
 - Madeleine Thérèse Julienne

Dans l'acte du 14 9^{bre} 1680, nous trouvons le nom Louis De Haudion, fils de Pierre-Ulricq de Haudion et de Marie-Jeanne de Tenremonde. Il mourut en avril 1712.

Mais nous trouvons encore d'autres nobles que ces Seigneurs.

- **Michelle de Tenremonde**, fille d'Antoine et d'Antoinette de Cuinghien acheta des biens relevant de la seigneurie de Bachy, comme l'attestent cinq actes : 8 avril 1526, 12 8^{bre} 1526, 15 juillet 1527, 13 8^{bre} 1527 et 24 mai 1529. Elle épousa Guy du Païage, chevalier, seigneur de Herreaux, Lieutenant de la Gouvernance de Lille, Douai et Orchies et capitaine de Douai. Il était le fils d'Antoine et de Jeanne Chucquet (ou Sucquet), dame de Plancques et de Herseaux à Wambrechies. Les achats se firent alors au nom du couple et celui du 23 juin 1533 précise qu'ils résidaient à Douai. Le 22 juin 1570, une sentence rendue par les Échevins de Bachy cassa la vente des biens qui leur avaient appartenus et qu'un laboureur, Noël Du Burcq avait rachetés. Le Seigneur, Philippe de Tenremonde, frère de Michelle avait donc fait valoir son droit de retrait afin que les biens acquis par sa sœur restassent dans la famille

"Suivant plusieurs coutumes, il y a deux sortes de retraits, le féodal et le lignager... Le retrait lignager est une faculté accordée par la coutume aux parents de celui qui a vendu son héritage de le retirer dans un certain temps des mains de l'acquéreur, en le remboursant ..."

In "Commentaire sur les coutumes de la ville de Lille et de sa châtellenie" par François Patou ; Lille, 1788.

A cette occasion, un récapitulatif des biens fut dressé, soit : dix cens d'héritage ou environ, six cens de terre à labour, deux cens, un demi-bonnier, deux bonniers, six cens, trois bonniers, quatre cens ce qui représente au total sept bonniers et quatre cens de terre, ce qui est loin d'être négligeable.

- **Isabelle Claire Eugénie de Habsbourg**, archiduchesse d'Autriche et infante d'Espagne est née à Ségovie le 12 août 1566. Elle était la fille de Philippe II d'Espagne et de sa troisième épouse Elisabeth de Valois. Elle était la petite fille de Charles Quint. Elle épousa son cousin l'Archiduc **Albert** et fut conjointement avec lui duchesse de Bourgogne et donc de fait comtesse de Flandre. On trouve sur certains actes comme celui du 5 août 1602, leur autorisation pour une vente, notamment quand des mineurs sont impliqués.
- **De Beaufort Claude**, Chevalier, Seigneur de Grincourt, marié à Marguerite de Tenremonde (28 mai 1616)

Antoine de Bonmarchiez, écuyer, Seigneur de la Brayelle et Montifaut, apparaît sur l'acte du 27 mars 1601. C'est vraisemblablement son père Nicolas qui épousa Françoise de Tenremonde, Dame de Beaufremez.
- **De Boucq Antoine** dit De Carnin, écuyer, Seigneur de herbulane, fils d'Antoine, seigneur de Lassus, demeurant à Chin et de D^{elle} Marie Deffarvacques (17 juin 1603)

- **Baude Cuvillon**, écuyer, licencié ès droits, Seigneur du Molinel et Lieutenant de la Gouvernance de Lille dans l'acte du 3 X^{bre} 1568.
- **De Haudion Louis** (Messire), chevalier, Seigneur de Ghiberchies, Pipaix, Lacatoire, Bachy, Hostel et autres lieux (4 9^{bre} 1680)
- **Seigneur de Roisin** : apparaît sur l'acte du 7 mars 1528. Il était selon toutes vraisemblances, seigneur du fief du Grand-Despretz. On trouve une profusion de De Roisin dans le "Grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée" par Louis Moreri, édité chez J.B Coignard fils, 1732. Sont aussi cités.
- **Messire Charles de Somain** : dans l'acte du 22 février 1536
- **De Somain Marie** (Dame) mariée à Jehan De Dion, seigneur de Vendôme (13 janvier 1612)
- **De Solre** (comte de) (2 mai 1680)
- **Deliot Pierre**, écuyer, Seigneur de Clairfontaine, demeurant à Houplines sur la Lys (5 mai 1677)
- **Messire François de Bercus** : Chevalier, Seigneur de Bercus, acheta des terres à Roland Derveau (adhérentement du 6 9^{bre} 1539). C'est peut-être lui qui se maria avec Jeanne de Preud'homme d'Haillies (Geneanet).
- **De Calonne Louis**, Seigneur de Montifaut est sur l'acte du 9 X^{bre} 1546. Son nom était en fait **Louis van Calsen** écuyer, il était membre de la commune du Franc de Bruges, Grand Prévôt de Tournai en 1527, membre du Magistrat de 1527 à 1532. Il épousa Antoinette le Tailleur. Ses successeurs à la tête de ce fief furent : Georges de Calonne, Jean de Calonne, son frère, Nicolas, Jacques, Jean-Georges qui vendit vraisemblablement la seigneurie à Louis de Bonmarchiez mais en 1699, le fief appartenait à Antoine d'Inville, comme l'atteste le dernier acte que nous connaissons et daté du 7 X^{bre} 1699.
In "Histoire de Bachy" par le Chanoine Th. Leuridan, éditions Deffrennes frères, Lesquin, 1986
- **De Calonne Nicolas**, écuyer, Seigneur de Montifault (8 septembre 1578)
- **Dame Catherine de Bercus**, veuve demeurée es Biens et dettes de feu Messire **Philippe de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit Baissy, Mérignies et autres lieux, dame douairière desdits lieux fit une fondation datée du 14 mai 1608 au profit de l'église de Baissy à laquelle elle donna une somme de cinq cens quatre vingt deux livres huit sols flandres une fois, laquelle a été remise par ladite dame à **Jacques de Tenremonde**, son fils, Chevalier, Seigneur de Bercus ... Donc, c'est Pierre de Tenremonde qui succéda à son père Philippe en tant que Seigneur de Baissy mais c'est son frère cadet Jacques qui devint Seigneur de Bercus.
- **Frère Nicolas de la Fontaine**, dit **Dognon**, Chevalier de l'ordre de S^t Jean de Jérusalem, alias Malta, Commandeur de haultavesne, Seigneur de Cobrieux, son bailli étant **Andrieu de la Derrière** apparaît sur l'acte d'adhérentement daté du 2 X^{bre} 1609 d'Emmanuel Stien, bourgeois de Tournai qui avait acquis diverses terres dont certaines à Cobrieux. La seigneurie de Cobrieux avait été donnée à l'Ordre du Temple par Amaury de Cobrieux en janvier 1226. L'Ordre du Temple ayant été supprimé en 1312 par Philippe le Bel, ses possessions furent attribuées aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, appelés plus tard Chevaliers de Malte.
- **De Crequi Louis**, Commandeur de haulte-avesnes et Seigneur de Corbri au Bois (12 8^{bre} 1557)

- **Nicolas De Crequy**, écuyer, fermier et administrateur de la Seigneurie dudit Corbry au Bois. Il s'agit du bailli de la Seigneurie du Temple qui fut bénéficiaire d'une rente, comme l'atteste un acte du 9 avril 1591. Le fait que l'on ait précisé son titre d'Écuyer fait de lui un noble, à coup sûr.
- **Jeanne de la Hamaide**, veuve de Jean de Calonne a acheté un demi bonnier de terre en la couture du moulin de Bachy, tel qu'il apparaît sur l'adhérentement du 14 9^{bre} 1637. Or on se souvient que Pierre de Tenremonde avait épousé en secondes noces Marie de la Hamaide et que les De Calonne étaient Seigneur de Montifaut ; il apparaît ici clairement que les grandes familles s'alliaient entre elles.
- **De Dion Jehan**, seigneur de Vendôme, marié à Marie de Somain (13 janvier 1612)
- **De Madre Louis**, écuyer, Seigneur du Faÿ, Conseiller-Secrétaire du Roy, maison et couronne de France, demeurant à Tournai (23 8^{bre} 1699)
- **D'Inville Antoine**, Seigneur de Montifaut (7 X^{bre} 1699)
- **Du Péage François**, écuyer, Seigneur, noble homme (25 9^{bre} 1553)

La seigneurie, la terre

On l'aura compris, toute cette activité, ces actes ont pour origine la possession de la valeur essentielle, la terre. A cette époque, toute la terre appartenait à un seigneur, sauf une catégorie spéciale mais qu'on ne connaît pas chez nous, l'alleu ou le franc alleu.

1) Dans la Seigneurie, on distingue :

- a) La réserve seigneuriale* que le seigneur pouvait exploiter en faire-valoir direct. Peut-être que les seigneurs de Bachy l'ont fait grâce notamment à une ferme, vraisemblablement située près du château.
- b) Les censives* paysannes : dans le cadre de la seigneurie, les manants pouvaient cultiver une terre qui leur appartenait mais dont le seigneur possédait la propriété éminente. Ils n'en avaient que la propriété utile. C'est-à-dire qu'il en était quand même maître et seigneur. Il percevait sur elles le cens ainsi que d'autres taxes en nature ou en argent comme le terrage et il exerçait sur toute la seigneurie, la justice, haute ou basse selon le cas.
- c) Les biens communaux, il n'en existait pas dans notre village. C'était des terres qui étaient théoriquement à la disposition de tous. Dans la Pévèle, il s'agissait surtout de marais.

2) La terre avait deux statuts différents selon qu'elle était fief ou terre cottière.

a) Le fief*: c'était une terre qui avait été confié par un seigneur à un autre seigneur, moins puissant en général qui devenait le vassal du premier. Le vassal devait répondre à certaines obligations pour disposer de son fief :

- rendre hommage à son seigneur et lui jurer fidélité.
- répondre à son appel quand celui-ci partait à la guerre.
- contribuer financièrement dans le cas où le fils de son seigneur devenait chevalier ou quand sa fille se mariait ou encore quand il était fait prisonnier.
- participer à la cour féodale et notamment au moment des plaids, le vassal était alors homme de fief.

Dans les premiers temps, seuls les nobles pouvaient posséder un fief puis cette possibilité fut étendue aux roturiers. Saint Louis permit même leur anoblissement "à la tierce fois", c'est-à-dire au troisième hommage. Ce mode d'anoblissement cessa au XVI^{ème} siècle (ordonnance de Blois 1579). A défaut d'anoblir, la possession d'un fief influait cependant notablement sur la position sociale.

Le Seigneur dominant conservait un certain contrôle sur la mutation des fiefs qui relevaient de lui.

- En cas de vente, il percevait le quint*, c'est-à-dire le cinquième de la valeur du fief
- Lors d'une succession, l'héritier relevait le fief, c'est-à-dire qu'il s'acquittait du relief* à son seigneur.

Nous trouvons dans les actes de nombreux fiefs dont certains portent un nom comme Les Harchelaines ou le Champ Hirault.

Les fiefs apparaissent souvent dans les actes, en voici un bon exemple :

"1^{er} 7^{bre} 1676 – Adhérêtement par Louis Hennot, Lieutenant, présens Échevins de Bachy, - à Antoine Lemaire et Brigitte Du Burcq, sa femme, concierge à la cense de Montifaut à Bachy, - 1^{er} d'un bonnier de terre à labour, fief gissant à Bachy, aboutissant d'un côté au chemin de Bachy à Wannehain, d'autre à la terre de Joseph Grullois, d'un long à la terre du Seigneur dudit Bachy et d'autre long à la terre des héritiers Jean petit, chargé de 10 livres de relief, - 2^e un flégard fief contenant environ un quarteron de terre planté d'arbres montant aboutissant d'un long au chemin menant de l'église de Bachy au parcq, d'autre à l'héritage de Catherine-François DuBurcq, fille de Jacques, d'autre à la terre des héritiers Jacques Carrette et de Gillette heddebault – chargé d'une paire de Blanc Gants de Relief..."*

Ces fiefs n'étaient chargés que d'un droit de relief. Il était toujours plus avantageux d'en posséder un que de la terre cottière, chargée du droit de terrage et (ou) de rente seigneuriale.

Par contre le possesseur d'un fief devait un service de cour, c'est-à-dire être présent aux plaids seigneuriaux ainsi que lors des transactions qui donnaient lieu à la rédaction d'actes seigneuriaux au cours desquels nous trouvons le plus souvent la présence d'hommes de fief. Ce devoir est parfois précisé comme dans la grosse du 27 9^{bre} 1688 :

"à charge que la partie cédée audit Lemaire sera réputée fief et chargé de 10 gros de relief à la mort de l'héritier et de service en cour à la Seigneurie de Bachy, suivant acte passé devant Ignace Deleporte, notaire à Bachy et témoins le 27 9^{bre} 1688."

b) Les terres cottières : c'était les censives paysannes, la terre non noble, chargée d'impôts au Seigneur (le terrage) et à l'Église (dîme). En fait, la plupart des terres relevaient de ce statut. Elle est parfois nommée *terre à terrage* comme dans l'acte du 12 février 1512 car frappée de cet impôt dû au seigneur et appelé champart dans d'autres régions

J'ai retenu l'exemple du "8 janvier 1670 – Adhérêtement par François Laillier, bailli, présens hommes de fief de Bachy. – à Jean Bridoul, demeurant à Lille, d'un lieu manoir contenant vingt cinq cens d'héritage gissant audit Bachy, et en tenus, savoir un bonnier en fief et le reste en cotterie, aboutissant la totalité au chemin menant de la place Le Comte à Sartines, d'autre à la terre des héritiers Jacques Bouvisnes, d'autre à la terre Michel Lietart, d'autres aux terres de l'abbaye Despretz, chargé ledit fief de 10 livres de relief et les 9 cens restant de 5 quarels d'avoine mesure de Tournai, par lui acquis par decret au siège de la Gouvernance de Lille le 14 X^{bre} 1663, sur Cécile Du Cazier, veuve de Jean Bernard".

Il est intéressant de noter que la partie fief n'est chargée que d'un droit de relief mais que le surplus en cotterie est chargé d'un impôt même si son nom n'est pas précisé.

Même chose le 16 X^{bre} 1688 ; Pierre Stien, fils de Jaspart a acheté "*vingt-cinq cens d'héritage ou environ, entre lesquels il y a environ cinq cens à six cens de jardinage où il y avoit ci-devant un manoir à présent ruiné, tenus de Bachy dont un bonnier en fief chargé de 10 livres parisis de relief, et le surplus en cotterie chargé de cinq quarels d'avoine mesure tournisienne...*"

De même qu'il existait des hommes de fief, il y avait aussi des hommes cottiers* ou juges cottiers. Ils étaient les propriétaires de terres cottières et pouvaient eux aussi être appelés à siéger afin de servir de témoins dans certaines circonstances comme dans l'acte du 4 août 1680.

Dans l'acte du 23 mars 1624, on trouve la présence d'hommes ou de juges cottiers mais aussi la présence de Bachy sur Montifault est attestée.

" Adhèrement par ledit Du Burcq, bailli de Baissy et hostel et Vincent Lambelin, bailli de la Seigneurie de Montifault, présens hommes de fief de la Seigneurie de Baissy, iceux empruntés comme supérieurs de Montifault et en présence de Juges Cotters de la Seigneurie d'hostel "...

Le droit de quint est évoqué dans l'acte du 13 juin 1613 : "*avec renonciation de ladite Marie du Casier au droit de quint dans ledit fief*".

• Les charges :

- Sont souvent évoquées les terres "*chargées de terrage**". Ou "*chargées de rentes seigneuriales*."
- Le paiement est signifié en nature : "*chargés d'un chapon et de deux hotteaux d'avoine*" (3 août 1591) mais il est vraisemblable qu'en réalité il se faisait en pièces sonnantes et trébuchantes car on voit mal comment payer en nature, comme il est précisé dans l'acte du (7 9^{bre} 1591) "*trois hotteaux et demi et le tiers d'un hotteau d'avoine, demi chapon et le tiers du quart d'une géline**."
- La dime : était très légère à Bachy : (30 mars 1680) "*trois gerbes du cent pour dîmes*". Nous sommes loin d'une gerbe pour dix gerbes.

• Les actes ne nous apprennent quasiment rien sur la valeur des terres. Tout juste savons-nous, à cause d'un partage dans l'acte du 8 8^{bre} 1652, que "*quatre cens de fief restés impartis ont été cédés à Gilles Waucquier, pour la somme de deux cens vingt quatre livres parisis*". Le cens de fief a donc été vendu 56 livres.

Mais, parce que les Comtes de Flandre-Ducs de Bourgogne ont ordonné des enquêtes fiscales, nous avons quelques renseignements supplémentaires.

Le 3 octobre 1449, les enquêteurs fiscaux se présentaient à Bachy. Je cite leur rapport : "*Requis que leur terre valent en cense et combien en vente, l'une parmi l'autre, dient qu'elles valent en cense le bonnier chacun an wuyt et querquiet* 2 rasières de blé mesure tournisienne et en vente, 60 livres le bonnier et doivent de rente l'une parmy l'autre 24 sols le bonnier*". On peut comparer ce prix de vente avec celui d'autres villages : Louvy 100 livres, Cobrieux 12 livres, Bourghelles 60 livres, Camphin 50 livres, Péronne 100 livres. On le voit, les prix étaient très variables d'un village à l'autre ; ils dépendaient certes de la valeur des terres mais aussi de l'emprise seigneuriale.

Les métiers

À cette époque, on vivait de la terre. Même quand on exerçait une autre profession, on cultivait malgré tout un lopin de terre (Ainsi Laurent Fardawoir est-il qualifié de "*Laboureur et serrurier*" – 9 X^{bre} 1664). Il faut dire qu'à une époque où l'on circulait avec beaucoup de difficultés, les villages vivaient presque en autarcie. Aussi, tout naturellement, on trouve la profession de laboureur (écrit parfois labourier) et manouvrier (manœuvre qui n'a que ses mains pour travailler, contrairement au laboureur dispose d'une charrue et d'un train d'attelage).

Etre laboureur était une grande chance à cette époque. Un bon laboureur était relativement rare et recherché. Cela permettait d'être fermier dans une grosse ferme seigneuriale ou une abbaye. Noël Duburcq, laboureur, censier de Montifaut a quand même pu se payer le luxe d'acheter les possessions de Gui du Païage, mariée à Michelle de Tenremonde, comme nous l'apprend la sentence par les échevins de Bachy, du 22 juin 1570, Philippe de Tenremonde ayant fait valoir son droit de retrait.

Bien que manants, les Chocquet n'hésitèrent pas à tenir tête en justice au Seigneur :

*"... à lui vendus par Chrétienne Ondoize, veuve de Jean Chocquet et Guillaume Chocquet, fils d'icelle. **Lequel acte porte transaction sur tous procès indécis entre ledit Seigneur et ledit Chocquet, notamment certain procès touchant certaine rente foncière sur le lieu manoir dudit Chocquet contenant trois cens chargés de trois hotteaux et demi et le tiers d'un hotteau d'avoine, demi chapon et le tiers du quart d'une géline...**"*

La profession des gens est rarement indiquée mais on trouve cependant :

- meuniers, profession respectée
 - graissiers (vendeurs d'huile entre autre)
 - cordonniers
 - couvreur
 - maçon
 - charpentier
 - carlier
 - scieur d'aix (scieur de long)
 - cordier
 - maréchal (maréchal ferrant)
 - revendeur de boire de grain bouilli
 - boucher
 - lustreur de tripes (lustre et lisse le velours)
 - boulanger
 - bourgeois et pâtissier à Tournai (21 juin 1588)
 - cuisinier
 - tisserand
 - haultlisseur (spécialisé dans la trame du métier à tisser)
 - éguilleteur (fabricant d'aiguilles)
 - échoppier : qui tient une échoppe
 - marchand et détailleur de drap
 - bonnetier fabrique et vend des vêtements de mailles.
 - couturier
 - drapier
 - caucheteur (13 7^{bre} 1686) fabricant de chausses
 - faubourtier (14 août 1681)
 - mulquinier : ouvrier qui tisse les batistes, étoffe de toile fine de lin, utilisée pour l'habillement
- ...

Les pauvres

Apparaissent dans les actes très souvent quand il s'agit de la terre des "Communs Pauvres", comme dans l'acte du 3 mai 1513 :

"... aboutant à l'héritage des pauvres de Bachy"

Ou du 7 mars 1528 :

"tenant à la terre des pauvres dudit lieu".

Ces terres qui provenaient de dons pour l'essentiel étaient dispersées. Elles n'étaient pas cultivées directement par les pauvres eux-mêmes, mais louées, arrentées, administrées par les pauvriseurs. On n'a aucune idée de la superficie des terres attribuées aux pauvres à cette époque, mais dans le brief de 1783 cité par le Chanoine Leuridan, il apparaît, quand on fait le total, que cela représentait un peu plus de 3 bonniers et 7 cens.

Il est aussi question des pauvres quand il était fait don de terres ou de rentes en leur faveur. On trouve ainsi :

- 9 février 1500 ; le tout premier acte, par Jean Mynet, bailli, la donation aux pauvres d'une rente.
- 26 novembre 1512, c'est Adrien Bourgois et sa femme Guillemette Piedanas, Colard Dubois et Jean Piedanas qui renoncèrent à une rente en faveur des pauvres, ce qu'acceptèrent les deux pauvriseurs Antoine Asquemin et Ernould Dassonneville.
- 14 9^{bre} 1589 ; une donation très importante du Seigneur Philippe de Tenremonde aux pauvres.
- 15 janvier 1605 ; C'est Vinchenette De Madre, veuve de Guy Roland qui fit don aux Communs Pauvres dudit Baissy d'une rente héritière rapportant 62 sols et 6 deniers par an ... *à charge de par lesdits pauvres faire dire annuellement un obit pour ladite Vinchenette De Madre le 4 août chaque année ... à la rétribution de 12 sols au S^r pasteur, de 6 sols au clercq, de 5 sols 6 deniers à ladite église et 3 sols chacun des treize pauvres qui y assisteront, ou un pain de pareille valeur.*
- 11 X^{bre} 1612 – Rapport et hostigement ... - par Jacques Le Clercq, fils de feu Jacques, manouvrier demeurant audit lieu, - d'un demi bonnier de terre à usage de manoir... *au profit des Communs Pauvres dudit Baissy, pour sureté de 62 sols 6 deniers de rente héritière au capital de 50 livres ... auquel la dite somme avoit été namptie pour fournir à l'obit fondé par Nicolas Duburcq.*
- 26 mai 1622 – Rapport et hostigement ... par henry Massias, fils de feu François et Saint mallet, sa femme, fille de feu Jacques, demeurant audit Baissy ... pour sureté d'une rente héritière de 6 florins 5 pattars, échéant le 26 9^{bre} et 26 mai chaque année, au capital de 100 florins au profit des Communs Pauvres de Baissy, acceptant Mathieu Martinache, pauvriseur, du consentement de Dame Marie de la hamaide, douairière dudit lieu, et de M^r Philippe Cambray, pasteur.
- 27 mai 1627 : – Rapport et hostigement par Philippe heddebault, dîmeur audit lieu ... *au profit des pauvres et de l'église dudit Baissy, acceptant Philippe Moucque, marguillier* et Nicolas Lemestre, pauvriseur, pour sureté d'une rente héritière de 12 livres 10 sols parisis, échéant le 27 9^{bre} et mai, au capital de 200 livres.*

N^a il est dit au bas que les 100 livres de capital dues aux pauvres appartiennent aux treize pauvres de la fondation des "*vendredy de 2 patars*" chaque semaine.

On le constate, les pauvres n'étaient pas totalement abandonnés à leur sort. Il existait une Table des Pauvres, administrées par deux pauvriseurs (ou pauvriseurs).

Le Moyen-Âge a exalté le pauvre, à l'image du Christ. Il était l'intercesseur privilégié avec le divin. Aussi l'aide aux nécessiteux était-elle très répandue par l'intermédiaire de fondations, d'églises ou privées. La fin du Moyen-Âge (époque qui correspond aux premiers actes) vit naître une évolution dans la vision du pauvre qui devint socialement dangereux et représenta la "déchéance de l'être humain". Petit à petit, naquît une attitude nouvelle vis-à-vis des indigents : le travail devint un moyen de rédemption et l'oisiveté, mère de tous les vices, fut de plus en plus mal vue. Au XVI^{ème} siècle, le pauvre comme étant l'image du Christ s'estompa. On l'accusa de propager des maladies, d'être voleur de récoltes, d'enfants...

(in "La vision du pauvre au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime" www.chu-toulouse.fr)

Ceci dit, comment les pauvres de Bachy à cette époque, s'en "sortaient-ils" ?

Tout dépendait du nombre, or nos documents ne nous en donnent aucune idée. Aussi faut-il chercher des réponses ailleurs. Et pour cela nous avons une source incomparable, ce sont les enquêtes fiscales, déjà citées. Six d'entre elles ont été exhumées, traduites et exploitées par Alain Derville, Professeur Emérite d'histoire médiévale et qui habitait Le Quenaumont. Or que lisons-nous ?

- 1449 : "*...et dient qu'ilz estoient 56 personnes paians taille en y a qui a present prennent des biens des povres 16 ou environ...*" Par personne, il faut entendre ménages et multiplier par cinq pour avoir approximativement le nombre d'individus.
- 1469 : pas d'indications
- 1485 : "*... ledit village de Baissy portoit 45 feux auparavant la gherre et de present en y a bien quarante que ung que aultre dont il y en a treise maisnages prenant des biens des povres ... "*
- 1491 : "*... y a 45 feux ... 18 feux et maisnages prennent des aumosnes de la povreté...*"
- 1498 : "*... en ladite paroisse y a environ cinquante feux que bons que autres dont les 18 ou vingt prennent les biens de la carité des povres, et si en a encoires vingt ou trente qui leur seroit bien mestier d'en prendre et avoir, ce qui ne se peult faire en tant que les biens de ladite carité sont petis...*"
- 1505 : "*... y a 72 feux dont les 26 prennent les biens de la carité des povres, entre lesquelz les enfans de deux maisnages vont quérir leur pain d'huys en huys ... "*

Laissons parler M. Derville qui a dépouillé cette enquête sur les trois châtelainies de Lille, Douai et Orchies :

« ... on le dit partout très nettement, les assistés, ceux "*qui prennent les biens des pauvres,*" payent la taille. Il y avait presque partout des Tables des Pauvres et il était exceptionnel que les pauvres n'eussent point de "*revenue pour distribuer aux diseteux.*" On sera peut-être surpris du nombre élevé des assistés (40% à Bachy). Il n'y a pas lieu de l'être : dans toute société préindustrielle est toujours très élevé le nombre de ceux qui vivent à la limite de la subsistance et qui ont besoin de quelque subside pour faire face aux moments les plus durs. La comparaison avec les autres enquêtes fiscales montre que le nombre de ces assistés était en 1449 particulièrement faible, de 15 à 40% (Baissy était donc dans la fourchette haute)... bref, la pauvreté n'était pas un problème aigu, c'était un problème structurel, immémorial, quasiment indolore... les pauvres n'étaient donc pas des mendiants professionnels et vagabonds mais de pauvres manouvriers qui, en plus des secours de la Table des Pauvres, devaient demander l'aide de leurs voisins... » (op. cité, Tome 1, P. 10)

Comme on le voit, en lisant les rapports concernant les pauvres, de 1449 à 1505, les choses eurent plutôt tendance à s'aggraver ; la guerre était passée par là. On le découvre moins par les chiffres que par les commentaires : ainsi en 1498, il est dit que le nombre d'inscrits à la Table des Pauvres devrait être bien plus élevé qu'il n'est si les moyens n'étaient si petits ; en 1505, on parle d'enfants de deux ménages qui "*vont quérir leur pain d'huys en huys.*"

Dans ce contexte, et sans les sous estimer, les dons ne suffisaient vraisemblablement pas à soulager toutes les misères. Il y a même une pratique qui heurte nos consciences d'hommes du XXI^{ème} siècle, c'est celle de l'aide attribuée à treize pauvres du village, alors qu'ils étaient bien plus nombreux.

On le voit, la religion était toujours sous jacente à la charité. Le donateur espérait ainsi contribuer à son salut et des obits devaient y aider. Pourquoi treize pauvres ? On comprend que là aussi il est question de religion : Saint Louis lavait les pieds, nourrissait et pratiquait l'aumône fréquemment à treize pauvres. Encore aujourd'hui, le pape en fait autant à Pâques en mémoire du Christ lavant les pieds des apôtres à la veille de sa Passion. Mais pourquoi treize alors que les apôtres n'étaient que douze ? Retenons une légende, un prodige arrivé du temps de Saint Grégoire. On dit qu'au moment où ce pape lavait les pieds de douze pauvres, il en vit un treizième qu'il associa aux autres. Il fit bien car en réalité, ce treizième pauvre était un ange envoyé par Dieu pour tester la bonté de son représentant sur terre.

Nul doute que la sélection de seulement treize pauvres de Baissy parmi les autres devait poser des problèmes. D'abord, comment les choisir ? C'est dit dans l'acte du 14 9^{bre} 1589 :
"... 13 pauvres ménages dudit Baissy, y ayant acquis demeure longue si comme vielle-gens, veuves et orphelins faisant et gagnant leur vie honnestement sans être ivrogne ni vagabond, chacun un pain valable un pattar et un pattar sur chaque pain : - lesquels 13 pauvres se choisiront par ledit Seigneur ou Dame et ses successeurs..."

Il est vraisemblable que cette fondation a dû susciter bien des tensions et des jalousies dans le village.

Les femmes

Elles apparaissent souvent dans les actes, en qualité d'épouses, de veuves et beaucoup plus rarement en tant que célibataires. On peut découvrir un peu de leur statut.

Chez les Romains, la femme passait de l'autorité de son père à celle de son mari. Elle était considérée comme naturellement inférieure à l'homme. Elle ne pouvait exercer aucune fonction officielle dans la vie politique et administrative.

Au Moyen-Âge, la romanité a dû céder la place, surtout au Nord et à l'Est, à des coutumes venues de Germanie avec les Grandes Invasions. Régine Pernoud (La Femme au temps des Cathédrales) affirme qu'elles possédaient le droit de vote dans les assemblées communales lorsqu'elles étaient chefs de famille. Elles administraient et géraient des domaines qui pouvaient être considérables...

À la Renaissance, les femmes ont perdu leurs droits quand les juristes ont ressuscité le droit romain. Voilà rapidement résumé la vision que l'on a communément de la femme à travers les âges.

Comment apparaissent les femmes dans nos actes ?

Une veuve pouvait vendre son bien : acte du 3 mars 1500 *"... à lui vendus par Jeanne Roussel, veuve de feu Jacquemart Despatures et Luquette Despatures, sa fille..."* avec il est vrai l'accord de sa fille.

Elle pouvait aussi acheter : acte du 21 mars 1513 - *"Adhèritement par ledit Roland, bailli, présents échevins de Baissy – à Cateline Piedanas, veuve de feu Jean Courtin ; - de trois cens de terre ou environ... à elle vendus par Guillemette Piedanas, veuve d'Adrien Bourgois."*

Quand il s'agit d'un couple vendeur, le mari et la femme étaient nommés : acte du 14 avril 1506 "*... à lui vendu par Estienne Dupriez et Jeanne Jacquart, sa femme ...*" autre exemple avec un achat fait par le Seigneur ; acte daté du Mardi après les Rois 1507 - "*Adhèritement par ledit Mynet, bailli, présens échevins de Baissy – à Philippe de Tenremonde, fils d'Antoine, écuyer, Seigneur de Baissy et de Demoiselle Antoinette de Hem sa femme - de demi bonnier d'héritage séant à Baissy...*"

La damoiselle Michelle de Tenremonde, bien que célibataire acheta des terres :

Acte du 8 avril 1526 – "*Adhèritement par ledit Desmillescamps, bailli, présens échevins de Bachy - à demoiselle Michelle de Tenremonde, fille de Messire Antoine, Chevalier ; - d'un lieu manoir et héritage ... à elle vendu par Antoine Asquenin et Jeanne Du Moulin, sa femme, Willemet et Lion Asquenin, leurs enfants.*"

Par contre, dès qu'elle fut mariée, les achats se faisaient au nom du couple

Acte 24 janvier 1532 – "*Adhèritement par ledit Desmillescamps, Lieutenant dudit Ridde, bailli, présens échevins de Bachy; - à Messire Guy du Paiaige, Chevalier, Seigneur du Paiaige, et Dame Michelle de Tenremonde, acceptant M^e Pierre de le Porte, prêtre, leur fondé de pouvoir ; - de demi bonnier de terre ...*"

La veuve jouissait d'une certaine protection ; acte du 19 X^{bre} 1512 – "*Acte de partage ... entre Colart Du Bos, Jean Du Bos, Jacquemart Du Bois, Etienne Courtin se faisant fort de Péronne Du Bos, sa femme, Berthoul Braconier et Marie Du Bos, sa femme, Pasquier Minet et Agnès Du Bos, sa femme - des biens à eux échus par le trépas de Simon Du Bos, leur père. (Marguerite Le Perse, leur mère encore vivante) ; par lequel appert que Pasquier Mynet et Agnès Du Bos, sa femme, ont eu pour leur part douze cens de terre labourable, ... à charge du viage de ladite Marguerite Le Perse – et les autres partages par autre acte.*"

Quand un bien était nommé du nom d'un homme marié mais que ce bien venait de l'épouse, cela était précisé. Acte du 12 X^{bre} 1590 – "*Adhèritement ... - à Jean Liebin, scieur d'aix audit lieu - d'un quartier de terre à labour, tenant de deux sens à l'héritage de Nicolas Du Cazier, à cause de sa femme...*" C'est bien le signe que l'épouse garde son héritage après son mariage.

Je n'ai pas trouvé de femme tutrice, si ce n'est Dame Marie de la Hamaide veuve de Messire Pierre de Tenremonde. Acte du 10 juin 1623 – "*Adhèritement par ledit Du Burcq, bailli de noble Dame Marie De la hamaide, veuve de Messire Pierre De Tenremonde, en son vivant, Chevalier, Seigneur de Baissy et autres lieux, Dame douairière dudit lieu, Mère et Tutrice de Louis de Tenremonde, écuyer, Seigneur de Baissy, - à Quentin Cousturier, concierge de M^s les Prévôts et échevins de la ville et cité de Tournai, et Marie Cousin, sa femme en deuxièmes noces, demeurans audit Tournai, - d'un lieu manoir...*"

Les termes sont clairs, le bailli était bien celui de la Dame et non de son fils mineur.

Elle administra la Seigneurie puisqu'elle acheta des terres. Acte du 18 avril 1625 – "*Adhèritement par ledit Du Burcq, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à noble dame marie De la hamaide, veuve demeurée ès biens et dettes de Messire Pierre De Tenremonde, vivant Chevalier, Seigneur dudit Baissy, dame douairière dudit Baissy, - 1^e d'un cent et demi et demi quartron de manoir ... - à elle vendu par Pierre Malbrancque, fils de feu Antoine. – 2^e un autre cent et demi et demi quartron de terre ... à elle vendu par David Waucquier, fils de feu Gilles*".

Remarquons qu'elle était dame douairière*, c'est-à-dire qu'elle bénéficiait d'un douaire.

Beaucoup d'épouses, beaucoup de veuves à une époque où les couples étaient souvent rompus prématurément par la mort de la femme (les couches étaient risquées à cette époque) ou du mari. En moyenne, un couple durait une quinzaine d'années. Peu de femmes célibataires donc, si ce n'est les religieuses.

J'ai cependant repéré trois filles restées célibataires (ce qui devait être mal vu) :

- 9 mai 1662 – *"Adhèritement par Jerosme Delevigne, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à Françoise hauwet, fille de libre condition demeurante à Lille. – d'un lieu manoir et labour contenant six cens et demi de terre ..."*
- 16 9^{bre} 1679 – *"Adhèritement par ledit Henno, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy, - à Marie-Barbe DuBurcq, fille de libre condition demeurante à Bachy. – de dix-sept cens d'héritage en deux parties ...à elle rétrocedés par Catherine-Françoise DuBurcq, fille de feu Jacques demeurante à Bachy, sa sœur, du consentement de son futur mari Antoine-Philippe Mauroy suivant acte passé le 18 février 1679 pardevant Ignace Deleporte, notaire à Bachy ..."*
- 15 janvier 1688 – *" Adhèritement par Nicolas Martinache, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy. – à Margueritte Renault, fille libre de condition, - de certaines parts et droits dans un manoir et héritage gissant à Bachy, contenant neuf cens ou environ de terre : à elle vendus suivant contrat passé devant Pierre-Ignace houllier, notaire à Tournai et témoins le 15 janvier 1688. par quintin Renault, Maître Coutellier, demeurant dans la Ruë piquet, paroisse de St Jacques à Tournai..."*

Je n'ai pas trouvé de femme exerçant une profession particulière, si ce n'est dans l'acte du 20 juillet 1698 une nommée Margueritte platel, maîtresse de l'école de ... Tournai ...

On remarquera aussi que dans l'acte du 16 9^{bre} 1679, Catherine – Françoise DuBurcq a eu besoin du consentement de son futur époux pour rétrocéder son héritage à sa sœur. La femme passait de la tutelle de son père à celle de son mari.

Les bâtards*

Je ne m'attendais pas à trouver ce genre d'observations dans des actes, mais il se trouve que cela figure dans trois actes.

• 24 8^{bre} 1502 – *"Adhèritement par Philippe De Hem, écuyer, Seigneur de Baissy, présens échevins dudit lieu, à Pasquier Minet, fils illégitime de Jean, - de vingt et un cent et demi de terre labourable ou environ – 2° sept cens environ tenant à la Haye-Bernard... à lui donnés par Jean Minet, son père naturel et demoiselle Marguerite Bricquenier, sa femme, demeurant à Rume, en considération et announcement de son prochain mariage avec Agnès Dubos, veuve de Estienne Beghin".*

Jean Minet n'était pas n'importe qui ; il était le bailli, c'est-à-dire le personnage le plus important du village après le Seigneur. Or ce dernier n'hésita pas à présider lui-même la séance de la loi, faisant ainsi honneur à son bailli et de ce fait signifiant à tous qu'il ne lui tenait pas rigueur d'une incartade déjà ancienne. Pasquier fut-il conçu quand son père était célibataire ou déjà marié ? Nous l'ignorons. En tous cas, son épouse, peu rancunière participe à ce don. Un don conséquent du reste puisque c'est vingt huit cens et demi qui sont déposés dans la corbeille de noce, cela représente quand même 1 bonnier et 12 cens et demi. Le cadeau est somptueux, fait par un riche. Or il faut savoir que les donations que les pères et mères pouvaient faire étaient restreintes et modiques.

• 13 mars 1508 - *"Adhèritement par ledit Minet, bailli, présens échevins de Baissy – à Jean De Cuinghien, batard de feu Philippe Dehem, au nom et pour Philippe de Tenremonde, de trois quartiers de terre ou environ ... à lui vendus par Colard Moucque et Péronne Ondoize, sa femme".*

Il s'agit du fils de l'ancien Seigneur. Le terme bâtard est clairement employé et, curieusement, il est appelé De Cuinghien alors que son père était appelé Dehem. On sait que les grands et en particulier

les rois avaient de nombreuses maîtresses et de nombreux bâtards. Vraisemblablement leur confesseur leur en faisait remontrance mais cela n'empêchait rien.

Il devait cependant être difficile d'être un bâtard. Était-il objet de quolibets, de mépris ? Il avait cependant certains droits. Il était capable du droit des gens et du droit civil comme ceux qui étaient nés en légitime mariage mais il ne pouvait ni porter les armes de son père ni se qualifier d'écuyer quoiqu'il soit né de père noble. Il ne participait point à la noblesse de son père pour l'exemption de la taille. Il ne succédait ni à son père ni à sa mère. Des aliments lui étaient dus aussi bien par son père que par sa mère. Pour les manants, les bâtards, jusqu'à ce qu'ils eussent appris un métier et aient été reçus maîtres, pouvaient demander des aliments à leur père s'il était en vie et à ses héritiers s'il était mort. On devine qu'il devait y avoir un gouffre entre la théorie et la réalité

In « Dictionnaire de Droit et de Pratique » par Claude-Joseph de Ferrière ; Paris, 1762, 2 Tomes.

• 5 août 1602 – *"Adhéritement par ledit Mallet, présens hommes de fief et échevins dudit Baissy - à Pierre hawet, labourier demeurant à hostel, d'un lieu manoir contenant avec portion de labour dix cens de terre ou environ... à lui vendus par Jehan Le Pan et Quintin De wanehain, demeurants audit Baissy, tuteurs de Charles et de Jehan Cuvellier, enfans naturels de M^e Jehan Cuvellier et de Catherine Martinache..."*

Allons bon, voilà qu'au détour d'un acte banal, le représentant du premier ordre du royaume, le curé, se trouve lui-aussi sur la sellette !

Pierre Pierrard, historien chrétien et par ailleurs auteur d'une Histoire du Nord, nous livre ses réflexions sur le célibat des prêtres dans l'histoire :

« ... Il est certain qu'au XI^{ème} siècle, quand la société occidentale commence à émerger de la féodalité, la plupart des prêtres vivent en concubinage ; leur compagne est parfois appelée prêtresse, ce qui suscite l'ironie des fabliaux mais non le scandale des fidèles. C'est à l'époque de la Réforme grégorienne – de Grégoire VII et de ses successeurs – au cours de laquelle les conciles locaux et les conciles romains (le 1^{er} concile de Latran en 1123 et le en 1139) multiplient les condamnations du concubinage ecclésiastique.... Du côté du clergé, les réticences se manifestent. En 1080, est rédigé en Normandie un traité intitulé : "S'il est permis au prêtre de contracter mariage". Son auteur reproche à Rome d'imposer abusivement aux clercs séculiers des obligations qui n'incombent qu'aux moines. Dans l'Alsace du XII^{ème} siècle, s'il faut en croire un chroniqueur contemporain, bon nombre de curés vivaient maritalement sans que cela choquât leurs paroissiens qui s'en félicitaient plutôt, n'hésitant pas à dire qu'ainsi, leurs femmes et leurs filles risquaient moins d'être importunées par le prêtre.

Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, au début de la Renaissance, la mise en cause du célibat des clercs prend une allure intellectuelle, au nom de l'humanisme...

Puis tonne le cataclysme de la Réforme protestante. Pour Luther "*le célibat des prêtres est une offense à la fois au Dieu Biblique et à la nature humaine*" tandis que le Concile de Trente (1545-1563) renforce les privilèges spirituels de la cléricature, la transformant en une caste supérieure, proche de Dieu et de sa perfection, et, par conséquent, pure de cœur et de corps.

En France, notamment, il faudra un siècle pour que cette réforme du ministère sacerdotal entre dans la réalité quotidienne. Durant toute la première moitié du XVII^{ème} siècle, tenue, mœurs, comportement, instruction, capacité, souci pastoral... les visites des évêques et des prédicateurs révèlent sur tous ces points de graves déficiences chez de nombreux prêtres. Qu'on se souvienne des impressions de Vincent de Paul, missionnaire dans le Beauvaisis vers 1620 et découvrant la foule des mauvais prêtres. En 1638, visitant son diocèse, Alain de Solmihac, évêque de Cahors, constate que, "*dans maintes paroisses, on ne fait nulle difficulté de mettre dans les livres des baptisés après le nom des enfants illégitimes, celui de leur père avec expression de sa qualité de prêtre comme s'il eût fallu laisser à la postérité des marques de leur incontinence*". Quarante ans plus tard, Etienne Le Camus, évêque de Grenoble reçoit la démission de nombreux curés vieux concubinaires qui craignent son courroux... »

In plein-jour.eu/wordpress/saga-6-histoire-du-celibat-dans-lecr-par-Pierre-pierrard-historien/

Rappelons-nous la date de notre acte – 5 août 1602-. Il est une remarquable illustration de la difficulté des principes du Concile de Trente à s'imposer. Nous ne saurons jamais comment les Bachynois prenaient la chose. Vraisemblablement avec philosophie, comme ces Alsaciens décrits par Pierre Pierrard. Quelques-uns se sont-ils insurgés, craignant par exemple que la communion donnée par "un mauvais prêtre" ne vaille rien ?

Et les autres prêtres, avant et après Jean Cuvellier, comment ont-ils vécu ?
Des questions qui vraisemblablement ne trouveront pas de réponses.

En guise de conclusion, je dirai que la lecture de ces actes, bien qu'austère, est très enrichissante. Elle nous en apprend beaucoup sur Bachy autrefois ; des noms de lieux aujourd'hui oubliés mais certains qui subsistent, comme la place Comte ou Sartine devenu Sartaigne. On prend plaisir à retrouver des noms de personnes qui figurent encore dans les annuaires de téléphone ; des familles sont enracinées à Bachy et dans les villages voisins depuis des siècles. On découvre que l'administration était somme toute déjà solide. Bien sûr ces actes ne peuvent pas tout dire et on peut déplorer de rester sur sa faim pour certaines questions, mais ils en disent déjà beaucoup.



Annexe 1

Les Baillis de Bachy de 1500 à 1699

Jean Minet ou Mynet
Louis Roland ou Rollant
Fiacre Deleporte
Grard Ridde
Philippe Macheclier, bailli pour un jour, le 8 mars 1530, Firmin Desmillescamps étant vendeur
Roland Desreveaulx encore orthographié Roland Derevaux
Titu DesCarpentries
Gilles Demadre
Adrien Du Bucquet, par ailleurs notaire demeurant à Bourghelles
Charles Segon
Roger Deherchuez, à l'occasion substitut d'Adrien Du Bucquet
Noël Duburcq
Jacques Duburcq
Guy Roland
Wallerand hennocq
Remy Brassart, occasionnellement
Jaspart Mallet
Pierre Waucquier, pour une fois ; dernier février 1607
Pierre Duburcq
Jean Menson
Jérosme Delevigne
François Laillier
Lambelin Vincent, marguillier à Bachy (2^{8^{bre}} 1607), bailli de la Seigneurie de Montifault (23 mars 1624)
Jean Leleups
Antoine – Philippe Mauroy

Annexe 2

Les Lieutenants de Bachy de 1500 à 1699

Gilles Nodoul
Firmin Desmillescamps
Gilles De Madre ou Demadre, d'abord Lieutenant puis bailli. Dans l'acte du 25 août 1539, il est qualifié de Lieutenant-bailli. Dans celui du 11 janvier 1546, il porte à nouveau le même titre mais Lieutenant est barré.
Adrien DuBucquet
Roger Deherchuez
Pierre Decarpentries ou De Carpentries
François Baudart
Jaspart Mallet
Wallerand Hennot, Lieutenant commis pour un jour, le 13 juillet 1609
Jacques Braconnier
François Henno ou Hennot
Jacques Du Burcq
Louis Henno
Ignace Deleporte, Lieutenant substitué à Jean Leleups, 20 juin 1678
Nicolas Martinache

Annexe 3

Les rues et les places de l'ancien Bachy

La piedvoye qui tend du hamel de Hostel à Baissy (3 mars 1500)
La Basse Rüe (15 7^{bre} 1500)
La sente et piedvoye qui tend dudit hamel d'hostel à Tournai (mois de décembre 1500)
La place le Comte au milieu de la ville (c'est-à-dire le village) (7 février 1502)
Un vieux lieu manoir... qui fut jadis la bassecourt du lieu et manoir de Baudimont, tenant du long au cimetière de l'église de Baissy, d'autre côté aux fossés et motte dudit lieu de Baudimont et d'un bout au chemin qui tend de l'église dudit Baissy à Esplechin et d'autre bout au chemin et place de devant ladite église. (15 mars 1504)
La place au Pont (13 mars 1508)
Le chemin qui mène de la place de Bachy à Bourghelles (1510)
Le Houssiel (19 décembre 1512)
La place Navelle
La frette et chemin qui mène de la place le Comte à la vieille motte de Bachy (9 janvier 1536)
Le chemin nommé Herlerüe (9 janvier 1538)
Herlerüe tenant assez près du Houssiel (20 X^{bre} 1553)
Herlerüe qu'on dit la rüe à Tartes (22 7^{bre} 1557)
Le chemin de la Place Le Comte au Housseau (1^{er} février 1551)
La rue Blondeau allant à Wannehain (14 X^{bre} 1585)
La ruelle Grimault (15 X^{bre} 1585)
Chemin qui mène tant de l'église dudit Baissy à la place Le Comte que d'icelle église à la rue Blondeau (6 février 1587)
La place dite Moulue (9 janvier 1587), Molüe (30 août 1591)
La voye du Gros Chêne (18 8^{bre} 1599)
Chemin qui mène de la place Le Comte au moulin dudit Baissy (29 8^{bre} 1609)
La ruelle qui est la piedsente menant de Lille à Valenciennes (29 8^{bre} 1609)
Le plat de Gage qui est le chemin menant de la Place Le Comte au Moulin de Baissy (29 8^{bre} 1621)
...la voye tenant à icelle voye, allant d'hostel à Sartines qui est aussi la piedsente allant à Tournai (23 juin 1626)
Le chemin allant d'hostel au plat descleppes (22 juin 1627)

Remarques :

Le nom de certaines rues ou places nous est parvenu, telle la place "Le Comte" qu'on appelle plutôt aujourd'hui la "Place Comte". Elle se situe à l'angle formé par la rue Roger Salengro et la rue Léo Lagrange qui n'est que l'ancienne "Rue à Tartes". Le nom de Place Le Comte s'explique par la présence du premier château de Bachy situé vraisemblablement à l'emplacement de la boulangerie. Le château débouchait tout naturellement sur une place seigneuriale où se rassemblaient les manants quand le seigneur les convoquait.

L'ancien lieu-manoir de Baudimont (acte du 15 mars 1504) est à l'emplacement du second château qui a remplacé celui susnommé. Le fait qu'il s'agissait d'un château est attesté par les termes fossés et mottes. En effet, quand on est face à la salle des fêtes, on trouve sur la gauche des jardins en contrebas, vestiges de ces anciens fossés. En 1504, il n'existait donc déjà plus, remplacé par le dernier château dont subsiste encore le soubassement de deux tours. Le lieu a été planté d'aulnois comme l'attestent d'autres actes dans lesquels on parle des "aulnois de Baudimont".

Annexe 4

Les "coutures*" dans l'ancien Bachy

Couture des Royettes (14 juillet 1523)
Couture de la lez Rue (24 8^{bre} 1536)
Couture de la Haye Bernard (13 avril 1542)
Couture du Cloquart où se trouvait le Quartier Sacré (11 février 1549)
Mouchon couture (11 février 1549) ; Mousson (11 février 1549) ; Mouschon couture (22 avril 1578)
Couture Broifort (13 juillet 1549) ; couturelle de Broiford tenant aux aulnois de Baudimont (26 février 1566)
Couture de Lambrissart, nommée aussi couture du Bois Notre-Dame (13 juillet 1549)
Couture aux Rouettes (9 février 1588)
Couturelle des Aulnois de Baudimont (13 juillet 1609)
Couture du Moulin ... aboutant au chemin menant de la place d'Hostel à Rume et cense de la Marcque (5 février 1618)
Cinq cens de terre à labour gissant en la couture des placettes, vulgairement nommés, les cinq cens à happe (27 février 1632)

Les anciennes censes

Cense des Rosières (9 janvier 1538)
Cense du Bray à Rume (28 février 1584)
Cense des Agaches (9 avril 1604)
Grande Cense du Seigneur de Baissy (1^{er} juillet 1613)
Cense de Marcq à Bercus (13 janvier 1615)
Cense de la Marcque à Rume (5 février 1618)
Cense de Baillart, paroisse de Jollain (19 avril 1622)
Cense de l'Echelle à Rume (22 juin 1627)
Cense des Hupplières (28 X^{bre} 1677)

Les hameaux

Sartines
Hostel
Escleppes à Rume (9 janvier 1531)

Annexe 5

Lieux-dits de l'ancien Bachy

Baudimont ; les près de Baudimont (9 février 1500) ; les aulnois de Baudimont appartenant au seigneur (9 janvier 1531). Le deuxième château de Bachy fut bâti sur une butte située approximativement à la Salle des Fêtes. Il débouchait sur la place seigneuriale (approximativement l'actuelle place de la Liberté)
La pâture de Gages (17 7^{bre} 1500) ; le chemin nommé le plat du Gaige (22 mars 1531)
Le manoir des Harchelaines (17 7^{bre} 1500)
Le Poulleterie (1^{er} juillet 1507)
Les Fauquenières (12 février 1512) ou les Falcquenières ou encore Falcqueniers (28 février 1564)
Les Harchelaines (21 mars 1513) ; sept quartiers nommés les Harchelaines (28 juin 1557) ; le fief des Harchelaines, alias Clermes (5 mai 1577), quatre cens à usage de pré, tenus de la Seigneurie de Cobrieu-au-bois, gisant à Harchelaines (2 X^{bre} 1609)
Le chesne à souris (25 février 1521)

Les hobettes (8 mars 1529) ; la hobette, place de Bachy (27 9^{bre} 1552) ; la maison que l'on dit la hobette (27 mars 1601)
 Le liepret (16 février 1530)
 Aboutissant à l'héritage du seigneur, nommé les Hawis (8 mars 1530)
 Le Grand Sars (25 février 1534)
 La Couturelle (25 février 1534)
 Le Carniel (25 février 1534)
 Les Rouettes (25 février 1534)
 Le Buisson Sandras (28 juin 1537)
 Le Vert Bois (8 8^{bre} 1537)
 Le plantis Dubus (9 janvier 1538)
 Le Bonnier à Cache ou à le Cache (18 mars 1539)
 Le camp Saulvaige (6 9^{bre} 1539)
 Le quartier Sacri ou Sacry, en la couture du Cloquart (11 février 1549) ; le Bonnier Sacry (25 8^{bre} 1565)
 Les bois vulgairement dit les hauts Aulnois (11 février 1549)
 Le champ à l'Herche (11 février 1549)
 Le Liepretz (11 février 1549)
 Mouchon couture (11 février 1549) ; Mousson (5 novembre 1551)
 Le Chesne Marga (13 juillet 1549)
 Gauddelinquans (13 juillet 1549)
 Le Champ qui bout (25 juillet 1553)
 Le jardin au Four tenant à la place de Bachy (14 novembre 1558)
 Héritage du S^{gr} du Païage, nommé les pâtures fauchille (13 juin 1565)
 Quartier à l'Herche (27 février 1578)
 Le bonnier à le Chasse (28 février 1584)
 Le jardin des sœurs appartenant au seigneur (9 février 1588)
 Les Bas-Champs (*dont une partie appartenait au Seigneur*) (28 9^{bre} 1617)
 Les cinq Cens à Happe (27 février 1632)
 Le demi bonnier à queuë (2 août 1633)
 Le champ à Sorry (30 mai 1635)
 La poche de la Briqueterie (12 mars 1635)
 Le parcq Paucquet ou parcq de moïenne (4 8^{bre} 1645)
 Le bonnier de la balance appartenant au seigneur (8 8^{bre} 1652)
 Le jardin Doudou (8 8^{bre} 1652)
 Le champ Hirault (23 février 1668)
 Le mortier Noirguet ou Norguet (5 mai 1677)
 Crêtes du vivier appartenant à l'église de Cobrieux (29 8^{bre} 1609)
 La cache du château dudit Baissy (11 juillet 1630)

Annexe 6

« Les mesures agraires, dans la région étaient alors :

- La verge : d'une surface de 8 centiares 86.
- Le cent : comprenait cent verges, soit une surface de 8 ares 86.
- Le bonnier : il fallait 16 cents pour faire un bonnier, soit une surface de 1 hectare 41 ares 86 centiares. Ce qu'on peut vérifier grâce à l'acte du 3 X^{bre} 1568 : *"un bonnier de terre en deux pièces ; savoir huit cens tenant au chemin qui mène dudit Bachy à Sartines, d'autre à l'héritage du Seigneur et du tiers sens à l'héritage des veuves et hoirs Grard Deregnaulcourt, et huit cens tenant à l'héritage de François Demadre ..."*

- Le quartier : contenait quatre cents de terre, soit un quart de bonnier.
- Le quartron : contenait 25 verges soit le quart d'un cent. »

In "Cysoing, les Seigneurs, l'Abbaye, la ville, la Paroisse" du Chanoine Bataille ; Lille 1934.

Mais ces mesures différaient d'une ville à l'autre. Ainsi le bonnier valait-il 1,4246 ha à Lille ; 1,4189 à Marchiennes ; 1,5386 à Orchies ; 1,3566 à Douai ; 1,1724 à Tournai...

Pour avoir une idée de ce que représentait un bonnier, rappelons-nous qu'un terrain de football mesure 7300 M².

On pourrait penser que les surfaces n'étaient mesurées qu'approximativement, car on trouve souvent "ou environ" qui suit la mesure. Et cependant, on est parfois très fin dans la mesure comme dans l'acte du 16 mars 1683 "*Adhèritement par ledit Henno, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à Louis Duthilloeul, fils de Jean, laboureur à Bachy. - d'un lieu manoir contenant six cens quarante verges d'héritage tenant à l'héritage de Philippe Carrette ...* "

640 verges, cela fait 567,04 m², donc moins d'un cent qui faisait 890,37 m² mesure de Lille.

Il arrivait, mais rarement, qu'il fût fait appel à un arpenteur.

• 5 mars 1695 – "*Procès-verbal par les Lieutenant et hommes de fief de Bachy. - à la requête de messire Louis-uldéric Baron de haudion, du petit jardin de la cense de Bachy et sur le lieu d'Antoine Lemesre, aux fins de borner et mesurer lesdits héritages conformément à l'accord fait entre ledit Seigneur et ledit Lemerre pardevant Ignace Deleporte, notaire à Bachy et témoins le 27 9^{bre} 1688, à effet de donner audit Lemerre une largeur de vingt pieds du côté du chemin venant de l'église dudit lieu à la place Le Comte, et une largeur de dix pieds du côté de la piedsenté allant au bois. - auquel mesurage et bornage a été procédé par J. Courtecuise, arpenteur-juré à Nomain*".

J'ai aussi trouvé deux contestations quant à la superficie d'un terrain vendu.

• 14 janvier 1597 – *Adhèritement par ledit Mallet, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à Jean Lèpan, dimeur à Baissy, command déclaré de Hermès De Bruille, laboureur demeurant à Beuvry ; - 1^e de trois cens d'héritage gissant à Bachy, autrefois lieu manoir à Bauduin poullart ... - laquelle vente a été ratifiée par Bauduin Poullart, soldat en garnison au château de Tournai, qui prétendoit que ledit héritage contenoit plus de trois cens.*

• 4 février 1606 – "*Adhèritement par ledit Mallet, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à Guillaume De Bray, huissier de leurs Altesses Sérenissimes les Archiducs en leur Gouvernance de Lille. 1^e de deux cens de terre à labour chargés du droit de terrage, gissant en la couture du Bois de Baissy ... lesquels deux cens ont été trouvés par mesurage ne contenir qu'un cent trois quartrons. - à lui vendu le 15 juillet 1605 pardevant lesdits bailli et hommes de fief, par Arnouls Moucque, laboureur et Marie Lietart, sa femme, demeurans à Hostel, paroisse de Baissy... "*

Mesures de capacité :

1 muid = 12 rasières = 147 havots ou coupes = 192 quarreaux ou quaregnons

La rasière de Lille faisait 0,722 hl, celle de Tournai 1,141 hl.

Le hotteau : ancienne mesure de capacité pour matières sèches, utilisées dans le Hainaut. À Tournai, 1 hotteau = 1/8 de rasière = 14,52 litres.

Rappelons qu'1 hectolitre (hl) = 100 litres.

Monnaies :

Depuis 1433, la monnaie était fondée sur un gros de 0,82 grammes d'argent pur et sur une pièce d'or de 3,80 grammes appelé ridre ou florin philippus.

Rappelons qu'une livre (monnaie de compte) valait 20 sols (ou sous), un sol valait 12 deniers. Mais :

- La livre de Flandre vaut 40 gros ou 20 patards
- La livre parisienne de Flandre fait 20 gros
- La livre de gros était égale à 240 gros de Flandre et équivalait à 6 florins carolus.

On rencontre parfois des francs (frans) dont la valeur équivalait à peu près à celle de la livre. Cette pièce d'or avait été émise en 1360 pour payer la rançon du roi de France, Jean II le Bon, prisonnier des Anglais. Franc signifiant libre.

Le florin carolus d'or pesait 2,91 grammes d'or et valait 20 patards ; en 1543, Charles Quint créa le florin carolus d'argent qui pesait 23 grammes.

Le patard était une monnaie d'argent émise par les ducs de Bourgogne.

Les transactions importantes étaient payées en pièces d'or ou d'argent, pour les moins importantes, on utilisait la "monnaie noire" (deniers, oboles, mailles) en métal vil.

A signaler cette étrange précision sur l'acte du 26 mai 1622 :

"Appert au dos 1^e que Marie – Catherine De Wavrin, veuve de Jean Du Bois, et Anne – Jacqueline hawwet, veuve de Jean De Wavrin ont remboursé le 26 août 1720 soixante sept livres parisis à compte du capital. 2^e que Jean Duthilleul, pauvriseur a reçu 67 livres du dépositaire lors de la purge d'un quartier vendu par Jacques Pottier au S^r Mousson de Lille et que Charles Le mette obligé au restant du capital de ladite rente portant 66 livres doit payer 30 pattars annuellement au 1^{er} 8^{bre} la réduction étant faite pour éviter au rembours en billets de Banque."

Donc, la rente "courait" depuis 100 ans. En 1716, avec le système de Law, sont apparus les billets de banque qui n'avaient pas bonne presse puisqu'en 1720 ils ne valaient pratiquement plus rien. Pour éviter ces billets, on a préféré négocier une baisse du "loyer" de la rente

Glossaire

Adhérer : c'est mettre en possession... les actes d'adhérence et de déshérence (dépossession d'un héritage) se font par le ministère des seigneurs ou par les officiers de basse-justice. Ils ont lieu en cas de vente et achat d'héritages ou de charges sur les biens

In "Encyclopédie de Diderot", article écrit par Antoine Gaspard Boucher d'Argis – octobre 1754. Tome 4, page 884.

Autre définition : L'adhérence est un acte solennel fait par la justice du Seigneur, par la tradition d'un bâton que l'on donne à l'acquéreur d'un héritage, par le moyen de quoi il acquiert droit réel en l'héritage par lui acquis.

In "Jurisprudence des Flandres ou Arrêts" recueillis par MM Dubois d'Hermaville – Lille - 1777

Advesture : récolte sur pied.

Alleu : terre libre de toute seigneurie foncière.

An wuyt et querquiel : Que la terre fut libre ou chargée.

Arrentement : Contrat par lequel une personne donnait à une autre la propriété de quelque immeuble à condition d'en recevoir annuellement et perpétuellement une prestation en nature ou en argent.

In "Exposé de la Législation coutumière de l'Artois" par E. Lecesne, Arras, 1869, page 77

Bâtard : né de parents dont l'union n'a pas été reconnue par la loi.

Censive : Tenure paysanne

Chapon : coq qui a été castré afin d'atteindre une plus grande tendreté et une plus grande masse. Au Moyen-Âge, il fut réservé à la noblesse et à la cour royale, la tradition voulant que les manants n'élèvent un chapon que pour l'offrir à leur seigneur en signe d'allégeance à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Chirographe : acte dont l'authenticité est attestée par un procédé qui consiste à rédiger deux fois le même texte, en principe "tête-bêche", sur un parchemin. Les deux textes identiques sont séparés par une courte phrase en grands caractères, au milieu de laquelle le parchemin est ensuite découpé. Chacune des deux parties contractantes peut disposer d'un exemplaire de l'acte et le rapprochement des deux exemplaires permet la lecture de la phrase et garantit l'authenticité de l'acte. À partir du XI^{ème} siècle.

Couture : partie du terroir délimitée par des chemins.

Curateur : Personne qui protège une autre personne placée sous curatelle.

Douaire : Bien assuré par le mari à l'épouse survivante

Échevin : En France, au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime, magistrat communal nommé par le Seigneur équivalent au titre actuel de Conseiller Municipal.

Fief : Terre noble qui consistait en général en une tenure, une terre concédée à un vassal par un Seigneur plus puissant, à charge de la foi et hommage. Fief « mouvant d'un autre », c'est-à-dire qui en dépend et en relève, à charge de foi et hommage, et autres droits et devoirs, selon que cela est porté par l'acte d'inféodation ; c'est la même chose que le « fief servant ».

Flégard : Anciennement en Flandre, place commune, marché, trottoir le long des rues (Litté)

Géline : Poule

Hôte : On appelle ainsi dans quelques coutumes, les tenanciers et les justiciables d'un Seigneur, ou, comme le disent d'autres coutumes, les sujets, c'est-à-dire ceux qui sont couchans et levans dans sa Seigneurie. (Charles-Joseph Panckoucke, OP. cité)

Homme cottier : on appelle ainsi dans plusieurs coutumes de la Belgique, le propriétaire d'un héritage tenu en censive. Propriétaires de terres cottières qui peuvent eux aussi être appelés à siéger afin de servir de témoins dans certaines circonstances.

In "Répertoire Universel et Raisonné de Jurisprudence" par M. Merlin ; Edition H. Tarlier, Bruxelles, 1828

Homme de fief : Propriétaire d'un fief ou son représentant qui remplit dans la cour de son seigneur dominant, les fonctions de la justice.

Hommage : (foi et hommage) ; reconnaissance d'un vassal envers son Seigneur pour un fief qu'il tient de lui. Le vassal s'agenouillait sans armes devant lui, en plaçant ses mains dans les siennes.

Hoir : héritier

Hypothèque : "L'hypothèque est une sûreté, c'est-à-dire un droit accordé à un créancier sur un bien immobilier, en garantie d'une dette, sans que le propriétaire du bien qui constitue la garantie en soit dépossédé. Un bien hypothéqué est un bien qu'un créancier peut faire saisir si le débiteur ne remplit pas l'obligation principale, afin de la mettre en vente et d'être remboursé par préférence sur le prix de la vente."

Cf C-J Panckoucke, op. cité.

Mambour : terme vieilli synonyme de tuteur, curateur. Il proviendrait du néerlandais mombour.

Marguiller : administrateur du temporel de l'église.

Obit : Dans la liturgie catholique, service fondé pour le repos de l'âme d'un mort et qui doit être célébré à des époques déterminées.

Paléographie : Etude des écritures manuscrites anciennes.

Parchemin : Peau de couleur claire prélevée sur un animal (chèvre, mouton, veau, porc, agneau) qui sert de support à l'écriture.

Pauvriseur : Qui gère la Table des Pauvres. Encore appelé Ministre des Pauvres dans certains actes.

Plaids : cour de justice locale. Le terme a été étendu aux simples réunions des habitants d'une communauté, à la demande du seigneur.

Prévôt : agent domanial d'un roi ou d'un seigneur, exerçant des pouvoirs financiers, judiciaires, administratifs et militaires. Il était subordonné au bailli. Il n'en est pas fait mention à Bachy, le bailli étant secondé par un lieutenant.

Purge : (Lettre de Purge) Lettre qui attestait qu'un bien était sans charges supplémentaires que celles déclarées au cours d'une vente.

Quint : Redevance que percevait un seigneur d'un vassal quand celui-ci vendait un fief. Elle correspondait à un cinquième de la valeur du fief.

Rapport et hostigement : Rapport ou hypothèque d'héritage, c'est quand on déclare en justice à qui l'héritage doit appartenir après le décès ou pour sûreté de quelque dette. La loi municipale de Lille l'appelle encore hostigement.

In "Dictionnaire Universel François et Latin ; dit de Trévoux" ; par Julien Michel Gaudouin, – Tome IV, page 1298 - Paris ...

Ravestissement : terme utilisé en Flandre. C'est la donation réciproque que les époux font à celui des deux qui survivra à l'autre.

Relief : Au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime, quand le fief devenait vacant, l'héritier devait le droit de relief. Le droit de relief était le plus souvent évalué à une année de revenu du fief.

Rente : Revenu versé à une personne (crédientier) par une autre (débirentier) à laquelle la première a cédé un capital. La rente pouvait être viagère et même héréditaire.

Rente seigneuriale : Impôt dû au Seigneur

Réserve seigneuriale : Partie du terroir d'une seigneurie exploitée directement par le Seigneur.

Retrait : "Suivant plusieurs coutumes, il y a deux sortes de retrait, le féodal et le lignager ... Le retrait lignager est une faculté accordée par la coutume aux parents de celui qui a vendu son héritage de le retirer dans un certain temps des mains de l'acquéreur, en le remboursant ..."

In "Commentaire sur les coutumes de la ville de Lille et de sa Châtellenie" par François Patou ; Lille, 1788.

Sureté d'une rente : garantie de paiement de créances à terme ou garantie d'exécution des obligations à terme.

In "cours-de-droit.net"

Terrage : impôt sur les récoltes plus connu sous le nom de champart. Il consiste dans la onzième gerbe d'un dizeau composé de onze gerbes, ce qui revient à neuf gerbes de chaque cent de toutes les avestures et productions de la terre dans les champs qui y sont assujettis.

Tergeron : droit foncier et seigneurial de quatre gerbes au bonnier par-dessus le terrage. Dans la mouvance de Bachy, seules deux pièces en étaient chargées.

Terre cottière : Terre non noble, chargée d'impôts au Seigneur et à l'Eglise, tenue par un manant qui en avait la propriété utile mais dont le seigneur avait la propriété éminente. Il avait le droit de justice sur cette terre.

Vassal : seigneur dépendant d'un seigneur plus puissant que lui et à qui il devait plusieurs services.

Vidimus : (lettre de) copie certifiée d'un acte antérieur.

Bibliographie

Alain Derville ; "Enquêtes Fiscales de la Flandre Wallonne 1449-1549" ; Lille ; Commission Historique du Nord

Diderot et d'Alembert "Encyclopédie"

Claude-Joseph de Ferrière ; « Dictionnaire de Droit et de Pratique » ; Paris, 1762, 2 Tomes.

MM Dubois d'Hermaville, de Baralle, Procureur-Général du Roi, de Blye, Premier Président, de Flines, Conseiller au Parlement "Jurisprudence des Flandres ou Arrêts" – Lille - 1777

Julien Michel Gaudouin "Dictionnaire Universel François et Latin ; dit de Trévoux" – Tome IV, page 1298 - Nancy ; 1740

Marcel Lachiver ; "Dictionnaire du Monde Rural", Ed Fayard, collection Les Indispensables de l'Histoire ; octobre 2006

E. Lecegne ; "Exposé de la Législation coutumière de l'Artois" par, Arras, 1869, page 77

Th. Leuridan, Chanoine ; Histoire Féodale et Monographie XIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle de Bachy 59830 ; Ed. Deffrennes Frères ; Lesquin, 1986

Louis Moreri "Grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée ", édité chez J.B Coignard fils, 1732

M. Merlin "Répertoire Universel et Raisonné de Jurisprudence" ; Edition H. Tarlier, Bruxelles, 1828

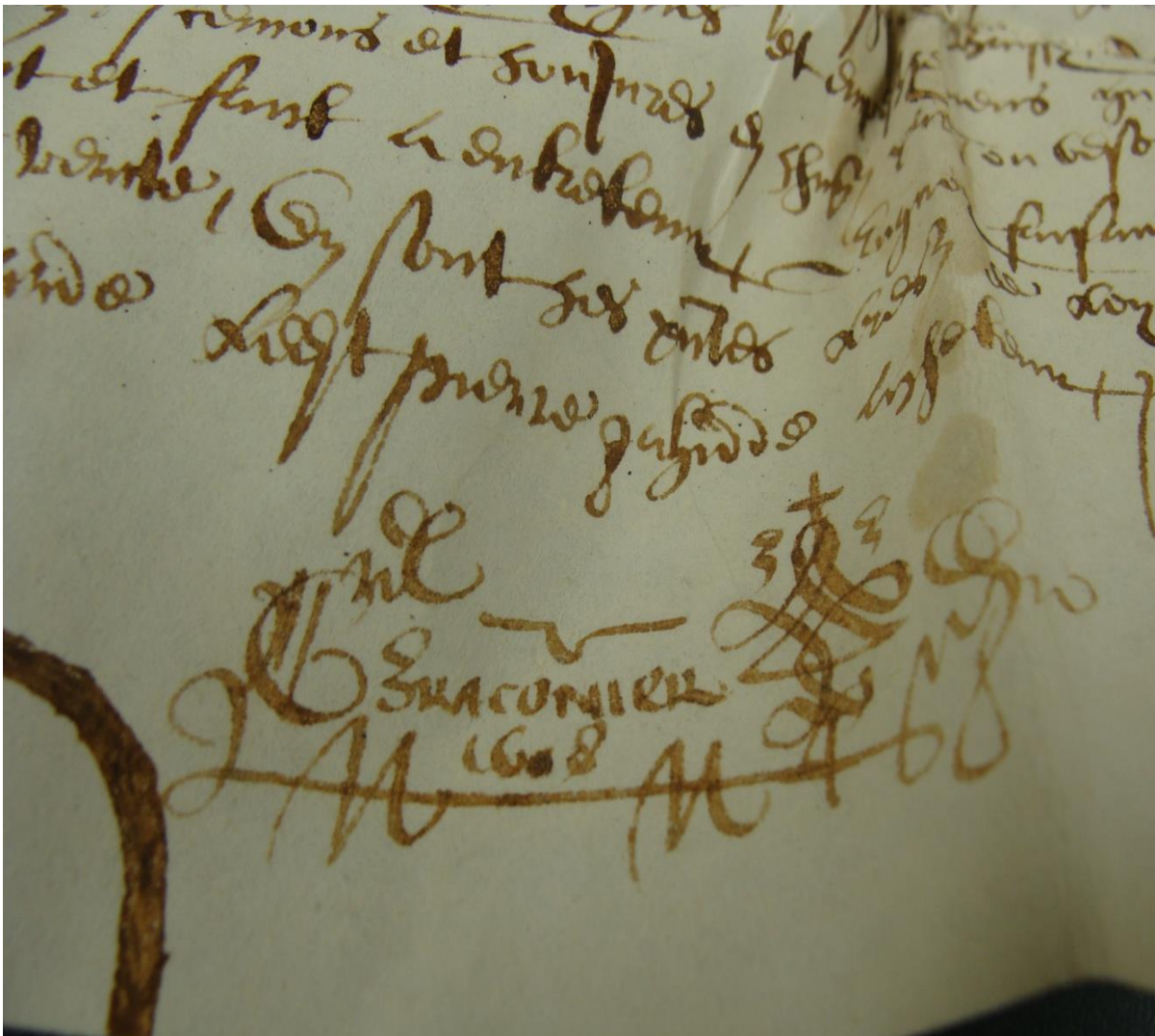
Charles-Joseph Panckoucke "Encyclopédie méthodique – jurisprudence", – Paris, 1787

François Patou ; "Commentaire sur les coutumes de la ville de Lille et de sa Châtellenie" ; Lille, 1788.

Régine Pernoud ; La "Femme aux temps des Cathédrales" in Le Livre de Poche.

"La vision du pauvre au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime" www.chu-toulouse.fr)

plein-jour.eu/wordpress/saga-6-histoire-du-célibat-dans-lecr-par-Pierre-pierrard-historien/



200 ans d'actes féodaux à Bachy de 1500 à 1699

Par Alain MORTREUX

En 1903, le Chanoine Théodore Leuridan publia un « Inventaire Sommaire des Archives Communales de Bachy antérieures à 1790 ». Il avait en effet trouvé un fonds particulièrement riche qui comprenait 118 registres et cahiers qui comptaient ensemble 2166 feuillets, 7 pièces parchemins dont plusieurs munies de sceaux et 36 pièces papier. On doit cette richesse assez exceptionnelle au dernier Seigneur de Bachy, le Comte Louis Philippe Marie de Palmes d'Espaing qui fit inventorier et classer les archives. On trouve dans le registre aux plaids de Bachy la résolution suivante :
Il avait été décidé,

"Le 6 août 1782, que par le greffier Plancoq, il sera procédé à l'examen, arrangement et inventaire des titres, registres et autres pièces généralement quelconques du greffe de cette seigneurie et l'autorise à s'assurer telles personnes habiles que ledit Sr Bailly trouvera convenir pour déchiffrer les anciens titres, écritures et papiers qui se trouvent dans un coffre ou caisse déposée dans le grenier de Noël Huin, dans une chambre de la maison duquel se tiennent les plaids de cette seigneurie ; lesquels titres et papiers seront mis et déposés sous clef dans le château et demeure seigneuriale de Bachy, tant et jusqu'à ce qu'il soit autrement ordonné et pourvu de la part du Seigneur, afin de par lui être donné et assigné un lieu propre à tenir les plaids et conserver les archives ; laquelle opération doit être utile non seulement à la communauté, mais encore aux administrations respectives des pauvres, de l'église et de la fondation de S. Eloy en ladite église, pour le recouvrement des rentes et arréages."

Le travail dont il est question fut exécuté. M. L. Quarré-Reybourbon possédait dans sa riche collection, un registre in-folio de cet inventaire de 1500 à 1699 qui est conservé aujourd'hui à Bibliothèque Municipale de Lille, sous la cote MS - D43
Mais on peut consulter les pièces originales, aux Archives Départementales de Lille, 22 rue Saint Bernard. Elles sont conservées dans dix boîtes sous la cote E 2238.

C'est la transcription qui a été recopiée ci-après.

- La monnaie de l'époque et les mesures font l'objet d'un récapitulatif ci-avant.

Bachy – Actes féodaux Transcrits au XVIII^{ème} siècle

Nota. Les titres depuis l'an 1300 jusqu'à l'époque ci-contre, sont mis par ordre chronologique, mais les changements arrivés en 1789 et 1790, dans le système féodal ont été la cause qu'il n'en a point été fait d'extraits dans le même genre pour compléter cet ouvrage.

Liasse

• 9 février 1500 – Rapport et hostigement* pardevant **Philippe de Hem**, écuyer, Seigneur de Bachy, sur arrentement* fait par **Philipart Macheclier** à **Jean Mynet**, bailli dudit lieu, moyennant 28 gros de rente* annuelle, remboursable moyennant 20 livres ; de sept cens et demi de terre labourable, en deux pièces tenant ensemble, gisant audit lieu, à front du chemin qui tend de Baissy à Sartines, aboutissant par derrière aux près de Baudimont et d'un côté tenant à l'héritage de **Collard Mousque** et d'autre côté à l'héritage des hoirs* **Jean Hovine**. Et donation par ledit **Jean Mynet** de ladite rente aux pauvres, ce acceptant **Collard Mousque**, Ministre et Gouverneur des biens de la communauté, à charge de par eux faire célébrer deux obits* annuellement, l'un le jour de Nôtre-Dame en mars, dit de Nôtre-Dame ; l'autre les Fêtes ou Semaine de la Pentecôte, dit du S^t Esprit, au salaire par chaque obit, de 4 gros au curé ; au clerc, 2 gros, pour sonner et aider, et le surplus au profit des Pauvres ; lesdits sept cens et demi chargés de terrage, mais par le même titre, le Seigneur les en décharge, moyennant un chapon* seulement chaque année.

Chirographe original en parchemin*.*

*Au dos appert que la moitié des 28 gros ont été remboursés le 3 février 1511 pardevant **Louis Rollant**.*

• 3 mars 1500 – Adhéritement par **Jean Minet**, bailli, présents échevins* de Baissy - à **Jean Courtin**, demeurant audit lieu - de cinq cens ou environ de terre tenant à la pievoie qui tend du Hamel de Hostel à Baissy, et d'autre côté à la terre dudit **Jean Courtin** et d'autre bout à la terre des veuves et hoirs d'**Ernoul Roland** et d'autre bout à la terre du fief Desprès ; à lui vendus par **Jeanne Roussel**, veuve de feu **Jacquemart Despatures** et **Luquette Despatures**, sa fille.

Chirographe original en parchemin.

• 15 7^{bre} 1500 – Arrentement par **Philippe De Hem**, écuyer, Seigneur de Baissy à **Jean de le Bourre**, demeurant audit lieu ; d'une pièce de terre jadis appelée la Pature de gages que l'on dit contenir deux bonniers séant à front de la Basse_rüe dudit Baissy, et tenant d'un côté aux enclos du lieu et manoir des harchelaines, et d'autre côté aux héritages arrentés par lui Seigneur à **Jean Delannais**, à charge de cinq livres de rente au terme de Noël, dont ils pourront racheter la moitié au prix de vingt deniers le denier, et aussi à charge du 10^e denier à la vente, et de deux rasières (*voir la page "mesures de capacité utilisées à l'époque"*) d'avoine, mesure des rentes de Bachy, pour relief*.

Chirographe original en parchemin ; autrefois scellés.

• mois de décembre 1500 – Arrentement par **Philippe De Hem**, écuyer, Seigneur de Baissy à **Jean Delannaix**, demeurant au hamel d'Hostel paroisse de Baissy ; d'un bonnier dix cens de terre ou environ, situés audit Baissy, à front de la Basse Rüe et tenant d'un côté à l'héritage de **Jean Delebourre** et de l'autre côté à la sente et piedvoye qui tend dudit hamel d'hostel à Tournai, à charge de 5 livres parisis de rente au terme de Noël, du dixième denier à la vente et de deux rasières d'avoine, mesure des rentes de Bachy, pour relief.

Chirographe original en parchemin ; autrefois scellé.

• mois de décembre 1500 - Arrentement par **Philippe De Hem**, écuyer, Seigneur de Baissy à **Roland Ondoize**, demeurant au hamel d'Hostel paroisse de Baissy ; de trois bonniers un quartier d'héritage, situés audit Baissy, à front de la rue appelée la Basse rue, tenant d'un côté à l'héritage de **Leurant Le mesre**, d'autre côté à l'héritage dudit Seigneur et d'autre part à l'héritage de **Guillaume de Clermais**, à charge de 60 sols flandres de rente seigneuriale au bonnier chacun an au Noël, dixième denier à la vente et de trois rasières d'avoine, mesure des rentes de Bachy, pour relief.

Chirographe original en parchemin ; autrefois scellé.

• 7 février 1502 – Adhèritement par **Jean Mynet**, bailli, présents échevins de Baissy, à **Jean Courtin** ; d'un lieu manoir séant audit lieu, aboutissant sur la place que l'on dit la place le Comte au milieu de la ville (c'est-à-dire le village) tenant d'un côté à l'héritage de **Jean Tonnel** ; d'autre côté à l'héritage de **Collard Mousque** et parderrière à l'héritage dudit **Collard Mousque** – à lui vendu par **Gillard Plongin**, **Josse Godin** et **Grardine** (Gérardine ?) **Plongine** sa femme, et **Jeannon Plongine**, sœur audit **Gillard Plongin**.

Chirographe original en parchemin.

• 24 8^{bre} 1502 – Adhèritement par **Philippe De Hem**, écuyer, Seigneur de Baissy, présents échevins dudit lieu, à **Pasquier Minet**, fils illégitime de **Jean**, - de vingt et un cent et demi de terre labourable ou environ tenant à l'héritage de **Louis Roland** et d'autre côté à l'héritage des hoirs de **Jean Hovine** et du tiers sens à l'héritage des hoirs **Jacques Guis**. – 2° sept cens environ tenant à la Haye-Bernard, d'autre côté à l'héritage de **Jean Derenaucourt** et d'autre côté à l'héritage de **Jean Duforest** ; à lui donnés par **Jean Minet**, son père naturel et demoiselle **Marguerite Bricquenier**, sa femme, demeurant à Rume, en considération et announcement de son prochain mariage avec **Agnès Dubos**, veuve de **Estienne Beghin**.

Chirographe original en parchemin.

• 15 mars 1504 - Adhèritement par **Jean Mynet**, bailli de noble homme **Antoine de Tenremonde**, Seigneur de Baissy, présents échevins dudit lieu, sur arrentement fait par ledit Seigneur, - à **Jean de la hagle**, demeurant audit lieu - d'un vieux lieu manoir, sans le livrer par mesure, qui fut jadis la bassecourt du lieu et manoir de Baudimont, tenant du long au cimetière de l'église de Baissy, d'autre côté aux fossés et motte dudit lieu de Baudimont et d'un bout au chemin qui tend de l'église dudit Baissy à Esplechin et d'autre bout au chemin et place de devant ladite église, sans pouvoir par ledit arrentataire toucher aux eaux ni fossés sinon au fossé qui est sur le chemin derrière ladite église ; à charge de trente sols flandres et de deux chapons de rente seigneuriale* au terme de Noël chacun an, dixième denier à la vente et pour relief vingt quatre sols flandres à la mort de l'héritier.

Chirographe original en parchemin. Muni de quatre seaux, le 5° manque.

• 10 8^{bre} 1504 – Acte d'établissement de tuteurs par **Jean Minet**, bailli et échevins de Bachy, aux deux petites filles mineures de **Jacquemart Chocquet** et de **Jeanne de Morcourt**, à la réquisition dudit **Jacquemart Chocquet**, d'**Eloy Delemotte** et **Augustin Bury**, lesquels derniers ont été nommés à ladite qualité aux charges, clauses et conditions plus amplement reprises audit acte.

Chirographe original en parchemin.

• 14 avril 1506 - Adhèrement par **Jean Mynet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Adrien Bourgois**, d'un lieu manoir comme il est enclos, séant derrière l'église de Baissy, à front de la ruë qui tend de Baissy à Tournai, tenant de deux sens aux terres et manoir de la cense de Baissy - à lui vendu par **Estienne Dupriez** et **Jeanne Jacquart**, sa femme, sous condition que Messire **Martin Bourgois** prêtre demeurant audit manoir jouira d'icelui jusqu'à la S^t Jean B^{te} en trois ans.

Chirographe original en parchemin.

• Mardi après les Rois 1507 - Adhèrement par ledit **Mynet**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Philippe de Tenremonde**, fils d'**Antoine**, Ecuier, Seigneur de Baissy et de Demoiselle **Antoinette de Hem** sa femme - de demi bonnier d'héritage séant à Baissy, aboutissant à l'héritage dudit seigneur d'une part, d'autre à l'héritage des hoirs **Jean de Baisieu** et à l'héritage des hoirs **Willame Petit** – à lui vendu par **Cointe Gossard** et **Aliotte Duvivier**, sa fille.

Chirographe original en parchemin.

• 11 maÿ 1507 - Adhèrement par ledit **Mynet**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Josse Felart** - 1^e d'un lieu manoir contenant cinq cens tenant au chemin qui mène de Baissy à Sartines et à celui qui mène de Baissy à Hostel, aboutissant à l'héritage **Cointe Gossarde** et à l'héritage **Collart Mousque** ; 2^e de cinq cens de pré tenant audit chemin de Sartine d'une part et d'autre part tenant à l'héritage des hoirs **Gillart Mascheclier**, aboutant à l'héritage **Willame Mallet** - 3^e Six cens et demi de terre labourable tenant à l'héritage des hoirs **Gillart Mascheclier**, aboutant à l'héritage du Seigneur de Baissy et à l'héritage **Jean de Wanehain** - 4^e Deux cens et demi de terre tenant aux héritages de Messieurs du Chapitre de Tournai, de deux sens à l'héritage des hoirs **Gillart Deherchuez**. – 5^e quatre cens de terre tenant au bois d'une part, d'autre part à l'héritage de l'église de Bachy. – 6^e deux cens de terre tenant à l'héritage de **Jean Mousque**, aboutant à la terre **Bertoul Braconier** et à l'héritage du Seigneur de Bachy. – 7^e trois cens tenant au jardin de **Jean Mousque** d'une part, d'autre part à l'héritage de **Bertoul Braconier** et à l'héritage du Seigneur de Baissy. – 8^e quatre cens de terre tenant au chemin de Bourghelles à Bachy, d'autre part à l'héritage **Emery Duvivier**, aboutant à la terre **Jacquemart Mallet**, - à lui vendus par **Jean Lenos** et **Bertoul Braconier** comme tuteurs, mambours* et curateurs* de **Pierchon Despatures**, fils de **Noël**.

Chirographe original en parchemin.

• 1^{er} juillet 1507 - Adhèrement par ledit **Mynet**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Emery Duvivier**, demeurant à Bachy - de deux lieux manoirs situés entre une ruelle venant de la poulleterie à la place de Bachy, tenant l'un desdits manoirs au chemin qui mène de la place de Bachy à la place Le Comte d'une part, d'autre part tenant à l'héritage d'**Antoine Asquemi**, aboutant, d'un toucquet, à la place de Bachy et au chemin allant de ladite place à l'ostel de Bachy. – à lui vendus par maître **Jacques Guis** et demoiselle **Jeanne Guis** veuve de **Lievin de le Chapelle**, demeurant à Tournai.

Chirographe original en parchemin.

- 7 février 1508 - Adhèritement par ledit **Minet**, bailli, présens échevins de Baissy – à M^r **Jacques Kyds**, de la moitié de cinq bonniers quatorze cens et demi de terre à labour, en plusieurs pièces, savoir : 1^e - La moitié de quatre cens de terre tenant à la terre **Ernoul Dassonville** d'une part ; d'autre part à la terre **Jean Moucque** : 2^e - La moitié de deux cens de terre tenant à la terre du seigneur de Bachy d'une part, d'autre part à la terre de Messieurs du Chapitre, aboutant à la terre de **Bertoul Braconier** : 3^e - La moitié de quatre cens de labour tenant à la terre de **Bertoul Braconier** d'une part, d'autre part à la terre de Messieurs du Chapitre, aboutant à la terre du vendeur : 4^e - La moitié de six cens de terre tenant aux terres des pauvres de Bachy d'une part ; d'autre part à la terre de **Guillaume Destailleur** : 5^e - La moitié de dix huit cens de terre tenant à la terre de **Grard De Madre**, d'une part, d'autre part à la terre **Emery Duvivier**, aboutant à la terre **Guillaume de Clermes** : 6^e - La moitié de quatre cens de terre tenant auxdits dix-huit cens d'une part ; d'autre part à la terre **Pasquier Onguet** : 7^e - La moitié de trois cens de terre, tenant à la terre de **Jean de Madre**, d'une part, à la terre **Jacquemart Buricq**, aboutant à l'héritage de l'acheteur : 8^e - La moitié de quatre cens de terre envers Sartine, tenant à la terre de M^{rs} du Chapitre, d'une part et à la terre de **Jean Duforest**, d'autre part : 9^e - La moitié de deux cens de terre seant derrière l'Hôtel de Bachy, tenant à la terre du Seigneur d'une part à la terre de **Jean Moucque** d'autre part : 10^e - La moitié de deux cens et demi de terre tenant au chemin de Sartines d'une part et à la terre **Grard de Madre**, aboutissant à la terre **Jasquemart** ... et à la terre d'**Emery Duvivier** : 11^e - La moitié de quatre cens de terre, tenant à la terre **Jean De Baisieu**, d'une part, à la terre **Jean DeleBouze**, d'autre part, aboutissant à la terre de **Bertoul Braconier** : 12^e - La moitié de huit cens de terre tenant à la terre du Seigneur de Bachy, d'une part, à la terre **Loys Roland**, d'autre part ; aboutissant à M^{rs} du Chapitre : 13^e - La moitié de six cens de terre tenant à la terre de M^r **Jean Hovine** ; d'une part, à la terre **Martin le Machon**, d'autre part, aboutissant à la terre du Seigneur de Bachy : 14^e - La moitié de deux cens tenant à la terre de **Gilles Nodoul**, d'une part ; à la terre de **Jean De Madre**, d'autre part ; aboutissant à la terre du Seigneur de Bachy : 15^e - La moitié de six cens de terre tenant aux terres de M^{rs} du Chapitre, d'une part, aboutissant à la terre du hoirs **Simon Dubos** : 16^e - La moitié de deux cens de terre tenant à la terre **Jean de Renaucourt**, d'une part, et à la terre de **Jean de Fores**, d'autre part, aboutissant à l'héritage de l'acheteur : 17^e - La moitié de dix-sept cens de terre, tenant à la terre de M^r **Jean Hovine**, d'une part ; à la terre de l'Abbaye de Cysoing, aboutissant à la terre d'**Emery Duvivier**, à lui vendu par Demoiselle **Jeanne Kyk**, veuve de **Lievin Delecappelle**, **Jacques** et **Gilles Delecappelle**, ses enfants, **Bauduin Delecappelle**, tuteur et amembour* à **Simonet Delecappelle**, **Jacques** et **Gilles Delecappelle**.

Chirographe original en parchemin.

- 13 février 1508 - Adhèritement par ledit **Minet**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Jean Dauthel**, demeurant à Rume, de treize cens de prez tenant au grand pré de Baudimont, d'une part ; d'autre part tenant à l'héritage **Jean Demilescam**, aboutissant à l'héritage **Louis Rollant** et à l'héritage de **Collard Moucque** – à lui vendus par **Collard Moucque** et **Péronne Ondoize**, sa femme, demeurant en la paroisse de Bachy.

Chirographe original en parchemin.

- 1 mars 1509 - Adhèritement par **Louis Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à Noble homme **Philippe de Tenremonde**, fils d'**Antoine**, Seigneur de Bachy - de sept cens de terre en deux pièces gisant audit lieu, savoir : 1^e – trois cens tenant de debout au manoir **Jean**

Moucque, et d'autre part à l'héritage **Jean de Tourront**, et d'autre part à l'héritage **Bertoul Bracquenier**. 2^e – quatre cens tenant au chemin qui mène d'hostel à la place au pont, et d'autre part au bos nommé Bois Notre-Dame, et d'autre part à la terre d'**Emery Duvivier** – à lui vendus par **Josse Tellart**.

Chirographe original en parchemin.

• 13 mars 1508 - Adhèritement par ledit **Minet**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Jean De Cuinghien**, batard de feu **Philippe Dehem**, au nom et pour **Philippe de Tenremonde**, de trois quartiers de terre ou environ, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, d'une part ; d'autre part tenant à la terre de la cure dudit lieu ; du tiers sens tenant à la terre de M^e **Jacques Kyds**, aboutant à la terre de **Jean de Baisieux** et à celle d'**Henry Duvivier** ; à lui vendus par **Colard Moucque** et **Péronne Ondoize**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 9 8^{bre} 1509 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Minet**, bailli, présens échevins de Baissy – par **Willame Mallet** et **Lucette Dubos**, sa femme - d'un lieu manoir et jardin contenant six cens, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à l'église de Bachy ; d'autre part au manoir des hoirs **Philippart de Madre** ; et d'autre part au manoir de hoirs **Jean Couturier** : - au profit d'**Antoine de Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Bachy - pour sureté* d'une rente de 48 sols Flandres au capital de 40 livres parisis, échéante en deux termes le 9 mars et 8^{bre} chaque année.

Chirographe original en parchemin.

• 1510 - Adhèritement par **Fiacre Deleporte**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Grard Ogy** - d'un lieu manoir contenant un bonnier d'héritage ou environ, aboutissant pardevant au chemin qui mène de la place de Bachy à Bourghelles, d'autre part à l'héritage du Seigneur et d'autre à l'héritage des hoirs **Martin De calonne**. – à lui vendu par **Guillebert Carette**, fils de feu **Galien**.

Chirographe original en parchemin.

• 28 février 1510 – Acte de décharge de tutelle par **Gilles Nodoul**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - en faveur de **Pierchon Despatures**, fils de feu **Noël**, - et confirmation de l'arrentement de deux bonniers de terre fait le 11 mai 1507 à **Josse Tellart**, par les tuteurs ci-devant commis et établis audit **Pierchon Despatures**. *Chirographe original en parchemin.*

• 8^{bre} 1510 - Adhèritement par **Louis Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Ernoul Dassonville** - de deux cens d'héritage à l'usage de manoir, tenant au bois du parcque appartenant aux hoirs de M^e **Jean Hovine**, d'une part ; d'autre part, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, aboutant à l'héritage **Galien Carette**. – à lui vendus par **Marie Domaing**, veuve de **Jean de Cohem**, **Etienne** et **Jean Etienne de Cohem**, ses enfants.

Chirographe original en parchemin.

• 22 8^{bre} 1510 - Adhèritement par ledit **Louis Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Ernoul Dassonville** - de cinq cens d'héritage ou environ, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'une part ; d'autre part tenant à l'héritage de **Jean Desmillescamps** ; aboutant à l'héritage de **Jean Hovine** et à la terre de **Grard de Madre** – à lui vendus par **Colart Moucque**.

Chirographe original en parchemin.

• 23 février 1511 - Adhèritement par ledit **Louis Roland**, bailli, présens échevins et hommes de fief* de Bachy – à **Antoine de Tenremonde** ; Ecuier, Seigneur du lieu - de sept cens et demi de terre à labour, tenant à l'héritage **Louis Roland**, d'une part ; d'autre part à l'héritage **Jean Mouce** ; et du tiers sens aboutant à l'héritage dudit Seigneur – à lui vendus par **Josse Tellart**.

Chirographe original en parchemin

• 12 février 1512 - Adhèritement par ledit **Louis Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Pasquier Mynet** - de trois cens de terre pris en quinze cens, lesdits 3 C en quatre pièces, - 1^e en trois cens de terre séant ès Fauguenières, tenant à l'héritage **Gillard de herchuez**, d'une part ; d'autre part à l'héritage de **quintin de Bergues** : - 2^e En un quartier de terre tenant ès Facquenières, à l'héritage de **Gillard de herchuez**, d'une part ; d'autre part à l'héritage **Collart Bresou** ; aboutant à l'héritage **Michiel Dubois** : - 3^e En un quartier de terre tenant au chemin qui mène de Bachy à Rume ; d'autre part à l'héritage **Monsieur St Eloy**, aboutant à l'héritage de Messieurs du Chapitre : - 4^e En un autre quartier de terre à terrage, tenant à l'héritage **Pasquier Mynet**, d'autre part à l'héritage **Jean De Forest**, aboutant à l'héritage de **Jean Desmillescamps** – à lui vendus par **Marguerite Beghine**. **Collard De Rammesore** et **Marie Beghine**, sa femme, fille de ladite **Marguerite**, lesdits 3C donnés par ladite **Marguerite** à sadite fille en don et avancement de mariage.

Chirographe original en parchemin

Liasse

• 22 mars 1512 - Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à **hacquet, Jacquet et Antoinette Du Bos**, enfans de **Jacquemart** et de **Jeanne Mynet**, sur donation d'entrevif à eux faite par **Jean Mynet** et **Marguerite Bricquenier** sa femme, leur père et mère grand, parain et maraine : - de cent et demi de pret séant à la prairie de Bachy, tenant d'un coté à l'héritage des hoirs **Jean De Regnaulcourt**, d'autre part à M^{rs} du Chapitre, aboutant à l'héritage **Pasquier Le mettre**.

Chirographe original en parchemin

• 8 février 1512 - Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Jean Delahague** et **Jeanne Dupriez**, sa femme - d'un quartier d'héritage à labour tenant au chemin qui mène de la place de Bachy au Bois du Parcq séant devant la maison de **Galien Carette**, d'autre part tenant à la terre de la cure de Bachy, aboutant à l'héritage du Seigneur de Bachy. – à lui vendu par **Michiel Du Bos** et **Sandre Delecourt**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 1^{er} juin 1512 - Adhèritement par ledit **Louis Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Druet Macheclier** - de cinq cens de pré tenant au chemin qui conduit de la Basse-rüe à Sartines, d'autre part tenant à l'héritage dudit acheteur et du tiers sens à l'héritage **Josse Tellart**. – à lui vendus par **Jacques Macheclier**, son frère.

Chirographe original en parchemin

• 15 7^{bre} 1512 - Adhèritement par ledit **Rollant**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Jacquemart Billecocq** - d'un lieu manoir contenant trois cens et demi d'héritage séant à la Basse-rüe, paroisse de Bachy, tenant au pré de **Louis Rollant**, d'autre part tenant à l'héritage

Collart Moucque, aboutissant à l'héritage de **Josse Tellart**, chargé d'un chapon et un quart et de trois hotteaux un quarreau d'avoine de Rente Seigneuriale – à lui vendus par **Michel Warocquier** et **Aliote Duvivier**, sa femme.

- 26 9^{bre} 1512 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Rollant**, bailli, présents échevins de Baissy – par **Adrien Bourgois** et **Guillemette Piedanas**, sa femme, **Colard Du Bois** et **Jean Piedanas** ; de leurs parts et portions dans un lieu manoir tenant de deux sens à l'héritage d'**Antoine de Tenremonde**, Seigneur de Bachy, et tenant au chemin allant de l'église de Bachy à la place Le Comte ; au profit d'**Antoine Asquemin** et **Ernoul Dassonneville**, pauvrisseurs* de Bachy acceptant pour lesdits pauvres. – pour sureté de 17 sols 6 deniers, monnoie de Flandres de rente héritière au capital de 14 livres 17 S 6 d, même monnoie, payable le 26 8^{bre} chaque année.

Chirographe original en parchemin

- 19 X^{bre} 1512 – Acte de partage pardevant ledit **Rollant**, bailli, présents échevins de Bachy – entre **Colart Du Bos**, **Jean Du Bos**, **Jacquemart Du Bois**, **Etienne Courtin** se faisant fort de **Péronne Du Bos**, sa femme, **Berthoul Braconier** et **Marie Du Bos**, sa femme, **Pasquier Minet** et **Agnès Du Bos**, sa femme - des biens à eux échus par le trépas de **Simon Du Bos**, leur père. (**Marguerite Le Perse**, leur mère encore vivante) ; par lequel appert que **Pasquier Mynet** et **Agnès Du Bos**, sa femme, ont eu pour leur part douze cens de terre labourable, tenant à la terre **Bertoul Braconier**, d'une part, d'autre part au Seigneur de Bachy, aboutant à l'héritage **Jean Moucque** ; à charge du viage de ladite **Marguerite Le Perse** – et les autres partages par autre acte.

Chirographe original en parchemin.

- 19 X^{bre} 1512 – Acte de partage pardevant ledit **Rollant**, bailli, présents échevins de Bachy – entre **Michel Du Bos**, **Colart Du Bos**, **Jean Du Bos**, **Jacquemart Du Bos**, **Etienne Courtin** et **Péronne Du Bos**, sa femme, **Berthoul Braconier** et **Marie Du Bos**, sa femme, **Pasquier Minet** et **Agnès Du Bos**, sa femme - des biens à eux échus par le trépas de **Simon Du Bos**, leur père. (**Marguerite Le Perse**, leur mère encore vivante) ; par lequel appert que **Bertoul Braconier** et **Marie Du Bos**, sa femme, ont eu pour leur part dix neuf cens de terre à labour en trois pièces ; savoir 1^e trois cens tenant à la terre **Philippart Macheclier**, d'autre part à la terre de **Gilles Nodoul**, à la terre des hoirs **Jean De Baisieu** de deux sens : 2^e six cens tenant à l'héritage d'**Antoine de Tenremonde** de deux sens, et tenant à la terre d'**Emmery Duvivier** : 3^e sept cens de terre à labour tenant au bois Clocquart, tenant à la terre de **Jean Moucque**, et aboutant à la terre de **Martin De Calonne**, à charge du viage de ladite **Marguerite Le Perse**. – et les autres partages par autre acte.

Chirographe original en parchemin.

- 21 mars 1513 - Adhèrement par ledit **Roland**, bailli, présents échevins de Baissy – à **Cateline Piedanas**, veuve de feu **Jean Courtin** - de trois cens de terre ou environ tenant à l'héritage M^e **Jean Kidz** d'une part, d'autre part, à l'héritage **Jean De Madre**, aboutant à l'héritage **Guillaume De Clermes**. – à elle vendus par **Guillemette Piedanas**, veuve d'**Adrien Bourgois**.

Chirographe original en parchemin.

• 21 mars 1513 - Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Jacquemart Billecoq** - d'héritage pris au lieu manoir du vendeur sans rente et jusqu'à une haye plantée par eux deux et d'accord qui fait le dessoivre dudit demi quartron d'héritage, tenant ledit demi quartron à l'héritage de l'acheteur, d'autre part, tenant au chemin contre les héritages des harchelaines – à lui vendu par **Josse Tellart** et **Jeanne honnielle**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 3 may 1513 - Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Pasquier Minet** - de quatre cens de terre labourable séant es Facquenier, tenant à l'héritage **Roger De Herchuez**, d'autre part tenant à l'héritage des hoirs **Estienne Beghin**, aboutant à l'héritage des pauvres de Bachy et à l'héritage **Vincent Cazier** – à lui vendus par **Quintin de Herchuez** et **Marguerite Dassonneville**.

Chirographe original en parchemin.

• 22 may 1515 - Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Pasquier Du Mortier** - de trois cens trois quartrons de terre en deux pièces ; savoir : - 1^e deux cens et demi tenant à la terre **Josse Tellart**, d'autre à l'héritage **Vincent Cazier**, aboutant au chemin qui va à Sartines : - 2^e cinq quartrons de terre tenant à l'héritage du Seigneur d'une part ; d'autre part, à l'héritage des hoirs **Gillard Macheclier** – à lui vendus par **Quintin de Herchuez** et **Marguerite Dassonneville**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• Mars 1516 - Adhèritement par **Fiacre Deleporte**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Philippe de Tenremonde, écuyer** - de deux cens de terre séant derrière l'hostel de Bachy ; tenant à la terre de M^r **Jean Kydz**, d'autre part, à la terre du Seigneur de Bachy, et aboutant à la terre des Pauvres dudit lieu – à lui vendus par **Jean Mallet** et **Quintine Petit**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 17 mars 1516 - Adhèritement par ledit **Louis Rollant**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Jean Duvivier** - de quatre cens de terre labourable tenant au bois de Bachy, d'autre part, tenant à l'héritage de l'église de Mons^r St Eloy de Bachy, aboutissant à l'héritage de **Guillaume de Clermes**. – à lui vendus par **Josse Tellart** et **Jeanne Hennetielle**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 27 janvier 1517 - Adhèritement par **Fiacre Deleporte**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Jean Duvivier**, dit **Robin**, demeurant au dit lieu - d'un lieu manoir contenant un bonnier et demi de terre, aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à Hostel, d'autre part à l'héritage des hoirs **Louis Roland**, et d'autre part au manoir des hoirs de **Collard Moucque** – à lui vendus par forme d'arrentement par **Jemin**, **Willerland**, **Mariette Malatizé**, **Jean de Hollandres** mari de **Marguerite Malatizé**, **Catherine Malatizé**, veuve de **Jean Carette**, **luce Vanbure** et **Antoinette Malatizé**, sa femme, tous enfans et beau fils de feu **Jehan Malatizé** et de **Pieronne Robette**, moyennant 15 livres de rente païable au 27 janvier chacun ou rachetable moyennant 250 livres, monnoie de Flandres.

Chirographe original en parchemin.

Au dos appert que le 2 janvier 1520 a été remboursée une somme de 125 livres par **Jean Duvivier** et que Messire **Philippe de Tenremonde**, chevalier, seigneur de Bachy, a racheté le surplus de la rente et cours de **Jean de Bertault** dit **de Hollandres** et **Marie Malatizé**, sa femme, ladite **Marie**, fille et héritière de feu **Jean Malatizé** et **Péronne Robette**, icelle **Marie** aussi héritière de **Defaut Jean** et de **Marguerite Malatizé**, ses frères et sœur, ayant droit de ladite rente, par acte passé devant **Simon Cuvillon**, notaire à Lille et **Louis Roland**, notaire à Bachy le 27 avril 1556.

- 7 février 1517 – Rapport et hostigement par devant **Firmin Desmillescamps**, Lieutenant de **Fiacre Deleporte**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy : - par **Quintin Deleberghe** et **Marguerite Dassonneville**, sa femme - d'un lieu manoir contenant six cens environ, tenant d'une part à la Ruë à Sartines, d'autre part aux hoirs **Jean Derenaulcourt**, du tiers sens à la terre d'**Antoine Le Clercq** – au profit de **Roland du Moulin** pour sureté de 25 sols parisis de rente payables au 7 février chaque année.

Chirographe original en parchemin.

Au dos appert que le dernier septembre 1551, ladite rente a été remboursée à **Michel Desmillescamps**, mari et bail d'**Anne du Moulin**, par **François Delecourt**, laboureur demeurant à Rume.

- 11 février 1517 – Adhèritement par **Firmin Desmillescamps**, Lieutenant de **Fiacre Deleporte**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Guillebert Carette** - des parts et droits : 1^e en un manoir gisant à Bachy, contenant deux bonniers environ, tenant d'une part qui mène de l'église de Bachy à Sartines, d'autre part à la prairie de Bachy. 2^e en un autre manoir, tenant d'une part au manoir **Willame Mallet**, d'autre part au chemin qui mène de l'église de Bachy à Hostel ; 3^e en un autre manoir qui fut à **Jean Delanoit**, tenant d'une part au chemin qui mène de l'église de Bachy à Hostel, et d'autre part à l'héritage de **Willame Mallet**. – à lui vendus par **Marie Cousturier**, veuve de **Colart Vion** à qui lesdits héritages étaient échus par le décès de **Jean Cousturier** et **Philippe Delannoit** ses pères et mères.

Chirographe original en parchemin.

- 5 8^{bre} 1517 - Adhèritement par **Fiacre Deleporte**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Philippart Masquelier** - d'un quartier de jardin et héritage tenant au chemin de la Basse ruë, d'autre part, à la terre des hoirs **Jean Courtin**, et d'autre part, à la terre **Jeannet Masquelier**, à lui vendu par **Louis Dourieux** et **Mersiotte Masquelier**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

- 5 8^{bre} 1518 - Adhèritement par **Grard Ridde**, bailli, présens échevins de Baissy – à **Baudert Delahague** - de deux cens de terre ou environ, tenant d'une part au chemin qui mène de la place Le Comte à la motte de Bachy, d'autre part à **Jean Lemestre** et à l'héritage **Valentine Warocquier**. – à lui vendus par **Michiel Du Bos** et **Sandrine Delecourt**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

- 2 juin 1523 – Adhèritement par **Fremin Desmillescamps**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy - à **Willame Mallet** - sur arrentement ; de six cens de terre planté d'arbres portans fruits et bois montant, aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à Hostel, d'autre part à l'héritage de **Philippe Mascheclier**, et d'autre sens à l'héritage dudit **Willame Mallet** – à lui fait par **Gilles Cousturier** et **Marie Braconier** sa femme, moiennant 7 livres 10

sols Flandres, payables par moitié de six mois en six mois au rachat de 150 livres même monnaie.

Chirographe original en parchemin.

• 14 juillet 1523 – Adhèritement par **Fremin Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, bailli, présens échevins - à **Philippe de Tenremonde, écuyer** - de quatre cens de terre à labour gisant en la couture* du bois de Notre-Dame ; tenant d'un côté à 10 C de terre de Messieurs du Chapitre de Tournai, du second côté à 3C de terre appartenant au Seigneur de Bachy, du tiers sens tenant à deux cens et demi de terre appartenant à **Pierre Hovine** et du quart sens tenant à la terre de **Jean Moucque**. – lequel quartier était avant la vente chargé du droit de terrage vers ledit Seigneur mais, par le gré et consentement et accord dudit Seigneur, ledit vendeur, pour son plus grand profit a chargé dudit droit un autre quartier de terre à lui appartenant, gisant au houssiel tenant au jardin de la veuve **Laurent De Madre**, d'autre côté à la terre des hoirs **Jean Josse** et du tiers sens tenant au chemin qui mène de Baissy à Bercus - à lui vendus par **Jean Lemestre**, son parent.

Chirographe original en parchemin.

• 14 juillet 1523 – Adhèritement par **Firmin Desmillescamps**, bailli, présens échevins - à **Jean Lemestre**, fils de **Martin** - de trois cens et demi de terre labourable en deux pièces, savoir 1^e un cens en la couture des Royettes, chargé du droit de terrage, tenant d'un sens à l'héritage **Jacquemart Chocquet**, d'autre sens enclavé es terres et héritages **Anne Lemestre**. 2^e deux cens et demi de terre gisant vers la Place Le Comte, tenant d'une part au manoir **Baudart Delehague**, d'autre part à l'héritage **Paul Flipo** et du tiers lez à l'héritage **Valentine Warocquier**. – à lui vendus par **Jean Lemestre** son parent.

Chirographe original en parchemin.

• 17 9^{bre} 1523 – Adhèritement par **Firmin Desmillescamps**, bailli, présens échevins et Juges - à **Philippe de Tenremonde**, Ecuier, acceptant **Jean Ondoise** son procureur - de deux cens d'héritage séant à Bachy, tenant au chemin allant à Corbri à l'héritage **d'ameri Duvivier**, et à l'héritage dudit Seigneur. – à lui vendus par **haquinot Decallonne, Le noeche** et **Gillotte De Calonne**, sœurs audit **haquinot**, enfans de **Martin De Calonne**.

Chirographe original en parchemin.

• 1^{er} X^{bre} 1523 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, bailli, présens échevins et Juges de Bachy - à **Emery Duvivier** - de deux cens d'héritage, chargés de terrage, gisant en la couture vers le Bois de Bachy, tenant à l'héritage dudit Seigneur, et à l'héritage **Jean Macheclier**, et du tiers sens à l'héritage des hoirs **Bertoul Braconnier**. – à lui vendus par **Willame Douvignies** et **Jacqueline De Madre**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

Liasse

• 16 janvier 1524 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Louis Plahier**, demeurant à Baisieux - d'un lieu manoir, contenant trois quartrons de terre ou environ, chargés de 60 sols Flandres de rente au rachat de 60 livres de Flandres et d'un chapon valable quatre sols de rente foncière et seigneuriale ainsi qu'il est repris et contenu

du Brief dudit Seigneur séant audit Baissy à front de Ruë tenant à la place et au cimetière de St Eloy, patron de l'église de Bachy, et par derrière au manoir et héritage des hoirs **Jean Delehague**. – à lui vendus par **Jean Barbier** et **Marie Blary**.

Chirographe original en parchemin.

• 25 février 1525 – Adhéritement par ledit **Desmillescamps**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jacquemart Choquet**, demeurant audit lieu - 1^e de la troisième partie de huit cens de labour qui fait environ 2 C 57 V gisant au Chêne nommé le Chesne à Souris, tenant à la terre des hoirs **Bertoul Braconnier**, **Pierre Mallet** et à l'héritage des Pauvres de Bachy - 2^e à la troisième partie d'un quartier de jardin tenant à la portion et part dudit **Jacquemart Choquet**, acheteur, d'autre lez au jardin **Jean Le Clercq**, aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la Place Le Comte - 3^e la troisième partie de sept cens de terre labourable gisant derrière et tenant audit jardin, aboutissant aux Bas-Champs du Seigneur et d'autre bout au jardin dudit **Jean Le Clercq** – la première partie à lui vendus par **Guilbert le Soeultre** et **Julienne Carpentier**, sa femme, demeurant paroisse de Cysoing et les deux autres par **Allard Le Cocq** et **Jeanne Charpentier**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 20 mars 1525 – Adhéritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à Sire **Estienne Fresnoye**, prêtre curé de Bachy de vingt trois cens de terre ou environ, en 3 pièces - 1^e quatorze cens, tenant à la terre du Chapitre de Tournai et à la terre de hoirs **Jean Courtin**, par derrière à un manoir appartenant à **Emery Duvivier**, aboutant à la piedvoïe qui mène de Baissy au hamel d'hostel : - 2^e cinq cens gisant en la couture lez le Bois de Bachy, tenant à la terre du Seigneur et à la terre **Emery Duvivier**, du tiers sens à **Jean Mallet** de Bourghelle - 3^e quatre cens en ladite couture tenant à la terre M^e **Jacques Kids** et à la terre Demoï^{lle} **Michielle de Tenremonde** et à la terre d'**Allardin Roland** – à lui vendus par Messire **Antoine de Tenremonde**, Chevalier et **Allardin Roland**, tuteur et curateur, établi par lettres de l'Empereur des 22 9^{bre} 1524 et 16 mars 1525 à la personne d'**hacquinot Roland**, fils mineur de feu **Louis** et d'**honestaigne de Cuinghien**.

Chirographe original en parchemin.

• 7 avril 1525 – Adhéritement par **Firmin Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jean Billecocq**, demeurant à Bachy, de trois quartiers de pré ou environ, tenus à main ferme du Seigneur de Bachy, tenant à l'héritage des hoirs **Jean Dauchy** et à l'héritage dudit **Billecocq**, acheteur, du tiers sens à un manoir appartenant à **Collard Du Bos**, aboutissant au chemin qui mène de Bachy à Mouchin – à lui vendus par Messire **Antoine de Tenremonde**, Chevalier et **Allardin Roland**, tuteur et curateur, établi par lettres de l'Empereur des 22 9^{bre} 1524 et 16 mars 1525 à la personne d'**hacquinot Roland**, fils mineur de feu **Louis** et d'**honestaigne de Cuinghien**.

Chirographe original en parchemin.

• 6 8^{bre} 1525 – Rapport et hostigement d'héritage pardevant ledit **Desmillescamps**, bailli, présens échevins de Bachy - par **Guilbert Carette** et **Gilles Cousturier**, sa femme - de demi bonnier de terre à usage de manoir, tenant d'une part à l'héritage de **Pierre de Corbus** et au pré du Seigneur de Bachy, aboutant pardevant au chemin qui mène de la Basse-Ruë à Sartines - au profit d'**honestaigne de Cuinghien** dite **Dehem**, veuve de **Louis Roland**, assistée

d'**hacquinot** et **Allardin Roland**, demeurant audit Bachy - pour sureté d'une rente de 50 sols monnoie de Flandres au capital de 40 livres monnoie susdite, échéant le 6 8^{bre} chaque année.

Chirographe original en parchemin.

- 8 avril 1526 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, bailli, présens échevins de Bachy - à demoiselle **Michelle de Tenremonde**, fille de **Messire Antoine**, Chevalier - d'un lieu manoir et héritage, tenant d'un côté au lieu et manoir appelé la Maison S^t Eloy, d'autre lez à l'héritage d'**Emery Duvivier**, par derrière à la terre du seigneur et aboutissant à la place de Bachy, chargé de 12 livres de rente héritière au profit du Seigneur de Bachy – à elle vendu par **Antoine Asquenin** et **Jeanne Du Moulin**, sa femme, **Willemet** et **Lion Asquenin**, leurs enfants.

Chirographe original en parchemin.

- 12 août 1526 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jean Duvivier**, fils d'**Emery** - de trois cens de terre à labour, gisant en la couture du Cloquart, tenant à la terre **Jacques Kinds**, à la terre du Seigneur, du tiers sens à la terre des hoirs **Jean Moutque** et du quart sens à la terre des hoirs **Bertoul Braconnier**. – à lui vendus par **Jean Desmillescamps le jeune** et **Gilles De Calonne**, sa femme, demeurant à hostel, paroisse de Bachy.

Chirographe original en parchemin.

- 12 8^{bre} 1526 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, Bailly, présens échevins de Bachy - à Dem^{elle} **Michelle de Tenremonde** - de six cens de terre à labour tenant à la terre du Seigneur, du second lez au lieu et manoir **Collard Billecocq**, à cause de sa femme, et d'**Annette Demadre** qui jadis furent tout un membre, du tiers sens aboutissant au coin du jardin aux hoirs **Willame Mallet**. – à elle vendus par messire **Antoine de Tenremonde**, Chevalier, et **Allardin Roland**, tuteur et curateur, établi par lettres de l'Empereur des 22 9^{bre} 1524 et 16 mars 1525 à la personne d'**hacquinot Roland**, fils mineur de feu **Louis** et d'**honestage de Cuinghien**.

Chirographe original en parchemin.

- 26 8^{bre} 1526 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, présens échevins de Bachy - à **Emery Duvivier** - de six cens de terre labourable en trois pièces, savoir 1^e Deux cens tenant à la terre du seigneur et de deux sens aux hoirs hovine ; 2^e Deux cens tenant à la terre M^e **Jacques Kyds**, et tenant à la terre des hoirs **Jean de Thouroult** et des hoirs **Bertoul Braconnier** ; 3^e Deux cens tenant de trois cens à la terre du Seigneur – à lui vendus par Messire **Antoine de Tenremonde**, Chevalier, **Allardin Roland**, tuteur et curateur, établi par lettres de l'Empereur des 22 9^{bre} 1524 et 16 mars 1525 à la personne d'**Hacquinot Roland**, fils mineur de feu **Louis** et d'**honestage de Cuinghien**.

Chirographe original en parchemin.

- 13 X^{bre} 1526 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Antoine Guignoyt** et **Luce Mallet**, sa femme, demeurant audit lieu - d'un lieu manoir contenant six cens de terre ou environ selon les Briefs du Seigneur, tenant d'une part au manoir des hoirs **Firmin Mallet**, d'autre part au manoir **Willame Douvegnies**, à cause de sa femme et pardevant tenant à la place navelle. – à lui vendu par **Jean Mallet** et **Quintine Petit**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 7 janvier 1527 – Adhérêtement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, présens échevins de Bachy - à **Emery Duvivier** - de deux cens de terre chargé de terrage, tenant d'une part à l'héritage de l'acheteur, d'autre à la terre **Philippe Mascheclier**, du tiers sens à l'héritage **Pasquier Mynet**, du quart sens à la terre des hoirs **Grard de Madre**. – à lui vendus par **Michel Warocquier** et **Valentine Warocquier**, sa fille.

Chirographe original en parchemin.

• 18 février 1527 – Adhérêtement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, présens échevins de Bachy - à **Gilles Couturier**, demeurant audit lieu - de douze cens de terre à labour, chargés de terrage, tenant à l'héritage de l'acheteur, d'autre sens à la terre des hoirs **Jean Duforest**, aboutant au chemin qui mène dudit Baissy à Sartines, paroisse de Rume. – à lui vendus par **Michel Warocquier** et **Valentine Warocquier**, sa fille, demeurant à Genech.

Chirographe original en parchemin.

• Dernier avril 1527 – Adhérêtement par ledit **Desmillescamps**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Collard Billecocq**, demeurant audit lieu – d'un cens de terre labourable, tenant à la terre de l'acheteur, du second lez à la terre **Jacquemart Choquet**, du tiers sens à l'héritage **hoste Beghin** – à lui vendu par **Jean Le Mestre**, demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin.

• 15 juillet 1527 – Adhérêtement par ledit **Desmillescamps**, bailli, présens échevins de Bachy - à Dem^{elle} **Michelle de Tenremonde**, fille de **Messire Antoine**, Chevalier – de trois cens de prêt ou environ, gisant es harchelaines, tenant d'une part à l'héritage de **Mathieu Briffault**, et à la terre d'**Emery Duvivier**, aboutissant au chemin qui mène de Bachy au moulin – à elle vendus par **Pierre Moucque**, fils de feu **Colard**.

Chirographe original en parchemin.

• 27 7^{bre} 1527 – Adhérêtement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, présens échevins de Bachy - à **Michiel Du Bos**, de quinze cens d'héritage, en deux pièces, savoir – 1^e dix cens tenant au chemin de la place Le Comte, d'autre part du long de la piedsente qui mène de Bachy à Hostel ; d'autre part au manoir **Baudart Delehague** : - 2^e cinq cens de terre labourable qui le temps passé étoit un manoir, tenant à ladite place Le Comte et au chemin qui mène de Bachy à Hostel, d'autre part, à l'héritage d'**Emery Duvivier** et auxdits dix cens d'héritage ci-dessus-dits, fossé entre deux. – à lui vendus par **Valentine Warocquier**, assistée de **Michel**, son père.

Chirographe original en parchemin.

• 13 8^{bre} 1527 – Adhérêtement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, présens échevins de Bachy - à Dem^{elle} **Michelle de Tenremonde**, - de demi bonnier de terre pris en deux pièces ; item deux cens pris en quatorze cens appartenant aux hoirs **Jean de Baisieux** tenant à la terre de **Messire Etienne Fresnoye**, prêtre, par achat d' **Acquinot Roland**, et à la terre **Philippe Macheclier**, du tiers sens à la terre **Jean Debougries** à cause de **Catherine De Baisieux**, sa femme ; autres six cens tenant aux trente cens et aux neuf quartiers du Seigneur, d'autre sens à la terre **Jacques De Madre**. – à elle vendus par **Collard De Callonne** et **Philippe De Baisieux**, sa femme, demeurant à Bourghelles.

Chirographe original en parchemin

• 16 X^{bre} 1527 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, prèsens èchevins de Bachy - à **Jacques Billecocq**, - de treize cens d'hèritage tant manoir que labour en 3 pièces, savoir 1^e un lieu manoir gisant en la Basse-ruë, contenant cinq cens ou environ tenant à l'hèritage **M. Du païage**, à cause de sa femme, d'autre part au lieu manoir de l'acheteur, aboutant au chemin menant de Bachy au hamel de Sartines et à autre chemin tendant à Bachy au hamel d'hostel. 2^e Six cens et demi à labour tenant à la terre de **Philippe Macheclier**, d'autre sens à la terre du Seigneur de Bachy et à l'hèritage d'**Antoine De Leplancque**, à cause de **Jeanne Brichaut**, sa femme. 3^e un cent et demi pris en cinq cens en laquelle pièce **Janette Tiellart**, fille maisnée de **Josse et Jeanne heniel** a choisi et retenu sa part portant trois cens et demi, - tenant ledit cent et demi auxdits 3 cent et ½ qui est une même pièce, et à la terre de **Jean Le Clercq**, du tiers sens au chemin qui va de Bachy audit hamel de Sartines. – à lui vendus par **Josse Tiellart** et **Jenne henniel**, sa femme, associée de **péronne** et **Lucquette Tiellart**, leurs enfans.

Chirographe original en parchemin

• 24 février 1528 –jour de S^t Mathias - Adhèritement par ledit **Firmin Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à Sire **Etienne Fresnoye**, prêtre, curé dudit lieu - de neuf cens de manoir tenus à main ferme, tenant à trois cens de terre, fief, partie de ce marché, d'autre part à l'hèritage des hoirs **Jean Courtin**, du tiers sens à l'hèritage **Jean de Wanehain**, aboutant par devant au chemin nommé La place Le Comte. – à lui vendus par **Valentine Warocquier**, fille de **Michel**, demeurant à Genech.

Chirographe original en parchemin

• 7 mars 1528 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - sur échange fait entre **Willame Douvegnies**, d'une part et **Jean Desmillescamps** le jeune et **Gilles De Calonne**, sa femme, d'autre part, par lequel **Willame Douvegnies** demeurant à hostel, paroisse de Bachy, donne six cens de terre gisant en la couture du Bois de Bachy, tenant à la terre des pauvres dudit lieu, et à la terre des hoirs **Jean moucque**, du tiers sens aux hoirs **hovines** – et ledit **Jean Desmillescamps** le jeune et **Gilles De Calonne**, sa femme, demeurans audit hostel, lui donnent en contre échange sept cens d'hèritage gisant audit hostel tenant à la terre du **Seigneur de Roisin**, à la terre **Michel Baudart** à cause de sa femme, du tiers sens à la terre **Jacques Dubary**, tenus du **Seigneur de Roisin** à terrage (à cause de son fief de Grand- Desprez).

Chirographe original en parchemin

• 20 avril 1528 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **Jean Desmillescamps** l'aisné demeurant à Bachy - de demi bonnier de terres labourables, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, nommée les Bas Prés, et à la terre de **Firmin Desmillescamps**, aboutant au chemin qui mène de Bachy au moulin. – à lui vendu par **Jean Desmillescamps** le jeune.

Chirographe original en parchemin

• 19 9^{bre} 1528 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - sur sentence qui adjuge le retrait fait par **Jacques De Madre** sur **Jacquemart Choquet** - de deux cens de terre ou environ, main ferme, tenant à la terre des hoirs **Grard De Madre**, à la terre des hoirs de **Laurent De Madre** et du tiers sens à la terre du Seigneur. – vendus audit **Choquet** par **Colard Billecocq**, et **Jeanne De Madre**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 10 X^{bre} 1528 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jenne Brichot**. Command déclarée de Sire **Etienne Fresnoye**, prêtre, curé dudit lieu, son oncle - d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage, tenant à l'héritage **Catherine Courtin** et à la terre **Jenne Brichot** et aboutant par devant au chemin nommé La Place Le Comte. – à lui vendu par **Jean de Wanehain** et **Marguerite Moucque**, sa femme, demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin

• 9 janvier 1529 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Willame Douvignies** - de dix cens d'héritage ou environ aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte au houssiel, d'autre au manoir **Baudouin Delehague**, et à la piedsente qui mène de Bachy à Hostel. – à lui arrentés par **Michel Du Bos**, moiennant 100 sols par an, au rachat de 100 livres, monnaie de Flandres.

Chirographe original en parchemin

Au dos appert que le 7 janvier 1543, **Nicolas heddebault**, dit **Colinet**, a reçu de **Michel** et **Jacques Douvegnies**, frères, tuteurs de **Thonette** et **Adrienne Douvegnies**, enfants de **Willame**, 25 florins carolus pour le rachat de la moitié de la rente.

• 7 février 1529 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Arnoult Lemestre** - d'un lieu manoir contenant cinq cens ou environ, aboutant à la place Le Comte, d'autre sens à la terre **Emery Duvivier**, d'autre part à la terre **Willame Douvignies**. – à lui arrenté par **Michel Du Bois**, moiennant 60 sols de rente héritière, au rachat de 60 livres monnaie de Flandres.

Chirographe original en parchemin

Au dos appert que le 21 févier 1535, par devant **Gilles Demadre**, Lieutenant de **Roland Desreveaulx**, bailli, présens échevins de Bachy, **Jean Du Bois**, fils et héritier de **Michel** a transporté la moitié de ladite rente à **Jean Lemestre**.

Item appert que le 7 mai 1536, par devant que dit est **Jean Du Bois** du consentement de **Grard Du Bois**, son frère, a cédé 25 livres parisis à **Jean Bateau**, tuteur des enfans de **Collard Lorthioir** et **Jeanne Du Bois**, desquelles 25 livres ledit **Du Bois** était redevable audits enfans en vertu de don de **Michel Du Bois**, leur père grand.

• 8 mars 1529 – Acte de Ravestissement pardevant ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - par **Jean De Troye**, hoste de la hobette, à Bachy et **Catherine Dupriet**, sa femme – de tous biens quelconques qui seront et pourront être délaissés au jour du trépas du premier mourant, selon la coutume de la salle de Lille et non autrement.

Chirographe original en parchemin

Liasse

• 19 mars 1529 – Adhèritement par ledit **Firmin Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Alexandre Macheclier**, fils de **Philippe** – de trois cens de terre pris en six cens ou environ de manoir, tenant à l'héritage **Jean Le Clercq**, du second lez à l'héritage **Quentin Cazier**, fils de **Vincent**, du tiers sens à l'héritage des hoirs **Jean Deregnaulcourt**, aboutissant au chemin qui mène de la Basse-Ruë à Sartine, paroisse de Rume, à lui vendus par **Quentin Deleborgue**, Scieur d'Aix.

Chirographe original en parchemin

• 22 mars 1529 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jean De Fives**, brasseur à Baisieux - de cinq cens de terre labourable, tenant d'un sens à la terre des hoirs **Jacques Desmillescamps**. – à lui vendus par **Simon Braconnier** et **Jeanne Dassonneville**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 24 mai 1529 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à Dem^{elle} **Michelle de Tenremonde** - de cinq cens de terre à labour, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur, d'autre lez à l'héritage **Willems Douvegnies**, à cause de sa femme. – à elle vendus par **Jean Desprez** et **Gilles Navateur**, sa femme, et **Marie Navateur**, sœur de ladite **Gilles**.

Chirographe original en parchemin

• 13 7^{bre} 1529 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Gillette Le Pierse**, femme de **Noël Bouquières**, demeurant au faubourg de Tournai, fille des deuxièmes nocés de la donatrice ci-après nommée - sur donation (à cause de mariage) - de six cens d'héritage acquis par la donatrice et son mari, d' **Eloiquins Despatures**, tenant à l'héritage **Quintin Du Casier**, fils de **Vincent**, d'autre côté à la terre des hoirs **Jean De Forest**, par derrière, à la terre de **Jean Le Clercq**, aboutant au chemin qui mène de Bachy au hamel de Sartines. – Ladite donation faite par **Marguerite Dassonneville**, femme de **Quintin Dele Bergue**, par avant veuve de **Germain Le pierse** et encore avant veuve.

Chirographe original en parchemin

• 16 9^{bre} 1529 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins - à **Gilles Cousturier** - d'un quartier de terre tenant d'un coin à l'héritage du Seigneur de Bachy, à la terre des hoirs **Jean Moucque**, du tiers sens à la terre des hoirs **Willame Mallet**, et du quart sens à un quartier de terre appartenant à **Jacques Du Bary** – à lui vendu par **Jean Macheclier** et sa femme, demeurans à Maulde su l'Escaut.

Chirographe original en parchemin

• 16 9^{bre} 1529 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Philippe Macheclier**, demeurant à Bachy - de deux cens de terre tenant à l'héritage des hoirs **Jean De Regnaulcourt**, d'autre sens à la terre des hoirs **Grard Demadre**, aboutissant au chemin qui mène de Bachy à Sartines. – à lui vendus par **Jean Macheclier** et **Péronne Devienne**, sa femme, demeurant à Maulde su l'Escaut.

Chirographe original en parchemin

• 16 9^{bre} 1529 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins - à **Gilles Cousturier** - d'un quartier de terre tenant d'un coin à l'héritage du Seigneur de Bachy, à la terre des hoirs Jean **Moucque**, du tiers sens à la terre des hoirs **Willame Mallet**, et du quart sens à un quartier de terre appartenant à **Jacques Du Bary** – à lui vendu par **Jean Macheclier** et sa femme, demeurans à Maulde su l'Escaut.

Chirographe original en parchemin

• 12 X^{bre} 1529 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jacques Billecocq**, demeurant à Bachy - de parts et droits dans un lieu manoir contenant trois cens, tenant à la terre de **Jacques Billecocq** qui fut à **Josse Tiellart** et à la terre de **Pierre Moucque**, aboutissant au chemin de Bachy au moulin. – à lui vendu par **Colard Billecocq**, son fils, et auparavant acquis par ledit **Jacques** et **Médon Guizepert**, sa femme, - de **Michel Warocquier** et **Alliotte Duvivier**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 1530 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **hubert De Wanehain**, fils de **Jean** - d'un lieu manoir et jardin nommé le Gardin Moucque, contenant trois cens environ, tenant au lieu et manoir de la cure dudit Bachy, d'une part, parderrière à l'héritage de mondit Seigneur de Bachy, aboutissant au chemin qui mène de la place de Bachy au Parcq. – à lui arrenté par **Cécile De Wanehain**, veuve de **Jean Moucque**, accompagnée de **Jean Du Bois** dit **Moucque**, demeurant à Lille, moiennant 50 sols de rente héritière au rachat de 50 livres monnoie de Flandres.

Chirographe original en parchemin

• 16 février 1530 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Pierre Mallet**, demeurant à Bourghelles - de sept cens de terre à labour, tenant à la terre de **Mr Jacques Kyds** et à la terre des hoirs **hovine**, du tiers sens à l'héritage **Allard Roland**, du quart sens à la piedvoïe qui mène de Bachy au Liepret. – à lui vendus par **Collard De Calonne** et **Philippe De Baisieux**, sa femme, demeurants audit Bourghelles.

Chirographe original en parchemin

• 8 mars 1530 – Adhèritement par ledit **Philippe Macheclier**, pour ce jour bailli de Bachy, présens échevins dudit lieu - à **Jean De Forest**, demeurant au hamel de Sartines, paroisse de Rume - d'un quartier de terre à labour, tenant à l'héritage **Jacques Choquet** d'un sens, d'autre lez à la terre **d'Antoine Dela houltre**, à cause de **Jeanne Desforest**, sa femme, du tiers sens à l'héritage des hoirs **Jean De Baisieux**, aboutissant à l'héritage du Seigneur de Bachy, nommé les hawis. – à lui vendu par **Firmin Desmillescamps**, demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin

• 14 juillet 1530 – Adhèritement par ledit **Firmin Desmillescamps**, Lieutenant de **Grand Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Philippe Macheclier**, demeurant à Bachy - de la moitié de six cens de manoir ou environ (qui ci-devant furent à **Quintin Deleberghe** et **Margueritte Dassonneville**, sa femme), tenant à la terre de **Alexandre Macheclier** qui est l'autre moitié dudit manoir, à la terre de **Quintin Casier**, fils de **Vincent**, du bout parderrière à la terre de

Jean Le Clercq et aux hoirs **Jean De Regnaulcourt**, aboutant au chemin qui conduit de la Basse-Ruê au hamel de Sartines. – à lui vendus par **Noël Touxart** et **Gilles Le Perse**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 28 9^{bre} 1530 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **messire Jacques de Tenremonde**, chevalier - de six cens de terre labourable, tenant à la terre d'**Agnès De Wanehain**, veuve de **Jean Taniel**, d'une part ; d'autre à la terre de **Jean Desmillescamps**, à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage des hoirs **Jean De Regnaulcourt**, aboutant au chemin qui mène du hamel d'hostel à Escleppes. – à lui vendus par **Quintin De Wavrin** et **Chrétienne Tonniel**, sa femme - desquels six cens, 2 cens sont échus à ladite **Chrétienne** par le décès de **Jean Taniel**, son père, et les 4 C ont été par elle retraits comme parente de **Jeanne Taniel**, femme de **Pierre Dutilleul**, qui les avait vendus.

Chirographe original en parchemin

• 9 janvier 1531 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jean Duforest**, demeurant au hamel de Sartines - de treize cens de terre là labour en plusieurs pièces divisées ; 1^e Cinq cens ou environ tenant au pré de **Louis De herchuez**, et à la terre de **Roland Dumoulin**, du tiers sens à l'héritage de Mrs du Chapitre de Tournai : 2^e un quartier gisant à la motte, tenant de deux côtés à la terre de **Gilles Cousturier** et à l'héritage des hoirs **Pierre Hovine**, et du quart sens à l'héritage **Collard Ondoise**, à cause de **Christopheline Beghin**, sa femme. 3^e un autre quartier tenant aux aulnois de Baudimont appartenant au Seigneur, à l'héritage **Simonette Mallet**, fille de **Jean** et **Jacquette Duforest**, d'autre sens à l'héritage **Antoine de la houltre**, à cause de **Jenne Duforest**, sa femme. – à lui vendus par **Allard Boucgniau**, **Barbier**, et **Elisabeth Du Forest**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 7 février 1531 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - **Pierre Moucque**, meunier de Bachy - de sept cens un quartron de terre tenant à la terre des hoirs **Jean De Regnaulcourt** dit **acgno**, et à la terre de **Jean Desmillescamps le Jeune**, à cause de sa femme (**Gilles De Calonne**), aboutant au chemin qui mène du hamel d'hostel à Escleppes, paroisse de Rume, chargés à l'avenant de trois poules le bonnier. – à lui vendus par **messire Jacques de Tenremonde**, Chevalier, fils de **messire Antoine**.

Chirographe original en parchemin

• 17 février 1531 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à Mr **Pierre Deleporte**, prêtre, pour et au nom de **Messire Guy Du Paiaige**, Chevalier, Seigneur du Paiaige, et Dame **Michelle de Tenremonde**, son épouse, demeurant à Douai - de deux bonniers de terre, tenant au lieu et manoir de **Philippe Macheclier**, et de deux sens aux héritages **Jacques Billecocq**, aboutissant au long du chemin menant de Bachy au hamel de Sartines. – à lui vendus par **Pierre Moucque**, meunier, fils de **Colard Moucque**, demeurant au hamel d'hostel - lesquelles terres ont été retrait par **Jean de Wanehain** et **Marguerite Moucque**, sa femme qui les ont de suite revendues audit seigneur **Du Paiaige**.

Chirographe original en parchemin

• 22 mars 1531 – Adhèritement par **Messire Antoine de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Mèrignies, Labroye, Bachy etc, prèsens èchevins de Bachy - à **Jean Gisselez** ... de six cens et d'un quartron de terre, pris en un lieu manoir qui jadis fit à **Jean Naveteur**, tenant du long de l'hèritage de **Jean Despretz**, à cause de **Gilles Naveteur**, sa femme, d'autre sens au manoir et hèritage des hoirs Jean De le Bourre, par derrièrre au pré d'**Allard Roland**, par devant au chemin nommé Le plat de gaigne menant de l'èglise de Bachy au hamel d'hostel, à lui vendus par **Jean Desprètz** dit **Moriau**, et **Gilles Naveteur**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 26 avril 1531 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **Gilles Couturier**, demeurant à Bachy - de demi bonnier de labour, tenant à la terre des hoirs **hovine**, d'autre sens à l'hèritage du Seigneur nommé les prés de Baudimont, et à cinq cens d'hèritage audit acheteur. – à lui vendu par **Colard De Calonne** et **Philippe De Baisieux**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 2 mai 1531 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **Gérard De Regnaucourt**, mari et bail d'**Agnès Bresoul** ; des parts et droits en un lieu manoir contenant vingt deux cens d'hèritage èchus au vendeur par le trèpas de ses père et mère, ledit hèritage tenu en arrentement des Communs Pauvres de bachy, à la charge de 60 sols Flandres chacun au pardessus les rentes foncières, tenant à l'hèritage et part de **Simon** ... à cause de sa femme, du lez en bas aux parts des hoirs **Michel Du Bois**, par devant au chemin qui mène de Bachy à Sartines. – à lui vendu par **Mahieu Bresoul**, fils de **Collard**.

Chirographe original en parchemin

• 17 7^{bre} 1531 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **Louis De herchuez**, demeurant à Valenciennes - de parts et droits en un prêt gisant en la prairie de Bachy, auprès du Rond aulnois, contenant ledit pré demi bonnier ou environ, tenant à **Jean de Forest**, du second à l'hèritage de M^{rs} du Chapitre de Tournai, du tiers sens à l'hèritage de **Roland Du moulin**, d'autre lez aux terres **Jacques Douvegnies**, et à l'hèritage **Pasquier Minet**, du tiers sens à l'hèritage **Vincent Cazier**, aboutant au chemin qui mène de Baissy à Sartines. – à lui vendus par **Michel Ondoize** et **Jeanne De herchuez**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 24 janvier 1532 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **Messire Guy du Paiaige**, Chevalier, Seigneur du Paiaige, et **Dame Michelle de Tenremonde**, acceptant M^e **Pierre de le Porte**, prêtre, leur fondé de pouvoir - de demi bonnier de terre séant derrièrre le lieu et manoir de **Catherine Piedanas**, veuve de feu **Jean Courtin**, tenant audit lieu d'un bout, d'autre bout aux Bas-Champs du Seigneur. – à lui vendu par **Marguerite Moucque**, veuve de **Jean de Wanehain**.

Chirographe original en parchemin

• 6 mars 1532 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **titus Des Carpentries**, Clerc de Bachy, d'un lieu manoir qui fut jadis la Basse-Cour du manoir de Baudimont, tenant d'un long au cimetièrre de l'èglise de Bachy, de l'autre côté au fossé et motte dudit lieu de Baudimont et du bout au chemin qui

tend de l'église de Bachy à Esplechin, et d'autre bout au chemin et place de devant l'église. – à lui vendu par **Baudart** et **Jean Delehague**, frères, **Gervais Maret** et **Jeanne Delahague**, sa femme, **Laurent Du Bois** et **Alix Delahague**, sa femme, à condition que l'acheteur ne pourra toucher à nul eaux ni fossés, sinon au fossé sur et vers le chemin derrière ladite église.

Chirographe original en parchemin

• 19 avril 1532 – Adhèritement par **Messire Antoine de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Mérignies, La Broie, Bachy etc, présens échevins de Bachy - à **Firmin Desmillescamps** et **Laurence Philippot**, sa femme - de demi bonnier de terre à labour environ, tenant à la terre **Guillaume De Clermes**, à la terre des hoirs **Jean Courtin** et des hoirs **Jean Desmons** - à lui vendu par **Jacqueline De Madre**, veuve de **Willame Douvegnies**.

Chirographe original en parchemin

• 22 juillet 1532 – Adhèritement par **Firmin Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jacques Douvignies**, demeurant à hostel, paroisse de Bachy - de six cens de terre à labour, chargés à l'avenant de 3 poulles du bonnier de rente dû à **Guillaume de Clernies** chacun an, tenant à la terre de **Pierre Moucque**, du second lez à l'héritage dudit **Guillaume de Clermès**, aboutant au chemin menant d'hostel à Esclappes, paroisse de Rume - à lui vendus par **Pierre Caudrelier** et **Agnès de Wanehain**, sa femme demeurant à Cobri-au-Bois.

Chirographe original en parchemin

• Jour de la Trinité 1533 – Adhèritement par ledit **Desmillescamps**, Lieutenant dudit **Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Alexandre Macheclier**, demeurant à Bachy - de quatorze cens et demi de terre tant en manoir que labour, divisés en plusieurs pièces. – 1^e un lieu manoir contenant huit cens ou environ, tenant à l'héritage de **Philippe M....** et d'un bout aux héritages de **Jean Le Clercq** et hoirs **Arnoult Dassonneville**, aboutant au chemin menant de Bachy à Sartines : - 2^e un quartier de terre à labour vers les prés de Bachy, tenant à la terre de **Louis de herchuez** et à la terre **Pasquier Minet** qui fut jadis **Quintin De le Bergue**, du tiers sens à l'héritage de **Grard De Regnaulcourt**, à cause de sa femme - 3^e cinq quartrons de labour, tenant à la terre des hoirs **Jacques Buricquet**, à la terre du Seigneur, nommée les Bas-Champs, et à la terre des hoirs **Ernoult Dassonneville**, et d'autre lez à **Philippe Macheclier**. – à lui vendus par **Quintin Casier**, fils de **Vincent**, et **Catherine**, sa femme, demeurants à Tournai.

Chirographe original en parchemin

Liasse

• 23 juin 1533 – Adhèritement par **Firmin Desmillescamps**, Lieutenant de **Grard Ridde**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Messire Guy du Paiaige**, Chevalier, Seigneur **du Paiaige** et Dame **Michelle de Tenremonde** son épouse, demeurants à Douai, acceptant **Mr Pierre de le Porte**, prêtre, leur fondé de pouvoir - des héritages appartenant aux vendeurs ci-après, amassé de maisons gisant aux harchelaines, tenant à l'héritage fief dudit Seigneur **du Paiaige** qui fut à **Mathieu Brisault**, d'autre lez à l'héritage des hoirs **Jean Naveteur**, fossé entre deux, aboutissant au chemin nommé le plat de gaige, tendant de Bachy au hameau d'hostel. – à eux vendus par **Mathieu Brisault**, meunier et **Jeanne Moucque**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

- 25 février 1534 – Adhèritement par **Gilles De Madre**, Lieutenant de **Roland Desreveaulx**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Pierre Jacquart**, brassier marchand demeurant en la ville de Lille - de trois bonniers dix cens de terre ou environ en plusieurs pièces, en ce compris 1^e un lieu manoir contenant treize cens ou environ tenant au manoir des hoirs **Pierre Mallet**, d'autre au manoir **Jacques Carette**, à cause de **Jacquette Mascheclier**, sa femme, aboutant au chemin tendant de l'église de Bachy à la place Le Comte. – 2^e deux cens et demi de terre derrière ledit lieu manoir et tenant à icelui et à la terre du seigneur de deux sens - 3^e deux cens et demi de terre tenant au jardin dudit Seigneur et à la terre des hoirs **Jacques Kyds** - 4^e deux cens de terre ou environ tenant à la ruelle qui tend de Bachy au Grand Sars - 5^e trois cens de terre gisant en la couture du Clocquart, tenant à la terre de **Jean Duvivier**, du second sens à la terre du Seigneur et du tiers sens à **Jean Hovine** - 6^e trois quartiers de terre ou environ gisant en la Couturelle, à l'entrée de la ruelle qui tend de Bachy à Sartines, tenant à la terre **Jacques Chocquet** et à la terre **Gilles Braconnier** aboutissant au jardin et cense dudit Seigneur. – 7^e demi bonnier de terre ou environ gisant au Carniel, tenant au Grand Champ dudit Seigneur et à deux cens aux Communs Pauvres de Bachy et à la terre des hoirs **Clément Courtecuisse**, à cause de sa femme - 8^e trois cens de terre gisant en la Couturelle dessus le Liepret, tenant à la terre des hoirs **M^r Jacques Kyds** et à la terre des Pauvres de Bachy, du tiers sens tenant à la terre d'**Allard Roland** - 9^e un quartier de terre gisant en icelle couture, tenant à la terre **Gilles Cousturier** et à la terre de **Pierre Mallet** - 10^e cinq cens de terre gisant aux Rouettes, tenant de deux sens aux Bas-Champs du Seigneur, aux hoirs **hovine**, du quart sens de **Jacques Chocquet** - trois cens de terre gisant en ladite couturelle tenant à la terre des hoirs **Willame Douvignies**, à la terre des veuves et hoirs **Grand Demadre** et du tiers sens à la terre dudit Seigneur - à lui vendus par **Dem^{elle} Cécile De Wanehain**, veuve de feu **Jean Moucque** et **Jean Du Bois**, dit **Moucque**, hoirs prochain apparent d'icelle Cécile demeurant à Lille.

Chirographe original en parchemin

- 11 mai 1534 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Titus Des Carpentries**, Clercq de Bachy - de la moitié de dix cens de terre contre les ... et hoirs **Laurent Demadre**, chargés de terrage vers le Seigneur, tenant aux cinq cens desdites veuve et hoirs, d'autre côté à l'héritage **Gilles Cousturier**, et du haut en bas aux Bas-Champs du Seigneur - à lui vendus par **Collard Billecocq** et **Jeanne De Madre**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

- 18 X^{bre} 1534 – Record à loi pardevant ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - en faveur de **Luce de troye**, veuve de feu **Gilles Dassonneville**, portant que le 4^{ème} jour de mars 1533, pardevant **Firmin Desmillescamps**, lors Lieutenant et présens échevins y dénommés **Ernoul Dassonnevilles**, **Simon Braconnier** et **Jeanne Dassonneville**, sa femme, avoient donnés à ladite **Luce de troye** un petit manoir nommé le parcq contenant deux cens d'héritage ou environ, sur lequel étoit assigné son port de mariage portant 30 livres parisis et s'en étoient désaisi et devesti à son profit - le présent titre contenant vente par ladite **Luce de Troye**, veuve de **Gilles Dassonneville**, demeurant à Bachy - à **Sire Etienne Fresnoye**, prêtre, curé dudit Bachy ; dudit lieu manoir, tenant d'un côté à l'héritage dudit **Sire Etienne Fresnoye**, acheteur qu'il tient en arrentement des hoirs **hovine** du bout, par derrière à l'héritage du Seigneur de Bachy, aboutissant au chemin nommé Le Parcq tendant à l'église de Bachy, duquel manoir **Etienne Brichot**, neveu de l'acheteur et command par lui déclaré en a été adhèrité.

Chirographe original en parchemin

• 25 janvier 1535 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **M^e Nicole Des Farvacques** - de un cent et demi de pré gisant en la prairie de Bachy, tenant à l'héritage des hoirs **Jean De Regnaucourt**, du second lez à l'héritage de **Jacques Douvignies**, à cause de sa femme, du tiers sens aux héritages de Mrs du Chapitre de Tournai - à lui vendu le 28^{bre} 1534 et 14 X^{bre} même année par **Jacques Du Bois**, demeurant à Rume, se faisant fort de **Jeanne Mynet**, sa femme, accompagné de **Jaspart Godrain** et d'**Antoinette Du Bois**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 29 janvier 1535 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant de **Roland Desreveaulx**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Etienne Brichot** sur donation en avancement de mariage et d'entrevif - de 1^e lieu manoir contenant six cens ou environ pris en douze cens nommés Le Parcq à Bachy, desquels douze cens, six cens sont tenus du Seigneur de Bourghelles, tenant lesdits six cens (mouvant de Bachy) d'un côté à l'héritage du donateur, d'autre côté auxdits six cens tenus de Bourghelles, du bout en bas aux pastures dudit Bourghelles et du bout en haut à l'héritage **Jean Carette** - quatorze cens de terre à labour tenant à l'héritage de M^{rs} du Chapitre de Tournai, du second sens à la terre des hoirs **Jean Courtin**, par derrière à l'héritage d'**Emery Duvivier**; par achat fait des hoirs **Malatiré**, aboutant à la piedsente tendant de Bachy au hamel d'hostel : - 3^e cinq cens de terre gisant en la couture du Bois de Bachy, tenant à la terre du Seigneur, du second lez à la terre d'**Emery Duvivier**, du tiers lez à la terre des hoirs **Jean Mallet** de Bourghelles : - 4^e quatre cens de terre ou environ gisant en ladite couture tenant à la terre **Genet de la tremouille**, à la terre de **Dame Michelle de Tenremonde** et du tiers sens à la terre d'**Allard Roland**, - à lui faite par **Sire Etienne Fresnoye**, prêtre, curé de Bachy, son oncle.

Chirographe original en parchemin

• 15 février 1535 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Pierre Jacquart**, graissier demeurant à Lille - de dix cens de terre à labour, gisant aux Rouettes, chargés de terrage, tenant aux Bas-Champs du Seigneur, du second lez à l'héritage de **Jacques Chocquet**, du tiers sens à l'héritage des hoirs de **Jacques Buricque**, - à lui vendus par **Jean Le Clercq** cousturier, fils de feu **Antoine**, demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin

• 28 mai 1535 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Jannet Delatremouille**, command déclaré de Dem^{elle} **Marguerite Dela trémouille**, veuve de **M^r Jacques Kyds** - de six bonniers de terre à elle appartenant en conséquence de l'accord et appointment fait entr'elle et Dem^{elle} **Jeanne Kyds**, veuve de **Lievin dele chapelle**, pardevant M. Le bailli de Tournai et tournésis le 17 8^{bre} 1534 en conséquence du déshèritement du mois d'octobre 1534 et consentement donné par **Ernest Dele chapelle**, fondé de procuration de ladite Dem^{elle} **Kyds**, passé devant M^r **Jacques Bachelet**, licencié es loix, lieutenant du bailli de Tournai le 17 8^{bre} de ladite année.

Chirographe original en parchemin

• Pénultième 8^{bre} 1535 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Pierchon, Péronne, Quintine, Chonette, Thomas et Clarette Mallet**, enfans des premières et deuxième noces ; sur donation à eux faite par **Pierre Mallet**, fils de **Jean**, leur père - de 1^e Sept quartiers de terre tenant à la terre des Communs Pauvres

de Bachy, aboutant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes - Un demi bonnier de terre ou environ, tenant à la terre dudit Seigneur et à la terre **Jean de Thourout** et au chemin susdit - 3^e deux cens de terre tenant à la terre de l'église dudit Bachy et à la terre **Jacqueline de Madre**, et audit chemin - item demi bonnier de terre ou environ tenant aux terres du Seigneur, à la terre de l'église de Bachy, le chemin étant au travers - 4^e trois cens ou environ gisant en la couture Du Bois de Bachy vers les placettes, tenant à la terre dudit Seigneur, à la terre de M^{rs} du Chapitre de Tournai et à la terre **Pierre Jacquart**, par achat - 5^e trois cens et demi de terre gisant en ladite couture, tenant à la terre dudit Seigneur et à la terre des hoirs **hovine** - 6^e onze cens de terre ou environ tenant à la terre **Emery Duvivier** et à la terre **Sire Etienne Fresnoye**, curé de Bachy, par achat, et à l'héritage de **Gilles Cousturier** - 7^e un cens et demi de terre, tenant à la terre dudit Seigneur, à la terre de **Jacques Choquet** et à la terre **Jennet De la trimouille** - 8^e neuf cens de terre, tenant à la terre de **Gilles Cousturier**, à la terre **Jennet De la trimouille** et à la terre des veuves et hoirs **Willame Mallet** - 9^e cinq cens de terre fief tenant à la terre dudit **Jannet De la trimouille** et au jardin d'**Antoine Guignois**

Chirographe original en parchemin

- 29 9^{bre} 1535 – Adhérêtement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Michel Douvignies**, laboureur demeurant à hostel, paroisse de Bachy - de demi bonnier de terre ou environ, tenu de Seigneur de Bachy, gisant vers le vivier d'hostel, tenant à icelui vivier et à l'héritage de **Pierre Caudrelier**, à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage des hoirs de **Bernard Lemestre**, aboutissant au chemin tendant du hamel d'hostel au moulin dudit Bachy.

Chirographe original en parchemin

- 9 janvier 1536 – Adhérêtement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Etienne Brichot**, laboureur demeurant à Bachy - de cinq cens de terre labourable pris en une pièce que l'on dit contenir dix cens du côté et lez où la piedvoie mène de Lille à Valenciennes, et d'autre lez aux cinq cens appartenant aux enfans que l'arrentatrice eut de **Willame Douvegnies**, lesquels ont été choisis par **Michel** et **Jacques Douvegnies**, frères et tuteurs auxdits enfans du lez du jardin **Baudart Delehague**, tenant lesdits cinq cens d'un bout au champ et héritage de **Jean Preudhomme**, aboutant à la frette et chemin qui mène de la place Le Comte à la vieille motte de Bachy. – à lui arrentés par **Jacqueline De Madre**, veuve dudit feu **Willame Douvegnies** moyennant 50 sols monnaie de Flandres rachetables en deux fois moiennant 30 livres monnaie susdite.

Chirographe original en parchemin

- 22 février 1536 – Adhérêtement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Antoine Deleplanque**, meunier de Rume - de dix cens de labour, tenant d'une part à l'héritage d'**Etienne Brichot**, d'autre à la terre de **Messire Charles de Somain**, d'autre sens tenant à la piedvoie qui mène de Lille à Valenciennes, fossé entre deux. – à lui vendus par **Jean Le Clercq**, couturier, fils de feu **Antoine**, accompagné de **Péronne Courtin**, sa femme, demeurant à Tournai.

Chirographe original en parchemin

• 24 février 1536 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présents échevins de Bachy - à **Pierre Jacquart**, marchand graissier demeurant à Lille - d'un bonnier et neuf cens ou environ de labour en cinq pièces 1^e dix cens ou environ gisant en la Couturelle, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, d'autre sens à la terre des hoirs **hovine** et à la terre des hoirs **Pierre Mallet** 2^e Sept cens de terre ou environ gisant vers le Bois de Nôtre Dame, tenant à la terre de l'Eglise et à la terre du Seigneur, aboutissant au chemin menant de Lille à Valenciennes 3^e quatre cens gisant aux Rouettes, tenant à la terre **Allard Roland**, d'autre lez à la terre **Firmin Desmillescamps** par achat fait de **Jacqueline De Madre**, du tiers sens à **Jannet De la trimouille** 4^e deux cens ou environ derrière la cure de Bachy, tenant de deux sens à la terre du Seigneur, d'autre sens à la terre de Messieurs du Chapitre de Tournai - 5^e deux cens pris en quatre cens dont le surplus appartient audit acheteur gisant près des aulnois de Baudimont, tenant lesdits quatre cens à la terre de **Jean De Forest**, d'autre sens à l'héritage **Jacques Choquet**, la piedvoye tendant de Bachy à Rume étant en travers – à lui vendus par **Jean Desmons**, sayeteur demeurant à Lille.

Chirographe original en parchemin

• 13 mars 1536 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présents échevins de Bachy - à **Pierre Jacquart**, marchand graissier demeurant à Lille - d'un demi bonnier de pré tenant au pré de M^{rs} du Chapitre de Tournai, d'autre sens à **Pierre De Regnaulcourt**, du tiers sens à l'héritage **Grard De Regnaulcourt**, à cause de sa femme - à lui vendu par **Jacques Motte**, laboureur demeurant à la ferme Des Rosières à Bachy qui l'avait acquis des hoirs **Michel Du Bois**.

Chirographe original en parchemin

• 28 avril 1536 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présents échevins de Bachy - à **Hoste Beghin**, bonetier demeurant à Tournai - de douze cens de terre à labour gisant à la couture du Bois de Bachy, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, de deux sens, au tiers sens à l'héritage de **Gilles Cousturier**. – à lui vendus par **Pasquier Mynet** et **Agnès Dubois**, sa femme, demeurant au hamel de Sartines, paroisse de Rume.

Chirographe original en parchemin

• 8 juillet 1536 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présents échevins de Bachy - à **Titus Des Carpentries**, clerq paroissial de Bachy - de six cens de terre à labour chargés de terrage, gisant en la couture du Bois de Bachy ; tenant de deux sens à la terre du Seigneur, du tiers sens à l'héritage **Emery Duvivier**. – à lui vendu par **Antoine heddebault**, mesureur de terre à Cysoing, et par lui acquis de **Simon Braconnier**.

Chirographe original en parchemin

• 24 8^{bre} 1536 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présents échevins de Bachy - à **Betremine Cousturier**, veuve de **Pierre Bousquiau**, demeurant à Tournai – d'un quartier de terre ou environ chargé de terrage, gisant en la couture nommée La lez rue, tenant à la terre de **Gilles Cousturier** de trois sens, d'autre à la terre des hoirs **hovine** et pareillement tenant à la terre **Colard Ondoize** à cause de sa femme. – à elle vendus par **Jean De Forest**, demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin

• 24 8^{bre} 1536 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Jean De Forest**, fils de feu **Jean**, demeurant au hamel de Sartines, paroisse de Rume - de six cens ou environ de labour, gisant en la couture de la Lee-Rue, tenant à la terre de **Philippe Macheclier**, du second sens à la terre **hoste Beghin**, aboutant au chemin de Bachy à Sartines. – à lui vendus par **Grard de Regnaulcourt**, fils de **Jean**.

Chirographe original en parchemin

• 27 9^{bre} 1536 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Etienne Brichot**, laboureur, demeurant à Bachy - d'un cent ou environ de labour pris en un quartier qui fut jadis à **Jehan Delehague**, tenant aux trois sens parfait dudit quartier appartenant à **Jean Le turcq** par achat des hoirs dudit **Jean Delehague**, de deux sens tenant aux héritages du Seigneur, aboutant au chemin tendant de Bachy au parcq, chargé d'un denier flandres de rente. – à lui vendu par **Gervais Marets** et **Jeanne Delehague**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• Dernier décembre 1536 – Adhèritement par **titus Des Carpentries**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Pierre Jacquart**, graissier, demeurant à Lille - d'un bonnier et demi de terre en plusieurs pièces ; 1^e demi bonnier de terre gisant en la couture de la lee rue, tenant au manoir de Baudimont appartenant au Seigneur, du second sens à la terre de **Gilles Cousturier** qu'il tient en arrentement des Pauvres de Bachy et du tiers sens à la terre d'**Allard Roland** ; 2^e deux cens de terre à la Cousturelle, tenant à l'héritage dudit Seigneur, d'autre lez à la terre d'**Allard Roland**, du tiers sens à la terre de **Jannet Desmons**, fils de Jean ; 3^e un quartier de terre gisant en la couture du Bois de Bachy, tenant à la piedvoie qui mène de Bachy à Esplechin, d'autre sens à la terre du Chapitre de Tournai, et du tiers sens à la terre de **Gilles Cousturier**. – 4^e deux cens de terre tenant au Bois dudit Seigneur, d'autre lez à la terre de Monsieur l'Abbé de St Nicolas Desprez lez Tournai, du tiers sens à la terre **Gilles Cousturier** ; 5^e trois cens de terre gisant derrière le manoir de la cure tenant à la terre dudit Seigneur de deux sens, d'autre sens à la terre de l'église de Bachy ; 6^e cinq cens de terre ou environ tenant au jardin des hoirs **Pierre Mallet**, d'autre sens à la terre des hoirs **hovine** et du tiers sens à la terre d'**Etienne Braconnier**. – à lui vendu par **Jean de Bouvries** et **Catherine de Baisieux**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

• 11 février 1537 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Pierre Jacquart**, graissier demeurant à Lille - de trois quartiers de terre à labour, pris en une pièce que l'on dit contenir deux bonniers environ de fief du lez et côté de trente cens appartenant audit Seigneur, tenant à iceux d'autre sens au lieu manoir de **Simon Braconnier**, à cause de sa femme, du bout vers le bois de Bachy à la terre dudit **Jacquart** par achat et du bout en haut aboutissant au chemin de Bachy à Wannehain – à lui vendu par **Simon Braconnier** et **Jeanne Dassonneville**, sa femme.

Titre original en parchemin scellé.

• 12 mars 1537 – Adhèritement par **Roland Derevaux**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jean Le Turcq**, **hoste** demeurant à Bourghelles - de sept cens de terre à labour, chargés de terrage, tenant à la terre de l'église de Bacy, d'autre sens à l'héritage dudit Seigneur et du tiers sens aboutissant au Grand Chemin de Lille à Valenciennes - à lui vendu par **Pierre Jacquart**, graissier demeurant à Lille.

Chirographe original en parchemin

• 10 avril 1537 – Adhèritement par **Roland Dereveaulx**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Pierre Jacquart**, graissier demeurant à Lille - de deux cens de terre pris en un quartier dont le surplus appartient audit **Jacquart** par achat de **Janet Desmons**, à cause de sa femme, tenant lesdits deux cens vendus à la terre des **Mynet**, d'autre sens à la terre de **Jean De Forest**. – à lui vendus par **Collard De Calonne** et **Philippotte de Baisieu**, sa femme, demeurant à Bourghelles.

Chirographe original en parchemin

• 28 juin 1537 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **titus Des Carpentries**, clerc paroissial dudit Bachy - de quatorze cens de terre à labour, en deux pièces ; savoir 1^e dix cens gisant au Buisson Sandras, tenant au Bois de Bachy, du bout en hault tenant à l'héritage de **Guillaume de Clermès**, ... côté à l'héritage des hoirs **hovine** ; 2^e un quartier ou environ gisant aux placettes tenant à l'héritage de **Gilles Cousturier** et à l'héritage **Jannet Delatrimouille**, du tiers sens à l'héritage des hoirs **Pierre Mallet**, la piedvoie tendant de Bachy à Esplechin étant au travers : - les dix cens chargés de deux poulles de rente par an au terme de Noël et d'un havot ... d'avoine au terme de mars et aussi de la dime ... qui est 3 gerbes du cent, et le quartier chargé de terrage et d'un denier ... de rente. – à lui arrentés par **Jean de Preudhomme**, écuyer, demeurant à Lille, moiennant 60 sols et 6 deniers de rente héritière au rachat de 50 livres.

Chirographe original en parchemin

• 25 août 1537 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Pierre Moucque**, laboureur demeurant à hostel, paroisse de Bachy - de deux cens trois quartrons de terre à labour, tenant à la terre dudit acheteur de deux sens, du tiers sens à la terre de **Jean De Regnaulcourt** - à lui vendu par **Gillette De Calonne**, veuve de **Jean Desmillescamps le Jeune** demeurant audit lieu.

Chirographe original en parchemin

Liasse

• 8 8^{bre} 1537 – Adhèritement par **Gilles Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Jean Guilez Flament**, demeurant au Vert Bois, paroisse de Bourghelles - d'un manoir contenant demi bonnier environ gisant au plat de gaige, tenant à l'héritage de **Messire Guy du Paiaige**, à cause de sa femme, d'autre sens à la terre de l'acheteur par achat de **Jean Dupret**, aboutant au chemin tendant de Bachy à hostel. – à lui arrenté par **Melchior Boulanghier**, maçon demeurant à Tournai, moiennant 110 sols de rente par an au rachat de 110 livres, audit **Boulanghier** provenant d'achat par lui fait **d'Ysanbart Naveteur**, cordonnier.

Chirographe original en parchemin

• 16 8^{bre} 1537 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Pierre Jacquart**, marchand graissier demeurant à Lille; de dix cens de terre à labour tenant à la terre de **Michel** et **Jacques Douvignies**, frères, d'autre sens au chemin tendant du hamel d'hostel au hamel d'escleppes, paroisse de Rume, la piedsvoye de Bachy au moulin à travers - à lui vendus par **Pierre Dutilleul** et **Jeanne Toniël**, sa femme, **Quintin De Wavrin** et **Chrétienne Toniël**, sa femme, **Arnaud Malfait** et **Péronne Toniël** sa femme, et **Pierre Caudrelier**, pour autant qui peut le toucher.

Chirographe original en parchemin

• 21 janvier 1538 – Adhèritement par ledit **Gilles Demadre**, bailli de **Philippe de Tenremonde**, Ecuier, Seigneur de Bachy, présens échevins dudit lieu - à **Quintin Motte** Fils de **Jacques**, jeune homme à marier demeurant à la cense de Rosières sous son père - d'un lieu manoir contenant demi bonnier ou environ, tenant au manoir de la veuve et hoirs d'**Aaron Lemestre**, d'autre côté à la terre et prêt de **Jacques Mallet** à cause d'**Anne Philippot**, sa femme, par derrière à la terre Sire **George De Calonne** chanoine de Nôtre - Dame à Tournai, nommée le plantis DuBus qu'il tient en arrentement de Gilles Lansel, aboutissant au chemin nommé herlenrûe, tendant de la place Le Comte à la vieille motte de Bachy – à lui vendu par **Firmin Desmillescamps** et **Laurence Philippo**, sa femme demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin

• 18 mars 1539 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli dudit **Philippe de Tenremonde**, présens échevins de Bachy - à **Jean Le Turcq** cuisinier de son stil, demeurant à Bourghelles - de treize cens de terre à labour en deux pièces ; 1^e dix cens gisant derrière le manoir de la veuve et hoirs **willame Mallet**, tenant à icelui lieu et manoir, la pidsente passant parmi allant de Lille à Valenciennes, de deux autres sens tenant aux terres du Seigneur, du quart sens à M^{rs} du Chapitre de Tournai ; 2^e trois cens ou environ tenant à la terre dudit Seigneur nommé le Bonnier à Cache, d'autre sens à la terre de **Jacques De Madre**, du tiers sens à la terre de **Pierre Jacquart**. – à lui vendus par **Jacques** et **Thomas Courtecuisse**, frères, enfans de feu **Clément** et **Barbe Mallet**.

Chirographe original en parchemin

• 25 août 1539 – Adhèritement par ledit **Demadre**, Lieutenant-bailli dudit **Philippe de Tenremonde**, présens échevins de Bachy - à **Gillette Cousturier**, veuve de Gilbert Carette, demeurant à Bachy - de demi bonnier de terre gisant audit lieu, tenant à la terre de **Gilles Cousturier**, son frère, d'autre sens à la terre de l'acheteuse, du bout en bas tenant au pré des hoirs **hovine**, par devant haboutant au chemin de Bachy à Sartines. – à elle vendu par **Jeanne Cousturier**, sa sœur, veuve de **Pierre de Corbus**, demeurant à Orchies ; à elle échu par le décès de **Jean Cousturier** et de **Philippette Delannoy**, ses père et mère.

Chirographe original en parchemin

• 6 9^{bre} 1539 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Messire François de Bercus**, Chevalier, Seigneur dudit Bercus de 1^e Dix cens de terre à labour ou environ tenus en fief, aboutissant au chemin de Lille à Valenciennes, d'autre sens à l'héritage de **Jean Mallet** nommé le Camp Saulvaige, du tiers sens à l'héritage d'**Antoine Ghuynois**, à cause de sa femme - 2^e cinq quartiers de terre à labour, coterie*, tenant à la piedvoïe de Lille à Valenciennes, d'autre sens à l'héritage de **Gilles Lansel** qu'il tient en arrentement de **Sire George De Calonne**, Chanoine de l'église de Notre-Dame de Tournai, et du tiers sens à l'héritage de **Catherine Motte**, chargé de trois havots et un Louisien de rente seigneuriale - 3^e Soixante-deux sols six deniers de rente héritière sur **Titus Des Carpentries**, comme appert par lettres faites et passées à la justice de Bachy, par rapport d'héritage - à lui vendus par **Roland Derveaux**, procureur d'**Antoine Preudhomme** et de **Jacques de Landas**, tuteur et curateur du côté paternel de **Valentine** et **Annette Preudhomme**, filles et héritières de feu **Jean Preudhomme** et de Dam^{elle} **Marie de Cordes**, veuve dudit **Jean** ; et de M^r **Paul de henin** et **Jacques Malebranche**, tuteurs desdits enfans du côté maternel ; ladite procuracion passée devant le souverain Baillage de Lille et sous le sceau d'icelui le 20 X^{bre} 1538.

Chirographe original en parchemin

• 2 X^{bre} 1539 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **François Dorchies**, demeurant à Bachy ; de treize cens de terre ou environ gisant audit lieu, pris au manoir qui fut jadis à **Roland Ondoire** et sa femme, tenant lesdits treize cens à l'héritage de **Michelle Ondoire**, par achat du vendeur ci-après, d'autre sens, à l'héritage de l'acheteur, du bout parderrière, à l'héritage de **Guillaume de Clermès**, aboutissant pardevant au chemin menant de l'église de Bachy au hamel d'hostel. – à lui vendu par **Antoine Ondoire**, brasseur, fils de Roland et de **Jeanne Quenin**, demeurant à l'Ecluse en Flandres, le 13 août 1535 pardevant ledit **Gilles Demadre** lors Lieutenant et èchevins de Bachy.

Chirographe original en parchemin

• 13 avril 1542 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **Firmin Desmillescamps** ; de quatorze cens de terre à labour gisant en la couture ? de la haye-bernard, tenant du long à l'héritage du Seigneur nommé les Aulnois de Baudimont, à l'héritage de **Gilles Cousturier**, à l'héritage **Gérard De Regnaulcourt**, et à l'héritage des hoirs **Jacques Desmillescamps**. – à lui vendus par **Jean Mynet le jeune**, demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin

• 15 avril 1542 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **Jacques Mallet** ; de trois cens de terre à labour gisant aux Rouettes, tenant à l'héritage des hoirs **Jean hovine**, à l'héritage **Jean Chocquet** et à l'héritage **Ostelette Beghin**, à lui vendus par **Colard Billecocq**.

Chirographe original en parchemin

• 9 mai 1542 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **François Bazin** ; de deux cens treize verges ou environ de terre tenant du long à l'héritage de **Jacques Lietart**, à cause de sa femme, d'autre long à l'héritage de **Jacques Deherchuez** aboutant par devant au chemin menant de Bachy à la place Le Comte, chargées annuellement de quatre chapons et d'une rasière d'avoine mesure tournaisienne. – à lui vendus par **Pierre Jacquart**, graissier demeurant à Lille.

Chirographe original en parchemin

• 27 9^{bre} 1542 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **Firmin Desmillescamps** ; de demi bonnier de terre à labour, tenant à l'héritage Louis Deherchuez et à l'héritage **Janette De la trémouille**. – à lui vendu par **Pierre Beghin** et **Jamot Miguez**.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

• 5 X^{bre} 1542 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, prèsens èchevins de Bachy - à **François Bazin** ; de sept cens de terre à labour chargés de terrage en une pièce tenant à l'héritage d'**Allard Roland**, d'autre de deux sens à l'héritage de **Jean hovine** - à lui vendus par **Jean Miguet**, fils de Jacques.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

• 2 X^{bre} 1544 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jean Pottier**, fils de **Jean**, Censier de la cense et Basse-Cour du Seigneur ; d'un lieu manoir nommé La hobette gisant à Bachy, tenant au cimetièrè dudit Bachy, à la terre des hoirs **titus Des Carpentries** et à la place dudit Bachy. – à lui vendu par **Louis Plahier**, brasseur demeurant à Baisieux et M^e **Philippe Plahier**, fils dudit **Louis**, curé de Bourghelles.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

• 26 janvier 1545 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Pierre De marcque**, demeurant à Rume - de deux tiers de demi bonnier de pré séant à Bachy, tenant à l'héritage **Jacques Douvegnies**, à l'héritage de **Roger De herchuez** qui est la contre-partie dudit demi bonnier et du tiers sens à l'héritage de M^{rs} du Chapitre – à lui vendu par **Jacques De herchuez**, **Florent Dutilleul** et **Jeanne de herchuez**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé au dos, Adrien Dubuquet

• 20 8^{bre} 1545 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jacques Douvegnies**, laboureur demeurant à hostel, paroisse de Bachy - de quatre cens et demi d'héritage ou environ de labour, chargés de terrage, pris en deux pièces, savoir. 1^e deux cens et demi, pris en cinq cens contre les héritiers de feu **Nicolas Demadre**, tenant iceux cinq cens eux Bas-Champs du Seigneur, à l'héritage d'**hoste Beghin** et du tiers sens à l'héritage **Gilles Cousturier** ; 2^e deux cens tenant à l'héritage dudit Seigneur, à l'héritage de **Pierre Jacquart** et du tiers sens à l'héritage des hoirs de feu **Nicolas Demadre** - à lui vendus par **Quintin Demadre** et **Antoinette De Madre**, sa sœur, veuve de **Jean faulcon**, demeurants ensemble audit Bachy

Chirographe original en parchemin. Signé au dos, Adrien Dubuquet

• 7 9^{bre} 1545 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Quintin Delemotte**, fils de **Jacques**, manouvrier à Bachy ; 1^e de la moitié d'une pièce de terre à labour chargé de terrage, contenant six cens ou environ, tenant aux Aulnois de Baudimont, du second sens à l'héritage **Gilles Cousturier** et à l'héritage des hoirs de **Pasquier Mynet** - ; 2^e deux cens de manoir tenant au chemin qui mène de Bachy à la place Le Comte, du second sens à la ruelle Grimault et à l'héritage des hoirs **Pierre hovine** - 3^e la moitié d'une pièce de terre à labour chargé de terrage, contenant quatre cens tenant au bois du Seigneur, à quatorze cens d'héritage dudit Seigneur, du tiers sens aux héritages de **Pierre hovine**, à charge pour toute lesdites ... ensemble d'un chapon de rente annuelle audit Seigneur et de onze sols pour un obit qui se fait annuellement en l'église dudit Bachy, faisant pour la moitié demi chapon ... cinq sols et demi avec le terrage dessusdit. – à lui vendus par **Philippe Desmillescamps**, fils de **Jacques**, éguilleteur demeurant à Lille, le 13 8^{bre} 1544

Chirographe original en parchemin. Signé au dos, Adrien Dubuquet

• 17 9^{bre} 1545 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – sur partage fait entre **Jacque de herchuez**, fils de **Louis**, scieur d'Aix demeurant à Bachy accompagné de **Jacqueline toniel**, fille de feu **Pierre**, sa femme et **Léon Sourdeau**, manouvrier demeurant à Aix-en- Pévèle, et **Jeanne Tonièl**, sa femme, fille dudit feu **Pierre** - des biens à eux échus par le décès et trépas dudit **Pierre Tonièl**, leur pères - par lequel partage est assigné à **Leon Sourdeau**, et sa femme, un lieu manoir contenant deux cens gissant à Bachy, tenant au chemin qui mène de Bachy à hostel, au lieu manoir des hoirs **Jean Courtin** et parderrière à l'héritage du Seigneur : - et ledit **Léon Sourdeau** et sa femme cèdent audit **Jacques de herchuez** et sa femme tous leurs droits et actions ès Biens meubles, catheux et héritages et

dans un quartier d'héritage pré tenu du fief de Grand-Després et par le même titre, lesdits **Léon Sourdeau** et sa femme ont vendu auxdits **Deherchuez** et sa femme ledit lieu manoir ci-devant repris et en ont été adhérité.

*Chirographe original en parchemin. Signé au dos, **Adrien Dubuquet***

• 18 9^{bre} 1545 – Adhéritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Allard Roland**, demeurant au hamel d'hostel - de trois cens de terre à labour gisant à Bachy, tenant à l'héritage d'**Adrienne Douvégnies** qui est la contre-partie, du second sens à l'héritage **Pierre Jacquart** et du tiers sens à l'héritage de **Jacques Dutriez**. – à lui vendus par **Antoine Bocquet**, maréchal et **Agnès Douvignies**, sa femme demeurant audit hostel.

*Chirographe original en parchemin. Signé au dos, **Adrien Dubuquet***

• 11 janvier 1546 – Adhéritement par ledit **Demadre**, ~~Lieutenant~~ bailli, présens échevins de Bachy – à **Léon hovine**, détailleur de drap, demeurant à Tournai - de sept quartrons et deux tiers d'héritage pris en seize cens et demi, tenant à l'héritage **Gilles Cousturier**, à la terre qui fut à **Pasquier Mynet**, aboutant au chemin de Bachy à hotel. – à lui vendus par **Simon Mourcout**, demeurant à Fromont et **Gilles Bresoul**, sa femme.

*Chirographe original en parchemin. Signé au dos, **Adrien Dubuquet***

• 9 mars 1546 – Adhéritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Grard Derenaulcourt** - de parts et droits en un lieu manoir séant à Bachy qui parci devant fut à **Nicolas Bresoul**, tenant icelui lieu manoir et héritage qui fut à **Pasquier Mynet**, du second sens à l'héritage de **Gilles Cousturier** et aboutant au chemin qui mène de Bachy à Sartines. – à lui vendus par **Simon Morcoult** et **Cécile Bresou**, sa femme qui s'en étoient déshérité le 11 janvier 1546 ainsi que **Jean Delourme** et **Elisabeth Bresoult**, sa femme.

*Chirographe original en parchemin. Signé au dos, **Adrien Dubuquet***

• 28 avril 1546 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – par **Nicolas Billecocq**, fils de **Jacques**, charpentier demeurant à Bachy - de douze cent, un quartron et demi de pré qui fut parci devant à **Louis Roland**, tenant d'un côté à la Lee ruë qui mène de Bachy à Sartines, d'autre à l'héritage qui fut à **Colard Dubois** et aboutant sur la Basse-Ruë - pour sureté d'une rente de 4 florins 13 patars 8 ... carolus au rachat de 75 florins carolus ; au profit de **Messire Philippe de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Bachy. Appert au dos que le 7 mars 1564, la rente susmentionnée a été remboursée.

*Chirographe original en parchemin. Signé au dos, **Adrien Dubuquet***

• 18 mai 1546 – Adhéritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jean Pottier**, laboureur à Bachy - de six cens de terre à labour chargés de terrage, tenant à l'héritage des hoirs **Philippe Macheclier**, à la Lee- Ruë qui mène de Bachy à Sartines et à l'héritage de **hoste Beghin**. – à lui vendus par **Jean De Forest**, laboureur demeurant à Rume.

*Chirographe original en parchemin. Signé au dos, **Adrien Dubuquet***

• Pénultième juin 1546 – Reconnaissance pardevant ledit **Demadre**, présents échevins de Bachy – par **Etienne Braconnier**, fils de **Betremieux**, manouvrier à Bachy, et **Antoine Le Soieur**, sa femme - d'une lettre de rente de 7 livres 10 sols, en quoi ils se sont obligés par rapport d'héritage du 9 août 1531, au profit d'**Adrien Beghin**, fils de Jean et d'**Agnès de Baudrenghien**, lors femme de **Marcq Mirmuchet**, marchand demeurant à Tournai.

Chirographe original en parchemin. Signé au dos, Adrien Dubuquet

• 13 juillet 1546 – Transport pardevant ledit **Demadre**, bailli, présents échevins de Bachy – par **M^e Philippe Plahier**, curé de Bourghelles - à **M^e Adrien Tacquet**, demeurant à Tournai - d'une lettre de rente du 2 X^{bre} 1544 ; signée sur le repli **Adrien Dubucquet**, ladite rente portant six livres cinq sols par an, assignés sur quatorze cens de terre en plusieurs pièces appartenant à **Jean Pottier**, fils de **Jean**, demeurant à Bachy, à cause de **Quintine Mallet**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé au dos, Adrien Dubuquet

• 25 août 1546 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présents échevins de Bachy – à **Mahieu Duburcq**, laboureur à Bachy - de dix cens d'héritage touchant à l'héritage **Michel Douvignies**, de second sens à l'héritage de **Jacques Douvignies**, du tiers sens au chemin du moulin de Bachy, la voie des prés passant parmi ladite pièce. – à lui vendus par **Pierre Jacquart**, ci-devant graissier de Lille.

Chirographe original en parchemin. Signé au dos, Adrien Dubuquet

Liasse

• 5 8^{bre} 1546 – Adhèritement par ledit **Gilles De Madre**, bailli, présents échevins de Bachy – à **Jacques Delemotte**, laboureur à Bachy - d'un lieu manoir amasé de maisons Appelé La Vieille Motte de Bachy aboutant au chemin de Lille à Valenciennes, à l'héritage de **Gilles Lansiel** qu'il tient en arrentement du Seigneur de Montifault. – à lui vendu par **Jean Le Clercq** demeurant à Willemaux.

Chirographe original en parchemin. Signé au dos, Adrien Dubuquet

• 9 X^{bre} 1546 – Adjudication par décret pardevant **Antoine de Boislecourt**, écuyer, Seigneur de Bellenville, Conseiller de l'Empereur et Lieutenant du gouverneur de Lille, - à **M^e Antoine Delafontaine**, à la requête de **Marielle, Annette et Jannette De Farvacque**, sœurs, filles de **Nicolas**, sur Jeanne **Piedanas**, veuve de **Colart Du Bois, Etienne Du Bois, Chrétien Dubois, Laurent et Berthoul Duhem**, frères - d'un lieu manoir amasé de maison ... deux bonniers tenant à l'héritage de **Louis De Calonne**, de deux sens tenant à l'héritage de **Michel Douvignies** et à la terre de la cure de Bachy, tenus de **Louis De Calonne**, Seigneur de Montifault ; 2^e un lieu manoir contenant deux cens aboutant au chemin qui mène de l'hôtel de Bachy au pré **Jacquet Billecocq**, tenant au manoir de **Firmin Demillescamps**, tenus du Seigneur de Bachy ; 3^e trois cens de terre à labour tenant à l'héritage de **M^r De Roisin**, du second sens à l'héritage de **Jacques Du Bary**, piedsente passant parmi qui mène de Bachy à hostel, tenus de la Commanderie de Cobrieux.

*(voiez l'adhèritement donné sur ces lettres le 10 août 1747 ci après)
Titre original en Parchemin, signé Cuillon et scellé.*

• 17 février 1547 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Chrétien Dumortier**, manœuvrier demeurant à Rume - de deux cens d'héritage à labour chargé de terrage, tenant à l'héritage **Jaspart Plantefebvre**, à cause de sa femme, à l'héritage de **Jean Duforest** et aux aulnois de Baudimont. – à lui vendus le 17 janvier même année par **Jean Pottier**, laboureur demeurant à Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé au dos, **Adrien Dubuquet***

• 13 mars 1547 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – sur partage fait entre **Denis de Wanehain**, laboureur et **Péronne Mallet**, sa femme demeurants à Wanehain, **Jean Pottier** et **Quintine Mallet**, sa femme demeurants à Bachy, **Pierre, Thomas** et **Clare Mallet**, enfans de Pierre tant de premières que de secondes noces, accompagnées de **Thomas Mallet**, fils de **Jean**, leur oncle et tuteur du côté paternel, de **Jacques Beghin** et **Nicolas De Genech**, aussi tuteurs du côté maternel : - par lequel appert que 1^e **Denis De Wanehain**, à cause de sa femme, doit jouir de dix cens 3^{1/2} petites verges, pris en sept quartiers de terre à labour, tenant sa part au chemin de Lille à Valenciennes, et de deux sens à la terre du Seigneur, - item six cens trois quartrons, pris en onze cens gisant en la couture du Bois de Bachy, tenant à l'héritage et part de **Pierchon** qui fait le reste et parfait desdits onze cens et tenant à l'héritage de **Pierre hovine** - 2^e **Jean Pottier** à cause de **Quintine Mallet**, sa femme, doit jouir de quatre cens et demi et 8 petites verges, pris en sept quartiers, tenant au chemin de Lille à Valenciennes, et à la part d'héritage de **Thomas, clare** et **Pierchon Mallet** ; item de trois cens de terre, tenant à la terre de M^{rs} du Chapitre, à la terre du Seigneur et à la terre de **Pierre Jacquart** ; item de cent et demi de terre gisant en la couture du Bois de Bachy, tenant à la terre dudit Seigneur et à l'héritage des hoirs **Jacques Choquet**, et à la terre de **Jean De la tremouille**. – 3^e **Pierchon Mallet** doit jouir de trois cens trois quartrons, pris en sept quartiers, tenant au chemin de Lille à Valenciennes, à la terre des Communs Pauvres de Bachy et à l'héritage et part de **Jean Pottier**, à cause de sa femme : - item de deux cens pris en demi bonnier contre **Thomas** et **clare Mallet** : - item de trois cens gisant en la couture du Bois de Bachy, tenant audit bois et à l'héritage des hoirs **Pierre hovine** - item de quatre cens et un quartron pris en onze cens contre **Denis De Wanehain**, à cause de sa femme, tenant à l'héritage des hoirs **Emery Duvivier**, de **hoste Beghin** et d'**Etienne Brichot**. – 4^e **Thomas** et **Clare Mallet**, enfans dudit **Pierre** de ses secondes noces jouiront ensemble du tiers de sept quartrons, tenant au chemin de Lille à Valenciennes, à la terre dudit Seigneur, à l'héritage dudit **Denis de Wanehain** et **Jean Pottier**, à cause de sa femme - item de sept cens de terre, tenant audit chemin, à l'héritage dudit Seigneur, et à la terre des hoirs de **Jean thouroult** : - item de demi bonnier gisant en ladite couture, tenant à la terre dudit Seigneur et à la terre de l'église, le chemin passant à travers - item de deux cens gisant en la dite couture, tenant à la terre de la dite église et à la terre des veuve et hoirs de **willame Douvignies** et audit chemin - item de six cens gisant en la couture du Bois de Bachy, pris en demi bonnier contre **Pierchon Mallet**, tenant à la terre de **Jean De la trémouille**, de **Gilles Cousturier** et des hoirs **Willame Mallet**.

*Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, **Adrien Dubuquet***

• 13 mars 1547 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Pierre Mallet**, fils de **Pierre** ; de parts et droits de quint dans tous les fiefs quelconque esquels le vendeur ci-après pourrait le demander. – à lui vendus par **Denis de Wanehain**, laboureur demeurant à Wanehain, mari et bail de **Péronne Mallet** ; **Jean Pottier** demeurant à Bachy, mari et bail de **quintine Mallet**, ses frères et soeurs germains.

*Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, **Adrien Dubuquet** et autrefois scellé.*

• 27 juin 1547 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jacques Mallet** le jeune, charpentier demeurant à Bachy - de trois cens de labour situés aux Rouettes, tenant à l'héritage des hoirs **jean hovine**, à l'héritage **Jean Chocquet** et à l'héritage **hoste Beghin**. – à lui vendus par **Jacques Mallet** l'aîné, fils de **Willame**, charpentier audit lieu, son frère.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, **Adrien Dubuquet**

• 10 août 1547 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Antoine Delefontaine** demeurant à Tournai - du lieu manoir mentionné audites lettres de décret du 9 X^{bre} 1546 ci-devant mentionnées : - ledit manoir chargé de deux hotteaux d'avoine tournaisienne.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

• 14 août 1547 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jean Pottier**, laboureur demeurant à Bachy - de deux cens d'héritage, chargés de terrage, tenant aux aulnois de Baudimont, à l'héritage **Jaspert Plantefebvre** et du tiers sens à l'héritage **Jean Duforest**. – à lui vendus par **Jean Deleplanque**, fils de Jean, charpentier et **Barbe chocquet**, sa femme demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

• 20 7^{bre} 1547 – Commission de témoins par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – en faveur de **Roger Deherchuez** et **Quintin Leproux**, ministres des Communs Pauvres de Bachy, agissant par **Allard Roland**, pour faire entendre tel témoin singulier et coutumier contre les veuves et hoirs de feu **Pierre hovine** et exploit d'ajournement audits témoins y annexé.

Titre original en parchemin

• 3 8^{bre} 1547 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Quentin Delemotte**, manoeuvrier demeurant à Bachy - 1^e de deux cens et demi de terre à labour tenant à la lée-ruë, tenant à l'héritage de **Jean Dela tremouille** et à l'héritage d'**Emery Duvivier** - 2^e trois cens et demi tenant à l'héritage du Seigneur, à l'héritage qui fut **Jean Des Bouvries**, à cause de sa femme, et à celui dudit **De la trimouille** - 3^e deux cens tenant à l'héritage dudit Seigneur, à l'héritage **de la trimouille** gisant derrière le manoir qui fut à **Jacqueline de Madre** – à lui vendus par **Pierre Bleuset** et **Martine Duricq** sa femme, manoeuvrier demeurant à Aix.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

• 3 janvier 1548 – Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – sur partage fait par **Gilles Cousturier**, laboureur demeurant audit lieu et **Marie Braconnier**, sa femme, à leurs enfans **Luc**, **Alexis** et **Marguerite Cousturier**, suivant lequel appartiendra - 1^e à ladite **Marguerite** demi bonnier de terre à labour tenant à la terre **hoste Beghin** et **d'Antoinette Braconnier** ; item un quartier tenant aux veuves et hoirs **titus Des Carpentries** et des hoirs **Pierre Mallet** ; item quatre cens tenant à la terre desdites veuves et hoirs de **titus Des Carpentries** et **d'Antoine Mallet** ; item six cens tenant au chemin de Lille à Valenciennes et à l'héritage **Pierre Mallet** ; item trois cens et demi d'héritage tenant aux Aulnois de Baudimont ; item deux cens tenant au chemin allant de Sartines à Bachy ; item de cent livres monnoie de Flandres procédant de la vente de sept cens d'héritage faite ci-devant à **Louis Le**

tieullier, en considération de quoi **Quintin Delemotte**, marie de ladite **Marguerite** accorde à ses Beaux-père et Belle-mère leur vie durant la jouissance d'un quartier d'héritage tenu en fief de Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

- 10 avril 1548– Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Louis Le Tieullier**, manouvrier demeurant à Bourghelles - de sept cens d'héritage à labour chargé de terrage, tenant à l'héritage et Bois du Seigneur nommé Le Clocquart, et de deux sens à l'héritage des hoirs **Pierre hovine**, et à l'héritage **Jean Dela tremouille**. – à lui vendus par **Gilles Cousturier** et **Marie Braconnier**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet.

- 8 8^{bre} 1548– Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Noël Hennot** - de deux cens d'héritage ou environ gisant à Bachy, tenant à l'héritage d'**Antoine Ghinoit**, à l'héritage **Michel Desmillescamps** et à la rue qui mène de l'église à la place Navette. – à lui vendus le 2 mai même année par **Jean Mallet**, fils de **Firmin**.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

- 11 février 1549 - Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – partage fait entre **Willame Duvivier**, enfans d'**Emery, Vincent** et **Jeanne Duvivier**, enfans de **Jean** qui étoit fils dudit **Emery** et de **Willemine Petit**, sa femme, par lequel est assigné audit **Willame Duvivier** la moitié d'un jardin et héritage et maison tenant au chemin qui mène de Bachy à l'Hôtel dudit lieu – et une étable et equet gisant le long dudit chemin, et la moitié de la cour tenant du long de ladite étable, le grand arche de la grange dudit manoir et le cellier sous icelle jusqu'aux deux éteulx gisant sur ledit aire - et les hoirs **Jean Duvivier** seront tenus de livrer voie pour aller et venir à icelle grange, - en les récompensant par ledit **Willame** ou ses hoirs d'autant de jardin le long de la part d'iceux que ledit arche pourra contenir, ledit jardin et héritage, pour la part d'icelui **Willams**, tenant le long dudit chemin, du second lez au jardin du Seigneur et du tiers lez à la terre des hoirs **Jean Duvivier**, pris à l'encontre dudit **Willame** ; item la moitié d'un jardin nommé le jardin au four avec le fournil étant dessus, icelui jardin qu'il prend contre lesdits hoirs, gisant sur le chemin de Bachy à Corbri -au-Bois ; item deux cens et demi de terre à labour pris en un quartier nommé le quartier Sacri gisant en la couture du Clocquart, tenant à la terre dudit Seigneur et à la terre de **Simon Braquenier** ; item la moitié du jardin et terre qu'il prend contre lesdits hoirs gisant en la Basse-Rue nommé les harchelaines, d'un côté aux terres de M^{rs} du Chapitre, du second sens aux terres des hoirs **Aaron Lemestre** et du tiers sens à la terre **Pierre Moucque**, avec aucune portion de terre gisant auxdites harchelaines tenant d'un lez au pré dudit **Willame** et à la terre de Dame **Michelle de Tenremonde**, veuve de **Guy Du Paiaige**, moiennant laquelle dernière portion d'héritage ledit **Willame** abandonne... droit de quint sur quatre cens de terre fief, aboutissant à la ruë Blondeau et tenant aux bois vulgairement dit les hauts Aulnois ; item quatre cens de terre pris en demi bonnier gisant en la couture du Bois Notre-Dame, tenant d'un lez à la terre dudit Seigneur, d'autre sens au chemin qui mène de Lille à Valenciennes ; item demi bonnier pris en un bonnier gisant en la Couturelle, tenant à l'héritage dudit Seigneur, du second sens à l'héritage d'**Etienne Brissolt** du tiers sens à l'héritage **Paul Blyet** – item de trois cens de terre à labour pris en six cens à l'encontre desdits hoirs gisant ès placettes, tenant çà la terre dudit Seigneur, du second lez aux terres des hoirs **titus Des Carpentries** ; item un quartier de terre à labour gisant ès Rouettes, tenant à la terre **François Basin**, d'autre sens à la terre **Jacques**

Mallet – et lesdits hoirs de **Jean Duvivier** jouiront de trois cens et demi de terre à labour, tenant à la terre de **Nicolas Billecocq**, du second sens au jardin **Michel Brassart** et du tiers sens à la terre **Jacques Waucquier** ; item deux cens de terre à labour tenant aux terres De la trémouille, et d'autre sens au pré **Pierre Jacquart**. – item ledit **Willame** jouira de quatre cens de labour nommés le Champs à l'herche, tenant au Bois de Bachy et de second sens aux terres de l'église dudit Bachy – item lesdits hoirs jouiront de deux cens de terre à labour tenant à la terre **Gilles Cousturier**, d'autre part à la terre **Ernest De la Chapelle** – item jouira ledit **Willame** de quatre cens de terre à labour chargés de terrage pris en demi bonnier tenant au chemin de Bachy à Wannehain, d'autre sens à la terre dudit Seigneur. – item lesdits hoirs jouiront de deux cens de terre gisant en la couture dessus liepretz tenant à la terre du Seigneur, d'autre sens à l'héritage **Gilles De Madre**. – item iceux jouiront de dix sept verges de terre à labour, vulgairement dit Mouchon Couture, tenant aux terres **Paul Blyet**, et d'autre sens aux terres **hovine**.

Chirographe original en parchemin.

- 23 avril 1549 - Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Quintin Delemotte**, Manouvrier demeurant à Bachy - de six cens d'héritage à usage de labour, chargés de terrage, tenant à l'héritage d'**hoste Beghin**, du second sens à l'héritage des hoirs **Philippe Macheclier**, et à l'héritage **Philippe Mallet**. – à lui vendus par **Jean Pottier**, laboureur demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

- 23 avril 1549 - Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jacques Mallet** le jeune, fils de feu **Willame**, charpentier demeurant à Bachy - de trois cens d'héritage à labour, chargés de demi chapon, demi ovelet et d'un hotteau d'avoine tous les ans de rente seigneuriale, tenant à l'héritage du Seigneur que l'on dit les Bas-Champs, du second sens à l'héritage **Nicolas Billecocq**, et du tiers à l'héritage de **Gillette Macheclier** et de **Pierre Jacquart**. – à lui vendus par **Pierre Beghin**, fils de feu **Pierre**, manouvrier demeurant à Bourghelles et **Magdeleine Buricque**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli, Adrien Dubuquet

- 13 juillet 1549 - Adhèritement par ledit **Demadre**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Paul Blyet**, marchand demeurant à Tournai - de six bonniers un cent moins d'héritage environ en plusieurs pièces. Savoir - 1^e demi bonnier de terre en la couture du Clocquart derrière le manoir de la cure, tenant d'un sens à l'héritage du Seigneur, du second sens à M^{rs} du Chapitre, et du tiers sens à l'héritage **Allard Roland** - 2^e six cens en icelle couture tenant de deux sens à la terre des hoirs **Pierre hovine**, du tiers sens à l'héritage dudit Seigneur - 3^e un quartier de terre en la couture aux placettes et passe la voie parmi qui mène de Bachy à Esplechin, tenant aux terres dudit Seigneur, du second lez aux terres des hoirs de **Pierre Mallet**, du tiers sens tenant à l'héritage de l'abbaye S^t Nicolas Despret lez Tournai - 4^e deux cens gisant en icelle couture, tenant d'un côté aux quatre bonniers dudit Seigneur, du second sens à l'héritage dudit Chapitre et du tiers à l'héritage **Gilles Cousturier**. – 5^e un quartier de terre ou environ en icelle couture près du Chesne Marga tenant d'un côté aux terres d'**Emery Duvivier**, du second sens à la terre **Simon Braconnier**, du tiers sens à l'héritage **Pierre hovine** - 6^e six cens en icelle couture tenant de deux sens à l'héritage des Communs Pauvres de Bachy et du tiers sens à l'héritage **Pierre Jacquart** - 7^e un quartier gisant en la couture des Rouettes, aboutant d'un bout à la rue qui mène de Bachy à Sartines, du second sens à l'héritage de M^{rs} du Chapitre

et du tiers sens à l'héritage **Jean De Forest** - 8^e six cens gisant à Gauddelinquans, aboutant d'un côté à la prairie de Bachy, d'autre côté au pré **Jacques Delemotte** et du tiers sens à l'héritage de M^{rs} du chapitre - 9^e deux cens en ladite couture, tenant à la terre qui fut à **Pasquier Mynet**, d'autre sens à la terre **Jean Du Forest** - 10^e dix-sept cens gisant en la couture Broifort, aboutissant à la terre des hoirs **Pierre hovine**, du second sens menant à Mouchon couture et du tiers sens à la terre des hoirs **Pierre Mallet** - 11^e un quartier de terre gisant en la couture du Bois de Notre-Dame, tenant de trois sens à l'héritage du Seigneur et du quart sens aux terres des hoirs **Pierre Mallet** ; 12^e dix-huit cens en la couture du Grand-Champ, tenant à la piedvoie qui mène de Bachy à Sartines, du second sens aux terres d'**Emery Duvivier** et du tiers sens à l'héritage des hoirs **Jacques De Madre** - 13^e un quartier gisant en icelle couture, tenant à l'héritage des hoirs **Pasquier Mynet**, du second sens tenant à l'héritage d'**Allard Roland**, du tiers sens à l'héritage **Sire Guillaume de Clermès** et du quart sens à l'héritage des hoirs **Jacques Buricque** - 14^e ...cens et demi tenant aux Aulnois de Baudimont, à l'héritage de **Sire Guillaume de Clermès** et à l'héritage des hoirs **Jacques Buricque** - 15^e Deux cens et demi gisant aux Rouettes, tenant d'un sens à la lee-ruë, à l'héritage de **Jacques De Madre** et du tiers sens à l'héritage d'**Emery Duvivier** - 16^e Deux cens séant en la couture du Grand-Champ, tenant au manoir des hoirs **hubert De Wannehain**, du second sens aux Bas-Champs du Seigneur de Bachy en la couture de Lambrissart, nommée la couture Du Bois de Notre-Dame, tenant à l'héritage de **Pierre Jacquart** et à l'héritage du Seigneur - à lui vendus par **Jean Dela trimouille**, fils de **Monsieur feu M^e Denis** demeurant au Royaume de France au gage et sur la charge du Roy, Damoiselle **Margueritte Delatrimouille**, veuve de feu **M^e Jacques Rus**, **M^e Denis de Preys**, se faisant fort de **Jeanne Dela trimouille**, demeurant à Tournai - Au bas appert que le 8 9^{bre} 1552, **Philippe De Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Bachy a donné en échange audit **Blyet**, acheteur, deux cens d'héritage tenant à l'héritage d'**Antoine De la housse**, à cause de **Jeanne De Forest**, sa femme, à la terre de l'église de Bachy, et de deux sens à la terre de **Chrétien Du mortier**, à charge d'un hotteau d'avoine de rente seigneuriale au terme de Noël, relief et droiture tels que les autres terres de Bachy doivent et en outre échange, ledit **Blyet** donne audit Seigneur deux cens de terre chargées de terrage, séant derrière le château, en la couture du Bois Nôtre-Dame, tenant à l'héritage de **Pierre Jacquart** et à l'héritage dudit Seigneur, faisant partie des terres ci-devant acquises par ledit **Blyet**.

Chirographe original en parchemin. Signé et scellé.

- 27 janvier 1550 - Adhéritement par **Adrien Du Bucquet**, Lieutenant de **Charles Segon**, bailli de haut noble et puissant Seigneur **Messire Philippe de Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Bachy ; – à **Jean Pottier** et **Quintine Mallet**, sa femme - d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage ou environ, tenant d'un sens à l'héritage de **François Bazin**, du second lez tenant à l'héritage de **Dame Michelle de Tenremonde**, veuve de **Messire Denis Du Paiaige**, Chevalier, du tiers sens tenant au chemin allant de l'église de Bachy à la Place Le Comte et du quart lez tenant à l'héritage dudit **Jean Pottier**. – à lui cédé par **Jacques De herchuez** et **Jacquemine Mallet**, sa femme, pour et moiennant 25 florins carolus, et un demi bonnier de terre fief tenant de deux côtés à la terre de **Simon Braconnier** et à l'héritage du Seigneur.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

- 28 mai 1550- Adhéritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Chrétien Dumortier**, demeurant à Bachy - de treize cens d'héritage à labour en plusieurs pièces. 1^e quatre cens de labour tenant aux Aulnois de Baudimont, d'autre sens à la terre qui fut **Pasquier Mynet** - 2^e sept cens tenant à la terre de l'église de S^t Eloy de Bachy, d'autre sens

à la terre dudit feu **Pasquier Minet** - 3^e deux cens tenant au chemin qui mène au hamel de Sartines, nommé La Lée-Rue et d'autre sens à l'héritage **Pasquier Minet**. – à lui vendues par **Jean Wiquart** et **Simone Mallet**, se femme.

Chirographe original en parchemin.

• 10 9^{bre} 1550- Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Jean Chocquet**, laboureur demeurant à Bachy - de trois cens de terre à labour pris en neuf cens allencontre de **Vincent Duvivier**, aboutissant du second sens à l'héritage du Seigneur nommé Les Bas-Champs, du tiers sens tenant à l'héritage **Simon Braconnier** et du quart sens à l'héritage **Jean Ghuinois**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Nicolas Billecocq**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 10 9^{bre} 1550 - Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Jacques Mallet**, demeurant à Bachy - de cinq quartrons de terre à labour tenant à l'héritage du Seigneur nommé Les Bas-Champs, du tiers sens tenant à l'héritage **Jean Chocquet** et du quart sens à l'héritage **Jean Guinois**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Simon Braconnier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 22 janvier 1551 - Adhèritement par **Philippe de Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Bachy, présens échevins dudit Bachy - à **Adrien Dubucquet**, notaire et Lieutenant de bailli demeurant à Bourghelles - de cinq cens de labour pris en dix cens contre **Michel Brasseur**, à cause de sa femme, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, à la terre d'**Etienne Brisolt** et du tiers sens à la terre **Pierre Moucque**. – à lui vendus par **Antoine Coustel** et **Péronne Deleplanque**, sa femme, demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 1^{er} février 1551- Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Jaspart Plantefebvre**, laboureur demeurant à Bachy - de sept cens de manoir gisant audit lieu séant en la rue à tartes, tenant à l'héritage de **Quintin Delemotte**, d'autre à l'héritage **Baudart Delehague**, d'autre au chemin menant de la place Le Comte au housseau. – à lui vendu par **Martin Le Mestre**, maçon demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 1^{er} février 1551- Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Martin Le mestre**, maçon de son stil demeurant à Bachy - de six cens d'héritage gisant audit lieu, tenant d'un sens à la terre de la cure dudit lieu, du second sens à l'héritage **Jean Pottier**, du tiers sens tenant au chemin de Lille à Valenciennes. – à lui vendu par **Quintin Delemotte**, laboureur audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 22 mars 1551- Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Jean Desmillescamps**, demeurant à Bachy - d'un lieu manoir contenant un bonnier, tenant d'une part au pré de mondit Seigneur, d'autre sens au chemin qui mène de l'église à hostel, d'autre sens à la terre **Firmin Desmillescamps** et du quart sens tenant à l'héritage d'**Ostelette Le Mestre**, veuve de feu **Jacques Douvignies**. – à lui vendu par **Antoine Desmillescamps**, demeurant audit Bachy, le 16 février 1551.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

Liasse

• 6 avril 1551- Déclaration pardevant **Adrien Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - par **Jean Desmillescamps**, fils de **Firmin**, laboureur demeurant à Bachy - portant que l'acquisition par lui faite il y avoit un certain temps d'**Antoine Desmillescamps**, fils de **Jean**, d'un lieu manoir contenant demi bonnier ou environ, tenant au grand chemin menant de l'église de Bachy à hostel, du second sens à l'héritage et près du Seigneur vulgairement nommés les Bas-Prés et du tiers sens à l'héritage **Firmin Desmillescamps** ; a été faite avec les deniers précédens de la vente des héritages de **Jeanne Brasseur**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 16 juin 1551- Record à loy accordé par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Denise Delezenne**, veuve d'**Antoine Waucquier** qui comparut par devant eux le 11 mai même année, comme **Antoine Waucquier** sondit mari avoit acquis et acheté de **François Dorchies**, demeurant à Esplechin - six cens et demi de labour et jardinage, pris en dix-neuf cens et demi, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte au hamel d'hostel, d'autre sens à l'héritage dudit **Antoine Waucquier**, du tiers sens à l'héritage **péronne Ondoire**, et du quart sens à l'héritage des enfans dudit **François Dorchies** ; 2^e autres six cens et demi pris en ladite pièce qu'il avoit acquis de **Nicolas Landrieu** et **Jeanne Ondoire**, sa femme, tenant aux premiers six cens et demi, d'autre sens à l'héritage **Mahieu Duburcq**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 1^{er} juillet 1551 - Adhèritement par **Roger Deherhuez**, Substitut d'**Adrien Du Bucquet**, Lieutenant de **Charles Segon**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Bachy - audit **Adrien Du Bucquet** - de trois cens et demi de labour gisant au dimage de Bachy, tenant à l'héritage de **Jean Chocquet**, d'autre sens à l'héritage dudit Seigneur, et du tiers sens tenant à l'héritage de **Jean Ghuinois**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Vincent Duvivier** demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 13 juillet 1551- Adhèritement par **Philippe de Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Bachy - à **Nicolas Detenewes**, son serviteur et faulconnier - d'un demi bonnier de terre à labour gisant audit Bachy, pris aux Bas-Champs, tenant de deux côtés auxdits Bas-Champs du Seigneur, du tiers sens à l'héritage de la veuve et hoirs **Jean Duvivier**, du quart sens tenant au jardin et héritage de **Michel Brasseur**, à cause de sa femme, et à l'héritage de **Dame Michelle de Tenremonde**, veuve de **Messire Guy du Paiaige**. – à charge d'une razière d'avoine de rente foncière et seigneuriale, du double pour le relief et dixième denier pour droit seigneurial quand le cas y échet.

Chirographe original en parchemin. Signé Philippe de Tenremonde et scellé.

• 5 9^{bre} 1551- Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Pierre Des Carpentries**, cleric de l'église paroissiale dudit lieu - de dix sept verges de terre à labour ou environ vulgairement nommées Mousson Couture, à présent bornées de quatre bornes, tenant d'un sens à l'héritage de **Denis De Wanehain**, du second sens tenant à l'héritage **Paul Delaby**, du tiers sens à l'héritage **Pierre hovine**. – à lui vendues par **Vincent Du Vivier**, demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 5 janvier 1552- Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy - à **Jean Delemotte**, fils de **Thomas**, laboureur au hamel de Sartines, paroisse de Rume - de douze cens et demi de terre en trois pièces, savoir. 1^e un quartier chargé de terrage, gisant en la couture de la haye –Bernard, tenant à l'héritage des vendeurs, du second sens tenant à l'héritage de M^{rs} Du Chapitre, du tiers sens à l'héritage **Grard Derenaulcourt** - 2^e quatre cens chargés aussi de terrage, tenant à l'héritage dudit Seigneur, d'autre à la terre **Firmin Desmillescamps** et à l'héritage de **Pierre Jacquart** - 3^e quatre cens et demi de terre renteuse, tenant à l'héritage de M^{rs} du Chapitre, à l'héritage **Grard Deregnaulcourt** et aux premiers quatre cens. – à lui vendus par **Colle Du Forest**, veuve de **Pierre le Roy** et **Pierre le Roy**, son fils.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 6 février 1552- Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy - à **Jean Deleplancque**, revendeur de boire de grain bouilli - de trois cens et un quart et demi de terre à labour gisant à Bachy, tenant d'une part à la terre **Jacques Waucquier**, du second sens à la terre **Firmin Desmillescamps** et du tiers sens à la terre de **Jean Delemotte** – à lui vendus le 9 janvier 1552 par **Antoine Waucquier**, carlier demeurant à hostel, paroisse de Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 28 février 1552- Adhèritement et adjudication sur retrait pardevant ledit **Du Bucquet**, Lieutenant - à **Jean De Forest**, laboureur demeurant à Rume - de douze cens et demi de terre du 5 janvier 1552 – vendu par **Colle De Forest**, sa sœur germaine, à **Jean Delemotte**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 5 mars 1552 - Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy - à **Gervais Stien** demeurant à Bourghelles - de six cens de terre à labour tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, du second sens à l'héritage de **Jean Pottier**, à cause de sa femme, d'autre sens à l'héritage **d'Antoine Du Bocquet** et **Pierre De Messine**, à cause de sa femme. – à lui vendus le 18 février 1552 par **Jean Beghin**, laboureur demeurant à Rume, et **Jeanne Douvegnies**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 21 avril 1552 - Adhèritement par **Roger Deherchuez**, Substitut de **Adrien Du Bucquet** Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy - audit **Adrien Du Bucquet** - d'un quartier de terre à labour aboutant à la terre du Seigneur, d'autre sens à la terre **Willame Duvivier** et du tiers sens à l'héritage **Jean Beghin** - à lui vendu le dernier mars 1551 par **Simon Bracquenier**, demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 10 août 1552 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy – par **Vincent Duvivier** - d'un lieu manoir contenant cinq cens d'héritage ou environ, pris à l'encontre de **Willame Duvivier** qui est la contre partie, tenant à la Ruë qui mène de l'hôtel dudit Bachy à l'église, tenant au chemin qui mène à Cobrieux-aux-Bois, d'autre part à l'héritage du Seigneur ; au profit de **Jean Le turcq**, hoste et vendeur de boire de grain

bouilli, demeurant à Bourghelles, pour sureté d'une rente de 62 sols 6 deniers parisis au capital de 25 florins carolus païable annuellement par moitié le 10 février et 10 août.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 27 9^{bre} 1552 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Pierre Descarpentries**, hoste, revendeur de boire, demeurant à la hobette, place de Bachy - de quatre cens de terre à labour, pris en dix-huit cens, gisant en la couture du Bois de Notre-Dame, tenant de deux sens à la terre du Seigneur, du tiers sens à la terre des Pauvres de Bachy et du quart sens à la terre de **Jean Pottier**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Allard Mahieu** et **Gilles Douvegnies**, frères demeurant ledits **Allard** et **Gilles** à Nomain, et **Mahieu** à hostel, paroisse de Bachy, tous laboureurs.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 9 janvier 1553 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – sur échange par lequel **Thomas Mallet**, laboureur demeurant à Bourghelles, appert, suivant lettres des bailli et échevin dudit Bourghelles du 8 du même mois, avoir cédé à **Hubert Wartel**, demeurant audit lieu - trois cens de terre à labour gisant à Bachy, tenant d'un sens au bois de ladite Seigneurie, du tiers sens à l'héritage **Pierre Jacquemart** et d'autre sens à l'héritage des hoirs **Pierre hovine**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 9 janvier 1553 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Denis De wanehain**, fils de feu **Nicolas**, demeurant à Wanehain - d'un cent de terre à labour chargé de terrage, pris en onze cens appartenant audit **Denis** à cause de **Péronne Mallet**, sa femme, ladite pièce gisant à Bachy tenant à l'héritage **paul Lablye**, d'autre sens à l'héritage **Etienne Brisol**, d'autre sens à Mouchon Coûture et du quart lez tenant à l'héritage des hoirs **hovine**, passant la voye parmi qui mène de Bachy à Sartines. – à lui vendu par **hubert Wartel** et **Clare Mallet**, demeurant à Bourghelles.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 20 mars 1553 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Grard Du Bois**, demeurant à hostel paroisse de Bachy - de quatorze cens de terre à labour gisant audit Bachy, tenant à la piedvoïe qui mène de la place Le Comte à hostel, du second sens à l'héritage de M^{rs} du Chapitre, du tiers sens à l'héritage **Willame Duvivier** et du quart sens à l'héritage d'**Adrien Du Bucquet**. – à lui vendus par **Etienne Bresol**, demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 7 juin 1553 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Jean Deleplancque**, hoste et revendeur de boire à Bachy - de deux cens trois quartrons vingt petites verges de labour et toute autre part et droit à l'encontre de **David Dutrieu**, tenant ledit héritage à celui du Seigneur, du second sens à la terre des hoirs **Pierre hovine** et du tiers sens à l'héritage de **Pierre Jacquart** – à lui vendus par **Nicolas Dutrieu** et **Denis de Wanehain**, fils de Denis, demeurant à Wannehain.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 18 juillet 1553 – Adhérêtement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Quintin Delemotte**, command déclaré d'**Antoine Gaillet** - de quatre cens de terre à labour chargés de terrage, tenant à l'héritage **Firmin Desmillescamps**, du second sens à l'héritage **Luc Cousturier** et du tiers sens à l'héritage **Betremine Cousturier** – à lui vendus le 6 juin 1553 par **Roland Ondewair**, demeurant à Froidmont.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 25 juillet 1553 – Adhérêtement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Gervais Stien**, laboureur demeurant à Bourghelles - de neuf cens et demi de terre à labour, en deux pièces, savoir – 1^e cinq cens et demi nommés Le Champ qui Boul, tenant à l'héritage de M^{rs} du Chapitre de Tournai, d'autre à l'héritage **Paul Lablye** et du tiers sens à l'héritage des hoirs **Pierre Mallet**. – 2^e quatre cens gisant à herleruë assez près du houssiel, tenant à l'héritage **Jean Pottier** à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage d'**Antoine De Madre** et d'autre à l'héritage de **Paul Lablye** – à lui vendus par **Gilles Caudrelier**, maçon demeurant à Esplechin.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 25 juillet 1553 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – par **Vincent Duvivier**, demeurant à Bachy - d'un lieu manoir contenant cinq cens d'héritage, pris à l'encontre de **Willame Duvivier**, tenant au chemin qui mène de l'église de Bachy à l'hôtel et tenant à l'héritage du Seigneur - 2^e quatre cens de labour en deux pièces, l'une de deux cens tenant à la terre **paul Lablye**, de deux sens à l'héritage **quintin Delmotte** et des hoirs **hovine** ; l'autre de deux cens tenant à la terre ... **Delmotte**, de **Gilles De maddre**, de **Pierre Jacquart** et du quart sens à la terre **paul Lablye** - au profit de **Bonaventure Vene**, boucher demeurant à Tournai, pour sureté d'une rente de 20 sols au capital de 10 livres parisis Flandres.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 22 août 1553 – Adhérêtement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – sur retrait fait par **Jacques Waucquier**, demeurant à Bachy - de trois cens de terre mentionnés au chirographe du 9 janvier 1552, vendus à **Jean Deleplancque**, hoste demeurant à Bachy, par **Antoine Waucquier**, carlier demeurant à hostel, son oncle.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 25 9^{bre} 1553 – Adhérêtement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy – sur partage fait entre **Gilles** et **Jean Carette**, **Pierre Bresoul** et **Michelle Carette**, sa femme, enfans et héritiers de **Jean** et de **Jeanne Le Clercq** - par lequel est assigné audit **Gilles Carette** trois cens 20 petites verges de jardin et héritage pris en neuf cens 60 verges, tenant du long de l'héritage de **Jean Desmillescamps** dit **Dubois**, d'autre sens au chemin qui mène du Parc à Bachy et par derrière à l'héritage de noble homme **François Du Païaige**, écuyer. – 2^e à **Pierre Bresoul** et **Michelle Carette**, sa femme, trois cens 20 petites verges d'héritage pris audit lieu, la maison, étable et autres édifices étant en sa part, tenant icelle du long de l'héritage de **Gilles Carette** et audit chemin, par derrière à l'héritage dudit **François Du péage**, Ecuier. – 3^e audit **Jean Carette**, trois cens 20 petites verges, pris audit lieu avec un fournil étant dessus, tenant icelle part du long de l'héritage dudit **Pierre Bresoul** et sa femme, audit chemin et du long de l'héritage **Etienne Bresol**, et par derrière à l'héritage dudit Seigneur **François Dupéage**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 10 X^{bre} 1553 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **hubert Garin**, manouvrier demeurant au hamel d'hostel, paroisse de Bachy - de six cens de terre à labour, tenant à l'héritage de **hoste Beghin**, du second sens à l'héritage de **Jacques Mallet**, du tiers sens tenant au chemin qui mène de la place de Bachy au hamel de Sartines. – à lui vendus par **quintin Delemotte**, laboureur à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 20 X^{bre} 1553 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – sur retrait à **quintin Delemotte**, à cause de **Marguerite Cousturier**, sa femme, laboureur demeurant à Bachy - de quatre cens de terre à labour gisant à herleruë, tenant assez près du houssiel, d'autre à l'héritage **Jean Pottier**, à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage d'**Antoinette De Madre** et du quart lez à l'héritage **paul Lablye**. – sur retrait par lui fait sur **Gervais Stien**, laboureur à Bourghelles qui avait acquis de **Gilles Caudrelier** le 5 juillet 1553, cousin germain à ladite **Cousturier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 19 janvier 1554 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy –à **Jean Delemotte**, demeurant à Rume - de la moitié de cinq cens d'héritage gisant en la paroisse de Bachy, tenant à l'héritage **Roger de herchuez** et de deux sens à l'héritage de M^{rs} du Chapitre. – à lui vendus par **hugues Des rosières**, demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin.

• 29 janvier 1554 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy –à **Chrétien Dumortier**, demeurant à Rume - de demi bonnier de terre à labour gisant à Bachy, tenant de deux sens à l'héritage de l'acheteur et aux Aulnois de Baudimont - à lui vendu par **hugues Des Rosières**, demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin.

Liasse

• 14 février 1554 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Bachy – à noble homme **Philippe de Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Bachy - d'un lieu manoir, jardin, prez, héritage et terre à labour, en plusieurs pièces, contenant neuf bonniers ou environ d'héritage gisant audit Bachy et en tenu, occupé par **Jaspart plantefebvre**. – à lui vendus par **Pierre Jacquart**, graissier demeurant à Lille.

Chirographe original en parchemin.

• 28 février 1554 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jacques Deherchuez**, scieur d'aix, demeurant à Bachy : - d'onze cens et demi de terre en deux pièces, savoir neuf cens et demi tenant à l'héritage **paul abliez**, tenant au chemin de Bachy à Sartines, à l'héritage dudit acheteur - item deux cens de labour gisant audit Bachy en la couture du Bois Bernard, tenant à l'héritage de **paul abliez**, du second lez à l'héritage **Chrétien Dumortier** et du tiers lez à l'héritage du Seigneur. – à lui vendus par **Antoine De la houstres** et **Jeanne Du Forest**, sa femme, demeurant à taintignies.

Chirographe original en parchemin.

• 10 mars 1554 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, prèsens èchevins de Bachy – à **hubert Garin**, manouvrier demeurant audit lieu - d'un cent et demi de terre à labour gisant audit lieu, tenant à l'héritage de **Jean Chocquet**, du second lez à l'héritage du Seigneur et du tiers lez à l'héritage de **paul abliez**. – à lui vendu par **Jean Pottier** et **quintine Mallet**, sa femme, demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin.

• 26 mars 1554 – Oeuvre de loi pardevant ledit **Du Bucquet**, bailli, prèsens èchevins de Bachy ; sur cession et transport fait par **Alexis Cousturier**, laboureur audit lieu ; de trois florins 15 pattars de rente héritière au rachat de 75 florins à cause d'un arrentement de six cens d'héritage ci-devant fait par **Gilles Cousturier**, père du comparant (actuellement defunct) à feu, lors vivant, **Willame Mallet**, comme appert par lettre chirographe données par les èchevins dudit Bachy en l'an 1523 : - à et au profit de **Pierre Mallet**, fils dudit feu **Willame**, charpentier audit Bachy.

Chirographe original en parchemin.

• 13 avril 1554 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy – à **Jean Chocquet**, laboureur audit lieu - d'un lieu manoir, jardin et héritage nommé vulgairement La motte de Bachy, tenant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes, d'autre sens au manoir de **Gilles Lansiel** et du tiers sens à l'héritage **Lucette Mallet**. – à lui vendu par **Jacques Delemotte**, laboureur audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 13 avril 1554 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy – à **Gilles Lansiel**, manouvrier demeurant audit lieu - d'un quartier d'héritage à usage de labour chargé du droit de terrage vers la Seigneurie de Bachy et de 8 sols parisis monnaie de Flandres à l'église St Eloy dudit Bachy, tenant à la ruë qui mène de la place Le Comte au plantis Du Bus, du second sens à l'héritage **Jean Pottier** à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage d'**Antoinette De Madre**. – à lui vendu par **Quintin Delemotte** et **Marguerite Cousturier**, sa femme, demeurant audit Bachy. *Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare*

• 23 juin 1554 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy – à **Jean Deleplancque**, hoste et revendeur de boire de grain bouilli à Bachy - de quatre cens de terre à labour en deux pièces gisant audit lieu ; 1^e deux cens tenant à la terre **Pierre Jacquart**, du second sens à l'héritage de **Gilles De Madre** et du tiers sens tenant à la terre **Quintin Delemotte** ; 2^e les deux autres cens tenant à l'héritage **paul Lablye**, du second sens à l'héritage des Communs Pauvres dudit Bachy et du tiers sens à l'héritage dudit **Quintin Delemotte**. – à lui vendus le 19 desdits mois et au pardevant lesdits Lieutenant et èchevins par **Vincent Duvivier**, demeurant audit Bachy. *Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare*

• 26 juillet 1554 – Adhèritement par **Roger Deherchuez**, Lieutenant substitué d'**Adrien Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy – à **hubert Garin**, manouvrier demeurant à hostel, paroisse de Bachy - de quatre cens de terre à usage de labour gisant audit Bachy, tenant à l'héritage **Luc Cousturier**, du second sens à la terre de **Fremin Desmillescamps** et du tiers sens à l'héritage de **Betremine Cousturier**. – à lui vendus par **Quintin Delemotte**, laboureur audit lieu.

Chirographe original en parchemin.

• 9 8^{bre} 1554 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy – sur partage fait entre **Jean Descamps** et **Marine Desmillescamps**, sa femme, demeurant à Guignies, **Gauddefroy Carnois** et **Michelle Desmillescamps**, sa femme : - des biens èchus aux dites femmes par la mort d'**Antoine Desmillescamps**, leur père, par lequel partage a été assigné audit **Jean Descamps** et sa femme huit cens de labour gisant audit Bachy, tenant au chemin qui mène de la place Le Comte à hostel, du second sens à l'héritage **Pierre Lempereur** à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage **Firmin Desmillescamps**. – item huit livres de gros pour vente que ledit **Descamps** et sa femme ont faite auxdits **Goddefroy Carnois** et sa femme de cinq quartrons d'héritage pris au lieu manoir ci-après. – 2^e auxdits **Goddefroy Carnois** et sa femme a été assigné compris lesdits cinq quartrons d'achat, tout un lieu manoir, jardin et héritage et labour contenant dix cens et demi environ tenant audit chemin, du second sens au manoir et jardin **Firmin Desmillescamps**, du tiers sens à l'héritage dudit Seigneur et par derrière tenant au grand pré de Baudimont.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 19 X^{bre} 1554 – Record à loi donné par **Roger Deherchuez**, Lieutenant substitué d'**Adrien Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy ; portant que le 7 8^{bre} 1549, **Willame Duvivier** et **philippotte Lotard**, sa femme, avait, avant nul lien de mariage, étant accompagné de **Sire Jean De Cappes**, prêtre, curé de Bachy, **Pierre petit**, **Pierre Bomart**, **Pierre monart** et autres de leurs parens et amis (comptant et affirmant derechef audit record à la loi) fait les devises et conditions de mariage plus amplement mentionné audit record à loi.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 7 janvier 1555 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy – à **Jean Delemotte**, laboureur demeurant à Rume - de cinq cens de terre à labour gisant à Bachy, tenant à l'héritage de M^{rs} Du Chapitre, de deux sens tenant à l'héritage **Roger de herchuez** et à la terre des veuve et hoirs **Roland Dumoulin**. – à lui vendus le 19 janvier 1554 par **hugues Desrosières** et **Jean Sauvage**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelare

• 7 janvier 1555 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, prèsens èchevins de Bachy – à **hugues Desrosières** et **Jean Sauvage**, manouvriers demeurant à Rume - de parts et portions d'hoirie, à eux vendus le 29 janvier 1554 par **Jean Derosières**, procureur spécial d'**Allard Du Bocquet** et **Isabeau Deforest**, sa femme, sœur et héritière de **Jean Du Forest**, icelle procuration passée le 21 janvier 1554 pardevant **Jean Preman** et **Antoine Cawet**, èchevins de Lille, inserré audit chirographe.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Dubucquet

• 21 janvier 1555 – Adhèritement par ledit **Adrien Dubucquet**, Lieutenant, prèsens hommes de fief de Bachy – à **Jacques Duburcq**, demeurant audit lieu - de demi bonnier de terre à labour gisant audit Bachy, tenant à l'héritage dudit Seigneur qu'on dit les Bas-Champs et tenant à l'héritage de **Michel Bresseur**, à cause de sa femme, et à l'héritage **Adrien Dubucquet**. – à lui vendus par **Nicolas De quenenes**, demeurant audit Bachy

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 13 février 1555 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Pierre Moucque** et **Jean Le Groul**, tuteurs de **Guy Garin**, fils de feu **hubert**, tant du côté paternel que maternel - de 3 florins 2 patt 6 deniers tournois. – à lui vendus par **Martin Le Mestre**, au capital de 50 florins - pour la garde sureté de ladite rente ledit **Le mestre** a rapporté et hostigé un lieu manoir contenant deux cens et demi d'héritage ou environ, tenant à la place Le Comte, à la piedvoie de Bachy à hostel et à l'héritage de M^{rs} du Chapitre. – 2^e et six cens de terre à labour tenant au chemin de Lille à Valenciennes, tenant à la terre de la cure de Bachy et à l'héritage **paul Ablye**. *Chir. original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 5 mars 1555 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy – à **Jean Pottier**, laboureur audit lieu - de six cens de terre pris en douze cens un quartron ou environ gisant audit Bachy, à livrer par mesure, tenant iceux six cens à l'héritage **François Du paiaige**, et au chemin de la place Le Comte au plat gerge, tenant à l'héritage des veuve et hoirs **hugues** Capelier et à l'autre partie dudit pré. – à lui vendus le 7 mars 1554 pardevant lesdits Liutenant et échevins par **Nicolas Billecocq**, charpentier audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 19 mars 1555 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Jean Chocquet**, laboureur audit lieu - de quatre cens de terre à labour ou environ gisant audit Bachy, tenant à la terre **de François Bazin**, à la terre d'**Alexis Cousturier** et à la terre de **quintin Delemotte**. – à lui vendus par **Vincent Duvivier**, laboureur audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 30 mars 1555 – Adhèritement par ledit **Dubucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jean Leturcq**, demeurant à Bourghelles - de quatre cens de terre chargés de droit de terrage, tenant au chemin qui mène de Bachy à Wannehain, tenant au fief et héritage dudit acheteur et à l'héritage dudit Seigneur. – à lui vendus par **Vincent Duvivier**, demeurant audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 22 avril 1555 – Adhèritement par ledit **Dubucquet**, Lieutenant de **Charles Segon**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Bachy – à **Jean Chocquet** et à **Jaspart Plantefevre** - de six cens d'héritage à labour en deux pièces, savoir, un quartier nommé le Champ à l'herche gisant audit Bachy, tenant à l'héritage de **Jean Delemotte**, à l'héritage de l'église dudit lieu et au bois du Seigneur de Bachy, - item deux cens pris au quartier Sacry, tenant à **Vincent Duvivier**, à l'héritage du Seigneur et à l'héritage d'**Adrien Dubucquet**. – à lui vendus par **Willame Duvivier**, demeurant à Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 16 mai 1555 – Adhèritement par ledit **Dubucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Alexis Cousturier**, demeurant audit lieu - de trois quartiers de terre à labour, en deux pièces savoir huit cens tenant d'une part à l'héritage de l'Eglise dudit Bachy, d'autre sens à l'héritage du Seigneur, du tiers sens au chemin qui mène de Rume à Bachy, de quart sens à l'héritage de M^{rs} du Chapitre et de **Grard Deregnaulcourt**. – item quatre cens, tenant aux Aulnois de Baudimont, du second sens à l'héritage **Fremin Desmillescamps**, du tiers sens à l'héritage **Jaspart plantefèvre**. – à lui vendus par **Jean Sauvaige** et **Janette Bariselle**, sa femme, **hugues Desrosieres** et **Marie Bariselle**, sa femme demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin

• 28 mai 1555 – Adhéritement par ledit **Dubucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Alexis Cousturier**, laboureur demeurant à Bachy - de trois quartiers de terre à labour, en deux pièces savoir demi bonnier chargé dudit droit de terrage, tenant à la terre du Seigneur, du second sens à l'héritage de **François Bazin**, du tiers sens à l'héritage **Pierre Béghin** - item quatre cens chargés de deux hotteaux d'avoine de rente seigneuriale, tenant du chemin qui mène de Bachy à Rume, à l'héritage dudit Seigneur et du tiers sens à l'héritage **quintin Deleporte**. – à lui vendus pardevant lesdits Lieutenant et échevins le 7 mai même année par **Guy Roland**, demeurant à hostel.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 28 mai 1555 – Adhéritement par ledit **Dubucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Pierre Des Carpentries**, cleric paroissial dudit lieu - de quatre cens de terre à labour, en deux pièces gisant audit Bachy et en tenu. savoir deux cens et demi tenant à l'héritage des veuves et hoirs de feu **Pierre Mallet**, du second sens à la terre du Seigneur et du tiers sens à l'héritage d'**Etienne Brisold**, - item deux cens tenant à l'héritage des hoirs **Pierre hovine**, du second sens à l'héritage **Vincent Duvivier** et du tiers sens à l'héritage d'**Etienne Brisold**, à la charge du droit de terrage que lesdits héritages doivent au Seigneur – à lui vendus le 7 mai même année par **Guy Roland**, demeurant à hostel.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 28 mai 1555 – Adhéritement par ledit **Dubucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Jean Pottier**, laboureur demeurant audit lieu - de dix-sept cens de terre à labour gisant audit lieu, en trois pièces savoir 1^e sept cens chargés de terrage, tenant à la terre de la cure dudit Bachy, à la terre du Seigneur et du tiers sens à la terre de **paul ablye** – 2^e cinq cens tenant à la terre des Pauvres de Bachy, du second sens à la terre dudit Seigneur et du tiers sens à ... - 3^e autres cinq cens tenant au Bois du Seigneur, à la terre desdits Pauvres et à la terre dudit **Paul ablye** – les sept cens desdites terres **Catherine Pottier**, fille dudit **Jean** et de **Quintine Mallet**, nommée command de son ... père a été adhéritée – à lui vendus le 7 dudit mois de mai par **Guy Roland**, demeurant à hostel.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 18 juin 1555 – Adhéritement pardevant **Philippe de Tenremonde**, Ecuïer, Seigneur de Bachy, présens échevins dudit lieu ; sur échange fait entre ledit **Philippe de Tenremonde**, d'une part et **Vincent Duvivier**, d'autre part ; par lequel échange ledit **Duvivier** cède un jardin et héritage planté d'arbres fruitiers et bois montant contenant dix cens d'héritage ou environ enclos lui donne en contre échange, un bonnier et trois quartiers de terre à labour gisant derrière le Manoir de la cure de Bachy, du second sens tenant au jardin des hoirs **hubert de Wannehain** et du tiers sens à l'héritage d'**Etienne Brisol**, et tenant du long le chemin qui mène de la place dudit Bachy au parcq et parderrière à l'héritage de **Jean Pottier** par achat de **Guy Roland**, à charge de païer audit Seigneur, au terme de Noël, quatre chapons et trois gélines et un ovelet qui est la fleur d'un hoteau de bled, au terme de mars deux rasières d'avoine, et au terme de St Jean Baptiste quatre sols parisis monnoie de Flandres, dont lesdits dix cens donnés audit Seigneur en échange étoient chargé conformémént au Brief de ladite Seigneurie.

Chirographe original en parchemin scellé.

- 20 juin 1555 – Adhèritement par **Philippe de Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Bachy, présens échevins et hommes de fief dudit lieu ; sur échange fait entre lui et **Philippotte Lotard**, fille de feu **George**, veuve de feu **Willame Duvivier**, viagère des biens de son mari, assistée de **Pierre monard**, son proche parent, de telle part et droit qu'elle avait en vertu de son contrat de mariage dans un lieu manoir délaissé par son dit mari contenant un bonnier, tenant de deux sens aux héritages dudit Seigneur, à l'héritage de **Vincent Duvivier** et au chemin qui mène de sa maison à la place de Bachy. – en contre échange le Seigneur lui donne pendant trois ans six havots de bled mesure de Lille, du cru des terre occupées en cense par **Jaspart plantefebvre** et la jouissance pendant sa vie d'un bonnier de terre vulgairement nommé le bonnier de la Briqueterie, tenant à la cure de Bachy, au manoir de **François Bazin** et au manoir **François de Madre** – à condition qu'elle payera deux razières d'avoine, mesure tournaissienne, deux chapons et demi, une poule et demi, demi ovelé et deux sols flandres de rente seigneuriale, comme elle était accoutumé de payer pour ledit manoir.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

- 21 juin 1555 – Adhèritement par **Roger Deherchuez**, Lieutenant, présens échevins de Bachy ; à **Jean Deleplanque**, hoste, revendeur de boire de grainbouilli, demeurant audit lieu - de deux cens et demi quartron de terre à labour, pris en cinq cens, le surplus lui appartenant, tenant à l'héritage dudit **Deleplanque**, à la terre du Seigneur de Bachy et à la terre des **hoirs hovine**. – à lui vendus par **David Dutries**, demeurant à Wannehain.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

Liasse

- 16 juillet 1555 – Rapport et hostigement pardevant **Adrien Dubucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – par **Alexis Cousturier**, demeurant audit Bachy - de trois quartiers de terre à labour, en deux pièces, savoir, huit cens tenant d'une part à l'héritage de l'église de Bachy, d'autre sens à l'héritage du Seigneur, du tiers sens tenant au chemin qui mène de Rume à Bachy et du quart sens à la terre de M^{rs} du Chapitre de Tournai et tenant à l'héritage de **Grard De Regnaulcourt**, et les quatre cens restant tenant d'une part aux Aulnois de Baudimont, du second sens à l'héritage **Fremine Desmillescamps** et du tiers sens à l'héritage **Jaspart plantefebvre**. – par sureté d'une rente de 3 florins carolus 2 pattars 6 deniers tournois au feut du denier 16 et au capital de la somme de 50 florins, au profit de **Jean de troyes**, tuteur d'**Adrien de troyes**, fils de **Georges** auquel mineur lesdits deniers, procèdent de **Jean Sauvage** et de **Hugues Des Rosières**, à cause d'une donation faite audit **Adrien Detroyes**, par **Jean de Forest** et sa femme pardevant échevins de cette Seigneurie le 21 9^{bre} 1553.

Chirographe original en parchemin.

- 19 juillet 1555 - Transaction faite pardevant **Roger Deherchuez**, Lieutenant Substitué à l'absence de **Adrien Dubucquet**, Lieutenant, en présence des échevins de ladite seigneurie; entre **Vincent Duvivier**, se faisant et portant fort de **Jeanne Duvivier**, sa sœur, et **Philippotte Lotard**, veuve de feu **Willame Duvivier**, demeurant à Bachy, sur les difficultés à naître à cause des conditions du traité de mariage de cette dernière repris en un acte passé devant ladite seigneurie le 19 X^{bre} 1554, pour sureté des clauses et conditions de ladite transaction ledit **Vincent Duvivier** a rapporté et hostigé 1^e Sept quartiers de terre à labour gisant en la Basse-Ruë, tenant à l'héritage **François Du paiaige**, écuyer, d'autre sens à l'héritage **Martin Lemettre**

et du bout tenant à l'héritage **Pierre Moucque** – 2^e un bonnier trois quartrons de terre à labour aboutant à l'héritage des hoirs **hubert De wannehain** et tenant à l'héritage de la cure dudit Bachy, d'autre au chemin qui mène de l'église de Bachy au parcq et parderrière, tenant à l'héritage **jean Pottier**. – 3^e un lieu manoir, jardin et héritage tenant et haboutant à la place dudit Bachy, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur dudit lieu et tenant à l'héritage **François du Païage**, Ecuïer. – 4^e un bonnier séant à le Cache, tenant à l'héritage dudit Seigneur, d'autre sens à l'héritage **Etienne Brisol**, du tiers sens à l'héritage **paul Lablye**. – 5^e un demi bonnier tenant à l'héritage dudit Seigneur, du second sens à l'héritage des Communs Pauvres dudit Bachy et à la terre **Pierre Des Carpentries**, aboutant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes.

Chirographe original en parchemin.

- 30 juillet 1555 - Adhèritement par ledit **Dubucquet**, Lieutenant, présents échevins de Bachy; à **Pierre Demessine**, y demeurant - de six cens et demi en deux pièces gissant audit lieu, savoir un quartier de terre à labour tenant à la terre dudit Seigneur et à la terre **gervais Stien** - item deux cens et demi tenant à la terre du Seigneur, tenant au chemin qui mène de Bachy à hostel et à la terre **Baudart Le mestre**. – à lui vendus le 6 mai même année par **Antoine Dubucquet** et **Agnès Douvegnies**, sa femme.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

- 7 août 1555 – Rapport et hostigement pardevant **Adrien Dubucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – par **Guillaume Le minne** - d'un lieu manoir et héritage contenant deux cens ou environ, situés à Bachy, tenant au chemin qui mène de la place Le Comte au housseau, du second sens, à l'héritage **Jaspart plantefebvre** et du tiers sens à l'héritage **Pierre De messine** - pour sureté des conditions et stipulations reprises en son contrat de mariage du 21 juillet même année passé devant les Lieutenant et échevins de Rume, entre lui d'une part et **Jeanne Brasseur**, veuve en premières noces de **Jean Waucquier**, et notamment pour sureté de la parchon de **Marie Waucquier**, fille desdites premières noces.

Chirographe original en parchemin.

- 3 7^{bre} 1555 – Adhèritement par **Roger Deherchuez**, Substitut Lieutenant d'**Adrien Dubucquet**, bailli, présens échevins de Bachy ; à **Gervais Stien** laboureur demeurant à Bourghelles - de quatre cens de terre à labour, gisant à Bachy, tenant d'une part à l'héritage du seigneur dudit lieu, du second sens à l'héritage des Communs Pauvres dudit lieu et du tiers sens à l'héritage **Jean Pottier** et du quart lez à l'héritage de l'acheteur. – à lui vendus par **Pierre Des Carpentries**, clercq de l'Eglise paroissiale de Bachy qu'il avait acquis naguère des hoirs de **Michel Douvegnies**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jean Buzelaire***

- 23 7^{bre} 1555 – Rapport et hostigement pardevant **Adrien Dubucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – par **Jaspart plantefebve**, demeurant à Bachy - d'un lieu manoir et héritage par lui naguères acquis d'**Antoine Desmillescamps**, contenant un bonnier d'héritage ou environ, tenant d'un sens au chemin qui mène du plat de gaigne à hostel, du second sens tenant à l'héritage **François Desmillescamps** et du tiers sens tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy nommé le pré de Baudimont – 2^e un lieu manoir contenant six cens d'héritage ou environ gisant en la paroisse dudit Bachy tenant d'un sens à la rue à tartes, du second sens à l'héritage **quintin Delemotte** et du tiers sens à l'héritage **Baudart Lemestre** - pour sureté d'une rente héritière de 31 livres 5 sols Flandres au capital de 500 livres parisis, à et au profit de **Wallerand**

Campenaire, demeurant à Cysoing, auquel il étoit chargé par le contrat de vente à lui faite par ledit **Desmillescamps** de païer ladite somme.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelaire

• 13 7^{bre} 1555 – Adhèritement donné par **Adrien Dubucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jaspart plantefebve**, laboureur à Bachy - d'un bonnier ou environ de terre à usage de manoir jardin et labour, gisant audit lieu, tenant d'une part à la ruë qui mène du plat de gaige à hostel, du second sens à l'héritage **Firmin Desmillescamps** et du tiers sens au pré de Baudimont – à lui vendu par **Antoine Desmillescamps**, laboureur audit lieu, après que **Wallerand Campenaire**, se fut déporté à son profit du tiers qu'il avait audit manoir..

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelaire

• 14 7^{bre} 1555 - Transaction passée devant **Roger Deherchuez**, Lieutenant Substitué d'**Adrien Dubucquet**, Lieutenant, présent échevins de Bachy; entre **Fremin** et **Antoine Desmillescamps**, frères, enfans de feu **Jean**, demeurant à Bachy - sur certain procès qu'ils avoient pendant et indécis au siège de la Gouvernance, par lequel accord ledit **Antoine Desmillescamps** a renoncé au profit de sondit frère, à tous les droits et actions qui lui étoient échus dans les biens, meubles et héritages délaissés par sondit père.

Chirographe original en parchemin. Signé Jean Buzelaire

• 4 9^{bre} 1555 – Adhèritement par **Adrien Dubucquet**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy – sur sentence rendue au profit de **Wallerand Campenaire**, laboureur demeurant à Cysoing, sur plainte et saisie du 14 7^{bre} 1555 **contre hubert wartel**, demeurant à Bourghelles, à l'effet de faire adhèriter **Jean Deplancque**, hoste revendeur de boire de grain bouilli audit Bachy – de trois cens de terre à labour, chargés du droit de terrage, tenu en main ferme de ladite Seigneurie, tenant à l'héritage des **hoirs hovine** et aux bois et terre dudit Seigneur ; par ledit **Campenaire** acquis dudit **hubert wartel** qui s'en étoit deshèrité, par lui ou son Command.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspart Dubucquet

• 13 janvier 1556 – Lettre de vidimus accordée par **Adrien Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy ; à **Messire Jean De Cappes**, prêtre, curé, propriétaire dudit Bachy, contenant copie d'un chirographe portant arrentement par **Cécile De Wannehain**, veuve de **Jean Moucque**, demeurant en la ville de Lille, à **hubert de Wannehain**, fils de Jean, d'un lieu manoir et jardin contenant trois cens ou environ, tenant au lieu manoir de la cure dudit Bachy, par derrière à l'héritage du Seigneur et aboutant au chemin qui mène de la place dudit Bachy au parcq, duquel chirographe fait en trois parties, l'une avoit été volé entre autre choses audit lieu. L'autre avoit été remis à **hubert de Wanehain**, gardé alors par **Nicolas Ondoïr**, mari et bail de la fille de ce dernier, et la troisième gardée au ferme dudit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspart Dubucquet

• 1^{er} mars 1556 – Adhèritement par **Adrien Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **François Delecourt**, demeurant à Rume - de deux cens et demi de terre à labour tenant aux terres de Messieurs du Chapitre ; d'autre à l'héritage des hoirs **Jehan de tourout** et à l'héritage **Roger de herchuez**, à l'héritage **Florent Dutilloeuil**. – à lui vendus par **Jacques Lombre** et **Catherine Minet**, sa femme, demeurant audit lieu.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspart Dubucquet

- 25 mars 1556 – Adhèritement par ledit **Dubucquet**, bailli, prèsens èchevins de Bachy – à **Jean Deleplancque**, hoste, revendeur de boire de grain bouilli, demeurant à la ... à Bachy - de quatre cens et demi de terre à labour nommés le Camp Sacry, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur, tenant à l'héritage d'**Adrien Dubucquet** et à la piedvoie qui mène de Bachy à Wannehain – à lui vendus par **Vincent Duvivier**, demeurant audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

- 13 avril 1556 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, prèsens èchevins de Bachy – à **Péronne Masclier**, veuve de feu **Louis Le tieulier** - de quatre cens et demi de terre à labour chargés de terrage, savoir deux cens et demi tenant à l'héritage de la veuve **Pierre Mallet**, à l'héritage du Seigneur et à l'héritage des hoirs **Pierre hovine**, item deux cens tenant à la terre desdits **Pierre hovine**, à l'héritage **Etienne Brissolt** et à l'héritage du vendeur. – à elle vendus par **Vincent Duvivier**, laboureur à Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

- 13 avril 1556 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Dubucquet**, bailli, prèsens èchevins de Bachy – par **Vincent Duvivier**, - de six cens ou environ de labour, tenant à la terre du Seigneur, à l'héritage d'**Adrien Du Bucquet** et à l'héritage **François de Madre** - pour sureté des charges et hypothèques dont l'héritage repris, article précédent, par lui vendu à **Péronne Masclier**, veuve de **Louis Le tieulier**, peut-être chargé.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

- 19 mai 1556 – Adhèritement par ledit **Dubucquet**, bailli, prèsens èchevins de Bachy – à **François Delecourt**, laboureur demeurant à Rume - de trois cens de terre à labour, tenant à l'héritage de **Roger de herchuez**, à l'héritage de la veuve de **Roland Dumoulin**, et à l'héritage de M^{rs} du Chapitre, - à lui vendus par **Adrienne Ondoiere**, fille de **Nicolas**, assistée et accompagnée de sondit père.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

- 20 mai 1556 – Adhèritement par **Roger deherchuez**, Lieutenant, prèsens èchevins de Bachy – à **Guillaume Lemine** - d'un lieu manoir contenant deux cens de terre ou environ, tenant à la ruë à tartes, du second sens à l'héritage de **Jaspart plantefebvre** et tenant à la terre de **Pierre Demessine**. – à lui vendu par **Baudart Lemestre**, manouvrier, demeurant à Bachy, sous condition qu'après la mort de **Chrétienne Willefarde**, l'acheteur fera dire chacun an deux obits fondés par **Baudart Delehaghue**, mari de cette dernière.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

- 22 juin 1556 – Lettre de proximité accordée pardevant ledit **Du Bucquet**, bailli, prèsens èchevins de Bachy – à **Fremine Desmillescamps**, et adhèritement à lui donné pour un bonnier de terre en jardin et labour, tenant au chemin qui mène de la place Le Comte à hostel, à l'héritage dudit **Fremine** et à l'héritage du Seigneur. – vendu par **Antoine Desmillescamps**, frère germain du susnommé, à **Jaspart plantefebvre** demeurant audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 21 juillet 1556 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Vincent Duvivier**, demeurant audit lieu - de cinq cens un quartron de terre à labour en trois pièces, savoir deux cens tenant à la terre de l'acheteur et à la terre qui fut à **Jean Delatremouille**, item deux cens et demi tenat à la terre des hoirs **hovine** et à la terre des veuve et hoirs **Pierre Mallet**, item trois quartrons vulgairement nommés mouchon couture, tenant à la terre qui fut **Jean delatremouille**, à la terre des hoirs **Pierre hovine** ; à lui vendus par **Pierre Des Carpentries**, demeurant audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 23 9^{bre} 1556 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Alexis Cousturier**, laboureur audit lieu - de six cens de terre à usage de prêt qui furent ci-devant à **Nicolas Billecocq**, tenant au lieu et manoir dudit **Billecocq**, à la terre de noble homme **François du Paiaige** et tenant au chemin qui mène de la place Le Comte à Hostel. – à lui vendus le 3 desdits mois et an par devant **Roger de herchuez**, Lieutenant et échevins et hommes de fief dudit Bachy par **Jean Pottier**, laboureur audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 23 9^{bre} 1556 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Dubucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – par **Alexis Cousturier**, demeurant à Bachy, et **Barbe Pottier**, sa femme - de six cens de terre mentionnés article précédent - 2^e d'un bonnier de terre à labour, séant en la couture des placettes, en deux pièces, l'une de demi bonnier tenant au bois de Bachy, d'autre côté à l'héritage de M^{rs} du Chapitre, et du tiers sens à la terre de **quintin Delemotte** ; et l'autre demi bonnier, tenant à la terre du Seigneur de Bachy et à la terre de St Nicolas Després lez Tournai. – pour sureté d'une rente héritière de 6 livres monnoie de Flandres, au capital de 100 livres parisis, au profit de **Jean Pottier**, laboureur audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 23 9^{bre} 1556 – Même Rapport et hostigement que ci-dessus pour sureté d'une rente de 25 livres parisis monnoie de Flandres au rachat de 400 livres même monnoie

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

Au dos appert que le 25 janvier 1577 pardevant **Pierre Descarpentries**, Lieutenant, presens échevins de Bachy, **Mathias Cappenaire**, fils de feu **Salomon**, demeurant à Cysoing, ayant droit des lettres de rente mentionné de l'autre part, a reçu 47 florins carolus 13 patt 10 deniers tournois d'**Annestaige Waucquier**, veuve de feu **Luc Cousturier**, ayant droit des héritages ci-dessus par retrait lignager. – signé **Franquerue**.

• 8 janvier 1557 – Adhèritement par **Roger Deherchuez**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy – à **Jean Chocquet**, command déclaré de **Louis Delecourt**, drapier demeurant à Tournai - de trois cens de terre à labour, pris en six cens, tenant à la terre du Seigneur, à l'héritage **Jeanne Dassonneville**, veuve de **Simon Braconnier** et à l'héritage de François De Madre – à lui vendus par **Vincent Duvivier**, demeurant audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Jaspart Dubucquet***

• 8 janvier 1557 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – sur partage entre **Jean Dumaret** et **Ostelerre Billecocq**, sa femme, d'une part ; **Jeanne Demadre**, veuve immiscée de **Nicolas Billecocq**, sœurs germaines, enfans de Nicolas et de ladite **Jeanne Demadre**, d'autre part - par lequel partage est assigné audit **Jean Dumarais** et sa femme, deux

cens de jardinage, pris au lieu manoir qui fut audit **Nicolas Billecoq**, tenant iceux deux cens au chemin qui mène de la Basse-Ruë à Sartines et au chemin qui mène de la Basse-Ruë au moulin de Bachy ; et aux autres l'on assignât les immeubles.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Dubucquet

- 21 février 1557 – Adhérêtement par **Roger Deherchuez**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Quintin Delemotte**, laboureur à Bachy, command déclaré de **Wallerand Campenaire**, demeurant à Cysoing - de quatre cens de terre à labour, tenant à la terre de **Pierre Demessine**, à cause de sa femme, à la terre du Seigneur et à la terre de **Gervais Stien**. – à lui vendus le 22 mars 1556 pardevant ledit Lieutenant et échevins par **Pierre Demessine**, demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

- 22 mars 1557 – Adhérêtement par **Roger Deherchuez**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, sur partage fait entre **Claudine Baude**, veuve de **Quintin De wavrin**, **François de wavrin**, fils des premières noces dudit **quintin**, **Jean de fretin** et **Florent Dutilloeu**, tuteurs du côté paternel et maternel d'**Eloy De Wavrin**, fils dudit **quintin** et de **Chrétienne tonniel**, sa femme de premières noces, et aussi tuteurs de **Valentine**, **Louise** et **Françoise De Wavrin**, filles dudit **quintin** et de la dite **Clodine Baulde** en secondes noces - des biens et héritages délaissés par leur père commun - pour lequel partage est assigné à **François** et **Eloy De Wavrin**, deux cens et demi et 30 petites verges de jardinage, pris au lieu et manoir qui fut audit **quintin de wavrin**, leur pères, compris deux cens à eux échus par le trépas de ladite **Chrétienne tonniel**, leur mère, tenant au chemin qui mène de Bachy à Sartines et parderrière à l'héritage de **Jean Guinois**, à cause de sa femme. – 2^e appartiendra à **Valentine**, **Louise** et **Françoise De Wavrin**, un cent et 20 petites verges de terre et jardinage, pris audit lieu à l'encontre desdits **François** et **Eloy de Wavrin**, tenant au chemin qui mène de Bachy au moulin dudit lieu, à la terre de ... et à la contre-partie - et leur sont en outre, à chacun assigné certains édifices étant sur leur part.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

Liasse

- 22 mars 1557 – Adhérêtement par **Roger Deherchuez**, Lieutenant d'**Adrien Dubucquet**, bailli, présens échevins de Bachy - sur partage fait entre **François de wavrin**, d'une part et **Florent Dutilleu**, tuteurs paternel et maternel d'**Eloy De Wavrin**, fils dudit **quintin** et de **Chrestienne tonnel**, père et mère desdits **François** et **Eloy** - par lequel partage est assigné audit **François** De wavrin cinq quarterons et 15 verges de terre en jardinage, pris en deux cens et demi et 30 petites verges de terre à l'encontre d'**Eloy de wavrin**, son frère, tenant à l'héritage de **Jean Ghuinois**, tenant au chemin qui mène de Bachy à Sartine et à la contre-partie ; item dix-huit pieds et demi de carpentage, pris en 37 pieds à l'encontre dudit **Eloy**, - il est assigné audit **Eloy** cinq quarterons et 5 verges de terre à jardinage, pris en deux cens et demi et trente verges de terre à l'encontre dudit **François**, son frère, tenant au chemin qui mène de Bachy à Sartines, tenant à la dite contre-partie, et à l'héritage des veuves et hoirs **quintin De Wavrin** de deuxièmes noces ; item lui compètera aussi dix-huit pieds et demi de carpentage, pris en 37 pieds à l'encontre dudit **François**, son frère.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 28 juin 1557 – Adhéritement et hostigement pardevant **Roger Deherchuez**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy ; par **Vincent Duvivier** et **cécile Nory**, demeurant audit Bachy - d'un bonnier de terre, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, à l'héritage **Denis de Wannehain** et à l'héritage **Etienne Brissot** - item demi bonnier de fief tenant à l'héritage du Seigneur de deux sens et à l'héritage **Simon Braconnier**, - item trois cens, tenant à l'héritage du Seigneur de deux sens et à l'héritage de **François Demadre** ; item six cens tenant à l'héritage **Simon Braconnier** et à l'héritage de la veuve **titus Des Carpentries** - item deux cens tenant à l'héritage dudit Seigneur, à l'héritage **Antoine Mallet** et à l'héritage de **quintin Delemotte** ; item deux cens tenant à l'héritage dudit Seigneur de deux sens et à l'héritage du **Seigneur du Paiaige** ; item demi bonnier tenant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes, à l'héritage dudit Seigneur et à l'héritage des Pauvres dudit lieu - item un bonnier tenant à la ruelle qui mène de l'Eglise de Bachy au Parcq, tenant au jardin de la cure dudit Bachy et à l'héritage **François Demadre** ; item un lieu manoir contenant six cens ou environ, tenant à la place de Bachy, de deux sens à l'héritage dudit Seigneur - item sept quartiers nommés les harchelaines, tenant à la Basse-Ruë et à l'héritage du **Seigneur du Païaige** - pour sureté d'une somme de 600 florins dont il est redevable envers **Wallerand Campenaere**, tant pour vente et livraison de bois que pour prêt et cautionnement par lui prêté.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 22 7^{bre} 1557 – Adhéritement par **Adrien Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jaspert Plantefebvre**, demeurant audit lieu - de trois cens de terre à labour chargés de terrage, tenant à la terre **Vincent Duvivier** et à la terre des hoirs **hovine** – à lui vendus le 1^{er} 8^{bre} 1556 pardevant **Roger de herchuez**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, par **Pierre De messine** et **Adrienne Douvegnies**, sa femme, demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 22 7^{bre} 1557 – Adhéritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Gilles Demadre**, demeurant audit Bachy - de parts et droits en un lieu manoir contenant demi bonnier ou environ, tenant à herlerue qu'on dit Le Ruë à tartes, tenant à l'héritage de **quintin De Madre** et à l'héritage du Seigneur - item deux cens tenant à la lez Rue, tenant à l'héritage **Pierre Masclier**, tenant à l'héritage de **François demadre** ; item six cens tenant à l'héritage dudit Seigneur, à l'héritage de **François Demadre** et à l'héritage dudit Seigneur - item trois cens tenant à l'héritage dudit Seigneur, à l'héritage de **Guy Roland** et à l'héritage dudit Seigneur - item deux cens tenant au chemin qui mène de Bachy à Esplechin, à l'héritage dudit Seigneur et aux trois cens ci-devant dits. – à lui vendus par **Jean du Blay** et **Agnès Demadre**, sa femme demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 12 8^{bre} 1557 – Lettres de vidimus données par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy – Constatant que le 27 X^{bre} 1548 par devant **Antoine hazouart**, Lieutenant de frère **Louis de Crequi**, Commandeur de haulte-Avesnes et Seigneur de Corbri au Bois, présens échevins dudit Corbri, **Guillaume Cuignet** dit **du Chasteaulx**, demeurant à Lille, a vendu à **Antoine Warocquier**, manouvrier demeurant audit Corbri au Bois, six cens de terre à labour gisant audit Corbri, tenant de deux sens au bois de Cysoing et à l'héritage d'**hubert monard** ; lequel **Antoine Warocquier** aurait le 28 X^{bre} 1548 nommé pour Command desdits six cens d'héritage **Allard Pottier**, manouvrier demeurant audit Cobrieus, sous condition que ledit héritage dans le cas où il ne serait pas aliéné du vivant dudit **Pottier** et sa

femme appartiendra aux enfans qu'elle a eu de son premier mari pour la juste moitié à l'encontre de **Péronne**, fille dudit **Allard Pottier** et que si icelle **péronne** venait à mourir sans hoirs de légitime mariage ledit héritage retournera à **Jeanne** et **Marie Olivier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

- 20 8^{bre} 1557 – Adhèritement par **Adrien Du Bucquet**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy – à **Quintin Delemotte**, demeurant audit lieu - d'un lieu manoir contenant deux cens ou environ, tenant à l'héritage dudit **quintin delemotte**, au chemin qui mène de la place au housel, du tiers sens à l'héritage des hoirs **François Ghuinois**. – à lui vendus le 18 desdits mois et an par **Théodore Beghin**, manouvrier audit Bachy et **Gillette Mallet**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

- 16 9^{bre} 1557 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jacques Des Camps**, demeurant audit Bachy - de six cens de terre à usage de pré, pris en douze cens allencontre d'**Alexis Cousturier**, tenant iceux six cens à l'héritage de l'acheteur à cause de sa femme, du second sens au chemin qui mène de la place Le Comte au plat du Gaige, du tiers sens à l'héritage d'**Alexis Cousturier**. – à lui vendus par **Jean Dumaret**, se faisant fort d'**Ostelette Billecocq**, sa femme, **Michelle** et **Luc Billecocq**, sœurs à ladite **Ostelette**, accompagné de **Jeanne Demadre**, leur mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

- 11 janvier 1558 – Actes d'établissement de tuteurs par **Adrien Du Bucquet**, bailli, à l'enseignement des hommes de fief de Bachy pris en l'absence d'Echevins dudit lieu, aux personnes de **Quintin** et **Jacquemine Fachin**, enfans demeurés orphelins de **Jean** et **Catherine du Rets** - lesdits tuteurs nommés **armand Mallet** du côté paternel et **Pierre Duretz** du côté maternel.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

- 15 janvier 1558 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **François Delecourt**, laboureur demeurant à Rume - de trois cens de terre en jardin, tenant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartine, à l'héritage du Seigneur de Bachy et à l'héritage de l'acheteur - item deux cens de jardinage tenant à l'héritage de la veuve et hoirs **Jacques Carette**, au chemin qui mène de Bachy à la place Le comte, à l'héritage de Mrs du Chapitre - item deus autres cens de terre à labour, tenant à l'héritage **Gilles Demadre** au chemin qui mène de Bachy à Sartine et à l'héritage des veuve et hoirs **hubert Garin**. – à lui vendu le 23 janvier 1557 par **Louis D'homesens**, cordonnier demeurant en la ville de Lille.

Chirographe original en parchemin.

- 15 janvier 1558 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – par **Jacquette Masclier**, veuve de **Jacques Carette** et **Betremieux Carette**, son fils, demeurant à Bachy ; de demi bonnier d'héritage ou environ, tenant au chemin qui mène de Bachy à la place Le Comte, à l'héritage de M^{rs} du Chapitre et à l'héritage du Seigneur - pour sureté d'une rente de 62 sols 6 deniers, au capital de 50 livres monnoie de Flandres, par eux créée au profit d'**Etienne Brissol** demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin.

• 15 janvier 1558 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Betremieux Carette**, demeurant audit lieu - de deux cens de terre en jardin, tenant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, tenant à l'héritage de M^{rs} du Chapitre et à celui du Seigneur de Bachy – à lui vendus par **François Delecourt**, laboureur demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 18 janvier 1558 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – sur partage fait entre **Martin De wannehain**, d'une part, **Nicolas Ondoire** et **Marguerite de Wannehain**, sa femme, sœur audit **Martin**, d'autre part - de biens à eux échus par le trépas de leur père et mère par lequel partage est assigné à **Nicolas ondoire** et Marguerite de Wannehain, sa femme, un lieu manoir contenant trois cens d'héritage ou environ, qui fut à **Baudart petit**, tenant au chemin qui mène de l'église de Bachy au Parcq, tenant au manoir de la cure et à la terre de **Vincent Duvivier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 7 février 1558 – Adhèritement par **Roger Deherchuez**, Lieutenant, présens échevins de Bachy ; à **Noël Dubus**, demeurant à Bachy - d'un lieu manoir vulgairement appelé la motte de Bachy, tenant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes, à la terre **Gilles Lansiel** et à la terre **Théodore Beghin**. – à lui vendu par **jean Chocquet**, laboureur demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 6 juin 1558 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **quintin Delemotte**, demeurant audit Bachy - de trois cens de terre à labour pris en demi bonnier gisant audit Bachy, tenant à l'héritage dudit **Delemotte** et pris selon son dit héritage, de second sens à l'héritage des hoirs **hovine**, du tiers sens à l'héritage des vendeurs - à lui vendus par **Jean Delebassé** et **Antoinette Braconnier**, sa femme, demeurant à Fournes, paroisse de Genech.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 9 août 1558 – Adhèritement par **Roger Deherchuez**, Lieutenant, présent échevins de Bachy ; à **Jean Chocquet**, laboureur demeurant audit Bachy - de trois quartrons de terre nommés mouschon Couture, tenant de deux sens à l'héritage de **Denis de Wanehain**, à l'héritage des hoirs **hovine** et à l'héritage **François Demadre**. – à lui vendus par **vincent duvivier**, demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 1 7^{bre} 1558 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Du Bucquet**, bailli, présent échevins de Bachy – par **Jeanne Demadre**, veuve de **Nicolas Billecocq**, **Jean Dumarès** et **Ostelette Billecocq**, sa femme ; d'un lieu manoir contenant dix cens ou environ, amassés de deux maisons, tenant ledit lieu et héritage au chemin qui mène de la place Le Comte à hostel, à celui qui mène de Bachy à Sartine et à l'héritage de noble homme **François Du paiaige** - pour sureté d'une rente héritière de 62 sols 6 deniers monnoie de Flandres au rachat de 50 livres même monnoie, ladite rente créée envers le mois de décembre 1557, par ledit **Nicolas Billecocq**, au profit de **Jean Pottier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

- 1^{er} 7^{bre} 1558 – Adhèrement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jean Chocquet**, laboureur demeurant audit Bachy - de la lettre de rente mentionnée au chirographe précédent : - à lui venduë par **Nicolas Pottier**, demeurant audit Bachy

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

Nota – cette pièce et la précédente sont jointes ensemble.

- 14 9^{bre} 1558 – Record à loi donné par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Paul Buzelaere** et **Antoine Du Bocquet**, tuteurs de **Gilles, Jannette** et **Catherine Duvivier**, enfans de **Vincent** et de **Cécile Norry**, constatant que le jour de l'exaltation de la Ste Croix l'an 1547, feu, lors vivant, **Vincent Duvivier**, père-grand desdits enfans et **Jeanne de Bourghelles**, sa femme, auroient fait testament par devant **Sire Jean de Cappens**, prêtre, curé dudit Bachy, présens témoins, et auraient donné à **Jeannette Duvivier**, leur fille, la somme de 600 florins monnoie de Flandre une fois, à prendre sur la moitié des terres des harchelaines, tenant au chemin qui mène de Bachy au moulin dudit lieu ; et sur la moitié de demi bonnier gisant en la couture du Bois de Nôtre-Dame, tenant aux terres des Pauvres de Bachy et sur la moitié d'un demi bonnier, nommé le jardin au four, tenant à la place de Bachy ; comme aussi toute la moitié de leurs biens meubles qui se seroient trouvés au jour de leur trépas, en payant la moitié de leurs dettes, à l'encontre de **Vincent Duvivier**, son frère - item avoient donné à **Ponthus Duvivier**, leur neveu, fils de **Vincent**, 200 livres de monnoie à prendre et lever après le trépas desdits donateurs de **Vincent Duvivier**, leur fils, et de **Cécile Norry**, sa femme, sur demi bonnier gisant en la couture du Clocquart qui fut à **Ernoul Dassonneville**, tenant aux terres du Seigneur - item donnent aux enfans de **Vincent Duvivier**, leur fils, et de **Cécile Norry**, sa femme, venus et à venir, à partager par égale part, la somme de 1000 livres de monnoie, une fois, à prendre et lever après le trépas des donateurs desdits **Vincent** et **Cécile Norry**, sur tous les biens et héritages qu'ils délaissent au jour de leur trépas, tenus du Seigneur de Bachy, se réservant le pouvoir de charger et de vendre. *Chirographe original en parchemin.*

- 19 9^{bre} 1558 – Adhèrement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Jaspert plantefevre**, laboureur demeurant audit lieu - d'un cent de terre pris en deux cens à l'encontre de **Martin Lemette**, fils du vendeur, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, à l'héritage **Pierre De messine**, du tiers sens à l'héritage de **Quintin De le motte** et du quart sens à l'héritage de l'acheteur. – à lui vendu le 22 mars 1557 pardevant ledit bailli et échevins de Bachy, par **Jeanne Dumarets**, veuve d'**Aaron Le mette**, laboureur audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

- 15 9^{bre} 1558 – Adhèrement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – sur partage fait entre **Jean Dumaretz**, mari et bail d'**Ostelette Billecocq**, **Luce Billecocq**, mère de ladite **Ostelette** - des biens à eux échus par la mort dudit **Nicolas** leur père, que de **Michelle Billecocq**, leur sœur - par lequel partage est assigné audit **Jean Dumaretz** et sa femme quatre cens et un quartron d'héritage, pris en demi bonnier contre ladite **Luce Billecocq**, tenant au chemin qui mène de la Basse-Ruë à Sartines et à l'héritage **M. Du paiaige** - item à ladite **Luce Billecocq**, après le décès de ladite **Jeanne Demadre**, sa mère, trois cens trois quartrons d'héritage, pris à l'encontre des quatre cens et un quartron ci-devant dits, tenant au chemin qui mène de la dite Basse-Ruë au Moulin de Bachy, et à l'héritage d'**Alexis Cousturier**. – au surplus, ladite **Jeanne Demadre** fait don d'entrevif à ladite **Luce**, sa fille, de tous les biens meubles et réputés pour meubles qu'elle délaissera au jour de son trépas.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 14 X^{bre} 1558 – Acte d'établissement de tuteur et de curateur par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Gilles, Jannette** et **Cathelinette Duvivier**, enfans de **Vincent** et **Cécile Norry**, sur la remontrance dudit Vincent, leur père - lesdits tuteurs nommés **paul Buzelaert**, cousin auxdits enfans du côté paternel, et **Antoine Dubocquet**, oncle auxdits enfans du côté maternel.

Chirographe original en parchemin.

• 2 mai 1559 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Antoine Du Bocquet**, demeurant à Esplechin - d'un bonnier de terre à labour chargé d'un lousien par an, tenant au Seigneur de Bachy, à l'héritage d'**Etienne Brissot** et à l'héritage de **François De maddre**. – à lui vendu par **Vincent Duvivier** et **cécile Norry**, sa femme, **ponthus, Jacques** et **Catherine Duvivier**, leurs enfans pardevant ledit bailli et échevins le 20 avril même année.

Chirographe original en parchemin.

• 25 mai 1559 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Jean Chocquet**, laboureur audit lieu - de cinq cens de terre, tenant à l'héritage du Seigneur, à l'héritage des hoirs **hermès de la chapelle** et à l'héritage des pauvres de Bachy. – à lui vendus par **Jean Pottier**, laboureur audit Bachy.

Chirographe original en parchemin.

• 4 juillet 1559 – Adhèritement par **Roger deherchuez**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy – à **Fierabras Ladam**, hoste revendeur de boire de grain bouilli, demeurant à Bourghelles - de cinq cens de terre situés à Bachy, tenant à la terre du Seigneur, à la terre **François De Madre**, et à celle de **Denis De wanehain**. – à lui vendus par **Jean Pottier**, laboureur audit Bachy.

Chirographe original en parchemin.

• 17 8bre 1559 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Alexandre Carette**, demeurant audit lieu - de parts, droits et actions en un lieu manoir contenant un bonnier d'héritage tant en jardin qu'en labour, tenant au chemin qui mène de Bachy à Sartines, et à la terre des hoirs **hovine** et à la terre de **Jacques Delyes** par achat d'**Alexis Cousturier** - à lui vendu par **Georges Desmoulin** et **Marie Carette**, sa femme, demeurant à Orchies.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

Liasse

• 17 8^{bre} 1559 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – sur partage entre **François Delecour**, mari et bail de **Gillette masclier**, et **marie Waucquier**, fille de **Thiery** et d'**Antoinette Caudrelier** - des biens et héritages à eux échus par le décès d'**Antoine Masclier**, père de ladite **Gillette** et d'**Antoinette Caudrelier**, leur mère - par lequel partage est assigné à ladite **Gillette masclier** un cens de manoir ou environ, tenant au chemin qui mène de Bachy à Sartines, à l'héritage du Seigneur de Bachy et à l'héritage de **Pierre Dassonneville**. – item cinq quartrons de terre à labour, tenant à la terre des hoirs **Jacques mallet** de deux sens et à la terre du Seigneur de Bachy. – et à ladite **marie waucquier**, quatre

cens de terre à labour tenant à l'héritage de **Firmin Desmillescamps**, tenant à l'héritage de M^{rs} du Chapitre et à l'héritage des hoirs **Grard Deregnalcourt**.

Chirographe original en parchemin. Signé Jaspert Du Bucquet

• 12 X^{bre} 1559 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Luc Couturier**, laboureur audit lieu - de demi cent d'héritage à usage de pré gisant en la prairie de Bachy, enclavé au pré de S^t Eloy ; tenant ledit pré de S^t Eloy à l'héritage du Seigneur de Bachy, du second sens à l'héritage des hoirs **Douvignies** et du tiers à l'héritage des hoirs **Pierre Hovine**. – à lui vendu pardev^t lesdits lieutenant et échevins le 21 février 1558 par **Pierre Beghin**, demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin. – non signé.

• 21 juin 1560 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Pontus, Jacques, Gilles, Catherine, Jeanne** et **Catherine Duvivier**, frères et sœurs - 1^e d'un manoir contenant six cens séant sur la place de Bachy, tenant à l'héritage de **François Dupayage** et du Seigneur de Bachy - 2^e d'un bonnier séant derrière la cure tenant à l'héritage de la cure et au chemin menant au parque, (qui est échange dudit Seigneur) et tenant à la terre des Pauvres dudit Bachy. – 3^e huit cens de fief tenant à l'héritage dudit Seigneur, à l'héritage d'**Agnès Braconnier** et d'**Adrien Dubucquet**. – huit cens séant vers le bois de Nôtre – Dame, tenant à l'héritage dudit Seigneur et desdits pauvres. – 5^e un bonnier trois quartiers nommés Les harchelaines, séant en la Basse-Ruë, tenant à l'héritage dudit Seigneur **François Dupayage** et tenant à l'héritage de **martin Lemestre**. – 6^e trois cens et demi par échange dudit **Adrien Dubucquet**, tenant à l'héritage de **Nicolas Waucquier** et à l'héritage de **Jean Ghuinois**. – 7^e deux cens séant à la placette, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy et du **S^t dupaïage**. – 8^e deux cens tenant à l'héritage dudit Seigneur de Bachy l'héritage de **Jean Ghuinois**. – 9^e trois cens au dessus du Cloquart, tenant à l'héritage dudit Seigneur et de **François Demadre**. – 10^e deux cens tenant à l'héritage dudit Seigneur et des hoirs **Jean hovine**. – 11^e deux cens tenant à l'héritage dudit Seigneur et de **Gilles Demadre**. – 12^e et finalement deux cens tenant à l'héritage dudit **Demadre** et de **quintin Delemotte**. – à eux cédés, le 20 avril 1559 pardevant lesdits bailli et échevins, sous l'acceptation d'**Antoine Bocquet** et de **paul Buseler**, leurs tuteurs - pour **Vincent Duvivier**, fils et héritier de Jean, leur père, pour les remplir de ce qu'il devoit tant du chef de **Cécile Norry**, leur mère que ce qu'il avoit reçu pour eux de la donation à eux faite par **Jeanne Duvivier**, leur tante, passée devant les bailli et échevins de Bachy le 14 9^{bre} 1555, comme aussi de ce qu'il leur revenoit de la succession de **Willame Duvivier**, leur grand oncle.

Chirographe original en parchemin. – non signé.

• 21 juin 1560 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Antoine Dubucquet**, demeurant à Esplechin - d'un demi bonnier de terre à labour savoir six cens tenant à la terre du Seigneur, du second sens à la terre d'**Antoine Mallet**, du tiers lez à la terre des veuve et hoirs **titus Des Carpentries** et deux cens tenant aux terres et héritages ci-dessus, comme Command déclaré de **Vincent Duvivier**, tuteur légitime, **Jean Chocquet**, tuteur du côté paternel et **Paul Buseler**, tuteur du côté maternel, de **Gilles, Jeanne** et **Catherine Duvivier**, enfans dudit **Vincent** et de **Cécile norry** et par **Jacques, pontus** et **Catherine Duvivier**, tant en leur nom que se faisant et portant fort de leurdit frère et sœur mineur. – à eux provenant de la cession à eux faite par leur père par l'acte qui précède.

Chirographe original en parchemin.

• 21 janvier 1561 – Sentence renduë par lesdits **Du Bucquet**, bailli, et échevins de Bachy – au profit de **François Demadre**, laboureur demeurant à hostel, paroisse de Bachy, portant adjudication du retrait par lui fait de six cens de terre à labour, gisant audit Bachy - tenant au chemin qui mène dudit Bachy à la place d'hostel, du second sens à l'héritage du Seigneur de Mérignies et à l'héritage **Pierre Moucque** - vendu à **quintin Leproux**, laboureur demeurant audit hostel, par **Jacques Douvignies**, fils de feu **Jacques**, le 25 février 1560, ledit **Leproux** adhéré le 11 mars 1560.

Chirographe original en parchemin.

• 13 février 1561 – Adhèritement par **Roger de herchuez**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy – sur donation faite par **Anne Flipo**, veuve de **Jacques Malet**, demeurant audit Bachy - à **Gillette Mallet**, sa fille, femme de **théodore Beghin**, de cinquante florins carolus à prendre sur deux cens de terre à labour gisant audit Bachy et en tenu, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte aux housseaux, d'autre tenant à l'héritage dudit Seigneur de Bachy et du tiers sens à l'héritage **François Guignois**, lesquels deux cens la donnatrice rapporte et hostige.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 21 8^{bre} 1561 – Rapport et hostigement pardevant **Roger de herchuez**, Lieutenant, présent hommes de fief de ladite Seigneurie – par **Jean Pottier le jeune**; d'un lieu manoir contenant six cens ou environ situés audit Bachy, tenant au chemin qui mène de l'église dudit lieu à la place Le Comte et du second sens à l'héritage de **Jeanne Brisolt**, veuve de **Michel Brasseur** - au profit d'**Antoine Grumelier** demeurant à Genech, pour sureté d'une rente de 6 flor. 5 patt. au capital de 100 florins échéant ledit jour.

Chirographe original en parchemin.

• 9 X^{bre} 1561 – Adhèritement par **Adrien Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Philippe Lietard**, demeurant audit Bachy - de quatre cens de terre à labour et y gisant, tenant à la terre du Chapitre de Notre-Dame de Tournai, d'autre sens à l'héritage de **Jacques de herchuez**, d'autre au chemin qui mène de Sartines à Bachy et au jardin des veuve et hoirs **grad Deregnaulcourt**. – à lui vendus par **François De Madre**, laboureur demeurant à hostel, paroisse de Bachy.

Chirographe original en parchemin.

• 29 X^{bre} 1561 – Adhèritement par **Adrien Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jacques Lietard**, fils de Jacques - d'un lieu manoir contenant six cens et vingt petites verges, gisant audit Bachy, tenant à l'héritage du Sg^r, à l'héritage de **M^r du païage** et aboutant au chemin conduisant dudit Bachy au parcque de ladite Seigneurie. – à lui vendus par **Jean Desmillescamps** dit **Dubois** et **Jeanne Carette**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 3 février 1562 – Adhèritement par **Roger de herchuez**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Noël Duburcq** - de cinq cens de terre pris en une pièce de dix cens à l'encontre de **Jacques Duburcq**, son frère, tenant à la piedvoye qui mène au travers du village de Bachy au moulin, du second sens à l'héritage de **François Demadre** et du second sens à l'héritage des hoirs **Baudart Lamette**. – à lui vendus par **Jean Duburcq**, laboureur, demeurant en Losvain.
Chirographe original en parchemin.

• 16 février 1562 – Adhérêtement par ledit **de herchuez**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Martin Waucquier** - de trois cens et demi de terre à labour gisant à Bachy, tenant à l'héritage de **François De Madre**, du second sens à l'héritage **Jean Delemotte** et à l'héritage de **Pierre Beghin**, - à lui vendus par **Jean Carette** et **Françoise waucquier**, se femme.

Chirographe original en parchemin.

• 14 mars 1562 – Adhérêtement par ledit **de herchuez**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – sur échange fait entre **Antoine Bocquet**, demeurant à Esplechin et **Etienne Brissolt**, demeurant à Bachy - par lequel ledit **Bocquet** donne audit **Brissolt** six cens d'héritage ou environ qu'il a acheté des hoirs **Vincent Duvivier**, tenant à l'héritage du Seigneur, du deuxième sens à l'héritage de la veuve et hoirs **titus Des Carpentries** et du tiers sens à l'héritage d'**Antoine Malle** ; et ledit **Brissolt** donne audit **Bocquet** cinq cens d'héritage tenant au bonnier à le Cache, du second sens à l'héritage des hoirs **Denis de Wannehain** et à l'héritage dudit **Antoine Bocquet**.

Chirographe original en parchemin.

• Dernier avril 1562 – Adhérêtement par ledit **de herchuez**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy – à **Michel de wavrin** - de deux cens de terre à usage de jardin, tenant au chemin allant de Bachy à la place Le Comte, du second sens à l'héritage du Seigneur du payage et du tiers sens à l'héritage des hoirs de **François Basin** - sur nomination de Command de **Jean Pottier le jeune**, laboureur audit Bachy, à qui il procédoit par achat avec quatre autre cens de **Jacques Grumellier**, son beau-frère et paravant de **Jean Pottier l'ainé** par achat de **Jean Deherchuez**.

Chirographe original en parchemin.

• 24 9^{bre} 1562 – Rapport et hostigement pardevant **Roger de herchuez**, Lieutenant, présent échevins de Bachy – par **Jeanne Estelande**; veuve de feu **Michel Soieulx**, demeurant audit Bachy - d'un lieu manoir contenant trois cens et demi, tenant à l'héritage **Jean Guignois**, à cause de sa femme, d'autre sens à l'héritage **Pierre Dassonneville** et au chemin qui mène de Bachy à Sartines - pour sureté d'une rente de 62 sols 6 deniers au capital de 25 florins carolus par elle reçu de **François Delecourt**, laboureur demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin.

• 22 X^{bre} 1562 – Ravestissement pardevant **Adrien Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy ; – entre **Pierre DeCarpentries** et **Pasquette Waucquier**, sa femme - de tous leurs biens meubles et catheux, sous condition que les biens procédant du côté de ladite femme appartiendront aux enfans de feu **Jean Gard** et **Marie Waucquier**, et de **melchior Waucquier** ses frères et sœur.

Chirographe original en parchemin.

• 2 janvier 1563 – Adhérêtement par ledit **Du Bucquet**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **henri Dumortier**, marchand de drap demeurant à Tournai - de sept cens de terre à labour tenant à l'héritage de M^{rs} du Chapitre de Tournai, du second sens à l'héritage de **François Delecour**, du tiers sens à l'héritage de **Jean Delemotte**. – à lui vendus par **Michel Desmillescamps** et **Anne Dumoulin**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 7 février 1563 – Adhèritement par ledit **de herchuez**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Jaspart plantefevre**, laboureur audit lieu - de cinq cens de terre à labour, séant vers la place Le Comte, tenant de long aux héritages de **Pierre** et **jean Moucque**, et d'autre sens à l'héritage de **Grard Dubois**. – à lui vendus la veille par **Jeanne Brisolt**, veuve de **Michel Brasseur**, demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin.

• 7 février 1563 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – à **chretien Dumortier**, demeurant à Rume - de deux cens de terre à labour chargés de terrage, séant à la Couturelle tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur, d'autre sens à l'héritage de **Jacques de helye** et à l'héritage de l'acheteur. – à lui vendus par **Jaspart plantefevre** et **noelle Chocquet**, sa femme, laboureur demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin.

• 11 mai 1563 – Adhèritement par ledit **Du Bucquet**, bailli, présens échevins de Bachy – Sur échange entre **Jean Chocquet**, laboureur, et **Pierre Mallet**, charpentier audit Bachy ; par lequel ledit **Chocquet** donne audit **mallet** quatre cens de terre à labour, séant vers le Bois de Notre-Dame, tenant d'un lez et côté à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre sens à l'héritage de M^{rs} du Chapitre, d'autre à l'héritage de **Jean Potier le jeune**. – et ledit **mallet** donne audit **Chocquet** trois cens et demi de labour séant en la couture vers le bois de Bachy, tenant à l'héritage des hoirs **Jean hovine**, d'autre sens à l'héritage dudit **Jean Chocquet** et à l'héritage des hoirs **Jacques Mallet**.

Chirographe original en parchemin.

• 23 janvier 1564 – Rapport et hostigement pardevant **Noël Duburcq**, bailli, présent échevins de Bachy – par **Jeanne Brissolt**, veuve de **Michel Brasseur** et **Claude Brasseur**, son fils, demeurant à Rume - d'un lieu manoir contenant un bonnier d'héritage aboutissant à la place Le Comte, d'autre au lieu manoir jardin et héritage de **Jacques Fourmy**, du tiers sens au lieu manoir de **Nicolas Waucquier** et parderrière aux héritages **Jean Chocquet** et **Jacques Duburcq** – pour sureté d'une rente héritière de 31 pattars 3 deniers tournois au capital de 25 florins, par lui reçu de **Pierre pollincove** marchand de drap demeurant à Tournai.

Chirographe original en parchemin. Signé Jacque Laigniau.

• 28 février 1564 – Adhèritement par ledit **Duburcq**, bailli, présent échevins de Bachy – à **Jean Delemotte**, laboureur à Rume - de cinq cens et demi de terre en deux pièces, savoir trois cens tenant de deux sens à l'héritage de **François Demadre**, d'autres aux Falcquenieres, chargés d'un louisien et demi de rente seigneuriale, l'autre de deux Cens et demi tenant aux Falcqueniers, du second sens à l'héritage de M^{rs} du Chapitre de Tournai et du tiers sens à l'héritage d'**hugues Cappelier**, chargés de deux louisiers de rente seigneuriale - à lui vendus par **François Delecour**, laboureur demeurant audit Rume.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 6 mars 1564 – Adhèritement par ledit **Duburcq**, bailli, présents hommes de fief de Bachy – à **Claude mession**, demeurant à Bachy - 1^e de quatre cens d'héritage aboutant au Chemin de la Basse-ruë qui mène de la place le Comte au moulin dudit Bachy, d'autre au chemin qui mène de ladite place Le Comte à Sartines, du tiers sens au manoir des hoirs de **quintin Dewavrin**, du

quart au lieu manoir des hoirs **Jacques Waucquier**. – 2^e un fief contenant un quarteron et quatre petites verges d'héritage enclos avec lesdits quatre cens sauf qu'est compris et appartient à icelui fief les fossés et plantin croissant au long dudit fossé, à savoir du lez et côté et faisant le coin de ladite Ruë de la place Le Comte à Sartines, aboutissant de deux sens audit chemin et du tiers sens auxdits quatre cens d'héritage. – à lui vendus le 6 février 1564, savoir lesdits quatre cens par **Antoine De Carpentrie** demeurant à Cobrieux, fils de Simon et de **Jeanne Masquelier**, sa femme en premières noces, héritier d'icelle, et ledit fief par ledit **Simon de Carpentrie**, demeurant à Bachy, qu'il avait acquis ci-devant de **Pierre Masquelier**, oncle du côté maternel dudit **Antoine**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 13 juin 1565 – Adhèrement par ledit **Duburcq**, bailli, présent échevins de Bachy – à **Pierre Bresoult**, demeurant à Bachy - de trois cens vingt petites verges d'héritage, partie jardin partie labour, pris en six cens quarante petites verges, à l'encontre dudit acheteur à cause de **Michelle Carette** sa femme (qui sont les deux parts de cinq d'un bonnier ayant ci-dessus appartenu à **Galien Carrette**, grand-père de ladite michelle et du vendeur ci-après nommé) aboutissant au Chemin qui mène de Bachy au parque, d'autre au manoir de **Jacques Lietart** le jeune et par derrière à l'héritage du **Sgr du paige** nommé les pâtures Fauchille. - à lui vendus par **Gilles Carette**, fils de feu Jean, charpentier demeurant à Bergues St Wincq.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 25 8^{bre} 1565 – Adhèrement par **Guy Roland**, bailli, présent échevins de Bachy – à **Guillaume Lemesre**, demeurant à Bourghelles, command déclaré de **Jean Lemesre**, demeurant à Wannehain, son père - de quatre cens de labour, pris en un bonnier appelé vulgairement le Bonnier Sacry, lesdits quatre cens tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage d'**Adrien Dubucquet** et du quart sens à la piedvoye qui mène dudit Bachy au Bois Clocquart. – à lui vendus le 19 mars 1564, pardevant **noël Duburc**, bailli, présents échevins dudit Bachy, par **Barbe Chocquet**, veuve de **Jean Deleplancque**, **Pierre** et **quentine Deleplancque**, ses enfans, se faisant fort d'**Alexandre Delaplancque**, leur frère germain.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 26 février 1566 – Adhèrement par **Guy Roland**, bailli, présent échevins de Bachy – à **henry Dumortier**, marchand détailleur de drap à Tournai - de quatre cens de terre à labour, gissant en la couturelle de Broiford, tenant aux Aulnois de Baudimont au Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage de **Luc Couturier**, du tiers sens à l'héritage des veuve et hoirs **grard deregnaulcourt** et du quart sens à l'héritage de Jacques Delye. – à lui vendus par **Michel Desmillescamps**, demeurant audit Bachy ; lequel pour plus de sureté de ladite vente a rapporté et hostigé à loy demi bonnier de terre à labour tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage de **François demadre** et à l'héritage de **Jean Chocquet**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

Liasse

• 5 mars 1566 – Adhèritement par **Guy Roland**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Pierre Descarpentries**, cleric paroissial de Bachy - de deux cens de terre à labour y gissant, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, du tiers sens à l'héritage du Chapitre de Tournai et du quart sens à l'héritage des hoirs **titus Descarpentries**. – à lui vendus par **Jean Pottier laigné** et **quintine mallet**, sa femme, laboureur demeurant à hostel, paroisse de Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 23 avril 1566 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Noël Duburcq**, laboureur audit lieu - de cinq cens de terre à labour, pris en dix cens à l'encontre dudit acheteur, par achat de **Jean Duburcq**, son frère, aboutissant au chemin qui mène d'hostel au moulin de Bachy, du second sens à l'héritage de **Vinchenette Derond**, fille de **Jean** et de feu **margueritte Douvignies**, sa femme en premières nêces, et parderrière à l'héritage **Baudart Lemette**. – à lui vendus par **Jacques Duburcq**, laboureur audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 7 juin 1566 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Roland**, bailli, et hommes de fief et échevins de Bachy – par **Allard Descarpentries** et **magdelaine Desmillescamps**, sa femme, demeurant à Bachy - du tiers de deux bonniers d'héritage ou environ pris à l'encontre de **Gilles** et **Jeanne Desmillescamps** femme à **Pierre Durot** ; icelui tiers aboutissant au chemin nommé la Basse-ruë menant de la place Le Comte eu moulin de Bachy, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **gallien Carrette**, du tiers sens de ladite **Jeanne Desmillescamps**, femme de **Pierre Durot** et parderrière à l'héritage du Seigneur de Bachy - pour sureté d'une rente de 31 pattars 3 deniers tournois au capital de 25 florins par eux duë à **péronne de Bercus**, veuve demeurée ès Biens et Dettes de **Noël Leproux**, demeurant à Bercus, paroisse de mouchin.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 3 X^{bre} 1566 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Gilles Henno**, fils et héritier de feu **Noël** - du tiers d'un lieu manoir contenant deux cens dont les deux autres tiers appartiennent l'un audit **Gilles** et l'autre à **Jean Henno**, son frère - aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, d'autre à l'héritage **Michel Desmillescamps**, du tiers sens à l'héritage de **théodore Beghin** et parderrière à l'héritage de **François Demaddre**. – à lui vendus le 6 9^{bre} 1565 par **Noël Le Gris** et **Jeanne Henno**, fille et héritière dudit **Noël**, demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 18 X^{bre} 1566 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Pierre Descarpentries**, hoste demeurant à Bachy, command déclaré de **Jérôme Caullier**, procureur postulant à la gouvernance de Lille; 1^e d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage, tenant au chemin qui mène de la place de Bachy à la place Le Comte, du second sens au lieu et héritage de **Jacques Lietard laigné**, à cause de sa femme, et parderrière à l'héritage de **Jean Chocquet**, chargé d'une rasière d'avoine tournaisienne et 4 chapons. – 2^e de sept cens de terre à labour tenant de trois sens à l'héritage de **Jean Chocquet** et à l'héritage de **Jacques Dillies**, chargés de terrage envers ladite Seigneurie. – vendus par décret au siège de la gouvernance de Lille le 17 8^{bre} 1566 sur **François Basin**. – ledit adhèritement donné en conséquence de commandement fait auxdits bailli et échevins le 12 X^{bre} même année par **Noël Baillet**, Sergent de ladite gouvernance.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 3 février 1567 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Gilles Waucquier**, command déclaré de **Jean Pottier le jeune** - de quatre cens de terre à labour gissant audit Bachy, pris en huit cens contre **Pierre Moucque**, aboutissant à la terre du **Seigneur du païage**, d'autre à la terre de **Grard Dubois** et au Seigneur de Bachy, que ledit **Jean Pottier** avoit acquis le 29 janvier 1566 par décret au Siège de la gouvernance de Lille sur **jacques pontus** et **Catherine duviver** enfans agés de **Vincent Duvivier** et Gilles, **jeanne** et **Catherine Duvivier**, enfans non agés dudit **vincent**, et ce en conséquence du commandement d'adhèriter fait le 7 9^{bre} 1566.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 26 mars 1567 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – sur arrentement fait par **Messire Philippe de tenremonde**, chevalier, Seigneur de Bercus - à **Gilles Waucquier** et **Chrétienne Demadre**, sa femme, 1^e de demi bonnier de terre à labour ou environ, tenu en fief de la seigneurie de Bachy, à dix sols de relief à la mort de l'héritier et chargé de deux hotteaux de bled de sousrente par an vers **M^e Jean de gaullez**, demeurant à Tournai, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage d'**Adrien Dubucquet**, du tiers sens à l'héritage de **pasquier Braconnier**, fils de feu **Simon**, - 2^e de dix-sept cens dix-huit verges de labour mesure de la Chatellenie de Lille, chargées vers la Seigneurie de Bachy de 3 chapons, 6 hotteaux et 3 quarreaux d'avoine chacun an au terme de Noël et mars, aboutissant au chemin nommé La Basse-Ruë qui mène de la place Le Comte à Sartine, d'autre à l'héritage des hoirs de feu le **Seigneur du payage**, du tiers sens à l'héritage de **martin Le mestre** et par derrière à l'héritage dudit **Gilles Waucquier** arrentatoire, par achat au command de **Jean Pottier le jeune**, ledit arrentement fait moiënnant la somme de 31 florins de rente héritière, païable les 26 7^{bre} et 26 mars chaque année au rachat de 500 florins. – pour plus grande sureté de ladite rente, lesdits **Waucquier** et sa femme ont rapporté et hostigé 1^e un lieu manoir contenant dix-huit cens de terre ou environ, aboutissant au chemin nommé la rue à tarte qui mène de la place Le Comte au housseau, d'autre à l'héritage de **Gilles Demadre**, du tiers à l'héritage de **jean Pottier le jeune** et parderrière aux héritages du Seigneur de Bachy et de **François demadre**, - 2^e quatre cens de terre à labour tenant auxdits dix-sept cens dix-huit verges ci-dessus arrentés, d'autre sens à l'héritage des hoirs dudit feu **Seigneur du payage**, du tiers sens à l'héritage de **Grard Dubois** et de **Pierre moucque**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue. Et autrefois scellé.

• 6 avril 1567 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens hommes de fief de Bachy – à **Jean Dumaret**, demeurant audit Bachy - de trois cens trois quarterons d'héritage pris au jardin d'un lieu manoir gissant audit Bachy à l'encontre de l'acheteur à cause d'**ostelette Billecocq**, sa femme, - aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte au Moulin de Bachy, d'autre à l'héritage des veuves et hoirs du **Seigneur du païage** et du tiers sens à l'héritage **Jacques Delies** et à l'héritage de **Sire jean de Cappes**, prêtre, curé dudit lieu. – à lui vendus par **Jean Marcq**, manouvrier demeurant à Bercus, paroisse de Mouchin et **Luce Billecocq**, sa femme, fille et héritière de feu **Nicolas** et de **Jeanne de Madre**, sa femme, actuellement sa veuve.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 6 avril 1567 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présents échevins de Bachy – à **Chrétien Dumortier**, laboureur demeurant à Rume - de sept cens de terre à labour gissant en la couture de la haye-Bernard, tenant au bois vulgairement nommé la haye-Bernard, d'autre de deux sens à l'héritage de l'acheteur, à lui vendus par **Catherine Minet**, veuve de feu **Jacque Labre**, accompagnée de **pasquier, Clément** et **Arnoult Desreulx**, ses enfants.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 7 avril 1567 – Adhèritement par **Pierre Decarpentries**, Lieutenant, présents échevins et hommes de fief de Bachy – sur donation d'entrevifs et à titre de mortgage fait à **Catherine** et **Jeanne Masquelier**, sœurs, filles de **Noël** et de deffuncte **Druette Delemotte**, sa femme, savoir à ladite **Catherine**, d'un lieu manoir contenant deux cens ou environ, aboutissant au chemin nommé La Rue à Tarte qui mène de la place Le Comte au housseau, d'autre au lieu manoir et héritage des donateurs. – 2^e de deux cens de terre à labour tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, à l'héritage **martin de wannehain** – 3^e trois cens et demi aussi labour, tenant de deux sens à la terre du Seigneur de Bachy et du tiers sens à la terre de **François Demadre**. – et à ladite **Jeanne** 1^e d'un lieu manoir contenant six cens d'héritage ou environ tenant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartine et à la terre de **François Delecourt**, à cause de sa femme. – 2^e deux cens et demi de terre à labour aboutissant audit chemin et à l'héritage de **Jacques Dillies**. – à elles donné par **Quintin Delemotte** et **marguerite Couturier**, sa femme, leur père et mère grands, demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 14 juin 1567 – Rapport et hostigement pardevant ledit **De Carpentries**, Lieutenant, présents hommes de fief de Bachy – par **Jean Ghisselin**, demeurant audit lieu - d'un lieu manoir contenant dix-huit cens de terre ou environ, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte au hamel d'hostel, d'autre au lieu manoir, jardin et héritage des veuve et hoirs de **Jean Despret** et du tiers sens à l'héritage des hoirs de feu **messire François Chevalier** Seigneur du païage – pour sureté d'une rente héritière de 75 sols parisis au capital de soixante livres même monnoie que devoit ledit **Jean Ghisselin** à **Antoine Brissolt**, fils de feu **Etienne** et de **Michelle Delemotte**, à présent sa veuve, frère et héritier de feu **michel**, pour raison de l'homicide commis par ledit **Ghisselin** en la personne dudit **michel**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 17 août 1567 – Adhèritement par ledit **De Carpentries**, Lieutenant, présents échevins de Bachy – à **henry Dumortier**, marchand détailleur de drap à Tournai - de demi bonnier de terre à labour gissant audit Bachy, aboutissant à la piedsente qui mène de l'église de Bachy à Sartine, d'autre à l'héritage **François de Madre** et du tiers sens à l'héritage de **Jean Chocquet**, - chargé de 6 hotteaux et de trois parts d'un quarreau d'avoine de rente seigneuriale chacun an. – à lui vendu par **michel desmillescamps**, demeurant audit Bachy ; pour plus de sureté de ladite vente, ledit vendeur rapporte et hostige un lieu manoir contenant deux cens d'héritage, aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, d'autre à l'héritage de **Jean Chocquet** et du tiers sens à l'héritage de **Gilles Henno**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 17 août 1567 – Adhèritement par ledit **De Carpentries**, Lieutenant, présents échevins de Bachy – à **François Delecour**, laboureur demeurant à Rume - de six cens de terre à labour pris en 12 C à l'encontre **d'agnès Sequerlin**, sœur à la vendresse ci-après nommée ; tenant de deux

sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage de **Jean Leturcq** et à l'héritage des hoirs **Denis de Wannehain**. – à lui vendus par **Jean de noeuville**, tisserand de drap et **Jacqueline de Sequerlin**, se femme, demeurant à Tournai.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 6 7^{bre} 1567 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – sur partage entre **Pierre** et **Allard De carpentries**, **Mahieu Douvegnies**, fils de feu **Michel** et **Michelle De carpentries**, sa femme, iceux **Decarpentries**, frères et sœur enfans et héritiers de feu **titus** et de **marie de Madre**, sa femme, icelle sœur et héritière de feu **vinchenette demadre**, d'une part ; et **Jeanne de Fretin**, veuve de feu **Gilles De Carpentries**, mère et tutrice de **Jean De Carpentries**, fils dudit feu **Gilles**, icelui fils et héritier dudit feu **titus**, accompagnée de **Jean Defretin**, père grand et de **Pierre De Carpentries**, oncle, tous deux tuteurs dudit mineur - par lequel partage est assigné à **Pierre De Carpentries** dix cens de terre à labour en deux pièces, savoir six cens tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs d'**Etienne Brissolt** et du quart sens à l'héritage des veuve et hoirs de feu **Etienne Mallet**, et quatre cens tenant à l'héritage de **François demadre**, d'autre à l'héritage de **Marguerite Couturier**, veuve de feu **quintin Delemotte**, et du tiers sens à l'héritage de **Luc Couturier**. – à **Allard De Carpentries**, un lieu manoir aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à celle de Bachy, d'autre au cimetièrre dudit Bachy, du tiers et du quart sens à l'héritage du Seigneur de Bachy. – à ladite **Michelle De Carpentries**, femme dudit **Mahieu Douvegnies**, dix cens de terre à labour tenant au bois du Seigneur nommé le Bois de Bachy, d'autre à l'héritage de **François Demadre**, et du tiers à l'héritage de **Jean Chocquet**. – audit **Jean De Carpentries**, mineur, cinq cens de terre à labour tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre de deux sens à l'héritage de **Marguerite Cousturier**, veuve de **Quintin Delemotte**, et du quart sens à l'héritage de **Guy Roland**, à cause de **vinchenette de Madre**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 6 7^{bre} 1567 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Roland**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy – par **Allard De carpentries**, fils de feu **titus** - d'un lieu manoir aboutissant au chemin qui mène de la place de Bachy à la place Le Comte, d'autre au cimetièrre dudit Bachy, du tiers et quart sens à l'héritage dudit Seigneur. – pour sureté d'une rente héritière de six livres cinq sols parisis au capital de 100 livres parisis monnoïe de Flandres - par lui duè par partage du même jour à **Jean De Carpentries**, fils mineur de feu **Gilles**, ce acceptant **Jeanne de Fretin**, veuve dudit **Gilles** et **Jean De Fretin**, père grand et **Pierre De Carpentries**, oncle dudit mineur.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 21 mars 1568 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Pierre De carpentries**, clerc paroissial dudit Bachy - de cinq cens de labour aboutissant au Bois de Bachy, d'autre à l'héritage du Seigneur dudit lieu, du tiers sens à l'héritage des Communs Pauvres dudit Bachy et du quart à l'héritage de **François De Madre**. – à lui vendus par **Fier-a-bras Ladam**, laboureur demeurant à Bourghelles.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 3 X^{bre} 1568 – Adhèritement par ledit **De Carpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Noël Duburcq**, laboureur et censier de Montifaut audit Bachy - d'un bonnier de terre en deux pièces ; savoir huit cens tenant au chemin qui mène dudit Bachy à Sartines, d'autre à l'héritage du Seigneur et du tiers sens à l'héritage des veuves et hoirs **Grard Deregnaucourt**, et huit cens tenant à l'héritage de **François Demadre** ; d'autre à l'héritage de **Jean Chocquet**, et du tiers sens à l'héritage **Pierre Descarpentries**. – à lui vendus par **Allard Lescouffe**, clercq paroissial de Fretin, procureur spécial d'**huberte Becquart**, veuve de **Jacques Dillies** se faisant et portant fort de **Guillaume, Françoise et Marie Dillies**, ses enfants, suivant acte passé devant **Baude Cuvillon**, Ecuier, licencié ès droits, Seigneur du Molinel et Lieutenant de la Gouvernance de Lille le 9 X^{bre} 1568.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 10 janvier 1569 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – par **Jacques Lietard l'ainé** et **Marie Chocquet**, sa femme, demeurant audit Bachy - d'un lieu manoir contenant trois cens ou environ, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à Bachy, d'autre à l'héritage de **Nicolas Courtin**, à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage de **Pierre De Carpentries**, et par derrière à l'héritage de **Jean Chocquet** - pour sureté d'une somme de 62 sols parisis de rente héritière au rachat de 50 livres monnoie susdite au profit de **Jean Chocquet**, laboureur demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 17 mai 1569 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jacques Lietard le jeune**, demeurant audit Bachy - de sept cens et demi de terre à labour en trois pièces, savoir trois cens tenant à l'héritage des Communs Pauvres dudit Bachy, d'autre à l'héritage **Jean Chocquet**, et du tiers sens à l'héritage de **Jaspart plantefevre** - deux cens tenant à la piedsente qui mène de la place de Bachy à Esplechin, du second et tiers sens à l'héritage du Seigneur de Bachy - et deux cens et demi tenant à l'héritage dudit Seigneur, d'autre à l'héritage **Gilles Waucquier**, à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage **Jean Decarpentries**, fils de feu **Gilles**. – à lui vendus par **Jean moucque le jeune**, fils de **Pierre**, demeurant à hostel, paroisse de Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 17 mai 1569 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Chrétien Dumortier**, laboureur demeurant à Rume - de quatre cens de terre à labour gissant à Bachy, en deux pièces, savoir deux cens tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage **d'Henri Dumortier** et à l'héritage de l'acheteur ; et deux cens tenant au chemin qui mène de Rume à Bachy, à l'héritage dudit acheteur. – à lui vendus par **Jean Pottier le jeune**, laboureur audit Bachy, procureur spécial de **Michel Dillies**, fils de feu **Jacques**, demeurant à Verlinghem, par lettre passée devant le Lieutenant de la gouvernance de Lille le 9 X^{bre} 1568, et encore comme procureur spécial de **Noël Waresquiel** et de **Laurence Dillies**, sa femme, laboureur demeurant à Fretin, par lettre passée devant échevins de Lille sous le scel aux causes de ladite ville le 13 X^{bre} 1568.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 16 juillet 1569 – Adhèritement par ledit **De Carpentries**, Lieutenant, présents échevins et hommes de fief de Bachy – à **Jacques Lietard le jeune**, demeurant audit Bachy - de deux cens de terre à labour gissant audit lieu, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur et du tiers sens à l'héritage dudit acheteur. – à lui vendus par **Jean Pottier le jeune**, laboureur audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 26 X^{bre} 1569 – Adhèritement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présents échevins de Bachy – à **Chrétien Dumortier**, demeurant en la paroisse de Rume - d'un bonnier treize cens de labour en trois pièces, situé à Bachy - savoir 1^e quatorze cens tenant aux Aulnois de Baudimont, d'autre à l'héritage **Luc Couturier**. 2^e de demi bonnier tenant à l'héritage de **Jean Delemotte**, d'autre à l'héritage de **François De Madre** et du tiers sens à l'héritage de **Jean Chocquet**. 3^e sept cens tenant au pré **Roger de herchuez**, d'autre à l'héritage de Messieurs du Chapitre de Tournai, et du tiers sens à l'héritage de **Jean Delamotte**. – à lui vendus par **henri Dumortier**, son frère, marchand et détailleur de drap à Tournai.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 20 février 1570 – Rapport et hostigement pardevant **Guy Roland**, bailli, présents échevins de Bachy – par **Michel Dutilloeu** et **Jeanne Deregnaulcourt**, sa femme, demeurant à hostel, paroisse de Bachy - du tiers d'un lieu manoir contenant vingt deux cens d'héritage pris à l'encontre de **Gillette Deregnaulcourt**, femme de **Noël Bateau** et de **marie De regnaulcourt** femme de **Gilles Lietart** auquel les deux autres tiers appartiennent, - aboutissant ledit lieu au chemin de la place Le Comte à Sartine, d'autre à l'héritage de ladite **Gillette De regnaulcourt** et du tiers sens à l'héritage de ladite **marie Deregnaulcourt**. – au profit de **Jean Delemotte** laboureur et marchand mercier demeurant à Sartine paroisse de Rume - pour sureté de 7 livres 10 sols de rente héritière par an, payable le 20 février et août chaque année, au capital de 72 livres.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

Liasse

• 7 mars 1570 – Rapport et hostigement pardevant **Pierre Descarpentries**, Lieutenant, présents échevins et hommes de fief de Bachy – par **Gilles Lietard** et **Marie De Regnaulcourt**, sa femme, fille de feu **Grard** et d'**Agnès Bresoul** à présent sa veuve, demeurans à Bachy. – du tiers d'un lieu manoir contenant vingt-deux cens d'héritage ou environ, pris à l'encontre de **Jeanne De Regnaulcourt**, femme de **Michel Duthilloeu**, et **Gillette De Regnaulcourt**, femme de **Noël Bateau**, auxquelles les deux autres tiers appartiennent, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartine, d'autre à l'héritage de ladite **Jeanne De Regnaulcourt**, et du tiers sens à l'héritage de **Gilles Cousturier**. – au profit de **François Sallez** et de **Magdelaine De Regnaulcourt**, sa femme, sœur de ladite **Marie**, pour sureté d'une rente de 6 livres 5 sols parisis payable le 4 avril chaque année, au capital de 100 livres parisis.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 12 avril 1570 – Adhèritement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présents échevins de Bachy – à **Jacques Lietart le Jeune**, command déclaré de **Jean Pottier le jeune**, demeurant à Bachy - de deux cens de terre à labour gissant audit lieu, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, du tiers sens à l'héritage de **Jean Chocquet**. – adjugés audit **Jean Pottier**

par decret au siège de la gouvernance de Lille le 14 juin 1566 comme ayant appartenu à **Jacques, ponthus et Catherine Duvivier**, enfans majeurs, de **vincent, Gilles, Jean et Catherine Du Vivier**, enfans mineurs dudit **Vincent**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 1^{er} mai 1570 – Adhèritement par **Guy Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Pierre Descarpentries**, fils de feu **titus**, - d'un bonnier et sept cens de terre à labour, en deux pièces, gissant audit Bachy, savoir un bonnier cinq cens tenant à la terre du Seigneur dudit Bachy, d'autre à la terre de **François De Madre** et à l'héritage de **Denis de Wanehain**, l'autre de deux cens tenant à l'héritage dudit Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **Antoine Mallet** et du tiers sens à l'héritage dudit acheteur. – à lui vendus par **Péronne Noury**, veuve d'**Antoine Bosquet, Philippe, Jean et Antoine Bosquet**, frères et sœur, enfans dudit feu **Antoine** et de ladite **Péronne**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 22 juin 1570 – Sentence rendue par les échevins de Bachy sur retrait fait par **Messire Philippe de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ..., fils de feu **Philippe**, écuyer, Seigneur dudit Bachy, lequel fut frère de **Dame Michelle de Tenremonde**, à son trépas veuve de **messire Guy Du païage**, Chevalier, Seigneur dudit lieu - 1^e d'un lieu manoir contenant dix cens d'héritage ou environ, aboutissant à la place de Bachy, d'autre à un lieu et héritage appartenant à l'église dudit lieu, du tiers sens au chemin qui mène de ladite place à Corbry et par derrière à l'héritage du Seigneur de Bachy, - 2^e six cens de terre à labour tenant à l'héritage dudit Seigneur, d'autre à la terre **Gilles de Madre** et du tiers sens à la terre de **Jacques Lietart le Jeune**, - item deux cens tenant à la terre **Jean Chocquet**, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **Etienne Brisolt** et du tiers sens à l'héritage de **François De Madre**, - item demi bonnier tenant à la terre **Jacques Duburcq**, d'autre au jardin **Michel De wavrin** et **Jacques Fourmy**, et du tiers sens au jardin **Jeanne Brisolt**, - item deux bonniers de terre à labour aboutissant au chemin qui mène de Bachy à Rume, d'autre au jardin **Jean Dumaret** à cause de sa femme et du tiers sens au jardin **Antoine Masquelier**, - item six cens tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, du tiers au jardin des veuve et hoirs **Antoine Mallet** et du quart sens à la terre **Jean Leturcq**, - item trois bonniers aboutissant au chemin qui mène de Bachy au hameau d'hostel, d'autre au jardin des veuve et hoirs **Jean Ghislin** et du tiers sens à l'héritage **Gilles Waucquier** - et quatre cens tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, du tiers sens à la terre de **François De Madre** et du quart à la terre de **Martin De wanehain**. – vendus par decret au siège de la gouvernance de Lille (avec autres héritages près tenus de la Seigneurie de Corbry au Bois) – sur ledit **Messire Guy du paiaïge** et adjugés à **Noël Du Burcq**, laboureur demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 3 juillet 1570 – – Rapport et hostigement pardevant ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy – par **Betremieux Carette**, laboureur demeurant audit lieu, - d'un lieu manoir contenant demi bonnier d'héritage aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, d'autre tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy et du tiers sens à l'héritage de **Pierre Malet** – au profit de l'église de Bachy, pour sureté d'une rente héritière de 60 sols 6 deniers parisis échéante le 3 juillet chaque année au rachat de 50 livres ... qu'il avoit reçu de feu **Jean De Capps**, curé propriétaire dudit lieu pour et au nom de ladite église.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 10 juillet 1570 – Rapport et hostigement pardevant **Guy Roland** bailli, présents échevins de Bachy – par **Gilles Lietart**, fils de feu **Jacques** et de **Marie De Regnaulcourt**, sa femme, demeurant audit lieu, - du tiers de vingt-deux cens d'héritage à l'encontre de **Jeanne De Regnaulcourt**, femme de **Michel Duthilleul** et **Gillette De Regnaulcourt**, femme de **Noël Batteau**, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, d'autre à l'héritage de ladite **Jeanne De Regnaulcourt** et du tiers sens à l'héritage de **Luc Cousturier** – au profit dudit **Luc Cousturier**, laboureur demeurant à Bachy, pour sureté d'une rente de 6 livres 5 sols parisis payable en deux termes égaux le 10 janvier et 10 juillet chaque année au rachat de 100 livres parisis.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 16 août 1570 – Adhèrement par ledit **Des Carpentries**, Lieutenant, présents échevins et hommes de fief de Bachy – à **François Sallet** - pour trois cens d'héritage et manoir aboutissant à la place Navelle, d'autre au jardin **Pierre Mallet**, du tiers sens au jardin des hoirs de **Jacques Mallet** et parderrière à l'héritage **Jean Le turcq** : - et à **Jean Chocquet**, command déclaré dudit **François Sallé**, - de trois cens et demi de terre à labour, tenant à l'héritage dudit **Jean Chocquet**, d'autre à l'héritage **François De Madre** et du tiers sens à l'héritage des veuve et hoirs **Pierre Mallet**. – vendus audit **Sallet** le 20 juin 1570 devant ledit Lieutenant et hommes de fief par **Gilles Ruste** et **péronne Mallet**, sa femme, demeurans à Bercus, paroisse de Mouchin.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 16 août 1570 – Adhèrement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présents échevins de Bachy – à **Noël Du Burcq**, labourier et censier de la cense de Montifault audit Bachy - de trois cens de terre à labour gissant audit lieu à la Couturelle, aboutissant au chemin de Bachy à Sartine, d'autre à l'héritage **Luc Cousturier**, du tiers sens à l'héritage **Chrétien Dumortier**, et du quart à l'héritage **Noël Du Burcq**. – à lui vendus par **François Sallet** et **Magdeleine De Regnaulcourt**, sa femme, fille et héritière de feu **Grard** et d'**Agnès Bresoult**, demeurants à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 9 7^{bre} 1570 – Adhèrement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présents échevins de Bachy – à **Jean Dumaret** et **Ostelette Billecocq**, sa femme demeurans audit lieu - de deux bonniers de terre à labour aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartine, d'autres aux héritages des veuve et hoirs **Jacques Dillies** et du tiers sens à l'héritage des mendataires. – à eux arrentés par **Messire Philippe de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Bachy et autres lieux, à lui appartenant par retrait du 22 juin 1570 sur **Noël Du Burcq**, laboureur demeurant audit Bachy à qui ladite partie de biens ainsi que la cense des Rosières et autres héritages, situés tant audit Bachy que Cobrieux, lesquels avoient été adjugés par décret au siège de la gouvernance de Lille, comme ayant appartenu à **Messire François, Chevalier Seigneur du païaige**, ledit arrentement fait à charge d'une rasière d'avoine mesure tournaïsiennne au lieu de terrage dont lesdits deux bonniers étoient chargés avant et à la charge de tels relief, servitudes, usages et droitures dont les autres héritages tenus de ladite Seigneurie de Bachy sont chargés, comme aussi à charge d'une rente de 28 florins par an au rachat de 400 florins en quatre fois.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 3 8^{bre} 1570 – Adhèritement par **Guy Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **François Demadre**, laboureur demeurant à hostel, paroisse dudit Bachy, - d'un cens et demi de terre à labour gissant audit lieu, tenant à l'héritage dudit **François Demadre**. – à lui vendus par **Jacques De herchuez** demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 17 8^{bre} 1570 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Antoine Masquelier**, demeurant audit lieu, - de trois cens de labour tenant au Bois de Bachy, d'autre à l'héritage de **Jean Chocquet** et du tiers sens à l'héritage dudit Seigneur. – à lui vendus le 12 7^{bre} 1570 pardevant lesdits bailli et échevins par **Barbe Chocquet**, veuve de **Jean Deleplancque**, **Jean Desmillescamps** et **Quintine Deleplancque**, sa femme, fille et héritière de feu **Jean** et de ladite **Barbe Chocquet**, tant en leur nom qu'au nom d'**Alexandre Deleplancque**, leur frère et beau-frère.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 26 février 1570 – (il faut que ce soit février 1571). Sentence rendue par les échevins de Bachy sur retrait fait par **Antoine Mallet**, fils de feu **Pierre** - d'un lieu manoir contenant trois cens d'héritage ou environ, aboutissant à la place Navelle, d'autre au jardin **Pierre Mallet**, du tiers sens au jardin des hoirs **Jacques Mallet** et parderrière à l'héritage de **Jean Leturcq**, - sur **François Sallet**, demeurant à Bachy, acquereur par vente du 20 juin 1570 adhèrité le 16 août même année, de **Gilles Le Ruste** et de **Péronne Mallet**, sa femme, demeurant à Bercus, paroisse de Mouchin, icelle **péronne** fille et héritière de feu **Jacques**, frère germain dudit **Pierre** père du retrayant.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 20 janvier 1572 – Adhèritement par **Guy Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Philippe Lietart**, - du tiers d'un lieu manoir contenant trois cens et le tiers de demi cent, à prendre à l'encontre de lui acheteur pour un tiers provenant de patrimoine et l'autre par achat fait de **Gilles Lietart**, son frère. – à lui vendus par **Jacques Lietart**, fils de feu **Jacques** et de **Marie Chocquet**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 23 janvier 1572 – Adhèritement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jacques Lietart le Jeune**, demeurant à Bachy, - de onze cens et demi de terre à labour gissant en trois pièces audit lieu, 1^e sept cens tenant au Bois du Clocquart, d'autre à l'héritage **François Demadre** et du tiers sens à l'héritage de **Jean Chocquet**, 2^e deux cens et demi tenant à l'héritage dudit **Jean Chocquet**, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **Etienne Brisolt** et du tiers sens à l'héritage des veuve et hoirs **Pierre Mallet**, 3^e deux cens tenant à l'héritage dudit **Jean Chocquet**, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs dudit **Etienne Brisolt** et du tiers sens à l'héritage **Pierre Des Carpentries**. – à lui vendus le 12 X^{bre} 1570 par **Pierre Bourgies** et **Péronne Le thieullier**, se femme, demeurans à Bourghelles.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 23 janvier 1572 – Adhèrement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jacques Lietart le Jeune**, demeurant audit lieu, - d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage aboutissant à la place Le Comte, d'autre à l'héritage **Jacques Fourmy** et du tiers sens à l'héritage **Pierre Descarpentries**, - à lui vendu le 28 9^{bre} 1570 pardevant lesdits bailli et échevins par **Michel De Wavrin**, demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 29 avril 1572 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Des Carpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – par **Michel Duthilloeul** et **Jeanne De Regnaucourt**, sa femme, demeurants à Bachy, - du tiers d'un lieu manoir contenant vingt- deux cens d'héritage ou environ pris à l'encontre de **Gillette De Regnaucourt**, femme de **Noël Batteau** et **Marie De Regnaucourt**, femme de **Gilles Lietart**, aboutissant ledit lieu manoir au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, d'autre à l'héritage de ladite **Gillette De Regnaucourt**, et du tiers sens à l'héritage de **Marie De Regnaucourt** – au profit de **Jean Delemotte**, laboureur demeurant à Sartines, paroisse de Rume, pour sureté d'une rente héritière de deux florins dix pattars, échéante le 29 8^{bre} et avril chaque année au capital de 40 florins.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 15 X^{bre} 1572 – Sentence rendue par les échevins de la terre et Seigneurie de Bachy qui adjuge à **Philippe Lietart**, demeurant audit lieu, à titre de retrait lignager - le tiers d'un lieu manoir contenant trois cens et le tiers de demi cens d'héritage à usage de lieu manoir aboutissant au chemin qui mène de la place de Bachy à la place Le Comte, d'autre à l'héritage de **Nicolas Courtin**, à cause de sa femme ; et du tiers sens à l'héritage de **Pierre Des Carpentries**. – vendus par **Gilles Lietart**, fils de feu **Jacques** et de **Marie Chocquet**, frère au retrayant, à **François Sallet**, couturier demeurant audit Bachy, - à prendre ledit tiers à l'encontre dudit **Philippe** et **Jacques**, son autre frère.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 26 mai 1573 – Adhèrement par **Guy Roland**, bailli, présens échevins de la Seigneurie Bachy – à **François Delecourt** ; Command déclaré de **Nicolas de wannehain** - de quatre cens de terre à labour, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, d'autre à l'héritage des enfans **Gillette Masquelier**, vivante femme audit **François Dele Court** et du tiers sens à l'héritage **Louis Le thieullier**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Pierre Dassonneville**, demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 15 juin 1573 – Adhèrement par **Pierre Des Carpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Jacques De herchuez**, demeurant audit lieu - de quatre cens de terre à labour, tenant à l'héritage du Chapitre de Tournai, d'autre à l'héritage Noël Bateau, à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage de **Jean Desmillescamps**. – à lui vendus par **Sébastien Mallet** et **Marie Waucquier**, sa femme, demeurants à hostel, paroisse de Bachy

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 4 7^{bre} 1573 – Adhèrement par **Guy Roland**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Bachy – à **Pierre Des Carpentries**, demeurant audit lieu, - d'un lieu manoir gissant audit Bachy au devant de la place Le Comte, contenant un bonnier d'héritage aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à Sartines, d'autre à l'héritage du Seigneur de Bachy et à l'héritage

de **Jacques Fourmy**, du tiers sens au lieu et héritage **Nicolas Waucquier** et parderrière aux héritages **Jean Chocquet** et **Jacques Du Burcq** dans lequel manoir se trouvent trois cens de fief chargés de deux chapons en plume de relief à la mort de l'héritier, ledit manoir aussi chargé de 12 sols parisis de sous-rente vers l'église de Bachy, desquels 12 sols se paiera au curé pour salaires de chanter et célébrer un obit de 6 sols, au clercq 3 sols et le surplus portant 3 sols à l'église pour les luminaires. Ce que **Sire Jean De Cappes**, present et comparant a accepté et déclaré ainsi son devoir fait. – à lui vendu par **Claude Brasseur**, fils et héritier de feu **Michel** et de **Jeanne Brissolt**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 17 X^{bre} 1573 – Adhèrement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Guillaume Chocquet**, laboureur demeurant à hostel paroisse de Bachy, - d'un lieu manoir contenant un bonnier ou environ, aboutissant à la place Le Comte à hostel, d'autre au Bas Pré du Seigneur de Bachy, du tiers sens à l'héritage **Jeanne Desmillescamps** et parderrière à l'héritage de **François De Madre**. – à lui vendu par **Mathieu Desmillescamps**, maitre et garde des enfans trouvés de Tournai et y demeurant.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 21 X^{bre} 1573 – Adhèrement par ledit **Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Chrétien Dumortier**, demeurant à Rume, - de six cens de pretz gissant audit Bachy, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte au Moulin de Bachy, d'autre à l'héritage de **Sire Jean De Cappes**, prêtre, curé dudit lieu, du tiers et quart sens à l'héritage **Jean Dumaretz** et parderrière à l'héritage de **Jean Cappelier** - à lui vendus par **Michel Dillies**, laboureur à Fretin.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 15 mars 1574 – Adhèrement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy – à **Philippe Le turcq**, demeurant au quesne-au-mont, paroisse de Cysoing - de sept cens de labour aboutant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes, d'autre à l'héritage du Seigneur de Bachy et du tiers à l'héritage des hoirs **Jean Le turcq** - à lui vendus le 8 mars même année pardevant lesdits Lieutenant et échevins de Bachy par **Jacques Lietart** demeurant à Bachy qui les avoit depuis peu de tems acheté de **Nicolas De la Rivière** et de ses enfans.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 11 7^{bre} 1574 – Adhèrement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Jaspart Mallet**, demeurant audit Bachy - de dix cens de terre à labour en deux pièces ; savoir six cens tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage **Jean Chocquet** et du tiers sens à l'héritage **Antoine Masquelier** et quatre cens tenant à l'héritage dudit Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage d'**hector Braconnier**, **Jean Fiesne** et **Cécile Braconnier**, sa femme, enfans et héritiers de feu **Gilles**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

• 4 8^{bre} 1574 – Adhèrement par ledit **Des Carpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Noël Du Burcq**, laboureur audit lieu - de dix cens de terre à labour gissant en deux pièces audit Bachy, savoir six cens tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage **Chrétien Du mortier** et du tiers sens à l'héritage **Luc Cousturier** et quatre cens tenant de trois

sens à l'héritage dudit Seigneur de Bachy et du quart sens à l'héritage de **Jean Chocquet**. – à lui vendus par **Françoise, Rose et Jeanne Desmillescamps**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé Francquerue.

Liasse

- 9 9^{bre} 1574 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – par **Pierre Demessine**, demeurant à Orcq lez tournai, - de deux cens de terre à labour gissant audit lieu, aboutissant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes, d'autre à l'héritage de l'église dudit Bachy et du tiers sens à l'héritage des hoirs **Martin de Wannehain**. – au profit de **Jaspert plantefebvre**, laboureur audit lieu pour sureté des charges et hypothèques qui se trouvoient sur trois cens de terre à labour que ledit **Demessine** avoit vendu le 1^{er} 8^{bre} 1556 audit **plantefebvre** qui en avoit hérité le 22 7^{bre} 1557.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancqRuë.

- 23 9^{bre} 1574 – Adhèrement par **Guy Roland**, bailli, présens échevins dudit lieu – à **Jacques Lietart**, demeurant audit lieu, - de sept cens de labour aboutissant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes, d'autre à l'héritage du Seigneur de Bachy et du tiers sens à l'héritage de **Jean Le turcq**. – à lui vendus par **Nicolas, Mathias et Antoinette De la Rivière**, se faisant fort de **Catherine De la Rivière**, fille dudit **Nicolas** et de **Barbe Campenaire**.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancqueRuë.

- 12 avril 1575 – Réalisation pardevant ledit **Pierre Descarpentries**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy – sur partage entre **Jean Dumaretz**, demeurant à Bachy d'une part et **Jean Macq**, père et tuteur de **Catherine Macq**, sa fille, **Jean Moucque** et **Mahieu De winghne**, tuteur et curateur aux personnes et biens de ladite **Catherine**, d'autre part, - des biens délaissés par le trépas de **Ostelette Billecoq**, tante de ladite **Catherine** et femme en premières noces dudit **Dumaretz**, - par lequel partage est assigné audit **Jean Dumaretz** deux cens d'héritage en jardinage avec les édifices, arbres et bois montans étant et croissant dessus, à prendre lesdits deux cens en demi bonnier gissant à Bachy, à l'encontre d'icelle **Catherine** à laquelle les autres six cens sont assignés - aboutissant iceux deux cens au chemin qui mène de la place Le Comte au moulin de Bachy, d'autre à l'héritage **Chrétien Dumortier** et du tiers et du quart sens à l'héritage de ladite **Catherine**. – 2^e la moitié de deux bonniers ou environ de terre à labour que ledit **Jean Dumaretz** a depuis naguères arrentés du Seigneur de Bachy, à prendre icelle moitié à l'encontre d'icelle **Catherine** au long de six cens de jardin ci-après assignés à icelle et y tenant, aboutant au chemin qui mène de ladite place Le Comte à Sartine et à l'héritage dudit **Chrétien Du mortier**. – à ladite Catherine a été assigné six cens d'héritage pris en demi bonnier dudit **Dumaretz**, aboutissant iceux six cens au chemin qui mène de ladite place Le Comte au moulin de Bachy, d'autre à un autre chemin qui mène d'icelle place Le Comte à Sartine, et des tiers et quart sens à l'héritage dudit **Jean Dumaretz**, et l'autre moitié desdits deux bonniers de terre à labour, aboutant ladite moitié du chemin qui mène de ladite place Le Comte à Sartine, d'autre au long du lieu manoir, jardin et héritage d'**Antoine Masquelier**, parderrière à l'héritage des hoirs hughues Cappelier et à l'héritage dudit **Jean Dumaretz**. – à charge de payer chacun par moitié l'arrentement desdits deux bonniers.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancqRuë.

• 26 juillet 1575 – Adhèritement par ledit **Des Carpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Jean Moucque l'aîné**, fils de **Pierre** - de trois cens et demi de terre à labour pris en sept cens en deux pièces, l'une de quatre cens et l'autre de trois cens, lesquels trois cens et demi sont demeurés vacans par le décès et trépas d'**Adrien Du Bucquet**, savoir deux cens pris en quatre cens nommés le quartier Sacry, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage **Pasquier Braconnier**, du tiers sens à **Guillaume Le merre**. – 2^e un cent et demi pris en trois cens aboutant au chemin qui mène de l'église de Bachy au parcq, d'autre à l'héritage de la cure dudit Bachy, du tiers sens à l'héritage des hoirs **Etienne Brissolt**. – à lui vendus le 18 8^{bre} 1574 devant lesdits Lieutenant et échevins par **Simon Courchelin**, **Jeanne Dubucquet**, sa femme, **Etienne heddebault**, **Michelle Du Bucquet**, se femme, **Philippe Buzelaire** et **philippotte Du Bucquet**, sa femme, lesdits du surnom **Du Bucquet**, enfans d'**Adrien** et de **Valérienne DeleLonghuechaïe**, se femme, - à eux échus par le décès de cette dernière.

*Chirographe original en parchemin. Signé **FrançqRrue**.*

• 26 juillet 1575 – Adhèritement par ledit **Des Carpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Jean Moucque l'aîné**, fils de **Pierre** - de trois cens et demi de terre à labour pris en sept cens en deux pièces, l'une de quatre cens et l'autre de trois cens, lesquels trois cens et demi sont demeurés vacans par le décès et trépas d'**Adrien Du Bucquet**, savoir deux cens pris en quatre cens nommés le quartier Sacry, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage **Pasquier Braconnier**, du tiers sens à **Guillaume Le merre**. – 2^e un cent et demi pris en trois cens aboutant au chemin qui mène de l'église de Bachy au parcq, d'autre à l'héritage de la cure dudit Bachy, du tiers sens à l'héritage des hoirs **Etienne Brissolt**. – à lui vendus le 18 8^{bre} 1574 devant lesdits Lieutenant et échevins par **Simon Courchelin**, **Jeanne Dubucquet**, sa femme, **Etienne heddebault**, **Michelle Du Bucquet**, se femme, **Philippe Buzelaire** et **philippotte Du Bucquet**, sa femme, lesdits du surnom **Du Bucquet**, enfans d'**Adrien** et de **Valérienne DeleLonghuechaïe**, se femme, - à eux échus par le décès de cette dernière.

*Chirographe original en parchemin. Signé **FrançqRüe**.*

• 26 juillet 1575 – Adhèritement par ledit **Des Carpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Jean Moucque l'aîné**, fils de **Pierre**, demeurant à Bercus - de deux cens pris en quatre cens d'héritage vendus par décret au siège de la gouvernance de Lille, comme délaissés vacans et ayant appartenu à **Adrien Du Bucquet**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **FrançqRüe**.*

• 13 7^{bre} 1575– Adhèritement par **Guy Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Pierre Des Carpentries**, demeurant audit lieu, - d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage ou environ, aboutissant à la Ruë à tartes qui mène de la place Le Comte au housseau, d'autre de deux sens au lieu manoir jardin et héritage de **Jaspert Plantefebvre** et à l'héritage **Philippe Du Bosquet**. – à lui vendus par **Thomas Delobel** et **Marie Waucquier**, se femme, demeurants à Orcq près Tournai.

*Chirographe original en parchemin. Signé **FrançqRüe**.*

• 7 janvier 1576 – Adhèritement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **George abraham**, cousturier demeurant à hostel paroisse de Bachy. – de la juste moitié de quatorze cens de labour ou environ, aboutissant à la piedsente qui mène de Bachy à hostel, d'autre à l'héritage du Chapitre de Tournai, du tiers sens à l'héritage de **Gilles Waucquier**, à prendre ladite moitié du coté de l'héritage dudit chapitre. – à lui vendu par

Nicolas De Landas et **Vinchenette Du Bois** sa femme, fille de feu **Grard** et de **Marie Delebassée**, demeurant à Rumegies, - pour plus de sureté de laquelle vente les susnommés et ladite **Marie Delebassée** ont rapporté et hostigé l'autre moitié dudit héritage.

*Chirographe original en parchemin. Signé **FrançqRüe**.*

• 9 janvier 1576 – Adhèritement par ledit **Des Carpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Jacques Lietart**, demeurant à Bachy – de la moitié d'un bonnier de terre à labour, la piedsente qui mène de l'église de Bachy à Wannehain passant parmi, aboutant au chemin qui mène de la place dudit Bachy au parcq, d'autre au jardin et héritage de la cure de Bachy, du tiers sens à l'héritage de l'église dudit Bachy, et du quart sens à l'héritage des veuve et hoirs **Etienne Brissolt**; à prendre ladite moitié par l'acheteur à l'encontre des enfans que la venderesse ci-après a eu de **Jean Pottier**, au choix dudit acheteur, savoir du lez et côté dudit jardin et héritage de la cure de Bachy venant à front dudit chemin ou du long de l'héritage desdits veuve et hoirs **Etienne Brissolt** aussi à front dudit chemin. - à lui vendu le 7 du même mois par **Arnaud Verron** et **Jacquemine Le Baere**, sa femme, paravant veuve avec enfans de **Jean Pottier le jeune** pour plus de sureté de laquelle vente lesdits vendeurs ont rapporté et hostigé un demi bonnier de labour aboutissant au chemin de Lille à Valenciennes, d'autre à l'héritage du Seigneur dudit Bachy et du tiers sens à l'héritage des Communs Pauvres, et trois cens aussi labour, tenant de deux sens audit Seigneur et du tiers sens à l'héritage **François De Madre**. – à ce que dessus sont intervenu **Ambroise Grumelier** et **Pierre Le Baere**, tuteurs de **Pierre, Nicolas** et **Jeanne Pottier**, enfans dudit **Jean** et de ladite **Jacquemine Le Baere**, lesquels procédant à la division dudit héritage sont convenus avec l'acheteur que celui-ci prendrait sa moitié du long de l'héritage de la cure dudit Bachy, et les dits enfans du long de l'héritage des veuve et hoirs **Etienne Brissolt**, les deux parties aboutissant au chemin.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Françquerüe**.*

• 14 février 1576 – Rapport et hostigement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – par **mahieu Waucquier**, charpentier et **Jeanne De Launay**, sa femme. - d'un lieu manoir contenant treize cens d'héritage ou environ, aboutissant à la Basse-ruë qui mène de Bachy au moulin dudit lieu, d'autre au lieu et héritage des veuve et hoirs **Jean Despret** et du tiers sens au lieu manoir d'**Antoine heddebault** et **Jacqueline De Launay**, sa femme. – au profit de **Messire Philippe de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit Bachy, pour sureté d'une rente héritière de 6 florins 5 pattars per au echiant le 14 février et août chaque année, au capital de 100 florins qui étoit duë audit **Messire de Tenremonde** par **Allart Dovegnies** et **Gilles Dovegnies**, son fils, beau-fils desdits constituans et meunier de Bachy étoit tenu de païer pour son dit père.

*Chirographe original en parchemin. Signé **FrançqRüe**.*

• 17 février 1576 – Adhèritement par ledit **Des Carpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – à **Gilles hennot**, demeurant audit lieu – de trois cens de terre à labour aboutissant au Bois de Bachy, d'autre à l'héritage du Seigneur dudit lieu et du tiers sens à l'héritage **Jean Chocquet**. – à lui vendus par **Antoine Masquelier** demeurant audit Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Françquerüe**.*

• 19 juin 1576 – Adhèritement par ledit **Des Carpentries**, Lieutenant, de **Guy Roland**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jean Moucque le jeune**, fils de **Pierre**, laboureur demeurant à hostel, paroisse dudit Bachy – de cinq cens de terre à labour gissant assez près des

marchelaines audit Bachy, tenant à autres cinq cens aussi labour appartenant à **Jean Moucque l'aîné**, fils dudit **Pierre**, son frère qui pardevant n'étoient qu'une pièce, d'autre à l'héritage de **Pierre Moucque**, du tiers sens à l'héritage de **Jean Chocquet** et à l'héritage des veuve et hoirs **Grard Du Bois**. – à lui vendus par **Jaspart Plantefebvre**, demeurant à Bachy, pour plus grande sureté de laquelle vente ledit vendeur a rapporté et hostigé un lieu manoir contenant sept cens aboutissant à la ruë à tartes qui est le chemin qui mène de la place Le Comte au housseau, d'autre à l'héritage de **Pierre Descarpentries**, du tiers sens à l'héritage du Seigneur de Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Francqurüe.

- 29 Xbre 1576 – Adhèritement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy – à **Gilles Waucquier**, laboureur audit lieu – de trois cens de terre à labour aboutissant au Bois de Bachy, du second et tiers sens à l'héritage du Seigneur dudit lieu et à l'héritage **Jean Chocquet**. – à lui vendus par **Gilles hennot**, demeurant audit lieu qui les avoit acheté peu de temps avant d'**Antoine Masquelier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francqurüe.

- 12 mars 1577 – Adhèritement par ledit **Descarpentries**, Lieutenant, présens échevins de Bachy – sur partage fait entre **Jacques Desnoette**, **Anne Mallet**, sa femme, demeurans à Rume, **henry Messias** et **S^{te} Mallet**, sa femme, demeurans à Bachy, enfans et héritiers de feu **Jacques**. – par lequel est assigné à ladite **Anne Mallet**, femme dudit **Jacques Desnoettes**, la juste moitié de six cens d'héritage, à prendre le long d'un lieu manoir appartenant à **Jean Mallet**, fils de feu **Antoine** et y tenant, d'autre à la moitié ci-après assignée à la dite **S^{te} Mallet**, aboutissant pardevant à la place navelle qui est le chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, et par derrière, à l'héritage des hoirs de **Jean Le turcq**. – 2^e à la dite **S^{te} Mallet**, femme dudit **henry messias**, l'autre moitié des six cens qui se prendra le long de l'héritage d'**Antoine Mallet**, fils de **Pierre**, d'autre à la juste moitié ci-dessus assignée à ladite **anne Mallet**, aboutissant aussi pardevant au susdit chemin et place navelle et parderrière à l'héritage desdits hoirs **Jean Leturcq**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francqurüe.

- 21 may 1577 – Adhèritement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Annestaige Waucquier**, veuve de **Luc Cousturier**, demeurante audit Bachy. – de quatre cens de terre à labour tenant à l'héritage **Chrétien Du mortier**. – à elle vendus par **Maurice thonneau**, **Marguerite Cousturier**, sa femme, paravant veuve de **quintin Delemotte** et **Jacques Delemotte**, fils et héritier dudit feu **Quintin** et de ladite **Marguerite**.

Chirographe original en parchemin. Signé Francqurüe.

- 29 9^{bre} 1577 – Adhèritement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Guillaume Braconnier**, fils d'**hector**. - d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage ou environ aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, d'autre au lieu manoir jardin et héritage **Jean Chocquet**, du tiers sens au lieu manoir jardin et héritage **Gilles hennocq**. – sur renonciation faite à son profit devant lesdits bailli et hommes de fief le 22 8^{bre} 1577 par **François** et **Germain Desmillescamps**, frères, fils de feu **Michel** et de deffuncte **Anne Du mollin**, tant en leur nom que se faisant et portant fort de **Martin** et de **Michelle Desmillescamps**, leur frère et sœur.

Chirographe original en parchemin. Signé Francqurüe.

• 8 janvier 1578 – Adhèritement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jacques Lietart**, demeurant audit lieu - de quatre cens de terre à labour nommé le quartier Sacry, aboutissant à la piedsente qui mène de l'église de Bachy à Wannehain, du second et tiers sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage de **Jean Chocquet** et à l'héritage de **Jean Moucque l'aîné**, fils de **Pierre**. – à lui vendus par **Guillaume Le maire**, laboureur demeurant à Bourghelles.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRüe.

• 27 février 1578 – Adhèritement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Florent Duthilloeul**, demeurant audit lieu. - de quatre cens de terre à labour vulgairement nommés le quartier à l'herche, gissant audit Bachy, tenant à l'héritage de l'église dudit lieu, d'autre au Bois de Bachy et du tiers sens à l'héritage de **Jean Delemotte**. – à lui vendus par **Lion Chocquet**, laboureur et hoste et **Jeanne Lobegeois**, demeurans à Cysoing.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRüe.

• 31 mars 1578 – Acte d'arrentement pardevant la Loy de Bachy par **Messire Philippe de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit lieu. – à **Jacques Lietart**, marchand de fil de sayette, demeurant audit lieu. - d'un lieu manoir appelé La hobette, contenant demi cent à trois quartrons de terre situés à la place de Bachy, tenant au mur du cimetièrre dudit lieu, d'autre au jardin dudit Seigneur qui fut à **Vincent Duvivier** et du tiers au jardin et héritage **d'Allardin Des Carpentries**, fils de feu **Allard** ; à charge de 18 livres parisis pour le fond, propriété et arrentement susdit.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRüe.

• 22 avril 1578 – Adhèritement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins de Bachy – à **François Dele Cour**, tuteur avec **Denis De Wanehain**, d'**Anne De Wanehain**, fille de feu **Nicolas** et de **péronne De le Cour**, sa femme, - d' un cens de terre à labour pris en onze cens allencontre de ladite **Anne**, gissant lesdits onze cens à Bachy, tenant de deux sens à l'héritage **Jean Chocquet** nommé Mouschon Couture, du tiers sens à l'héritage dudit **François De le Cour** et du quart sens à l'héritage de **Jean Le Diu**, à cause de **pasques Waucquier**, sa femme. – à lui vendu en sadite qualité par **Denis De Wanehain**, laboureur demeurant à Wannehain qui l'avoit acquis et acheté d'**hubert Wartel** et de **Claire Mallet**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRüe.

• 21 may 1578 – Adhèritement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy – à **Gilles hennot**, marchand et hoste demeurant à Bachy. – 1^e du tiers d'un lieu manoir contenant six cens d'héritage ou environ, à prendre ledit tiers tant à l'encontre de **théodore Beghin** que de ses six enfans qu'il eut de feu **Gilette mallet**, sa femme en premières noces - aboutissant ledit lieu au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, d'autre au lieu manoir et jardin dudit **Gilles hennot**, acheteur, du tiers sens au lieu manoir et jardin des hoirs **martin De Wanehain** et parderrière à l'héritage de **François De Madre**. – à lui vendu par **Jean Guignois**, fils de feu **François** et de deffunte **Jeanne Mallet** et héritier d'icelle.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRüe.

• 7 juillet 1578 – Adhèritement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Adrien Deherchuez**, demeurant à Bachy. – de deux cens de terre à labour, aboutissant au chemin de Lille à Valenciennes, d'autre à l'héritage du Seigneur de Bachy, du tiers sens à

l'héritage de l'église et du quart sens à l'héritage des veuve et hoirs **martin De wannehain**. – à lui vendus par **Jean** et **Etienne Demessine**, **Jacques Escamelot** se faisant fort de **Laurence De messine** sa femme, **Jacques Rousseau** et **Pasques De messine**, sa femme, lesdits **Demessine** frère et sœur enfans de feu **pasquier** et d'**isabeau Destombes**, à eux échus et succédés par le décès et trépas de **Pierre Demessine**, leur frère.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRüe.

• 8 septembre 1578 – Adhèrement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins et hommes de fief dudit lieu – à **Gilles hennot**, marchand et hoste demeurant à Bachy. – de deux cens de terre à labour tenant à l'héritage de **Nicolas De Calonne**, écuyer, Seigneur de Montifault, d'autre à quatre cens de terre des hoirs **Pierre Beghin**, du tiers sens à l'héritage de **Catherine Masquelier**, fille de Noël et de deffuncte **Druette Delemotte**, sa femme en premières noces, et du quart à l'héritage de **Meurice tonneau**, mari et bail de **Marguerite Cousturier**, paravant veuve avec enfans de **quintin Delemotte**. – à lui vendu par **Antoine Mallet**, fils et héritier de deffunt **Jacques** et d'**Anne Philippotte**.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRüe.

• 27 janvier 1579 – Adhèrement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Jaspart Mallet**, demeurant audit lieu. – d'un lieu manoir contenant quatre cens d'héritage, pris en six cens allencontre de **Roger Le Clercq**, à cause d'**Anne Mallet**, sa femme, et à elle assignés par partage dudit jour, aboutissant lesdits quatre cens au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, d'autre aux deux cens de ladite **Anne Mallet**, du tiers sens à l'héritage **Jacques Desnoette**, à cause d'**Anne Mallet** sa femme et parderrière à la piedsente qui mène de Lille à Valenciennes. – à lui vendus par **Jean Mallet**, son frère, fils et héritier de feu **Antoine** et de deffuncte **Jeanne Caron**, demeurant en la ville d'Orchies.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRüe.

• 16 mars 1579 – Adhèrement par **Roger De herchuez**, bailli, présens échevins de Bachy – à **Adrien De herchuez**, fils de **Jacques**, demeurant à Bachy. – de six cens et demi de pré, gissanr audit lieu, aboutissant à la Basse-Ruë qui est le chemin qui mène de la place Le Comte à hostel, d'autre à l'héritage **Chretien Dumortier**, des tiers et quart sens au lieu manoir jardin et héritage des veuve et hoirs **Galien Carette**. – à lui vendus par **Guillaume Braconnier**, fils d'**hector** (encore vivent), clercq paroissial de Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRüe.

• 20 mars 1579 – Rapport et hostigement par devant **Roger De herchuez**, Bailly, présens échevins et hommes de fief de Bachy – par **Godefroy Carnoie**, demeurant audit Bachy, **Jacques**, **Pierre** et **Gilles**, ses enfans d'avec **Michelle Desmillescamps**. - d'un lieu manoir contenant dix cens et demi d'héritage, aboutissant à la Basse-ruë qui est le chemin qui mène de la place Le Comte à hostel, du second et tiers sens à l'héritage du Seigneur et du quart sens au lieu manoir de **Gilles Desmillescamps** – au profit de **Judéon Le Riche**, haultlisseur demeurant en la paroisse de St Briez à Tournai. - pour sureté d'une rente héritière de neuf livres parisis au capital de sept vingt quatre livres.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRuë.

Liasse

• 16 may 1579 – Adhèritement par ledit **Deherchuez**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Jean Le Dieu**, demeurant audit lieu - d'un lieu manoir contenant trois cens d'héritage ou environ aboutissant au chemin qui mène dudit Bachy au parcq, d'autre au lieu manoir, jardin et héritage de la cure dudit Bachy et par derrière à l'héritage de **Jacques Lietart** qui l'a acquis d'**Armand Verron** et **Jacquemine Le Backe**, sa femme paravant veuve de **Jean Potier le jeune** - à lui vendu par **Eloy Courtin**, fils de feu **Nicolas** et **Gabrielle Oudoir**, sa femme, fille et héritière de Nicolas et de deffuncte **Marguerite De Wannehain**, demeurant à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRuë.

• 15 9^{bre} 1580 – Réalisation pardevant **Roger De herchuez**, Bailly, présens hommes de fief de Bachy – sur partage entre **Roger De herchuez le Jeune**, demeurant à Wannehain, **Adrien** et **S^{te} Deherchuez**, demeurant à Bachy, enfans et héritiers de **Jacques** et de **Jacquemine Tonneau**, sa femme en premières noces, **Jeanne Duquesne**, veuve en dernier lieu dudit **Jacques**, tant en son nom que comme mère et tutrice de **Gillette**, sa fille avec ledit **Jacques** - par lequel partage est assigné. 1^e à **Roger de herchuez le jeune**. - un lieu manoir contenant six cens d'héritage, tenu en fief de Bachy, aboutant au chemin qui mène de Sartine à Rume, d'autre à l'héritage des hoirs **Florent Dutilloeuil** et du tiers à l'héritage d'**Adrien Deherchuez**, - item deux cens de labour pris en quatre cens à l'encontre d'**Adrien Deherchuez**, tenant lesdits deux cens à l'héritage de **Roger Deherchuez l'aisné**, d'autre à l'héritage desdits et du tiers sens aux deux cens d'**Adrien Deherchuez** - 2^e à **Adrien Deherchuez**, la moitié d'un lieu manoir contenant neuf cens ou environ, à prendre à l'encontre de **S^{te} Deherchuez**, sa sœur, du haut en bas, aboutant icelle moitié au chemin de Sartine à Rume, du second et tiers sens à l'héritage dudit **Roger De herchuez le jeune** et du quart sens à l'héritage de **S^{te} Deherchuez**, sa sœur - 3^e à ladite **S^{te} Deherchuez**, l'autre moitié dudit lieu manoir à prendre à l'encontre dudit **Adrien**, son frère, aboutant icelle moitié au susdit chemin et d'autre à l'autre moitié - 4^e à ladite **Jeanne Duquesne**, deux cens de labour pris en quatre cens à l'encontre de **Gillette De herchuez**, sa fille, acquis par ledit **Jacques** durant sa conjonction, tenant lesdits quatre cens à l'héritage du chapitre de Tournai, d'autre sens à l'héritage **Jeanne Desmillescamps**, et du tiers sens à l'héritage des hoirs **Noël Batteau** - 5^e à ladite **Gillette**, l'autre moitié desdits quatre cens, pris à l'encontre de ladite **Jeanne Duquesne**, sa mère, aboutissant comme dessus, - item deux cens gissant en la couture de la haye Bernard, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, du second et tiers sens à l'héritage de **Chretien Du mortier**.

Chirographe original en parchemin : non signé.

• 16 9^{bre} 1580 – Adhèritement par ledit **Roger De herchuez**, bailli, présens échevins de Bachy - à **Adrien De herchuez**, fils de feu Jacques, demeurant audit lieu - de six cens de terre à labour aboutissant à la Basse-Ruë qui mène de la place Le Comte au plat de gage et d'illec au moulin de Bachy, d'autre à six cens de pré appartenant audit acheteur qu'il a depuis naguère acquis de **Guillaume Braconnier**, et du tiers sens à l'héritage **Jean Dumaret**. – à lui vendus par **Chrétien Dumortier**, laboureur demeurant à Sartines, paroisse de Rume.

Chirographe original en parchemin. Signé FrancquRuë.

• 2 8^{bre} 1581 – Rapport et hostigement pardevant **François Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy – par **Pierre Carnoie**, fils de **Godefroy**, et **Martine Waucquier**, sa femme, demeurant audit lieu - du tiers d'un lieu manoir contenant dix cens et demi d'héritage

ou environ, à prendre à l'encontre de **Jacques** et **Gilles Carnois**, ses frères, aboutissant à la Basse-ruë qui est le chemin qui mène de la place Le Comte à hostel, des second et tiers sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, et du quart sens au lieu manoir, jardin et héritage de **Gilles Desmillescamps** - pour sureté d'une rente héritière de 62 sols 6 deniers parisis, monnaie de Flandres, au capital de 50 livres parisis même monnaie, par lui reçu d'**Annestaige Waucquier**, veuve de **Luc Cousturier**, demeurant à hostel, paroisse de Bachy.

Chirographe original en parchemin : non signé.

- 13 X^{bre} 1583 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Mahieu Destevele**, Maréchal demeurant audit lieu - de sept cens de labour gissant à harchelaine, pris en quatorze cens à l'encontre de **George Abraham**, tenant iceux sept cens à l'héritage du Seigneur de Bachy, la piedsente qui mène de la place Le Comte à hostel, entre deux, du second à la terre dudit **George Abraham**, et du tiers à la terre des hoirs et héritiers de feu **Gilles Waucquier**. – à lui vendus par **Robert de Berghe**, laboureur demeurant à Cysoing, et **Péronne Du Bois**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier

- 28 février 1584 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Jaspert Mallet**, charpentier à Bachy - de six cens de terre à labour, tenant et aboutant à la carrière qui mène à la pâture des veuve et hoirs **Jean Chocquet** à la baille du Bois de Bachy, tenant à la terre du Seigneur nommé vulgairement le bonnier à le Chasse, du second sens à la terre des veuve et hoirs **Quintin Delemotte**, et du tiers à la terre des hoirs **hoste Beghin**. – à lui vendus le 19 9^{bre} 1583 pardevant lesdits Lieutenant et échevins de Bachy par **François Delecourt**, laboureur et censier de la cense du Bray à Rume, **M^r Jean Delecourt**, prêtre curé dudit Rume, **Roger, Frédéricq** et **Marie Delecourt**, enfans dudit **François Delecourt** et de **Gillette Masquelier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier

- 10 avril 1584 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Simon Lemestre**, brasseur demeurant audit lieu - d'un lieu manoir contenant cinq cens d'héritage et trois cens de labour pris en six cens - à lui vendus par decret au siège de la gouvernance de Lille le 13 juillet 1583, comme délaissés vacans par le trépas de **Martin Lemestre**, vivant fermier des impôts audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

- 27 8^{bre} 1584 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Philippe Desprès**, laboureur demeurant audit lieu - de trois cens d'héritage ensemble de parts et droits en un lieu manoir contenant parmi jardin et terre à labour dix-huit cens et demi impartis, lesquels trois cens sont le tiers de neuf cens pris audit lieu, à l'encontre de **Pierre** et **Margueritte Ghiselin**, frère et sœur du vendeur aboutissant ledit lieu et manoir au plat de gage et chemin qui mène de la place Le Comte au moulin de Bachy, d'autre tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, du tiers sens à l'héritage dudit **Philippe Desprès** et parderrière au pré tant des veuve et hoirs de **François Demadre** que des veuve et hoirs **Jean Chocquet** - à lui vendus par **Quintine Ghiselin**, veuve de **Jean Duquesne**, demeurante à Wannehain, - à icelle échu et succédés par le décès et trépas de **Jean ghiselin** et **Jeanne Saulvaige**, ses père et mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier

• 20^{9bre} 1584 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Roger De herchuez**, bailli de Wannehain - d'un lieu manoir contenant quatre cens et demi de terre à usage de jardin et labour, aboutissant au chemin allant de Sartine à Rume, gissant audit Sartine, tenant à l'héritage dudit acheteur, d'autre à l'héritage de **Philippe Lietart** et parderrière à la terre de **Roger Dutilloeu** ; ensemble de parts et droits en onze cens de prêt, aboutissant au chemin allant de la place Le Comte au Bois de Bachy, tenant à l'héritage d'**Allard Carette** et de **Jean Du Maret** qui le tient en arrentement du Seigneur de Bachy. – à lui vendus par **Pierre Carette**, fils de feu Alexandre et **S^{te} Deherchuez**, sa femme, icelle sœur dudit acheteur, à elle échus par le décès d'**Adrien Deherchuez**, son frère.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier***

• 24^{9bre} 1584 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Philippe Lietart**, demeurant à Sartines, paroisse dudit lieu - de 1^e deux cens et demi de terre à labour, tenant à l'héritage du Seigneur, d'autre à l'héritage de **Nicolas Clawart**, à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage des enfans **François Sallé**. – 2^e un cens de pré gissant en la prairie dudit Bachy, tenant à l'héritage dudit Seigneur, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **François De Madre**. – à lui vendus par **François Delecourt**, laboureur et censier de la cense du Bray, paroisse de Rume.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier***

• 18 février 1585 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Jaspert Mallet**, charpentier audit lieu - de quatre cens de terre à labour, gissant en la couture du Bois de Notre-Dame à Bachy, tenant à l'héritage de Seigneur de Bachy de deux sens, du tiers sens à l'héritage des hoirs **Philippe Du Bocquet** et du quart sens à l'héritage de **Melchior Le Sceultre**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Margueritte Cousturier**, veuve de **Meurice Thonneau** et paravant de **Quintin De le Motte**, et **Jacques Delemotte**, fils unique et héritier de **Quintin** et acquis par ce dernier avec sadite femme.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier***

• 3 juin 1585 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Jean Le Dieu**, boulanger audit lieu - d'un cens et demi d'héritage pris à l'encontre de lui acheteur, en un lieu manoir contenant trois cens ou environ, aboutissant au chemin qui mène de la place de Bachy au parcq, d'autre tenant au jardin et lieu presbitoral dudit Bachy, du tiers sens parderrière des veuve et hoirs **Jean Pottier le Jeune**. – à lui vendu par **Martin Le Dieu**, son frère demeurant auprès de Péronne en France, à lui appartenant par donation de **pasquette Waucquier**, femme dudit **Jean Le Dieu**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier***

• 5 juillet 1585 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, tant sur accord fait le 9 may même année que sur partage passé devant **Guy Roland**, notaire et témoins le 20 avril 1584, entre **Gillette Waucquier**, veuve de **Pierre Farvacques**, **François Beghin** et **pasquette Douvignies**, sa femme, fille de feu **Allard** et de deffuncte **Marie Waucquier**, sa femme ; lesdites **Gillette Waucquier** et **pasquette Douvignies**, nièces en ligne collatérale et héritières en ligne collatérale de **Pasquette Waucquier**, leur tante, à son trépas femme de **Jean Le Dieu** ; et par laquelle ladite **Gillette Waucquier** cède et abandonne à ce dernier 1^e la juste moitié de vingt un cens de terre à labour à prendre allencontre de ladite **pasquette Douvignies**, aboutissant à la carrière qui mène à la Baille du Bois dudit Bachy,

d'autre à la terre des veuve et hoirs de feu **François Demadre**, à la terre d'**Anne De Wannehain**, fille de feu **Nicolas**, et à la terre des veuve et enfans d'**Etienne Brissolt**. – 2^e trois cens tenant à la terre **Jean Petit**, à cause de **Clare Douvignies**, sa femme, d'autre de deux sens à la terre du Seigneur de Bachy et à la terre desdites veuve et enfans de **François De Madre** - 3^e deux cens tenant à la terre dudit Seigneur, d'autre à la terre de **Jacques mallet** et à la terre dudit **Jean Petit**, à cause de sa femme, lesquelles terres étoient assigné par le susdit partage à **Jean Waucquier**, frère de ladite **Gillette**, décédé célibataire et duquel elle est héritière. – et ledit **Beghin** et sa femme cèdent pareillement audit **Jean Le Dieu**, l'autre moitié desdits vingt-un cens de terre à labour et un lieu manoir contenant deux cens d'héritage ou environ, aboutissant à la Ruë et chemin qui mène dudit Bachy à la place Le Comte, d'autre au lieu et héritage appartenant à Philippe Lietart, du tiers sens à une ruelle étant entre ledit lieu et le lieu et héritage des veuve et enfans de **Jacques Lietart**, appartenant à chacun par moitié.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier***

- 15 8^{bre} 1585 – Adhèrement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Guillaume Braconnier**, clerc paroissial et greffier dudit lieu - de demi cent d'héritage aucqué et planté, ensemble de parts et droits tant à l'encontre dudit **Braconnier** que de **Michel De Calonne**, Bel oncle du coté maternel de la femme en premières noces dudit **Braconnier**, en un lieu manoir contenant deux cens d'héritage gissant audit Bachy, aboutissant au chemin qui mène de l'église dudit lieu à la place Le Comte, tenant à l'héritage de **Gilles Hennocq**, d'autre à la Ruelle Grimault - à lui vendu et renoncé à son profit dès l'an 1580 par **Antoine Dennetieres**, manouvrier, et **Catherine miroul**, sa femme, demeurans à Bercus, paroisse de Mouchin, à elle échu et succédé par le trépas d'**Antoine Braconnier**, fils dudit **Guillaume**, veuf de **pasquette Miroul** qui fut sa femme en premières noces : par ledit **Guillaume Braconnier** et ladite **pasquette Miroul**, sa femme, acquis ou à leur profit renoncé par **François** et **Germain Desmillescamps** et autres leurs co-héritiers, icelle **Catherine Miroul**, tante du côté paternel de ladite **pasquette**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Guillaume Chocquet***

- 20 9^{bre} 1585 – Adhèrement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Jean Le Dieu**, boulanger demeurant audit lieu - d'un quartier de terre chargé de terrage, tenant à la terre des veuve et hoirs **François De Madre**, d'autre à l'héritage de **Thomas Mallet**, et du tiers sens à l'héritage **Jean Des Carpentries**. – à lui vendu par **Margueritte Cousturier**, veuve dernièrement de **Meurice tonneau** et paravant veuve avec enfans de **Quintin De le motte**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier***

- 14 X^{bre} 1585 – Adhèrement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Pierre Lequiem**, manouvrier - de la moitié d'un lieu manoir contenant deux cens ensemble des parts et droit à l'encontre dudit acheteur, à cause de **quintine Braconnier**, sa femme, à laquelle l'autre moitié appartient, aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, et à autre chemin menant de ladite église à la ruë Blondeau allant à Wannehain, tenant à l'héritage de **Paul Braconnier**, oncle au vendeur et parderrière à l'héritage du Seigneur de Bachy, le chemin et Chasse entre deux sortant parderrière la grande Cense dudit Bachy appartenant audit Seigneur allant au chemin susdit ; à charge du viage de **Marie Le Bailly**, veuve d'**Adrien Braconnier** et mère au vendeur – à lui vendu le 13 février 1584

pardevant ledit Lieutenant et hommes de fief dudit lieu par **Pierre Braconnier**, fils de feu **Adrien** et de ladite **Le Bailly**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier***

- 25 février 1586 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy - à **Jacques Du Burcq** lainé, laboureur demeurant à la cense des Rosières audit Bachy - d'un cent de terre à labour gissant pardelà les Bas-Champs, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Bachy et du tiers sens à la terre dudit **Jacques Du Burcq** - à lui vendu par **Jeanne tondeur**, veuve sans enfans de **Jacques Basin**, demeurante à Bachy, à la vendeuse échu par le décès de **Catherine Delemotte**, femme audit **Du Burcq**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier***

- 25 février 1586 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Guillaume Braconnier**, Clercq paroissial et greffier de Bachy - de parts et droits en un lieu manoir contenant deux cens de terre aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, tenant à l'héritage de **Gilles hennocq**, d'autre à la ruelle Grimault qui mène dudit Bachy à la Baille du Bois de Bachy et parderrière tenant à la pâture et héritage des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, étant la ditte part d'un demi cent, impartit audit lieu tant à l'encontre dudit **Guillaume** qu'à l'encontre de **Catherine Miroul**, femme d'**Antoine d'Ennetières**, demeurant à Bercus ; lesdites parts et portion cédé audit **Guillaume** par **François hornet**, cousturier et **Gabrielle De Calonne**, sa femme et **Vinchenette De Calonne**, se faisant et portant fort de **Marie** leur sœur, demeurans à hostel, paroisse de Bachy, enfans et héritiers de **Michel De Calonne**. – à eux échu et succédé par le trépas dudit **Michel De Calonne** et à icelui par le trépas d'**Antoine Braconnier**, fils dudit **Guillaume** et de **pasquette Miroul**, sa femme en premières noces, nièce dudit **Michel De Calonne**, ladite cession faite par suite et ratification d'un accord fait en l'an 1580 entre lesdits **Michel De Calonne** et **Guillaume Braconnier**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Guillaume Chocquet***

- 25 février 1586 – Réalisation par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins de Bachy ; du partage fait le même jour entre **Guillaume, François, Richard** et **Marie Braconnier, Claude Brassart** et **Pierre Braconnier**, cousins tant du côté paternel que maternel, tuteurs commis aux personnes et biens de **Françoise Braconnier**, demeurant à Bachy, iceux **Braconnier** frères et sœurs enfans de feu **Hector** et de deffuncte **Françoise Ghinois**, sa veuve ; par lequel partage est assigné 1^e à **Guillaume Braconnier**, deux cens et demi huit verges trois pieds et un tiers d'héritage qui est le tiers d'un lieu manoir contenant sept cens trois quartrons, aboutissant au chemin qui mène de la place de Bachy à la place Le Comte, tenant au jardin de la Grande Cense appartenant au Seigneur de Bachy, fossé entre deux, d'autre à l'héritage de feu **Philippe Braconnier**, à prendre le susdit tiers à l'encontre desdits **Franchois** et **Richart Braconnier** à front dudit chemin et Ruë depuis le haut jusqu'en Bas et le long du jardin de ladite Grande Cense. – 2^e un cent et demi dix sept verges et demi de terre à labour qui est le tiers de cinq cens, tenant au bout du jardin susdit, de trois sens à la terre du Seigneur de Bachy et d'autre à la terre de **Jaspart Mallet**, à prendre à l'encontre desdits **François** et **Richard** au bout de ladite pièce vers le jardin de la Grande Cense de Bachy et y tenant comme dessus - audit **Richart** est assigné 1^e deux cens et demi huit verges trois pieds et un tiers à prendre au susdit lieu et héritage, aboutant à front du chemin comme dessus, tenant à la part dudit **Guillaume Braconnier**. – 2^e un cent et demi 17 V et ½ de terre à labour à prendre esdits cinq cens tenant

à la part assignée audit **Guillaume**. – audit **François** est assigné deux cens et demi huit verges trois pieds et un tiers d'héritage à prendre audit lieu et à partager également aboutissant audit chemin, tenant à la partie assignée audit **Richart** et du long à l'héritage des enfans **Philippe Braconnier** : - 2^e un cent et demi dix sept verges et demi à prendre esdites cinq cens à l'encontre desdits **Guillaume** et **Richart** ci-devant nommés. – à **Marie Braconnier** est assigné deux cens et demi à prendre en cinq cens de labour, chargés de terrage, à l'encontre de **Françoise**, sa sœur, aboutissant à la carrière qui mène de la pature des veuve et hoirs **Jean Chocquet** qui mène à la Baille du Bois de Bachy tenant à la terre **Margueritte Cousturier** et à la terre de **Jean Le Dieu** qu'il a acheté de ladite **Cousturier**. – à ladite **Françoise Braconnier** ont été assignés les deux cens et demi restant desdits cinq cens à prendre à l'encontre de ladite **Marie** sa sœur et à partager également, aboutissant à ladite carrière tenant de deux sens à l'héritage de **Guillaume Stien**, à cause de sa femme, demeurant à Bourghelles. – par lequel partage appert que ledit manoir de sept cens trois quartrons est chargé d'une rente au denier vingt au capital de quarante livres au profit de l'église de Bachy, à cause de deux obits qui se disent annuellement pour l'ame de Sire **Jean De Cappes** jadis curé dudit Bachy et de ses parens et amis par rapport d'héritage fait devant la loy dudit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Baudart.

- 25 février 1586 – Echange pardevant ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - entre **Guillaume** et **Richart Braconnier**, frères, enfans et héritiers d'**hector** et de deffuncte **Françoise Ghinon**, demeurans à Bachy - par lequel ledit **Richard** cède audit **Guillaume** 1^e Deux cens et demi 8 verges 3 pieds d'héritage, rucqué et planté pris en un lieu manoir contenant sept cens trois quartrois à l'encontre dudit **Guillaume** et de **François Braconnier**, ses frères, chargés iceux deux cens et demi 8 V 3 P du tiers de deux chapons et demi, demi quart d'une géline moins, et du tiers de deux hotteaux trois quarreaux et demi d'avoine. – 2^e un cent et demi 17 V ½ de terre à labour pris en cinq cens à l'encontre dudit **Guillaume** et dudit **François Braconnier**, ses frères, gissant derrière le jardin dudit manoir, tenant à l'héritage desdits **Guillaume** et **François Braconnier**, à eux assigné comme dit est et du tiers sens à l'héritage de **Jaspert Mallet**, chargé du tiers d'un chapon, du tiers d'un hotteau et demi d'avoine et de deux louisienS et demi. – à lui succédé et échu (et assigné par partage fait entre eux) par le trépas dudit **hector** et de ladite **Françoise Ghinon**, ses père et mère, aboutant iceux premiers deux cens et demi 8 V 3 Pieds au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, tenant à l'héritage de **Guillaume** et **François Braconnier**, ses frères, à eux échu comme dit est. – Et ledit **Guillaume Braconnier** cède en contre échange à son dit frère un lieu manoir contenant deux cens d'héritage ou environ gissant audit Bachy, aboutant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, d'autre à l'héritage de **Gilles hennocq**, du tiers et quart sens à l'héritage des veuves et hoirs **Jean Chocquet**. Ruelle entre deux nommée Ruelle Grimault, chargés iceux deux cens d'un chapon de rente foncière et seigneuriale. – à lui appartenant par renonciation et achat des enfans de feu **Michel Desmillescamps**.

Chirographe original en parchemin. Signé Baudart.

- 9 avril 1586 – Adhéritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Jean Le Diu**, boulanger à Bachy - d'un demi bonnier de terre à labour, aboutissant au chemin qui mène de la place de Bachy au parcq, d'autre tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à demi bonnier appartenant aux veuves et hoirs **Jacques Liétart** qui parredevant n'étoit qu'une pièce, et du quart sens à un cent de terre aux hoirs **Antoine Brisolt**. – à lui vendu par **Jacquemine Le Baere**, veuve d'**Arnaud Verron**, paravant veuve de **Jean Pottier le Jeune**,

Pierre et Jeanne Pottier, ses enfans, se faisant fort de **Nicolas** leur fils et frère, à eux succédé par le décès et trépas dudit **Jean**, leur père.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 9 avril 1586 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Guillaume Braconnier** - d'un cent et demi dix sept verges 3 pieds faisant le tiers de cinq cens tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage de l'acheteur, par échange avec **Richart** son frère, du tiers sens à l'héritage de **Jaspart Mallet** et du quart sens au jardin et héritage des enfans de feu **Philippe Braconnier**. – à lui vendu par **François Braconnier**, son frère, fils de feu **hector** et de **Françoise Ghinon**, à lui échu et succédé par le décès de son père et assigné par partage.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Baudart**.*

• 27 avril 1586 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy - à **Philippe Lietart**, demeurant à Sartines, paroisse de Bachy - de deux cens de terre à labour pris en quatre cens à l'encontre de **Gillette De herchuez**, fille de la vendresse, tenant à l'héritage des hoirs **Noël Batteau**, d'autre sens à l'héritage de **Roger De herchuez** demeurant à Wannehain et du tiers sens à l'héritage dudit acheteur. – à lui vendus par **Adrien Waucquier**, laboureur demeurant à Landas et **Jeanne Duquesne**, sa femme paravant veuve de **Jacques De herchuez**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 3 X^{bre}1586 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Bauduin Boullart**, laboureur audit lieu - de deux tiers de cinq cens et demi d'héritage à usage de pré compris un tiers que le vendeur ci-après nommé a acheté de **S^{te} De herchuez**, sa sœur, pris en onze cens de pareil héritage à l'encontre de **Jeanne Crombet**, veuve de feu **Adrien Deherchuez**, actuellement femme audit **Boullart**, aboutissant lesdits deux tiers d'héritage au chemin qui mène de la place Le Comte au moulin dudit Bachy, d'autre tenant aux autres cinq cens et demi appartenant à ladite **Jeanne Crombet** et du tiers sens à autre tiers parfait desdits cinq cens et demi appartenant à **Gillette Deherchuez**, demi sœur au vendeur, à elle succédé et échu par le décès dudit **Adrien** et par partage fait entre **Roger** et **S^{te} Deherchuez**. – à lui vendus le 2 juillet 1681 (erreur, il ne peut s'agir que de 1581) pardevant lesdits Lieutenant et hommes de fiefs par **Roger Deherchuez**, fils de feu **Jacques**, bailli de Wannehain, y demeurant, à lui échu et succédé ainsi que le tiers requis de sa dite sœur par le décès dudit **Adrien**, leur frère.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

Liasse

• 20 8^{bre} 1586 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Gilles hennocq**, laboureur à Bachy - de onze cens de terre à labour, en deux pièces, chargés de terrage, savoir 1^e demi bonnier aboutissant au chemin de Lille à Valenciennes, d'autre à la terre du Seigneur de Bachy, du tiers sens à la terre des Pauvres dudit Bachy et du quart sens à la terre de **Melchior Le Soeultre**. 2^e trois cens tenant de deux sens aux terres du Seigneur et du tiers sens à la terre des veuve et hoirs **François De Madre**. – à lui vendus le 7 8^{bre} 1586 pardevant ledit Lieutenant et hommes de fief de Bachy par **Jacquemine Le Bacre**, veuve d'**Arnaud Verron**, paravant veuve de **Jean Pottier le jeune**, **Pierre** et **Jeanne Pottier**, frère et

sœur, enfans dudit Jean et de ladite **Jacquemine Le Sacre**, demeurant à Fournes, paroisse de Genech, se faisant et portant fort de **Nicolas Pottier**, fils et frère desdits comparans.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 4 9^{bre} 1586 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy - à **Jaspart Mallet**, charpentier audit Bachy - de six cens de terre à labour, tenant de deux sens à la terre du Seigneur, d'autre à la piedvoie qui mène de l'église de Bachy à Sartines et du quart sens à l'héritage de **Philippe Le Turcq**, demeurant à Bourghelles, et à la terre de **Jacques Duburcq le jeune**, à cause de **Jeanne Demadre**, sa femme. – à lui vendus le 6 mai 1586 pardevant ledit Lieutenant et hommes de fief de Bachy par **Pierre De Madre**, jeune homme à marier, fils de feu **Gilles**, demeurant à Bachy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

20 X^{bre} 1586 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy - à **Gilles hennocq**, laboureur audit lieu - d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage ou environ, aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, tenant à l'héritage de la veuve **Jean Chocquet** et à la ruelle Grimault qui mène dudit chemin au Bois de Bachy, et à l'héritage de l'acheteur. – à lui vendus par **Richart Braconnier**, fils de feu **hector**, demeurant à Bachy, à icelui provenant par échange fait avec **Guillaume Braconnier**, son frère.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 30 X^{bre} 1586 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Quintin Dewannehain**, demeurant audit lieu - de deux cens de terre à labour, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte au housseau, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à la terre des hoirs **Pierre Beghin** et du tiers sens à l'héritage de l'acheteur. – à lui vendus par **Anne Beghin**, fille et héritière de feu **Théodore** et de **Gillette Mallet**, sa femme en premières noces, se faisant et portant fort de **Pierre Beghin**, son frère expaysé.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 9 janvier 1587 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Jean Lepan** - de trois cens et le tiers d'un cent lieu manoir, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines et à la place dite moulue tenant à l'héritage de **Vincent Guignois** et de **Jean Lepan** à cause de sa femme et parderrière à la terre des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, et d'autre à la terre de **henry Massias** à cause de sa femme, belle-sœur de l'acheteur, à icelle échuë par le décès de **Jean Guignois** et **Gillette Masquelier**, ses père et mère, à l'encontre de **Vincent** et **pasques Guignois**, ses frère et sœur, ladite **pasque** femme dudit **Jean Lepan**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 22 janvier 1587 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Philippe Lietar**, demeurant audit lieu - de deux cens de terre à usage de labour, pris au bout d'en bas du lieu manoir des vendeurs ci-après nommés, contenant sept cens environ, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage de l'enfant de feu **Michel Duthilloeul** et du tiers sens à l'héritage dudit **Philippe Lietart** - à lui vendus par **Pierre Dumaret** et **pasquette Batteau**, sa femme, à elle échu et succédé par le trépas de **Gillette de Renaucourt**, sa mère.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 6 février 1587 – Adhérêtement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Jacques Du Burcq l'aîné**, laboureur et censier de la cense des Rosières audit lieu - d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage, tenant et aboutant au chemin qui mène tant de l'église dudit Bachy à la place Le Comte que d'icelle église à la rue Blondeau qui est le chemin qui mène à Wannehain, d'autre tenant à l'héritage dudit **Jacques Du Burcq**, acheteur, par lui acheté depuis par **paul Braconnier**, et parderrière à la chasse sortant du jardin de la Grande Cense dudit Bachy. – à lui vendus par **Pierre Le quem** et **piatine Braconnier**, sa femme, par lesdits conjoints achetés récemment de **Pierre Braconnier**, leur frère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 10 mars 1587 – Adhérêtement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - à **Guillaume Braconnier**, clerq paroissial dudit Bachy - de deux cens et demi et huit verges, 3 pieds et 1/3 de pied d'héritage avec four et fournil aucqué et planté qui est le tiers d'un lieu manoir contenant parmi jardin et labour sept cens trois quartrons aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, tenant à l'héritage de **Pierre Braconnier**, son cousin, du tiers sens à l'héritage de **François Braconnier**, fils de feu **hector**, et parderrière du quart sens à l'héritage dudit **Guillaume**, acquéreur. – à lui vendus par **Antoine Braconnier**, son cousin germain, fils de feu **Philippe** et de **Martine Descleppes**, audit **Antoine** échu par le décès de **Philippe Braconnier** son père et à lui assigné par partage à l'encontre de **Philippe** et **Pierre Braconnier**, ses frères.

Chirographe original en parchemin. Signé Baudart.

• 18 avril 1587 – Adhérêtement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Baulduin Boullart**, laboureur demeurant audit lieu - d'un lieu manoir contenant trois cens et demi d'héritage, aboutissant au chemin et à la place dite Moulué qui est le chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, tenant à l'héritage de **Vincent Guignois**, fils de feu **Jean**, d'autre à l'héritage de **François Dele court**, et du quart sens à l'héritage d'**Anne Mallet**, veuve de **Jacques Desnoettes** - à lui vendus par **Vallérienne Soieur**, veuve avec enfans de **Louis Le thieuillier**, demeurante audit Bachy, à elle échu et succédé par le décès de **Jeanne thieulart**, sa mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 8 may 1587 – Adhérêtement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Nicolas Clawart**, laboureur audit lieu - de neuf cens trois quartrons de terre à labour en trois pièces, savoir 1^e six cens chargés de terrage, aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, tenant à l'héritage de **François De le court**, d'autre du tiers sens à l'héritage de **Margueritte Cousturier** et du quart sens parderrière à la terre des veuve et hoirs **Jean Deleplancque** : 2^e deux cens et demi aboutant audit chemin tenant de l'autre côté à la terre de **Margueritte Cousturier** et du tiers sens à la terre de **Pierre Demadre**, fils de feu **Gilles** ; 3^e cinq quartrons tenant à la terre dudit Seigneur, d'autre au jardin de **Vincent Guignois**, fils de feu **Jean**, et du tiers sens à la terre de **Crespin Dassonneville**, fils de **Pierre**. – à lui vendus par **Roger Dele court**, **Jean Dennetière** et **Marie Dele court**, sa femme, demeurant à Rume, iceux du surnom **Delecourt**, enfans de **François** et de **Gillette Masquelier**, sa femme de premières noces, à eux succédé, échu et assigné par partage de ladite **Gillette**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 16 may 1587 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **henry Massias**, demeurant audit lieu - d'un quartier de terre chargé de terrage tenant à la terre du Seigneur, d'autre à la terre de l'acheteur et du tiers à l'héritage des veuve et hoirs **Jean chocquet**. – à lui vendu par **Barbe Chocquet**, veuve de **Jean Deleplancque**, demeurant audit lieu.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

Note : cette partie a été retrait par **Alexandre Deleplancque**. – voiez ci-après 6 8^{bre} 1587.

• 6 8^{bre} 1587 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Jean Dumaret**, manouvrier audit lieu - d'un cent de terre à labour pris en demi bonnier, tant à l'encontre dudit acheteur que de **Jacques Du Burcq**, tenant ledit cent à l'héritage du Seigneur de Bachy de deux sens, du tiers sens à l'héritage dudit acheteur, à cause de **Michelle Delemotte**, sa femme, et à l'héritage dudit **Jacques Du Burcq**. – à lui vendu par **Jacques Du Brunffault**, manouvrier demeurant à Wannehain et **Louise tondeur**, sa femme ; à ladite **Louise** succédé par le trépas de **pasquette De le tour**, sa mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 6 8^{bre} 1587 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Jacques Martinache**, manouvrier demeurant à hostel, paroisse de Baissy - de trois parts d'un lieu manoir contenant trois cens d'héritage dont la quatrième partie appartient à **Jeanne Le thieullier**, femme audit acheteur, chargés de demi chapon et le tiers du quart d'une géline au terme de Noël et de trois hotteaux et demi et le tiers d'un hotteau d'avoine mesure tournaissienne, aboutissant sur la place Le Comte, tenant à l'héritage de **François Baudart** par achat de **Guillaume Chocquet**, d'autre tenant à une ruelle qui est la piedsente de Lille à Valenciennes et parderrière au Seigneur. – à lui vendus par **Nicolas Le thieullier** père et tuteur de **Cécile Le thieullier** qu'il eut de **Quintine piedanas**, sa femme en premières noces, **Gilles Courtin** et **Jacquemine Le thieullier**, sa femme, demeurant audit Baissy, ledit **Nicolas** beau-père dudit **Martinache** ; aux vendeurs échus par le décès et trépas de ladite **quintine piedenas**, leur mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 14 X^{bre} 1587 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Baissy - à **Pierre Mallet le jeune**, laboureur audit lieu - d'un lieu manoir contenant parmi labour demi bonnier ou environ, aboutissant au chemin qui mène de l'église dudit Bachy à la place Le Comte, tenant au jardin du Seigneur, d'autre au lieu manoir, jardin et héritage d'**Antoine Mallet**, du quart sens à la terre de **Philippe Le turcq** et parderrière à la piedsente de Lille à Valenciennes. – à lui vendu pardevant ledit Lieutenant et hommes de fief de Bachy le 10 avril même année par **Betremieux Carrette**, manouvrier demeurant audit lieu.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 27 janvier 1588 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Jean Le Diu**, boulanger demeurant audit lieu - de quatre cens de terre à labour chargés de terrage, gissant vers les placettes, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, d'autre à la terre des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, du tiers sens à la terre de **Jean Petit** à cause de **Claire Dovegnies**, sa femme et du quart à l'héritage dudit **Jean Le Diu**. – à lui vendus par vénérable personne **M^e Jean Cuvellier**, prêtre, curé propriétaire de Bachy qui les avoit acquis

depuis peu de **Marguerite Cousturier**, veuve en dernières noces de **Meurice tonneau** et paravant de **Quintin Dele motte**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 9 février 1588 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Gilles hennocq** - de quatre cens – et à **Jean Le Diu** - de trois cens, comme command déclaré dudit **hennocq**; faisant ensemble sept cens de terre à labour, chargés de terrage, tenant à la terre du Seigneur, d'autre à la terre des veuve et hoirs **François De Madre**, du tiers sens à deux cens et le tiers d'un cens aux Communs Pauvres de Baissy et du quart au lieu presbitéral de la cure dudit Baissy. – à lui vendus le 21 avril 1587 devant lesdits Lieutenant et hommes de fief par **Jacquemine Le Bacre**, veuve de feu **Amand veron**, et paravant de **Jean Pottier le jeune**, **Pierre** et **Jeanne Pottier** ladite **Jacquemine** aussi en qualité de mère et tutrice légitime de **Nicolas Pottier**, son fils mineur et dudit **Jean Pottier** et se faisant et portant fort d'icelui. – pour plus grande sureté de laquelle vente les susnommés ont rapporté et hostigé leur part et droit en un lieu manoir contenant un cent et sept cens d'autre héritage étant au devant de ladite Maison, ledit cent de terre et ladite Maison tenant au jardin dit Le Jardin des Sœurs appartenant au Seigneur et aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, et lesdites sept cens aboutissant aussi de l'autre côté audit chemin, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, du tiers à l'héritage de **Philippe Braconnier**, fils de feu **Philippe**, et par derrière à la terre dudit Seigneur.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 9 février 1588 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - **Jean Le Diu**, boulanger demeurant à Bachy et **Gilles hennocq**, laboureur demeurant audit lieu, sur échange fait entre eux, par lequel **Gilles hennocq** donne audit **Le Diu** quatre cens de terre à labour chargés de terrage, pris en sept cens qu'il avoit acheté de **Pierre** et **Jeanne Pottier** et **Jacquemine Le Bacre**, veuve de feu **armand veron** et paravant de **jean Pottier le jeune**, mère et tutrice de **Nicolas Pottier**, iceux **Pottier** enfans et héritiers dudit **Jean** et de ladite **Jacquemine**, aboutissant lesdits quatre cens aux terres du Seigneur de Bachy, d'autre aux terres des veuve et hoirs de **François De Madre**, du tiers sens à trois cens et le tiers d'un cent appartenant aux Communs Pauvres et du quart sens au lieu presbitéral de la cure de Bachy. – et ledit **Le Diu** donne en contre-echange audit **Gilles hennocq**, un quartier de terre à labour chargé de terrage, par lui acheté de **Marguerite Cousturier**, veuve dernièrement de **Meurice tonneau** et paravant de **Quintin De le motte**, gissant à la couture aux Rouettes, tenant à l'héritage des veuve et hoirs **François De Madre**, d'autre à l'héritage de **Jean Des Carpentries**, du tiers sens à la terre de **Marie Braconnier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 15 février 1588 – Adhèritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **henry Massias**, manouvrier demeurant audit lieu - de deux cens de terre à labour chargés de terrage, gissant vers les Bas-Champs, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, d'autre à la terre des Communs Pauvres dudit Bachy, du tiers sens à deux cens à **Alexandre Deleplancque** et du quart sens à l'héritage de **Jacques Deburcq-le-Jeune**, à cause de **Jeanne De Madre**, sa femme. – à lui vendus par **Marguerite Cousturier**, veuve dernièrement de **Meurice Thonneau** et paravant de **quintin Delemotte**, demeurante à Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 23 février 1588 – Adhéritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Philippe Lietart**, laboureur audit lieu - de deux cens de terre à labour à prendre en cinq cens au lieu et héritage des vendeurs, au bout d'en bas dudit lieu et héritage suivant entre deux cens de même terre à labour que ledit **Philippe** a acheté desdits vendeurs ci-après tenant de deux sens à l'héritage dudit acheteur, et du tiers sens à l'héritage de l'enfant de **Michel Duthilloeul**. – à lui vendus le 23 février 1587 pardevant ledit Lieutenant, présens hommes de fief, par **Pierre Du maret** et **pasquette Batteau**, demeurants audit Bachy, à elle échus et succédés par le trépas de **Gilette Derenaucourt**, sa mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 23 février 1588 – Adhéritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Philippe Lietart** demeurant audit Bachy - de deux cens de terre à labour qui est le reste de la labour pris au jardin des vendeurs, sans néanmoins toucher au jardinage, tenant à l'héritage dudit acheteur, du second sens à l'héritage des vendeurs, du tiers sens à l'héritage de l'enfant de **Michel Duthilloeul**, et du quart sens à l'héritage du Chapitre de Tournai. – à lui vendus pardevant lesdits Lieutenant et hommes de fief le 2 juin 1587, par **Pierre Du maret** et **pasquette Batteau**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 21 may 1588 – Adhéritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **henry Massias**, manouvrier demeurant audit lieu - de six cens de terre à labour chargés de terrage, savoir 1^e quatre cens gissant en la couture du Bois Nôtre –Dame, tenant de deux sens à la terre du Seigneur, d'autre à la terre des veuve et hoirs **Jean Pottier le Jeune**. 2^e deux cens gissant vers les Bas-Champs, tenant à la terre dudit Seigneur, d'autre à la terre des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, du tiers sens à la terre de **Jacques De wannehain** et du quart sens à celle de **Gilles hennocq** – à lui vendus par **Jacques Du Burcq le Jeune** et **Jeanne De Madre**, sa femme, à cette dernière échu par le décès de **François De Madre**, son père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 4 juin 1588 – Adhéritement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Gilles hennocq**, laboureur audit lieu - de cinq cens de labour chargés de terrage, vers les placettes, aboutissant à la Carrière qui mène du Chemin de l'église dudit Bachy auxdites placettes, d'autre tenant de quatre sens à l'héritage du Seigneur de Bachy. – à lui vendus par **Pierre De Madre**, fils et héritier de feu **Gilles**, demeurant pour le présent à Gamand, paroisse de Lesquin.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 21 juin 1588 – Sentence renduë par les hommes de fief de Bachy à la conjure du susdit **François Baudart**, Lieutenant dudit lieu, portant adjudication au profit d'**Alexandre Deleplanque**, fils et héritier de **Jean** et de **Barbe Chocquet**, bourgeois et pâtissier demeurant à Tournai, sur retrait par lui fait le 30 avril 1588, pardevant lesdits lieutenant et hommes de fief, d'un quartier de terre à labour chargé de terrage vers la Seigneurie de Bachy, y gissant tenant à la terre dudit Seigneur, d'autre à la terre dudit acheteur, du tiers sens à la terre des veuve et hoirs **Jean Chocquet**. – vendu le 16 mai 1587 par ladite **Barbe Chocquet**, mère du retrayant, à **Henry Massias**, manouvrier demeurant audit Bachy.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 25 août 1588 – Adhèrement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Philippe Despret**, laboureur audit lieu - de six cens d'héritage et de tous parts et droits en dix-huit cens et demi ou environ de lieu manoir, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte au Moulin de Bachy, tenant les dits six cens (à prendre du bout d'enbas du jardin dudit manoir) à la terre de **M. de Louvigni**, d'autre à l'héritage de la veuve **François De Madre**, du tiers à l'héritage de **Jean Ghiselin** et à l'héritage de l'acheteur. – à lui vendus par **Jacques Despret**, demeurant à Carnette, pays de haynaut et **Margueritte Duthilloeul**, fille de feu **Michel**, demeurante à Lille, à eux échu par le décès de **Gillette Naveteur** et assigné par partage.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 16 X^{bre} 1588 - Adhèrement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Nicolas clawart**, laboureur audit Bachy - de onze cens de terre à usage de labour, chargés de terrage, qui paravant s'appeloient le champ Michielle, gissant en la couture aux rouettes, tenant et aboutant à la chasse qui mène de certaine ruelle et pature de la veuve **Jean Chocquet** au bois dudit Bachy, d'autre tenant à la terre de **Jaspart Mallet** par lui achetée de **François Delecourt**, du tiers sens à la terre de **Marie Braconnier**, du quart sens à la terre **Jean Des Carpentries**, et d'autre à la terre des hoirs **Gilles Waucquier** - à lui vendus par **Margueritte Cousturier**, veuve de **Meurice thonneau** et par avant de **quintin De le motte**, et **Jacques De le motte**, son fils demeurans à Bachy. – à elle appartenant savoir cinq cens de patrimoine et six cens acquêt par elle et ledit **Delemotte**, son mari.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 16 février 1589 - Adhèrement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Nicolas clawart**, laboureur y demeurant - de quatre cens de terre en trois pièces, étant à usage de pré et labour, savoir 1^e un cent à usage de pré gissant en la prairie de Bachy, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre au pré de **Philippe Lietart**, par lui acquis de **François Delecourt**, du tiers au pré des veuve et hoir **Jean Chocquet**, et du quart sens au pré de la veuve et hoirs **François De Madre**, 2^e demi cent pareillement à usage de pré gissant en ladite prairie, tenant de deux sens au pré de ladite veuve **De Madre** et du quart sens au pré dudit acheteur, à cause de sa femme. 3^e deux cens et demi à usage de labour, tenant de deux sens tant au pré qu'à autres terres à labour à ladite veuve **Chocquet**, d'autre à l'héritage dudit **Philippe Lietart** qu'il a acquis dudit **François Delecourt**. – à lui vendus par **Noël Sallez**, fils de **François**, demeurant à Bachy, à lui échu et succédé par le trépas de **Magdeleine De Regnaulcourt**, sa mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 14 9^{bre} 1589 – Donation et transport pardevant ledit **Baudart**, Lieutenant, présens échevins de Bachy - par **Messire Philippe de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit lieu, et 1^e une lettre de Baillie dattée du 10 X^{bre} 1575 faisant mention de 25 florins Carelus de 20 pattars pièce, de rente héritière par an, à payer aux termes, et aux rachat déclaré auxdites lettres à quoi appert être obligé pardevant auditeurs à Lille **David de Landas**, fils de feu **quintin**, laboureur demeurant à Cysoing, vers au profit dudit Seigneur de Baissy, main assise et hypothèques y servant fait par **Jean Deleruë**, Sergent de la gouvernance dudit Lille et daté du 12 X^{bre} 1578, prononcé le 12 janvier 1576 : - à en jouir par lesdits pauvres depuis le 12 X^{bre} 1578. – 2^e une autre lettre de rente par forme d'arrentement donné des Bailly et échevins de ladite Seigneurie de Baissy en double par chirographe datté du 9 7^{bre} 1570 faisant mention de 25

florins carolus dudit prix de rente héritière par an, à païer aussi au terme et au rachat rapporté esdites lettres, à quoi appert être obligé **Jean Dumaret** et deffuncte (lors vivante) **ostelette Bilcocq**, sa femme, au profit dudit Seigneur de Baissy, pour en jouir depuis le 9 7^{bre} 1578. – 3^e une autre lettre de rente donnée des Lieutenant bailli et échevins de cette Seigneurie en double chirographe datté du 14 février 1576 (nouveau stile), faisant mention de 12 livres 12 sols de rente héritière par an, à payer aux termes et rachat déclaré esdites lettres à quoi appert être obligé **Martin Waucquier**, feu (lors vivant) et **Jeanne Delannay**, sa femme, au profit dudit Seigneur pour en jouir depuis le 14 février 1579. – 4^e une autre lettre de rente dont le Seigneur a droit par transport à lui en fait par **Mahieu Dovegnies**, fils de feu **Michel**, et **Jean De Fretin**, tuteur de **Jean Des Carpentries**, fils de feu **Gilles**, donnée des bailli et échevins de cette dite Seigneurie en double par chirographe datté du 6 7^{bre} 1567 et transport datté de pénultième Décembre 1578, faisant mention de 6 livres 5 sols de rente héritière par an, à païer aussi aux termes et au rachat déclaré esdites lettres à quoi appert être obligé feu (lors vivant) **Allard Des Carpentries**, fils de feu **titus** vers et au profit dudit **Jean Des Carpentries**, pour en jouir depuis le 15 mars 1589. – 5^e une autre de Baillie dattée du 8 janvier 1556, dont ledit Seigneur a droit par transport à lui en fait par **Pierre de Messines**, faisant mention de 2 florins carolus et 10 pattars de rente héritière par an, à païer au terme et rachat déclarés esdites lettres à quoi appert être obligé pardevant auditeurs à Lille feu (lors vivant) **Antoine Desmillescamps**, fils de feu **Jean** et **péronne Cocquiel**, se femme, et à présent sa veuve, demeurant à hostel, vers et au profit de feu (lors vivant) **Wallerand Campenaire**, dont y a main assise et hypothèque y servant, en faite par **Jean Mosriel**, Sergent de la gouvernance de Lille le 27 juin 1558 et prononcé le 7 juillet audit an, pour en jouir depuis le 8 janvier 1589. – 6^e une autre lettre de rente donnée des bailli et échevins de la terre et Seigneurie de Bercus en double par chirographe datté du premier juillet 1587 depuis reconnu exécutoire pardevant M. Le Gouverneur de Lille ou son Lieutenant, par **Firmin De le maire**, fils et héritier de feu **Jacques**, demeurant à Mouchin, icette reconnaissance dattée du 14 janvier 1572 faisant mention de 62 sols 6 deniers de rente héritière par an, reste de 6 livres 5 sols dont le rachat a été fait par l'autre moitié avant cette donation, à païer au terme et rachat requis esdites lettres, à quoi appert être obligé par arrentement **Ysambart** et **Colart De le maire**, vers et au profit de deffunt (lors vivant) **Catherine De la Vacquerie**, grand-mère de ladite Dame de Bachy, pour en jouir dès le premier jour de juillet 1578. – 7^e une autre rente de bailli dattée du 20 X^{bre} 1572 dont ledit Seigneur a le droit par transport à lui en fait pardevant les baillly et hommes de fief de Baissy, par **Sire Jean de Cappes** (lors vivant) prêtre curé de Baissy, faisant mention de 6 livres 5 sols de rente héritière par an, à payer aux termes et aux rachats déclarés esdites lettres, à quoi appert être obligé **Martine Des Cleppes**, veuve de feu **Philippe Braconnier**, vers et au profit dudit **Sire Jean De Cappes**, dont la main assise est faite pardevant les Bailly de Tournai et tournesis par **Jean d'heur**, Sergent, le 19 janvier 1572 pour en jouir depuis le 20 décembre 1588 et pour un droit seigneurial de l'achat fait par **Guillaume Braconnier** de certain lieu et héritage contenant deux cens ou environ qui fut à **Michel Desmillescamps**, à quoi appert être obligé ledit **Guillaume Braconnier**, pardevant la justice dudit Bachy, à toujours jusqu'au rachat dudit droit comme pourront faire moïennant 25 livres parisis et à cours de rente le denier 16, portant par an 30 sols 9 deniers, la première année payable le 15 mars 1584. – ladite donation faite auxdits pauvres de Bachy, à la charge et condition que l'on sera tenu de donner à l'issuë de la messe tous les vendredi de l'an à perpétuité à 13 pauvres ménages dudit Baissy, y ayant acquis demeure longue si comme vielle-gens, veuves et orphelins faisant et gagnant leur vie honnestement sans être ivrogne ni vagabond, chacun un pain valable un pattar et un pattar sur chaque pain : - lesquels 13 pauvres se choisiront par

ledit Seigneur ou Dame et ses successeurs que le Clerc de Baissy sera tenu leur demander et en faire un billet dont ledit clerc sera tenu de donner lesdits pains et pattars à chacun desdits pauvres et par chacun vendredi, même sera tenu aussi de recevoir les profits et revenus desdites lettres et des rentes héritières susdites par chacun an, ensemble les rachats et faire se faisoient, à condition qu'il sera tenu de bailler bonne et suffisante caution pour la recette et donation susdite à l'apaisement desdits Seigneurs et Dame de Baissy et leurs successeurs dont il aura pour ses peines et vacations l'un desdits pain et un patard pour chaque vendredi portant 52 semaines ce qui à raison de 52 vendredi à 26 pattars par chacun porteroit par an 135 livres 4 sols parisis monnoie de Flandres et en cas de remboursement desdites rentes on remettra les deniers ensemble pour remploïer le tout au profit desdits pauvres.

Chirographe original en parchemin : non signé.

- 18 X^{bre} 1588 – Adhèrement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Antoinette noirghuet**, femme en deuxièmes noces de **Gilles Desmillescamps** (du consentement de sondit mari) - de cinq cens et demi d'héritage, moitié de onze cens pris à l'encontre de **Firmin Du Rot**, frère du vendeur, aboutissant iceux cinq cens et demi au chemin qui mène de la place Le Comte au plat de Gage et d'icelui au moulin de Baissy, tenant à autres cinq cens et demi appartenant audit **Firmin Du Rot**, d'autre tenant à dix cens appartenant à **Alardin Descarpentries**, fils de feu **Allard**, et parderrière aux pâtures du Seigneur de Baissy. – à lui vendus par **Jacques Du Rot**, fils de feu **Pierre** et de deffuncte **Jeanne Desmillescamps** - à lui échus par le trépas de sadite mère et depuis assignés par partage.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 30 juillet 1590 – Adhèrement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur demeurant audit lieu - de neuf cens de terre à labour chargés de terrage, aboutissant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes, tenant à la terre de la cure de Baissy, du tiers sens à la terre de **Jeanne, Catherine et Margueritte de Fretin**, et du quart sens parderrière à la terre du Seigneur. – à lui vendus par **Jacques De wannehain**, fils de feu **Martin** et de **Jeanne Brissolt**, sa femme, carlier demeurant audit Baissy, audit **Jacques** échus par le décès et trépas dudit **Martin**, son père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 12 X^{bre} 1590 – Adhèrement par ledit **Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Jean Liebin**, scieur d'aix audit lieu - d'un quartier de terre à labour, tenant de deux sens à l'héritage de **Nicolas Du Cazier**, à cause de sa femme, d'autre à l'héritage de **Roger de herchuez**, bailli de Wannehain, du tiers sens à l'héritage de **Philippe Lietart**. – à lui vendu par **Roger Duthilloeul**, fils de feu **Florent** demeurant à Rume. – à lui échu et succédé par le décès d'**Antoine et hubert Duthilloeul**, ses frères.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 5 janvier 1591 – Adhèrement par le susdit **François Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Guillaume Braconnier**, clerc paroissial et greffier dudit Baissy, y demeurant- de trois quartrons et huit verges d'héritage à prendre à l'encontre dudit acheteur et de **François Braconnier** en une pièce de deux cens et demi, chargés de terrage en la couture aux Rouettes, aboutissant au chemin et allant de la pâture de la veuve de **Jean Chocquet** aux Bois de Baissy, et tenant à autres deux cens et demi moitié de cinq cens qui n'étoient autrefois qu'une pièce iceux deux cens et demi appartenant à **Marie Braconnier**, sœur dudit acheteur,

d'autre tenant à la terre de **Guillaume Stien**, à cause de **Françoise**sa femme, – à lui vendus par **Richard Braconnier**, son frère, manouvrier demeurant à Camphin, fils de feu **hector** et de **Françoise Ghinon**, sa femme – audit vendeur échu par le trépas de **Françoise Braconnier**, sa sœur.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 19 février 1591 – Rapport et hostigement pardevant **François Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy – par **Gilles Carnoye**, demeurant à Baissy, fils de feu **Godefroy** et de **Michelle Desmillescamps** - d'un lieu manoir contenant dix cens, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte au moulin de Baissy, tenant aux bas près au Seigneur de Baissy, d'autre au lieu et héritage de **Gilles Desmillescamps** et parderrière aux pâtures dudit Seigneur - pour sureté d'une rente héritière de 12 livres 10 sols parisis par an, au capital de 100 florins païable en deux termes le 19 février et 19 juillet chaque année - au profit de **Pierre Carnoye**, son frère, demeurant à Genech.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 9 avril 1591 – Rapport et hostigement pardevant **Noël Du Burcq l'aîné**, bailli, présens hommes de fief de Baissy – par **Wallerand Lietart**, fils de feu **Jacques** et de **Catherine Dovegnies**, sa femme, demeurant à hostel, paroisse dudit Baissy – 1^e d'un lieu manoir gissant audit hostel, contenant deux cens d'héritage ou environ, 2^e de six cens de terre à labour, tenus de la Seigneurie de Baissy, gissant près des placettes, aboutissant de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à l'héritage des enfans **Antoine Brissolt**. – pour sureté d'une rente héritière de 7 livres 10 sols parisis au capital de 120 livres païable le 2 avril chaque année, constituée par les susnommés devant les Bailly et hommes de fief de Corbry aux Bois le 2 avril même année. – au profit de **Nicolas De Crequy**, écuyer, fermier et administrateur de la Seigneurie dudit Corbry au Bois.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 30 avril 1591 – Adhèritement par **François Baudart**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Jean Liebin**, scieur d'aix demeurant audit lieu - de trois cens et demi de terre à labour à prendre en sept cens à l'encontre de **Marguerite Luisigny**, veuve en premières noces avec enfans de **Mahieu Destevele**, aboutissant à la piedsente (sauf le fossé entre deux) qui mène de la place Le Comte à hostel, qui est aussi la piedsente de Lille à Valenciennes, d'autre à sept cens appartenant à **George Abraham** et ses enfans par achat des hoirs de **Grard Du Bois**, qui parci-devant n'étoit qu'une pièce avec les sept cens ci-dessus, du tiers sens à la terre de **Jean Mouce**, censier de Bercus, et du quart sens à la terre des enfans de **Gilles Waucquier**, nommée les harchelaines. – à lui vendus par **Martin de Flory**, époux de ladite **Marguerite de Luisigny**, en deuxièmes noces, laquelle avec sondit premier mari l'avoit acheté de **Vinchenette Du Bois**, fille de feu **Grard** et femme de **Nicolas de Landas**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 3 août 1591 – Adhèritement par ledit **Duburcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Simon Le mestre**, fils de feu **Martin**, brasseur demeurant audit lieu - de six cens de terre à labour à livrer par la mesure de Lille et prendre en une pièce de vingt-deux cens, à long du jardin dudit **Simon** et y tenant autant de large que lesdits six cens pourront s'étendre, du second lez, tenant au chemin menant de la place Le Comte à la place Moluë, du tiers lez au reste de la pièce de vingt-deux cens et du quart lez aux héritages de M^{rs} du Chapitre chargés

d'un chapon et de deux hotteaux d'avoine de rente seigneuriale. – à lui vendus le 11 may 1591 pardevant **Gilles Wanexem**, notaire résident à Esplechin par **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, serviteur du Seigneur de Baissy.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 7 9^{bre} 1591 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Messire Philippe de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit Baissy, Mérignies, mombrechain, La Broye, Wally, Bercus, hostel (et autres lieux) - de trois cens de terre à usage de labour gissant en la couture du Bois de Nôtre-Dame, au devant de la porte du château dudit Seigneur, tenant de trois sens à la terre dudit Seigneur si comme d'un sens à deux cens et demi qui pardevant appartennoient aux Communs Pauvres dudit lieu et à présent audit Seigneur par échange avec les Pauvriseurs. – à lui vendus par **Chrétienne Ondoize**, veuve de **Jean Chocquet** et **Guillaume Chocquet**, fils d'icelle. Lequel acte porte transaction sur tous procès indécis entre ledit Seigneur et ledit **Chocquet**, notamment certain procès touchant certaine rente foncière sur le lieu manoir dudit **Chocquet** contenant trois cens chargés de trois hotteaux et demi et le tiers d'un hotteau d'avoine, demi chapon et le tiers du quart d'une géline, aboutant le susdit lieu au chemin qui mène de l'Eglise de Baissy à la place Le Comte, tenant à l'héritage **Anne Mallet**, d'autre à trois cens que feu **François Baudart** avoit acquis dudit **Chocquet** et parderrière à l'héritage du Seigneur de Baissy, laquelle rente ledit **Guillaume Chocquet** reconnoit audit acte.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 10 7^{bre} 1592 – voïès * à la fin de cette liasse

• 15 8^{bre} 1592 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Gilles hennocq**, laboureur à Bourghelles - d'un lieu manoir contenant six cens ou environ ; aboutant au chemin qui mène de l'église de Baissy à la place Le Comte, tenant à l'héritage d'**hubert Le Cocq**, à cause de sa femme, d'autre à l'héritage de **Jeanne Courtin**, fille de feu **Eloy** et parderrière à la terre de l'acheteur, et à quatre cens à **Jaspart Mallet** par achat de **Jacques De wanehain**. – audit **Gilles hennocq** vendu par ledit **Jacques De wanehain**, fils de feu **Martin**, carlier à Baissy ; à lui échu par le décès dudit **martin**, son père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 29 9^{bre} 1592 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Jean Liebin**, scieur d'aix, demeurant audit lieu - de demi bonnier de terre à labour tenu en fief de Baissy, gissant vers les placettes; tenant à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre de **Gilles Du vivier**, par lui acquis de **Mahieu Braconnier**, du tiers sens à demi bonnier de terre appartenant à **Noël Du Burcq** et à un quartier de terre appartenant à **Pierre Simon**, à cause de **Marie De Madre**, sa femme. – à lui vendu par **Gilles hennocq**, laboureur demeurant à Bourghelles qui l'avoit acquis peu de tems avant de **Mahieu Braconnier**, fils de **Pasquier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 23 X^{bre} 1592 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Nicolas Clawart**, laboureur demeurant audit lieu - d'un cent et un quartron de terre à labour, gissant aux Bas-Champs, tenant à la terre du Seigneur, d'autre à la terre des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, du tiers à la terre dudit acheteur par achat de **François De le Court** et ses enfans, et du quart sens parderrière au lieu et héritage de **Vincent Guignois** et

Jean Le pan. – à lui vendu par **Chrétien Dassonneville**, fils de **Pierre**, carlier demeurant au village de Rosu, à lui échu et succédé par le décès de **Marguerite Waucquier**, sa mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

4 janvier 1594 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **thurien Dugardin**, greffier de Rume - de trois cens chargés de terrage, pris en dix cens, le surplus appartenant audit **Dugardin**, à cause de **péronne Ladam**, sa femme, et à elle assigné par partage devant la loi de Bourghelles, tenant lesdits dix cens de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre de M^{rs} du Chapitre, au jardin d'**Antoine Mallet**, et à la piedsente qui mène de Lille à Valenciennes. – à lui vendus par **Philippe Leturcq**, laboureur demeurant au quesne-à-Mont, paroisse de Chisoing.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 10 février 1594 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Philippe Lietart**, laboureur demeurant à Baissy - d'un lieu manoir contenant sept cens d'héritage aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, d'autre tenant audit acheteur, du tiers sens au lieu et héritage de **Gilles Lietart** et de **Marie de Regnaulcourt**, sa femme et parderrière à la terre du Seigneur de Baissy. – à lui vendus par **François Duthilloeul**, fils de feu **Michel**, demeurant à Cobrieux au Bois.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 4 9^{bre} 1594 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Nicolas Clawart**, laboureur audit lieu - de parts et droits en huit cens et demi de terre à labour, en deux pièces, gissant à Baissy, scavoir l^e l'une de six cens, aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, tenant de deux sens à l'héritage dudit acheteur et parderrière à l'héritage d'**Henry Massias**, à cause de **S^{te} Mallet**, sa femme, 2^e deux cens et demi chargés du droit de terrage aboutant audit chemin, tenant à l' héritage de **Chrétien Du Mortier**, d'autre à l'héritage de **Philippe Bouvisne**, à cause de sa femme **Françoise De Madre**, sa femme, et à l'héritage des veuve et hoirs **Jean Chocquet**. – à lui vendus par **Cornil Wanerberghe** et **Jeanne Masquelier**, sa femme, demeurant à Tournai, à ladite **Masquelier** appartenant lesdites parts et droits à cause de donation à elle faite à titre de mortgage par **quintin Del motte**, son père grand.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 19 X^{bre} 1594 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens échevins de Baissy - à **Simon Lemestre**, brasseur, hoste et maçon audit lieu - d'un lieu manoir contenant deux cens et demi d'héritage, aboutissant au chemin dit de la Basse-Rue qui est le chemin menant de la place Le Comte au moulin dudit Baissy, tenant à l'héritage de **Jean Descartpentries**, d'autre tenant à deux cens et demi de jardin appartenant à **Adrien Waucquier**, fils de feu **Martin**, qui parci devant n'étoit qu'un lieu, et parderrière tenant à la terre des veuve et hoirs **Jean Chocquet**. – à lui vendu par **Jean Ghisday**, mari et bail de **péronne Waucquier**, et **Jacques Waucquier**, fils de **Nicolas**, demeurant à Tournai, auxdits **Waucquier** échu et succédé par le trépas de **Nicolas Waucquier**, leur père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 1^{er} avril 1595 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy – par **henry Massias**, manouvrier et **S^{te} Mallet**, sa femme - d'un lieu manoir contenant trois cens environ, aboutissant à la place navelle, tenant à l'héritage d'**Antoine Mallet**, d'autre à l'héritage des enfans **Jacques Desnoette** que pardevant n'étoit qu'un lieu, et parderrière à la piedsente allant de Lille à Valenciens, 2^e quatre cens de labour gissant en la couture du Bois de Nôtre-Dame, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur, à l'héritage de **Pierre Pottier** et de M^{rs} du Chapitre et tenant à la piedvoye allant à Cobrieux, 3^e deux cens gissant en la couture des Bas-Champs, tenant à la terre dudit Seigneur, à la terre des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, à la terre de **Jaspart Mallet**, et à la terre de **Gilles hennocq**. 4^e autres deux cens gissant en ladite couture, tenant à la terre de **Jacques Du Burcq le jeune**, à cause de **Jeanne De Madre**, sa femme, à la terre d'**Alexandre Deleplancque** et à la terre des Communs Pauvres dudit Baissy. – 5^e de trois cens à usage de labour gissant en la dite couture, tenant à l'héritage desdites veuve et hoirs **Chocquel**, dudit **Alexandre Deleplancques** et à la terre de **Nicolas Clawart**. – au profit de l'église de Bachy pour sureté d'une rente héritière de 60 sols par an, au capital de 48 livres parisis, échéant le premier août de chaque année, qu'ils ont reçu de **Jaspart Mallet** qui étoit chargé de ladite somme par l'achat de sept cens de terre par lui fait de **François Beghin** et **Pasquette Dovignies**, sa femme, et ce pour la fondation de deux obits avec commandasse, fondés à perpétuité en ladite église de Baissy par **pasquette Waucquier**, femme de **Jean Leduc** et paravant veuve de **Pierre Des Carpentries**, pour son âme et celles de ses parens et amis vivant et trépassés, suivant contrat passé devant **Guy Roland**, notaire à Cysoing, le 21 avril 1584, lesquels obits se célèbrent en ladite église savoir le premier la veille de l'annonciation de Nôtre-Dame et le second le jour du trépas de ladite **pasquette**.

Chirographe original en parchemin. Non signé.

- 9 may 1595 – Adhèritement par ledit **Du Burcq l'aîné**, bailli, présens échevins de Baissy - à **Guillaume Braconnier**, clercq paroissial et greffier dudit Bachy - de cinq cens et les deux tiers de demi cent d'héritage, situé audit lieu formant les 2/3 (pris à l'encontre dudit acheteur auquel l'autre tiers appartient par achat d'**Antoine Braconnier**, frère aux vendeurs ci-après nommés) d'un lieu manoir aboutissant (derrière le logis du Seigneur de Bachy) au chemin qui mène de l'église de Baissy à la place Le Comte, tenant à l'héritage de **Pierre** et **Nicolas Pottier**, d'autre à l'héritage dudit **Guillaume Braconnier** par lui acheté dudit **Antoine** et parderrière à la terre dudit Seigneur et de l'acheteur. – à lui vendus par **Philippe** et **Pierre Braconnier**, cousins germains de l'acheteur, frères, enfans et héritiers de **Philippe** et de **Martine Descleppes**, de leur stil charpentiers demeurans à Tournai, à eux échus et succédés par le trépas dudit **Braconnier**, leur père, et assignés par partage.

*Chirographe original en parchemin : signé **Guillaume Chocquet**, échevin et homme de fief.*

- 22 may 1595 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Nicolas Clawart**, laboureur demeurant audit lieu - d'un lieu manoir contenant un bonnier, aboutissant au devant de la place Le Comte et chemin qui mène de ladite place au plat de gage et d'illec au moulin dudit Baissy, tenant d'un côté au lieu et héritage de **Jacques Fourmy**, du même côté à la terre du Seigneur, d'autre côté à certain lieu et héritage appartenant à présent à **Simon Lemestre**, par achat de **Jacques Waucquier**, fils de feu **Nicolas**, et parderrière tenant à la terre des veuve et hoirs **Jean Chocquet** et de **Jean Du maret**, à cause de **Michelle De le motte**, sa femme ; auquel lieu se trouve deux cens de terre chargé envers l'église de Bachy pour lequel se paye annuellement 12 sols flandres. – à lui vendu par **Jean**

Descarpentries, cousturier demeurant audit lieu et provenant de donation à lui faite par **Pierre Des Carpentries**, son oncle.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 9 8^{bre} 1595 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Guillaume Braconnier**, clerc paroissial et greffier dudit lieu - de deux cens et demi et le tiers d'un cent en un lieu manoir aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte tenant de deux sens de côté à l'héritage dudit **Guillaume Braconnier**, tant par échange fait avec **Richart Braconnier**, son frère que par achat d'**Antoine Braconnier**, son cousin germain, et parderrière à l'héritage dudit acheteur. – 2^e de trois quartrons huit verges à prendre en deux cens et demi de terre à labour, chargés de terrage, gissant en la couture aux Rouettes, à l'encontre de l'acheteur et **Richard Braconnier**, son frère, aboutissant au chemin et carrière qui mène de la pâture de la veuve **Jean Chocquet** au Bois de Baissy, d'autre à la terre de **Guillaume Stien**, à cause de **Françoise ...**, sa femme. – à lui vendus par **François Braconnier**, son frère, fils de feu **Hector** et de **Françoise Ghinon**, demeurant à moubaix, pays de haynault ; la première partie succédée audit vendeur par le décès et trépas d'**hector**, son père, et la deuxième partie succédée audit vendeur par le décès et trépas de **François Braconnier**, leur sœur.

*Chirographe original en parchemin : signé **Chocquet***

• * 10 7^{bre} 1592 – Adhèritement par ledit **Duburcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Jaspart mallet**, charpentier demeurant à Baissy - de quatre cens de terre à labour, chargés du droit de terrage, tenant au lieu et héritage du vendeur, d'autre à la terre de **Gilles hennocq** et des veuve et hoirs de **Jean Chocquet**. – à lui vendus par **Jacques de Wannehain**, fils de feu **Martin**, carlier demeurant audit Bachy ; à lui échus et succédés par le décès et trépas dudit **martin**. – pour plus grande sureté de laquelle vente le vendeur a rapporté et hostigé un lieu manoir contenant six cens aboutissant au chemin qui mène de l'église de Baissy à la place Le Comte, tenant au lieu et héritage d'**hubert Lecocq**, à cause de **marie hennocq**, sa femme, d'autre au lieu et héritage de **Jeanne Courtin**, fille de feu **Eloy** et parderrière aux quatre cens de terre susdits appartenant audit **mallet**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

Liasse

• 16 janvier 1596 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Jaspart mallet**, charpentier demeurant à Baissy - de sept cens de terre à labour, chargés de terrage, gissant aux Bas-Champs, tenant de trois sens à demi bonnier appartenant à **Noël Du Burcq**, et d'autre à la terre d'**henry massias**, à cause de **S^{te} Mallet**, sa femme. – à lui vendus pardevant lesdits bailli et échevins le 4 août 1595 par **François Beghin** et **pasquette Dovegnies**, sa femme, fille de feu **Allart**, demeurans à Bourghelles ; à ladite **pasquette** provenant de donation à elle faite par pasquette **Waucquier**, veuve de **Pierre Descarpentries**, jadis clercq paroissial de Baissy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 17 janvier 1596 – Adhèritement par ledit **Jacques Du Burcq l'aîné**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Jean Lèpan**, demeurant audit lieu - de trois cens et le tiers d'un cent de manoir, aboutissant à la place Moluë qui est le chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, tenant à l'héritage dudit **Jean Lèpan**, d'autre au lieu et héritage de **Bauduin Poullart** par achat de **Valèrienne Soieur**, et parderrière à l'héritage de **Nicolas Clawart** - à lui vendus par **Vincent Guignoï**, son beau-frère, fils de feu **Jean**, manouvrier à Baissy, à lui succédé et échu par le décès de **Gillette Masquelier**, sa mère, et par partage tant avec ledit **Lèpan** qu'avec **Jacquemine Guignoï**, sa sœur.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 30 janvier 1596 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Guillaume Braconnier**, clercq paroissial de Baissy - de deux cens et demi de terre chargés de terrage, gissant en la couture aux Rouettes, à prendre en une pièce de cinq cens allencontre dudit acheteur, tant de succession que par achat qu'il en a fait de **François** et **Richard Braconnier**, ses frères, à eux venu, succédé et échu par le décès de **Françoise Braconnier**, leur sœur, aboutant à la carrière qui mène de la pâture de la veuve **Jean Chocquet** à la baille du bois dudit Baissy, tenant aux deux cens et demi dudit acheteur, d'autre tenant à la terre de **Nicolas Clawart** et parderrière à la terre de **Guillaume Stien** à cause de ..., sa femme, et à un quartier de terre appartenant à **Gilles hennocq** . – à lui vendus par **Jean Desmontz**, fils de feu Chrétien et **Marie Braconnier**, sa femme, soeur dudit acheteur, et fille de feu **hector**, demeurant au quesne-à-mont, paroisse de Cysoing, à ladite vendresse succédé et échus et assignés par partage par le décès dudit **hector Braconnier** et **Françoise Ghinon**, ses père et mère.

Chirographe original en parchemin. Signé des hommes de fief et échevins.

• 13 mars 1596 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Nicolas Clawart**, laboureur demeurant audit lieu - d'un demi bonnier de terre, tenu en fief dudit lieu, gissant vers les placettes, tenant à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre de **Gilles Du Vivier**, du tiers sens à la terre de **Noël Duburcq**, du quart sens à la terre des enfans d'**Etienne Brissolt** et à la terre de la veuve **Pierre Simon**. - à lui vendu par **Jean Liebin**, scieur d'aix, demeurant à Rume, par lui acquis de **Gilles hennocq** lequel l'avoit acquis de **Mahieu Braconnier**. – pour plus de sureté de laquelle vente le vendeur a rapporté et hostigé un quartier de terre à labour gissant aux Facquenières, tenant à la terre de **Roger de herchuez**, bailli de wannehain, d'autre tenant à la terre de **Nicolas du casier**, à cause de **Marie Lietart**, sa femme, et du tiers sens à la terre de **Philippe Liétart**. – 2^e un autre quartier de terre à labour gissant en la couturelle aux harchelaines, par lui acquis de la veuve **Mahieu Destevele**, et piat, son fils pris en sept cens à l'encontre des enfans de ladite veuve, tenant à la piedsente menant de Lille à Valenciennes, fossé et courant d'eau entre deux, d'autre tenant à la terre **Jean Moucque** et **Georges Abraham**, et à la terre de **David Waucquier**.

*Chirographe original en parchemin. Signé sur le repli **Braconier** et autrefois scellé.*

• 23 avril 1596 – Adhèritement par **Jaspert Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Lemestre**, brasseur, hoste et maçon demeurant audit lieu - de deux cens et demi d'héritage à usage de jardinage, aboutissant à la Basse – Ruë qui est le chemin qui mène de la place Le Comte au moulin dudit Baissy, tenant à l'héritage de **Jean moucque**, d'autre à un lieu manoir contenant pareillement deux cens et demi que ledit **Lemestre** a acquis puis naguères de **Jacque Wauquier**, fils de feu **Nicolas** qui parci-devant

n'étoit qu'un lieu, et parderrière à l'héritage de **Jean Le pan** – à lui vendus par **Adrien Waucquier**, manouvrier demeurant à Baissy, fils de feu **Martin**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 17 7^{bre} 1596 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Simon Verdière**, receveur de Bourghelles, demeurant à Lille - de deux bonniers de terre à labour en quatre pièces, gissant à Baissy, savoir la première pièce contenant onze cens de terre en la couture du Bois de Notre-Dame, chargés de terrage à la terre **Jean Le Duc**, d'autre à l'héritage **Jaspert Mallet**, des veuve et hoirs **Jean Chocquet** et au chemin menant de la pâture desdites veuve et hoirs **Jean Chocquet** à la baille des Bois de Baissy : - 2^e neuf cens gissant en la couture du Bois Notre-Dame, tenant et aboutant au grand chemin de Lille à Valenciennes, d'autre aux terres d'**Antoine Ladam** à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage du Seigneur de Baissy, et du quart sens aux terres du Seigneur **DesCoaires**, le fossé entre deux. – 3^e six cens gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant à quatorze cens aux Communs Pauvres de Baissy, d'autre aux terres de **Louis De Madre** et à l'héritage **Jean Des Carpentries**, et du quart sens aux terres de **Jaspert Mallet** - 4^e autres six cens gissant enladite couture, tenant de deux sens aux terres du Seigneur de Baissy, la piedsentente menant de l' église de Baissy au gros chêne passant au travers, du tiers sens tenant à un bonnier de terre aux Communs Pauvres et du quart sens tenant à la terre d'**Antoine Mallet** à cause de **Vinchenette plantefebvre**, sa femme. - à lui vendus par **Antoine Pottier**, laboureur demeurant à Bourghelles, censier de la cense et château de Bourghelles et **Anne De Wanehain**, sa femme, fille de feu **Nicolas**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 17 7^{bre} 1596 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Baissy - à **Antoine Ladam**, command déclaré de **Simon Verdière**, receveur de Bourghelles, demeurant à Lille - de neuf cens de terre à labour à Baissy, chargés de terrage, gissant en la couture du Bois de Nôtre-Dame, tenant au grand chemin de Lille à Valenciennes, d'autre tenant aux terres d'**Antoine Ladam**, à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage du Seigneur de Bachy et du quart sens aux terres du **Seigneur Descoaires**. – à lui vendus par **Antoine Pottier**, laboureur demeurant à Bourghelles et censier de la cense et château de Bourghelles et **Anne De Wanehain**, sa femme, fille de feu **Nicolas**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 16 9^{bre} 1596 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens échevins de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur hoste et maçon audit lieu - de demi bonnier à usage de labour, gissant audit lieu aboutant et tenant au chemin qui mène dudit Baissy au parcq, tenant de trois sens à l'héritage de **Jean Le Diu**, et au lieu pastoral dudit Baissy. – à lui vendu par **Jeanne De quenne**, autorisé de **Mathias Carpentier**, son mari, paravant veuve avec enfans de **Jacques Lietart**, demeurant audit Baissy, à elle appartenant tant par achat fait avec ledit **Jacques** son mari que par partage fait avec sesdits enfans.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 16 9^{bre} 1596 – Adhèritement par ledit **Jaspert Mallet**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur hoste et maçon, demeurant audit lieu - de huit cens et demi et quatre petites verges et demi d'héritage pré, pris en une pièce de onze cens à l'encontre de **Gillette de herchuez**; aboutissant au chemin qui mène de la place

Le Comte à Baissy, d'autre à l'héritage d'**Allard Carrette**, d'autre à l'héritage de ladite **Gillette de Herchuez** trouvé contenir un cent et demi et demi quartron et le tiers d'un quartron. – à lui adjugé par décret au siège de la gouvernance de Lille le 15 juin 1596.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 14 janvier 1597 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Jean Lepan**, dimeur à Baissy, command déclaré de **Hermès De Bruille**, laboureur demeurant à Beuvry - 1^e de trois cens d'héritage gissant à Bachy, autrefois lieu manoir à **Bauduin poullart**, par lui acquis de **Valérienne Soieur**, aboutissant à la place Moluë et chemin qui mène de la place Le Comte à Sartine, tenant à l'héritage des hoirs **François Delecourt**, d'autre à l'héritage de **Jean Lepan** et parderrière à la terre des enfans **Jacques Desnoette**. – audit **De Bruille** adjugés par décret au siège de la gouvernance de Lille le 15 juin 1596. – laquelle vente a été ratifiée par **Bauduin Poullart**, soldat en garnison au château de Tournai, qui prétendoit que ledit héritage contenoit plus de trois cens.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 11 mars 1597 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Nicolas Clawart**, laboureur audit lieu - de six cens vingt petites verges de labour, à prendre en un bonnier en plusieurs pièces, tant allencontre de **Nicolas La Chapelle**, marchand de vin à Valenciennes, que des hoirs **Pierre** et **augustin De la Chapelle**, tenant la première pièce contenant quatre cens, au grand chemin qui mène de Lille à Valenciennes, d'autre de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy ; item trois cens tenant à la piedsente dudit Lille à Valenciennes, d'autre de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre de Messieurs du Chapitre, et à la terre d'**Antoine Mallet** ; item cinq cens gissant en la couture de Liepret, tenant de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, à la veuve et hoirs **Jean Chocquet** et à la terre des Communs Pauvres dudit Baissy ; item deux cens gissant aux Bas-Champs, tenant à la terre dudit Seigneur, d'autre à la terre d'**Alexandre Deleplancque** et à la terre desdite veuve et hoirs **Jean Chocquet** ; item autres deux cens gissant aux Facquenieres, tenant à la terre de **Chrétien Du mortier** et à la terre desdits S^{rs} du Chapitre et à la terre desdits hoirs **Delemotte**. – à lui vendus par **Antoine De la Chapelle**, fils de feu **Nicolas**, marchand de grain, demeurant à Tournai, et audit vendeur échus par le décès et trépas d'**hermès** et **Agnès De la Chapelle**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 22 avril 1597 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Georges Abraham**, cousturier demeurant à hostel - d'un cens seize petites verges et demi de terre à labour, pris en trois cens et demi à la piedsente de Lille à Valenciennes ; d'autre à la terre dudit **Georges Abraham**, à la terre de **Jean Moucque** et à la terre de **David Waucquier**, fils de feu **Gilles**. – à lui vendu par **Jeanne** et **Michelle Destevele**, fille de feu **mahieu** et de **Margueritte De Lusigny** ; à elle échu et succédé par le décès dudit **Mahieu**, leur père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 21 may 1597 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Roger de herchuez**, fils de feu **Jacques**, bailli de Wannehain, y demeurant - d'un quartier de terre à usage de labour gissant aux Facquenieres, tenant à l'héritage dudit **Roger de herchuez**, d'autre de deux sens à l'héritage de **Nicolas Du Casier**, à cause de **Marie Lietart**, sa femme, et à l'héritage de **Philippe Lietart**. – à lui vendu par **Jean Liebin**, scieur d'aix et archer

de la compagnie de **M. le Comte de Sobre**, demeurant à Welsdecq, pays de Flandres, lequel l'avoit acquis de **Roger Dutilloeuil**. – pour plus grande sureté de laquelle vente, ledit vendeur a rapporté et hostigé ses droits et actions de propriété en sept cens, consistant en quatre cens huit petites verges de terre, gissant es harchelaines, présentement impartis à l'encontre des enfans **Mahieu Destevele** et **Georges Abraham**, par lui naguères achetés de la veuve dudit **Destevele** et de **piat Destevele**, son fils. – tenant les sept cens à la piedsente de Lille à Valenciennes, fossé et courant d'eau entre deux, d'autre tenant à la terre dudit **Georges Abraham**, et à la terre de **David Waucquier**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 30 juin 1597 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Lemestre**, brasseur, hoste et maçon demeurant audit lieu - de trois cens de terre à labour gissant en la couture du Bois dudit Baissy, tenant à la terre de **Louis De Madre**, d'autre à la terre de **Jaspart Mallet**, du tiers sens à la terre du Seigneur et par bas à la terre d'**Antoine Pottier**, à cause d'**Anne de Wannehain**, sa femme. – à lui vendus par acte du 6 juillet 1595 pardevant **Jacques Du Burcq**, bailli, presens échevins dudit Baissy, par **David Masquelier**, fils de feu **Antoine**, jeune à marier demeurant à Tournai, audit vendeur échus et succédé par le trépas de sondit père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 30 juin 1597 – Adhèritement par **Wallerand hennocq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Jaspart Mallet**, Lieutenant dudit lieu - de six cens de terre à labour chargés de terrage, tenant à l'héritage dudit **Jaspart Mallet**, à l'héritage du Seigneur de Bachy, à l'héritage d'**Antoine Mallet**, à cause de **Vinchenette Mallet**, sa femme, et à l'héritage des Communs Pauvres de Baissy. – à lui vendus par **Guillaume Chocquet**, fils de feu **Jean**, laboureur demeurant à Baissy. – pour plus de sureté de laquelle vente ledit **Chocquet** a rapporté et hostigé trois cens de manoir aboutissant au chemin qui mène de l'église de Bachy à la place Le Comte, tenant à l'héritage d'**Anne Mallet**, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **François Baudart** et parderrière à l'héritage dudit Seigneur.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 10 juillet 1597 – Adhèritement par **Jaspart Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **David De Comont**, marchand demeurant à Orchies, comme command déclaré pardevant **Martin Vanverre** et **Jacques Couteau**, auditeurs du baillage de Lille, demeurant à Orchies, d'**hermès Du Bruille**, brasseur demeurant à Beuvry, acquéreur - de deux cens de terre à labour tenus dudit Baissy, gissant vers le Facquenières (avec dix-huit cens tenus de Montifault), tenant lesdits deux cens à l'héritage du Seigneur dudit lieu, à l'héritage **Gilles Lietart** à cause de **Marie De Renaucourt**, sa femme, du tiers sens à l'héritage de **Philippe Lietart**, du quart sens à l'héritage de **Nicolas Clawart**. – les dix huit cens gissant en la couture du Moulin de Bachy, tenant à l'héritage du **Seigneur de la Brayelle** et à l'héritage de la veuve **Pierre Simon**, tenu dudit Seigneur de Montifaut. – à lui vendus par **David Masquelier**, fils de feu **Antoine**, par transaction passé devant **Robert**, **Gilles** et **Jean Morel**, notaires résidant à Lille, le 16 mai 1597.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 15 7^{bre} 1597 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens échevins de Baissy - à **Thomas Le Clercq**, marchand et boucher demeurant en la ville et cité de Tournai, - de dix cens de terre à usage de labour, chargés de deux chapons de rente gissant audit lieu, tenant d'un long à l'héritage d'**Allard Carrette**, d'autre au Seigneur de Bachy. – à lui vendus par **Chrétien Du mortier**, laboureur demeurant à Rume et **Barbe Desmillescamps**, sa femme, suivant contrat passé devant **Pierre Du Gardin**, notaire à Tournai et témoins le 4 7^{bre} même année.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 15 janvier 1598– Adhèritement par ledit **Jaspert Mallet**, Lieutenant, présens échevins de Baissy - à **David De Comont**, bourgeois et marchand demeurant à Orchies - d'un lieu manoir contenant sept cens et demi d'héritage, tenant à l'héritage du Seigneur dudit Baissy, à l'héritage des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, et au chemin menant de Sartines à la place Moluë. – à lui vendus par **Ernest De Bruille**, brasseur et laboureur demeurant à Bouvry, suivant contrat passé devant auditeurs du souverain Baillage de Lille en la ville d'Orchies le 28 juillet 1597.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 3 avril 1598– Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur, hoste et maçon demeurant audit lieu - de deux cens de terre à labour chargés de terrage, gissant en la couture des placettes ; aboutissant au cheminet qui mène de l'église de Baissy auxdites placettes, tenant de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre encore de deux sens à la terre de **Gilles hennocq**. – à lui vendus par **Gilles Lietart le jeune**, fils de feu **Jacques**, manouvrier demeurant à Baissy, à lui échus par le décès et partage de sondit père.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 14 8^{bre} 1598 – Adhèritement par **Jaspert Mallet**, bailli, présens échevins et hommes de fief dudit Baissy - à **Noël Sallé**, fils de feu **François**, manouvrier demeurant à Baissy - d'un lieu manoir contenant deux cens dix –sept verges ou environ, aboutissant au chemin qui mène de l'église de Baissy à la place Le Comte, tenant à l'héritage non amasé de **Philippe Lietart**, d'autre à la ruelle etissuë de couture qui mène de la place Le Comte aux Bas-Champs et dont la moitié doit être dudit lieu, et parderrière à la terre de la veuve **Jean Chocquet**. – à lui vendus par **Jean Le Diu**, boulanger à Orchies, suivant acte passé devant **Braconnier**, notaire audit Bachy, présens témoins le 16 7^{bre} même année.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 29 8^{bre} 1598 – Adhèritement par le susdit **Jaspert Mallet**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Betremieux pollet**, laboureur demeurant à St Ghin mélentois - de 1^e vingt-un cens de labour, chargés de terrage, gissant en la couture du bois dudit lieu, tenant à la terre de **Simon Verdière**, d'autre à la terre de **Louis Demadre**, du tiers sens à la terre de la veuve **Jean Chocquet** et du quart sens à la terre des enfans d'**Antoine Brissolt**, et au cheminet qui mène de la pâture de ladite **Veuve Chocquet** à la baille dudit bois. – 2^e demi bonnier chargé de la rente seigneuriale, gissant en la couture du clocquart, aboutant au chemin qui mène de l'église dudit Baissy au parcq, d'autre tenant à demi bonnier appartenant à **Simon Lemestre** qui parci-devant n'étoit qu'une pièce, d'autre tenant à trois cens appartenant au Seigneur dudit Baissy, à un cent dudit **Antoine Brissolt**, et d'autre à la terre de l'église dudit Baissy. – 3^e sept cens chargés de terrage, gissant en ladite couture derrière le jardin de la cure ; tenant

audit jardin, d'autre à la terre du Seigneur de Baissy, au demi bonnier dudit **Simon Lemestre**, à la terre des Communs Pauvres dudit Baissy et à la terre des veuve et hoirs **Pierre Simon**. – 4^e trois cens aussi chargés de terrage gisant en la couture des placettes, tenant de deux sens à la terre dudit Seigneur, d'autre à la terre de **Jean petit** à cause de **Claire Douvegnies**, sa femme, à la terre de Messieurs du Chapitre, le chemin qui mène de ladite église auxdites placettes passant parmi - 5^e quatre cens chargés de terrage, tenant aux trois cens susdit, d'autre à la terre dudit Seigneur, a la terre dudit **Jean petit** à cause de sa femme, de **Jacques Mallet** et de ladite veuve **Pierre simon**. – 6^e et deux cens pareillement à usage de labour, chargés dudit droit de terrage gissant en ladite couture, tenant à la terre dudit Seigneur, d'autre à la terre dudit **Jacques Mallet** et à la terre de **Wallerand Lietart**, à cause de Catherine Douvegnies, sa femme. – à lui vendus par **Jean Le Diu**, boulanger demeurant à Orchies qui les avoit acquis et achetés.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 15 X^{bre} 1598 – Adhéritement par **Remy Brassart**, bailli en cette partie, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Jaspert Mallet**, bailli dudit lieu - d'un quartier de terre à usage de labour, chargé de terrage, gissant en la couture des Bas – Champs, tenant à la terre du Seigneur, à la terre **Margueritte Waucquier**, à la terre de **Jacques Du Burcq**, à cause de **Jeanne De Madre**, sa femme, par bas à la terre **Noël Du Burcq** et par haut à la terre dudit **Jacques Du Burcq**, la piedvoye qui mène de la place Le Comte allant à la voye qui mène dudit Baissy à l'église de Sartine entre deux. – à lui vendu par **Gilles Bellin** et **Catherine Beghin**, sa femme, fille de feu **Pierre** et de deffuncte **Magdelaine Buricque**, demeurans à Mouchin, à elle échu et succédé par le trépas de ladite Buricque, mère de la vendresse, suivant contrat passé devant **Braconnier**, notaire à Bachy et témoins le 5 X^{bre} 1598.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 26 juillet 1599 – Adhéritement par le ledit **Mallet**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Baissy - à **Jean Dumaret**, manouvrier audit lieu - 1^e de six cens de jardin à prendre en neuf cens contre ledit **Demaret**, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, tenant au lieu et héritage dudit **Jean Du maret**, d'autre au pré de **Gillette Deherchuez**, au chemin qui mène de ladite place Le Comte au moulin dudit Baissy et parderrière à l'héritage qui est arrentement appartenant audit **Jean Du maret**. – 2^e trois cens d'héritage à usage de labour qui est arrentement pris en 25 à 26 livres contre ledit **Dumaret**, aboutissant au chemin dudit Sartines, à la contre-partie dudit acheteur, d'autre tenant à la pâture **Gabriel Bellier**, au lieu et héritage David **De Comond** et d'un coin au pré de ladite **Gillette**. – à lui vendus par **Catherine Moucque**, fille de feu **Jean** et de feu **Anne Billecocq**, demeurante à Maulde en haynaut, à ladite vendeuse échuë par la mort de sadite mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 14 8^{bre} 1599 – Adhéritement par **Remy Brassart**, bailli de **Messire Philippe de tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Baissy, Merignies, Mombrehain, hostel et autres lieux, présens échevins de Baissy - à **Jaspert Mallet**, bailli de Baissy et **Guillaume Braconnier**, greffier dudit Baissy - de vingt trois cens de terre, en trois pièces, à labour, gissant en la couture du Bois dudit lieu, - la première contenant onze cens tenant à l'héritage dudit **Jaspert Mallet**, d'autre aux terres de **Betremieux pollet** venant de **Jean Le Diu**, d'autre des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, d'autre au cheminet de la pâture des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, allant à la baille du bois dudit Baissy. – 2^e six cens de terre gissant en la couture du bois dudit Baissy, tenant à

quatorze cens des pauvres dudit lieu, d'autre aux terres de **Louis De Madre**, d'autre aux terres de **Jean Descarpentries** et aux terres dudit **Jaspart Mallet**, et à présent à **Catherine Mallet**, sa fille. – 3^e six cens de terre à labour gissant en ladite couture, tenant de deux sens aux terres du Seigneur dudit Baissy, la voye du gros chêne passant au travers, d'autre aux terres des pauvres dudit Baissy, d'autre aux terres d'**Antoine Mallet**, scavoit audit **Jaspart** esdits héritages ladite pièce de onze cens et le surplus audit **Braconnier**. – à eux vendus par **Simon Verdière**, receveur demeurant à Lille, par contrat passé devant auditeurs et sous le scel du souverain baillage de Lille le 11 août 1599.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

Nota – ce chirographe est en double.

*L'un à cause de la vente faite audit **Mallet** et l'autre à cause de celle faite audit **Braconnier**.*

• 21 8^{bre} 1599 – Adhèrement par le ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Nicolas Clawart**, laboureur demeurant audit Baissy - des parts et droits compétens au vendeur ci-après - en dix =sept cens de labour en plusieurs pièces à prendre par ledit acheteur à l'encontre de lui et de la veuve de **Pierre de la Chapelle**, scavoit 1^e en deux cens de terre en une pièce de quatre cens et demi chargés de terrage en la couture du Bois de Nôtre-Dame, aboutant au chemin qui mène de Lille à Valenciennes, tenant de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à l'héritage **Nicaise Ladam** - 2^e en une pièce de terre à labour contenant trois cens chargés dudit droit de terrage gissant en ladite couture, aboutant à la piedvoye dudit Lille à Valenciennes, tenant à l'héritage dudit Seigneur, d'autre de deux sens à l'héritage de M^{rs} du Chapitre et à l'héritage d'**Antoine Mallet** - 3^e en une pièce de cinq cens chargés dudit droit de terrage, gissant en la couture de Liepret, tenant d'un sens à l'héritage des veuve et hoirs **Jean Chocquet**, à l'héritage dudit Seigneur et à la terre des Communs Pauvres dudit Baissy. – 4^e en deux cens chargés dudit droit de terrage, gissant aux Bas-Champs, tenant à l'héritage du Seigneur de Baissy, d'autre sens à l'héritage desdites veuve et hoirs **Jean Chocquet**, à l'héritage **Arnould Dumortier** et à l'héritage d'**Henry Massias**. – 5^e en deux cens et demi audit usage de labour, gissant aux Facquenières, tenant à l'héritage des hoirs **Jean De le motte**, d'autre de deux sens à l'héritage de Messieurs du Chapitre, à l'héritage de **Chretien Dumortier** et par haut à l'héritage **Roger Duthilloeul**. – à lui vendus par **hermès De la Chapelle**, marchand, demeurant à Saint-Amand.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

Liasse

- 1600 –

• 7 janvier 1600 – Adhèrement par **Jaspart Mallet**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à Messire **Pierre de tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit Baissy, Mérignies et autres lieux - d'un cent d'héritage ou environ, que ci-devant avoit été baillé en arrentement, tenant au cimetièrre dudit Baissy, au jardin dudit Seigneur, au fossé de Baudimont, à l'héritage de **Jean Descarpentries** et aboutant sur la place commune dudit Baissy. – à lui vendu pardevant lesdits bailli et hommes de fief le 18 décembre 1599 par **Nicolas Carpentier**, manouvrier, **Jeanne de quen**, sa femme, paravant veuve de **Jacques Lietart**, **Wallerand** et **Gilles Lietart**, enfans dudit feu **Jacques** et de ladite **Jeanne**, **Arnould Moucque**, bail et mari de **Marie Lietart**, se faisant et portant fort de ladite **Marie Lietart**, sa femme, icelle **Jeanne de quen** en qualité de mère et tutrice légitime de **Pierre** et **Jacques Lietart**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 7 janvier 1600 – Adhéritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Arnould Moucque**, laboureur demeurant à hostel - de sept cens de terre à labour, situés audit Baissy en la couture du Clocquart, tenant au bois dudit Clocquart, d'autre de deux sens à la terre des hoirs **Jehan Chocquet** et **Crestienne Ondoise**, et par haut à la terre de **Gilles hennocq**. – à lui vendu par **Pierre Lietart**, fils de feu **Jacques** et de **Jeanne De quen**, boulanger à Orchies, à lui échu par le décès de sondit père et à lui assigné par partage.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 6 mars 1600 – Adhéritement par ledit **Mallet**, présens échevins et hommes de fief de Baissy - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, domestique du Seigneur de Baissy - de trois cens de terre à labour, situés audit Baissy en la couture des Bas-Champs, tenant de deux sens à la terre des veuve et hoirs **Jehan Chocquet**, d'autre à la terre de **Nicolas Clawart**, à la terre **Arnould Du Mortier**, épicier à Tournai, et à 7 C de terre à **Jaspert Mallet**. – à lui vendu par **Henry Massias**, fils de feu **François** et **Sainte Mallet**, sa femme, fille de feu **Jacques**, à ladite **Mallet** échu par le décès dudit **Jacques**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

11 mars 1600 – Adhéritement par **Jaspert Mallet**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur et hoste demeurant audit lieu - d'un quartier de terre à labour nommé vulgairement le quartier Sacrez, gissant audit lieu en la couture du Clocquart, aboutissant et tenant à la piedvoye qui mène de Baissy à Wannehain, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Baissy, à autre quartier nommé pareillement le quartier Sacrez, appartenant à **Jehan Moucque** - à lui vendu par **Gilles Lietart**, fils de feu **Jacques**, hoste demeurant à hostel, paroisse de Baissy, à lui succédé par le trépas dudit **Jacques**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 10 avril 1600 – Adhéritement par ledit **Mallet**, présens échevins et hommes de fief dudit Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur et hoste audit Baissy - de cinq cens de terre à labour en deux pièces, savoir 3 C chargés de terrage et 2 C chargés de rente, gissant audit lieu en la couture dessus Lieprez, tenant de trois sens à la terre du Seigneur de Baissy, à 3 C appartenant à **Antoine Mallet** à cause de **Vinchenette Plantefebvre**, sa femme et par bas, à la terre **Jehan Chocquet**. – à lui vendu par **Guy Lietart**, demeurant paroisse de Los, à lui échu par le décès et trépas de **Jacques Lietart**, son père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 10 janvier 1601 – Lettre d'autorisation de vente, accordée par les Archiducs **Albert** et **isabelle-Clara-Eugénie**, infante d'Espagne - à **Isabeau henniot**, veuve demeurée ès Biens et Dettes de **Jehan Le Diu**, boulanger à Orchies, pour vendre un manoir contenant trois cens environ situés à Bachy que ledit **Jehan Le Diu** avoit acquis d'**Eloy Courtin**, fils de **Nicolas** et de **Gabrielle Ondoize**, sa femme, fille et héritière de **Nicolas** demeurant audit lieu.

Original en parchemin. Signé et Scellé.

• 5 mars 1601 – Adhéritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Arnould Moucque**, fils de **Jean**, fermier de la Basse-Cour de Bercus, paroisse de Mouchin - de quatre cens ou environ de manoir, gissant audit Baissy, tenant et aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, tenant à l'héritage de **Philippe De Wavrin**, à l'héritage

de **Simon Le Mestre** et tenant au fief contenant un quartron quatre petites verges au coin dudit lieu, aboutant au chemin qui tourne pour aller audit Sartines, appartenant à **Jehan Moucque**. – vendu audit **Arnould Moucque** le 23 janvier 1601 pardevant lesdits bailli, hommes de fief et échevins dudit Baissy, par **Gilles Lietart le Jeune**, fils de feu **Jacques** et **Sainte Moucque**, sa femme, fille dudit **Jehan**, demeurant à hostel, paroisse de Baissy.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 27 mars 1601 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à Messire **Pierre de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit Baissy et autres lieux et à **Jehan Descarpentries**, fils de feu **Gilles**, cousturier demeurant à Baissy, sur échange fait entre eux, par lequel ledit Seigneur lui donne 4 C de terre à labour en deux pièces savoir 2 C gissant en la couture du Bois de Baissy tenant de deux sens audit bois, d'autre à 18 C appartenant à **Antoine de Bonnarchiez**, écuyer, Seigneur de la Brayette et Montifaut, et à la terre dudit **Jehan Descarpentries**, - et 2 C gissant en la même couture, tenant audit bois, d'autre tenant à 3 C de terre appartenant à **Pierre Waucquier**, du tiers sens à demi bonnier à St Nicolas et au demi bonnier à queuë appartenant à **Nicolas Clawart**. – et ledit **Jehan Descarpentries** donne en contre-échange audit Seigneur cinq quartrons d'héritage ou environ à usage de jardin pris en son lieu manoir où il fait sa résidence, tenant au mur du cimetièrre de l'église dudit Baissy et au fossé de Baudimont appartenant audit Seigneur, lesquels cinq quartrons d'héritage susdit se comprennent depuis le coin dudit mur du cimetièrre faisant desoivre tenant et joignant le carpentage de la maison que l'on dit la hobbette sur le coin du jardin dudit **Jehan** jusqu'à droite ligne, pour par ce moïen avoir entrée pour faire passage pour aller desdits cinq quartrons sur la motte desdits fossés de Baudimont auquel desoivre ledit Seigneur de Baissy fera planter une haye depuis le coin dudit mur jusqu'à ladite entrée, laquelle haye appartiendra au Seigneur. – à charge que chacune desdites deux pièces de deux cens sera chargée de quinze sols Flandres de rente seigneuriale et de deux sols de relief au lieu de la double rente, de manière que ledit lieu manoir qui étoit chargé de 24 sols de relief par le rapport fait précédemment à ladite échéance seroit chargé seulement de 20 sols à l'avenir.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 17 mai 1601 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Loys De Madre**, fils de feu **François**, receveur de Cysoing et y demeurant - de sept cens de terre à labour, chargés de terrage, gissant à Baissy en la couture du Clocquart, tenant au bois Clocquart, d'autre de deux sens à la terre de **Claude De le Motte** à cause de **Jehenne Chocquet** sa femme et par haut, à la terre de **Gilles hennocq**. – à lui vendu par **Arnould Moucque**, fils de feu **Jehan**, et **Marie Lietart**, sa femme, fille de feu **Jacques**, demeurans à hostel, paroisse de Baissy, lesquels sept cens ledit **Moucque** avoit acheté peu de temps avant de **Pierre Lietart**, son beau frère. – pour sureté de laquelle vente, ledit **Moucque** rapporte et hostige dix cens de terre à labour en deux pièces gissant ès harchelaines tenus dudit fief et Seigneurie de Baissy, aboutant à certain pré appartenant à **David De Cormont**, par lui acquis d'**Antoine Mallet** et **Vinchenette Plantefebvre**, sa femme, d'autre à l'héritage **Jehan Moucque**, fils de feu **Pierre**, du tiers sens à l'héritage de **David Waucquier**, fils de feu **Gilles** et à la terre du Seigneur de Baissy. – venant du lez et côté dudit **arnould Moucque**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 14 août 1601 – Adhérêtement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Loys De Madre**, receveur et greffier de Chisoing - de six cens de terre à labour en une pièce, gissant audit Baissy, en la couture des placettes, tenant de deux côtés à l'héritage du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre des enfans **Antoine Brissolt** et à la terre de **Jacques Mallet**, chargés du droit de terrage. – à lui vendus par **Wallerand Lietart**, fils de feu **Jacques** et **Catherine Douvignies**, sa femme, fille de feu **Mahieu** et de **Michielle Descarpentries**, demeurant à hostel.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 13 7^{bre} 1601 – Adhérêtement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Nicolas Clawart**, laboureur audit lieu - de deux cens de terre à labour impartit contre l'acheteur, à prendre ès pièces suivantes, savoir en une pièce d'un quartier gissant en la couture du Bois de Notre-Dame, aboutant au chemin qui mène de Valenciennes à Lille, tenant de deux sens à la terre du Seigneur, à la terre de **Jacques Le turcq**. – item en 3 C gissant en ladite couture aboutant à la piedsente allant de Lille à Valenciennes, tenant à la terre dudit Seigneur, à la terre de Messieurs du Chapitre et à la terre d'**Antoine Mallet**. – item en 5 C gissant en la couture de Lieprez, tenant à la terre des Pauvres, d'autre de deux sens à la terre de **Firmin Du trieux**, à cause de **Barbe Chocquet**, sa femme, et à la terre dudit Seigneur. – item en 2 C gissant aux Bas-Champs, tenant à la terre dudit Seigneur, à la terre dudit **Firmin Du trieux** à cause de sadite femme, et à la terre d'**Arnould Dumortier**. – et en deux cens et demi gissant aux Facquenières, tenant à la terre **Crétien Du Mortier**, à la terre de **clemens De le Motte** et desdits S^{res} du Chapitre. – à lui vendus par **Catherine Betreman**, veuve de **Pierre de la Chapelle** et **Jehan de la Chapelle**, fils dudit feu Pierre, mulquinier à Valenciennes, tant en leur nom que se faisant et portant fort de **Pierre de la Chapelle**, fils dudit **Jehan**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 16 avril 1602 – Adhérêtement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Pierre Pottier** - de deux cens de terre à labour gissant audit Baissy, au housseau, aboutant au chemin de Lille à Valenciennes, tenant à l'héritage de **Simon Le Mestre** et à l'héritage dudit **Pottier**. – à lui vendus par **Nicolas Pottier**, son frère, fils de feu **Jehan**, manouvrier audit Baissy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 5 août 1602 – Adhérêtement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins dudit Baissy - à **Pierre hawet**, labourier demeurant à hostel, d'un lieu manoir contenant avec portion de labour dix cens de terre ou environ, gissant à Baissy, chargés au terme de Noël de demi chapon et demi quart de chapon, aboutissant à la ruë à tartes qui est le chemin menant de la place Le Comte au housseau, tenant au lieu et héritage de **quintin De wanehain**, à cause de sa femme, d'autres au lieu et héritage d'**Antoine Mallet** à cause de **Vinchenette plantefebves**, sa femme, et parderrière à l'héritage fief de M. **De la Brayelles-Montifaut**. – à lui vendus par **Jehan LePan** et **quintin De wanehain**, demeurants audit Baissy, tuteurs de **Charles** et de **Jehan Cuvellier**, enfans naturels de M^r **Jehan Cuvellier** et de **Catherine Martinache**, en vertu de lettres d'autorisation de vente obtenues des **archiducs Albert** et **Isabella- Clara-Eugénia**, infante d'Espagne, le 1^{er} juillet 1602, dattées de Malines, entérinées au siège de la gouvernance de Lille et avérées en ce titre.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 15 8^{bre} 1602 – Adhèritement par ledit **Mallet**; à **Philippe Le turcq** -, laboureur demeurant au Chêne-à-mont, paroisse de Cysoing - de sept cens de terre à labour, chargés de terrage gissant à Baissy, tenant à l'héritage du Seigneur de Baissy, à la terre de l'église dudit lieu, à l'héritage de l'acheteur et au chemin venant de Lille à Valenciennes. – à lui vendus par **Jacques Le turcq**, fils de feu **Jehan**, neveu dudit acheteur, le 31 X^{bre} 1601 pardevant ledit Bailly et échevins et hommes de fief de Baissy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 29 8^{bre} 1602 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Le Mestre**, brasseur et hoste audit lieu, des droits et actions compétant aux vendeurs ci-après, en un lieu manoir contenant six cens d'héritage ou environ, desquels six cens en appartient auxdits vendeurs, chacun un cent et demi et les trois autres cens, à **Philippe** et **Marie Lietart**, leur frère et sœur - aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, tenant à l'héritage de **Nicolas Clawart**, à l'héritage de **Philippe Lietart l'aisné**, et parderrière à l'héritage de **David de Comont**. – item les parts et droits comptant et appartenant auxdits vendeurs, en ce lieu manoir contenant un cent d'héritage ou environ, qui fut à **pasquette Bulteau**, lequel cent est compris esdits six cens actuellement impartis, aboutant audit chemin, tenant à l'héritage dudit **Philippe Lietart** – vendus audit **Le Mestre** par **Rogier** et **Pierre Lietart**, frères demeurans ledit **Rogier** à Bourghelles et ledit **Pierre** à hostel, paroisse de Baissy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 14 9^{bre} 1602 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief dudit Baissy - à **Simon Le Mestre**, brasseur et maçon audit lieu - de quatre cens et demi de terre à labour, gissant au housseau, pris en 13 C allencontre de **Pierre Pottier**, aboutant à la piedvoye qui mène de l'église de Baissy au housseau, tenant à l'héritage de l'acheteur, d'autre à la terre dudit **Pierre Pottier** et à la terre fief de **Loys de Madre**, fossé entre deux. – à lui vendus par **Nicolas Pottier**, fils de feu **Jehan**, frère dudit **Pierre**, et à lui échu par le trépas dudit **Jehan**, son père.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 3 X^{bre} 1602 – Adhèritement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Simon Le Mestre**, brasseur demeurant audit lieu - d'un cent et demi de terre à labour, pris en six cens nommés La Bricqueterie tant à l'encontre dudit **Simon** que de **Marie Foullon**, sœur du vendeur de présent impartis, aboutant lesdits six cens au grand chemin de Lille à Valenciennes, tenant à 14 C de terre de la cure de Baissy, d'autre de deux sens à la terre des veuve et hoirs **Jean Pottier**. – à lui vendu pardevant **Jacques Duburcq l'aisniel**, bailli, présens hommes de fief de Baissy le 30 de X^{bre} 1594, par **Noël Foullon**, son oncle, fils de feu **Jacques Chapellier** demeurant à Lille, audit vendeur échu et succédé par le trépas de **Jeanne Le Mestre**, sa mère.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 3 X^{bre} 1602 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - d'un cent et demi d'héritage, ensemble de tous les parts et droits de la vendresse ci-après mentionnée, à elle échus et succédés par le trépas de **Marie De Regnaulcourt**, sa mère, en tout un lieu manoir contenant cinq cens et dans un autre lieu contenant un cent, succédés à ladite **de Regnaulcourt** par le trépas de **pasquette Bulteau**, sa mère, à prendre ledit cent et demi par ledit acheteur en lieux manoirs présentement impartis à l'encontre tant dudit

acheteur que de **Philippe Lietart**, fils de **Gilles**. – aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartine, tenant à l'héritage de **Philippe Lietart l'aisné**, de **Nicolas Clawart** et de **David de Comont**, ledit cent et demi et droits et actions sus déclarés appartenant à ladite vendresse par donation rafrésissement à elle fait par **Rogier** et **Pierre Lietart**, ses frères. – ladite vente faite par **Marie Lietart**, fille dudit **Gilles Lietart l'aisné** et de deffuncte **Marie de Regnaucourt**, sa mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 3 X^{bre} 1602 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Lemestre**, brasseur et hoste demeurant à Baissy, command déclaré de **Gilles hennocq** - du tiers de cinq cent et demi de terre à l'encontre dudit **Simon Le Mestre**, gissant à Baissy, tenant à l'héritage de **Jehan Du Marais**, aboutant au chemin menant de la place Le Comte au plat de Gage, parderrière à la terre de **Gabriel Bellier**, et du côté de Bercus tenant à l'héritage dudit **Simon Le mestre**. – vendu par **Jehan De le Croix**, carlier de son stil et **Gillette de herchuez**, sa femme, fille de feu **Jacques**, à ladite **Gillette** assigné en partage par **Rogier**, son frère, à eux succédé par le décès d'**Adrien** leur frère. – pour sureté de laquelle vente ont été rapportés et hostigé par la vendresse deux cens de terre à labour gissant en la couture de la haye-Bernard, tenant à la terre de l'église de Baissy, à la terre des veuve et hoirs **François De Madre** et à la terre de **Nicaise L'adam**, à cause de **Péronne Du mortier**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 15 avril 1603 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins dudit Baissy - à **Jacques Garin**, fils de feu **Jehan**, laboureur à Rume - de dix cens de terre chargés de terrage, gissant en la couture de la haye-Bernard, à prendre en cinq quartiers impartis et allencontre de **Chrétien Dumortier**, desquels 5 quartiers il y avoit deux cens chargés de rente ; lesquels 5 quartiers se partiront également. – aboutant iceux 5 quartiers au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, tenant à la haye-Bernard, terre du Seigneur de Rume, d'autre à la pâture **Claude De le motte**, du quart sens aux Aulnois de Baudimont, appartenant au Seigneur dudit Baissy, à la terre dudit **Claude Delemotte**, à 4 C de l'église dudit Baissy, et à la terre de **Gillette De herchuez**, femme de **Jehan Delecroix**. – à lui vendus le 16 avril 1602 pardevant ledit **Mallet** et hommes de fief, par **Quintin Du Mortier**, fils dudit **Chrétien**, laboureur demeurant à Esplechin.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 12 mai 1603 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins dudit Baissy - à M^r **Charles Le Duc**, pasteur de Baissy - de trois cens d'héritage situés audit lieu, aboutissant au chemin qui mène de la place dudit Baissy au parcq, d'autre tenant au lieu pastoral dudit Baissy et parderrière à la terre de **Simon Le mestre**. – vendus par **Jacques Garin** et **Adrienne Dumortier**, sa femme, demeurans à Rume, **nicaise Ladam** et **Péronne Du mortier**, sa femme, demeurans à Bourghelles, iceux **Dumortier** enfans de **Chrétien**, fils de feu **pasquier**, à eux assigné par partage fait par ledit **Chrétien** leur père qu'il avoit acquis en vertu de lettres d'autorisation de vente des veuve et hoirs de **Jehanne Le Diu**.

Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.

• 17 juin 1603 – Adhèritement par ledit **Mallet**, en présence des hommes de fief de Bachy - à **Nicolas Clawart**, laboureur audit Baissy - d'un cent et demi d'héritage à usage de pré, gissant en la prairie de Baissy, tenant de deux sens à la terre de M^{rs} du Chapitre, à la terre de **Loys De Madre** et à la terre de **Philippe Lietart**. – à lui vendu le 20 mars 1602 pardevant ledit Bailly et hommes de fief par **Antoine De Boucq**, dit **De Carnin**, écuyer, Seigneur de herbulane, fils de feu **Antoine**, en son vivant Seigneur de Lassas, demeurant à Chin, à lui échu et succédé par le trépas de D^{elle} **Marie Deffarvacques**, sa mère.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 16 X^{bre} 1603 – Réalisation par ledit **Jaspert Mallet**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, sur partage fait pardevant **Jacques Duburcq l'aîné**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy le 26 janvier 1596, entre **Pierre, David Waucquier, Guillaume Chocquet** et **quintin De wanehain**, tuteurs de **Jacques Waucquier**, frère germain auxdits **Pierre** et **David Waucquier**, enfans et héritiers de feu **Gilles** et de **Chrétienne De Madre**, sa femme. – par lequel partage est assigné à **Pierre Waucquier** un lieu manoir contenant dix-huit cens gissant à Baissy et en tenu, aboutant au chemin menant de la place Le Comte au housseau, tenant par derrière à la terre du Seigneur dudit Baissy, d'autre côté tenant à la terre des veuve et hoirs **Jean Pottier**, d'autre côté à l'héritage de **Noël Masquelier**, par achat puis naguère au siège de la gouvernance de Lille que fut **Pierre De Madre**. – 2^e Demi-Bonnier de terre à labour tenu en fief de Baissy, aboutant au chemin menant de Baissy à la Ruë Blondeau, tenant à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre, à la terre de **Jean descarpentries** et parderrière à la terre de **Jean Moucque**. – 3^e trois cens de labour, chargés de terrage, gissant vers les placettes en la couture du Bois dudit Baissy et tenant audit Bois, d'autre de deux sens à la terre dudit Seigneur et à l'héritage des veuve et hoirs **Jean Chocquet**. – item audit **David Waucquier**, 1^e un bonnier de terre à labour gissant à harchelaine, tenu de Baissy, aboutant au chemin qui mène de ladite place Le Comte au plat de Gage qui est la Basse-Ruë, d'autre tenant à la terre de **Simon Lemette** par achat puis naguères dudit **Pierre Waucquier**, d'autre tenant à la terre du Seigneur de Bachy, à la terre de **George Abraham** et **Jean Liebin**. – 2^e deux cens et demi de terre à labour, gissant aux Bas-Champs, tenant à la piedsente qui mène au Bois de Bachy, d'autre à la terre de **Nicolas Clawart**, à six cens de **Wallerand Lietart**. – 3^e un cent et demi et huit verges de labour gissant en la couture entre le moulin de Baissy et ledit plat de Gage, tenu de Baissy, tenant à la terre d'**Augustin Waucquier**. – item, audit **Jacques Waucquier**, un lieu manoir tenu du fief de Grand et Petit-Despretz, ...

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 1^{er} mars 1604 – Adhèritement par ledit **Mallet**, en présense des hommes de fief de Baissy - à **Jacques Martinache**, laboureur demeurant à hostel - d'un demi bonnier de terre à labour tenu en fief de Baissy, situé en la couture des placettes, tenant à la terre dudit Seigneur de Baissy, à la terre fief de **Gilles Duvivier**, d'autre à la terre de **Nicolas Clawart**, du tiers sens à la terre des hoirs d'**Antoine Bressolt** et par bas à la terre de la cure de Baissy. – vendu par **Jacques Duburcq**, fils de feu **Noël** et de **Jehenne De Madre**, sa femme, fille de feu **François**, demeurant à hostel, paroisse de Baissy - échu et succédé audit **Jacques Duburcq** par le trépas de **Noël**, son père.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier** et avec sceaux.*

• 9 avril 1604 Lettres de purge accordées par **Jehan Vanden heede**, écuyer, Seigneur de le Dicque, Lieutenant de la gouvernance de Lille - au profit de Messire **Pierre de tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Baissy et autres lieux, pour l'achat par lui fait le 17 février précédent de **Pierre Waucquier, Jehan Dassonneville, Bernard et Jacques Le plat**, tuteurs de **Robert Waucquier**, fils de feu **Augustin**, pour un lieu manoir contenant, parmi portion de labour, dix cens ou environ, situés à Baissy et en tenus, aboutant au chemin de la place Le Comte au moulin dudit Baissy, tenant au lieu manoir d'**Antoine Malbrancqs**, à l'héritage de **David Waucquier**, à l'héritage d'**Arnould Du Fermont** et parderrière à la terre du Seigneur de Bercus des terres de la cense des Agaches

Original en parchemin : Signé et scellé.

Liasse

• 20 mai 1604 – Rapport et hostigement devant ledit **Jaspart Mallet** et échevins de Baissy, - par **Jehan Lepan**, dîmeur audit Baissy, - d'un lieu manoir contenant dix cens, situés audit lieu, aboutant au chemin et place Moluë allant à Sartine, tenant de deux sens à l'héritage **Philippe De wavrin**, d'autre à l'héritage de **Simon Le Mestre**, à l'héritage de **Jehan Le pan**, et parderrière à la terre de **Quintin Le Proux**, à cause de **Michielle Chocquet**, sa femme, et à l'héritage de **Nicolas Clawart**, - item trois cens et demi d'héritage venant de **Valérienne Soyeur**, aboutant audit chemin, tenant au lieu susdit, d'autre à l'héritage des enfans de feu **François De le Court** et parderrière à la terre dudit **Clawart**. – au profit de Messire **Pierre De Tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Baissy et autres lieux – pour sureté de la somme de 514 livres 10 sols parisis.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier** et avec sceaux.*

• 22 juin 1604 – Transaction pardevant ledit **Mallet** et hommes de fief et échevins de Baissy, entre Messire **Pierre De Tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Baissy, Merignies et autres lieux. – **Jacques Le mestre** et **Jehan Descarpentries**, ledit Seigneur, tant en son nom particulier, et lesdits **Jacques Le Mestre** et **Jehan Descarpentries**, aussi tant en leurs noms particuliers que représentant tous les autres Manans et Communauté dudit Baissy, d'une part - **Guillaume Chocquet**, fils de feu **Jehan**, laboureur audit Baissy, d'autre part. – relativement aux détours à faire prendre à la ruelle Grimault qui passait sur l'héritage dudit **Chocquet**.
En marge, il est noté nouvelle ruelle Grimault.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 23 7^{bre} 1604 – Rapport et hostigement devant ledit **Mallet** et hommes de fief et échevins de Baissy, - par **quentin De Wanehain**, dîmeur et **Catherine Masquelier**, sa femme, fille de Noël, demeurant à Baissy, - de 1^e un lieu manoir situé audit lieu contenant deux cens d'héritage ou environ, aboutant à la rue à tarte qu'est le chemin menant de la place Le Comte au housseau, tenant de deux sens au manoir de **Pierre hauwet** qu'il a acquis en vertu de lettres-patentes et d'autorisation de vente des enfans de **M' Jehan Cuvellier**. – 2^e de quatre cens de terre à labour aboutant audit chemin tenant à dix cens de terre appartenant au Seigneur de Baissy, d'autre au lieu manoir ci-dessous, et parderrière à quatre cens de terre à **Jacques Rose**, fils de **Pierre**. 3^e de trois cens de labour gissant en la couture des Bas-Champs, tenant de trois sens à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre des enfans de **Philippe de Bouvisnes**, et aboutant d'un coin à la piedsente menant de l'église dudit Baissy à Sartine, - au profit de **Jehan Le pan**,

dîmeur audit Baissy pour sureté d'une rente de 12 flor Carolus 10 patt. par an, au capital de 200 flor. Carolus.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier** avec sceaux.*

- 3 X^{bre} 1604 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens les hommes de fief et échevins de Baissy - à **Pierre Waucquier**, laboureur audit lieu - de deux cens de terre à labour, gissant en la couture du Bois dudit Baissy, tenant audit Bois, fossé entre deux, d'autre au demi bonnier de St Nicolas, du tiers sens à la terre de l'acheteur et au demi bonnier à queue de **Nicolas Clawart**. – à lui vendu par **Jehan Descarpentries**, fils de feu **Gilles**, cousturier à Baissy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

- 15 janvier 1605 – Transport fait devant ledit **Mallet**, présens échevins dudit Baissy, - par **Loys De Madre**, receveur de la baronnie de Cysoing y demeurant, héritier avec **Jeanne De Madre**, **Jacques Duburcq**, Bail et mari d'icelle, et **Marie De Madre**, ses sœurs, et les enfans de **Philippe de Bouvines** et de **Françoise De Madre**, sa femme, sœur audit **Loys**, neveux et nièces et tous héritiers de **Vinchenette De Madre**, veuve de **Guy Roland**, - d'une lettre de rente héritière au cours de denier seize faisant 62 sols 6 deniers par an, passée devant tabellion de Tournai le 15 juin 1541, y obligé, alors, **Pierre Warrocquier**, tisserand de toile et **Jehenne de Genech**, sa femme, demeurans lors à Bourghelle, et maintenant **Catherine Warrocquier**, fille et héritière dudit feu **Pierre**, femme de **Balthasar Masquelier**, demeurans à Chereng, en deuxièmes nôces et auparavant veuve de **Jehan Leturcq**, payé par **Jacques Le turcq**, fils dudit **Jehan** et de ladite **Catherine Warrocquier**, demeurant à Bourghelle et héritier d'icelle. – Desquelles lettres de rente ledit feu **Guy Roland**, mari de ladite **Vinchenette**, avoit droit par transport et icelle femme comme demeurée ès biens et dettes dudit feu **Roland**, ledit transport passé pardevant **Antoine Manisent**, notaire le 2 août 1586, - au profit des Communs Pauvres dudit Baissy, acceptant pour eux **Pierre Duburcq**, en qualité de Ministre et pauvriseur dudit lieu, et M^r **Charles Le Duc**, pasteur dudit Baissy. – à charge de par lesdits pauvres faire dire annuellement un obit pour ladite **Vinchenette De Madre** le 4 août chaque année, suivant son testament passé devant **Manisent** et **Ferdinand Le Francq**, notaires le 19 8^{bre} 1601, à la rétribution de 12 sols au S^r pasteur, de 6 sols au clerq, de 5 sols 6 deniers à ladite église et 3 sols chacun des treize pauvres qui y assisteront, ou un pain de pareille valeur.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

- 19 janvier 1605 – Rapport et hostigement devant ledit **Mallet**, presens les hommes de fief de Baissy - par **Jehan Le pan**, fermier des impôts et **Pasquette Gunois**, sa femme, demeurant audit Baissy - d' un lieu manoir contenant dix cens ou environ, gissant audit Baissy, aboutant à la place Mouluë, d'autre tenant de deux sens à l'héritage de **Philippe De Wavrin**, à l'héritage de **quintin Le proux** à cause de **Michielle Chocquet**, sa femme, à la terre de **Nicolas Clawart**, et à l'héritage dudit **Le Pan** - item trois cens et demi d'héritage qu'ils ont acquis de **Waltérienne Soieur**, tenant et aboutant au chemin allant de Sartines, d'autre au lieu susdit, d'autre à l'héritage des enfans **François Delecourt** et parderier à la terre dudit **Clawart**, - au profit de Messire **Pierre De Tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Baissy et autres lieux, pour sureté de la somme de 500 livres parisis.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier** avec sceaux*

• 5 mai 1605 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur audit lieu - de sept cens de terre à usage de labour, gissant en la couture des harchelaines, tenant à la terre du Seigneur de Baissy, le courant d'eau et piedsente entre deux qui est celle menant de Lille à Valenciennes, d'autre à la terre de **David Waucquier**, à la terre de M^{rs} du Chapitre, à la terre des enfans **Jehan Lievin** et de **George Abraham**. – à lui vendus par **François Abraham**, fils dudit **George**, tisserand de toile à Bourghelle, à lui échus, savoir 3 C et ½ par le décès de **Pasquette Douvignies**, sa mère et le surplus par échange fait avec ledit **George abraham**, son père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 16 juin 1605 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens échevins et hommes de fief de Baissy - à **Guillaume De Bray**, Sergent de leurs altesses en la gouvernance de Lille - d'un lieu manoir contenant en deux pièces tant manoir que labour, treize cens et demi environ, savoir dix cens où est ledit manoir, tenant à la place vulgairement nommée la place Moulü, et au chemin qui mène de l'église de Baissy au hamel de Sartine, d'autre à l'héritage de **Philippe De Wavrin**, tenant parderrière à l'héritage de **quintin Le proux**, à cause de **Vinchenette Chocquet**, sa femme. – et 3 C et ½ tenant audit chemin, d'autre à l'héritage des hoirs de feu **François Delecourt** et parderrière à la terre de **Nicolas clawart**. – à lui vendus par **Jehan Le pan**, fermier précédemment à Bachy, et alors soldat au château de Tournai, et **pasques Gunois**, sa femme, provenant savoir le 1/3 desdits dix cens de patrimoine de ladite **pasque**, et le surplus par achat fait par lesdits époux durant leur conjonction.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 21 juin 1605 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens échevins et hommes de fief et échevins de Baissy - à **Philippe Du Brucquoit** et **Arnould De vendin**, demeurant ledit **Philippe** à Camphin et ledit **Arnould** à Guignies, tuteurs avec **Jehan Wallemer** demeurant à Tournai et **Mathias hermez**, demeurant à Templeuve lez Dossemez de **Mathias, Laurent, Robert** et **Jehan Wallemer**, enfans de feu **Denis** et de deffuncte **Marguerite Du Brucquoit**, demeurans en leur vivant audit Guignies, pour et au nom desdits mineurs, - d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage gissant audit Baissy, aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte au housseau, tenant de deux à l'héritage de **Pierre hawet**, d'autre à la terre desdits vendeurs ci-après déclarée. – item quatre cens de labour tenant au long de jardin dudit manoir aboutant audit chemin, d'autre à dix cens de terre au Seigneur de Baissy et parderrière à la terre de **Jacques Rose**, fils de **M^r Pierre**, - et les trois cens et demi de labour gissant en la couture des Bas-Champs, tenant de trois sens à la terre dudit Seigneur, fossé entre deux de deux sens seulement, à la piedsente menant dudit Baissy à Sartines, à la terre des enfans **Philippe Bouvines**, qu'il eut de **Françoise De Madre**, sa femme en premières noces. – à eux vendus par **quentin De Wanehain**, dîmeur et **Catherine Masquelier**, sa femme, fille de **Noël**, échu ledit manoir à cette dernière à titre de mortgage par le décès de **quintin De le motte**, son grand père et lesdits 11 C moitié par achat fait par lesdits conjoints des hoirs **théodore Beghin**, et l'autre moitié par échange contre deux cens avec **Gilles hennot**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

• 5 juillet 1605 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur audit lieu, - d'un cent de terre à labour pris en sept cens impartis, gissant en la couture des harchelaines audit Baissy, tenant lesdits sept cens à la terre de **David Waucquier**, à la terre d'**Arnould Moucque**, à la terre de **Gilles Lietart le Jeusne**, à cause de **S^{te}**

Mallet, sa femme, et tenant à la piedsente qui mène de Lille à Valenciennes. – à lui vendu par **George Abraham**, cousturier demeurant à hostel, paroisse de Baissy qui l'avoit acquis de **Jeanne** et **Michelle d'Estevele** enfans de feu **Mahieu**, - et à prendre ledit cent contre les autres enfans dudit **Mahieu**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 5 juillet 1605 – Adhèritement par ledit **Jaspart Mallet**, présens hommes de fief de Baissy - à **melchior Beghin**, laboureur et censier de la cense de Rume, Lieutenant de la terre et Seigneurie dudit Rume - d'un demi bonnier de terre à usage de labour, situé audit Baissy, aboutissant au chemin qui mène de la place dudit Baissy au Parcq, tenant au lieu pastoral dudit Baissy, au lieu et héritage de **M^e Charles Le Duc**, qu'il a acquis de **Jacques Garin** et Consors, venant de **Jean Le Diu**, d'autre tenant à sept cens de terre dudit acheteur, à la terre de l'église de Baissy et tenant à demi bonnier de terre labourable dudit **Melchior Beghin** acheteur, lesquels deux demi bonniers n'étoient ci-devant qu'une pièce. – à lui vendu par **Simon Le Mestre**, fils de feu **Martin**, brasseur à Baissy, qui l'avoit acheté de **Mathias Carpentier** et **Jeanne De quenn**, sa femme.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 12 juillet 1605 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur audit Baissy, - de deux cens et demi de terre à de labour, chargés de terrage, gissant audit Baissy à Mousson couture, tenant à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre **Firmin Du Trieu**, à cause de **Barbe Chocquet**, sa femme, à la terre des hoirs **Antoine Brissolt** et à la terre de **François Abraham** à cause de **Jeanne De Genech**, sa femme. – à lui vendus par **Arnould Moucque**, fils de feu **Jean le Jeune** et **Marie Lietart**, sa femme, fille de feu **Jacques**, demeurant à hostel, paroisse de Baissy, échus à ladite vendresse par le décès et trépas dudit **Jacques**, son père, et à elle assignés par partage.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 8 9^{bre} 1605 – Adhèritement par ledit **Mallet**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur audit lieu, de parts et droits en sept cens de labour, gissant ès harchelaines audit Baissy, tenant à la terre d'**Arnould Moucque**, de **Gilles Lietart le Jeune**, à cause de **S^{te} Moucque**, sa femme, à la terre de **David Waucquier** et à la piedsente menant de Lille à Valenciennes, fossé entre deux. – à lui vendus par **Jacques**, **Jean** et **Gabrielle Estevele**, enfans réputés âgés de feu **Mahieu** et de **Marguerite de Lusigny**, demeurant ledit **Jacques** à Tournai et lesdits **Jean** et **Gabrielle** à Lille, assistés de leur dite mère, de **Piat d'Estevele**, leur frère et de **Simon Le Cocq**, leur oncle. – à eux échus par le décès de leurs père et mère, et acquis par **Robert Beghin** et de ... **Dubois**, sa femme, lesdits sept cens impartis allencontre dudit acheteur et de **Guillaume De Bray**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 8 9^{bre} 1605 – Adhèritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur audit lieu, d'un quartier de terre à usage de labour, gissant en la couture du bois dudit Baissy, tenant audit bois, d'autre à la terre de **Jean Petit** à cause de **Clare Douvegnies**, sa femme et à la terre fief de **Claude Delemotte**. – à lui vendu par **François Abraham**, fils de **George**, tisserant à Bourghelles, echu et succédé audit **François** par le décès de **Pasquette Douvegnies**, sa mère.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

- 4 février 1606 – Adhéritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Guillaume De Bray**, huissier de leurs Altesses Sérenissimes les Archiducs en leur Gouvernance de Lille. 1^e de deux cens de terre à labour chargés du droit de terrage, gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant à la terre de **Melchior Beghin**, d'autre à la terre de **Guillaume Chocquet**, à la terre de **Louis De Madre**, greffier à Cysoing, à la terre de **Guillaume Stien** à cause de **Françoise Wartel**, se femme, à la terre de **François Abraham**, à cause de **Jeanne de Genech**, sa femme, lesquels deux cens ont été trouvés par mesurage ne contenir qu'un cent trois quartrons. – à lui vendu le 15 juillet 1605 pardevant lesdits bailli et hommes de fief, par **Arnouls Moucque**, laboureur et **Marie Lietart**, sa femme, demeurans à Hostel, paroisse de Baissy. – à ladite **Lietart** échus et succédé par le trépas de **Jacques** son père, et à elle assignés par partage. – pour sureté de laquelle vente lesdits vendeurs rapportent et hostigent un lieu manoir contenant six cens quarante verges, gissant audit Baissy, aboutissant au chemin qui mène de l'église dudit Baissy au Parcq, tenant à la terre dudit Seigneur de Baissy, d'autre au lieu et héritage **Thomas Bresoult**, et parderrière à la piedvoye qui mène de Lille à Valenciennes. – 2^e de cinq cens de terre à labour ou environ gissant en la couture des Bas-Champs, aboutissant à la piedsente qui mène de Baissy à Sartines, d'autre à la terre de **Jacques Duburcq**, à cause de **Jeanne De Madre**, sa femme, et à la terre des veuve et hoirs **Jean Chocquet**. – à lui vendus par **Philippe Ballavoine** et **Margueritte Waucquier**, sa femme, fille et héritière avec autres de feu **Martin**, demeurant au faux-bourg de la Barre-lez-Lille, suivant contrat passé devant **Jean Le Francq** et **Pierre Morel**, auditeurs du souverain Baillage de Lille, le 19 janvier 1606, inserré tout au long dans ledit adhéritement.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 10 juillet 1606 – Adhéritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Mahieu Duponchel**, laboureur demeurant à Bourghelles, de trois cens et demi de terre à labour chargés de terrage, gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant à la piedvoye qui mène de l'église de Baissy audit Bois, d'autre tenant à trois cens et demi appartenant à **Guillaume Stien**, à cause de **Françoise Wartel**, sa femme, lesquels trois cens et demi et les trois cens et demi dudit **Stien** n'étoient ci-devant qu'une pièce, d'autre à la terre de **Guillaume De Bray** qu'il a naguères acheté d'**Arnouls Moucque** et **Marie Lietart** sa femme et à l'héritage **Firmin Du Trieu**, à cause de **Barbe Chocquet**, sa femme. – à lui vendus par **François Abraham**, fils de **George**, tisserand et **Jeanne De Genech**, sa femme, demeurans à Bourghelle, à ladite **De Genech** échu et succédé par le décès de **Catherine Brasseur**, veuve de **Thomas Mallet**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconnier.

- 10 juillet 1606 – Adhéritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **hubert Le Cocq**, maréchal demeurant audit lieu, - d'un fief contenant cinq cens de terre à usage de labour, gissant audit Baissy en la couture des Bas-Champs, tenant à la terre du Seigneur de Baissy, à la terre de **Louis De Madre**, à la terre dudit **Jaspart Mallet**, à la terre du vendeur et au jardin dudit **hubert Le Cocq**. – à lui vendu par **Gilles Hennot**, son beau-père, fermier audit Baissy.

Chirographe original en parchemin où ont appendu quatre sceaux et signé Braconnier.

- 9 janvier 1607 – Adhéritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **hubert Le Cocq**, maréchal audit lieu, - de quatre cens et demi de terre à labour en deux pièces, chargées de terrage, la première pièce contenant deux cens et demi, gissant aux Bas-Champs,

par le bas tenant aux Bas-Champs du Seigneur, piedvoye et fossé entre deux, par haut à la terre **nicolaS Clawart**, d'autre à la terre de **Jean Descarpentries** et à la terre de **David Waucquier** - l'autre pièce contenant deux cens gissant en la couture du Cloquart, tenant par haut à un bonnier de terre appartenant audit Seigneur, d'autre par bas à l'héritage dudit Seigneur, piedsente entre deux, et à l'héritage de **Claude De le motte**, à cause de **Jeanne Chocquet**, sa femme. – à lui vendus par Gilles **hennot**, fils de feu **Noël**, laboureur audit Baissy, et par lui acquis de Wallerand **Lietart** durant sa conjonction avec **Martine Grand Sire**, sa femme en deuxièmes noces.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 31 janvier 1607 – Adhèritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Pierre Mucque**, laboureur demeurant à hostel, paroisse de Baissy, - de dix cens de terre à labour, ci-devant en deux pièces, présentement réunies, gissant à Baissy, aboutissant d'un sens à la terre du Seigneur dudit lieu, du second sens à la terre de **Gilles Lietart** à cause de sa femme, du tiers sens à l'héritage de **David de Comont**, et du quart sens à la piedsente qui mène de Lille à Valenciennes. – à lui vendu par **Arnould Mucque**, son frère, fils de feu **Jean**, laboureur audit hostel, suivant contrat passé devant M^e **Nicolas de Toure** et **Jacques de Beaumarets**, auditeurs du souverain baillage de Lille le 7 mars 1606 et déclaration faite pardevant lesdits bailli et hommes de fief et échevins dudit Baissy le 14 du mois de mars, le tout inserré en ce titre.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• Dernier février 1607 – Adhèritement par **Pierre Waucquier**, bailli pour cette fois, présens échevins et hommes de fief de Baissy - à **Jaspert Mallet**, bailli dudit Baissy, - de cinq cens de terre à labour, chargés de terrage, gissant audit Baissy, en la couture aux Royettes, tenant et aboutissant à la carrière et chemin menant de la ruelle à la baille du bois dudit Baissy, tenant à cinq cens dudit Seigneur de Baissy, d'autre de deux sens à la terre dudit **Jaspert Mallet**, acheteur. – à lui vendus par **Guillaume Chocquet**, fils de feu **Jean**, laboureur audit Baissy. – pour sureté de laquelle vente **Philippotte De Wanehain**, femme autorisée dudit **Chocquet** s'est rendue caution, et lui-même a hostigé et rapporté à Loi un lieu manoir contenant demi bonnier où il faisoit sa résidence, aboutissant au chemin qui mène de l'église de Baissy à la place Le Comte, tenant à l'héritage **Gilles hennot**, d'autre à la ruelle menant dudit chemin audit Bois de Baissy et à l'héritage dudit **Chocquet**. – 2^e neuf cens et demi de terre à labour, savoir quatre cens et demi qui étoient à usage de pâture et cinq cens y tenant présentement en un tenant au lieu susdit, d'autre de deux sens à l'héritage dudit **Gilles hennot**, à la terre de **Guillaume Stien**, à cause de **Françoise Wartel**, sa femme et tenant audit chemin. – 3^e deux cens et demi à labour tenant de deux sens à trois quartiers du Seigneur, à l'héritage **Louis De Madre**, à la voye allant de ladite église au Bois dudit Baissy – et trois cens et demi gissant à Mousson Couture, tenant à la terre dudit **de Madre**, de deux sens à la terre **Guillaume Braconnier**, à la terre de **Melchior Beghin** et à la terre de **Guillaume De Bray**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 14 mars 1607 – Adhèritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Philippe De Wavrin**, - de la sixième partie de quatre cens de manoir, présentement imparté, aboutissant à la place Moluë, tenant à l'héritage **Arnould Mucque**, censier de Bassecourt, d'autre de deux cens à l'héritage de **Guillaume de Bray** et d'un coin, à l'héritage

de **Simon Le mestre**. – à lui vendu par **Jeanne De wavrin**, fille de **Nicolas**, sa nièce, demeurante à Rume, à elle échu par le trépas de **Gabriel De Wavrin**, son oncle.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 2 8^{bre} 1607 – Rapport et hostigement devant ledit **Mallet**, bailli ; presens hommes de fief de Baissy, - par **Pierre Pottier**, fils de feu **Jean**, manouvrier audit lieu d'un lieu manoir contenant un cent d'héritage, tenu en fief de ladite seigneurie, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte à l'église dudit Baissy, d'autre à le cache qui mène dudit chemin à Cobrieux, et tenant de deux sens au jardin du Seigneur de Baissy. 2^e un jardin contenant sept cens ou environ, èsquels sept cens s'en trouve cinq cens tenus en fief et deux cens de Main-Ferme, aboutissant à l'opposite de ladite maison audit chemin menant d'icelle église à la place Le Comte, au lieu et héritage de **Guillaume Braconnier**, d'autre de trois sens à l'héritage de **Guillaume Chocquet** et parderriere à la terre dudit Seigneur. – 3^e quatre cens à usage de labour gissant en la couture du Bois Notre Dame, tenant à la terre dudit Seigneur, à la terre de Messieurs du chapitre de l'église Notre-Dame de Tournai et à la terre d'**Antoine Mallet**. – 4^e huit cens et demi de labour gissant au housseau, tenant à la terre de **Simon Le Mestre** et au chemin menant audit housseau et chemin menant de Lille à Valenciennes. – 5^e quatre cens et demi audit usage de labour gissant en ladite couture du Bois Nôtre-Dame, aboutissant au chemin qui mène dudit Lille à Valenciennes, tenant à autres quatre cens et demi de **Nicolas Pottier** qui parci-devant n'étoit qu'une pièce, à la terre dudit Seigneur et des hoirs **Antoine Adam**. – au profit de l'église de Baissy, acceptant **Vincent Lambelin** et **Philippe heddebault**, marguiller, pour sureté d'une rente héréditaire de 31 patt 6 deniers au capital de 25 florins carolus.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 2 8^{bre} 1607 – Adhèritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Pierre Pottier**, demeurant audit lieu - deux cens d'héritage à usage de jardin, compris portion de labour gissant audit lieu, aboutissant à la rue menant de l'église dudit Baissy à la place Le Comte, tenant à l'héritage fief dudit acheteur, d'autre à l'héritage **Guillaume Braconnier** et parderriere à la terre dudit Seigneur de Baissy. – à lui vendus par **Nicolas Pottier**, fils de **Jean**, laboureur audit Baissy, qui renonce à tous droits qu'il pourroit avoir sur les cinq cens de fief de l'acheteur.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 7 9^{bre} 1607 – Adhèritement par ledit **Mallet**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Pierre Duburcq**, fils de feu **Jacques**, fermier à la ferme Desrosières à Baissy – de cinq cens et demi de terre à labour, chargés de terrage, gissant en la couture du Bois Nôtre-Dame, tenant à un quartier de terre du Seigneur de Baissy, d'autre à l'héritage **Mahieu Du Ponchel**, à cause de sa femme, tenant à dix cens de Messieurs de Chapitre et à la terre de **henry Massias** et **Pierre Pottier**. – à lui vendus par **Emmanuel** et **Jean Desmons**, ledit Emmanuel, cousturier, demeurant au quesne-à-mont, et ledit **Jean** à Bourghelles, enfans de **Crépin**. - à eux échu par le décès de **Jeanne Stien**, leur mère.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconnier**.*

• 14 mai 1608 – Fondation devant **Pierre Duburcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - par **Dame Catherine de Bercus**, veuve demeurée es Biens et dettes de feu Messire **Philippe de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit Baissy, Mérignies et autres lieux, dame douairière desdits lieux, - au profit de l'église de Baissy. – à laquelle elle donne une somme de cinq cens quatre vingt deux livres huit sols flandres une fois, laquelle auroit été remise par ladite dame à **Jacques de Tenremonde**, son fils, Chevalier, Seigneur de Bercus qui la prendra en cours de rente, au cour du denier seize, et ce, pour les cours de la rente fournir à la célébration d'une messe, le mardi de chaque semaine, en l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, après laquelle messe se devra dire le psaume miserere mei Deus, le de profundis et la collecte à ce servant en la chapelle seigneuriale dudit Baissy en icelle église, et au cas d'empêchement le mardi, la messe sera anticipée ou postposée. – les salaires du curé fixés à huit sols, ceux du clerc à deux sols, par chaque messe et le surplus de la rente au profit de l'église, pour fournir pain, vin et luminaire. – ladite dame se réserve à elle et au Seigneur de Baissy et leurs successeurs le droit de choisir le prêtre ou homme d'église qu'il lui plaira. – Cette fondation a été acceptée par **Vincent Lambelin**, marguillier de ladite église. (En marge: Philippe ☩ en 1591)

*Chirographe original en parchemin : Signé et muni de cinq sceaux,
Signé **Braconier** sur le repli.*

• 6 juin 1608 – Adhérément par **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Jacques Waucquier**, fils de feu **Gilles**, couturier demeurant à Baissy, - d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage avec un cent de terre à labour, à prendre au long du lieu manoir susdit allencontre de **Robert Wallemer**, aboutissant ledit lieu manoir au chemin qui mène de la place Le Comte au housseau, tenant de deux sens au lieu et héritage de **Pierre hawart** qu'il a naguères acheté des enfans de **M^r Pierre Cuvelier**, d'autre tenant au cent susdit. – 2^e ledit cent aboutissant audit chemin ; d'autre tenant audit lieu manoir, d'autre tenant aux trois cens de **Robert Wallemer** et parderrière tenant à la terre de **Jacques Rose**, - à lui vendus par **Laurent Wallemer**, fils de feu **Jean**, couvreur demeurant à Guignies, paroisse de Wervin, à lui assignée par partage fait pardevant la Justice de Guignies, et acquis par **Philippe Du Bucquet**, **Mathias de herine**, **Arnould Vervin** et **Jean Wallemer**, tuteurs dudit vendeur et de **Robert** son frère, de **quintin De Wanehain** et **Catherine Masquelier**, sa femme.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

• 23 7^{bre} 1608 – Adhérément par **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Pierre Gahide**, fils de feu **Mathias**, demeurant en la cense de Baillart, paroisse de Jollain, - d'un lieu manoir contenant dix cens environ, situés à Baissy, aboutissant à la place Moluë, d'autre à l'héritage de **Philippe de Wavrin**, à l'héritage de **Simon Le mestre**, et parderrière à la terre de **quintin Le proux**, à cause de **Michelle Chocquet**, sa femme. – de trois cens de terre chargés de terrage, tenant audit lieu, à l'héritage des enfans François **De le court**, aboutissant à la ruë allant de la place Moluë à Sartines et par derrière, tenant à l'héritage de **Nicolas Clawart**. – 3^e de cinq cens de terre à labour gissant aux Bas-Champs, venant de **Marguerite Waucquier**, tenant à la piedvoye allant de l'église dudit Baissy à Sartines, d'autre tenant à la terre de **Melchior Beghin**, de **Jaspart Mallet** et de **Guillaume Chocquet**. – 4^e de deux cens à usage de labour, chargés de terrage, venant d'**Arnould Moucque**, à cause de sa femme, gissant en la couture du Bois dudit Baissy, tenant à la terre dudit **Chocquet**, dudit

Beghin et des hoirs **Antoine Brissolt**. – à lui vendus par **Guillaume de Bray**, huissier de leurs Altesse Sérénissimes les Archiducs en la gouvernance de Lille y demeurant.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

• 19 février 1609 – Rapport et hostigement devant **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - à **Adrien Waucquier**, fils de feu **Martin**, demeurant à Baissy, - d'un lieu manoir contenant six cens et demi d'héritage, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte au moulin dudit Baissy, tenant à l'héritage et lieu manoir de **Nicolas Pottier**, qui parci-devant n'étoit qu'un lieu, d'autre sens tenant au lieu et héritage de **Margueritte Ghiselin**, veuve de **Philippe Desprez**, et parderrière à la terre de **Monsieur de Wandosme**, à cause de **Dame Marie de Somain** son épouse, - au profit de **Simon Briet**, labourier et censier demeurant en la cense du Fay, paroisse de Cobrieux, pour sureté d'une rente héritière au capital de cinquante florins et au cours de trois florins deux patards six deniers.

*Chirographe original en parchemin. Signé et muni de sceaux. Signé **Braconier**.*

• 13 juillet 1609 – Adhèritement par **Wallerand hennot**, Lieutenant, commis pour ce jour, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur et hoste audit Baissy, - de deux cens de terre à labour, chargés de terrage, gissant en la couturelle des Aulnois de Baudimont, tenant à l'héritage du Seigneur de Baissy, d'autre sens à l'héritage des hoirs de **Chrétien Dumortier**, et à la terre de l'église dudit Baissy. 2^e de parts et droits du vendeur ci-près en un lieu contenant deux cens et demi de terre en jardinage, aboutissant au chemin de la place Le Comte au housseau, d'autre tenant à l'héritage de **Jeanne Fondeur**, veuve de **Jacques Bazin**, d'autre à l'héritage de **Jacques Du Bucquet**, et parderrière à l'héritage du Seigneur de Baissy. – 3^e demi cent de terre à labour pris en un cent (auxdits trois cens) allencontre de **Jean De le Croix** et ses cohéritiers, présentement imparti, le demi cent se prenant le long de la terre **Pierre Du Burcq**, tenant de deux sens à la terre dudit Seigneur de Baissy et au Gardin dudit **Nicolas Clawart**. – à lui vendus savoir les deux premieres parties par **Jean De le Croix**, Carlier et **Gillette De herchuez**, fille de feu **Jacques**, sa femme, demeurant audit Baissy et audit **Jean De le Croix**, échu par le décès de **Michielle De le motte**, sa mère grande qui fut femme **Etienne Brissolt** et dernièrement de **Jean Du muret**, et la dernière partie par **Jean Du muret**, manouvrier demeurant audit lieu.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

• 28 juillet 1609 – Adhèritement par **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Quintin Du mortier**, fils de feu **henry**, marchand détailleur de draps à Tournai, - de deux cens un quartron de terre labourable, à prendre en demi bonnier gissant audit Baissy, en la couture des Bas-Champs, aboutissant à la piedvoye menant de l'église dudit Baissy au hameau de Sartines, paroisse de Rume, tenant par bas à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre tenant à la terre des enfans de **Philippe Bouvisnes** qu'il eût de **Françoise De Madre** qui fut sa femme, et d'autre tenant au surplus dudit demi-bonnier. – à lui vendus par **Chrétien Du mortier**, fils de feu **Chrétien**, laboureur demeurant à Rume, à lui échu par le décès de son père, et depuis assignés par partage.

*Chirographe original en parchemin. – défectueux. Signé **Braconier**.*

• 29^{g^{bre}} 1609 – Adhèritement par **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Simon Le mestre**, brasseur demeurant audit lieu, - d'un lieu manoir contenant deux bonniers de terre tenus en fief dudit Baissy, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte au moulin dudit Baissy, d'autre tenant aux Crêtes du vivier appartenant à l'église de Cobrieux, tenu en arrentement des veuve et hoirs **François De Madre**, à la ruelle qui est la piedsente menant de Lille à Valenciennes, de long, à l'héritage d'**Antoine De Madre**, et parderrière à la terre du Seigneur de Bercus, d'autre à la terre de **Jacques Du Burcq** et à l'héritage d'**Arnould De fromont**, à lui vendus par **Jean Le mestre**, fils de feu **Pierre**, demeurant à Flessingue, en hollande, à lui échu par le trépas dudit **Pierre**, son père. – l'acheteur retient entant moins du Principal du Marché une rente au capital de 100 livres Flandres au denier seize duë à **Jacques Wattlelot** demeurant à Lille – cinq livres par an par arrentement dû à l'église et pauvres de Cobrieux et se charge de plusieurs dettes.

*Chirographe original en parchemin. Signé de sceaux. Signé **Braconier**.*

• 2 X^{bre} 1609 – Adhèritement par **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - **Andrieu De la derrière**, bailli de Frère **Nicolas de la Fontaine**, dit **Dognon**, Chevalier de l'ordre de S^t Jean de Jérusalem, alias Malta, Commandeur de haultavesne, Seigneur de Cobrieux, - présens hommes de fief dudit Cobrieux - à **Emmanuel Stien**, fils de feu **Gervais**, Bourgeois de Tournai, 1^e de demi bonnier de terre à labour chargé de terrage, gissant en la couture du Bois Notre Dame, audit Baissy, en tenu, aboutissant au grand chemin menant de Lille à Valenciennes, tenant à demi bonnier des Communs Pauvres dudit Baissy, à la terre du Seigneur dudit lieu et à la terre dudit acheteur. – 2^e de quatre cens de labour, chargés dudit droit de terrage, gissant dans la couture des Bas-Champs audit Baissy, en tenu, tenant à la terre de **Louis De Madre**, de **Jean Descarpentries**, des hoirs **Françoise Wartel** et à cinq cens de terre de **Guillaume Braconnier**. 3^e de deux cens aussi à labour, chargés dudit droit de terrage, gissant en ladite couture, tenant aux Bas-Champs dudit Seigneur de Baissy, d'autre à la terre **Jaspart Mallet**, à la terre **henry Massias**, et à la terre fief d'**hubert Le Cocq**. 4^e cinq cens labour à happe, chargés de terrage, gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant de deux sens à la terre dudit Seigneur, d'autre à la terre de **Simon Le mestre** et aboutissant au chemin menant de l'église de Baissy aux placettes. 5^e trois cens à labour, chargés de terrage, gissant en la couture du Bois du Clocquart, tenant de deux sens à la terre dudit Seigneur, d'autre de deux sens à la terre de **Louis De Madre**. – et quatre cens à usage de pré, tenus de la Seigneurie de Cobrieux-au-Bois, gissant à harchelaines, tenant à la terre dudit Seigneur de Baissy, d'autre au pré **David De Comont**, et à la terre de **François Chocquet** qui n'étoit parci-devant qu'un membre. – à lui vendus par **Gilles hennot**, laboureur à Baissy, **Isabeau hennot**, demeurant à Orchies, **Pierre Mallet** et **Barbe hennot**, sa femme, **Jacques De wanehain** et **Margueritte hennot**, sa femme, **Adrien De Baisieux** et **Jeanne hennot**, sa femme, **hubert Le Cocq** et **Marie hennot**, sa femme demeurant audit Baissy, **Michel Mulier** et **Michelle hennot**, sa femme, demeurant à Bourghelles, enfans de feu **Gilles** et **Margueritte Lietart**, iceux se faisant fort de **M^f Jean Le Polz**, mari et bail de ladite **Isabeau hennot**.

*Chirographe original en parchemin. Muni de sceaux. Signé **Braconier**.*

• 15 X^{bre} 1609 – Adhéritement par **Pierre Duburcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Jacques Garin**, laboureur à Rume - de sept cens de terre à labour, gissant aux Facquenières, tenant à la terre et au prêt des enfans de **Nicolas Du Casier**, d'autre à la terre de Messieurs du Chapitre de Tournai, à la terre **Jean Delemotte** et **Nicolas Clawart**. – à lui vendus par **Rogier Dumortier**, fils de feu **Chrétien**, hoste demeurant à Esplechin, à lui échu par le trépas de **Laurence Ondoize**, sa mère et assigné par partage.

Chirographe original en parchemin. Muni de sceaux. Signé Braconier.

• 15 X^{bre} 1609 – Adhéritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens échevins de Baissy - à **quintin** et **Louis Dumortier**, enfans de feu **henry**, marchand demeurant à Tournai – 1^e d'un quartier de terre tenu en fief dudit Baissy, - 2^e de trois cens et demi de terre à labour, tenus comme dessus, tenant tout ensemble, gissant audit lieu, tenant au chemin allant de Baissy à Rume, d'autre à l'héritage de **quintin Cousturier**, et du tiers lez à l'héritage du Seigneur de Baissy. – 3^e de demi cent de terre à labour main-ferme, impartit et à prendre allencontre desdits acheteurs qui ont acquis trois cens et demi de **quintin Du mortier**, fils de feu **Chrétien**, tenant lesdits quatre cens et demi de main-ferme, auxdits quatre cens fief. – à eux vendus savoir les deux premières parties par **quintin Du mortier**, fils de feu **Chrétien**, laboureur à Esplechin et **Anne Corbus**, sa femme, suivant contrat passé devant **Jean de Ghersem**, notaire résident à Tournai, présens témoins le 9 juillet 1609, inserré au titre, suivi de déclaration du 14 dudit mois devant lesdits bailli, hommes de fief et Eschevins, et la troisième partie par **Rogier Dumortier**, fils dudit feu **Chrétien**, hoste demeurant audit Esplechin, devant lesdits bailli, hommes de fief et Eschevins ledit jour 15 X^{bre} 1609.

Chirographe original en parchemin. Muni d'un scel. Signé Braconier.

• 9 mars 1610 – Adhéritement par ledit **Du Burcq**, présens hommes de fief et échevins dudit Baissy - à **Denis Du Chambge**, marchand demeurant à Tournai – d'un demi bonnier de terre à labour situé audit Baissy, tenant de deux lez aux terres de Messieurs du Chapitre, d'autre à **Nicolas Casier**, et du tiers aux terres de **Rogier Dumortier** – chargé de deux deniers louisiens de rente fonsière et seigneuriale. – à lui vendu le 30 janvier 1610 par **Jean Delemotte**, fils de feu **Jean**, laboureur à Rume par contrat passé devant **De Ghersem**, notaire audit Tournai, présens témoins, inserré audit acte.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 20 avril 1610 – Adhéritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Nicolas Clawart**, laboureur demeurant à Baissy – d'un lieu manoir contenant six cens gissant audit lieu, aboutant au chemin menant de l'église dudit lieu à la place Le Comte, tenant de deux sens à l'héritage de **Guillaume Chocquet** parderrière à l'héritage de **Louis De Madre**, d'autre du côté de ladite place Le Comte au lieu et héritage d'**hubert Le Cocq**, à cause de sa femme. – à lui vendus le 9 dudit mois d'avril pardevant lesdits bailli et Eschevins, par **Gilles Hennot**, marchand de weaures, **Pierre Mallet**, laboureur et **Barbe hennot**, sa femme, **Jacques De Wanehain**, soieur daix et **Marguerite hennot**, sa femme, **hubert Le Cocq**, Maréchal, et **Marie hennot**, sa femme, **Adrien De Baisieu**, meunier et **Jeanne hennot**, sa femme, demeurant à Baissy, **Michel Mulier**, charpentier et **Michelle hennot**, sa femme demeurant à Bourghelle, et **M^r Jean Le polt**, peintre et **isabeau hennot**, sa femme, demeurant à Orchies, lesdites **hennot**, filles dudit **Gilles**, scavoir trois cens et demi audit **Gilles** tant de patrimoine que d'achat fait avec **Margueritte Lietart**, sa femme en premières noces, et les deux cens et demi restant auxdites filles échus par le décès et trépas de **Margueritte Liétart**,

leur mère, femme en premières nocés dudit **hennot**. – pour sureté de laquelle vente lesdits **hubert Le Cocq** et sa femme ont rapporté et hostigé un lieu manoir contenant six cens d'héritage, aboutant au chemin allant de l'église de Baissy à la place Le Comte, tenant au lieu manoir dudit **Le Cocq** et sa femme, d'autre à certain lieu appartenant à **Jaspart Mallet** et parderrière à l'héritage fief dudit **hubert Le Cocq**. – ledit **Pierre Mallet** a rapporté la moitié d'un lieu manoir à prendre contre ses enfans contenant icette moitié quatre cens, aboutant audit chemin, tenant à l'héritage du Seigneur, d'autre parderrière à la piedsente de Lille à valenciennes.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 29 avril 1610 – Adhèritement par **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Jaspart Mallet**, laboureur demeurant audit lieu – de six cens de terre y gissant, tenant d'un lez à l'héritage du Seigneur dudit Baissy ; d'autre à la voye manant dudit Baissy au Bois, du tiers lez à l'héritage dudit **Mallet** et du quart lez, à l'héritage de **David Waucquier**, à charge de deux poules de rente foncière et seigneuriale. – à lui vendus par **Jacqueline Scarlin**, veuve de **Nicolas Le Blon**, demeurante en la ville de Coulogne, suivant le contrat passé le 24 juillet 1609, pardevant **Frédéric De Ro eure**, Notaire Apostolique et Royal, résident à Tournai, inserré dans le titre.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 18 may 1610 – Adhèritement par **Remy Brassart**, bailli pour ce jour, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Pierre Du Burcq**, bailli, fils de feu **Jacques**, demeurant à Baissy– de deux cens et demi de terre, pris en trois cens à labour allencontre de **Simon Le mestre**, gissant aux Bas-Champs, tenant à la terre du Seigneur, d'autre à terre dudit acheteur et à la terre de **Michelle Chocquet**, femme de **quentin Le proux**, – à lui vendus par **Philippe heddebault**, père et tuteur de **Marie** et **Marguerite**, ses enfans qu'il eut de **Jeanne Brissolt**, **David Gislain**, Maréchal demeurant à Cysoing et **Margueritte Mallet**, sa femme, **Antoine De le court** et **Jeanne Mallet**, sa femme, demeurant audit lieu, auxdits vendeurs, échus par le trépas de **Michelle De le Motte**, leur mère Grande.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 13 janvier 1612 – Rapport et hostigement devant **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - par **Adrien Waucquier**, fils de feu **Martin**, manœuvre ouvrier demeurant à Baissy, - d'un lieu manoir y situé, contenant six cens de terre, aboutissant au chemin menant de l'église dudit Baissy au moulin dudit lieu, tenant à l'héritage de **Margueritte Ghiselin**, veuve de **Philippe Despret**, d'autre tenant à l'héritage de **Nicolas Pottier** qui ci-devant n'étoit qu'un lieu, et parderrière au lieu et héritage de ladite veuve et à la terre de **Jehan De Dion, Seigneur de Vandôme**, à cause de **Dame Marie de Somain**, son épouse. - au profit de **Pierre Moucque**, fils de feu **Jehan le Jeune**, laboureur demeurant à hostel, pour sureté d'une rente héritière de 3 florins 2 pattars 6 deniers par an, au capital de 50 florins.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 18 janvier 1612– Adhèritement par **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, demeurant audit lieu – de deux cens de terre à labour, chargés de terrage, gissant en la couture des Bas-Champs, tenant à cinq cens de terre au Seigneur de Baissy, d'autre à la terre **Jaspart Mallet**, à la terre des enfans **Philippe Bouvisnes**, à la terre **Catherine Dupret** et à la terre **Michelle Chocquet**, femme à **quintin Le**

proux. – à lui vendus par **Guillaume Chocquet**, fils de feu **Jean**, demeurant à Baissy, - à lui échu, succédé et assigné par partage.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

- 24 janvier 1612 – Adhéritement pardevant **Remy Brassart**, bailli pour ce jour, présens hommes de fief de Baissy - à **Pierre Du Burcq**, bailli dudit lieu, command déclaré d'**Allard Stien**, couvreur, demeurant à Baissy – de deux cens de terre à labour, chargés de terrage, gissant audit lieu, tenant et aboutant au chemin de Lille à Valenciennes, tenant à trois quartiers de terre de l'église de Baissy, à la terre de **Simon Le mestre** et par haut à la terre du Seigneur dudit lieu. – vendus audit **Stien** le 9 août 1610 pardevant ledit **Du Burcq**, présens hommes de fief dudit Baissy, par **Jeanne De Fretin**, fille dudit **Jean**, demeurant présentement à la haye, en Hollande, veuve de **Henry Gosseau**, à elles échus par le décès et trépas dudit Jean, leur père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

- 11 X^{bre} 1612 – Rapport et hostigement devant ledit **Du Burcq**, présens hommes de fief et échevins de Baissy - par **Jacques Le Clercq**, fils de feu **Jacques**, manouvrier demeurant audit lieu, - d'un demi bonnier de terre à usage de manoir, aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte au moulin de Baissy, tenant à l'héritage de **Pierre Pottier**, à cause de **Marie Chocquet**, sa femme, d'autre tenant au lieu et héritage de **Jacques Delannoy**, à cause de **Jeanne Carnoye**, sa femme, - au profit des Communs Pauvres dudit Baissy, pour sureté de 62 sols 6 deniers de rente héritière au capital de 50 livres que ledit **Le Clercq** avoit reçu des mains de **Pierre Du Burcq**, bailli, auquel la dite somme avoit été namptie pour fournir à l'obit fondé par **Nicolas Du Burcq**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

- 24 X^{bre} 1612 – Adhéritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et Eschevins de Baissy - à **Arnould Moucque**, fils de feu **Jean**, censier de la Basse-Cour de Bercus, - de cinq cens un quartron de terre à labour, impartis en plusieurs pièces tant allencontre de **Margueritte De Bar**, femme dudit acheteur, de la femme **Jacques Du bocquet**, que de **quintin Du trieu**, pris en demi bonnier, tenant à la terre du Seigneur dessus **liepret**, tenant à la terre **Nicolas Clawart**, à la terre des Communs Pauvres de Baissy et à la terre de **Catherine Duprets**. – item en une pièce de cinq cens en ladite couture tenant de deux sens à la terre des Pauvres dudit Baissy. – item en une pièce de deux cens en ladite couture tenant au bois dudit Baissy, d'autre à la terre de **Melchior Beghin** et à la terre de **Pierre Waucquier**. – item en deux cens en ladite couture, tenant à la terre dudit Seigneur, à la terre de **Mahieu Du Ponchel** et à la terre de **Simon Le mestre**, - et finalement en un quartier gissant aux Bas-Champs, tenant à la terre des pauvres, à la terre de **David Waucquier** et à la terre dudit Seigneur, le tout chargé de terrage. – à lui vendus par **toussaint Fischel**, fils de feu **Roland** et **Philippe De le Barre**, fille de feu **Laurent** et de **Barbe Chocquet**, sa femme, demeurans à Bercus, paroisse de Mouchin, à ladite **Philippotte** échu et succédé par le décès de ladite **Barbe Chocquet**, sa mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

- 16 avril 1613 – Adhéritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et Eschevins de Baissy - à **Catherine Duvivier**, femme de **Thomas Bresoult**, - de la moitié d'un fief de deux bonniers ou environ gissant audit Baissy, aboutant au Parcq et chemin menant de l'église dudit Baissy à la rue Blondeau, tenant à la terre du Seigneur dudit Baissy, d'autre tenant à la terre de **Nicolas Clawart**, à la terre de **Jacques Martinache**, et à la terre de la cure dudit Baissy. – à

elle donnés d'entrevif par **Gilles Duvivier** qui avoit acquis savoir un bonnier et demi de **Mathieu Braconnier** et le surplus des curateurs de **Pierre Dassoneville** et ce pour introduire égalité entre ladite **Catherine**, sa fille et **Jeanne Duvivier**, son autre fille, veuve de **François Baudart**.

Chirographe original en parchemin : muni de sceaux. Signé Braconnier.

- 16 avril 1613 – Adhèrement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et Eschevins de Baissy - à **Péronne Baudart**, fille de chambre de **Madame De Melden**, - d'un lieu manoir contenant trois cens d'héritage, aboutissant au chemin menant de l'église dudit Baissy à la place Le Comte, tenant à l'héritage de **Guillaume Chocquet**, d'autre à l'héritage de **Jacques Martinache** et parderriere à la piedsente menant de Lille à Valenciennes, sur donation d'entrevif à elle faite par **Gilles Duvivier**, son oncle, fils de feu **Vincent**, serviteur domestique au Seigneur de Pecq, lequel avoit été nommé command dudit lieu manoir par **Thomas Bresoul**, son beau-frère, qui l'avoit acquis par décret au siège de la gouvernance de Lille le 13 avril 1601.

Chirographe original en parchemin : muni de sceaux. Signé Braconnier.

- 13 juin 1613 – Partage et accord pardevant ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - entre **Nicolas Du Casier**, **Marie Du Casier**, sa fille qu'il eut de ses premières noces avec **Marie Lietart**, d'une part, - et **Jacques Du Burcq**, fils de feu Louis, et **Cécile Du Casier**, sa femme, fille dudit **Nicolas** et de ladite **Lietart**, sa femme, - relativement à la succession d'**Erasmus Ducasier**, fils dudit **Nicolas** et de ladite **Marie Lietart**, par lequel partage est assigné à ladite **Cécile du Casier** un bonnier à usage de manoir fief, gissant audit lieu, aboutant au chemin menant de la place Comte à Sartine, d'autre tenant au lieu et héritage **Clement De le motte** et de long l'héritage de l'abbaye de Nonain, du tiers sens tenant aux 14 C ci-après, assignés à ladite **Marie**, et parderriere jusques et compris le fossé faisant dessoivre entre ledit bonnier de fief par le bas et terre de la cense du Bray, - item un quartier de terre depuis ledit manoir fief jusqu'audit fossé, tenant audit bonnier de fief, d'autre du côté à l'héritage ci-après assigné à ladite **Marie**. – item six cens de terre à labour pris en 18 C tenant à la terre **Denis Du Chambge**, qu'il a acquis de **Jean Delemotte**, d'autre à 12 C ci-après assignés à ladite **Marie**, - item la moitié de demi bonnier de pré, à partir au pied et à la verge, gissant en la prairie de Baissy, à prendre ladite moitié de travers du haut en bas du côté de ladite cense du Bray, tenant au pré **Claude Delemotte**, d'autre aux six bonniers de **Louis De Madre**, aux hoirs **Chrétien Du mortier**, et à l'autre moitié de la susdite **Marie**. – à ladite **Marie** ont été assignés quatorze cens d'héritage, aboutant audit chemin, tenant à l'héritage fief de ladite **Cécile**, d'autre au lieu et héritage des hoirs de la veuve **Rogier Duthilloeul**, et parderriere, à deux cens de **Nicolas Clawart** et de **Clément De le motte**, - item douze cens de terre à labour pris en 18 C, tenant de deux sens de long et bout à l'héritage de **Roger De herchuez** et à l'héritage de ladite **Cécile** et de ladite **veuve Duthilloeul**, - finalement quatre cens de pré pris audit demi bonnier du côté du plat de Gage, tenant à l'autre partie de ladite **Cécile**, d'autre aux six bonniers de fief dudit **Demadre** et à l'héritage de Messieurs du Chapitre avec renonciation de ladite **Marie** au droit de quint dans ledit fief.

Chirographe original en parchemin : muni de sceaux. Signé des hommes de fief et bailli.

- 1^{er} juillet 1613 – Adhèrement par ledit **Du Burcq**, présens hommes de fief et Eschevins de Baissy - à **Messire Pierre de Tenremonde**, chevalier, Seigneur dudit lieu, - de deux cens de terre à usage de labour, y situés en la couture du bois de Baissy, aboutant et tenant à la terre dudit Seigneur (la voie allant dudit Baissy au Bois et gros-chêne dudit Baissy entre deux)

d'autre tenant de deux cens à douze cens de terre audit Seigneur, lesquels douze cens tenant au jardin de la Grande Cense dudit Seigneur de Baissy, dont la voie passe sur lesdits 12 C allant de l'église dudit Baissy à Sartines, d'autre à la terre de **Louis De Madre** que l'on dit contenir 17 C. – à lui vendus par **Guillaume Chocquet**, fils de feu **Jean** et de **Philippotte De Wanehain**, sa femme, succédés audit **Guillaume** par le décès des susdits père et mère

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

L'autre moitié dudit chirographe qui est celle du Seigneur acheteur se trouve jointe ... mémoire N° Cette 2^e partie du Chirographe est mise au carton particulier des propriétés du Seigneur ... Mémoire.

• 23 juillet 1613 – Adhèrement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de ladite Seigneurie de Baissy - à **François Roty**, manouvrier à Baissy, - de deux cens et demi de terre à usage de jardinage gissant audit lieu, - aboutissant à la rue à tartes, tenant à l'héritage **Jeanne tondeur**, d'autre à l'héritage **Jeanne Du Bocquet** et parderrière à la terre du Seigneur dudit Baissy. – à lui vendus par **Antoine De le court** et **Jeanne Brissolt**, sa femme, **David Ghislain**, Maréchal et **Margueritte Brissolt**, sa femme, filles de feu **Antoine**, demourans en la paroisse de Cysoing et **Philippe heddebault**, demeurant audit Baissy, père et tuteur de **Marie de Marie** et **Margueritte heddebault**, ses enfans qu'il eut de **Jeanne Brissolt**, sa femme en premières noces, auxdits **Brissolt** échus par le décès et trépas de **Michelle De le motte**, leur mère grande.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

Liasse

• 21 janvier 1614 – Adhèrement par ledit **Duburcq**, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jacquemine, marie—Jeanne et philippotte Masquelier**, - des parts et droits en un lieu manoir contenant demi bonnier ou environ tenu en fief de Baissy, aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte au housseau, tenant à l'héritage **Pierre Waucquier**, d'autre à l'héritage **Jeanne De Fretin**, de **Catherine Du pret**, et parderrière à la terre du Seigneur de Baissy. – à elle vendus pardevant lesdits bailli et échevins le 20 janvier 1612 par **Robert Masquelier**, cordier, fils de feu **Noël**, et **Marie paucron** sa femme, demeurans à Valenciennes, - audit **Robert** échu par le trépas de **Collette Moucque**, sa mère, femme dudit **Noël Masquelier**.

Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**. où étoient des sceaux,

• 13 janvier 1615 – Adhèrement par **Jaspert Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et Eschevins de Baissy - à **Mathieu Castelain**, fermier de la Cense de Marcq à Bercus, - de dix cens de terre dépendant du fief des harchelaines appartenant au Seigneur de Bercus qu'il tient en souveraineté de la seigneurie de Baissy, à l'opposite du moulin dudit lieu ; aboutant au chemin allant de hostel à Esclèppes, tenant par derrière à la terre fief du Seigneur dudit Bercus, d'autre côté tenant à la terre **Louis De Madre** et d'autre à la terre fief dudit **Claude De le motte**. – à lui vendus pardevant **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et Eschevins dudit Baissy le 9 décembre 1614, par **Mathias De troye**, laboureur, fils de feu **Chrétien** et **Valentine Moucque**, sa femme, fille de feu **Jean**, demeurans à Péronne lez Antoing, à la susdite **Valentine Moucque** échus et succédés par le décès dudit **Jean**, son père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 3 X^{bre} 1615 – Adhèrement par ledit **Duburcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à Messire **Antoine De Croix**, Curé de Bourghelles, - d'un lieu manoir contenant douze cens de terre gissant audit Baissy, aboutissant au chemin menant de la place Le Comte au moulin dudit

Baissy, tenant à l'héritage pré du Seigneur de Baissy, d'autre parderrière à l'héritage dudit Seigneur et du tiers sens tenant à l'héritage de **François Desmillescamps**, - item deux cens de terre à labour tenant à l'héritage de **Louis De Madre**, d'autre à l'héritage de **Jacques Le Clercq**, du tiers sens à l'héritage **Jacques Delannoy**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Gilles Carnoye**, fils de **Godefroy** (feu), demeurant à Baissy, le 12 9^{bre} 1615 devant lesdits bailli et Eschevins.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

- 11 mai 1616 – Rapport et hostigement devant ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - par **arnould Le Clercq**, manouvrier, fils de **Jacques** et de **Jeanne Guignois**, sa femme, fille de feu **Vincent**, demeurant audit lieu, au profit de **Jaspart Mallet**, Charpentier audit lieu, - de la cinquième partie d'un bonnier de terre à usage de Manoir gissant à Baissy, aboutant au chemin qui mène de l'église de Baissy à Sartines, tenant à l'héritage des enfans **Jean Du Maret**, d'autre à l'héritage **Adrien Guignois** et parderrière à la pâture des hoirs **Gabriel Blyer**, pour sureté d'une rente héritière de 3 florins 2 pattars 6 deniers au rachat de 50 florins.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

- 13 mai 1616 – Rapport et hostigement pardevant **Jaspart Mallet**, Lieutenant de **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - par **Pierre Carrette**, fils de feu **Alexandre**, manouvrier, et **Sainte De herchuez**, sa femme, fille de feu **Jacques**, demeurant à Baissy, - au profit des treize pauvres dudit Baissy, - d'un lieu manoir contenant parmi terres à labour, un bonnier d'héritage situé audit Baissy, aboutant à la Ruë menant de la place Le Comte à Sartines, tenant aux pâtures du Seigneur dudit Bachy, d'autre à l'héritage **quintin Cousturier**, et parderrière à la terre de **François Chocquet**, - 2^e un autre manoir contenant aussi un bonnier, aboutant au chemin menant de la place Le Comte au moulin dudit Baissy, tenant au lieu et héritage **Nicolas Pottier**, d'autre au lieu et encloture des enfans **Philippe Bouvisnes**, la piedsente de Lille à Valenciennes entre deux et parderrière à la terre des enfans du **Seigneur de Vandosme**, - pour sureté d'une rente héritière de 3 florins 2 pattars 6 deniers au capital de 50 florins.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

- 28 mai 1616 – Rapport et hostigement pardevant **Jaspart Mallet**, Lieutenant de **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy - par **Philippe Lietart l'aîné** et **Marie Duquesne**, sa femme, demeurans audit Baissy, - au profit de **Dame Marguerite de Tenremonde**, épouse de **Messire Claude de Beaufort**, Chevalier, Seigneur de Grincourt, acceptant pour ladite Dame **Messire Pierre De Tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Baissy, son frère, - d'un lieu manoir contenant quatre cens d'héritage, aboutissant au chemin qui mène de l'église dudit Baissy à Sartines, tenant à l'héritage des hoirs **Roger de herchuez**, d'autre à l'héritage de **Philippe Lietart** et parderrière à l'héritage d'icelui. – item d'un autre lieu manoir contenant sept cens venant de **François Duthilloeul**, tenant à l'héritage des veuve et hoirs **Simone Le Mestre** et des hoirs **Philippe Lietart le Jeune**. – item de trois quartiers de labour, tenant à la terre de Messieurs du Chapitre, tenant à la terre des hoirs dudit **Roger De herchuez** et à la terre des enfans **Philippe Bouvisnes** et au lieu premier nommé. – item de trois cens et demi y compris un cent de pré tenant à la terre dudit Seigneur de Baissy, d'autre à l'héritage de **Françoise Chocquet** et à la terre de **Nicolas Clawart** et de ses enfans. – item d'un autre lieu contenant sept cens acquis de **Pierre Du Maret** et **Pasquette Bulteau** sa

femme, aboutant audit chemin tenant du long au lieu ci-dessus, venant dudit **François Duthilloeul**, d'autre aux trois quartiers susdits, du tiers sens aux terres desdits Sieurs du Chapitre et à un cent de lieu manoir aux héritiers **Simon Le mestre**, au chemin qui mène de ladite église à la place Le Comte, tenant à l'héritage de **Noël Salté**, d'autre à l'héritage **Pierre Chocquet**. – pour sureté d'une rente héritière de 6 florins 5 patts. – au rachat de cent florins.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 8 may 1617 – Adhèrement par ledit **Duburcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, - d'un cent et demi de terre à labour gissant aux Bas-Champs, pris en un quartier chargé de terrage à l'encontre d'**Arnould Moucque**, censier de Bassecour, à prendre icelui cent et demi du côté de deux cens appartenant à **Nicolas Clawart**, tenant à deux cens de terre de l'église de Baissy, à la terre du Seigneur dudit lieu et au surplus dudit quartier. – à lui vendus par **Jacques Du Bocquet** et **Catherine Du trieu**, sa femme, fille de feu **Firmin**; à elle échu et succédé par le décès de **Barbe Chocquet**, sa mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 20 8^{bre} 1617 – Adhèrement par ledit **Duburcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, demeurant audit Baissy, - de quatre cens de terre à labour chargés de terrage, gissant en la couture des placettes, tenant à la terre de **Louis De Madre**, de deux sens à la terre des veuve et hoirs **Melchior Beghin** et à la terre **Jeanne Chocquet**, femme de **Claude**. – à lui vendus par **Jacques Mallet**, charpentier à hostel, et à lui échu par le décès et trépas d'**Antoine**, son père.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 28 9^{bre} 1617 – Adhèrement par ledit **Duburcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, demeurant audit lieu, - de quatre cens et demi de terre à labour chargés de terrage en deux pièces, la première contenant deux cens et demi, gissant aux Bas-Champs, tenant aux Bas-Champs du Seigneur, piedvoye entre deux, d'autre à la terre de **David Waucquier**, et **Jean Descarpentries**, et par le haut à la terre **Nicolas Clawart**; la deuxième pièce contenant deux cens gissant en la couture du Clocquart, tenant de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre de **Claude Delemotte**, à cause de **Jeanne Chocquet**, sa femme. – à lui vendus par **hubert Le Cocq**, Maréchal à Baissy qui les avoit acheté de **Gilles hennot**, son beau-frère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 14 X^{bre} 1617 – Adhèrement par ledit **Duburcq**, bailli, présens hommes de fief dudit Baissy, - à **Philippe heddebault**, dîmeur audit lieu, - de quatre cens de terre à labour nommé le quartier sacré, gissant en la couture du Clocquart, tenant de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre **Pierre Waucquier**, à la terre des veuve et hoirs **Simon Le mestre**, à la terre fief de **Jacques Rose** et de **Jean Descarpentries**. – à lui vendus par **Jean Bleuzé**, fils de feu **André**, laboureur demeurant à planart, paroisse de Mouchin, à lui succédé par le trépas de **Jacqueline Moucque**, sa mère, fille de feu **Jean**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 30 janvier 1618 – Adhèrement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Jacques Waucquier**, couturier demeurant à Baissy, - de six cens et demi de labour situés audit lieu, savoir une pièce de trois cens, tenant et aboutant au chemin qui

mène de la Ruë à tartes au housseau, tenant à l'héritage de **Jacques Rose**, fils de **M^e Pierre**, d'autre tenant à dix cens du Seigneur de Baissy et à l'héritage de l'acheteur, - la deuxième pièce contenant trois cens et demi gissant en la couture des Bas-Champs, tenant aux aulnois de Baudimont dérodés, terre dudit Seigneur, - d'autre sens à la terre dudit Seigneur et à la terre des enfans **Philippe Bouvisnes**. – à lui vendus par **Robert Wallemer**, Maréchal, fils de feu **Denis**, demeurant au faubourg de Fives de la ville de Lille.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

- 5 février 1618 – Adhèritement par **Jaspart Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et Eschevins - à **Pierre Du Burcq**, fils de feu **Jacques**, bailli de Baissy, - de dix cens de terre à labour gissant en la couture du moulin dudit Baissy ; aboutant au chemin allant de la place d'hostel à Rume et cense de le marcque, tenant à la terre **Louis De Madre**, d'autre à la terre de **Jacques Abraham**, et d'autre à la terre fief de **Nicolas Le mestre**, fossé entre deux. – à lui vendus par **Jean Landrieu**, fils de **Clémens**, laboureur et **Jeanne Du Burcq**, sa femme, seule fille et héritière de **Jacques Du Burcq**, demeurant à hostel, - à elle échus et succédé par le trépas dudit **Jacques**, son père.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

- 2 may 1618 – Adhèritement par **Jaspart Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et Eschevins de Baissy - à **Pierre Du Burcq**, fils de feu **Jacques**, bailli dudit Baissy, - 1^e de demi bonnier ou environ gissant en la couture du clocquart, tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre des veuve et hoirs **Melchior Beghin**. – item quatre cens gissant comme dessus en la couture des placettes, tenant au demi bonnier de l'abbaye de St Nicolas, d'autre à la terre de Messieurs du chapitre de Tournai et du tiers sens à l'héritage des enfans de **Nicolas Clawart**, - et deux cens gissant en ladite couture des placettes, tenant à la terre dudit Seigneur de Baissy, d'autre à la piedsente menant de l'église dudit Baissy auxdites placettes et tenant à la terre desdits S^{rs} du chapitre. – à lui vendus par **Antoine Mallet**, fils de feu **Jean**, charpentier et **Catherine Simon**, sa femme, fille de feu **Pierre**, demeurans à auchy, et **Pierre Simon**, frère à ladite **Catherine**, de son stil Cuvelier demeurant à Lille.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

- 8 may 1618 – Adhèritement par ledit **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Louis Du mortier**, destailleur de drap demeurant à Tournai, - de deux cens de terre à labour gissant en la couture de la haye Bernard, chargés du droit de terrage, pris en un bonnier contre **Pierre Garin** et les enfans **Chrétien du mortier le Jeune**, aboutissant au bois des aulnois et terre du Sg^r de Baissy, d'autre à la terre dudit **Pierre Garin** et à la terre des enfans dudit **Chrétien Dumortier**. – à lui vendus par **Roger Dumortier**, fils de feu **Chrétien**, hoste vendant boire de grain bouilli, demeurant à Esplechin, à lui échus par le décès et trépas dudit **Chrétien**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

- 3 juillet 1618 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jacques Du Burcq**, fils de feu **Louis** demeurant audit lieu, - d'un lieu manoir contenant six cens et demi d'héritage, aboutissant au chemin menant de l'église dudit Baissy au moulin dudit lieu, tenant à l'héritage des veuve et hoirs **Philippe Despret**, d'autre à l'héritage **Nicolas Pottier**, (contenant aussi six cens et demi que pardevant n'étoit qu'un lieu) et parderrière tenant à l'héritage desdits veuve et hoirs **Philippe Despret** et à la terre des enfans **Monsieur**

de Vandôme. – à lui vendus le 30 avril 1618 pardevant lesdits bailli et échevins par **Adrien Waucquier**, fils de feu **Martin** et **Jeanne Delannoy** qui fut sa femme, et **Catherine Vermette**, femme dudit **Adrien** en deuxièmes noces, ledit héritage à lui échu par le trépas de belle mère. Lequel acte contient donation d'entrevif faite le même jour pardevant lesdits bailli et hommes de fief, - par ledit **Jacques Du Burcq.** – à **Marie Du Burcq**, sa sœur de l'héritage ci-dessus.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 31 X^{bre} 1618 – Adhèrement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Denis Lestienne**, Ecopier demeurant audit lieu, - d'un lieu manoir contenant quatre cens d'héritage, aboutant au devant la place Le Comte, tenant au lieu et héritage de **Nicolas Clawart**, d'autre à l'héritage **Wallerand Lietart** et parderrière à demi bonnier au Seigneur de Baissy. – à lui vendus par **François Fourmy** demeurant à Wez, **Pierre Fourmy** demeurant à Were, paroisse de Velaene, **Gilles Fourmy** demeurant audit Wez, **Antoine Fourmy** demeurant à hollain, **Adrien Delourme** et **Jeanne Fourmy**, sa femme, **Jean Descarpentries** et **Michelle Fourmy**, sa femme, demeurans à Baissy, - à eux échus et succédé par le décès de **Jacques Fourmy** et de **Margueritte Mallet**, sa femme, leur père et mère.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 5 février 1619 – Adhèrement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **M^e Jean Delecourt**, pasteur de Rume, - des parts, droits, raisons, actions et portions, en un lieu manoir contenant douze cens aboutissant au chemin de la place Le Comte à Sartine, tenant à l'héritage dudit pasteur, acheteur, d'autre à l'héritage de **Nicolas Clawart** et parderrière à l'héritage du Seigneur de Baissy. – à lui vendus par **Antoine Pottier**, fils de feu **Antoine**, Braconnier de **M. le Comte de Ste Aldegonde**, et **Anne de Wanehain**, sa femme, fille de feu **Nicolas** et de deffuncte **Péronne delecourt**, à ladite **Anne de wanehain** succédé et échu par le décès et trépas de **Gillette Masquelier**, sa grand-mère et assigné par partage fait par feu **François Delecourt**, son père-grand et les co-héritiers d'icelle **Anne**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 27 février 1619 – Adhèrement par **Jaspart Mallet**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Du Burcq**, fils de feu **Jacques**, laboureur audit lieu, - d' un lieu manoir contenant douze cens d'héritage aboutant au chemin menant de l'église dudit Baissy au moulin dudit lieu, tenant au bas pré du Seigneur de Baissy, d'autre à l'héritage de **François Desmillescamps**, et parderrière aux pâtures dudit Seigneur ; terre fief de **Louis De Madre**, d'autre à la terre **Jacques Le Clercq**, et à l'héritage de **Philippe** et **Michelle Delannoy**. – à lui vendus le pénultième jour de janvier 1619 par **Pierre de Croix**, fils de **Jean**, demeurant à Yvergny, Comté de St pol et **Pierre Cayart**, demeurant à Fernen, mari et bail et procureur spécial suivant procuration à lui passée pardevant Mayeur et échevins dudit Fernen le 25 janvier 1619, de **Jeanne de Croix**, sa femme, fille de feu **Jean**. – à eux échus et succédés par le décès de **Messire Antoine De Croix**, Curé de Bourghelles, frère de ladite **Jeanne** et dudit **Pierre**, - et des parts et droits en un lieu manoir contenant dix cens et demi de terre tenant d'une part au chemin menant de la place Le Comte au moulin de Baissy, d'autre au Bas pré de pâture du Seigneur dudit lieu, et à l'héritage de **François Desmillescamps**. – item autre portion prise en un quartron, tenant aux six bonniers de **Louis De Madre**, à la terre **Jacques Le Clercq**, d'**arnould de Fromont** et à l'héritage **Philippe de Lannoy**. – à lui vendus par **Philippe De Fromont** et **Marguerite Descarpentries**, sa femme, provenant audit **Philippe** de donation à lui faite pardevant échevins de Marchiennes le 25 février 1619 (inserré audit acte) par **Sébasrtien**

Fromont, Bourgeois demeurant audit Marchiennes et **Guillemotte LeRoy**, sa femme, **Jacqueline** et **Rictrude De Fromont** ses sœurs, à eux échus par le trépas d'**Anne L'Olivier**, leur mère Grande.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 4 juin 1619 – Rapport et hostigement pardevant **Jaspart Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy - par **Philippe Delannoy**, **Jacques Fiebvez** et **Michelle Delannoy**, sa femme, - d'un lieu manoir contenant cinq cens et demi d'héritage gissant à Baissy, aboutant au chemin (pardelà le plat de gage) menant de l'église de Baissy au moulin dudit lieu, tenant au lieu et héritage de **Jacques Le Clercq** et à la Ruelle menant dudit chemin au moulin de Baissy. – pour sureté d'une rente de 48 sols au capital de 40 livres, - en faveur de **Pierre du burcq**, par transport en fait par **pasquier Dumortier**, demeur^t à Tournai, à la charge des susnommés faisant partie d'une rente au capital de 144 livres en quoi **Godefroi Carnoye**, **Jacques**, **Pierre** et **Gilles Carnoye**, enfans dudit **Godefroy** étoient obligé par rapport d'héritage du 20 mars 1579 pardevant la justice de Baissy, - de laquelle rente ledit **Pierre du Burcq** étoit chargé jusqu'à concurrence de 104 livres par achat des héritiers de **Sire Antoine De Croix** du lieu assigné à ladite rente principale.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 10 X^{bre} 1619 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli de noble dame **Marie De la hamaide**, veuve demeurée ès biens et dettes de **Messire Pierre de Tenremonde**, en son vivant Chevalier, Seigneur de Baissy, Mérignies, Mombrehain, hostel et autres lieux, Dame Douairière dudit Baissy, mère et tutrice légitime de **Louis de Tenremonde**, écuyer, Seigneur dudit Baissy, présens hommes de fief et échevins dudit lieu, - à **Antoine Lemestre**, fils de **Jacques**, - des parts et portions en un lieu manoir contenant deux cens, tenant et aboutant à la rue à tartes, tenant à l'héritage **Jacques Du Bocquet**, à l'héritage **Jean Mallet**, - à lui vendus le 20 9^{bre} 1619 par **Jacques Bresoul** et **péronne Lemestre**, sa femme, fille de feu **Jacques**, et **Philippe Lemestre**, maçon, et **Marie Lemestre**, frère et sœurs, enfans dudit **Jacques**, à eux échus et succédés par le trépas d'icelui et de **Marie Le proux**, sa femme.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 19 may 1620 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, marchand de bois à Baissy, d'un quartier de terre chargés de terrage, gissant audit lieu en la couture des placettes, tenant de deux sens à la terre des veuve et hoirs **Melchior Beghin**, d'autre à la terre **Louis De Madre** et à la terre des enfans **Nicolas Clawart**. – à lui vendus par **François Petit**, Charpentier à Mouchin, fils de feu **Jean** et de deffunte **Clare Douvegnies**, à lui échu et succédé par le trépas de cette dernière ; le vendeur rapporte et hostige six cens de terre aboutant au bois de Baissy, tenant à la baille dudit bois, à la terre dudit **Louis De Madre**, piedvoye entre deux, et à la terre des veuve et hoirs **Simon Le mestre**.

Chirographe original en parchemin. Signé Braconier.

• 20 8^{bre} 1620 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Philippe Fromont**, manouvrier demeurant audit lieu, - d'un lieu manoir contenant trois cens d'héritage, aboutissant au chemin menant de la place de Baissy au parcq, tenant au lieu paroissial dudit Baissy et parderrière à la terre des veuve et hoirs **Melchior**

Beghin. – à lui vendus pardevant ledit bailli et hommes de fief le 24 juillet 1619 par M^e **Charles Le Duc**, prêtre pasteur de tourmignies.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

• 16 X^{bre} 1620 – Adhèritement par **Jaspart Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et Eschevins de Baissy - à **Pierre Du Burcq**, bailli de ladite Seigneurie, - de six cens quarante verges de labour y compris portion de jardinage qui fut ci-devant amazé de maison, gissant audit Baissy, tenant et aboutant au chemin qui mène de l'église dudit Baissy au parcq, d'autre tenant à l'héritage du Seigneur dudit Baissy, fossé entre deux, du tiers sens à l'héritage **Thomas Bresoul** et parderrière à la piedsente menant de Lille à Valenciennes. – à lui vendus pardevant ledit Lieutenant et hommes de fief le 31 7^{bre} 1620 par **Wallerand Lietart**, fils de feu **Jacques** et de deffunte **Jeanne De quem**, ses père et mère, hoste demeurant à Cysoing, et par **Marie Lietart**, veuve d'**Arnould Moucque**, demeurant à hostel, paroisse de Baissy, le 9 9^{bre} 1620 devant ledit Lieutenant, hommes de fief et juges rentiers - pour plus grande sureteté de ladite vente, lesdits **Wallerand Lietart** et sa femme, vendeurs, rapportent et hostigent deux cens et le tiers d'un cent d'héritage, gissant audit lieu vers la place Le Comte, tenant à la ruelle menant de la place Le Comte aux Bas-Champs, d'autre à l'héritage **Denis Lestienne** et parderrière à six cens de terre au Seigneur de Baissy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

• 11 janvier 1621 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief dudit Baissy, - à **Jean Moucque**, manouvrier audit lieu, - d'un cent de terre à usage de labour gissant en la couture des harchelaines, à prendre imparté en deux pièces de cinq cens, présentement en une, tant allencontre de **Pierre Moucque**, père du vendeur, que de ses frères et sœurs, co-héritiers, lesquels 10 C ont été acquis par ledit **Pierre Moucque**, leur père, durant sa conjonction avec **Antoinette De hery**, aboutissant lesdits dix cens à la terre du Seigneur de Baissy nommée Les harchelaines, d'autre à la terre **David Waucquier**, au pré des veuve et hoirs **David De Comont**, à la terre **S^{te} Moucque**, veuve de **Gilles Lietart**. – à lui vendu par **Arnould Moucque**, fils de Pierre, demeurant audit Baissy.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

• 4 may 1621 – Adhèritement par **Jaspart Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy - à **Pierre Du Burcq**, bailli dudit lieu - de six cens de terre à usage de labour, aboutant au chemin qui mène d'hostel au moulin dudit lieu, tenant à la terre **Louis De Madre**, d'autre à la terre **Jacques Abraham** et parderrière à la terre fief de **Nicolas Le mestre**, fossé entre deux. - à lui vendus le 28 9^{bre} 1620 pardevant ledit Lieutenant, présens hommes de fief dudit Baissy, par **Arnould Fromont**, manouvrier et **Marie homel**, sa femme qui l'avoient acquis. – pour plus grande sureteté de ladite vente, lesdits vendeurs hostigent un lieu manoir contenant parmi labour treize cens de terre aboutant à la Ruë qui conduit de la place Le Comte au moulin de Baissy, tenant à la ruelle allant dudit moulin à l'héritage du Seigneur, maison dudit moulin, et parderrière à la terre fief **Louis De Madre**.

*Chirographe original en parchemin. Signé **Braconier**.*

Liasse

• 27 juillet 1621 – Adhèrement par **Jaspart Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Du Burcq**, bailli dudit lieu, - de deux cens de terre à labour, aboutant au chemin allant de la place d'hostel au moulin de Bachy et Rume, tenant de deux sens à la terre de l'acheteur et parderrière à la terre fief de **Nicolas Lemestre**, fossé entre deux. – à lui vendus par **Jacques Abraham**, fils de feu **George**, manouvrier demeurant à Bourghelles, à lui échus par le décès de sondit père.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier***

• 29 8^{bre} 1621 – Adhèrement par ledit **Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Du Burcq**, bailli dudit lieu, - de quatorze cens d'héritage, tant à usage de jardin que labour, à prendre en vingt-huit cens du long de la pature des harchelaines du Seigneur de Baissy, tenant à l'héritage de **Charles Demasiere** par lui acquis de **Martine Despret**, fille de feu **Jacques**, d'autre parderrière tenant à l'héritage pré de **François Chocquet** et à l'héritage de **Laurent Cuignet**, et aboutant au plat de gage (qui est le chemin menant de la place Le Comte au moulin de Baissy). – à lui vendus pardevant ledit **Mallet**, présens hommes de fief de Baissy le 16 août 1621 par **Roger Ghiselin**, clerccq de Louvy, **Mathieulle Martinache**, veuve de **Jean Du Burcq**, demeurant à hostel, et **Charles Demasure** demeurant audit Baissy, ledit **Roger Ghiselin** se faisant et portant fort de **Marie** et **Barbe Ghiselin**, filles de feu **François**, ladite vente ratifiée par acte passé le 25 7^{bre} 1621 devant **Vermeil** notaire à Tournai et témoins par **D^{lle} Louise Dele maladie**, veuve demeurée ès biens et dettes dudit **François Ghiselin**, lustreur de tripes demeurant en la paroisse de St Pierre à Tournai, se faisant fort de **Jacques Ghiselin**, son fils, **Marie** et **Barbe Ghiselin**, ses filles.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier***

• 6 avril 1622 – Rapport et hostigement pardevant **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - par **Thomas Bresoul**, fils de feu **Pierre** et de deffunte **Michelle Carrette**, qui fut sa femme, et **Catherine Duvivier**, fille de feu **Vincent**, femme dudit **Bresoul** - d'un lieu manoir contenant six cens quarante verges, aboutant au chemin menant de la place dudit Baissy au parcq, d'autre tenant à la terre dudit **Pierre Du Burcq**, au lieu et héritage des veuve et hoirs **Pierre Carrette**, et parderrière à la piedsente menant de Lille à Valenciennes ; item un fief et plantin y croissant ainsi qu'il se consiste, contient et extend et aboute auxdits six cens 40 V^{ges}. – d'autre à la terre dudit **Pierre Du Burcq** et des veuve et hoirs dudit **Louis Carrette**. – item un bonnier de terre aussi fief, gissant en la couture des hawis et placettes du Bois dudit Baissy pris en deux bonniers à l'encontre de **Jeanne Du vivier** viagère et **Philippe Baudart** héritier de l'autre bonnier, venant de **Gilles Du vivier**, frère à **Jeanne** et **Catherine Du vivier**, aboutant au chemin, menant dudit Baissy à la Ruë Blondeau, d'autre tenant à sept cens de terre de la cure dudit Baissy, au long bonnier du Seigneur de Baissy, à la terre fief de **Chrétien Clawart**, et à la terre de **Jacques Martinache**. – pour sureté de 12 florins 10 pattars de rente héritière au capital de 200 florins. – au profit des Communs Pauvres dudit Baissy, ce acceptant **Mathieu Martinache**, Ministre, pauvrier et receveur des Biens desdits pauvres, échéant ledite rente chaque année les 6 avril et 6 8^{bre} par moitié.

*Chirographe original en parchemin, Muni de Sceaux.
Signé **Braconier** sur le repli.*

• 19 avril 1622 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Pierre Gahide**, censier de Baillart, - de dix cens de terre à usage de labour gissant audit lieu tenant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Baissy, d'autre lez au jardin **Pierre Mallet** et **henry Massias** à cause de **Sainte Mallet** sa femme, du quart lez à l'héritage de Messieurs du Chapitre de Tournai, la piedsentente menant de Lille à Valenciennes passant sur lesdits dix cens. – à lui vendus par **Antoine Du Gardin** hostelain à Rume ; pour plus grande sureté duquel marché **Nicolas Carroi**, Bail et mari d'**Anne Du gardin**, **Etienne Deffontaine** et **péronne Dugardin**, sa femme déclarent ne vouloir rien prétendre auxdits dix cens.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier***

• 26 may 1622 – Rapport et hostigement devant ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy - par **henry Massias**, fils de feu **François** et **Saint mallet**, sa femme, fille de feu **Jacques**, demeurant audit Baissy, - 1^e d'un lieu manoir contenant six cens d'héritage, aboutissant à la place navelle, au lieu manoir **Jaspart Mallet**, d'autre au lieu manoir **Pierre Mallet** et parderrière tenant à la piedsentente de Lille à Valenciennes. – 2^e de deux cens à usage de labour gissant aux Bas-Champs, tenant de deux sens à la terre du Seigneur, dudit **Jaspart Mallet** et à la terre **Pierre** (effacé). – 3^e autres deux cens auxdits Bas-Champs, tenant de deux sens à la terre du Seigneur, à la terre d'**arnould Moucque**, et à **Catherine Du prêt**. – 4^e de quatre cens audit usage de labour gissant en la couture du Bois Notre-Dame, tenant à l'héritage du Seigneur, tenant à la terre **Pierre Du Burcq**, bailli, et à la terre de **Pierre Pottier**. – pour sureté d'une rente héritière de 6 florins 5 pattars, échéant le 26 9^{bre} et 26 may chaque année, au capital de 100 florins au profit des Communs Pauvres de Baissy, acceptant **Mathieu Martinache**, pauvrier, du consentement de **Dame Marie de la hamaide**, douairière dudit lieu, et de **M^r Philippe Cambray**, pasteur.

*Chirographe original en parchemin : Scellé. Signé **Braconier** sur le repli.*

N^a Cette rente a été déclarée exécutoire à la gouvernance de Lille le 19 janvier 1639 contre **Jacques Massias**, **Antoine Du Burcq** et **Marguerite Massias**, sa femme, **Jean De Wavrin** et **Marie Massias**, sa femme.

Appert au dos 1^e que **Marie – Catherine De Wavrin**, veuve de **Jean Du Bois**, et **Anne – Jacqueline hauwet**, veuve de **Jean De Wavrin** ont remboursé le 26 août 1720 soixante sept livres parisis à compte du capital. 2^e que **Jean Duthilleul**, pauvriseur a reçu 67 livres du dépositaire lors de la purge d'un quartier vendu par **Jacques Pottier** au **S^r Mousson** de Lille et que **Charles Le mettre** obligé au restant du capital de ladite rente portant 66 livres doit payer 30 pattars annuellement au 1^{er} 8^{bre} la réduction étant faite pour éviter au rembourss en billets de Banque.

• 13 juin 1622 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Jean Moucque**, fils de **Pierre**, Meunier audit Baissy - de deux cens et demi de terre à usage de labour gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, du tiers sens à l'héritage **Catherine Du trieu**, femme de **Jacques Du Bocquet**, à l'héritage des enfans **Antoine Bresoul**. – à lui vendus par **Jean Lemestre**, brasseur audit Baissy, fils de **Simon**, et à lui échu par partage au décès dudit **Simon**, son père.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier***

• 2 X^{bre} 1622 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jacques Braconnier**, fils de **Guillaume**, demeurant audit Baissy – d'un cent de terre à labour, pris en deux cens et demi allencontre du vendeur, tenant au lieu et héritage de l'acheteur à

cause de **perronne Clawart** sa femme, d'autre à l'héritage de **Simon Chocquet**, piedvoye entre deux, et à l'héritage du vendeur. - à lui vendu par **Jean Chocquet**, fils de feu **Guillaume**, demeurant audit lieu, - pour plus grande sureté dudit marché ledit **Chocquet** rapporte et hostige cinq cens de manoir aboutant au chemin qui mène de l'église de Baissy à la place navelle, tenant à l'héritage de l'acheteur à cause de sadite femme, d'autre à l'héritage **Gabriel Chocquet**. – item un cent et demi qui est le reste desdits deux cens et demi, tenant audit cent vendu, d'autre à l'héritage dudit **Gabriel Chocquet** et de **Simon Chocquet**, piedvoye entre deux. – item cinq quartrons de terre à labour gissant en la couture du clocquart, tenant à l'héritage du Seigneur de Baissy, d'autre à l'héritage de **Louis De Madre** et du tiers sens de deux bouts à l'héritage dudit Seigneur à l'un des bouts par bas piedvoye entre deux.

Chirographe original en parchemin : Signé Du Burcq, bailli et G. Braconier

- 13 X^{bre} 1622 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Pierre Gahide**, bailli de la terre et seigneurie de Baillart, paroisse de Jollain – d'un bonnier de terre labourable en 3 pièces savoir six cens et demi tenant au lieu et héritage **Mathieu Martinache** à cause de **Martine Clawart**, sa femme, d'autre tenant à la terre de **Pierre Du Burcq**, du tiers à l'héritage **Pierre Waucquier** à cause de **Marie Clawart**, sa femme, et au lieu et héritage dudit acheteur. – item six cens tenant à l'héritage du Seigneur de Baissy, d'autre à l'héritage **François hennot**, à cause de **Catherine du pret**, sa femme et à l'héritage dudit **Pierre Waucquier**. – et un quartier parfait dudit bonnier tenant à l'héritage **Jaspert Mallet**, d'autre à l'héritage **Chrétien Clawart** en la couture des Bas-Champs. – à lui vendu par **Quentin et Jean Le proux**, **Dominique de Dourge** et **Péronne Le proux**, sa femme, **pasquier Dorrenge** et **Jeanne Le proux**, sa femme, **Simon Delabye** et **Marie Le proux**, sa femme, **Nicolas payen** et **Jeanne Le proux**, sa femme, **Antoine Le febvre** et **Jacqueline Le proux**, sa femme, demeurans ledit **Jean** à Rume, ledit **de Dourge** à Saméon, **Nicolas payen** à Bercus, **Delabye** et **Dorrenge** à Mouchin, ledit **Le febvre** à Camphin, lesdits du surnom **Le proux** enfans de feu **Quentin** et de **Michelle Chocquet** qui fut sa femme.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

- 25 janvier 1623 – Adhèritement par **Jaspert Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Pierre Du Burcq**, bailli de ladite seigneurie. – de quatre cens de terre tant à usage de jardin que de labour à prendre en quatorze cens gissant vers le plat de gage, aboutissant iceux quatre cens au chemin qui mène de la place Le Comte au moulin de Baissy, à prendre par ledit acheteur au large par haut que par bas, tenant à quatorze cens dudit acheteur qu'il a depuis naguère s acquis tant desdits vendeurs que d'autres co-héritiers, d'autre tenant au reste dudit lieu desdits vendeurs et parderrière tenant au pré des enfans **Philippe Bouvisnes**. – à lui vendus par **Charles Demasière**, fils de feu **Jacques** et **noette houssoye**, sa femme. – pour plus grande sureté lesdits vendeurs ont rapporté et hostigé dix cens de manoir restant desdits 14 C où ils font leur résidence, aboutant audit chemin tenant auxdits 4C, d'autre tenant à l'héritage **Marie Du Burcq**, fossé entre deux, d'autre à l'héritage des enfans **Monsieur de Vandôme**, et parderrière au pré de

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

- 27 janvier 1623 – Adhèritement par **Jaspert Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Du Burcq**, bailli dudit lieu. – d'un quartier de terre à usage de labour nommé le quartier sacré, gissant en la couture du Clocquart, tenant à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre dudit acheteur, et aboutant à la piedsentente menant de Baissy à Wannehain.

– à lui vendu par **Vinchenette Lietart**, veuve de **Simon Lemestre** et **martin Le mestre**, son fils, audit **Martin** assigné par partage fait par ledit **Simon**, son père.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 16 may 1623 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli de noble homme **Louis de Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Baissy, Mombrehain, hostel et autres lieux, présens hommes de fief dudit Baissy, - à **Denis Lestienne**, échopier demeurant à Baissy, command déclaré par **Nicolas Le mestre**, laboureur audit Baissy, acheteur d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage et le tiers d'un cent, aboutant au chemin menant de l'église de Baissy au moulin dudit lieu, tenant à l'héritage **Denis Lestienne**, d'autre à la ruelle allant de la place Le Comte aux Bas-Champs, d'autre à dix cens au Seigneur de Baissy. – à lui vendus par **Wallerand Lietart** et **Catherine Douvignies**, sa femme, demeurans à Cysoing, pardevant lesdits bailli et échevins le 18 mars 1623.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 10 juin 1623 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli de noble Dame **Marie De la hamaide**, veuve de **Messire Pierre De Tenremonde**, en son vivant, Chevalier, Seigneur de Baissy et autres lieux, Dame douairière dudit lieu, Mère et Tutrice de **Louis de Tenremonde**, écuyer, Seigneur de Baissy, - à **Quentin Cousturier**, concierge de M^{rs} les Prévôts et échevins de la ville et cité de Tournai, et **Marie Cousin**, sa femme en deuxièmes noces, demeurans audit Tournai, - d'un lieu manoir contenant un bonnier ou environ gissant audit Baissy, aboutissant au chemin qui mène de l'église de Baissy et place Le Comte à Sartines, tenant aux pâtures du Seigneur de Baissy, d'autre tenant à l'héritage dudit **quintin Cousturier** et parderrière à l'héritage de **Françoise Chocquet**, veuve de **Bernard Le Roy**. – à lui vendu par **Jeanne Carette**, fille de feu **Pierre**, veuve de **Salomon De Marcq**, fils de feu **Antoine**, demeurante en la paroisse de St piat à Tournai, à elle échu et succédé par le décès dudit **Pierre Carrette**, son père et à elle assigné par partage.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 14 X^{bre} 1623 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli de ladite Dame présens hommes de fief, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, demeurant audit lieu, de six cens de terre à labour gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant à la baille dudit bois, d'autre tenant à la piedvoye menant dudit Baissy au bois et baille, ladite voye entre lesdits six cens et la terre fief de **Louis De Madre**, d'autre par haut à la terre dudit **Demadre** et tenant à la terre de **Marie Lemestre**, femme de **Philippe Baudart** - à lui vendus par **François petit** fils de feu Jean et de deffunte **Clare Douvignies**, à lui succédé et échu par le décès de ladite **Claire**.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 23 mars 1624 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli de Baissy et hostel et **Vincent Lambelin**, bailli de la Seigneurie de Montifault, présens hommes de fief de la Seigneurie de Baissy, iceux empruntés comme supérieurs de Montifault et en présence de Juges Cotters de la Seigneurie d'hostel, - à **Jean** et **Jacques Le Clercq**, achetant pour Dem^{le} **Catherine Deleplanque**, veuve de **Grard Cordonnier**, leur mère, - 1^e de sept cens ½ de terre séant à hostel paroisse de Baissy, tenus dudit Baissy, aboutant au chemin menant de la place Le Comte à Sartine, tenant à l'héritage des veuve et hoirs **Vincent Guignois**, à l'héritage **Françoise Chocquet**, et à la pâture du Seigneur de Baissy. – 2^e dix huit cens de terre gissant en la couture du moulin de Baissy, tenus de la Seigneurie de Montifault, tenant de deux sens à l'héritage du

Seigneur de la Brayelle et à l'héritage de la veuve de **Pierre Simon**, chargés de terrage. – 3^e deux cens de terre tenant de Baissy, aboutant à l'héritage du Seigneur de Baissy et de **Gilles Lietart** - et 4^e six cens de prés gissant en la prairie des harchelaines à Baissy, tenus tant du Seigneur de Baissy que du Seigneur de Louvignies, aboutant et tenant à la terre dudit Seigneur de Baissy, d'autre à la terre **Jeanne Moucq**, de **Françoise Chocquet** et **Emmanuel Stien**. – à lui vendus par **Gratien De Comont**, fils de feu **David** et de deffunte **isabeau Lambelin**, sa femme, tant en son nom que comme procureur spécial de **paul, Marie, Jaspert** et **Jean De Comont**, ses frères et sœurs demourans à Orchies.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 7 may 1624 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli dudit **Louis de Tenremonde**, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Quintin Cousturier**, fils de feu **Luc**, concierge en la maison de ville de Tournai, - de sept cens d'héritage en encloture, tant à usage de jardinage que labour, y compris deux cens et la haye le long de l'héritage des veuve et hoirs **Simon Lemestre**, au bout de ladite enclotte, tenant et aboutant au chemin qui mène de la place Le Comte à Sartines, du long à l'héritage de **quintin Cousturier** acheteur, d'autre à l'héritage **Simon Lemestre**, et lesdits deux cens tenans à la terre des veuve et hoirs **Philippe Libert**. – à lui vendus par **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles** et **Marie Clawart**, sa femme, icelle fille de feu **Nicolas** et de deffunte **Anne Cousturier**, ses neveux et nièces, à ladite **Marie** échu et succédé par partage à la mort de ladite **Anne**, sa mère.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 27 juin 1624 – Adhèritement par **Jaspert Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Du Burcq**, bailli dudit lieu. – de douze cens de terre à usage de labour, tenus en fief dudit lieu, pris en deux bonniers dont l'un appartenant au vendeur par donation de mariage à lui faite par **Gilles Du vivier**, son oncle du côté maternel, et **Jeanne Duvivier**, mère dudit vendeur, savoir demi bonnier aboutant au chemin menant de l'église de Baissy à la Ruë Blondeau, tenant au long bonnier du Seigneur de Baissy, d'autre à autre demi bonnier appartenant à **Catherine Duvivier**, femme de **Thomas Bresoul**, soeur à ladite **Jeanne** à laquelle **Catherine** l'autre bonnier appartient, et parderrière tenant à demi bonnier de fief appartenant à **Chrétien Clawart**, et le 4C parfait desdits douze cens aboutissant audit chemin, tenant à demi bonnier de ladite **Catherine Duvivier** et du bout à l'héritage de **Philippe Martinache**. – à lui vendus par **Philippe Baudart**, fils de feu **François**, hôte vendant boire de grain bouilli, demeurant à Bourghelle, - et attendu que **Jeanne Du vivier** mère dudit **Philippe Baudart** avoit le viage des douze cens, le vendeur accorde à l'acheteur durant ledit viage la jouissance de dix cens de terre à labour à la Briqueterie aboutant au grand chemin de Lille à Valenciennes, tenant à la terre de la cure dudit Baissy, d'autre au lieu de **Pierre Waucquier** et à la terre **Pierre Pottier**.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 13 7^{bre} 1624 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Antoine Du Burcq**, fils de **Louis**, manouvrier demeurant audit lieu, - de deux cens de terre à labour chargés de terrage, gissant en la couture des Bas-Champs, tenant à la terre du Seigneur audit Bas- champs, d'autre sens à la terre de **Jaspert Mallet**, du tiers à la terre **Pierre Chocquet** et à la terre **Emmanuel Stien**. – à lui vendus par **Antoine De troye**, manouvrier, et **Françoise Massias**, sa femme, fille de feu **henry** et de deffunte **S^{te} Mallet** ; à ladite **Françoise** succédé par le décès de sesdits père et mère.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 1 8^{bre} 1624 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Antoine Castellain le jeune**, demeurant à la ferme de marcq, paroisse de Rume, - de deux cens et demi d'héritage impartis en une pièce de dix cens à usage de labour, gissant au terroir dudit Baissy en la couture du moulin dudit lieu, icelle pièce de dix cens tenuë du Seigneur de Bercus de son fief des harchelaines, icelui fief tenu dudit Seigneur de Baissy et en laquelle pièce de dix cens appartiennent impartis comme dessous à **Antoine Castellain l'aisné, Noël, Antoine et Jean** chacun deux cens et demi, tenant icelle pièce à la terre de **Louis De Madre**, d'autre à la terre d'**Erasme Delemotte** par bas à la terre fief dudit Seigneur de Bercus et par haut aboutant au chemin menant de la place d'hostel pres ledit moulin allant à Rume. – à lui cédé par un acte sous signature privé du 24 février 1622 par **Jean Castellain**, son frère, fils de feu **Mahieu** et de deffunte **Péronne Du trieu**, en conséquence duquel adhèritement partage est fait de ladite pièce entre ledit acheteur, **Antoine Castellain l'aisné et Noël Castellain** ses autres frères, avec assignat de chacun leur partie.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 3 8^{bre} 1624 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jean Nicaiche**, maréchal demeurant audit lieu, - de quatre cens de terre à labour, gissant en la couture du bois dudit Baissy, y tenant, d'autre à l'héritage fief **Pierre Waucquier**, de **Louis De Madre**, et à l'héritage **Françoise Chocquet**. – à lui vendus par **Philippe Baudart, Marie Lemestre**, sa femme, **Vinchenette Lietart**, veuve de **Simon Le Mestre**, pour plus grande sureté, lesdits **Baudart** sa femme donnent en récompense deux cens de terre à prendre en une pièce de dix cens à la Bricqueterie, tenant à la terre de la cure, d'autre à la terre de **Pierre Waucquier** et **Pierre Pottier**.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 9 janvier 1625 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Denis Lastienne**, fils de feu **Jehan**, échopier demeurant audit lieu, - de deux cens de terre à labour chargés de terrage, gissant en la couture dessus Liepret, tenant à un cent de l'acheteur qui avoit acheté depuis peu de **Mathias tournois** et de **Louise Mallet**, sa femme, d'autre tenant à l'héritage de **Jean Lemestre**. – à lui vendus par **Oste Dauchy** et **Péronne Mallet**, se femme, auparavant veuve de **Philippe Carrette**, demeurans à Nomain.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 6 février 1625 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, laboureur audit lieu, - de deux cens de terre à labour tenant d'une part à quatre cens de l'église de Baissy, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **Melchior Beghin** et du tier sens à l'héritage de l'acheteur. – à lui vendus par **Antoine De troye**, fils de feu **Adrien** et **Françoise Massias**, sa femme, fille de feu **henry** et de deffunte **S^{te} Mallet** ; à la dite **Françoise** succédés par le décès de ses père et mère à elle assignés par partage.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 18 avril 1625 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à noble dame **marie De la hamaide**, veuve demeurée ès biens et dettes de Messire **Pierre De Tenremonde**, vivant Chevalier, Seigneur dudit Baissy, dame douairière dudit Baissy, - 1^e d'un cent et demi et demi quartron de manoir joignant le lieu et maison du moulin de Baissy, aboutissant à la ruë allant du plat de gage au moulin dudit Baissy, tenant au lieu manoir dudit

moulin appartenant au Seigneur de Baissy, d'autre tenant au lieu et héritage de **Jeanne Damide**, fille de feu **Antoine** et parderrière à un cent et demi et demi quartron, appartenant à **David Waucquier** : - à elle vendu par **Pierre Malbrancque**, fils de feu **Antoine**. – 2^e un autre cent et demi et demi quartron de terre tenant à l'héritage du Seigneur de Baissy, d'autre au lieu ci-dessus vendu et à l'héritage de ladite **Jeanne Damide**. – à elle vendu par **David Waucquier**, fils de feu **Gilles**.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

- 28 juillet 1625 – Adhérêtement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jacques Braconier**, fils de **Guillaume**, demeurant à Baissy, - de quatre cens et demi de terre à usage de labour en la couture du Bois Nôtre-Dame, tenant et aboutant au grand chemin de Lille à Valenciennes, d'autre par haut à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre côté tenant à demi bonnier des Communs Pauvres dudit Baissy et du quart lez à quatre cens et demi de **Pierre Pottier**. – à lui vendus par **Nicolas Pottier**, fils de feu **Jean**, demeurant audit lieu.

*Chirographe original en parchemin : Signés **Duburcq**, bailli, et **Braconier**.*

- 20 février 1626 – Adhérêtement par **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jacques Desmareschaulx**, laboureur demeurant à Cysoing, - de quatre cens de terre à labour, gissant en la couture du Bois de Baissy, vulgairement appelé le champ à l'herche, tenant au bois dudit Baissy, fossé entre deux, d'autre tenant à la terre de **quintin De le motte** et à la terre de l'église dudit Baissy. – à lui vendus par **Robert Duthilloeul**, fils de feu **Roger**, laboureur audit Baissy, à lui succédé par le trépas de son dit père.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

- 23 juin 1626 – Adhérêtement par **Jaspart Mallet**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Pierre Du Burcq**, bailli. – de deux cens de terre à labour à prendre au bout du jardin du vendeur ci-après nommé depuis la voie, tenant à icelle voye, allant d'hostel à Sartines, qui est aussi la piedsente allant à Tournai, d'autre tenant par un bout à la terre fief de **Louis De Madre**, fossé entre deux, et à la terre dudit acheteur, venant des hoirs **messire Antoine De Croix**, pasteur de Bourghelles, et du quart lez à la terre de certain lieu appartenant à la femme de **Pierre Pottier** et au lieu du vendeur. – à lui vendus par **Pierre Le Clercq**, fils de feu **Jacques**, manouvrier audit Baissy.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

Liasse

- 10 juillet 1626 – Lettre de décret au profit de **Noël Braconnier**, Safetier, et **Catherine Bresoul**, sa femme, command déclaré de **Pierre Lailliez**, procureur à la gouvernance de Lille, - d'un lieu manoir situé audit Baissy et en tenu, contenant sept quartiers d'héritage aboutant au chemin qui conduit de Bourghelle à Bercus et de trois autres sens au Seigneur de la Brayelle. - vendus sur **quintin Le proux l'aisné**, et **Michelle Chocquet**, sa femme et **quintin Le proux**, leur fils, à la requête de **Pierre Le Sage**, marchand demeurant à Orchies.,

*Signé **De Parmentier**, greffier au siège de la gouvernance de Lille.*

• 14 X^{bre} 1626 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jacques Desmareschaulx**, fils de feu **Jacques**, labourier demeurant à Cysoing, - d'un quartier de terre à usage de labour, gissant audit Baissy à Facquenièrre, tenant du long au lieu et héritage des veuve et hoirs **Lietart**, d'autre tenant à la terre de **Philippe** et **Jean Bouvisne**, piedsente menant d'hostel à Tournai entre deux. – à lui vendu le 4 du même mois, pardevant **Jacques Braconnier**, Lieutenant, présens hommes de fief de ladite Seigneurie par **Jean Bernard** et **Cécile Du Cazier**, sa femme, veuve de **Jacques Du Burcq**, demeurant audit Baissy, **Jean Delemotte** et **Marie Du Casier**, sa femme, demeurant à Saméon, au profit desquels **Marie Duquesne**, veuve de **Philippe Lietart**, **Marie Lietart**, femme de **Pierre De Marcq**, **perronne Lietart**, femme de **Julien De Fromont**, s'étoient deshèrité le 3 du même mois.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconnier.

• 10 février 1627 – Adhèritement par **Jacques Braconnier**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Marie Mallet**, demeurante à Lille, command déclarée de M^e **Philippe d'Obeuf**, pasteur de Wannehain, ledit jour, 1^e de parts et droits consistant en la troisième partie d'un lieu manoir contenant quatre cens pris en huit, impartis, gissant audit Baissy, aboutissant au chemin menant dudit Baissy à la place Le Comte, tenant au jardin du Seigneur de Baissy, d'autre à l'autre partie de quatre cens appartenant à **Margueritte Mallet**, femme de **Martin hawet**, fille de **Pierre** de ses premières noces avec **philippotte Bresoul**, d'autre parderrière à la piedsente de Lille à Valenciennes. – vendus pardevant **Pierre Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins dudit lieu le 4 février 1622 audit M^e **D'obeuf** par **Philippe Mallet**, fils de feu **Pierre** et de **Barbe hennot**, femme en secondes noces audit **Pierre Mallet**, à présent sa veuve, acquis par ledit **Pierre Mallet** durant sa conjonction avec **philippotte Bresoul**, sa première femme.

2^e de deux cens à prendre audit lieu manoir, - vendus à ladite **Marie Mallet** par **Robert Tourssel**, boutonnièrre et **Margueritte Mallet**, sa femme, fille de feu **Pierre** et de **Barbe hennot** demeurans à Lille.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconnier.

• 15 février 1627 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jacques Desmareschaulx**, labourier à Cysoing, - de trois cens et demi de terre à labour tenant à la piedsente menant de l'église dudit Baissy (que fut le gros Chêne du bois dudit Baissy), au bois dudit Baissy, d'autre tenant à la terre de **Louis Demadre**, du tiers sens à semblables trois cens et demi de **Pierre Grandsire** et à la terre des enfans **Jean Moucque**. – à lui vendus par **Mathieu Du ponchel**, laboureur et **Françoise Mallet**, sa femme, fille de feu **Thomas**, demeurans à Bourghelles.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconnier.

• 4 mars 1627 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Jacques Desmareschaulx**, fils de feu **Jacques**, demeurant à Cysoing, - d'un quartier de terre à usage de labour gissant en la couture des Facquenièrres, tenant de deux sens à la terre des veuve et hoirs **Philippe Lietart l'aisné**, d'autre tenant à la terre **quintin Cousturier** et à l'héritage des vendeurs. – à lui vendus par **Philippe Baudart** et **Marie Lemestre**, sa femme, fille de feu **Simon** et **vinchenette Lietart**, sa mère, veuve dudit **Simon**, demeurant à Baissy, à ladite **Marie** échu et succédé et assigné par partage et testament dudit **Simon**. – pour plus grande sureté de ladite vente les vendeurs rapportent et hostigent un cent

de manoir gissant audit Baissy, aboutissant au chemin menant dudit Baissy à Sartines, tenant de trois sens à la terre et héritage desdites veuve et hoirs **Philippe Lietart**.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 27 may 1627 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Du Burcq**, bailli, présens échevins de Baissy, - par **Philippe heddebault**, dîmeur audit lieu, 1^e de deux cens d'héritage en jardinage gissant audit Baissy, aboutant au chemin de l'église de Baissy au parcq, tenant à la terre du Seigneur dudit Baissy, - par haut à la terre du Seigneur de Bourghelle, - du tiers à l'héritage des enfans dudit heddebault. – 2^e deux cens en la couture des placettes, tenant du long à la terre de **Margueritte Brisoul**, d'autre à la terre de **Louis De Madre**, et du tiers sens à la terre **Jeanne Chocquet**. – 3^e le tiers d'un quartier de terre à labour gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant à la terre **Louis De Madre**, d'autre des veuve et hoirs **Melchior Beghin**, de **Pierre Du Burcq** et des enfans **Jean Moucques**. – 4^e et demi cent de terre **Philippe heddebault**, d'autre tenant à la terre d'**Arnould Moucque** et à la terre desdits veuve et hoirs **Melchior Beghin**, abordant au chemin menant de ladite église au Parcq. Au profit des pauvres et de l'église dudit Baissy, acceptant **Philippe Moucque**, marguillier et **Nicolas Lemestre**, pauvre, pour sureté d'une rente héritière de 12 livres 10 sols parisis, échéant le 27 9^{bre} et may, au capital de 200 livres.

N^a il est dit au bas que les 100 livres de capital dûs aux pauvres appartiennent aux treize pauvres de la fondation des vendredy de 2 patars chaque semaine.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 20 juin 1627 – Adhéritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Jacques Desmareschaulx**, fils de feu **Jacques**, laboureur dem^t à Cysoing, - 1^e de trois quartiers de terre à usage de labour gissant aux Facquenières, tenant à l'héritage de **Cécile Du Cavier**, sœur à la vendresse, d'autre tenant à la terre **hubert Du thilloeul**, du tiers sens tenant à l'héritage de l'acheteur et par bas à l'héritage de ladite **Cécile**. – 2^e d'un quartier à usage de pré gissant en la prairie dudit Baissy, tenant aux six bonniers de fief de **Louis De Madre**, du second lez à l'héritage de Messieurs du Chapitre, d'autre sens à un quartier de pré appartenant à ladite **Cécile Du Casier** qui parci-devant n'étoit qu'une pièce de demi bonnier, et tenant à l'héritage de **Denis Du Chambge**. – à lui vendus par **Jean Delemotte**, fils de feu Claude, laboureur et **Marie Du Casier**, sa femme, fille de feu **Nicolas**, demeurant à Sameon, à elle échus et succédés par le décès de **Marie Lietart**, sa mère. – pour plus grande sureté les vendeurs ont rapporté et hostigé deux bonniers de terre, fief, gissant en la couture du Bois dudit Baissy, tenant à la piedsente menant de l'église à Sartine, d'autre tenant à la terre et bois dudit Baissy, fossé entre deux, d'autre à deux bonniers de fief à **Pierre Waucquier** et au Champs à l'herche, appartenant audit acheteur.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 22 juin 1627 – Adhéritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Noël Castellain**, laboureur demeurant à la cense de l'Echelle à Rume, - 1^e de cinq cens de terre à labour ou environ, pris en 10 C gissant vers le moulin dudit Baissy, tenus du Seigneur de Bercus à cause de son fief des harchelaines lequel est tenu de la Seigneurie de Baissy ; tenant à l'héritage dudit Seigneur de Bercus, d'autre tenant à l'héritage de Louis De Madre, et du tiers lez à l'héritage **Erasme De le motte**, et au chemin allant d'hostel au plat déveleppes. – 2^e deux cens et demi pris esdits dix cens, tenant à la terre dudit **Noël Castellain**, d'autre audit chemin, et par bas tenant à la terre dudit Seigneur de Bercus. – à lui vendus par

Antoine Castellain le Jeune et Antoine Castellain l'ainé, ses frères, demeurans le premier à Rume et le second à Chin.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 14 X^{bre} 1628 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Pierre Waucquier**, labourier audit Baissy, - de deux cens de terre chargés de terrage gissant en la couture des placettes, tenant à quatre cens de terre à **Louis De Madre**, d'autre à la terre dudit acheteur, du tiers au long bonnier du Seigneur, à la terre de **Philippe heddebault** et ses enfans et à la terre des hoirs **Melchior Beghin**. – à lui vendus par **Clemens Landrieu** et **Valentine De le motte**, sa femme, demeurans à Rume, à ladite **Valentine** échu par partage et succédé par le décès de **Jeanne Chocquet**, sa mère.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 9 mars 1629 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - par **Claude Bresoul**, fils de **Thomas** et de **Jacqueline Desmont**, sa femme demeurans à Baissy. - 1^e d'un lieu manoir contenant six cens 40 verges environ gissant à Baissy, aboutant au chemin sextendant de l'église dudit Baissy au parcq, tenant à l'héritage des veuve et hoirs **Louis Carrette**, d'autre à l'héritage de **Pierre Du Burcq**. – 2^e demi bonnier de terre à labour aboutant au chemin menant de ladite église au parcq et de là, à Wannehain, tenant à sept cens de la cure dudit Baissy et dudit **Pierre Duburcq**. – pour sureté d'une rente héritière de 6 florins 5 pattars par an, payable le 9 7^{bre} et 9 mars chaque année, au capital de 100 florins, au profit des Communs Pauvres de Baissy. – acceptant **louis Grulois le jeune**, fils de **Louis**, censier de Montifaut, pauvre.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 4 may 1629. – Lettres de purge données par messire **Arnould de thieulaine**, Chevalier, Seigneur dudit lieu, du Fermont et autres lieux, Lieutenant de la Gouvernance de Lille, sur achat fait par **Adrien De la derière**, bailli de Cobrieux, le 19 février 1629, de **Clemens Landrieu**, fils de **Thomas** et de **Valentine Delemotte**, sa femme, demeurans à Rume, le nombre de quatre cens de terre à labour situés à Baissy, pris en demi bonnier à l'encontre de **Jacques Mouce**, aboutissant à la piedsente qui mène de Baissy à Wannehain, tenant à l'héritage dudit **Jacques Mouce**, d'autre à demi bonnier de **jacques Rose**, piedsente entre deux, à la terre de **Pierre Du Burcq**, et à la terre de **Pierre Waucquier**.

Original en parchemin : où étoit un Sceau.

• 2 juillet 1629 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Jacques Desmareschaulx**, fils de feu **Jacques**, labourier demeurant à Cysoing, - 1^e de trois cens d'héritage gissant à Baissy, aboutant au chemin menant de l'église de Baissy à la place Le Comte, tenant à la ruelle menant de ladite Ruë au Bois dudit Baissy, d'autre à l'héritage de **Jean Chocquet**, frère du vendeur. – 2^e de deux cens et un quarteron de terre à labour tenant par derrière auxdits trois cens, d'autre à l'héritage de **Jean Chocquet**, d'autre de deux sens tenant au jardin de **Pierre Pottier**, d'autre à la terre **Simon Chocquet**, piedvoye entre deux, tenant à la terre du Seigneur de Baissy, la ruelle passant au travers desdits deux cens un quarteron. – 3^e deux cens trois quarterons de labour gissant à Mousson Couture, tenant à la terre **Guillaume Braconnier**, d'autre à la terre de **Louis Demadre**, à la terre de **Pierre Gahide** et à 21 C des hoirs **Melchior Beghin**. – à lui vendus par **Gabriel Chocquet**, fils de feu

Guillaume, manouvrier demeurant à Fournes, paroisse de Genech, à lui échu et succédé par le décès de sondit père.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 11 7^{bre} 1629 – Adhérêtement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Philippe heddebault**, dîmeur demeurant audit lieu, - 1^e d'un lieu manoir contenant deux cens d'héritage, situés au hamel du parcq, tenu d'icelle Seigneurie, à prendre à l'encontre des enfans dudit **Philippe heddebault**, tenant aux héritages des veuve et hoirs **Louis Carrette**, étant un arrentement perpétuel, de 26 sols 8 deniers par chacun an et de 2/3 de chapon. - 2^e de deux cens pris en six cens de terre à labour seant vers les placettes, tenant et aboutant aux héritages dudit **Philippe heddebault** et ses enfans, et à l'héritage de **Jacques Martinache**. – 3^e le tiers d'un quartier de terre à labour, chargé de droit de terrage, gissant en la couture du bois de Baissy, tenant à la part des enfans dudit **Philippe heddebault**, d'autre par haut à l'héritage de **Pierre Gahide**, et du tiers par bas à l'héritage de **Louis De Madre**. – à lui vendus par décret au siège de la Gouvernace de Lille le 20 8^{bre} 1628 sur **Margueritte Bresoul**, veuve de **David Ghiselin**.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 25 7^{bre} 1629 – Adhérêtement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Jacques Le Clercq**, marchand demeurant à Lille, procureur spécial de **Catherine Deleplancque**, sa mère, veuve de **Jean Le Clercq** et en deuxièmes noces veuve de **Grard Cordonnier**, demeurant audit lieu. – de quatre cens de terre à usage de pré, gissant en la prairie de Baissy, pris en demi bonnier à l'encontre de **Jacques Desmareschaulx** tenant au pré dudit **Jacques Desmareschaulx**, d'autre tenant aux six bonniers fief de **Louis De Madre**, d'autre tenant à la terre de **quintin De le motte** et à la terre des hoirs **Jacques Garin**. – à lui vendus par **Jean Bernard** et **Cécile Du Cazier**, sa femme, laboureur à Baissy. – pour plus grande sureté de laquelle vente, les vendeurs rapportent et hostigent. 1^e un lieu manoir contenant dix-huit cens y compris les terres labourables aboutissant au chemin allant dudit Baissy à Sartine, tenant à la terre **Jean Delemotte**, d'autre à la terre des veuve et hoirs **Clemens Delemotte**, par bas à la terre de la cense du Bray. 2^e six cens de labour gissant en la couture des Facquenières, tenant à la terre dudit **Jacques Desmareschaulx**, d'autre à l'héritage d'**hubert Duthilloeul** et à la terre des hoirs **Denis Du Chambge**, piedsente menant d'hostel à Tournai entre deux.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 23 8^{bre} 1629 – Adhérêtement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Jacques Le Clercq**, procureur spécial de **Catherine Deleplancque**, sa mère, veuve de **Jean Le Clercq** et en deuxièmes noces de **Grard Cordonnier**, demeurant à Lille. – de sept cens de terre à usage de labour, gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant à la terre d'**Antoine de Bommarchiez**, Chevalier, Seigneur de la Brayelle, Montifault, d'autre au Bois de Baissy et à la terre fief de **Louis De Madre**, d'autre à la terre de **Guillaume Braconnier** et aux 14 C des Pauvres dudit Baissy dans lesquels sept cens. 2^e tenant de deux sens au Bois de Baissy sont chargés de 15 gros et les cinq cens restant de terrage vers ladite Seigneurie, à lui vendus par **Jean Descarpentries**, cousturier demeurant audit Baissy. – pour plus grande sureté de laquelle vente ledit vendeur a rapporté et hostigé 1^e cinq quartier de terre à labour tournés à main ferme gissant audit Baissy, aboutant au chemin menant de l'église dudit Baissy à la Ruë Blondeau, tenant à l'héritage du Seigneur dudit Baissy, d'autre à demi bonnier fief de **Pierre**

Waucquier et à la terre de **Pierre Du Burcq**, bailli. – 2^e un lieu manoir aboutant au chemin menant de l'église de Baissy à la place Le Comte, tenant au mur du cimetière de ladite église, d'autre à l'héritage dudit Seigneur, et au fossé de Baudimont.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 4 X^{bre} 1629 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens échevins et hommes de fief et de Baissy, - à **Claude Le Brun**, laboureur demeurant à Rume. – des parts et droits consistant en deux cens et demi quartron de terre à labour à prendre en un lieu manoir contenant dix huit cens environ, à l'encontre des beaux frères et belles sœurs de l'acheteur, le long de la part dudit acheteur audit héritage. – à lui vendus le 27 7^{bre} 1629 devant **Martin Dugardin**, notaire apostolique et royal dem^t à Rume, par **Philippe De le Court**, soldat à la garnison de Rume.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 11 juillet 1630 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à M^e **Jaspart De Madre**, greffier de la Baronnie de Cysoing. – de dix sept cens et demi de terre à labour, en trois pièces gissant audit Baissy. Savoir 1^e neuf cens tenant et aboutant au chemin de Lille à Valencienns. – 2^e 4 C et ½ pris en 9 C contre **Martin Ladam**, tenant audit Grand Chemin et à la pièce susdite. – 3^e une autre pièce de quatre cens séant et tenant au bout de la Cache du château dudit Baissy, le tout chargé de terrage. – à lui adjugés le 12 X^{bre} 1629 pardevant **Jacques Braconier**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief dudit Baissy, au plus offrant et dernier enchérisseur, **Philippe Baudart** et **Martin Ladam**, curateurs aux biens vacans de **Mahieu Du ponchel** laboureur demeurant à Bourghelles. – pour plus de sureté de laquelle vente **Françoise Mallet**, veuve dudit **Duponchel** consente avec lesdits curateurs audit adhèritement en renonçant au droit qu'elle pouvoit avoir.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 22 9^{bre} 1630 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Jacques Levent**, marchand. – de trois cens de terre à labour, gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant d'une part à la couture du Seigneur de Baissy, d'autre à l'héritage de la veuve **Jean Le mestre**, et parderrière à l'héritage de **Jacques Bocquet**. – à lui vendus le 11 février 1630 pardevant **Brohee** notaire à Tournai par **Denis Lestienne**, laboureur demeurant à Baissy et **péronne Le maire**, sa femme. – à eux appartenant par achat fait ensemble.

*Chirographe original en parchemin : Signés **Du Burcq** et **Braconier**.*

• 17 X^{bre} 1630 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Philippe Baudart**, hoste demeurant audit Baissy. – d'un cent d'héritage à usage de jardin, gissant audit lieu, aboutissant au chemin (au devant du chêne) menant de la place Le Comte à Sartines, tenant à l'héritage **quintin Cousturier**, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs de **Philippe Lietart l'aisné**. – à lui vendu pardevant ledit bailli hommes de fief et échevins le 23 8^{bre} 1629, par **David Lietart**, fils de feu **Philippe**, hautelisseur à Tournai, à lui échu et succédé par le décès et trépas de **Philippe Lietart le Jeusne**, son père.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 17 mars 1631 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, laboureur audit lieu. – d'un cent et demi de terre à usage de pré, gissant ès Bas Prés dudit Baissy, tenant d'un sens au pré des veuve et

hoirs **Philippe Lietart**, d'autre au pré de Messieurs du Chapitre et du tiers sens par bas au pré de **Louis De Madre l'aisné**. – à lui vendus par **Chretien Clawart**, fils de feu **Nicolas**, laboureur à Rume, à lui échu par le décès de son père et par partage avec ses co-héritiers.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 27 mars 1631 – Adhèrement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Baissy, - à **Jean Manche**, fils de feu **Gilles**, maréchal audit lieu. – d'un lieu manoir contenant avec terre à labour cinq cens et demi et seize verges environ, aboutissant au chemin qui mène de ladite église de Baissy à la place Le Comte, tenant à l'héritage d'**Antoine Du Burcq**, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **Philippe Lietart**, par le bout vers les Bas-Champs à deux cens appartenant audit **Du Burcq** et à **Emmanuel Stien**, d'autre tenant à l'héritage dudit vendeur, et d'autre lez à l'héritage dudit **Pierre Du Burcq**. – à lui vendus par **Jaspert Mallet**, charpentier, fils de feu **Antoine**, **Pierre Mallet**, fils de **Jaspert**, **David Waucquier** et **Jeanne Mallet**, sa femme, **Jacques Waucquier** et **Adrienne Mallet**, sa femme, **Antoine Du Bus** et **Margueritte Mallet**, sa femme, filles et enfans dudit **Jaspert** qu'il eût de deffunte **Jeanne Beghin**, sa femme en deuxièmes noces.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 29 avril 1631 – Adhèrement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens et hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Catherine Deleplancque**, veuve de **Grard Cordonnier**, bourgeoise et marchande de drap demeurante à Lille. – de dix cens de terre à labour gissant à Baissy, tenus du Seigneur de Bercus à cause de son fief des harchelaines, tenant d'un sens aux héritages dudit Seigneur de Bercus, d'autre aux héritages de **Louis De Madre Laisné**, à l'héritage fief de l'achetresse et d'autre au chemin allant d'hostel au plat de Clepes - à elle vendus par contrat passé devant **Jean Seriek** notaire résident à Lille, le 2 avril 1631 par **Noël Castellain**, fils de feu **Mahieu**, censier de la cense de l'Echelle, demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 11 juin 1631 – Adhèrement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens et hommes de fief de Baissy, - à **Antoine hawet**, fils de feu **Jean**, demeurant audit lieu. – de dix cens de terre à labour gissant à harchelaines, tenant au pré dudit harchelaine, d'autre tenant à la terre du Seigneur de Baissy, du tiers lez à l'héritage **David Waucquier**, et du quart sens à l'héritage des veuve et hoirs de **Gilles Lietart**. - à lui vendus par **Pierre Delemotte**, fils de feu **Mathieu** et de **Jeanne Moucque**, sa femme, fille de feu **Pierre**, demeurant à Mouchin ; à ladite **Jeanne** échus par le trépas de sondit père et assignés par partage.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 16 juin 1631 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - par **Jean Delemotte**, laboureur, fils de feu **Claude** et **Marie Cazier**, sa femme, fille de feu **Nicolas**, demeurans à Saméon, terroir de St Amand - de 1^e un lieu manoir contenant, compris labour, quatorze cens environ, aboutant au chemin qui mène de la place Moluë à Sartines allant à Rume, tenant d'une part à l'héritage de **Jean Bernard** à cause de **Cécile Du Casier**, sa femme, d'autre côté à l'héritage d' **hubert Duthilloeul** et parderrière à la terre de **Chrétien Clawart** et de **Jeanne De le cour** – 2^e deux tiers d'un quartier de labour, aboutant audit chemin, tenant à la terre des veuve et hoirs **Jacques Garin**, d'autre au surplus dudit quartier qui appartient à **quintin Delemotte**. – 3^e deux cens et demi aussi de terre à labour gissant audit Baissy en la couture du Cloquart, tenant au bois dudit Cloquart, d'autre à la terre

dudit Seigneur et à l'héritage de **Louis De Madre**. - au profit des Communs Pauvres dudit Baissy, acceptant **Pierre Devienne**, pauvre, pour sureté d'une rente héritière de 9 florins 7 pattars ½ payable le 16 X^{bre} et 16 juin au capital de 150 florins.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 11 X^{bre} 1631 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Claude Le Brun**, laboureur demeurant à Rume, – de la juste moitié de quatre cens trois quartrons de terre à labour tenant à la terre à labour de **Valentine De le Court**, d'autre lez au jardin et héritage des enfans d'**Erasmus Delemotte** qu'il a eu de deffunte **Marie Dele Court**, du tiers lez à la terre du Seigneur de Baissy et pardevant aboutant au chemin menant de la place Le Comte à Sartines. – à lui vendus le 29 9^{bre} 1630 pardevant **Martin Du gardin**, notaire apostolique et royal résident à Rume par **quintin Le Cocq**, demeurant au fort de la Croix et **Armande De le Court**, sa femme, à ladite **Delecourt** par donation et testament fait par **M^e Jean De le Court**, pasteur dudit Rume.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

Liasse

• 22 janvier 1632 – Adhèritement par **Jacques Braconnier**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Du Burcq**, Bailly, - de trois cens et demi de terre à labour, chargés de terrage, gissant en la couture du Bois de Baissy, tenant à la terre de **Louis De Madre**, d'autre à autres trois cens et demi de **Jacques Desmareschaulx** qui n'étoit ci-devant qu'une pièce, d'autre à la terre **Pierre Gahide** et à la voie allant du coin du jardin de la Grande Cense au bois dudit Baissy. – à lui vendus par **Françoise Stien** fille de feu **Guillaume**, veuve de **Pierre Grand Sire**, demeurante à Bourghelles, à elle échus et succédés par le décès de **Françoise Wartel**, sa mère.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 19 février 1632 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens échevins de Baissy, - à Dem^{elle} **Catherine Deleplanque**, veuve de **Grard Cordonnier** et avant de **Jean Le Clercq**, marchande demeurant à Lille, - de dix huit cens d'héritage tant à usage de manoir, jardinage que labour, aboutissant d'un bout à l'héritage du Seigneur de Baissy, d'autre bout, au chemin menant dudit Baissy à Rume, du tiers sens d'un long, à l'héritage des veuve et hoirs de feu **Arnould Moucque** qui fut fils de **Pierre**, chargés savoir 2 C du droit de terrage, et le surplus de 20 sols parisis au profit de la chapelle de S^t Eloy, et de quatre deniers de rente seigneuriale. – à lui vendus par **Antoine Le Brun**, laboureur et **Valentine De le Court**, sa femme, **Claude Le Brun** aussi laboureur demeurant à Rume et **Michelle Delemotte**, sa femme, **Erasmus De le motte**, **Claude** et **Catherine Delemotte**, ses enfans.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 26 février 1632 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Nicolas De wanehain**, fils de feu **Jacques** demeurant audit Baissy, – d'un lieu manoir contenant un cent d'héritage, aboutissant au chemin menant de la place Le Comte à Sartines, tenant de trois sens à l'héritage des veuve et hoirs **Philippe Lietart**. – à lui vendu par **Vinchenette Lietart**, veuve de **Simon Le mestre**, demeurante à Baissy et **Marie Le mestre**, sa fille, femme de **Philippe Baudart**, demeurans à Bourghelles acquis par ledit **Simon Le mestre** et sa femme durant leur conjonction. *Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.*

• 27 février 1632 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, laboureur demeurant audit lieu, – de cinq cens de terre à labour, gissant en la couture des placettes vulgairement nommés les cinq cens à happe, tenant de trois sens à la terre du Seigneur de Baissy et d'autre à l'héritage de **Jacques Le vent**, et à la terre des pauvres dudit Baissy. – à lui vendus par **Vinchenette Lietart**, veuve de **Simon Le mestre**, demeurante audit Baissy.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 22 février 1633 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Martin Delemere**, demeurant audit lieu, – d'un lieu manoir contenant quatre cens d'héritage ou environ, aboutant au chemin menant de la place Le Comte à Sartines, tenant à l'héritage des veuve et hoirs **Pierre Gahide** et à l'héritage de **Marie Le mestre**, femme de **Pierre Baudart**. – à lui vendus par **Philippe De Wavrin**, son beau-père, fils de **François**, manouvrier demeurant à Baissy.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 2 août 1633 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à Dem^{elle} **Jeanne De la hamaidde**, veuve d'honorable homme **Jean De Callonne**, demeurant en la paroisse de Notre-Dame à Tournai, – de demi bonnier de terre gissant à Baissy en la couture des placettes, nommés le demi bonnier à queuë, tenant de deux sens aux terres du Seigneur dudit Baissy, d'autre aux terres de **Louis Demadre**, greffier de Cysoing et par bas à cinq cens de **Pierre Waucquier**. – à elle vendu par **Jean Regnault**, fils de **Jean**, serrurier et **Anne Moucque**, se femme, fille de feu **Arnould** et de deffunte **Jeanne Clawart**, demeurans audit Tournai, paroisse susdite, suivant contrat passé devant **Antoine Rys**, notaire apostolique et royal demeurant à Tournai et **Jacques Braconnier** aussi notaire demeurant à Bachy, le 30 juillet 1633.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 24 9^{bre} 1633 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Louis De Madre le Jeusne**, greffier de Cysoing, - de deux cens et demi de terre à labour, aboutissant à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre dudit **De Madre**, acheteur, et au bois de Clocquart. – à lui vendus par **Jean De le motte**, fils de feu **Claude**, laboureur demeurant au village de Saméon, à lui échu et succédé par le trépas de **Jeanne Chocquet**, sa mère. – pour plus grande sureté de laquelle vente, le vendeur rapporte et hostige trois cens de terre aboutissant à la ruë qui mène de Rume et Sartine à Baissy, d'autre aux terres **Pierre Garin**, à la terre de **quintin De le motte** et à la terre des enfans **Philippe Bouvisnes**.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 7 mars 1635 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Simon Briet**, fils de feu **Thomas**, Bourgeois de Lille, - d'un lieu manoir contenant six cens quarante petites verges d'héritage, aboutant au chemin que l'on dit au Parcq, allant à l'église dudit Baissy, tenant à l'héritage de **Pierre Du Burcq**, et du tiers au lieu manoir des veuve et hoirs de **Louis Carrette**. – à lui vendus par **Claude Bresoul**, fils de feu **Thomas**, demeurant audit Baissy.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 12 mars 1635 – Adhèritement par **François Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre Du Burcq**, bailli, - de dix cens et demi d'héritage à usage de labour gissant audit lieu poche de la Briqueterie (le surplus gaté et non lisible), - à lui vendus par **Charles Roger**, hoste, et **Marie Lemestre**, sa femme, **François Simon** et **Péronne Baudart**, enfans de feu **Philippe** et d'icelle **Marie Le mestre** en premières noces demeurant à Bourghelles - pour plus grande sureté de laquelle vente, les vendeurs ont rapporté et hostigé un lieu manoir contenant cinq cens ou environ, aboutissant au chemin qui mène de la place Le Comte vers le moulin dudit lieu, d'autre aux enfans de **Mathieu Martinache**, d'autre au lieu manoir des veuve et hoirs de feu **Arnould Moucque** et parderrière à l'héritage de **Pierre Gahide**, et six cens de terre labourable tenant et adjacent à ladite maison, le chemin entre deux, tenant au lieu manoir jardin et héritage des enfans de feu **Jean Lemestre**, et à l'héritage **David Waucquier**, quelques hayes entre deux.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 9 may 1635– Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens échevins de Baissy, - à **Jaspert Waucquier**, fils de feu **Jacques**, maréchal dudit lieu – d'un lieu manoir contenant deux cens ou environ d'héritage, aboutant au chemin de l'église dudit Baissy à la place Comte, tenant à l'héritage **Denis Lestienne**, ruelle entre deux, tenant à la ruelle même, d'autre tenant à l'héritage de **Marie Lietart**, veuve de **Pierre De Marcque** et parderrière à demi bonnier de terre à labour appartenant à **Jean Manche**, maréchal. – à lui vendus par **Gilles Sallez** et **Adrien Cuvellier**, mari et bail de **Catherine Sallez**, demeurans ledit **Jacques** à Mouchin et ledit **Cuvellier** en la ville d'Ypres, lesdits du surnom **Sallez**, enfans et héritiers de **Noël Sallez** et d'**Isabeau De Madre**.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 15 may 1635– Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **quentin Delemotte**, laboureur demeurant à Rume. – de deux tiers d'un quartier de terre labourable, à prendre à l'encontre dudit acheteur, à prendre en la couture de la haye Bernard, aboutant ledit quartier au chemin menant de la place Le Comte à Sartines, tenant à la terre d'**Adrienne Du mortier** veuve de **Jacques Garin**, d'autre à la terre dudit **Quintin De lemotte**, la voye passant à travers dudit quartier. – à lui vendus par **Jean delemotte**, fils de feu **Claude**, demeurant à Saméon, son frère. – pour plus de sureté ledit vendeur a rapporté et hostigé un lieu manoir contenant quatorze cens, aboutant audit chemin tenant à l'héritage d'**hubert Dutilloeu**, d'autre à l'héritage de **Cécile Du Casier**, femme de **Jean Bernard** et des hoirs **Clemens Delemotte**.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 30 may 1635– Adhèritement par ledit **Du Burcq**, bailli, présens hommes de fief de Baissy, - à **Antoine Dewanehain**, fils de feu **Jacques**, scieur d'aix, demeurant audit Baissy. – de trois cens de terre à usage de labour gissant en la couture de la baille du Bois dudit Baissy, à prendre en six cens à l'encontre dudit acheteur à cause de sa femme, nommés vulgairement le Champs à Sorry, tenant à la terre du Seigneur, d'autre à **Nicolas Le mestre**, du tiers à deux cens des enfans d'**Isabeau Mallet** et par bas à l'héritage de **Guillaume Braconier**, - à lui vendus par **Jaspert Le Febvre**, fils de feu **marcq**, manouvrier demeurant à Rougy en tournésis.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconier.

• 4 mars 1636 – Adhèritement par **François hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Grégoire Duwez**, marchand et hostelain, dem^t au faubourg de la porte Cocquerel à Tournai - de dix cens de terre à labour gissant audit Baissy, tenant à l'héritage de **François Desmillescamps**, et à l'héritage du seigneur de Baissy, à charge de deux chapons de Rente Seigneuriale par chacun an, - à lui vendus par **Jean Carlier**, hautlisseur, fils de **Jacques**, demeurant en la paroisse S^{te} Marie-Madelaine à Tournai et Dem^{elle} **Claire Le Clercq**, sa femme, suivant contrat passé le 14 janvier 1636 pardevant **Jacques Depret**, notaire royal à Tournai, presens témoins.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 7 mars 1636 – Rapport et hostigement pardevant ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - par **Charles Rogier** et **Marie Lemestre**, sa femme, **François Simon** et **Péronne Baudart**, tant en leur nom qu'aux noms de **Michel** et **Catherine Baudart**, leur frère et sœur enfans de feu **Philippe** et de ladite **Marie Lemestre**, sa femme, mariée en deuxièmes noces audit **Rogier**, demeurans tous à Bourghelles, d'un lieu manoir contenant cinq cens aboutant au chemin menant de la place Le Comte à la Basse-Rue, tenant à l'héritage des enfans **Mathieu Martinache**, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **Marie Moucque** et parderrière à la terre des enfans de feu **Pierre Gahide**. – item six cens de terre à labour adjacent et contiguë audit manoir, ledit chemin entre deux, d'autre tenant au jardin et lieu manoir des enfans de feu **Jean Lemestre** et du tiers à l'héritage de **David Waucquier**. – et deux cens de labour gissant en la couturelle, tenant à la terre **Pierre Garin** de deux sens – au profit de l'église paroissiale dudit Bourghelles et des Communs Pauvres dudit lieu, acceptant **Jacques Bataille**, Egliseur et **Allard Fischel**, pauvre – pour sureté d'une rente héritière de 3 florins 2 pattars ½ - payable le 7 7^{bre} et 7 mars chaque année. – au capital de 50 florins.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 1^{er} avril 1636 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jean Bernard**, fils de feu **Vincent**, demeurant à Baissy, - de onze cens de terre à labour gissant audit lieu en la couture de la Facquenièrre, tenant à la terre de l'acheteur, à la terre d'**hubert Duthilloeul**, et du tiers à l'héritage par le bout des veuve et hoirs **Clemens De le motte**. – à lui vendus par **Jean De le motte**, fils de feu **Claude**, laboureur à Saméon, soi faisant et portant fort de **Marie Du Cazier**, sa femme, suivant contrat enserré audit acte passé devant **Jacques Braconnier**, notaire audit lieu, le 1^{er} dudit mois d'avril 1636.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 22 7^{bre} 1636 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jacques Moucque**, fils de feu **Pierre**, laboureur à hostel, - de quatre cens d'héritage à usage de pré, pris en douze cens contre **Antoine Le Roy**, frère du vendeur, gissant en la prairie dudit Baissy, tenant à l'héritage du Seigneur dudit Baissy, d'autre à l'héritage de **Louis De Madre**, à l'héritage dudit **Antoine LeRoy** et à un cent de pré de l'église dudit Baissy. – à lui vendus par **Laurens LeRoy**, fils de feu **Bernard**, laboureur demeurant à Saméon lez S^t amand devant ledit Lieutenant, échevins et hommes de fief de Baissy le 27 mars 1636. – pour plus grande sureté de laquelle vente, ledit vendeur a rapporté et hostigé six cens de terre à labour gissant en la couture du bois dudit Baissy, tenant audit bois, fossé entre deux, d'autre à la terre de l'église dudit Baissy et à la terre de **Jean Manche**, lesdits héritages échus et succédés audit vendeur par le décès et partage des biens de **Françoise Chocquet**, sa mère.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

• 11 may 1637 – Adhèritement par **François hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Jean manche**, maréchal audit lieu - de deux cens de terre à usage de labour, chargés de terrage, gissant en la couturelle de Sartines dite de la haye de Bernard, tenant à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre **Pierre Garin** et à la terre de l'église dudit Baissy. – à lui vendus par **Marie Le mestre**, veuve de **Philippe Baudart**, **François** et **Simon Baudart**, enfans dudit feu **Philippe** et de ladite **Marie**, se faisant et portant fort de **Michel** et **Catherine Baudart**, leur frère et sœur, demeurant tous à Bourghelles. – pour plus de sureté de laquelle vente, les susnommés ont rapporté et hostigé. 1^e six cens de labour tenant au jardin des enfans **Jean Lemestre**, d'autre à la terre **David Waucquier** et au chemin menant de la place Le Comte au moulin dudit Baissy. – 2^e au manoir contenant cinq cens aboutant à ladite Basse-Ruë et chemin susdit, tenant à l'héritage des veuve et hoirs **Pierre Gahide**.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconnier.

• 15 may 1637 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Baissy, - à **Guilbert mullier** et **Luce Lezaire**, sa femme, demeurans à Bourghelles - de neuf cens de terre à labour en deux pièces, chargé de terrage, la première pièce contenant cinq cens pris en demi bonnier contre **Pierre Facon**, gissant en la couture dee Rouettes, aboutant à la carrière menant du chemin de Baissy à la Baille du Bois dudit Baissy, tenant de long à l'héritage de **Simon Chocquet**, d'autre côté à cinq cens de **Guillaume Braconnier**, et à trois cens de **Pierre Facon** à cause de sa femme, et par bas à la voie menant du jardin de **Péronne Clawart**, veuve de **Jacques Braconnier** au Bas Champs. – la deuxième pièce contenant quatre cens gissant en la couture du Bois de Nôtre-Dame, tenant de deux sens à la terre du Seigneur de Baissy, d'autre à la terre des hoirs **Pierre Du Burcq**, à la terre de l'église dudit Baissy et à la terre d'**Andrieu Deladerière**. – à lui vendus par **Françoise Stien**, fille de feu **Guillaume**, veuve de **Pierre Grand Sire**, demeurante à Bourghelles, à elle échu et succédé par le décès de **Françoise Wartel**, sa mère.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconnier.

• 14 9^{bre} 1637 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Baissy, - à Dem^{elle} **Jeanne De la Hamaide**, veuve d'honorable homme **Jean De Calonne**, - de demi bonnier, situé à Bachy en la couture du moulin, à elle vendu par **Claude Pottier**, hautelisseur et **Catherine Jacquery**, sa femme, et **Jaspert Farvacques**, cordonnier, demeurant à Bachy, tant en son nom privé qu'en celui d'**Antoinette Pottier**, sa femme, suivant contrat passé devant **Rys**, notaire demeurant à Tournai, présents Monsieur **Jean De hamaide**, Licencié ès Loix et **Thomas Frisoir**, demeurans audit Tournai, le 13 9^{bre} 1637. – auxdites **Pottier** appartenant savoir six cens audit **Claude** et deux cens à ladite **Antoinette** par testament à **Pierre Pottier**, fils de feu **Jean** laboureur demeurant audit Baissy et de **Marie Chocquet**, sa femme, passé devant **Jacques Braconnier**, notaire audit lieu, le 9 avril 1633.

Chirographe original en parchemin : Signé Braconnier.

• 26 janvier 1638 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **Gilles**, laboureur audit lieu, - de dix cens de terre en deux pièces, savoir 1^e cinq cens à labour gissant aux Facquenières, tenant au lieu et héritage de **quintin Cousturier** qui fut à **Pierre Carrette**, d'autre tenant à la pature du Seigneur de Bachy et tenant au pré **Jacques Moucque**, d'autre à l'héritage **Jaspert Waucquier**, à cause de sa femme. – 2^e trois cens de pré pris contre **Jacques Moucque**, gissant en la prairie

dudit Baissy, tenant à la pâture dudit Seigneur, d'autre à la terre de la femme dudit **Jaspart Waucquier** et à la terre fief de **Louis De Madre**. – 3^e deux cens de labour aboutant au chemin menant de la place Le Comte à Sartine, tenant au lieu manoir de **Françoise Le Clercq**, d'autre à l'héritage dudit **quintin Cousturier**, fossé entre deux et paderrière aux patures dudit Seigneur. – à lui vendus par **Antoine LeRoy**, fils de feu **Bernard** et de **Françoise Chocquet** demeurant à Brimquer, Chatellenie de Bergues S^t Winocq. – audit **Le Roy** échu et succédé par partage au trépas de sadite mère.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

- 2 mars 1638 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Noël Pottier**, fils de feu **Pierre**, laboureur demeurant au Chesne à mont, paroisse de Cysoing, - de deux cens de terre à labour, gissant en la couture de la haye Bernard, tenant à la terre de **Jeanne Duburcq**, veuve de **Mathieu Wartel**, d'autre tenant aux enclottes de **quintin Cousturier**, d'autre à la terre de ... - à lui vendu par **quintin De le motte**, fils de feu **Claude**, laboureur en la paroisse de Rume.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

- 29 avril 1638 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **jean Mallet**, fils de feu **Antoine**, demeurant audit lieu, - de trois cens de jardin pris à l'encontre dudit **Mallet** en sept cens de lieu manoir, aboutissant au chemin que l'on dit la Ruë à tartes menant de la place LeComte aux housseaux, tenant au lieu manoir de l'acheteur, d'autre à l'héritage des enfans **Pierre hawet**, et paderrière à la terre du Seigneur de Baissy, fossé entre deux. – à lui vendus par **Antoine Tournois**, fils de **Mathias** et de deffunte **Louise Mallet**, demeurant à Appres, à lui échu et succédé par le décès de sadite mère.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

- 2 9^{bre} 1638 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Antoine Lietart**, - de quatre cens de labour gissant aux Facquenières, tenant à deux cens et demi dudit acheteur, d'autre tenant à la terre de **Jeanne Lietart**, femme de **Jacques Carrette**, et par haut à la terre de Messieurs du Chapitre et par bas à celle du Seigneur de Baissy. – à lui vendus par **Marie Lietart**, sa sœur, veuve de **Pierre De marcq**, fille de **Philippe**, demeurante audit lieu.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

- 16 février 1639 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy, - à **Jean Du Burcq**, fils de feu **Jacques**, serviteur à Monsieur le Conseiller **M^e Robert Dubus**, demeurant à Lille - de trois cens de terre à usage de manoir, situés à Baissy, tenant à l'héritage **hubert Duthilloeul**, d'autre à l'héritage **Cécile Du Cazier**, et à la Ruë de Sartine menant à la place Le Comte. – à lui vendus par **Jean Delemotte**, fils de feu **Claude**, laboureur demeurant au village de Saméon, terre de S^t amand, procureur spécial de **Marie Casier**, sa femme, suivant procuration (inserrée audit adhèritement) passée devant **Jacques Wibault**, notaire royal résident à Rumegie le 16 février 1639.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Braconier**.*

- 21 9^{bre} 1639 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Baissy, - à **Pierre De wez**, laboureur demeurant hors de la porte de S^t Martin à Tournai, - de différentes pièces de terre tenuës de diverses seigneuries hors de Bachy. – et de quatre cens de terre à

labour situées audit Baissy, chargées de terrage, aboutissant à la piedsente de Bachy à Wannehain et à l'héritage de **Louis De Madre**. – à lui vendus par contrat passé devant **Gérard Le febvre**, notaire à Tournai, le 9 7^{bre} 1639 par **Jean de le Chauchie** et **Françoise De le deriere**, sa femme demeurans au faubourg de Douai.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

Liasse

- 28 février 1640 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Jacques De wanehain** et **Anne Le Scultre**, sa femme, - d'un lieu manoir contenant cinq cens, aboutissant au chemin menant de la place Le Comte au housseau, nommé La Ruë à tartes, à l'héritage du Seigneur par bout à l'héritage de **Michel Derond** à cause de sa femme et à l'héritage de **Philippe Le mestre**. – à lui vendus par **Jean Tavernier** laboureur et censier du Saubois lez S^t amand et **Marie De la derière**, sa femme.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

- 28 février 1640 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins de la Seigneurie de Bachy, - à **Jacques Du Burcq**, fils de feu **Pierre**, laboureur audit lieu, - de cinq cens de labour chargés de terrage, aboutissant à l'héritage **Pierre Waucquier**, à la terre des Pauvres de Bachy et du Seigneur de Montifaout. – à lui donnés en échange par **Jean Tavernier**, censier de Saubois lez S^t amand et **marie delederiere**, sa femme pour six cens de terre qu'il a cédé audit **tavernier** et sa femme, situés à Mouchin et tenus dudit lieu.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

- 10 mars 1640 – Rapport et hostigement pardevant ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy, - par **Jacques De wanehain** et **Anne Le Scultre**, sa femme, demeurant à Bachy - d'un lieu manoir contenant cinq cens d'héritage ou environ, aboutissant à la Ruë à tartes, à l'héritage du Seigneur de Bachy, à l'héritage de **Michel Derond** et de **Philippe Le mestre**, au profit de **Jacques Du Burcq** demeurant audit Baissy pour sureté d'une rente héritère de 12 livres 10 gros de Flandre échéant le 29 février de chaque année, au rachat de 200 livres de pareille monnaie.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

- 18 avril 1640 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins de Baissy, - à **Simon Pottier**, carlier audit lieu, - de cinq cens de terre à labour gissant audit Bachy, aboutissant au chemin menant au bois dudit Bachy, à l'héritage de **Guillaume quirrelier**, d'autre de **Louis de Madre** et de **Péronne Clawart** de **Jean Chocquet** et à l'héritage **Marescaux**. – à lui vendus le 14 avril 1640 pardevant **François Ramault**, notaire royal de la ville d'appres, présens témoins, - par **Simon Chocquet**, demeurant à Stavele, pays de Flandres.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

- 14 juin 1640 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins de Baissy, - à **Jacques Pottier**, maréchal audit lieu, - de six cens de terre à labour à prendre en dix cens allencontre des vendeurs ci-après, aboutissant à l'héritage **Françoise Le Clercq**, des hoirs **S^{te} Moucque**, des hoirs **Pierre Gahide** et à l'héritage de **David Waucquier**. – à lui vendus par **Antoine** et **Jean hauwet**, père et fils, se faisant fort de **Marie hauwet**, en bas age.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

• 23 8^{bre} 1640 – Adhèritement pardevant ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Baissy, - à **Simon Pottier**, carlier, - de deux cens de terre à labour pris en six cens à l'encontre de **Jean Grullois** et de **Jean Tournois**, demeurans à Wannehain, à cause de leur femme, aboutant de deux longs à l'héritage desdits **Grullois** et **tournois**, à l'héritage d'**Antoine De wanehain**, à cause de sa femme et à **Françoise Le Clercq**, gissant en la couture de Lieprez lez le bois de Bachy. – à lui vendus par **Jaspert moucq**, fils de **Jean**, meunier de Cysoing.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

• 4 février 1641– Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Simon Pottier**, carlier audit lieu, - de quatre cens et demi de terre labourable ou environ, gissant en la couture du Bois Nôtre-Dame, aboutissant au grand chemin menant de Lille à Valenciennes, à l'héritage de **Péronne Clawart** et de **Jacques Froisin**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Guillaume Pottier**, son frère, soldat de **M. De Caverine**, demeurant à Wannehain.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

• 24 mars 1641– Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy - à **Louis Grullois**, laboureur et bailli de Wannehain, - de deux cens de terre à labour pris en six cens allencontre de **Philippe herbault**, gissant en la couture de Lieprez, aboutissant à l'héritage dudit Seigneur, de **pasquette Braconnier** et à l'héritage de **Philippe** et **Jean Bouvisnes**. – à lui vendus par **Margueritte herbault**, veuve de **Pierre faillet**, demeurant à wannehain.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

• 26 juin 1641– Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy - à **Charles Braconnier**, - de deux cens de terre à labour pris en six cens allencontre de **Jean tournois** et de **Simon Pottier**, par achat que ledit **pottiera** fait de **Jaspert moucq**, gissant en la couture de Lieprez lez la baille du Bois de Baissy, aboutissant à l'héritage de **Françoise Le Clercq**, par bout à la terre dudit **Pottier**, à l'héritage des Pauvres dudit Bachy d'un long et par autre bout à l'héritage d'**Antoine De wannehain**, à cause de **Margueritte Le febvre**, sa femme.

Chirographe original en parchemin : Signé F. Wartel.

• 2 juillet 1641– Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Simon Pottier**, carlier demeurant audit lieu, - de deux cens de terre à labour pris en six cens, à l'encontre de **Jean Grullois** et **Jean tournois**, demeurans à Wannehain, à cause de leur femme, à elles échu et succédés par le trépas de **Guillaume Braconnier**, leur Grand-Père, aboutant de deux long à l'héritage desdits **Grullois** et **tournois** à cause que dessus, à l'héritage **Antoine De wanehain** à cause de **Margueritte Le febvre**, sa femme, et à la terre de **Françoise Le Clercq**, gissant en la couture de Lieprez. – à lui vendus par **Jaspert moucq**, meunier de Cysoing.

Original en parchemin : Signé F. Wartel.

• 27 9^{bre} 1642 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Simon Pottier**, laboureur et carlier demeurant audit lieu, - de deux cens et demi de terre à labour chargés de terrage, tenant d'une part à la terre du Seigneur dudit

Bachy, d'autre à la terre d'**Antoine Briet** et à la terre de **Pierre Waucquier**, fils de **Mathieu**, à cause de sa femme. – à lui vendus le 4 9^{bre} 1642 pardevant **Martin Dugardin**, notaire à Tournai par **Jean gilleman**, demeurant à Rume et **Marie Moucque**, sa femme. – pour plus grande sureté de laquelle vente, les susnommés ont rapporté et hostigé trois cens de labour, gissant audit Baissy, tenant aux terres du Seigneur dudit Bachy de deux lez et au pré **Philippe De Bouvisne**.

Chirographe original en parchemin : non Signé

- 27 9^{bre} 1642 – Adhèrement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy - à **Simon Pottier**, carlier audit lieu, - de cinq cens de labour, tenant d'une part à la terre du Seigneur de Bachy de deux lez, du tiers lez à la terre de **Jacques Pottier** et du quart lez à la terre **Pierre Gahide**, – à lui vendus par **Ste Moucque**, veuve de **Gilles Lietart**, demeurante à Nomain et **George Delezenne**, fils de feu **Nicolas** et de **Catherine Lietart**, sa femme, par contrat du 18 9^{bre} 1642, devant **Martin Dugardin**, notaire demeurant à Rume.

Chirographe original en parchemin : non Signé

- 27 janvier 1643 – Adhèrement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Michelle Baudart**, veuve de **Melchior Basin**, demeurante audit lieu, - des parts et droits en un lieu manoir contenant trois cens environ gissant audit Bachy, aboutissant au chemin menant de la place dudit Baissy à la place Le Comte, de second lez à l'héritage de **Pierre Chocquet** et de **pasquette Braconnier** et parderrière à la piedsente menant de Valenciennes à Lille. – à lui vendus par **Claude Baudart** demeurant à Tournai, **Pierre Le pan**, demeurant à Bachy et **Jeanne Baudart**, sa femme, **Philippe Le pan**, demeurant à Audewarde, se faisant fort de **Michelle Lepan**, à eux échus et succédé par le décès de **péronne Baudart**.

Chirographe original en parchemin

- 5 mars 1643 – Adhèrement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins de Bachy- à **Marie Clawart**, veuve de **Pierre Waucquier**, demeurante audit lieu, - de quatre cens de terre à labour environ, aboutissant au chemin menant de Lille à Valenciennes, d'un bout au presbitaire dudit Bachy et aux terres des hoirs **Antoine Waucquier**. – item deux cens un quartron à prendre en une pièce de quatre cens et demi, contre **Jean Grullois**, abordant audit chemin et tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre côté à l'héritage de **Simon Pottier**, des pauvres dudit Bachy et d'**Emmanuel Stien**. – item trois cens environ chargés de terrage, abordant à la piedsente de Lille à Valenciennes, et du second à l'héritage du Seigneur de Bachy, De M^{rs} du Chapitre de Tournai et à **Jacques De messines**. – à lui vendus par **Pierre Martinache** et **Péronne Clawart**, sa femme.

Chirographe original en parchemin

- 21 may 1643 – Adhèrement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **Arnould Garin**, bailli d'hostel, - d'un lieu manoir contenant six cens et un tiers d'un cent ou environ gissant audit Bachy, abordant au chemin menant de la place Le Comte au moulin dudit Bachy, parderrière à l'héritage du Seigneur dudit Bachy, d'autre côté à l'héritage **Jaspert Waucquier** et des enfans **Mathieu Martinache**. – à lui vendus par mise-à-prix et enchères et adjudication définitive des 6 mars et 17 avril 1643, par **Pasquier Le merre**, demeurant à Templeuve en pevele, procureur de **Jean Lestienne**, son neveu.

Chirographe original en parchemin.

• 27 juillet 1643 – Adhèrement par ledit **Henno**, Lieutenant, présents échevins de Bachy – à **Michelle Baudart**, veuve de **Melchior Bazin**, demeurant audit lieu - d'un lieu manoir contenant deux cens et demi environ à prendre en 5 C contre ... abordant à la ruë à tartes menant à la place Le Comte, tenant aux héritages du Seigneur de Bachy, d'autre côté à l'héritage de **Jacques De Wannehain**. – à elle vendu par **Jacques, Jean et Isabeau Roty**, femme de **Michel De Ron**, cette dernière demeurante à Bachy et les autres à Mouchin.

*Chirographe original en parchemin : Signé au dos **Deleporte**.*

• 28 juillet 1643 – Adhèrement par ledit **hennot**, Lieutenant, présents échevins de Bachy – à **Charles Braconnier**, serviteur de **M. le Baron d'Oisy** – de trois cens de jardinage gissant à Bachy, abordant au chemin menant de la place de Bachy au moulin, tenant d'un côté à l'héritage de l'acheteur et parderrière à l'héritage **Marie Braconnier**, - à lui vendus par **toussaint Warocquier**, meunier et **pasquette Braconnier**, sa femme.

*Chirographe original en parchemin : Signé au dos **Deleporte**.*

• 15 9^{bre} 1643 – Adhèrement par ledit **hennot**, Lieutenant, présents échevins de Bachy – à **marie Clauwart**, veuve de **Pierre Waucquier**, demeurante audit lieu – de onze cens de terre à labour aboutissant au chemin menant du château de Bachy au Bois, tenant à la terre de l'acheteur, d'autre côté à la terre **Pierre Braconnier** et **David Waucquier**, - à elle vendus par **Chretien clauwart**, laboureur demeurant à Rume.

*Chirographe original en parchemin : Signé au dos **Deleporte**.*

• 16 février 1644 – Adhèrement par ledit **hennot**, Lieutenant, – à **Jacques Pottier**, maréchal demeurant à hostel, – de quatre cens de terre à labour gissant à Bachy, aboutant aux prés des harchelaines, tenant à la terre du Seigneur de Bachy, fossé entre deux, et d'autre côté à la terre de **David Waucquier**, - à lui vendus par **Antoine** et **Jean hauwet**, père et fils, pardevant lesdits Lieutenant et échevins le 12 janvier 1644.

*Chirographe original en parchemin : Signé au dos **Deleporte**.*

• 12 avril 1644 – Adhèrement par ledit **hennot**, Lieutenant, présents hommes de fief et échevins de Baissy - à **Jacques herrein**, fils de ..., manouvrier dem^t à Bachy, sur arrentement perpétuel, à lui fait par **Messire Louis De tenremonde**, Chevalier, Seigneur de Bachy, Mombrehain, hostel, Desprez et autres lieux – de trente verges de terre ou environ gissant à Bachy, pris sur le flegard menant de la place d'hostel au moulin dudit Bachy, et tenant à une pièce de terre et enclotte contenant demi bonnier de terre au Seigneur de Bachy occupé par **Arnould Garin** et de trois autres côtés aux héritages dudit Seigneur de Bachy, à charge d'un hotteau d'avoine, mesure tournaïenne au terme de Noël.

*Chirographe original en parchemin : Signé au dos **Deleporte**.*

• 9 mai 1644 – Adhèrement sur échange par ledit **hennot**, Lieutenant, présents hommes de fief et échevins de Baissy - à **Antoine Demessines**, demeurant à Tournai. – de la moitié d'une pièce de terre contenant six cens gissant audit Bachy, tenant au pré de harchelaines et d'autre côté à la terre de **Luc moucq** et de **Jacques Pottier**. – à lui cédée par **Jacques Pottier**, maréchal demeurant à hostel. – à **Eloy De messine** deux cens de labour gissant à Bachy tenant à la terre dudit **Eloy** et de ... à lui cédés par **Antoine** et **Pierre De messines** et à **Jacques Pottier** deux cens soixante verges, pris en un lieu manoir contenant six cens et demi environ, gissant audit

hostel, abordant au chemin menant d'hostel au moulin de Bachy, tenant à l'héritage d'**Antoine hauwet**, d'autre côté à l'héritage **quintin De messines**, et de bout à la terre du Seigneur de Bachy, à lui cédé par **Antoine, Eloy et Pierre Demessines**.

*Chirographe original en parchemin : Signé au dos **Deleporte**.*

• 23 janvier 1645 – Adhérêtement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy - à **François Grullois**, Lieutenant bailli du village de Wannehain. – de six cens quarante verges de terre labourable pris en 5 quartiers, tenant lesdits six cens au chemin menant de l'église de Bachy à Wannehain, d'autre à l'héritage **Eloy Descarpentries** et d'autre côté par bas à l'héritage des enfans de feu **Jacques quenticy** à cause de sa femme, et finalement à l'héritage par un bout dudit acheteur. – à lui vendus par **Guillaume Le Clercq** et **Catherine Descarpentries**, sa femme, **Jacques Fremerie** et **Cécile Descarpentries**, sa femme, filles de feu **Jean**, à elles assignés par partage.

Chirographe original en parchemin : Signé **Deleporte**.

• 17 mars 1645 – Adhérêtement sur partage par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy – fait entre **Laurent Wardavoir** et **Margueritte Manche**, sa femme, **Marie Manche**, **Claude Le Clercq** et **Pierre Constant**, tuteurs de **Pierre, Antoine et Nicolas Manche**, des biens à eux échus et succédés par le trépas de **Jean Manche** et de **Michelle Delauné**, leur père et mère.

Savoir audit **Wardavoir**, un lieu manoir gissant à Camphin.

A **Pierre manche** un lieu manoir gissant à Rume.

A **Antoine manche** un demi bonnier de terre à labour, gissant à Bachy en deux pièces, savoir un quartier tenant au Bois de Bachy, du second lez à la terre de **M^e Louis De Madre**, aux héritages de la veuve **Pierre Waucquier** et de **Luc Moucq**, et un autre quartier gissant comme dessus à prendre allencontre de son frère **Nicolas** en un demi bonnier, et tenant d'un côté à l'héritage du Seigneur de Bachy et à la piedsente menant à la place Le Comte audit Bois de Bachy.

A **Nicolas Manche**, quatre cens de labour à prendre allencontre de son frère **Antoine**, au susdit demi bonnier, item un autre quartier de labour joignant ledit demi bonnier et tenant à la terre de **m^e Antoine Du Burcq**.

A **Marie Manche** un lieu manoir contenant un cent trois quarterons audit Bachy, aboutant au chemin de l'église à la place Le Comte, tenant à l'héritage **Pierre Du Burcq**, d'autre côté à l'héritage de **Pierre De marcq**.

Chirographe original en parchemin : Signé au dos **Deleporte**.

• 4 8^{bre} 1645 – Adhérêtement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy – à **messire Louis de Tenremonde**, Chevalier, Seigneur dudit Bachy et autres lieux, - de treize verges de terre à labour au vendeur ci-après gissant audit lieu, pris hors d'une pièce de terre pour joindre au parcq paucquet ou parcq de moienne et tenant à la terre de la cure de Bachy par haut à la terre de **Jean petit** à cause de sa femme, à charge que le vendeur sera tenu de faire le fossé au long de son héritage à pied et demi arrière dudit parcq paucquet . – à lui venduës par **Jacques Bresoul**, couvreur demeurant à Bachy.

*Copie en papier : Signé **Deleporte**.*

• 23 X^{bre} 1646 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Baissy – à **Pierre Chocquet**, command déclaré par **Philippe De Noïelle**, acheteur par decret au siège de la gouvernance de Lille, - d'un lieu manoir contenant trois cens ou environ aboutant au chemin menant de l'église de Bachy à la place Le Comte, tenant d'un bout à la terre du Seigneur de Bachy, d'autre côté à l'héritage de **Pierre Mallet** et de **Michelle Baudart**. – vendu sur **Pierre Chocquet** au siège de la gouvernance de Lille.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

Liasse

• 3 mars 1648 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins de Bassy, - à **M^e Bauduin Deffontaine**, prêtre, pasteur de Rume. – de quatre cens de terre à labour gissant audit lieu, tenant d'un lez à la terre **Michel Garin**, d'autre lez aux terres de M^{rs} du Chapitre de l'Eglise Cathédrale de la ville de Tournai et pardevant au chemin menant dudit Bassy à Rume et par derrière à la piedsente menant de l'église de Bachy à Sartine. – à lui vendus le 26 février 1648 par contrat passé devant **Martin Dujardin**, notaire à Rume, par **Jean Bazin** et **Margueritte Delemotte**, sa femme, demeurans à Bassy, **Claude De le motte** demeurans audit lieu **Catherine Delemotte**, jeune fille demeurante à Rume.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 18 mars 1648 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens les hommes de fief et échevins de Bassy, - à **François Grullois**, fils de **Louis**, laboureur demeurant à Wannehain. – de dix-huit cens de terre à labour tenus de ladite Seigneurie de Bassy. – aboutissant d'un bout à l'héritage du Seigneur dudit lieu, d'autre à la terre de **quintin De Rgnaucourt**, à cause de sa femme, dans lesquels dix-huit cens il y a six cens chargés de terrage, et le surplus de quatre deniers de Rente Seigneuriale et de 20 sols parisis vers la Chapelle de S^t Eloy audit Bassy. – à lui vendus par **Jean Dubois**, **Jacques Le Clercq**, et **Grard Cordonnier**, Bourgeois de Lille, tant en leur nom que comme tuteurs aux Biens de **Nicolas** et de **Jeanne Dubois**, ledit **Jean Dubois** comme procureur spécial d'**Antoine Dubois**, son frère, passée devant **Jean Serik**, notaire à Lille et témoins le 10 mars 1648, tous héritiers de feu **Jean** et de **Dem^{lle} Françoise LeClercq**.

Chirographe original en parchemin.

• 18 X^{bre} 1648 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy, - à Monsieur **Robert De Flines**, Licencié es loix, Conseiller et procureur fiscal de baillage de Tournai et tournésis. – de neuf cens de terre ou environ, gissant à Bachy, tenant au jardin de **Jacques Lulleau**, le riez entre deux, au chemin menant de Tournai à Douai, d'autre aux terres du Seigneur de Montifaut. – à lui vendus par **Marie De marcq**, veuve de **Jacques Lulleau laïné**, **Jacques Lulleau le Jeune**, **Martin Du trieux** et **Jeanne Lulleau**, sa femme, suivant contrat passé pardevant **Claude Bonnet** et **Pierre haillot**, notaires royaux résidens à Tournai, à eux échus et succédé par le trépas de **Jacques Lulleau** leur père et Beau-père.

Chirographe original en parchemin : Signé au dos Deleporte.

• 23 janvier 1651 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **quintin Derenaulcourt**, maréchal audit lieu. – de six cens de terre à labour, aboutant aux treize cens du Seigneur de Bachy, par bas aux terres de **Charles Braconnier**, d'autre côté à l'héritage de **Nicolas Le mestre**, prennant au long du haut en bas. – à lui vendus par **Antoine**

De wannehain, fils de **Jacques** et **Marie-Marguerite Le febvre**, sa femme, demeurans audit lieu.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 8^{bre} 1652 – Réalisation par **Jean Menson**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - sur partage du 10 août 1652, entre **Gilles Waucquier**, **Simon Martinache**, bail et mari de **Marguerite Waucquier**, **Mathias hauwet** en action de **marie waucquier**, sa femme, **Jeanne Waucquier**, **chrétien Clawart**, tuteur de **Jean**, **Bertin** et **Anne Waucquier**, enfans de feu **Jaspert**, iceux **waucquier** enfans et petits enfans de **Jacques** et d'**adrienne Mallet**, par lequel appert que 1^e est échu à **Gilles Waucquier**, cinq cens de terre aboutant au bonnier de la Balance appartenant au Seigneur de Bachy, - item quatre cens au cheminet à prendre du long de son héritage venant de **Pierre Mallet** par achat ; 2^e à **Marguerite Waucquier**, femme à **Simon Martinache**, pareils cinq cens au jardin Doudou tenant au tiers dudit **Gilles** d'une part, d'autre au Grand Chemin et aux terres **Philippe Bouvisne**. – item quatre cens de terre pris au cheminet tenant à la terre dudit **Gilles Waucquier**, d'autre côté à M^r de Bachy. – 3^e à **Jean**, **Bertin** et **Anne Waucquier** la troisième portion de cinq cens de terre au lieu dit Doudou, du long de la portion de terre **Marguerite Waucquier**, femme à **Simon Martinache**, - item quatre cens de terre audit cheminet à prendre le long de ladite **Marguerite**, de l'autre côté à l'héritage d'**Eleuthère Pottier**, - 4^e la quatrième portion est demeurée à **Marie Waucquier** contenant maison, grange, étables et fournil, avec six cens d'héritage. – 5^e la cinquième et dernière portion contenant trois cens de terre au jardin Doudou à **Jeanne Waucquier**, tenant d'un côté à la terre d'**Arnould Garin**, aux terres du seigneur de Bachy, de l'autre côté tenant à la portion desdits **Jean**, **Bertin** et **Anne Waucquier**, - et six cens au Champs à Souris, tenant à la terre du Seigneur de Bachy par en haut et de l'autre côté aux terres des Pauvres. – trois cens et demi proche des Aulnois, tenant du côté des terres de **Philippe Bouvisne**, des autres côtés au Seigneur de Bachy, - quatre cens de fief restés impartis ont été cédés à **Gilles Waucquier**, pour la somme de deux cens vingt quatre livres paris.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 13^{bre} 1653 – Adhèrement par ledit **Menson**, bailli, présens échevins de Bachy, - à **Charles Braconnier**, Bourgeois demeurant à Condé. – de six cens onze verges de terre à labour, situés audit Bachy, chargés de terrage tenant de deux lez aux terres du Seigneur de Bachy, d'autre au Bonnier des Pauvres, d'autres aux terres des enfans **Jacques De messines**. – à lui vendus par **tuossaint Warocquier**, meunier de Cysoing et **pasque Braconnier**, sa femme, demeurans à Esplechin par contrat passé devant **prevost**, notaire à Tournai et témoins le 21 7^{bre} 1652 enserré audit acte.

Chirographe original en parchemin.

• 11 février 1654 – Adhèrement par ledit **Menson**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Bachy, - à **quintin Waucquier** et **Jeanne Lemerre**, sa femme, demeurans audit Bachy – de trois bonniers de terre fief, situés en la couture du Bois de Bachy, abordant audit Bois, d'autre à la piedvoïe menant de l'église dudit lieu audit Bois, du tiers lez aux terres de **Louis De Madre**, greffier de Cysoing et aux terres **Jacques Marescaux**. – à lui vendus par mise à prix et enchères pardevant lesdits bailli et hommes de fief par **quintin Waucquier**, tuteur de **Jacques waucquier**, enfant mineur de feu **Pierre** et de **Marie Henno**, en conséquence de lettres d'autorisation de vente du 31 mai 1653, enterrinés devant le bailli et échevins dudit Bachy le 1^{er} juillet ensuivant.

Chirographe original en parchemin.

• 3 août 1660 – Adhèritement par **Jacques Du Burcq**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Charles Braconnier**, Bourgeois demeurant en la ville de Condé – de cinq cens de terre à labour, chargés de terrage, gissant audit Bachy, tenant à l'héritage **Michel Devienne** à cause de sa femme, d'autre côté à l'héritage de **Claude Pottier**, du tiers lez à l'héritage des héritiers **Jaspart Waucquier**, et abordant au cheminet menant du château à la Baille des Bois dudit Bachy. – à lui vendus par **Eleuthère Pottier**, demeurant audit lieu.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 29 mars 1661 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à Damoiselle **Jeanne Simon**, veuve de **jacques Grau**, demeurante en la ville de Tournai, savoir 1^e de six cens de labour gissant en la couture des Bas-Champs, tenant aux terres du Seigneur de Bachy, d'autre aux terres de **Denys De Rache** et à la piedsente menant de l'église de Bachy à Sartine, chargés de cinq hotteaux d'avoine mesure tournisienne : - 2^e quatre cens de terre tenant aux terres **Philippe Bouvisnes**, à la terre **Margueritte Du Burcq**, et d'autre à l'héritage de **Guillaume Du gardin**, chargés de terrage et d'un denier et demi louisien : - sept cens gissant en ladite couture tenant à la terre d'**Anne waucquier** d'autre à l'héritage de ladite **Margueritte Du Burcq**, aux héritages dudit **Guillaume Du gardin**, chargés d'un denier louisien, - à elle vendus par **Antoine Dubus** et **Margueritte Mallet**, sa femme demeurans audit Bachy.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 18 8^{bre} 1661 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Charles Braconnier**, marchand et Bourgeois en la ville de Condé. - de trois cens d'encloture enclavés dans l'encloture et jardin où demeure présentement **Michel Devienne**, abordant au chemin menant de l'église de Bachy à la place Le Comte, de deux autres côtés aux héritages de l'acheteur et parderrière à l'héritage de **Michel Devienne** à cause de sa femme. – à lui vendus par **Maximilien Ballory** et **Anne Braconnier**, sa femme, demeurans à Wannehain.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 9 mai 1662 – Adhèritement par **Jerosme Delevigne**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Françoise hauwet**, fille de libre condition demeurante à Lille. – d'un lieu manoir et labour contenant six cens et demi de terre abordant au chemin menant de la place Le Comte au moulin de Bachy, d'autre à l'héritage **Melchior Bazin** à cause de sa femme, du tiers à l'héritage du Seigneur et du quart lez à l'héritage de **Jacques Pottier**, chargés de 25 sols de rente Seigneuriale et pour relief de demi rasière d'avoine. – à lui vendus la veille par **Jean hauwet** hoste demeurans au faubourg de la Barre lez Lille, **George Lanssens** et **Marie hauwet**, sa femme demeurans audit Lille, iceux **hauwet** enfans et héritiers d'**Antoine** et de **Gillette Masquelier**.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 26 février 1663 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, Lieutenant, présens échevins de la terre et Seigneurie de Bachy, - à **martin Lebrun**, cuisinier demeurant chez le Seigneur dudit lieu. - de deux cens de terre ci-devant à usage de jardinage, aboutissant à la place navette, d'autre aboutissant à l'héritage des veuve et hoirs **Jean Petit**, d'autre à l'héritage de **Guillaume Dugardin**, piedsente entre deux menant de Lille à Valenciennes, et à l'héritage de **quintin De**

messines à cause de ses enfans. – à lui vendus par **Antoine Mallet**, soldat au service de Sa Majesté.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 10 avril 1663 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Jean Demessines**, laboureur demeurant à hostel. - de sept cens ou environ de terre gissant à Bachy, aboutissant à la Ruë à tartes menant de la place Le Comte au Grand Chemin de Lille à Valenciennes, d'autre aux héritages des hoirs **Pierre hauwet**, du tiers lez à l'héritage de **Jean Lemestre** et parderriere du quart sens à l'héritage du Seigneur, - par lui retraits sur **Louis Henno**, laboureur demeurant audit Bachy qui les avoit acheté d'**Antoine Mallet**, fils de **Jean**, soldat au service de Sa Majesté 26 février 1663, ledit retrait fait par plainte à loi du 8 mars même année.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 16 8^{bre} 1663 – Adhèritement par honorable homme **Jerosme Delevigne**, bailli, présens hommes de fief et échevins de Bachy, - à **Jean Dufour**, Bourgeois et marchand demeurant à Tournai. – de huit cens de lieu manoir situé à Bachy, par lui retrait au mois d'août 1663 sur **Jean Castellain**, fils de feu **martin**, Bourgeois et marchand demeurant à Lille qui les avoit acquis le 26 janvier même année au Siège de la Gouvernance de Lille par décret comme vacant de feu **Mahieu Dufour** et **Marie Masquelier**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 2 X^{bre} 1663 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Jean De Froidmont**, jeune homme à marier demeurant audit Bachy. - de parts et droits à l'encontre des enfans de **Philippe De Froidmont**, en un lieu manoir tenant d'un côté à la muraille de cimetièrre de l'Eglise dudit Bachy, d'autre abordant au chemin menant d'icelle église à la place Le Comte et abordant au fossé de Baudimont des deux autres côtés, - à lui vendus le 28 août même année suivant contrat passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy et témoins par **Guillaume Le Clercq**, veuf de **Catherine Descarpentries**, et **Henry Brix**, mari de **Jeanne Le Clercq**, fille dudit **Guillaume** et de ladite **Descarpentries**, se faisant fort de **Pierre Le Clercq**, leur frère et beau-frère.

Chirographe original en parchemin.

• 2 X^{bre} 1663 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Pierre Manche**, laboureur audit lieu. - de dix cens de terre à labour en trois pièces, la première contenant quatre cens tenant au Bois du Seigneur, fossé entre deux, d'autre à l'héritage de **quintin Waucquier**, d'autre à l'héritage **Luc Moucque** et à l'héritage de **Louis De Madre**. – la deuxième contenant aussi quatre cens gissant en la couture des Bas-Champs, tenant aux héritages des hoirs **M^e Emmanuel Stien**, d'autre à l'héritage des enfans **Allard Desmillescamps**, fossé entre deux, et la troisième pièce contenant deux cens à prendre en une pièce de huit cens à l'encontre dudit acheteur et de ses co-héritiers, tenant à la terre du Seigneur, d'autre côté à l'héritage des enfans **Jaspert Waucquier**, d'autre encore à l'héritage dudit Seigneur, - à lui vendus par **Nicolas Manche**, fils de **Jean**, jeune homme à marier demeurant au pays d'Artois.

Chirographe original en parchemin.

• 19 7^{bre} 1664 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Jean Bridoul**, Seigneur du Burifant demeurant à Lille. - de six cens de terre à labour gissant à Bachy aboutissant d'un sens à l'héritage des hoirs **Jacques Marescaux**, d'autre à l'héritage des hoirs de feu **Jean du Chambe** et du tiers sens aux terres d'**hubert Dutilloeu**, - à lui vendus par **Cécile Du Cazier**, veuve de **Jacques Du Burcq**, dit Gros Jacques, par contrat passé le 21 juillet même année pardevant **Gilles Delannoy**, notaire à Lille et témoins.

Chirographe original en parchemin.

• 9 X^{bre} 1664 – Adhèritement par ledit **Du Burcq**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **quintin De Renaucourt**, laboureur et maréchal à Bachy. - de huit cens de terre à labour gissant audit lieu, tenant de deux côtés aux terres du Seigneur, d'autre à l'héritage des hoirs **Jacques Waucquier** et du quart lez à l'héritage des hoirs **Philippe De marcq**, - à lui vendus par **Pierre Manche**, laboureur audit Bachy, **Laurent Fardavoir**, laboureur et serrurier demeurant à Camphin en action de **Margueritte Manche**, sa femme et se faisant et portant fort des enfans d'**Allard Desmillescamps** qu'il a retenus de **Marie Manche**, leur sœur et belle-sœur, iceux du nom **Manche** enfans et héritiers de feu **Jean**, suivant contrat passé devant **Deleporte**, notaire royal à Bachy, présens témoins, le 1^{er} X^{bre} même année.

Chirographe original en parchemin.

• 23 février 1668 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy et Juges Cottiers du fief Despret, - à **Jean Lemestre** 1^e de la moitié d'une pièce de quatorze cens tenus en fief dudit Bachy nommée communément Le Champ hirault, gissant audit Bachy vers le moulin dudit lieu, tenant de deux sens aux terres du seigneur de Montifaut, d'autre au bonnier de la cure dudit Bachy, d'autre aux hoirs **Arnould Guérin**. – 2^e la moitié de sept cens et demi de labour (en marge : Sg^{rie} Desprez) tenus du fief Despret à hostel – à lui vendus par **Nicolas Lemestre**, son père, laboureur demeurant audit Bachy par contrat passé devant **Deleporte**, notaire audit lieu le 5 X^{bre} 1667.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 3 X^{bre} 1669 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **martin Deleplancque** et **Louise Delefosse**, sa femme, hoste demeurant audit lieu. - 1^e d'un lieu manoir contenant cinq cens d'héritage tenant au chemin menant de la place Le Comte au moulin de Bachy, d'autre à l'héritage d'**Antoinette Pottier** et à l'héritage de **Marie** et **Jeanne Delannoy**. – 2^e trois cens vingt verges gissant en la couture et vers le Clocquart, tenant aux terres de **quintin Waucquier** aux veuve et hoirs **François Grullois**, du tiers abordant au chemin menant de l'église à la ruë Blondel. – à lui vendus par décret au siège de la Gouvernance de Lille le 12 X^{bre} 1664, sur **Guillaume Le Clercq**.

Chirographe original en parchemin.

• 8 janvier 1670 – Adhèritement par **François Laillier**, bailli, présens hommes de fief de Bachy. – à **Jean Bridoul**, demeurant à Lille, d'un lieu manoir contenant vingt cinq cens d'héritage gissant audit Bachy, et en tenus, savoir un bonnier en fief et le reste en cotterie, aboutissant la totalité au chemin menant de la place Le Comte à Sartines, d'autre à la terre des héritiers **Jacques Bouvisnes**, d'autre à la terre **Michel Lietart**, d'autres aux terres de l'abbaye Desprez, chargé ledit fief de 10 livres de relief et les 9 cens restant de 5 quarels d'avoine mesure de Tournai, par lui acquis par decret au siège de la Gouvernance de Lille le 14 X^{bre} 1663, sur **Cécile Du Cazier**, veuve de **Jean Bernard**.

Chirographe original en parchemin.

• 8 mars 1670 – Adhèrement par **François Laillier**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **Gilles De Lonnoy**, procureur à Lille, 1^e de huit cens de labour aboutissant au chemin menant du moulin de Bachy, d'autre aux terres des hoirs **Nicolas Lemestre**, du tiers aux hoirs de **Marie-Anne Demadre** et aux terres de l'église de Cobrieux. – 2^e la moitié de dix-huit cens de labour aboutant au chemin menant de la place Le Comte à Sartines, parderrière aux terres du Seigneur de Bachy, - 3^e autre moitié de dix-huit cens de labour aboutant au chemin qui mène de l'église de Bachy à Wannehain, d'autre à l'héritage de **quintin Waucquier** et aux terres des héritiers **Gilles Descarpentries**. – 4^e douze cens et demi de labour aboutant à la piedsente menant de Bachy à Wannehain et de deux sens aux terres du Seigneur de Bachy. – 5^e quatre cens de labour aboutant à la piedsente allant de Bachy au gros Chêne, aux terres des hoirs **Louis Demadre** et de **Jacques marescaux**. – à lui vendus et adjudés par décret au siège de la gouvernance de Lille le 6 X^{bre} 1669 sur **Catherine Du Burcq**.

Chirographe original en parchemin.

• 24 juillet 1670 – Adhèrement par **Louis Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **martin Deleplancque**, échevin dudit lieu. – de deux cens et demi tant en jardinage que labour à prendre en cinq cens contre les enfans **Jacques fiebvet** à cause de leur mère, iceux deux cens et demi du côté et au long de l'héritage dudit acheteur, du bout à l'héritage des hoirs **Marie Duburcq**, d'autre aux héritages desdits enfans **Fiebvet** et abordant au chemin menant de la place Le Comte au moulin dudit lieu. – à lui vendus par **Charles Du Bois** demeurant à Lille et **Etienne Le Sauge** demeurant à Aix en pévèle, se faisant et portant fort de **Jeanne Delannoy** et **Marie Delannoy** femme dudit **Etienne** suivant contrat passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy, le 21 juillet 1670.

Chirographe original en parchemin.

• 8 8^{bre} 1670 – Adhèrement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Antoine Derond**, laboureur demeurant à Rume. – de deux cens et demi de terre à labour gissant à Bachy, tenant aux héritages de M^{rs} du Chapitre, d'autre à l'héritage **Jean Bridoul**, d'autre à l'héritage **Pierre Stien** à cause de sa femme. – à lui vendus le 15 juillet 1670 devant Jean- **françois resbroucq**, notaire à Tournai et témoins par **Thomas Delhaye**, olieur demeurant au fauxbourg des sept fontaines à Tournai et **Margueritte Villoquez**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 30 janvier 1671 – Adhèrement par ledit **Louis Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Pierre, Marie-Françoise** et **Adrienne Dewez**, enfans de **Noël** et de feüe **Françoise Crombet**, - de dix-huit cens de terre gissant à Bachy tenat au chemin venant de la place d'hostel au moulin, d'autre à l'héritage de l'église de Cobrieux, du tiers aux héritages des hoirs **Nicolas Lemestre**, du quart à l'héritage **François hardy**. – à eux vendus par **Philippe-Alexandre Grullois**, fils de feu **François**, tant en son nom privé que comme porteur de la procuration de **Simon Pottier**, bailli de wannehain, et **Christine Duburcq**, sa femme, qui les avoit retrait peu avant sur **gilles DeLannoy**, ladite procuration passée à Bachy devant **Ignace Deleporte** notaire royal y résident et témoins le 27 janvier 1671.

Chirographe original en parchemin.

• 12 mars 1671 – Realisation devant **Louis Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy, - d'un partage fait entre **Jacques** et **Marie Dewannehain**, frère et sœur, enfans et héritiers de **Nicolas** et **Françoise petit**, par lequel appert qu'audit **Jacques De Wannehain** est assigné la maison, chambre, étables et pourchit, là où il réside présentement, jusques et compris la cheminée, la juste moitié du jardin contenant un cent à prendre du côté de Rume, abondant au chemin menant de Bachy audit Rume, tenant à l'héritage **Catherine Lietart**, fille d'**Antoine** et par bas à la terre de **Luc moucque** et à la part d'icelle **marie Dewannehain** ci-après, 2^e la juste moitié d'un autre cent de jardinage avec les arbres portant fruit à prendre aussi du côté dudit Rume, tenant au chemin ci-dessus et à l'héritage de **Jacques Carrette** à cause de sa femme et à la part d'icelle **marie**. – et qu'à ladite **Marie De wannehain** a été assigné le surplus des édifices joignant ladite maison et selon qu'elle y réside à prendre du côté du Soleil Couchant avec l'autre moitié du jardin tenant à la part ci-devant et à l'héritage **Jacques Carrette** à cause de sa femme et au chemin susdit ; ensemble l'autre moitié du cent de jardinage tenant audit chemin allant de Bachy à Rume et à la part dudit **Jacques** et par bas à la terre **Jacques Marescaulx** et de **Jean Cousin**.

Chirographe original en parchemin.

• 29 avril 1671 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Vincent Lemestre**, meunier du moulin de Bachy, 1^e - d'un lieu manoir contenant deux cens de terre ou environ situés audit lieu, tenant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre de **Pierre Manche**, abondant au chemin menant de la place de Bachy au moulin. – 2^e six cens de terre tenant aux terres du Seigneur de Bachy et de **Pierre manche**. – à lui vendus par **Charles Lietart**, Maître Charpentier demeurant à Orchies et **Anne De Roubaix**, sa femme.

Chirographe original en parchemin.

• 29 avril 1671 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Vincent Lemestre**, meunier dudit Bachy, - de deux cens et un quarteron de terre à usage de jardinage, aboutissant à la Basse-Ruë, tenant à l'héritage de **Marie Du Burcq** et de **Jeanne** et de **Marie Delannoy**. – à lui vendus par **Pierre Fiebvvet**, Cousturier demeurant à Mouchin, suivant contrat du 3 août 1670 pardevant **quintin Norguet**, notaire audit lieu et témoins.

Chirographe original en parchemin.

• 28 9^{bre} 1672 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **marcq martinache** et **Jeanne Delille**, sa femme, échopier demeurant à Bachy, - d'un cent et demi de lieu manoir gissant audit lieu, abondant au chemin menant de l'église à la place Le Comte, du second lez à l'héritage **Simon Pottier**, fossé entre deux, du tiers abondant à la piedsente menant de Lille à Valenciennes, et du quart aux héritages de enfans **Roland Delevigne**. – à lui vendus par **François Farvacques**, laboureur et **Marie Martinache**, sa femme et **Jacques Martinache**, jeune homme à marier.

Chirographe original en parchemin.

• 17 mars 1673 – Adhèritement par **François Laillier**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **Gerard huin** et **Denis Dessaux**, - de deux cens et demi de pré gissant ès Bas pré dudit Bachy, tenant de deux côtés aux terres de M^{rs} du Chapitre de Tournai, d'autre à l'héritage **George Losée**, avocat audit Tournai, à cause de sa femme et à l'héritage de **Marie Moucque**. – à lui

vendus par **Pierre huin** ses frère et beau-frère, fils de **Simon** et de deffunte **Martine Waucquier**, laboureur demeurant au pont-à-tressin suivant contrat passé devant Ignace **Deleporte**, notaire à Bachy et témoins le 16 mars 1675. *Chirographe original en parchemin.*

- 24 juillet 1673 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Nicolas Garin, échevin** dudit lieu, - de cinq cens de terre à usage de labour gissant en la prairie de Bachy, tenant au pré **George Losée**, à cause de sa femme, d'autre au pré de la veuve **quintin Deroncourt**, du quart lez à l'héritage **Simon Pottier** et **Pierre Demessines** à cause de sa femme. – à lui vendus par **Pierre moucque** et **Valentine moucque**, veuve de **valentin Lucas**, demeurant à hostel, paroisse de Bachy, suivant contrat passé le 4 dudit mois de juillet venant de **Jacques moucque** et **Jeanne Delemotte**, leur père et mère.

Chirographe original en parchemin.

- 11 août 1673 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Jean De Wingue**, laboureur demeurant audit Bachy, - d'un manoir contenant trois cens d'héritage gissant à la place Le Comte, aboutissant à l'héritage des hoirs **Pierre Mallet**, d'autre à l'héritage **Roland Delevigne** et parderrière à la piedsente de Lille à Valenciennes. - à lui vendus par **Antoine** et **Jean Chocquet**, frères, enfans et héritiers de feu **Pierre** demeurant à Esplechin, suivant contrat passé le 21 juillet 1673 pardevant **Rodolphe Delleval**, notaire royal résident à Cysoing.

Chirographe original en parchemin.

- 10 juillet 1674 – Adhèritement par ledit **hennot**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Françoise Henno**, veuve de **vincent Lemestre**, - de cinq cens de terre ou environ, tenant à l'héritage des **Ruilles**, par achat, d'autre à l'héritage **Robert taverne**, fossé entre deux, du tiers à l'héritage de **Jacques Pottier** et du quart à l'héritage des héritiers d'**Antoine Grullois**. - à elle vendus par **Jaspert Waucquier**, fils de feu **David**, demeurant à Lille, suivant contrat passé pardevant **Ignace Deleporte**, notaire à Bachy, et témoins le 27 août 1673.

Chirographe original en parchemin.

- 11 X^{bre} 1674 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Sr Jaspert Wlescauwert**, prêtre, pasteur de Fromont, - de trois cens de lieu manoir, gissant à Bachy, aboutissant au chemin d'hostel à la place Le Comte, d'autre à l'héritage de héritiers **Charles Braconnier**, d'autre à l'héritage **Pierre-François Dugardin**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Marie Delobel**, veuve de **Jaspert LeGrand**, demeurant à Cysoing, suivant contrat passé devant **Jacques heddebault**, notaire audit Cysoing, et témoins le 3 X^{bre} 1674.

Chirographe original en parchemin.

- 16 février 1676 – Rapport et hostigement pardevant ledit **Louis Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy, - par **Jacques Derond**, fils de **Jean** et de **Françoise Huain**, fille de **Simon** et de **martine Waucquier**, demeurant audit lieu. – de six cens d'héritage à prendre en un lieu manoir et encloture contenant dix-huit cens ou environ, tenu en fief dudit Bachy, aboutissant à la Ruë à tartes, tenant à l'héritage de **Jean Dufour**, d'autre et de deux côtés aux terres du Seigneur de Bachy, au profit de **Jacques Lemestre**, fils de feu **Vincent**, jeune homme à marier, demeurant aussi audit lieu, pour sureté d'une rente héritière de 6 livres 5 sols au capital de 100 livres païable chacun an au 16 février.

Chirographe original en parchemin.

- 1^{er} 7^{bre} 1676 – Adhérêtement par **Louis hennot**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Antoine Lemaire** et **Brigitte Du Burcq**, sa femme, concierge à la cense de Montifaut à Bachy, - 1^e d'un bonnier de terre à labour, fief gissant à Bachy, aboutissant d'un côté au chemin de Bachy à Wannehain, d'autre à la terre de **Joseph Grullois**, d'un long à la terre du Seigneur dudit Bachy et d'autre long à la terre des héritiers **Jean petit**, chargé de 10 livres de relief, - 2^e un flégard fief contenant environ un quarteron de terre planté d'arbres montant aboutissant d'un long au chemin menant de l'église de Bachy au parcq, d'autre à l'héritage de **Catherine-François DuBurcq**, fille de **Jacques**, d'autre à la terre des héritiers **Jacques Carrette** et de **Gillette heddebault**. – chargé d'une paire de Blanc Gants de Relief. – 3^e d'un lieu manoir contenant trois cens ou environ aboutant d'un bout au chemin menant dudit Bachy à l'église dudit lieu, d'autre bout au Seigneur dudit Bachy, d'un plat à autre chemin menant dudit Bachy à wannehain, et d'autre plat aux héritages dudit Seigneur, chargés de 50 sols parisis de rente seigneuriale. – 4^e cinq cens de terre à labour tenant d'un bout aux terres des héritiers **Roland Delevigne**, d'autre bout aux terres des Pauvres dudit Bachy, d'un plat aux terres desdits Pauvres et d'autre plat aux terres de **quintin Waucquier**, chargés de terrage et de dix patars de relief. - à lui vendus par **Simon Pottier**, avant bailli de Wannehain et **M^r George Martin**, tous deux curateurs aux Biens vacans de **Jacques Duburcq**, censier à Bachy, du consentement de **Noelle Le mesre**, sa femme pour les biens acquis durant sa communauté avec ledit **Du Burcq**.

Chirographe original en parchemin.

- 5 mai 1677 – Adhérêtement par **François Laillier**, bailli, présens hommes de fief de Bachy. – à **Jean Du chambge**, licencié ès lois, greffier des Etats de Tournai et tournesis, command déclaré de **Philippe Buigniet**, bailli de Genech. - d'un fief contenant huit bonniers et demi de terre à labour et un bonnier et demi de pré fauchable à une herbe, faisant ensemble dix bonniers gissant à Bachy, savoir 1^e six bonniers tenant à deux bonniers et demi ci-après déclarés, fossé entre deux, d'autre à la terre des hoirs **Louis Demadre**, et à l'héritage de **Françoise Le Clercq**, veuve de **Jean du Bois**, et du quart à la terre de la cense du Bray. – 2^e deux bonniers et demi tenant auxdits six bonniers ci-dessus, fossé entre deux, d'autre au mortier Noirguet, le chemin menant dudit Bachy à Rume entre deux, d'autre côté à l'héritage de la cense de Montifaut et à ladite cense du Bray d'un sens, d'un long. 3^e et bonnier et demi de pré fauchable en une pièce situé en la prairie d'hostel paroisse dudit Bachy, tenant au pré de la Commanderie de haute-avesne, d'autre côté au pré de la Chapelle de S^t Etienne, occupé par **Martin Bettencourt**, du tiers sens à **Simon Pottier**, au pré **Charles Carpentier** et au Seigneur de Bercus, à cause de sa Seigneurie de Bercus, icelui fief appelé le fief des harchelaines, alias Clermes. – à lui adjudgé définitivement sur enchères par **Pierre Deliot**, Ecuier, Seigneur de Clairfontaine, demeurant à houplines sur la Lys par contrat passé devant **Jacques De Roque**, notaire à Lille et témoins le 16 mai 1677, après mise à prix du 30 mars 1677 adjudgé à **Bernard Mousson**, marchand demeurant audit Lille.

Chirographe original en parchemin : signé Deleporte.

- 28 X^{bre} 1677 – Adhérêtement par **François Laillier**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **Martin Bettencourt**, laboureur, censier des hupplieres audit Bachy. -1^e de la juste moitié de deux cens de jardinage ou environ gissant au parcq, partie tenu de Bachy et partie de Bourghelles, aboutissant à l'héritage **Michelle heddebault**, d'autre à l'héritage des hoirs **Margueritte heddebault**. – à lui vendus par **Vincent hauwet** laboureur et **Jeanne Waucquier**

sa femme demeurant audit Bachy, suivant contrat du 16 février 1677 devant **Ignace Deleporte** notaire à Bachy, présens témoins.

Titre en parchemin.

• 26 janvier 1678 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Denis Dessaux**, Beau-frère du vendeur, laboureur demeurant à Bachy. – de cinq cens un quartron de terre à labour consistant en deux pièces, la première contenant trois cens un quartron de terre à labour consistant en deux pièces, la première contenant trois cens ou environ gissant à Bachy, aboutissant à la pidsente menant de Lille à Valenciennes, d'autre à l'héritage du Seigneur, d'autre de deux côtés à l'héritage de M^{rs} du Chapitre de Tournai, la deuxième contenant deux cens un quarteron de terre à labour, aboutissant au chemin menant de Lille à Valenciennes, d'autre à l'héritage de **Simon Pottier**, du tiers à l'héritage des hoirs **Anne Braconnier**, du quart et par le bout à l'héritage dudit Seigneur de Bachy. – à lui vendus par **Pierre huin**, fils de feu **Simon** et de **martine Waucquier**, demeurant au pont à Tressin, suivant contrat passé le 26 janvier 1677 devant **Ignace Deleporte** notaire à Bachy et témoins.

Chirographe original en parchemin.

• 29 avril 1678 – Adhèritement par ledit **Laillier**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **Nicolas Garin**, fils de feu Arnould, demeurant à hostel, paroisse dudit Bachy. - de quatorze cens de terre à labour ou environ appelés le Champ hiron, tenus en fief de la Seigneurie dudit Bachy, tenant au chemin venant de la place d'hostel au moulin dudit Bachy et d'autre de deux sens aux terres de la cense de Montifault et à l'héritage des hoirs **Louise Garin**. – à lui vendus par **Melchior Bazin**, fils de feu **Melchior**, laboureur et **Catherine Lemestre**, sa femme, demeurans audit Bachy, icelle sœur et héritière de **Jean Lemestre**, fils de feu **Nicolas**, vivant laboureur audit lieu suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte** présens témoins le 27 avril 1677.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 30 mai 1678 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant de **Jean Leleups**, bailli de Bachy, présens échevins et hommes de fief dudit lieu, - à **Antoine De Regnacourt**, fils de **Quintin**, laboureur demeurant à Bachy. – d'un bonnier de terre à labour gissant audit lieu, tenant aux héritages du Seigneur dudit Bachy, d'autre du Côté de Bise, aux héritages des enfans de feu **Elisabeth Garin**, d'autre à l'héritage de **Pierre Grullois**, et du quart à l'héritage d'**Elisabeth Du Burcq**. – à lui vendu par **Bauduin De Launay**, Lieutenant de M^{rs} du Chapitre de Tournai, et **Catherine Garin**, se femme, demeurans à Rume, suivant contrat passé le 27 janvier pardevant **Ignace Deleporte** notaire à Bachy présens témoins.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 20 juin 1678 – Adhèritement pardevant **Ignace Deleporte**, Lieutenant substitué pour ce jour à **Jean Leleup**, bailli de Bachy, présens échevins dudit lieu, - à **Charles Lemestre**, fils de **Philippe**, cousin du vendeur. – d'un fief contenant un quartier de terre ou environ au parcq pocquet audit Bachy. – à lui vendu par **Vincent Bresoul**, fils de **Jacques** demeurant en la ville d'Arlebecque, à lui échu par le décès de son père suivant contrat passé devant hommes de fief de la cour féodale dudit lieu le 3 janvier 1678.

Chirographe original en parchemin

• 25 août 1678 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant de **François Lailier**, bailli présents échevins de Bachy, - à **Nicolas Garin**, fils d'**Arnould** et d'**Anne hauwet**, jeune homme à marier demeurant audit Bachy. – d'un lieu manoir contenant treize cens ou environ gissant audit lieu, aboutissant savoir ledit lieu manoir au chemin venant de la place Le Comte, abordant à l'héritage de la veuve **Vincent Lemestre**, ruelle entre deux, étant ladite ruelle sur ledit héritage, du côté de Bise à l'héritage du **Sr George Losée**, avocat, à cause de sa femme et de deux autres côtés à l'héritage du Seigneur de Bachy. – à lui vendus par **Thomas de Froidmont**, fils d'**Arnould**, laboureur et marchand demeurant à humières pays de haynaut suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte** notaire à Bachy présents témoins le 7 9^{bre} 1676.

Chirographe original en parchemin

• 1^{er} 7^{bre} 1678 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présents échevins de Bachy, - à **Antoine Lemesre** laboureur demeurant audit lieu. – de six cens de terre à labour chargés de terrage, tenant d'un bout aux terres du Seigneur de Bachy, d'un lez aux terres de **Michel Defontaine**, d'autre à **Antoine Derenaucourt** et consors. – à lui vendus par **Jacques Willem**, valet de tanneur demeurant à la porte de S^t Martin à Tournai et **isabeau wartel**, sa femme suivant contrat passé devant **Jean d'hourre**, notaire royal à Tournai et témoins le 15 7^{bre} 1677.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 6 7^{bre} 1678 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présents échevins de Bachy, - à **Antoine Lemesre** laboureur demeurant à Bachy et **Brigitte Du Burcq**, sa femme. – de demi bonnier de terre à labour en deux pièces gissant à Bachy, tenant de deux lez aux terres de M^{rs} du Chapitre de Tournai, aux prairies qui vont de Bachy à Rume et à la piedsente qui mène d'hostel audit Rume, chargé de deux deniers louisians envers la Seigneurie de Bachy. – à lui vendus par **Jean Delafosse**, demeurant en la paroisse de Nôtre-Dame à Tournai, suivant contrat passé devant **Maximilien Dillies**, notaire audit Tournai et témoins le 15 7^{bre} 1677.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 3 janvier 1679 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présents échevins de Bachy, - à **Charles Lemestre** fils de **Philippe**, manouvrier audit Bachy. – d'un lieu manoir contenant un cent trois quartrons d'héritage situé audit lieu, aboutant au chemin menant de la place dudit Bachy à la place Le Comte, d'autre à l'héritage délaissé par **Pierre Duburcq**, du tiers à **Pierre Manche** et du quart à l'héritage **Philippe De marcq**. – à lui vendu par **Pierre Manche** fils de **Jean**, laboureur demeurant à Bachy, **Laurent Gardavoir**, Maître serrurier et **Margueritte Manche**, sa femme, demeurans à Creplaine, paroisse de Camphin, iceux **Manche**, héritiers de **Marie Manche**, leur sœur par l'abandon fait de sa succession par les enfans de cette dernière suivant contrat passé devant **Deleporte** notaire royal à Bachy présents témoins le 14 X^{bre} 1678.

Chirographe original en parchemin.

• 8 mars 1679 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présents échevins de Bachy, - à **Jean Pottier** fils de feu **Jacques**, laboureur audit lieu. – d'un lieu manoir contenant deux cens ou environ, aboutissant au chemin menant de la place Le Comte au moulin, tenant à l'héritage des hoirs **Jacques Pottier** et à l'héritage de **Melchior Bazin**, fossé entre deux, et aux terres du Seigneur de Bachy. – à lui vendu par **Maître Jacques hauwet**, prêtre, fils de feu **Antoine**, **George Lansons** fils de **Jean**, Maître Saïteur et **Marie hauwet**, sa femme, **François hauwet**, boulanger, se faisant fort de **Jean hauwet**, leur frère, demeurant tous à Lille, iceux **hauwet**, frère et sœur enfans dudit feu **Antoine**, neveux et nièces de feuë **Françoise hauwet**, Nicolas

Descirotz fils et héritier de feu **François** et **Margueritte hauwet**, neveu et héritier de ladite **Françoise hauwet**, demeurant à Bachy, et **Françoise Van haverbecq**, veuve de **François Descirotz**, demeurante audit Lille suivant contrat passé devant **Michel Lambelin** notaire résident à Lille et témoins le 27 juillet 1678.

Chirographe original en parchemin.

• 20 juillet 1679 – Adhèrement par **Nicolas Martinache**, Lieutenant substitué de **Jean Leleup**, bailli de Bachy, présens échevins dudit Bachy, - à **Jean Du Chambge**, licencié ès droits, greffier des États de Tournai. – d'un lieu manoir gissant à Bachy, contenant vingt six cens ou environ, aboutant au chemin menant de la place Le Comte au hamel d'hostel, d'autre à la piedsente de Lille à Valenciennes. – à lui vendus par **François Damide**, fils de feu **Martin**, laboureur demeurant à Louvil, se faisant fort de **Jean** et **Nicolas**, ses frères, suivant contrat passé devant **Antoine Le pers**, notaire à Lille présens témoins le 17 mai 1679.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 31 août 1679 – Adhèrement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Antoine Derenaucourt**, maréchal à Bachy. – de quatre cens de terre ou environ à prendre en un bonnier tenu en fief dudit Bachy, de long et du côté de l'héritage du Seigneur dudit Bachy jusqu'à ce qu'occupe **Jacques De Rond** dans ledit bonnier. – à lui vendus par **Michelle Duhamel**, veuve de **Claude Delemotte**, demeurant à Tourmignies en qualité de mère et tutrice de ses enfants mineurs et en vertu de lettres d'autorisation de vente du 26 avril 1679 suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte** notaire à Bachy et témoins le 14 mai de la même année.

Chirographe original en parchemin.

• 25août 1679 – Adhèrement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Antoine Lemesre** et **Brigitte Du Burcq**, sa femme. – de demi bonnier de terre à labour tenant à la piedsente dudit Bachy à Sartines. – à lui vendu par **Jacques Michel**, fils de feu **Philippe**, greffier à le warderie et de **Margueritte Du Burcq**, sa femme, suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte** et témoins le 26 août 1678.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

Liasse

• 7 7^{bre} 1679 – Adhèrement par **Louis Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **martin Deleplancque**, pour et au nom de **noelle Deleplancque**, femme de **Pierre Pottier**, demeurans à Bachy. – de quatre cens de terre à labour situés audit Bachy, tenant à l'héritage de **Nicolas Garin** par achat des hoirs **arnould De Froidmont**, d'autre des veuve et hoirs **vincent Lemestre**, du tiers à l'héritage ... **deleplancque** et du quart à l'héritage de l'avocat **Losée** du chef de sa femme, fossé entre deux. – à lui vendus par contrat passé devant **Deleporte** notaire royal à Bachy présens témoins le 4 juillet même année, par **Philippe Delezenne**, fils de feu **Michel**, laboureur et **Marie-thérèse De Roubaix**, sa femme, demeurans à Nomain, héritière de feu **Marie Du Burcq**, leur mère et belle-mère, se faisant et portant fort de leurs co-héritiers.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 6 8^{bre} 1679 – Adhéritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand et négociant demeurant à Lille. – de huit cens de terre à labour en deux pièces savoir la première de cinq cens tenant à la piedsente menant de la place Le Comte aux Aulnois dudit Bachy, d'autres et de deux lez aux héritages du Seigneur dudit Bachy et de tous autres côtés aux héritages de **Robert taverne**, la deuxième de trois cens environ, tenant à ladite piedsente, d'autre de deux côtés aux héritages de **Robert taverne**. – à lui vendus par **Pierre Grullois**, fils de feu **Antoine**, manouvrier audit Bachy, suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte** notaire à Bachy et témoins le 5 7^{bre} même année.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 6 8^{bre} 1679 – Adhéritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand négociant demeurant à Lille. – de douze cens de terre à labour en 3 pièces gissant à Bachy, savoir la première de six cens chargés de terrage, tenant de deux côtés aux terres du Seigneur de Bachy, d'autres aux terres de M^{rs} du Chapitre de Tournai, et du quart à l'héritage d'**Antoine Hauwet**, à cause de sa femme. 2^e quatre cens tenant à l'héritage de **Gérard Huin**, fossé entre deux, d'autre au chemin allant de la Ruë à tartes au chemin de Lille à Valenciennes, du tiers d'un bout audit Grand Chemin et du quart aux veuve et hoirs **Simon Pottier**, et finalement deux cens gissant en la couturelle de Sartines, tenant à quatre cens de l'église dudit lieu, d'autre à l'héritage du Seigneur et de deux sens aboutant aux héritages des hoirs **Pierre Garin**. – à lui vendus par **Jacques Pottier**, fils de **Noël**, laboureur à Bachy, suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte** notaire à Bachy présens témoins le 5 7^{bre} même année.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 14 8^{bre} 1679 – Adhéritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand négociant demeurant à Lille. – d'un lieu manoir contenant trois cens situés audit lieu, tenant d'un sens au chemin menant de l'église à la place Le Comte, d'autre lez à l'héritage du Seigneur de Bachy, piedsente entre deux allant de Lille à Valenciennes, d'autre à l'héritage **Simon Martinache** au lieu de **pasquette Braconnier**. 2^e un fief contenant dix-huit cens de labour, tenant d'un lez aux héritages dudit **S^r Mousson**, d'autre aux pauvres du susdit lieu, d'autre à l'héritage des hoirs **Jacques Du Burcq** et aussi à l'héritage dudit **S^r acheteur**. 3^e sept cens de labour à prendre en une pièce de quatorze cens à l'encontre des héritiers **Philippe Waucquier**, tenant et abordant au chemin menant du château à la Baille des Bois de Bachy, d'autre aux héritage dudit **S^r Mousson**, d'autre aux hoirs **Anne Waucquier** et de quart lez aux hoirs de **Jean Le turcq** et finalement six cens de terre à labour gissant audit Bachy, aboutissant au cheminet allant du château à la Baille des Bois dudit lieu, d'autre aux héritiers de feu **Charles Braconnier**, du second lez aux héritages des veuve et hoirs **Gilles Waucquier** et finalement à l'héritage des hoirs de **Louis De Madre**, greffier de Cysoing. – à lui vendus par **Bon** et **Roland Delevigne**, fils de feu **Roland**, **Jacques Bourlé** et **Catherine Delevigne**, sa femme, **Pierre Cauchefer** et **Laurence Delevigne**, sa femme, **Samuel hautrend** et **Marie Delevigne**, aussi sa femme, lesdits **Delevigne** héritiers dudit **Roland**, leur père, suivant contrat passé devant **Guillaume Leurent** notaire Roïal à Tournai le 7.8^{bre} 1679.

Chirographe original en parchemin.

• 21 8^{bre} 1679 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy, - à **Luc Moucque**, procureur à Lille, command déclaré de **Nicolas Martinache**, laboureur audit lieu. – d'un lieu à usage de jardin contenant cinq cens aboutissant au chemin menant de la place Le Comte, au moulin de Bachy, d'autre à l'héritage de l'acheteur, du tiers à l'héritage **Robert taverne**, et à l'héritage **Luc Moucque** qui ci-devant fut à **Marie Lemestre**. – à lui vendus par **Jean LeClercq**, Clerc de Sainghin melantois, procureur special d'**Antoine Roussel** et de **Françoise Baudart**, sa femme, suivant contrat passé devant **Deleporte** notaire à Bachy présens témoins le 9 8^{bre} 1679.

Chirographe original en parchemin.

• 23 8^{bre} 1679 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, fils de feu **Jean**, marchand négociant demeurant à Lille. – de cinq cens de terre situés audit lieu, aboutant aux terres du Seigneur de Bachy, du second à **M^r Jacques hauwet**, prêtre, du tiers à l'héritage des veuve et hoirs **Delemotte**. – à lui vendus par **Jacques Vanexem**, procureur spécial de **Simon Pottier**, fils de feu **Jacques** et **Cristine Du Burcq**, sa femme, demeurans à Wannehain, suivant contrat passé devant **Gilles Dubour**, notaire à Tournai et témoins le 20.8^{bre} 1679.

Chirographe original en parchemin.

• 16 9^{bre} 1679 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Antoine Lemesre**, fils d'**hipolite**, laboureur demeurant à Bachy. – d'un lieu manoir contenant six cens d'héritage tenus en fief dudit Bachy, gissant au hamel de Sartines, à lui rétrocédés par **Jean ployart**, fils de feu **Jean**, bailli du plouich, demeurant à Lille, command déclaré d'**Adrien Corsin** le 22 9^{bre} 1665, lequel **Corsin** en avoit été adjudicataire le 30 8^{bre} même année par décret au siège de la Gouvernance de Lille sur **hubert Dutilloeu**, fils de feu **toussaint**, demeurant à Rume, ladite rétrocession passée à Lille le 17 juillet 1679 pardevant **Joseph** et **Jacques Duhamel**, notaires à Lille.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 16 9^{bre} 1679 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy, - à **Marie-Barbe Du Burcq**, fille de libre condition demeurante à Bachy. – de dix-sept cens d'héritage en deux parties, la première contenant onze cens aboutissant à l'héritage du Seigneur dudit lieu et au chemin de Lille à Valenciennes, la 2^e de six cens quarante verges gissant comme dessus, aboutant au chemin allant dudit Bachy au parcq. – à elle rétrocédés par **Catherine-Françoise Du Burcq**, fille de feu **Jacques** demeurante à Bachy, sa sœur, du consentement de son futur mari **Antoine Philippe Mauroy** suivant acte passé le 18 février 1679 pardevant **Ignace Deleporte**, notaire à Bachy présens témoins, icelle command déclarée de **Jacques Pottier**, procureur à Lille, le 16 février 1671, et icelui sur achat de **M^r George Martin** et sa femme par décret au siège de la Gouvernance de Lille, selon lettres du 14 février 1670.

Chirographe original en parchemin.

• 29 X^{bre} 1679 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy, - à **Simon Martinache**, fils de **Simon**, demeurant audit lieu. – de diverses parts et droits que le vendeur pouvoit avoir dans un lieu manoir contenant trois cens, aboutissant au chemin menant de la place de Bachy à la place Le Comte, d'autre à la Ruelle venant de la piedsente de lille à Valenciennes, d'autre du tiers à ladite piedsente, d'autre à

l'héritage des hoirs **Roland Delevigne**. – à lui vendus par **Jacques Martinache** et **Marcq**, fils et héritiers de feu **Simon ... Vincent Martinache**, fils de ... de **Pierre**, icelui **Vincent** se faisant fort des enfans mineurs de feuë **Michelle Martinache**, femme de feu **Pierre Mas**, ses neveux et nièces, savoir ledit **Jacques** de la part venant du côté de sondit feu père ; ledit **marcq** tant de la part venant dudit feu **Simon** que de la part qu'il avoit acquis tant de **Jacques Martinache**, fils de feu **Pierre**, que de **Pierre Martinache**, fils de feu **Philippe** et des frères et sœurs dudit **Pierre**,

Chirographe original en parchemin.

• 27 février 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Robert taverne**, fils de feu **Pierre**, Receveur demeurant à Lille. – de dix cens de terre à labour en 3 pièces gissant à Bachy, savoir 1^e six cens chargés de terrage, aboutissant à l'héritage du Seigneur dudit lieu, d'autre à celui de **Jean Carette** et à l'héritage du Chapitre de Tournai, 2^e deux cens chargés comme dessus, aboutissant à l'héritage dudit Seigneur, d'autre à **Pierre manche**, 3^e de deux cens chargés d'un hotteau d'avoine mesure tournésienne, aboutissant à l'héritage dudit Seigneur, d'autre à **Elisabeth DeLannoy** et à l'héritage de l'église dudit Bachy. – à lui vendus par **Robert De Bouvisne**, fils de feu **Jean**, laboureur demeurant à Roubaix, **Margueritte de Bouvisnes**, veuve de **Jacques Delebecque**, demeurante à Lille, ledit **Robert** tant en son nom que comme procureur spécial de **Jean** et **Cornil De Bouvisne**, **Antoine Le mahieu** et **Jeanne de Bouvisne**, sa femme, demeurans à Flers, et **Antoine De Mareschaux** et **Françoise De Bouvisne**, sa femme, demeurans à Willems, les ... procurations inserrés audit chirographe, suivant contrat passé devant **hipolite taverne**, notaire à Lille et témoins le 5 février 1680.

Chirographe original en parchemin.

• 30 mars 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand demeurant à Lille. – de sept cens et demi de terre à labour situés à Bachy, aboutissant d'un lez à la terre de M^{rs} du Chapitre de Tournai, de midi aux Bas pretz de Bachy et à deux cens et demi à **Pierre** ... fossé entre deux, à charge d'un demi denier louisien de rente et de trois gerbes du cent pour dîmes. – à lui vendus par **Bauduin Delannoy**, lieutenant forestier du chapitre de Tournai, demeurant à Rume, tuteur de **Pierre** et **Margueritte Gahide**, enfans mineurs de **Pierre** et de **Marie Garin** et d'**Adrienne Margueritte Marie Catherine Joseph** et **thérèse Henno**, enfans de **Christophe** et d'**Isabeau Garin**, demeurant à Rume, suivant contrat passé devant **Pierre De Bel arbre**, notaire à Lille et témoins le 22 février 1680, en vertu de Lettres d'autorisation de vente entérinées au Siège de la Gouvernance de Lille le 22 du même mois.

Chirographe original en parchemin.

• 2 may 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand demeurant à Lille. – d'un bonnier et demi de terre à labour ou environ situé à Bachy, aboutissant du Soleil Levant aux terres du **Comte de Solre**, le fossé entre deux, du côté de midi à la terre de **Bernard Mousson**, du couchant à la terre de **quintin Derenaucourt**, de Bise au Bois du Seigneur de Bachy, chargé de terrage et de 3 gerbes pour dîme seulement. – à lui vendus par **Bauduin Delannoy**, lieutenant forestier du chapitre de Tournai, demeurant à Rume, tuteur de **Pierre** et **Margueritte Gahide**, enfans mineurs de **Pierre** et de **Marie Garin** et d'**Adrienne Margueritte Marie Catherine Joseph** et **thérèse Henno**, enfans de **Christophe** et d'**Isabeau Garin**, demeurans à Rume, suivant contrat passé

devant **Pierre De Belarbre**, notaire à Lille et témoins le 22 février 1680, en vertu de Lettres d'autorisation de vente entérinées au Siège de la Gouvernance de Lille le 22 du même mois.

Chirographe original en parchemin.

• 11 juin 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Antoine De Renaucourt**, maréchal à Bachy. – de deux cens et demi de terre à labour gissant audit lieu, pris en une pièce de cinq cens ou environ tenant à l'héritage des héritiers **Bridoul**, d'autre à l'héritage de M^{rs} du Chapitre de Tournai, du tiers lez aux hoirs **quintin de wingue**, et du quart à l'héritage d'**Antoine Le mesre** par achat. – à lui vendus par **Antoine De Rond**, laboureur demeurant à Rume, suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte**, demeurant à Bachy le 6 9^{bre} 1679.

Chirographe original en parchemin.

• 4 août 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, juges cottiers d'hostel - à **Nicolas Pottier**, fils de feu **Jacques**. – 1^e d'un lieu manoir contenant cinq cens et demi ... 2^e de deux cens de labour ... iceux tenus de Grand Despretz. – 3^e six cens gissant ès harchelaines dudit Bachy et en tenus, tenant à l'héritage de **Luc Moucque**, à l'héritage des veuve et hoirs **Jacques Pottier**, d'autre à l'héritage de **Jean-Philippe quique**, à cause de sa femme. – à lui vendus par **Josse De messines**, fils d'**Antoine** et Bourgeois de Tournai, suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte**, notaire royal à Bachy, présens témoins, le 28 février 1680.

Chirographe original en parchemin.

• 14 9^{bre} 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant de **Jean Leleups**, bailli de noble Seigneur **Messire Louis de haudion**, Chevalier, Seigneur de Ghiberchies, pipaix, Lacatoire, Bachy, hostel et autres lieux, présens juges cottiers de la Seigneurie de Bachy, - à **Ignace Deleporte**, fils de **Jean**, demeurant au parcq audit Bachy. – d'un cent et demi de lieu manoir, tenant à l'héritage de **Philippe Carrette**, d'autre et de bout à la piedsente de Lille à Valenciennes, du tiers à l'héritage des hoirs **Philippe heddebault** et du quart abordant audit parcq. – à lui vendu par **Jean** et **Philippe Carrette**, frères, enfans de feu **Jacques** héritiers de **Marie Carrette**, fille de **Nicolas**, demeurans à Bachy, **Sendrin Derond**, mari et bail de **Catherine Carrette** et **Magdelaine Pottier**, **Nicolas Carrette**, fils de **Jean**, hostelain à Tournai, suivant acte passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy et témoins, le 24 28 8^{bre} et 9 9^{bre} 1680

Chirographe original en parchemin.

• 22 9^{bre} 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy, - à **Jean Pottier**, fils de feu **Jacques**, laboureur audit lieu, – de dix huit cens de terre à labour y gissant, aboutant au chemin d'hostel au moulin, d'autre à l'héritage de l'église de Cobrieux, du tiers à l'héritage des hoirs **Nicolas Lemestre**, du quart à l'héritage **François hardy**, à charge de 4 oboles par an vers la Seigneurie de Bachy. – à lui vendus par **Guïslain Mullier**, fils de feu **Jacques**, laboureur demeurant à Anneulin, tuteur judiciairement établi à **Pierre Dewez**, mineur de **Noël** et héritier de **Françoise Comblet**, sa mère, héritier aussi de **Sœur Adrienne Dewez**, sa sœur morte civilement dans l'abbaye de Saulchois lez Tournai, en vertu des lettres d'autorisation de vente du 16 8^{bre} 1680, entérinées au Siège de la Gouvernance de Lille le 16 9^{bre} 1680 suivant contrat passé devant **Guilbert Ramart**, notaire résident à Noyelle, présens témoins le 5 8^{bre} 1780. (Coquille, il faut lire naturellement 1680).

Chirographe original en parchemin.

• 4 X^{bre} 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand négociant en la ville de Lille. – d'un lieu manoir aboutissant au chemin menant de Bachy à la place Le Comte, d'autre abordant du long de l'héritage de l'acheteur, d'un bout à la piedsenté de Lille à Valenciennes, et à l'héritage des veuve et hoirs de **Pierre Mallet**. – à lui vendu par **Jean Dewingue**, fils de feu **Mathias**, homme de fief de Bachy et de **Catherine Dumortier**, sa femme, demeurans audit lieu, suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte**, notaire à Bachy, présens témoins le 2 dudit mois et même année.

Chirographe original en parchemin.

• 4 X^{bre} 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand demeurant à Lille. – de deux cens d'héritage (desquels un cent tenu de Bourghelles) à usage de jardin à prendre contre et joignant les héritages dudit acheteur des deux côtés, d'autre tenant aux hoirs de **Philippe Heddebault**, et par le bout abordant au parcq. – à lui vendus par **Martin Bettencourt**, Censier des hupplières audit Bachy et **Marie Waucquier**, sa femme, suivant contrat passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy et témoins le 2 X^{bre} dudit an.

Chirographe original en parchemin.

• 16 X^{bre} 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy. – à **Pierre Stien**, fils de feu **Jaspert**, demeurant à Rume, - 1^e de vingt-cinq cens d'héritage ou environ, entre lesquels il y a environ cinq cens à six cens de jardinage où il y avoit ci-devant un manoir à présent ruiné, tenus de Bachy dont un bonnier en fief chargé de 10 livres parisis de relief, et le surplus en cotterie chargé de cinq quarels d'avoine mesure tournisienne, aboutissant icEux 25 C à Sartine, d'autre à la terre des hoirs **Jacques Bouvines** et **Michel Lietart**, et aux terres de l'abbaye Despret lez Tournai, - 2^e six cens de terre à labour, tenus et gissant comme dessus, aboutant aux hoirs **Jacques Desmarescaulx**, aux héritages des hoirs du **S^r Du Chambge** et à **Hubert Dutilloeuil**, iceux six cens chargés de 4 sols de rente seigneuriale et de six pattars de rente sur-censière envers l'église. – à lui vendus par le **S^r Josse Lippens**, licencié ès loix, greffier criminel de la ville de Lille, au nom comme fondé de pouvoir de **Dam^{elle} Margueritte Bridoul**, sœur et héritière de feu **Jean**, vivant **S^r de Burgault**, par contrat passé devant **Gilles Delannoy**, notaire royal demeurant à Lille le 5 X^{bre} 1679.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 30 X^{bre} 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand demeurant à Lille. – de demi bonnier de terre à labour, tenant à la terre du Seigneur de Bachy de trois côtés, d'autre à la terre de **Robert Taverne** et de **Nicolas Martinache**, échevin et laboureur demeurant à Bachy, acquereur de **Philippe Delezenne**, laboureur demeurant à Nomain et de **Marie-Thérèse de Roubaix**, sa femme, suivant contrat passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy et témoins le 23 9^{bre} même année

Chirographe original en parchemin.

• 30 X^{bre} 1680 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand demeurant à Lille. – de demi bonnier de terre consistant en un fief gissant au parcq poquet, tenant et aboutissant au chemin menant de la place dudit Bachy à la Ruë Blondel, d'autre à la terre de la cure, d'autre à l'héritage **Joseph Grullois** et à l'héritage **Antoine Lemesre** comme command déclaré de **Nicolas Martinache**,

échevin dudit Bachy, acquereur de **Charles Lemestre**, manouvrier et **Marie Petit**, sa femme, demeurans audit lieu, suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte**, notaire à Bachy et témoins le 23 desdits mois et an.

Chirographe original en parchemin.

• 4 février 1681 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Guy Desmons**, fils de **François**, laboureur et **Anne Dorchies**, sa femme, demeurant à Bourghelles. – d'un lieu manoir contenant plusieurs héritages tenus de Wannehain, Bourghelles et Chêne-au-mont, territoire de Cysoing, et sept cens de labour tenus de Bachy, gissant en la couture de Bois de Notre-Dame, abordant au Grand Chemin de Lille à Valenciennes, d'autre à l'héritage de **Denis Dessaux**, d'autre à l'héritage des veuve et hoirs **Delemotte**, aux Communs Pauvres dudit lieu et à l'héritage du Seigneur. - à lui vendus par **Jean Bulteau**, fils de **Guillaume**, laboureur demeurant à Wannehain par contrat passé devant **Ignace Deleporte**, présens témoins le 20 janvier de ladite année.

Chirographe original en parchemin.

• 17 février 1681 – Adhèritement par **Jean Leleups**, bailli, présens échevins de Bachy, - à **quentin et margueritte Regnault**, enfans de feuë **Anne Moucque**, demeurans à Tournai. – d'un lieu manoir contenant neuf cens environ gissans à Bachy, à prendre à l'encontre desdits acheteurs, venant ledit manoir par succession de feu **Quintin Cousturier**, oncle des vendeurs, tenant à l'héritage des hoirs **Anne Braconnier**, du second lez à l'héritage **Pierre Grulois** et du tiers abordant au chemin de la place Le Comte à Sartine. – à lui vendus par **Marie Moucque**, veuve de **Quintin Deregnaucourt** suivant contrat passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy, présens témoins le 20 juin 1679.

Chirographe original en parchemin.

• 14 avril 1681 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Jaspart Demadre**, greffier de Cysoing. – de dix-huit cens de terre à labour gissant à Bachy, tenant d'un lez à la piedvoie allant de l'église de Bachy à Sartines, du second à l'héritage des hoirs **Jacques Grau**, piedvoie entre deux, du tiers à l'héritage du Seigneur de Bachy, de quart sens l'héritage de **Robert Taverne**. – comme command déclaré de **Louis Henno**, Lieutenant dudit Bachy, acquéreur de **Philippe** et **Nicolas de Rasse**, faubourtier et laboureur demeurant en la paroisse de S^t Nicaise de Tournai suivant contrat passé devant **Jacques Willefart**, notaire audit Tournai le 4 mars 1681 et l'acte de nomination de Command devant **Pierre Vignole**, notaire royal et témoins audit Tournai, le 21 mars 1681.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

29 avril 1681 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, marchand Bourgeois demeurant à Lille. – I^e de onze cens de labour situés à Bachy, aboutissant d'un bout au chemin menant dudit Bachy à Rume, d'autre bout à l'héritage de l'acheteur, du côté bise à neuf cens de labour aboutissant à la piedsente de l'église à Sartine, fossé entre deux, d'autre à l'héritage de **Robert taverne**, du tiers à l'héritage de **Robert Grau**, du quart à la terre **Jean du chambge**, chargés si comme deux ou trois cens du côté dudit chemin de deux chapons et le surplus de dîme et terrage vers ledit Seigneur de Bachy, et les neuf cens de six hotteaux d'avoine mesure tournisienne. – à lui vendus par **Marie-agnès Delannoy**, femme de **Victor Marescaille**, demeurant à Douai, suivant contrat passé devant **Deleporte**, notaire et témoins le 15 même mois et an.

Chirographe original en parchemin.

Liasse

• 3 juin 1681 – Adhèritement par **Louis Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Jean-Philippe Quicque**, fils de feu **Philippe**, laboureur demeurant à Bachy. – de cinq cens quatre vingt trois verges de terre tant à labour que jardinage, à prendre en une pièce de onze cens soixante huit verges, dont l'autre moitié appartient à **Jean Baptiste Balloury**, à prendre le long de l'héritage de **Pierre Grullois**, d'autre de celui d'**Antoine Le mesre** et du tiers sens à l'héritage de **Nicolas Martinache**. – à lui vendus par **Mathieu navarin**, natif de Vénise, fils de feu **Pierre**, soldat au Régiment italien en la Compagnie de horcody, de présent en garnison à Tournai et **agnès Balloury**, fille de feu **Maximilien**, sa femme suivant contrat passé devant **Guillaume Mallet**, notaire de la résidence de Tournai, présens témoins, le 26 9^{bre} 1680

Chirographe original en parchemin.

• 7 juillet 1681 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Françoise Henno**, veuve de **Vincent Lemestre**, demeurant à Bachy. – de deux cens de terre pris en huit cens contre elle acheteresse, aboutissant au chemin allant de la place Le Comte à Bachy, d'autre de deux sens aux héritages du Seigneur dudit lieu. – à elle vendus par **Philippe Delezenne**, laboureur et **Marie-thérèse DeRoubaix**, sa femme demeurans à Nomain, se faisant et portant fort de feuë **Marie Duburcq**, leur mère et belle-mère suivant contrat passé devant **Ignace Deleporte**, notaire à Bachy et témoins le 19 9^{bre} 1679.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 16 X^{bre} 1681 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à Dem^{lle} **Judith Carnoy**, veuve de **Charles hautrive**, brasseur à Tournai, command déclarée par acte passé devant **Guillaume Mallet**, notaire à Tournai et témoins le 6 X^{bre} 1680, de **Marcq Martinache**, fils de feu **Simon**, laboureur à Bachy, – d'un lieu manoir contenant vingt cens gissant audit Bachy, aboutissant au chemin menant de la place Le Comte à l'église de Bachy, à l'héritage du Seigneur dudit lieu et de **Françoise hauwet**, veuve de **Pierre Delecroix**, et parderrière aux terres de M^{rs} du Chapitre de Tournai. – à elle vendus par **Pierre DeLangre**, fils de feu **Adrien**, Bourgeois et recevaux demeurant à Lille suivant contrat passé devant **Jean-Michel Dubar**, notaire à Lille et témoins le 13 9^{bre} 1680.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 2 juin 1682 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Philippe De Wannehain** et **Marie Stien**, sa femme. – de deux cens de jardinage gissant à Bachy, aboutissant au chemin de la place Le Comte à Sartines, du bout et du côté du midi aux héritages de M^{rs} du Chapitre, d'autre aux héritages **Jacques de wannehain** et du quart aux héritages des hoirs **Margueritte Lietart**. – à lui vendus par **Catherine Lietart**, fille d'**Antoine**, et **Claire Deschirot**, vivants conjoints demeurant à Rume, par contrat passé le 14 avril 1682 devant **Deleporte**, notaire à Bachy et témoins.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 29 janvier 1683 – Adhèritement par **Jean Leleups**, bailli, présens échevins de Bachy, - à **Nicolas Stien**, meunier de Bachy. – d'un demi bonnier de terre à labour gissant audit lieu, aboutant au long du pré du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage **Martin Deleplancque**, d'autre à l'héritage de l'avocat **Losée** en action de sa femme et du quart à l'héritage **François**

Farvacque. – à lui vendu par **Philippe Delezenne**, homme de fief de Mantquebergh à Nomain, procureur spécial de Dem^{lle} **Marie-Magdelaine Visart** demeurant à Tournai, suivant contrat passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy et témoins le 16 9^{bre} 1682

Chirographe original en parchemin.

• 9 février 1683 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, fils de feu **Jean**, marchand demeurant à Lille. – de sept cens de terre à labour chargés de terrage, aboutissant d'un sens au Grand Chemin de Lille à Valenciennes, et de deux autres sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, – à lui vendus par **François Des Camps**, fils de feu **Antoine**, laboureur et de **Marie-Elisabeth Le Turcq**, demeurant à Templeuve-en-Dossemez, suivant contrat passé devant **Simon De Flandres**, notaire à Lille et témoins le 3 février 1683 et à ladite venderesse échu par partage fait avec ses co-héritiers le 19 mars 1662, pardevant **Jean Roty** et **Jacques heddebault**, notaires.

Chirographe original en parchemin.

• 16 mars 1683 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Louis Duthilloeul**, fils de **Jean**, laboureur à Bachy. – d'un lieu manoir contenant six cens quarante verges d'héritage tenant à l'héritage de **Philippe Carrette**, d'autre à la piedsente menant de Lille à valenciennes, et au chemin menant de l'église au parcq, et de deux cens de labour aboutissant de deux sens à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre de **Simon Grullois**. – à lui vendus par **Anne Briet**, veuve de **Charles Dessaux** et **Martine Briet**, veuve de **Jacques Empain**, demeurant à Lille, suivant contrat passé devant **Charles Mollet**, notaire à Lille, présens témoins, le 12 février 1683.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 2 mars 1684 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Pierre Waucquier**, fils de feu **quintin**, laboureur demeurant à Rume. – de deux cens de labour gissant à Bachy, tenant à l'héritage des hoirs **Quintin Waucquier**, d'autre à la piedsente, venant des veuve et hoirs **quintin De Renaucourt**, d'autre aux héritages du Seigneur. – à lui vendus par **Pierre Grullois**, demeurant à Bachy, **Simon Grullois**, laboureur à Wannehain, **Arnould Gaillet** et **Marie Grullois**, sa femme, **Robert Pottier** et **Martine-Françoise Grullois**, sa femme, demeurans audit lieu, **Pierre Delattre** et **Anne Grullois**, sa femme, demeurant à Camphin, iceux **Grullois** enfans de feu **Antoine** et d'**Anne Waucquier** suivant contrat passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy et témoins les 7 et 8 février 1684.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 7 avril 1685 – Adhèritement par ledit **Henno**, Lieutenant, présens échevins de Bachy, - à **Bernard Mousson**, fils de feu **Jean**, marchand demeurant à Lille. – de six cens quarante verges d'héritage à usage de jardin, aboutissant de deux sens à l'héritage de l'acheteur, d'autre au chemin menant de l'église de Bachy au parcq, d'autre et du quart à l'héritage de **Philippe Carette**, – à lui vendus par **Louis Duthilloeul**, fils de **Jean**, laboureur demeurant à Bachy suivant contrat passé devant **Nicolas Bourcette**, notaire résident à Lille et témoins le 30 mars 1685.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

• 4 7^{bre} 1686 – Adhèritement par **Nicolas Martinache**, Lieutenant, présens 17 7^{bre} 1686 échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Bernard Mousson** pour treize cens tenus de Bachy, et à **Jean-Philippe quique**, fils de feu **Philippe**, laboureur à Bachy pour dix cens tenus de

Clermes, faisant vingt-trois cens de terre tant labour que prairie, gissant à Bachy, savoir, audit **Quique**, dix cens de labour tenus de la Seigneurie de Clermes, aboutant du chemin menant d'hostel au Mortier Norguet, chargés de rente seigneuriale par chacun an d'une poule et deux louis, 2^e audit **Mousson** les héritages suivans 1^e sept cens aboutant à l'héritage dudit **Bernard Mousson** et du Seigneur de Montifault, chargés par chacun an savoir cinq cens de terrage et deux cens de quinze sols parisis vers ledit Seigneur. – 2^e deux cens de terre à labour aboutant à l'héritage **quintin DeRenaucourt**, à cause de sa femme, et au bas-pré dudit Bachy, et au Seigneur dudit lieu, - 3^e et finalement quatre cens de pret à une herbe, aboutant aux héritages **Jacques Marescaux** et à **Jean Vescamps**, situés aux bas prés dudit Bachy, chargés de 3 louis chacun an. – à eux vendus par **Bernard Mousson**, fils et héritier de feu **Jean** et d'**Antoinette de S^t quentin**, ses père et mère, tant en son nom que comme procureur spécial de **Nicolas Le Duc** et Damoiselle **Magdelaine Mousson**, sa femme, de **Pierre Dehem** et Dem^{elle} **Marie Mousson**, sa femme, demeurant à Valenciennes, qu'en qualité de tuteur de **toussaint** et **Bauduin Clenpennin**, enfans de feuë **Françoise Mousson**, et des enfans de feu **Pierre Mousson** d'avec Dem^{lle} **Marie-Margueritte Dassonville**, tels que **Jean Baptiste**, **François-Joseph**, **Pierre-Augustin**, **paul Joachim théodore**, et **Marie-Catherine Mousson**, par acte passé devant **Nicolas Boursette**, notaire à Lille et témoins, les 23, 24 janvier et 24 avril 1686. En marge à gauche, il est écrit ledit **Mousson** en face de la 1^{ère} date et ledit **Quique** en face de la 2^{ème}.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

- 13 7^{bre} 1686 – Adhèritement par **Jean Leleups**, bailli, présens échevins et hommes de fief de Bachy, - à **Laurent Masure**, marchand demeurant sur la paroisse de S^t Pierre à Tournai. – d'un lieu manoir contenant deux bonniers et demi ou environ situés audit Bachy, tenant au Grand Chemin de Bachy à Rume, aux héritages du Seigneur de Bachy, aux héritages tant de **Simon Pottier** que de **quintin Derenoncourt** et de **Nicolas De wannehain**, – à lui vendus par **Jean Laquesne**, maître Boulanger demeurant paroisse S^t Pierre à Tournai et **Barbe Rousé**, sa femme, **Nicolas herman**, maître caucheteur et **Antoinette Lequesne**, sa femme, demeurant même paroisse, suivant contrat passé devant **arnould Dupret**, notaire royal à Tournai et témoins le 8 7^{bre} 1685.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

- 15 janvier 1688 – Adhèritement par **Nicolas Martinache**, Lieutenant, présens hommes de fief et échevins de Bachy. – à **Margueritte Renault**, fille libre de condition, - de certaines parts et droits dans un manoir et héritage gissant à Bachy, contenant neuf cens ou environ de terre : à elle vendus suivant contrat passé devant **Pierre-igance houllier**, notaire à Tournai et témoins le 15 janvier 1688 par **Quintin Renault**, Maître Coutellier, demeurant dans la Ruë piquet, paroisse de St Jacques à Tournai, lesdites parts et portions à lui appartenant à l'encontre de sadite sœur par achat qu'il en a fait avec elle le 20 juin 1679 par contrat passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy et témoins.

Chirographe original en parchemin : Signé Deleporte.

- 6 avril 1688 – Adhèritement par ledit **Martinache**, Lieutenant, présens échevins de Bachy. – à **Jacques** et **Nicolas Lemestre**, chacun pour moitié de quatre cens d'héritage, aboutissant au chemin menant de la place Le Comte au moulin, d'autre à l'héritage de **Nicolas Stien**, et du quart à l'héritage **François Farvacques**. – à eux vendus par **Catherine Carette**, veuve de

Sandrin De Rond, demeurante à Bachy, suivant contrat du 4 février 1688, passé devant **Deleporte**, notaire à Bachy présens témoins.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Deleporte**.*

• 27 9^{bre} 1688 – Grosse d'un acte d'échange entre noble et illustre Seigneur Messire **Louis, Baron de haudion de Giberchies**, Seigneur de Bachy et autres lieux, d'une part, - **Antoine Lemesre**, fils de feu **hipolite**, homme de fief et échevin de Bachy d'autre part. – par lequel ce dernier se faisant fort de **Brigitte Du Burcq**, sa femme, cède au Seigneur premier comparant un fief consistant et contenant le fossé du long de l'héritage de **Bernard Mousson**, de **Philippe Carette** et d'**Ignace Deleporte**, et le chemin qui mène au parcq, lequel fief étoit chargé d'une paire de Blancs Gants de relief à la mort de l'héritier suivant qu'il appert des briefs de Bachy de l'an 1601 fol. 64. – et le Seigneur cède audit **Lemesre** en contre-échange deux verges d'héritage de large du côté et le long du chemin venant de la place allant à la place Le Comte, à prendre derrière la grange dudit **Lemesre** dans le petit jardin de la cense de Bachy appartenant audit Seigneur et du côté des Champs et du Grand Jardin d'icelle Cense une voye de large et tenant au fossé venant de la petite porte de ladite cense consécutivement depuis ledit chemin jusqu'audit fossé. – à charge que la partie cédée audit **Lemaire** sera réputée fief et chargé de 10 gros de relief à la mort de l'héritier et de service en cour à la Seigneurie de Bachy, suivant acte passé devant **Ignace Deleporte**, notaire à Bachy et témoins le 27 9^{bre} 1688.

Grosse signée et scellée.

• 1^{er} août 1690 – Adhèrement par ledit **Martinache**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy. – à **Pierre Bulteau**, bailli de Wannehain. Sur arrentement de deux cens d'héritage, tenant à la muraille du cimetièrre, aboutissant à la place de Bachy, d'autre à la petite Dreve, et à l'héritage **Jean de Froidmont**. – à charge d'une rente de 21 florins annuellement, commençant au Noël 1689, remboursable moïennant 400 florins et de deux chapons en plume de rente fonsière et seigneuriale à perpétuité, du dixième denier à la vente, don, cession et transport, double rente à la mort de l'héritier. – à lui arrentés par noble et illustre Seigneur Messire **Louis Baron de haudion, de giberchies**, Seigneur de Bachy et autres lieux, suivant acte passé devant **Ignace Deleporte**, notaire à Bachy présens témoins, le 22 X^{bre} 1688.

*Chirographe original en parchemin : Signé **Deleporte**.*

• 29 mars 1694 – Adhèrement par ledit **Martinache**, Lieutenant, présens échevins de Bachy. – à **Pierre pollet**, fils de feu **Noël**, demeurant audit lieu. – de neuf cens de labour, en deux pièces, gissant audit Bachy, savoir 1^e cinq cens tenant d'un sens aux terres des héritiers de **Louis De Madre**, d'autre à la terre du Seigneur de Bachy, 2^e quatre cens de terre à labour gissant audit lieu, tenant d'un lez à ... d'autre à ... occupé par la veuve **martin Deleplancque**. – à lui vendus par **Gilles Du Burcq**, marchand à Tournai, fils et héritier de feu **Antoine** et de M^{elle} **Marie-Claire Marissal**, sa femme, suivant contrat passé devant **Abraham-Roch Guelton**, notaire à Tournai et témoins, le 24 mars même année.

Grosse signée et scellée.

• 10 février 1695 – Adhèrement par **Antoine-Philippe Mauroy**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **Marguerite-Joseph, helene-Brigitte** et **marie-Charlotte Derenaucourt**, enfans d'**Antoine**, sous charge d'usufruit envers leur père, fils de feu **quintin**, maréchal audit lieu, lequel les a déclaré pour command de cent quarante sept verges de terre à prendre en 3 C de jardin à l'encontre de **Charles Lemestre** (par achat qu'il en a fait de **Marie** et **Jeanne**

Demarrez), gissant à Bachy, aboutissant au chemin allant de Bachy à la place Le Comte, tenant du long à l'héritage de l'acheteur et des hoirs **quintin Derenaucourt** par un bout. – à lui vendu par **Christophe, Julien** et **ulderic Demarrez**, frères, enfans et héritiers de feu **Philippe**, laboureur, demeurans savoir lesdits **christophe** et **ulderic** audit Bachy et ledit **Julien** au village de Sameon, suivant contrat passé devant **Delannoy**, notaire à Genech et témoins, le 10 mars 1694.

Grosse signée et scellée.

- 5 mars 1695 – Procès-verbal par les Lieutenant et hommes de fief de Bachy. – à la requête de messire **Louis-uldéric Baron de haudion**, du petit jardin de la cense de Bachy et sur le lieu d'**Antoine Lemesre**, aux fins de borner et mesurer lesdits héritages conformément à l'accord fait entre ledit Seigneur et ledit **Lemerre** pardevant **Ignace Deleporte**, notaire à Bachy et témoins le 27 9^{bre} 1688, à effet de donner audit **Lemerre** une largeur de vingt pieds du côté du chemin venant de l'église dudit lieu à la place Le Comte, et une largeur de dix pieds du côté de la pied sente allant au bois. – auquel mesurage et bornage a été procédé par **J. Courtecuisse**, arpenteur-juré à Nomain.

- 10 mars 1695 – Adhérément par ledit **Mauroy**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **Marguerite, helene-Brigitte, marie-Charlotte Derenaucourt**, enfans d'**Antoine**, sous charge d'usufruit envers leurdit père, fils de feu **quintin**, maréchal audit lieu, lequel les a déclaré pour command de quatre cens de terre à labour gissant à Bachy, aboutissant au chemin allant de l'église dudit lieu à Sartine, d'autre à l'héritage du Seigneur dudit Bachy et aux hoirs de **Simon Pottier** et d'**hugues Derveaux**. – à lui vendu par **Pierre de messine**, fils de feu **Jacques**, laboureur à Bachy et **Catherine de messine** sa fille d'avec feuë **Barbe Martinache**, suivant contrat passé devant **Antoine Delannoy**, notaire à Genech, présens témoins, le 29 7^{bre} 1693

Grosse signée et scellée.

- 16 may 1695 – Adhérément par ledit **Mauroy**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **marie Lewille**, veuve d'**Antoine Dubois**, demeurante à Bachy, - de cinq cens de lieu manoir et labour, situés audit lieu, aboutissant à l'héritage **Melchior Basin**, d'autre côté à **ulderic Lemestre**, et au chemin de la Ruë à tartes menant de la place Le Comte aux housseaux. – à elle vendus par **François Dewannehain**, fils et héritier de **Jacques** et d'**Anne Le Scultre**, par contrat passé devant **Guillaume Desbuissons**, notaire royal et témoins, le 4 avril 1695

Grosse signée et scellée.

- 31 juillet 1696 – Adhérément par ledit **Mauroy**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **Bon Lemestre**, fils de feu **Philippe**, - de dix-huit cens de terre gissant à Bachy, aboutant de deux sens aux terres du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage des hoirs **Jacques Du Burcq**, – à lui vendus par **Joseph DeLos**, fils de feu **Nicolas**, hoste demeurant en la ville de Lille, au nom et comme fondé de pouvoir d'**alienor Demadre**, veuve de **Nicolas Delos**, sa mère, demeurante à Tournai, suivant contrat passé devant **Guillaume Desbuissons**, notaire à Lille et témoins, le 9 juillet 1696, ratifié par ladite veuve **Demadre** le 12 même mois et an.

Grosse signée et scellée.

- 20 juillet 1698 – Adhérément par ledit **Mauroy**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **mathieu Bulteau**, demeurant au village de Wannehain, 1^e de trois cens haboutant de deux sens aux terres du Seigneur de Bachy et de deux autres sens aux terres de **Bon Lemestre**, 2^e

quatre cens tenant au chemin menant de l'église de Bachy à la placette du Bois, et de deux autres sens à la terre dudit Seigneur, 3^e trois cens tenant auxdits quatre cens, de deux autres sens aux terres dudit Seigneur, 4^e quatre cens tenant à la pied sente qui mène de la place navelle aux Bois, à l'héritage d'**adrien hovisne** et **Margueritte Catis**, et à **Simon Grullois**, 5^e deux cens tenant à l'héritage dudit Seigneur, fossé entre deux, et à **Pierre pollet** et **hypolite taverne**, 6^e et finalement quatre cens de pré tenant aux terres dudit Seigneur de Bachy, aux terres du **S^r Costa** et à celle des hoirs **Jean Pottier**. – à lui vendus par **Margueritte platel**, maîtresse de l'école de ... Tournai suivant contrat passé pardevant **Simon Duquennoy**, notaire à Tournai présens témoins, le 9 juillet 1698.

Grosse signée et scellée.

• 14 mars 1699 – Adhèritement par ledit **Mauroy**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **Antoine Derenaucourt**, fils de **quintin**, maréchal à Bachy. 1^e d'un lieu manoir contenant cinq cens ou environ, aboutissant d'un sens à la Ruë à tartes, d'autre à l'héritage des hoirs **Pierre Lemestre**, d'autre à la terre du Seigneur de Bachy et à l'héritage de **Marie Lewille**, 2^e six cens de labour tenant d'un sens à la terre de **M. De Fay** de Tournai, d'autre à celle de **Nicolas Pottier**, du tiers sens à la terre des hoirs **Jaspart Basin**, et au chemin de la place Le Comte au moulin de Bachy. – à lui vendus par **Charles Lemestre**, fils de feu **Philippe**, demeurant à Bachy, cousin et procureur spécial de **François Basin**, fils et héritier de feu **Melchior** et de **Catherine Lemestre**, demeurans à thumet, pays de hainaut, suivant contrat passé devant **Jacques heddebault**, notaire à Cysoing présens témoins, le 16 7^{bre} 1688

Grosse signée et scellée.

• 1^{er} juin 1699 – Adhèritement par ledit **Martinache**, Lieutenant, présens hommes de fief de Bachy. – à **hipolite taverne**, avocat à Lille. - de huit cens de terre tenus en fief situés à Bachy, aboutant à la Ruë à tartes, à l'héritage dudit Seigneur et à **Simon huin**. – à lui vendus par **Florence Du Four**, veuve de **Vincent Martinache**, demeurante à Bachy, héritière de **Jean Dufour**, son oncle, suivant contrat passé devant **Remy-Joseph Duhamel**, notaire à Lille et témoins, le 7 avril 1699.

Grosse signée et scellée.

• 22 7^{bre} 1699 – Adhèritement par ledit **Martinache**, Lieutenant, présens échevins de Bachy. – à **Marie Simon**, veuve de **Pierre Lambelin**, Maître tonnelier demeurant à Lille, Command déclarée de **Jean-Pierre**, son fils, - d'un lieu manoir fief contenant cinq cens ou environ, gissant à Bachy, aboutant à la place Le Comte, d'autre au chemin de la Ruë à Tartes, du tiers sens aux héritages des hoirs de **Martin Dufour**. – à elle vendus par **M^e Jacques hauwet**, prêtre Chapellain de l'église de S^t Maurice à Lille, neveu et héritier de **Marie hauwet** suivant contrat passé devant **martin Faucompret**, notaire à Lille et témoins, le 13 9^{bre} 1698.

Grosse signée et scellée.

• 23 8^{bre} 1699 – Adhèritement par ledit **Mauroy**, bailli, présens échevins de Bachy. – à **Louis Demadre**, Ecuïer, Seigneur du Fay, Conseiller-Secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France demeurant à Tournai, d'un demi bonnier de pré gissant ès prairies deournes, paroisse de Genech, tenu en fief du Seigneur de Bachy, tenant de trois sens aux prairies dudit acheteur. – à lui vendu par **Wallerand Lelièvre**, fils d'**Olivier**, laboureur demeurant à Cobrieux, suivant contrat passé devant **Antoine Delannoy**, notaire audit Genech et témoins, le 30 avril 1699.

Grosse signée et scellée.

• 10 9^{bre} 1699 – Adhèritement par ledit **Mauroy**, bailli, prèsens èchevins et hommes de fief de Bachy. – à **Antoine Blondel**, fils de feu **Floor**, hoste de l'Ecu d'Artois à Lille, 1^e de huit cens d'héritage à labour gissant à Bachy, aboutissant au chemin menant du Chateau dudit lieu à l'allée du Bois dudit Bachy, d'autre aux héritages de **Simon Pottier** et à ceux de **Marie Braconnier**, femme à **Michel Devienne**, et aux héritages de **Jaspert Demadre**, 2^e quatre cens aussi labour aboutissant à l'héritage du Seigneur de Bachy, d'autre à l'héritage de l'église dudit lieu et à ceux du chapitre de Tournai et à ceux de **Pierre hauwet**. – à lui vendus par **Michel Lambelin**, procureur postulant à Lille, procureur spécial de **Marguerite Crastel**, veuve de **François Lezy**, fille et héritière de feu **André** et **philippotte Mulier**, icelle nièce et héritière de **Guilbert Mulier**, demeurante à tressin, suivant contrat passé devant **martin de Faucompret**, notaire à Lille et témoins, le 6 may 1699.

Grosse signée et scellée.

• 7 X^{bre} 1699 – Adhèritement par ledit **Mauroy**, bailli, prèsens hommes de fief de Bachy. – au S^r **Antoine D'inville**, Seigneur de Montifaut, - d'un fief nommé Le Champ hirau, contenant quatorze cens, tenant au chemin d'hostel au moulin de Bachy, à l'héritage de **Isaye De Wiele**, du chef de feuë **Salembier**, sa femme, à un bonnier de la cure dudit Bachy et aux terres du Seigneur de Montifault de tous les autres côtés. - à lui vendu par **Nicolas Garin**, laboureur demeurant à Bachy et **Nicolas Jean**, son fils qu'il a retenu d'avec **Anne hauwet**, sa femme, suivant contrat passé devant **martin de Faucompret**, notaire royal à Lille et témoins, le 18 X^{bre} 1698.

Grosse signée et scellée.

Nota. Les Grosses des contrats suivans jusque et compris 1789 et années suivantes sont mises en ordre et inventoriées chronologiquement et déposées aux Archives du Seigneur de Bachy.



Personnes figurant dans les actes

A :

Abliez Paul (28 février 1554), peut-être la même personne que Paul Lablye, encore orthographié Ablye (13 février 1555)

Abraham George, cousturier demeurant à hostel (7 janvier 1576), marié à Pasquette Douvegnies, deux fils : (19 janvier 1605)

- François, tisserand de toile à Bourghelles, marié à Jeanne de Genech (12 juillet 1605)
- Jacques (5 février 1618), manouvrier demeurant à Bourghelles (27 juillet 1621)

Asquemi ou Asquenin Antoine (1^{er} juillet 1507), pauvriseur (26 9^{bre} 1512), marié à Du Moulin Jeanne. Ils ont eu deux enfants Willemet et Lion (8 avril 1526)

B :

Baillet Noël, Sergent de la Gouvernance de Lille (18 X^{bre} 1566)

Ballavoine Philippe, marié à Margueritte Waucquier (4 février 1606)

Ballory Maximilien, marié à Anne Braconnier, demeurant à Wannehain (18 8^{bre} 1661). Le couple a eu une fille (3 juin 1681) :

- Agnès, mariée à Mathieu Navarin soldat au Régiment italien en garnison à Tournai

Balloury Jean-Baptiste (3 juin 1681)

Barbier Jean (16 janvier 1524)

Barisette (ou Bariselle) Janette, mariée à Jean Sauvaige (16 mai 1555)

Bariselle Marie, mariée à Hugues Des rosieres, demeurant à Rume (16 mai 1555)

Bataille Jacques, égliseur à Bourghelles (7 mars 1636)

Bateau Jean (7 mai 1536)

Bateau Noël, marié à Gillette Deregnaulcourt (20 février 1570)

Batteau Pasquette, mariée à Pierre Dumaret, fille de Gillette de Renaucourt (22 janvier 1587)

Baudart Claude, demeurant à Tournai (27 janvier 1643)

Baudart François (7 9^{bre} 1591)

Baudart Françoise, mariée à Antoine Roussel (21 8^{bre} 1679)

Baudart Michel (7 mars 1528)

Baudart Jeanne, mariée à Pierre Le pan (27 janvier 1643)

Baudart Michelle, mariée à Melchior Bazin (27 janvier 1643)

Baudart Péronne, fille de chambre de Madame Melden, nièce de Gilles Duvivier (16 avril 1613), probablement mariée à François Simon (7 mars 1636)

Baudart Philippe (6 avril 1622), marié à Marie Lemestre (14 X^{bre} 1623), fils de François, hôte vendant boire de grain bouilli, demeurant à Bourghelles, fils de Jeanne Duvivier (27 juin 1624). Le couple a eu quatre enfants (7 mars 1636) :

- François
- Simon
- Michel
- Catherine

Baudart Pierre, marié à Marie Le mestre (22 février 1633)

Baude Claudine, mariée à Quintin De Wavrin. Le couple eut trois filles, Valentine, Louise et Françoise (22 mars 1557)

Basin Jacques, marié à Jeanne Tondeur (25 février 1586)

Basin Jaspert (14 mars 1699)

Bazin François (9 mai 1542), orthographié Basin (11 février 1549)

Bazin Jean, marié à Margueritte Delemotte (3 mars 1648)

Bazin Melchior, marié à Michelle Baudart (27 janvier 1643). Remarié à Catherine Lemestre, demeurant à Thumet, province du Hainaut. Le couple a eu un fils (29 avril 1678) puis un autre (14 mars 1699)

- Melchior
 - François (14 mars 1699)
- De Beaufort Claude, Chevalier, Seigneur de Grincourt, marié à Marguerite de Tenremonde (28 mai 1616)
- Becquart Huberte, mariée à Jacques Dillies (13 X^{bre} 1568)
- Guillaume
 - Françoise
 - Marie
- Beghin Adrien, fils de Jean et Agnès De Baudrengien (Pénultième juin 1546)
- Beghin Anne, fille de Théodore et de Gillette Mallet (30 X^{bre} 1586)
- Beghin Estienne (24 8^{bre} 1502), marié à Dubos Agnès
- Beghin François, marié à Pasquette Douvignies, fille d'Allard et Marie Waucquier (5 juillet 1585)
- Beghin Hoste (dernier avril 1527), bonetier demeurant à Tournai (25 avril 1536)
- Beghin Jacques (13 mars 1547)
- Beghin Jean, laboureur demeurant à Rume, marié à Jeanne Douvegnies (5 mars 1552)
- Beghin Ostelette (15 avril 1542)
- Beghin Robert, marié àDubois (8 9^{bre} 1605)
- Beghin Melchior, laboureur et censier de la cense de Rume, Lieutenant de la terre et seigneurie de Rume (5 juillet 1605)
- Beghin Pierre (5 X^{bre} 1542), fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à Bourghelles, marié à Magdeleine Buricque (23 avril 1549), demeurant à Rume (12 X^{bre} 1559). Une fille, Catherine, mariée à Gilles Bellin (15 X^{bre} 1598)
- Beghin Théodore, manouvrier à Bachy, marié à Gillette Mallet (20 8^{bre} 1557), en premières noces. Deux enfants : (30 X^{bre} 1586)
- Anne
 - Pierre « expaysé »
- Beghine Marguerite (12 février 1512)
- Beghine Marie, fille de Marguerite, épouse de De Rammesdre Collard (12 février 1512)
- Bellier Gabriel (26 juillet 1599)
- Bellin Gilles, marié Catherine Beghin (15 X^{bre} 1598)
- Bernard Jean, marié à Cécile Du Cazier (14 X^{bre} 1626), fils de Vincent (1^{er} avril 1636)
- Betreman Catherine, mariée à Pierre de la Chapelle. Un fils, Jehan, mulquinier à Valenciennes (13 7^{bre} 1601)
- Bettencourt Martin (5 mai 1677), censier des hupplieres (28 X^{bre} 1677), marié à Marie Waucquier (4 X^{bre} 1680)
- Billecocq Anne, mariée à Jean Moucq. Une fille Catherine (26 juillet 1599)
- Billecocq Collard, demeurant à Bachy (dernier avril 1527), marié à De Madre Jeanne (10 9^{bre} 1528)
- Billecocq Jacquemart (15 7^{bre} 1512)
- Billecocq Jacques (16 X^{bre} 1527) fils de Collard, marié à Guizepert Medon (12 X^{bre} 1529)
- Billecocq Jacquet (9 X^{bre} 1546)
- Billecocq Jean, demeurant à Bachy (17 avril 1525)
- Billecocq Luce, fille de Nicolas et Jeanne Demadre, sœur de Michelle (8 janvier 1557), sœur d'Ostelette (16 9^{bre} 1557)
- Billecocq Michelle, fille de Nicolas et Jeanne Demadre, sœur de Luce (8 janvier 1557), sœur d'Ostelette (16 9^{bre} 1557)
- Billecocq Nicolas, fils de Jacques, charpentier (28 avril 1546), marié à Jeanne Demadre (8 janvier 1557)
- Billecocq Ostelette, mariée à Jean Dumaret (8 janvier 1557), tante de Catherine Macq (12 avril 1575)
- Bleuset Pierre, marié à Martine Buricq, demeurant à Aix (3 8^{bre} 1547)
- Bleuzé André, marié à Jacqueline Moucq. Ils ont eu un fils :
- Jean, laboureur demeurant à Planart (14 X^{bre} 1617)
- Blondel Floor, père d'Antoine, hoste de l'Ecu d'Artois à Lille (10 9^{bre} 1699)

Blyer Gabriel (11 mai 1616)
 Blyet Paul (11 février 1549), marchand demeurant à Tournai (13 juillet 1549)
 Bocquet Antoine, maréchal, marié à Agnès Douvignies, demeurant à hostel (18 9^{bre} 1545), demeurant à Esplechin (14 mars 1562)
 Bomart Pierre (19 X^{bre} 1554)
 Boucgniau Allard, marié à Elisabeth Du Forest (9 janvier 1531)
 Boucq... Noël, marié à Le Pierse Gillette (13 7^{bre} 1529), demeurant au faubourg de Tournai
 Boulanghier Melchior, maçon, demeurant à Tournai (8 8^{bre} 1537)
 Boullart Bauduin, laboureur, marié à Jeanne Crombet (3 X^{bre} 1586)
 Bourgies Pierre, marié à Péronne Le Thieullier, demeurant à Bourghelles (23 janvier 1572)
 Bourgeois Adrien (14 avril 1506), marié à Piedanas Guillemette (26 9^{bre} 1512)
 Bourgeois Martin ; prêtre (14 avril 1506)
 Bousquiau Pierre, marié à Betremine Cousturier, demeurant à Tournai (24 8^{bre} 1536)
 Bouvisne Jacques (16 X^{bre} 1680)
 Bouvisne Jean (14 X^{bre} 1626)
 Bouvisne Philippe, marié à Françoise De Madre (4 9^{bre} 1594)
 Braconnier Adrien, marié à Marie Le Bailly. Le couple a eu un fils, Pierre (14 X^{bre} 1585)
 Braconnier Agnès (21 juin 1560)
 Braconnier Anne, mariée à Maximilien Ballory, habitant à Wannehain (18 8^{bre} 1661)
 Braconnier Antoine, marié en premières noces à Pasquette Miroul (15 8^{bre} 1585), cousin de Guillaume
 Braconnier Antoinette, mariée à Jean Delebassé, habitant Fournes, paroisse de Genech (6 juin 1558)
 Braconnier Bertoul (11 mai 1507) ; marié à Du Bos Marie (19 X^{bre} 1512), peut-être orthographié
 Bracquenier Bertoul (1^{er} mars 1509)
 Braconnier Cécile, mariée à Fiesne Jean (11 7^{bre} 1574), fille de Gilles
 Braconnier Charles (26 juin 1641), serviteur à M. le Baron d'Oisy (28 juillet 1643)
 Braconnier Charles, Bourgeois demeurant à Codé (13 8^{bre} 1653)
 Braconnier Etienne, fils de Betremieux, manouvrier, marié à Le Soieur Antoinette (Pénultième juin 1546)
 Braconnier François (11 7^{bre} 1574)
 Braconnier Gilles (25 février 1534)
 Braconnier Guillaume, fils d'Hector (29 9^{bre} 1577), clercq paroissial de Bachy (16 mars 1579), clercq paroissial et greffier (15 8^{bre} 1585)
 Braconnier Hector (11 7^{bre} 1574), père de Guillaume (29 9^{bre} 1577), marié à Françoise Ghinois. Ont eu pour enfants :

- Guillaume, cousin germain d'Antoine (9 8^{bre} 1595)
- François, demeurant à Moulbaix, pays de haynault (9 8^{bre} 1595)
- Richard, manouvrier demeurant à Camphin (5 janvier 1591)
- Marie, mariée à Jean Desmontz (30 janvier 1596)
- Françoise

 Braconnier Jacques, fils de Guillaume, marié à Péronne Clawart (2 X^{bre} 1622), Lieutenant (22 janvier 1632), notaire à Bachy (2 août 1633)
 Braconnier Mahieu (13 mars 1596)
 Braconnier Mathieu (16 avril 1613)
 Braconnier Marie, mariée à Cousturier Gilles (2 juin 1523)
 Braconnier Marie, mariée à Michel Devienne (10 9^{bre} 1699)
 Braconnier Noël, safetier, marié à Catherine Bresoul (10 juillet 1626)
 Braconnier Pasquette (24 mars 1641), mariée à Toussaint Warocquier, meunier (28 juillet 1643)
 Braconnier Pasquier, fils de Simon (26 mars 1567), père de Mahieu (23 9^{bre} 1592)
 Braconnier Paul, oncle de Pierre Braconnier (14 X^{bre} 1585)
 Braconnier Philippe (25 février 1586), marié à Martine Descleppes. Le couple a eu trois enfants, cousins germains de Guillaume (10 mars 1587)

- Antoine
- Philippe, charpentier demeurant à Tournai (9 mai 1595)
- Pierre, charpentier demeurant à Tournai (9 mai 1595)
- Braconnier Piatine, sœur de Pierre, mariée à Pierre Le quiem (6 février 1587)
- Braconnier Pierre, neveu de Paul, fils d'Adrien et de Marie Le Bailly (14 X^{bre} 1585)
- Braconnier Simon, marié à Dassonneville Jeanne (22 mars 1529)
- Braconnier Simon, père de Pasquier (26 mars 1567), peut-être orthographié Braquenier Simon (21 avril 1552)
- Brassart Claude (25 février 1586)
- Brassart Michel (11 février 1549)
- Brassart Remy, bailli « en cette partie » (15 X^{bre} 1598)
- Brasseur Catherine, mariée à Thomas Mallet (10 juillet 1606)
- Brasseur Claude, fils de Michel et de Jeanne Brissolt (4 7^{bre} 1573)
- Brasseur Jeanne, veuve en premières noces de Jean Waucquier (7 août 1555)
- Brasseur Michel (22 janvier 1551)
- Brasseur Michel (13 juillet 1551), marié à Jeanne Brisolt (21 8^{bre} 1561), un fils Claude (23 janvier 1564)
- Bresol Etienne (20 mars 1553)
- Bresoul Agnès, mariée à De Regnalcourt Gérard (2 mai 1531)
- Bresoul Antoine (13 juin 1622)
- Bresoul Catherine, mariée à Noël Braconnier (10 juillet 1626)
- Bresoul Collart (12 février 1512), son fils Mahieu (2 mai 1531)
- Bresoul Elisabeth, mariée à Jean Delourme (9 mars 1546)
- Bresoul Gilles, mariée à Simon Mourcout, demeurant à Fromont (11 janvier 1546) ; appelée Cécile dans l'acte du 9 mars 1546
- Bresoul Jacques, marié à Péronne Le Mestre (10 X^{bre} 1619)
- Bresoul Jacques, père de Vincent demeurant à Arlebecque (20 juin 1678)
- Bresoul Margueritte, mariée à David Ghiselin (11 7^{bre} 1629)
- Bresoul Nicolas (9 mars 1546)
- Bresoul Pierre, marié à Michelle Carette (25 9^{bre} 1553), leur fils (6 avril 1622)
- Thomas (4 février 1606), marié à Catherine Duvivier (16 avril 1613) et remarié à Jacqueline Desmont (9 mars 1629). Le couple a eu un fils (7 mars 1635), Claude.
- Bressault Antoine (1^{er} mars 1604)
- Brichault (ou Brichot) Jeanne, mariée à De le planckue Antoine (16 X^{bre} 1527), son oncle, Etienne Fresnoye, prêtre curé de Bachy (10 X^{bre} 1528)
- Bridoul Jean, seigneur du Burgault, demeurant à Lille (19 7^{bre} 1664). Une sœur, Damoiselle Margueritte Bridoul (16 X^{bre} 1680)
- Brichot Etienne (29 janvier 1535), orthographié Brissolt (11 février 1549) ou Brissot (2 mai 1559), Brisol (9 janvier 1553), encore orthographié Brisold (28 mai 1555)
- Briet Anne, mariée à Charles Dessaux (16 mars 1683)
- Briet Antoine (27 9^{bre} 1642)
- Briet Martine, mariée à Jacques Empain, demeurant à Lille (16 mars 1683)
- Briet Thomas, a eu un fils Simon, Bourgeois de Lille (7 mars 1635)
- Briet Simon, labourier et censier demeurant en la Cense du Fay, paroisse de Cobrieux (19 février 1609)
- Brissolt Antoine, fils d'Etienne et de Michelle Delmotte (14 juin 1567)
- Brissault Mathieu (15 juillet 1527), meunier, marié à Jeanne Mucque (23 juin 1533)
- Brissolt Etienne, marié à Michelle De le Motte (13 juillet 1609)
- Brisolt Jeanne, mariée à Michel Brasseur (21 8^{bre} 1561), demeurant à Rume (7 février 1563), orthographiée Brissolt, un fils Claude (23 janvier 1564)
- Brisoul Margueritte (22 mai 1627)
- Brissolt Jeanne, mariée à Martin de Wanehain. Un fils Jacques (30 juillet 1590), mariée aussi à Philippe Heddebault (18 mai 1610)

Brissolt Michel, frère d'Etienne, vraisemblablement tué par Jean Ghisselin (14 juin 1567)
 Brix Henry, marié à Jeanne Le Clercq (2 X^{bre} 1663)
 Buigniet Philippe, bailli de Genech (5 mai 1677)
 Bulteau Guillaume, laboureur demeurant à Wannehain. Un fils (4 février 1681) :
 - Jean
 Bulteau Mathieu, demeurant à Wannehain (20 juillet 1698)
 Bulteau Pasquette (29 8^{bre} 1602), mariée à ... De Regnaulcourt (3 X^{bre} 1602)
 Bulteau Pierre, bailli de Wannehain (1^{er} août 1690)
 Buricq Jacquemart (7 février 1508)
 Buricq Martine, mariée à Pierre Bleuset, demeurant à Aix (3 8^{bre} 1547)
 Buricquet Jacques (jour de la Trinité 1533) orthographié Buricque (15 février 1535)
 Buricque Magdeleine, mariée à Pierre Beghin (23 avril 1549)
 Bury Augustin (10 8^{bre} 1504)
 Buzelare Jean, greffier dont la signature apparaît au bas de l'acte daté du 27 janvier 1550 et suivants.
 (10 9^{bre} 1550)
 Buzelare Paul dans acte du 14 X^{bre} 1558
 Buzelaire Philippe, marié à Philippotte Du Bucquet (26 juillet 1575)

C :

Cambray Philippe, pasteur à Baissy (26 mai 1622)
 Campenaire Barbe, mariée à Nicolas De la Rivière. Ont eu une fille Catherine (23 9^{bre} 1574)
 Campenaire Wallerand, demeurant à Cysoing (23 7^{bre} 1555), laboureur (4 9^{bre} 1555)
 Cappelier Hughues (12 avril 1575)
 Cappelier Jean (21 X^{bre} 1573)
 Cappenaire Mathias, fils de Salomon, demeurant à Cysoing (au dos de l'acte du 23 9^{bre} 1556)
 Cappenaire Salomon, père de Mathias, demeurant à Cysoing (au dos de l'acte du 23 9^{bre} 1556)
 Capelier Hugues (5 mars 1555)
 Carette Allard (20 8^{bre} 1584), marié à Jacquemine Guignois (9 janvier 1587)
 Carette Alexandre (17 8^{bre} 1559), orthographié Cappelier (28 février 1564), mariée à Sainte
 Deherchuez, sœur de Roger (20 8^{bre} 1584). Le couple a eu un fils (13 mai 1616) :
 - Pierre
 Carette Betremieux, fils de Jacques et Jacqueline Mascheclier, Laboureur (3 juillet 1570)
 Carette Catherine, mariée à Sendrin Derond (4 9^{bre} 1680)
 Carette Guillebert fils de Galien (1510)
 Carette Galien, (8 février 1512), orthographiée Guilbert (18 mars 1539), marié à Gilles Cousturier (6
 8^{bre} 1525), grand-père de Michelle et de Gilles (13 juin 1565)
 Carette Gilles (25 9^{bre} 1553), fils de feu Jean, charpentier demeurant à Bergues (13 juin 1565)
 Carrette Jacques, marié à Jeanne Lietart (2 9^{bre} 1638)
 Carette Jacques, marié à Jacqueline Mascheclier (25 février 1534), orthographiée Masclier (15 janvier
 1558)
 - Carette Betremieux
 Carrette Jacques (1^{er} 7^{bre} 1676). Deux fils (4 9^{bre} 1680) :
 - Jean
 - Philippe
 Carette Jean, mari de Catherine Malatiré (27 janvier 1517), encore orthographié Carrette
 Carette Jean (25 9^{bre} 1553), marié à Jeanne Le Clercq ? (25 9^{bre} 1553)
 Carrette Jean, marié à Françoise Waucquier (16 février 1562)
 Carette Jeanne, mariée à Jean Desmillescamps (29 X^{bre} 1561)
 Carrette Louis (6 avril 1622)
 Carette Marie, mariée à Georges Dumoulin (17 8^{bre} 1559)
 Carette Michelle, mariée à Pierre Bresoul (25 9^{bre} 1553)

Carette Nicolas. Une fille (4 9^{bre} 1680) :

- Marie demeurant à Bachy

Carrette Philippe, marié à Péronne Mallet (9 janvier 1625)

Carrette Pierre (6 avril 1622), une fille (10 juin 1623) :

- Jeanne, mariée à Salomon De Marcq demeurant en la paroisse de S^t Piat à Tournai

Carlier Jacques, père de Jean, hautlisseur demeurant en la paroisse Ste Marie-Madeleine à Tournai, marié à Dm^{lle} Claire Le Clercq (4 mars 1636)

Carnois Gauddefroy, marié à Michelle Desmillescamps (9 8^{bre} 1554), trois enfants (20 mars 1579)

- Jacques
- Pierre, marié à Martine Waucquier (2 8^{bre} 1581), demeurant à Genech
- Gilles

Carnoye Jeanne, mariée à Jacques Delannoy (11 X^{bre} 1612)

Carnoy Judith (Dem^{lle}), mariée à Charles Hautrive, marchand brasseur à Tournai (16 X^{bre} 1681)

Caron Jeanne, mariée à Antoine Mallet. Ont habité Orchies. Le couple a eu deux fils (27 janvier 1579) :

- Jaspard
- Jean

Carpentier Charles (5 mai 1677)

Carpentier Julienne, mariée à Le Soeultre Guilbert, demeurant à Cysoing (16 janvier 1524)

Carpentier Mathias, marié à Jeanne De quem (16 9^{bre} 1596)

Carpentier Nicolas, manouvrier, marié à Jeanne De quenn, veuve de Jacques Lietart dont elle a eu deux enfants (7 janvier 1600):

- Gilles
- Wallerand

Casier Nicolas (9 mars 1610)

Castellain Antoine le jeune, demeurant à la ferme de Marcq, paroisse de Rume (1 8^{bre} 1624)

Castellain Antoine l'ainé (13 7^{bre} 1624), demeurant à Chin (22 juin 1627)

Castellain Mahieu, marié à Péronne De trieu. Le couple a eu trois enfants (1 8^{bre} 1624)

- Jean
- Antoine
- Noël, censier de la cense de l'Echelle demeurant à Rume (29 avril 1631)

Castelain Mathieu, fermier de la Cense de Marcq à Bercus (13 janvier 1615)

Castellain Martin, père de Jean, bourgeois et marchand demeurant à Lille (16 8^{bre} 1663)

Castellain Noël, frère d'Antoine Le Jeune et l'Aîné, laboureur demeurant en la Cense des Echelles à Rume (22 juin 1627)

Catis Margueritte (20 juillet 1698)

Cauchefer Pierre, marié à Laurence Delevigne (14 8^{bre} 1679)

Caudrelier Antoinette, mariée à Thiery Waucquier, ont eu une fille Marie (17 8^{bre} 1559)

Caudrelier Gilles, maçon demeurant à Esplechin (25 juillet 1553), cousin germain de Margueritte Cousturier (20 X^{bre} 1553)

Caudrelier Pierre (22 juillet 1532), demeurant à Cobri-au-Bois, marié à Agnès De Wanehain (16 7^{bre} 1532)

Caullier Jérôme, procureur postulant à la gouvernance de Lille (18 X^{bre} 1566)

Cazier Vincent (3 mai 1513) ; son fils quintin (14 juillet 1530), demeurant à Tournai (jour de la Trinité 1533)

Charpentier Jeanne, mariée à Le Cocq Allard (16 janvier 1524)

Chocquet Antoine (11 août 1673)

Chocquet Barbe, mariée à Jean Deleplancque (14 août 1547), deux enfants Pierre et Quintine (25 8^{bre} 1563), remariée à Firmin Du Trieu (12 juillet 1605)

Chocquet Barbe, mariée à Laurent Dele Barre (20 X^{bre} 1612)

Chocquet François (2 X^{bre} 1609)

Chocquet Françoise, mariée à Bernard Le Roy (8 9^{bre} 1605)

Chocquet Gabriel (2 X^{bre} 1622)

Chocquet Guillaume (17 X^{bre} 1573), fils de Jean lui même marié à Philippotte De Wanehain (dernier février 1607), un fils (2 X^{bre} 1622) :

- Jean
- un autre fils Gabriel, manouvrier demeurant à Fournes, paroisse de Genech (2 juillet 1629)

Chocquet Jacques (8 mars 1530)

Chocquet Jacquemart ; marié à De Morcourt Jeanne ; deux petites filles (10 8^{bre} 1504)

Chocquet Jean (15 avril 1542), laboureur demeurant à Bachy (10 9^{bre} 1550), marié à Chrétienne Ondoize ; un fils, Guillaume (7 9^{bre} 1591)

Choquet Jehenne, mariée à Claude De le Motte (17 mai 1601), le couple a eu une fille (14 X^{bre} 1628) et un fils (24 9^{bre} 1633) :

- Jean
- Valentine

Chocquet Lion, laboureur et hoste, marié à Jeanne Lobegeois, demeurans à Cysoing (27 février 1578)

Chocquet Marie, mariée à Pierre Pottier (11 X^{bre} 1612)

Chocquet Michielle, mariée à Quintin Le Proux (18 mai 1610)

Chocquet Noelle, mariée à Jaspert Plantefevre (7 février 1563)

Chocquet Pierre (28 mai 1616)

Chocquet Pierre (23 X^{bre} 1646)

Chocquet Simon (2 X^{bre} 1622), demeurant à Staveld, pays de Flandres (18 avril 1640)

Clawart Chrétien (6 avril 1622), orthographié Clauwart, laboureur demeurant à Rume (15 9^{bre} 1643)

Clawart Jeanne, mariée à Arnould Moucque. Le couple a eu une fille (2 août 1633)

- Anne Moucque, elle-même mariée à Jean Regnault, serrurier.

Clawart Marie, mariée à Pierre Waucquier (13 X^{bre} 1622), fille de Nicolas et Anne Cousturier

Clawart Martine (13 X^{bre} 1622)

Clawart Nicolas (24 9^{bre} 1584), laboureur à Rume (8 mai 1587), marié à Anne Cousturier. Le couple a eu une fille (14 X^{bre} 1623) et un fils (17 mars 1631)

- Marie, mariée à Pierre Waucquier
- Chrétien

Clawart Péronne, mariée à Jacques Braconnier (2 X^{bre} 1622) puis à Pierre Martinache (5 mars 1643)

Clenssennin, marié à Françoise Mousson (4 7^{bre} 1686)

Cocquiel Péronne, mariée à Antoine Desmillescamps (14 9^{bre} 1589)

Cointe Gossard, Gossarde dans un autre acte ; mariée à un nommé Duvivier (mardi après les Rois 1507)

Constant Pierre (17 mars 1645)

Constel Antoine, marié à Péronne Deleplancque, demeurant à Rume (22 janvier 1551)

Corbus Anne, mariée à Quintin Dumortier (15 X^{bre} 1609)

Cordonnier Grard, marié à Dem^{lle} Catherine Deleplancque (23 mars 1624), Bourgeois de Lille (18 mars 1648)

Corroit Nicolas, marié à Anne Du jardin (19 avril 1622)

Corsin Adrien (16 9^{bre} 1679)

Costa (Maître) (20 juillet 1698)

Courchelin Simon, marié à Jeanne Dubucquet (26 juillet 1575)

Courtecuisse Clément (25 février 1534), marié à Barbe Malllet (18 mars 1539)

Courtecuisse Jacques et Thomas, frères (18 mars 1539), enfants de Clément

Courtin Catherine (10 X^{bre} 1528)

Courtin Gilles, marié à Jacquemine Le thieullier (3 9^{bre} 1587)

Courtin Eloy, fils de Nicolas et Gabrielle Ondoior ou plutôt Ondoize (16 mai 1579). Le couple a eu une fille Jeanne (15 8^{bre} 1592)

Courtin Etienne, marié à Du Bos Péronne (19 X^{bre} 1512)

Courtin Jean ou Jehan (3 mars 1500), marié à Piedanas Cateline (21 mars 1513)

Courtin Péronne, mariée à Jean Le Clercq, demeurant à Tournai (22 février 1536)

Courtin Nicolas (10 janvier 1569), marié à Gabrielle Ondoior (16 mai 1579). Un fils :

- Eloy

Cousturier Alexis, laboureur, fils de Gilles, marié à Marie Braconier (26 mars 1554), remarié à Barbe Pottier (23 9^{bre} 1556)

Cousin Jean (12 mars 1671)

Cousin Marie, mariée à Cousturier Quentin, concierge des Prévôts et échevins de Tournai (10 juin 1623)

Cousturier Betremine, veuve de Pierre Bousquiau, demeurant à Tournai (24 8^{bre} 1536)

Cousturier Gilles, orthographiée Gillette (25 août 1539), mariée à Carette Guilbert (6 8^{bre} 1525), secondes noces avec Marie Braconnier (10 avril 1548)

Cousturier Gilles, marié à Braconier Marie (2 juin 1523), frère de Gillette (25 août 1539), trois enfants Luc, Alexis et Marguerite ; laquelle Marguerite fut mariée à Delemotte Quintin (3 janvier 1548), cousine germaine de Gilles Caudrelier (20 X^{bre} 1553)

Cousturier Jean, marié à Delannoy Philippe (9 9^{bre} 1509) ont eu Marie, mariée à Vion Colard (11 février 1517) puis Gillette, mariée à Guilbert Carette (25 août 1539), puis Jeanne, mariée à Pierre de Corbus, ainsi qu'un garçon, Gilles, marié à Marie Braconier (25 août 1539)

Cousturier Jeanne, sœur de Gillette et Marie, mariée à Pierre de Corbus, demeurante à Orchies (25 août 1539)

Cousturier Luc, fils de Gilles, marié à Annestaige Waucquier (au dos de l'acte du 23 9^{bre} 1556)

Cousturier Marguerite, mariée en secondes noces à Maurice Thonneau, en premières noces à Quintin De le motte dont elle a eu un fils, Jacques (21 mai 1577)

Cousturier Quintin (15 X^{bre} 1609), concierge de M^{rs} les Prevôts et échevins de Tournai, marié en deuxièmes noces à Marie Cousin (10 juin 1623), fils de Luc (7 mai 1624)

Couteau Jacques, auditeur du baillage de Lille, demeurant à Orchies (10 juillet 1597)

Crastel André, marié à Philippotte Mulier, demeurant à Tressin. Le couple a eu une fille (10 9^{bre} 1699) :

- Marguerite, mariée à François Lezy

Crombet Jeanne, mariée à Bauduin Boullart en secondes noces, veuve d'Adrien De herchuez (3 X^{bre} 1586)

Cuignet Guillaume, dit Du chasteaulx, demeurant à Lille (12 8^{bre} 1557)

Cuignet Laurent (29 8^{bre} 1621)

Cuvellier Adrien, marié à Catherine Sallez, demeurant à Ypres (9 mai 1635)

Cuvellier Jean, prêtre, curé, propriétaire de Bachy, qualifié de vénérable personne. (27 janvier 1588).

Il a eu deux enfants naturels de Catherine Martinache (5 août 1602) :

- Charles

- Jehan

Cuvelier Pierre (6 juin 1608)

D :

Damide Antoine (16 X^{bre} 1603). Une fille (18 avril 1625) :

- Jeanne

Damide Martin. A eu trois fils (20 juillet 1679) :

- François, laboureur demeurant à Louvil

- Jean

- Nicolas

Dassonneville Chrétien, fils de Pierre, frère de Crespin, carlier demeurant à Rosu (23 X^{bre} 1592)

Dassonneville Crespin, frère de Chrétien, fils de Pierre (8 mai 1587)

Dassonneville Ernoul (7 février 1508), pauvriseur (26 9^{bre} 1512)

Dassonneville Gilles, marié à Luce De troye (18 X^{bre} 1534)

Dassonneville Jeanne, mariée à Braconnier Simon (22 mars 1529)

Dassonneville Jehan (9 avril 1604)

Dassonneville Margueritte (3 mai 1513), mariée à De Herchuez Quintin (22 mai 1515), mariée à Le Pierse Germain, (13 7^{bre} 1529) mariée à Deleberghe quintin (7 février 1517)

Dassonneville Marie-Margueritte, mariée à Pierre Mousson (4 7^{bre} 1686)

Dassonneville Pierre (17 8^{bre} 1559), a eu deux fils, Crespin (8 mai 1587) et Chrétien (23 X^{bre} 1592), marié à Margueritte Waucquier (23 X^{bre} 1592)

Dauchy Oste, marié à Péronne Mallet (9 janvier 1625)

Dauchie encore orthographié Dauchy Jean (27 mai 1512)

Dauthel Jean (13 février 1508)

De Baisieux Adrien, marié à Jeanne Hennot (2 X^{bre} 1609)

Debaisieux Catherine, mariée à Debougries Jean (13 8^{bre} 1527)

De Baisieu (x) Jean (mardi après les Rois 1507)

De Baisieux Philippe, orthographié Philippotte (10 avril 1537), mariée à De calonne Collard, demeurent à Bourghelles (13 8^{bre} 1527)

De Bar Margueritte, mariée en deuxièmes nocces à Arnould Moucque (20 X^{bre} 1612)

Messire François De Bercus, Chevalier Seigneur dudit Bercus (6 9^{bre} 1539)

De Bercus Catherine, mariée à Philippe de Tenremonde, petite fille de Catherine de la Vacquerie (14 9^{bre} 1589)

De Bercus Péronne, mariée à Noël Leproux, demeurant à Bercus, paroisse de Mouchin (7 juin 1566)

De Bergues Quintin (12 février 1512)

De Berghe Robert, marié à Péronne Du Bois, laboureur demeurant à Cysoing (13 X^{bre} 1583)

De Bertault Jean dit De hollandres Jean, marié à Margueritte Malatiré (27 janvier 1517)

De Bonnarchiez Antoine, écuyer, Seigneur de la Brayelle et Montifaut (27 mars 1601)

De Boucq Antoine dit De Carnin, écuyer, Seigneur de herbulane, fils d'Antoine seigneur de Lassus, demeurant à Chin et de D^{elle} Marie Deffarvacques (17 juin 1603)

Debougries Jean, marié à Debaisieux Catherine (13 8^{bre} 1527), orthographié De Bouvries (dernier décembre 1536)

De Bouvisne Cornil (27 février 1680)

De Bouvisne Françoise, mariée à Antoine De Mareschaux, demeurant à Willem (27 février 1680)

De Bouvisne Jean (27 février 1680)

De Bouvisne Jeanne, mariée à Antoine Le Mahieu, demeurant à Flers (27 février 1680)

De Bouvisne Margueritte, mariée à Jacques Delebecque (27 février 1680)

De Bouvines Philippe (23 7^{bre} 1604)

De Bouvisne Robert, fils de Jean, laboureur à Roubaix (27 février 1680)

De Bray Guillaume, Sergent en la Gouvernance de Lille (16 juin 1605), huissier de leurs Altesses Sérénissimes les Archiducs (4 février 1606), en la Gouvernance de Lille et y demeurant (23 7^{bre} 1608)

De Bruille Hermès, brasseur et laboureur demeurant à Beuvry (14 janvier 1597), orthographié Ernest (15 janvier 1598)

De calonne Collard, mariée à Philippe De Baisieux, demeurent à Bourghelles (13 8^{bre} 1527)

Sire George De Calonne, Chanoine de Notre-Dame à Tournai (21 janvier 1538)

De Calonne Gabrielle, mariée à François Hornet (25 février 1586)

De calonne Gillette, mariée à Jean Desmillescamps (25 août 1537), certainement la fille de Marin.

De Callonne Jean, honorable homme demeurant en la paroisse Nôtre-Dame à Tournai, marié à Dem^{lle} Jeanne De la hamaidde (2 août 1633)

De Calonne Louis, Seigneur de Montifaut (9 X^{bre} 1546)

De Calonne Marie, sœur de Vinchenette et de Gabrielle (25 février 1586)

De calonne Martin (1510)

De Calonne Michel, bel oncle de Guillaume Braconnier du côté maternel (15 8^{bre} 1585). Ont eu pour enfants :

- Gabrielle, mariée à François Hornet
- Marie
- Vinchenette

De Calonne Nicolas, écuyer, Seigneur de Montifaut (8 septembre 1578)

Decalonne haquinot qui a deux sœurs Le Noeche et Gillotte (17 9^{bre} 1523), enfants de Martin

De Calonne Vinchenette, sœur de Marie et de Gabrielle (25 février 1586)

De Carpentries Allard, frère de Pierre et Michelle, fils de Titus (6 7^{bre} 1567)

De Carpentrie Antoine, demeurant à Cobrieux, fils de Simon et de Jeanne Masquelier, sa femme en premières noces (6 mars 1564)

De Carpentries Gilles, marié à Jeanne De Fretin, ont eu un fils Jean (6 7^{bre} 1567)

De Carpentries Michelle, mariée à Mahieu Douvegnies (6 7^{bre} 1567)

De Carpentries Simon, marié à Jeanne Masquelier, habitant Bachy (6 mars 1564)

De Carpentries Pierre, oncle de Jean De Carpentries (6 7^{bre} 1567)

Des Carpentries titus, clercq paroissial de Bachy (28 juin 1537), marié à Marie De Madre, sœur de Vinchenette De Madre (6 7^{bre} 1567), trois fils Gilles et Titus (6 7^{bre} 1567), Allard (14 9^{bre} 1589)

De Cappes Jean (sire) prêtre curé de Bachy (19 X^{bre} 1554)

De Clairmais Guillaume (décembre 1500)

De Clermes Guillaume (7 février 1508)

De Clermes Guillaume (17 mars 1516), qualifié de Sire (13 juillet 1549)

De Comont David, Bourgeois et marchand demeurant à Orchies (10 juillet 1597), marié à Isabeau Lambelin (23 mars 1624). Le couple a eu cinq enfants demeurant à Orchies :

- Gratien
- Paul
- Marie
- Jaspard
- Pierre

De Corbus Pierre (6 8^{bre} 1525), marié à Jeanne Cousturier (25 août 1539)

De Crequi Louis, Commandeur de haulte-avesnes et Seigneur de Corbri au Bois (12 8^{bre} 1557)

De Crequy Nicolas, écuyer, fermier et admodiateur de la Seigneurie de Corbry au Bois (9 avril 1591)

De Croix Antoine, curé de Bourghelles (3 X^{bre} 1615)

De Croix Jean a eu trois enfants (27 février 1619)

- Pierre, demeurant à Yvergnny, comté de S^t Paul
- Jeanne, mariée à Pierre Cayart, demeurant à Fernen
- Antoine, curé de Bourghelles

De Cuinghien Honestaige, mariée à Roland Louis, bailli de Bachy. Dite Dehem (6 8^{bre} 1525). Ont eu un fils Hacquinot (20 mars 1525)

De Cuinghien Jean, batard de feu Philippe Dehem (13 mars 1508)

De Dion Jehan, seigneur de Vandôme, marié à Marie de Somain (13 janvier 1612)

De Douрге Dominique, marié à Péronne Le Proux, demeurant à Saméon (13 X^{bre} 1622)

De Farvacque Mariette, Annette et Jannette, sœurs, filles de Nicolas (9 X^{bre} 1546)

De Flines Robert, licencié es loix, Conseiller et procureur fiscal du baillage de Tournai et tournésis (18 X^{bre} 1648)

De fretin Jean, père de Jeanne et Margueritte (24 janvier 1612)

De fretin Jeanne, fille de Jean, demeurant à Baissy, mariée en premières noces à Gilles Des Carpentries et en deuxièmes noces à Martin Mallet (24 janvier 1612)

De Fretin Margueritte, fille de Jean, mariée à Henry Gosseau, demeurant à la Haye en Hollande (24 janvier 1612)

Dele Boure Jean (7 février 1508)

De Fives Jean, brasseur à Baisieux (22 mars 1529)

De Flory Martin, marié à Margueritte de Luisigny en deuxièmes noces (30 avril 1591)

Deffontaine Bauduin, prêtre pasteur de Rume (3 mars 1648)

Deffontaine Etienne, marié à Péronne Dugardin (19 avril 1622)

De Forest Colle, sœur germaine de Jean De Forest (28 février 1552)

De Forest Jean (13 7^{bre} 1529), demeurant à Rume (24 8^{bre} 1536), père et fils portaient le même prénom, le fils demeurait à Sartines (24 8^{bre} 1536)

Maître De Guallez Jean, demeurant à Tournai (26 mars 1567)

De Forest Jean (12 février 1512), demeurant au hamel de Sartines (8 mars 1530)

De Cohem Jean ; marié à Domaing Marie (1^{er} 8^{bre} 1510)

- Etienne
- Jean Etienne
- De Flory Martin, marié à Margueritte De Luisigny en deuxièmes noces (8 mai 1587)
- De Fretin Catherine, sœur de Jeanne et Margueritte (30 juillet 1590)
- De fretin Jean Nicolas et Jeanne Demadre, sœur de Michelle (8 janvier 1557)
- De fretin Jean, tuteur de Jean DesCarpentries (14 9^{bre} 1589)
- De Fretin Jeanne, sœur de Catherine et Margueritte (30 juillet 1590)
- De Fretin Margueritte, sœur de Jeanne et de Catherine (30 juillet 1590)
- De Fromont Arnould (27 février 1619)
- De Fromont Jacqueline et Rictrude, sœurs de Sébastien Fromont (27 février 1619)
- De Fromont Julien, marié à Péronne Lietart (14 X^{bre} 1626)
- De Fromont Philippe, marié à Marguerite Descarpentries (27 février 1619)
- De Froidmont Arnould. A eu un fils (25 août 1678) :
 - Thomas, laboureur et marchand demeurant à Humières, pays de Haynaut
- De Froidmont Jean, jeune homme à marier demeurant à Bachy (2 X^{bre} 1663)
- De Froidmont Philippe (2 X^{bre} 1663)
- De Genech Jeanne, mariée à François Abraham (12 juillet 1605)
- De Genech Jehenne, mariée à Pierre Warrocquier, tisserand de toile (15 janvier 1605)
- De Genech Nicolas (13 mars 1547)
- De Haudion Louis (Messire), chevalier, Seigneur de Ghiberchies, Pipaix, Lacatoire, Bachy, Hostel et autres lieux (4 9^{bre} 1680)
- De Helye Jacques (7 février 1563)
- De hem Antoinette ; mariée à Philippe de Tenremonde (mardi après les Rois 1507)
- Dehem Pierre, marié à Damoiselle Marie Mousson (4 7^{bre} 1686)
- Deherchuez Adrien (7 juillet 1578), fils de Jacques (16 mars 1579) et de Tonnel Jacqueline mais nommée Jacquemine Tonneau (15 9^{bre} 1580)
- De Herchuez Gillard (11 mai 1507)
- De herchuez Gillet, fille de Jacques et de Jeanne Duquesne
- De herchuez Gillette, mariée à Jehan De le Croix (3 X^{bre} 1602)
- De herchuez Jacques (26 janvier 1545), fils de Louis, scieur d'aix, marié à Tonnel Jacqueline, fille de Pierre (17 9^{bre} 1545), remarié à Jacquemine Mallet (27 janvier 1550) mais un autre acte le dit remarié à Jeanne Duquesne (15 9^{bre} 1580). Deux enfants du premier lit :
 - Adrien
 - Sainte
 Et du second lit :
 - Gillette
- De herchuez Jean (dernier avril 1562)
- De herchuez Jeanne, mariée à Michel Ondoize (13 7^{bre} 1531), puis Florent Dutilleul (26 janvier 1545)
- De herchuez Louis (9 janvier 1531), demeurant à Valenciennes (13 7^{bre} 1531)
- De herchuez Quintin (3 mai 1513), marié à Dassonneville Marguerite (22 mai 1515)
- De herchuez Roger (3 mai 1513) Ministre des Communs Pauvres (20 7^{bre} 1547)
- De herchuez Roger le Jeune, demeurant à Wannehain (15 9^{bre} 1580), bailli de Bachy mais il est cité comme bailli de Wannehain (20 9^{bre} 1584), fils de Jacques (21 mai 1597)
- De herchuez Sainte, fille de Jacques et Jacquemine Tonneau (15 9^{bre} 1580), mariée à Alexandre Carette (20 8^{bre} 1584)
- Delaby Paul (5 9^{bre} 1551)
- Delabye Simon, marié à Marie Le Proux, demeurant à Mouchin (13 X^{bre} 1622)
- De la Chapelle Agnès (11 mars 1597)
- De la Chapelle Augustin (11 mars 1597)
- De la Chapelle Hermès (11 mars 1597), marchand demeurant à S^t Amand (21 8^{bre} 1599)
- De la Chapelle Nicolas, père d'Antoine, marchand de grain à Tournai (11 mars 1597)

De la Chapelle Pierre (11 mars 1597)

De la derrière Andrieu, bailli de frère Nicolas De la Fontaine, dit Dognon, Chevalier de l'ordre de St Jean de Jérusalem, alias Malta, Commandeur de haultavesne, Seigneur de Cobrieux. (2 X^{bre} 1609)

De la deriere François, mariée à Jean De le chauchie, demeurant au faubourg de Douai (21 9^{bre} 1639)

De la Derière Marie, mariée à Jean Tavernier, laboureur, censier du Sanbois lez St Amand (28 février 1640)

Delafosse Jean, demeurant en la paroisse de Nôtre-Dame à Tournai (6 7^{bre} 1678)

De la hamaide Jean, licencié es loix, demeurant à Tournai (14 9^{bre} 1637)

De la hamaide Jeanne (Dem^{lle}), mariée à Jean De Callonne, honorable homme demeurant en la paroisse Nôtre-Dame de Tournai (2 août 1633)

De la hamaide Marie, noble dame, mariée à Pierre de Tenremonde, mère de Louis de Tenremonde (10 X^{bre} 1619)

DeLangre Adrien, Bourgeois et Receveur demeurant à Lille. Un fils (16 X^{bre} 1681) :

- Pierre

Delhaye Thomas, olieur demeurant au faubourg des Sept Fontaines à Tournai, marié à Margueritte Villoquez (8 8^{bre} 1670)

De Landas David, fils de Quintin, laboureur demeurant à Cysoing (14 9^{bre} 1589)

De Landas Jacques (6 9^{bre} 1539)

De Landas Nicolas, marié à Vinchenette Du Bois (7 janvier 1576)

De Landas Quintin, père de David (14 9^{bre} 1589)

Dela houltre Antoine, marié à Desforest Jeanne (8 mars 1530), encore orthographiée Jenne Duforest (9 janvier 1531), orthographié De la housse (13 juillet 1549), orthographié De la houstres, demeurant à taintignies (28 février 1554)

Delannais encore orthographié Delannaix ou Delanoit Jean (15 7^{bre} 1500)

Delannay Bauduin, Lieutenant forestier du Chapitre de Tournai, demeurant à Rume (30 mars 1680)

De lannay Jeanne, mariée à Martin Waucquier (14 9^{bre} 1589)

De Lannoy Elisabeth (27 février 1680)

Delannoy Gilles, procureur à Lille (8 mars 1670)

Delannoy Jacques, marié à Jeanne Carnoye (11 X^{bre} 1612)

Delannoy Jeanne (3 X^{bre} 1669)

Delannoy Marie (3 X^{bre} 1669), mariée à Etienne Le Sauge, demeurant à Aix en Pévèle (24 juillet 1670)

Delannoy Marie-Agnès, mariée à Victor Marescaille (29 avril 1681)

Delannoy Michelle (27 février 1619), mariée à Jacques Fiebvez (4 juin 1619)

Delannoy Philippe (27 février 1619)

Delaporte Pierre, prêtre (17 février 1531)

De la Rivière Antoinette (23 9^{bre} 1574)

De la Rivière Mathias (23 9^{bre} 1574)

De la Rivière Nicolas (15 mars 1574), marié à Barbe Campenaire. Ont eu une fille, Catherine (23 9^{bre} 1574)

De la tremouille Jean (13 mars 1547), fils de Monsieur feu Mr Denis (13 juillet 1549)

Dela tremouille Jenet (29 janvier 1535), orthographiée Jannet (28 mai 1535), Jeanne demeurant à Tournai (13 juillet 1549)

Dela tremouille Margueritte, veuve de M^f Jacques Kyds (28 mai 1535), orthographié Dela trimouille (24 février 1536), veuve de feu Me Jacques Rus (13 juillet 1549)

Delattre Pierre, marié à Anne Grullois, demeurant à Camphin (2 mars 1684)

De la Vacquerie Catherine, grand-mère de Catherine de Bercus (14 9^{bre} 1589)

De Launay Bauduin, Lieutenant de M^{ts} du Chapitre de Tournai, marié à Catherine Garin, demeurant à Rume (30 mai 1678)

De Launay Jacqueline, mariée à Antoine Heddebault (14 février 1576)

De Launay Jeanne, mariée à Mahieu Waucquier (14 février 1576)

De le Bourre Jean (15 7^{bre} 1500)

Delebergue Quentin, scieur d'aix (19 mars 1529)

Dele Cappelle Bauduin ; tuteur et membre à Simonet (7 février 1508)

De le Chapelle Lievin, marié à Jeanne Guis, demeurant à Tournai (1^{er} juillet 1507), orthographié Delecappelle et Jeanne Kydz (7 février 1508), orthographié De la Chappelle marié à Jeanne Kyds (28 mai 1535)

- Jacquet
- Gilles

De le chapelle Ernest (28 mai 1535)

De le Chapelle Pierre, marié à Catherine Betreman. Un fils Jehan (13 7^{bre} 1601) qui eut lui-même un fils prénommé Jehan

Dele Barre Laurent, marié à Barbe Chocquet. Ils ont eu une fille Philippotte (20 X^{bre} 1612)

Delebassé Jean, marié à Antoinette Braconnier, demeurant à Fournes, paroisse de Genech (6 juin 1558)

Delebecque Jacques, marié à Margueritte de Bouvisne (27 février 1680), demeurant à Lille.

Deleberghe quintin, marié à Dassonneville Margueritte (7 février 1517)

De le chauchie Jean, marié à Françoise De la deriere, demeurant au faubourg de Douai (21 9^{bre} 1639)

De le court Antoine, marié à Jeanne Mallet demeurant à Baissy (18 mai 1610) et vraisemblablement remarié à Jeanne Brissolt (23 juillet 1613)

Delecourt François, laboureur demeurant à Rume (septembre 1551), orthographié Delecour, mari et bail de Gillette Masclier (17 8^{bre} 1559), Censier de la cense du Bray à Rume (13 X^{bre} 1583). Le couple a trois enfants :

- Roger
- Frédéricq
- Marie, mariée à Jean Denetière (8 mai 1587)

De le court François (23 7^{bre} 1608), peut-être marié à Gillette Masquelier (5 février 1619)

Delecourt Jean, prêtre curé de Rume (13 X^{bre} 1583)

Delecourt Marie, mariée à Erasme Delemotte (11 X^{bre} 1631)

De le Court Philippe, soldat de la garnison de ... (4 X^{bre} 1629)

Delecourt Sandre, mariée à Delehague Jean (8 février 1512)

Dele court Valentine (11 X^{bre} 1631), mariée à Antoine Le Brun (19 février 1632)

De le Croix Jehan, Carlier, marié à Gillette de herchuez, fille de Jacques (3 X^{bre} 1602), petit fils de Michielle De le motte "qui fut femme d'Etienne Brissolt et dernièrement de Jean Du Muret, manouvrier" (13 juillet 1609)

Delecroix Pierre, marié à Françoise Hauwet (16 X^{bre} 1681)

Delefosse Louise, mariée à Martin Deleplancque (3 X^{bre} 1669)

Delehague Alix, mariée à Laurent Dubois (6 mars 1532)

Delehague Baudart (5 8^{bre} 1518), frère de Jean (6 mars 1532), marié à Willefarde Chrétienne (20 mai 1556)

Delehague Jean, marié à Dupriez Jeanne (8 février 1512), frère de Baudart (6 mars 1532), orthographié Jehan (27 9^{bre} 1536)

Delehague Jeanne, sœur de Baudart, Jean et Alix, mariée à Gervais Maret (6 mars 1532)

Deleruë Jean, Sergent de la Gouvernance de Lille (14 9^{bre} 1589)

Delezenne Philippe, homme de fief de Montquebergh à Nomain (29 janvier 1683)

Delezenne Nicolas ; a eu un fils George, marié à Catherine Lietart (27 9^{bre} 1642)

De Fores Jean (7 février 1508)

De le hagle Jean (15 mars 1504), demeurant à Bachy

De le maire Colart (14 9^{bre} 1589)

De le maire Firmin, fils de Jacques, demeurant à Mouchin (14 9^{bre} 1589)

De le maire Isembart (14 9^{bre} 1589)

De le Maire Jacques, père de Firmin (14 9^{bre} 1589)

Delemere Martin (22 février 1633)

Delemotte Catherine, mariée à Jacques Du Burcq l'ainé (25 février 1586)

Delemotte Catherine, jeune fille demeurante à Rume (3 mars 1648)

De le Motte Claude, marié à Jehenne Chocquet (17 mai 1601). Le couple a eu deux fils (22 mai 1627) :

- Jean, marié à Marie Du Cazier
- Quentin (15 mai 1635)

remarié à Michelle Duhamel, demeurant à Tourmignies. A eu des enfants, mineurs au moment de l'acte (31 août 1679)

De le Motte Clemens (13 7^{bre} 1601)

Delemotte Eloi (10 8^{bre} 1504)

Delemotte Erasme (13 7^{bre} 1624), marié à Marie Delecourt (11 X^{bre} 1631). Le couple a eu deux enfants (19 février 1632) :

- Claude
- Catherine

Delemotte Jacques, père de Quintin (17 9^{bre} 1545)

Delemotte Jean, fils de Thomas, laboureur au hamel de Sartines (5 janvier 1552), laboureur et marchand mercier (20 février 1570)

Delemotte Jean, demeurant à Rume (19 janvier 1554) ; un fils, Jean (9 mars 1610), marié à Marie Du Cazier, demeurant à Saméon (14 X^{bre} 1626)

Delemotte Jean, fils de Claude et de Jeanne Chocquet, demeurant à Sameon (24 9^{bre} 1633), marié à Marie Du Cazier (16 février 1639)

Delemotte Jeanne, mariée à Jacques Moucque. Le couple a au deux enfants (24 juillet 1673) :

- Pierre
- valentine

Delemotte Mathieu, marié à Jeanne Moucque. Le couple a eu un fils (11 juin 1631) :

- Pierre, demeurant à Mouchin

Delemotte Margueritte, mariée à Jean Bazin (3 mars 1648)

Delemotte Quintin, fils de Jacques (17 9^{bre} 1545), manouvrier (3 8^{bre} 1547), marié à Marguerite Cousturier (3 janvier 1548), laboureur (1^{er} février 1551), grand-père et grand-mère de Catherine et Jeanne Masquelier (17 avril 1567)

Delemotte Quentin, laboureur demeurant à Rume (15 mai 1635), fils de Claude (2 mars 1638)

Delemotte Michelle, mariée à Etienne Brissolt (14 juin 1567), et en secondes nocces à Jean Dumaret (6 8^{bre} 1587), mère Grande de Margueritte et Jeanne Mallet (18 mai 1610)

Delemotte Michelle, mariée à Claude Le Brun (19 février 1632)

Delemotte Thomas, père de Jean (5 janvier 1552)

De le motte Valentine, sa mère étant Jeanne Chocquet, mariée à Clemens Landrieu (14 X^{bre} 1628)

Deleplancque Alexandre, frère de Jean Deleplancque, celui qui fut époux de Quintine (25 8^{bre} 1563), fils de Jean et de Barbe Chocquet, bourgeois et pâtissier demeurant à Tournai (21 juin 1588)

Deleplancque Alexandre (11 mars 1597)

De le plancque Antoine, marié à Brichaut Jeanne (16 X^{bre} 1527), meunier de Rume (22 février 1536)

Deleplanque Catherine (Dem^{lle}), mariée à Gard Cordonnier. A eu deux fils, Jacques et Jean mais qui porte le nom de Le Clercq (23 mars 1624), remariée à Jean Le Clercq (25 7^{bre} 1629), Bourgeoise et marchande de drap demeurante à Lille (29 avril 1631)

Deleplancque Jean, père et fils, charpentier, marié à Barbe Chocquet (14 août 1547), trois enfants, Pierre et Quintine (25 8^{bre} 1563) et Alexandre (21 juin 1588)

Deleplancque Jean, hoste et revendeur de boire de grain bouilli (6 février 1552), orthographié Jean Deplancque (4 9^{bre} 1555)

Deleplancque Mathieu (29 janvier 1683)

Deleplancque Martin, marié à Louise Delefosse (3 X^{bre} 1669), échevin de Bachy (24 juillet 1670)

Deleplanque Noelle, mariée à Pierre Pottier (7 7^{bre} 1679)

Deleplanque Péronne, mariée à Antoine Constel, demeurant à Rume (22 janvier 1551)

Deleplancque Quintine, mariée à Jean Desmillescamps, ayant eu pour père et mère Jean et Barbe Chocquet (17 8^{bre} 1570)

Deleporte Fiacle ou Fiacre ; bailli (1510)

Deleporte Quintin (28 mai 1555)
 De le tour Pasquette, mère de Louise Tondeur (6 8^{bre} 1587)
 Delevigne Jérôme, bailli (16 8^{bre} 1663)
 Delevigne Roland (28 9^{bre} 1672). A eu deux fils et deux filles (14 8^{bre} 1679) :
 - Bon
 - Roland
 - Laurence, mariée à Pierre Cauchefer
 - Marie, mariée à Samuel Hautrend
 Dele Longhuelaïe Valérienne, mariée à Adrien Du Bucquet, trois enfants :
 - Dubucquet Jeanne, mariée à Simon Courchelin (26 juillet 1575)
 - Du Bucquet Michelle, mariée à Etienne Heddebault (26 juillet 1575)
 - Du Bucquet Philippotte, mariée à Philippe Buzelaire Du Bucquet Michelle, mariée à Etienne Heddebault (26 juillet 1575)
 Delezenne Denise, veuve d'Antoine Waucquier (16 juin 1551)
 Delezenne Philippe, laboureur, marié à Marie-Thérèse De Roubaix, demeurant à Nomain. Un fils (7 7^{bre} 1679) :
 - Michel
 Delille Jeanne, mariée à Marcq Martinache (28 9^{bre} 1672)
 Deliot Pierre, Ecuier, Seigneur de Clairfontaine, demeurant à houplines sur la Lys (5 mai 1677)
 Delobel Marie, mariée à Jaspert Le Grand, demeurant à Cysoing (11 X^{bre} 1674)
 Delos Nicolas marié à Aliénor Demadre. Le couple a eu un fils (31 juillet 1696) :
 - Joseph, demeurant à Lille
 Delourme Adrien, marié à Jeanne Fourmy (31 X^{bre} 1618)
 Delourme Jean, marié à Elisabeth Bresoul (9 mars 1546)
 De Louvigni (25 août 1588)
 Delporte Jean. Un fils (4 9^{bre} 1680) :
 - Ignace, Notaire Royal à Bachy, demeurant au Parcq
 De Luisigny Margueritte, mariée en premières noces à Mahieu Destevele et en deuxièmes noces à Martin De Flory (30 avril 1591)
 Delyes Jacques (17 8^{bre} 1559)
 Demadre Agnès, mariée à Jean Du Blay (22 7^{bre} 1557)
 Demadre Aliénor, mariée à Nicolas Delos, demeurant à Tournai (31 juillet 1696)
 Demadre Antoine (25 juillet 1553)
 De Madre Antoinette, sœur de Quintin veuve de(20 8^{bre} 1545)
 De Madre Chrétienne, mariée à Gilles Waucquier (26 mars 1567)
 De Madre François (20 juin 1555), laboureur demeurant à hostel (21 janvier 1561)
 De Madre Françoise, mariée à Philippe Bouvisne (4 9^{bre} 1594)
 De Madre Gilles, Lieutenant (25 février 1534)
 De Madre Grard (7 février 1508)
 De Madre Jacques (13 8^{bre} 1527)
 De Madre Jacqueline (1^{er} X^{bre} 1523), mariée à Willame Douvegnies (19 avril 1532)
 De Madre Jaspert, greffier de la baronnie de Cysoing (11 juillet 1630)
 De Madre Jean (7 février 1508)
 De Madre Jeanne, mariée à Billecocq Colard (10 9^{bre} 1528), veuve de Nicolas Billecocq (8 janvier 1557)
 De Madre Jeanne, mariée à Jacques Du Burcq le Jeune (4 9^{bre} 1586), fille de François (21 mai 1588)
 De Madre Laurent (14 juillet 1523)
 De Madre Louis (17 7^{bre} 1596), peut-être Loys, fils de François, receveur de la Baronnie de Cysoing et y demeurant (17 mai 1601)
 De Madre Louis l'aisné (17 mars 1631), greffier de Cysoing (11 février 1654)
 De Madre Louis, Ecuier, Seigneur du Faÿ, Conseiller-Secrétaire du Roy, maison et couronne de France, demeurant à Tournai (23 8^{bre} 1699)

De Madre Marie, mariée à Pierre Simon (23 9^{bre} 1592)
 Demadre Marie-Anne (8 mars 1670)
 De Madre Nicolas (20 8^{bre} 1545)
 De Madre Philippart (9 9^{bre} 1509)
 De Madre Pierre, jeune homme à marier, fils de Gilles (4 9^{bre} 1586), demeurant à Gamand, paroisse de Lesquin (4 juin 1588)
 De Madre quintin, frère d'Antoinette (20 8^{bre} 1545)
 De Madre Vinchenette, sœur de Marie, mariée à Guy Roland (6 7^{bre} 1567)
 De Marcq Antoine, père de (10 juin 1623) :
 - Salomon, marié à Jeanne Carette
 De marcq Marie, mariée à Jacques Lulleau leaisné (18 X^{bre} 1648)
 De marcq Philippe (9 X^{bre} 1664)
 De marcque Pierre, demeurant à Rume (26 janvier 1545)
 De Marcq Pierre, marié à Marie Lietart (14 X^{bre} 1626)
 De Mareschaux Antoine, marié à Françoise De Bouvisne, demeurant à Willem (27 février 1680)
 Demarrez Jeanne (29 mars 1694)
 Demarrez Marie (10 février 1695)
 Demarrez Philippe, père de (29 mars 1694) :
 - Christophe
 - Julien
 - Uldéric
 Demasière Jacques, marié à Noelle Houssoye puis à Philippe Despret. Le couple a eu un fils (25 janvier 1623) :
 - Charles (29 8^{bre} 1621)
 Demasure Charles (29 8^{bre} 1621)
 Demessines Antoine, demeurant à Tournai (9 mai 1644). Un fils (4 août 1680) :
 - Josse, Bourgeois de Tournai
 Demessine Eloy (9 mai 1644)
 Demessine Jacques (5 mars 1643), marié à Barbe Martinache (10 mars 1695). Le couple a eu deux enfants :
 - Pierre
 - Catherine
 Demessines Jean, laboureur demeurant à hostel (10 avril 1663)
 Demessine Pasquier, marié à Isabeau Destombes. Ont eu comme enfants (7 juillet 1578)
 - Etienne
 - Jean
 - Laurence
 - Pasques, mariée à Jacques Rousseau
 De Messine Pierre (5 mars 1552), marié à Adrienne Douvegnies (22 7^{bre} 1557), demeurant à Orcq lez Tournai (9 9^{bre} 1574)
 Demessine Pierre (9 mai 1644)
 Demessine Quintin (9 mai 1644)
 De Morcourt Jeanne ; mariée à Chocquet Jacquemart (10 8^{bre} 1504)
 Denetières Antoine, manouvrier, marié à Catherine Miroul, demeurant à Bercus (15 8^{bre} 1585)
 Denetière Jean, marié à Marie Delecourt, demeurant à Rume (8 mai 1587)
 De Noeuville Jean, tisserand de drap demeurant à Tournai, marié à Jacqueline De Sequerlin. (17 août 1567)
 De Noielle Philippe (23 X^{bre} 1646)
 De quem Jeanne, mariée en secondes noces à Mathias Carpentier, et en premières noces à Jacques Lietart (16 9^{bre} 1596) dont furent issus quatre enfants : (7 janvier 1600)
 - Gilles
 - Wallerand

- Pierre
- Jacques
- De quenes Nicolas (21 janvier 1555)
- Deforest Jean (13 7^{bre} 1531)
- De Rache Denys (29 mars 1661)
- De Rasse Philippe (14 avril 1681)
- De Rasse Nicolas (14 avril 1681), faubourtier et laboureur demeurant en la paroisse de S^t Nicaise de Tournai
- Derveaux Roland (6 9^{bre} 1539)
- De Rammesdre Collard ; époux de Beghine Marie (12 février 1512)
- Derenaucourt Antoine, fils de Quintin, maréchal à Bachy (1^{er} 7^{bre} 1678). Il a eu trois filles (10 février 1695) :
 - Marguerite - Joseph
 - Hélène - Brigitte
 - Marie - Charlotte
- Derenaucourt Antoine (11 juin 1680)
- Derenaucourt Jean (24 8^{bre} 1502)
- De Regnaulcourt Gérard, marié à Agnès Bresoul (2 mai 1531)
- De Regnaulcourt Grard (jour de la Trinité 1533), fils de feu Jean (24 8^{bre} 1536), marié à Agnès Bresoul, ont eu une fille, Marie (7 mars 1570)
- Deregnaulcourt Gillette, mariée à Noël Bateau (20 février 1570). Le couple a eu une fille, Pasquette, elle-même mariée à Pierre Dumaret (22 janvier 1587)
- De Regnaulcourt Jean (19 mars 1529)
- Deregnaulcourt Jeanne, mariée à Michel Dutilloeu, demeurant à Hostel (20 février 1570)
- De Regnaulcourt ou Derenaucourt Jean (22 mars 1512), dit acgno (7 février 1531)
- De Regnaulcourt Magdeleine, sœur de Marie, mariée à François Sallez (7 mars 1570)
- De regnaulcourt Marie, mariée à Gilles Lietart (20 février 1570), fille de Grard et d'Agnès Bresoul (7 mars 1570)
- De Regnaulcourt Pierre (13 mars 1536)
- De Regnaucourt Quintin (18 mars 1648), maréchal à Bachy (22 janvier 1651) marié à Marie Moucque (17 février 1681). Le couple a eu un fils (30 mai 1678) :
 - Antoine
- Derenaucourt Grard (9 mars 1546)
- Derond Antoine, laboureur demeurant à Rume (8 8^{bre} 1670)
- DeRond Jean, marié en premières noces à Margueritte Douvignies, ont eu une fille Vinchenette (23 avril 1566)
- Derond Jean, marié à Françoise Huin. Le couple a eu un fils (16 février 1676) :
 - Jacques
- Derond Michel (28 février 1640)
- Derond Sendrin, marié à Catherine Carette (4 9^{bre} 1680)
- DeRond Vinchenette, fille de Jean et Margueritte Douvignies, se femme en premières noces (23 avril 1566)
- De Roubaix Anne, mariée à Charles Lietart, demeurant à Orchies (29 avril 1671)
- De Roubaix Marie –Thérèse, mariée à Philippe Delezenne, demeurant à Nomain. Sa mère était Marie Duburcq (3 juin 1681). Le couple a eu un fils :
 - Michel
- Derveaux Hugues (10 mars 1698)
- De S^t Quentin Antoinette, mariée à Jean Mousson. (4 7^{bre} 1686)
- Des Bouvries Jean (3 8^{bre} 1547)
- Des Camps Antoine, laboureur, marié à Marie-Elisabeth Le Turcq demeurant à Templeuve en Dossemez. Le couple a eu un fils (9 février 1683) :
 - François

Des Camps Jacques (16 9^{bre} 1557)

Descamps Jean, marié à Marinne Desmillescamps, demeurant à Guignies (9 8^{bre} 1554), fils de Gilles (17 mai 1569)

Descarpentries Allard, marié à Magdelaine Desmillescamps (7 juin 1566), fils de Titus (14 9^{bre} 1589)

Des Carpentries Allardin, fils d'Allard (31 mars 1578)

Descarpentries Catherine, fille de Jean, mariée à Guillaume Le Clercq (23 janvier 1645)

Descarpentries Cécile, fille de Jean, mariée à Jacques Fremerie (23 janvier 1645)

Descarpentries Eloy (23 janvier 1645)

Descarpentries Gilles, père de Jean (17 mai 1569)

Des Carpentries Jean (20 9^{bre} 1585), cousturier, neveu de Pierre (22 mai 1595)

Descarpentries Jean, marié à Michelle Fourmy (31 X^{bre} 1618)

Descarpentries Marguerite, mariée à Philippe De Fromont (27 février 1619)

Descarpentries Pierre, hoste, revendeur de boire, demeurant à la hobette, place de Bachy (27 9^{bre} 1552)

Des carpentries Pierre, clerc paroissial de Bachy (28 mai 1555), fils de Titus (1^{er} mai 1570)

Descarpentries Pierre, lieutenant au dos de l'acte du 23 9^{bre} 1556, marié à Pasquette Waucquier (22 X^{bre} 1562)

Des Carpentries Titus, clercq de Bachy (6 mars 1532), père de Pierre (1^{er} mai 1570) et d'Allard (14 9^{bre} 1589)

Descirotz François, marié à Margueritte Hauwet et peut-être en deuxièmes noces à Françoise Van Haverbec, demeurant à Lille (8 mars 1679). Un fils :

- Nicolas

Deschiroit Claize, marié à Catherine Lietart, demeurant à Rume (2 juin 1682)

Desclappes Martine, mariée à Philippe Braconnier. Le couple a eu trois enfants (10 mars 1587)

- Antoine
- Philippe
- Pierre

Defontaine Michel (1^{er} 7^{bre} 1678)

De messine Pierre (7 août 1555)

DesCouvres (Seigneur des...) (17 7^{bre} 1596) ou Descoaires (17 7^{bre} 1596)

Des farvacques Nicole (25 janvier 1535)

Desforest Jeanne, mariée à Dela houltre Antoine (8 mars 1530)

Desmareschaulx Jacques, labourier demeurant à Cysoing (14 X^{bre} 1626)

Desmillescamps Allard (2 X^{bre} 1663)

Desmillescamps Antoine, demeurant à Bachy (22 mars 1551), fils de Jean et de Gilette De Calonne (6 avril 1551), père de Marinne et Michelle (9 8^{bre} 1554), frère de Jean (14 7^{bre} 1555), marié à Péronne Cocquiel (14 9^{bre} 1589)

Desmillescamps Barbe, mariée à Chrétien Dumortier (15 7^{bre} 1597)

Desmillescamps François (3 X^{bre} 1615)

Desmillescamps Gilles (7 juin 1566), marié à Antoinette Noirghuet (15 X^{bre} 1589)

Desmillescamps Jacques (22 mars 1529)

Desmillescam Jean ou Desmillescamps (13 février 1508), marié à Gillette De Calonne (25 août 1537)

Jean Desmillescamps le Jeune, marié à De Calonne Gilles (7 mars 1528)

Desmillescamps Firmin encore orthographié Fremin, Lieutenant (7 février 1517), marié à Laurence Philippot (19 avril 1532), fils de Jean et de Gilette De Calonne, frère d'Antoine (14 7^{bre} 1555)

Desmillescamps Jean, fils de Firmin, laboureur demeurant à Bachy, marié à Jeanne Brasseur (6 avril 1551)

Desmillescamps Jean, dit Dubois, marié à Jeanne Carette (29 X^{bre} 1561)

Desmillescamps Jean, marié à Quintine Deleplanque (17 8^{bre} 1570)

Desmillescamps Jeanne, mariée à Pierre Durot (7 juin 1566), peut-être remariée à François Rose (4 8^{bre} 1574) mais veuve de Jacques Le Clercq (24 9^{bre} 1584)

Desmillescamps Magdelaine, femme de Allard Descarpentries (7 juin 1566)

Desmillescamps Marinne, mariée à Jean Descamps (9 8^{bre} 1554)

Desmillescamps Mathieu, maitre et garde des enfants trouvés de Tournai et y demeurant. (17 X^{bre} 1573)

Desmillescamps Michel, mari et bail d'Anne Du Moulin (septembre 1551). Ont eu pour enfants (29 9^{bre} 1577)

- François
- Germain
- Martin
- Michelle

Desmillescamps Michelle, mariée à Gauddefroy Carnois (9 8^{bre} 1554)

Desmillescamps Philippe, fils de Jacques, Eguilleteur, demeurant à Lille (17 9^{bre} 1545)

Desmontz Chrétien, marié à Marie Braconnier, fille d'Hector, demeurant au quesne-à-Mont (30 janvier 1596)

Desmons Crepin, marié à Jeanne Stien, le couple a eu deux fils (7 9^{bre} 1607) :

- Emmanuel, cousturier demeurant au quesne-à-mont
- Jean, demeurant à Bourghelles
- Desmons Jean (19 avril 1532), sayeteur demeurant à Lille (24 février 1536)

Desmons François, laboureur, marié à Anne Dorchies. Le couple a eu un fils (4 février 1681) :

- Guy

Desmons Jannet, fils de Jean (Dernier décembre 1536)

Desmoulin Georges, marié à Marie Carette (17 8^{bre} 1559)

Desnoette Jacques, marié à Anne Mallet, demeurant à Rume (12 mars 1577)

De Solre (comte) (2 mai 1680)

De Somain Marie (Dame) mariée à Jehan De Dion, seigneur de Vandôme (13 janvier 1612)

Despret Jacques, père de (29 8^{bre} 1621) :

- Martine

Despret Jean (14 juin 1567)

Desprès Philippe, laboureur (27 8^{bre} 1584)

Despret Philippe (certainement Philippotte), mariée en secondes noces à Jacques Demasière (25 janvier 1623)

Desreulx Arnoult, marié avec Catherine Minet et le couple a eu trois enfants, Pasquier, Clément et Arnoult (6 avril 1567)

Dessaux Denis (17 mars 1673), marié à Françoise Huin (26 janvier 1678)

Detenewes Nicolas, serviteur et fauconnier de Philippe de Tenremonde (13 juillet 1551)

De Thouroult Jean (penultienne 8^{bre} 1535)

Despatures Eloiquins (13 7^{bre} 1529)

Despatures Jacquemart, marié à Roussel Jeanne (3 mars 1500)

Despatures Noël ; père de Pierchon (11 mai 1507)

Despatures Pierchon ; fils de Noël (11 mai 1507)

Despretz Jean, marié à Naveteur Gilles (24 mai 1529), dit Moriau (22 mars 1531)

Despret Jacques, demeurant à Carnette, pays de haynaut (25 août 1588)

Despret Philippe (3 juillet 1618)

Des Rosières Hugues, manouvrier demeurant à Rume (19 janvier 1554), marié à Bariselle Marie (16 mai 1555)

Dessaux Charles, marié à Anne Briet (16 mars 1683)

Destailleux Guillaume (7 février 1508)

Destevele Mahieu, Maréchal (13 X^{bre} 1583), marié à Marguerite Luisigny (30 avril 1591), un fils Piat (13 mars 1596) et deux filles (22 avril 1597), deux autres fils et une autre fille (8 9^{bre} 1605), neveux de Simon Le Cocq :

- Piat
- Jeanne

- Michelle
 - Jacques demeurant à Tournai
 - Jean demeurant à Lille
 - Gabrielle demeurant à Lille
- Destombes Isabeau, mariée à Pasquier Demessine (7 juillet 1578)
- De tourront Jean (1^{er} mars 1509), orthographié De thouroult (26 8^{bre} 1526)
- De troyes Adrien, fils de George (16 juillet 1555)
- De Troye Antoine, manouvrier, fils d'Adrien (6 février 1625), marié à Françoise Massias (13 7^{bre} 1624)
- De troye Chrétien, marié à Valentine Moucque. (13 janvier 1615). Ils ont eu un fils :
- Mathias, laboureur
- De troyes George, père d'Adrien (16 juillet 1555)
- De Troye Jean, hoste de la hobette à Bachy, marié à Duprier Catherine (8 mars 1529)
- De troye Luce, mariée à Gilles Dassonneville (18 X^{bre} 1534)
- De Vendin Arnould, demeurant à Guignies (21 juin 1605)
- Devienne Michel (3 août 1660)
- Devienne Péronne, marié à Macheclier Jean (16 9^{bre} 1529), demeurant à Maulde sur l'Escaut.
- Devienne Pierre, pauvre (16 juin 1631)
- De wanehain Agnès, mariée à Jean Toniel (28 9^{bre} 1530), puis Pierre Caudrelier ? (16 7^{bre} 1532), demeurant à Cobri-au-Bois
- De wanehain Antoine (23 8^{bre} 1640), marié à Margueritte Le Febvre (26 juin 1641)
- De Wanehain Cécile, mariée à Moucque Jean (1530) puis à Jean Dubois (25 février 1534) mais dans le document du 25 février 1534, on trouve Jean Du Bois, dit Moucque.
- De Wanehain Denis, laboureur, marié à Péronne Mallet, demeurants à Wanehain (13 mars 1547), fils de feu Nicolas (9 janvier 1553), un autre Denis, fils de Denis (7 juin 1553)
- De Wanehain Jacques, carlier, fils de Martin et de Jeanne Brissolt (15 8^{bre} 1592), marié à Margueritte Hennot (2 X^{bre} 1609). Le couple a eu un fils (26 février 1632) :
- Nicolas marié à Françoise Petit. Le couple a eu deux enfants (12 mars 1671) :
 - Jacques
 - Marie
- Dewanehain Jacques, scieur d'aix, marié à Anne Le Sceultre puis remarié à Marie-Margueritte Le Febvre (22 janvier 1651). Le couple a eu deux fils :
- Antoine (30 mai 1635)
 - François (16 mai 1595)
- De Wanehain Jean (14 juin 1502) marié à Dubos Agnès ; veuve de Beghin Estienne (24 8^{bre} 1502), remarié à Marguerite Moucque (10 X^{bre} 1528)
- De Wanehain Hubert, fils de Jean (1530), une fille mariée à Nicolas Ondoir (13 janvier 1556)
- De wanehain Martin, frère de Margueritte (18 janvier 1558), marié à Jeanne Brissolt. Ont eu un fils Jacques (30 juillet 1590)
- De wanehain Nicolas, père de Denis (9 janvier 1553), marié à Péronne De le Cour. Ont eu une fille Anne, marié à Antoine Pottier, censier de la cense et château de Bourghelles (17 7^{bre} 1596). Gillette Masquelier, sa mère-grand (5 février 1619)
- De Wanehain Philippe, marié à Marie Stien (2 juin 1682)
- De Wanehain Philippotte, mariée à Guillaume Chocquet (dernier février 1607)
- De Wanehain Quintin (30 X^{bre} 1586), Dîmeur, marié à Catherine Masquelier, fille de Noël (23 7^{bre} 1604), petite fille de Quintin de le motte (21 juin 1605)
- De Wavrin Catherine, mariée à Jean Du Bois (26 mai 1622)
- De Wavrin François (22 mars 1557)
- De Wavrin Gabriel, oncle de Jeanne De Wavrin (14 mars 1607)
- De Wavrin Jean, marié à Marie Massias (26 mai 1622)
- De Wavrin Jean, marié à Anne Jacqueline hauwet (26 mai 1622)

De Wavrin quintin, marié à Chrétienne Tonniel (28 9^{bre} 1530), ont eu pour fils François et Eloy (22 mars 1557), épousa en deuxièmes noces Claudine Baude. Ils eurent pour enfant Valentine, Louise et Françoise Nicolas et Jeanne Demadre, sœur de Michelle (8 janvier 1557)

De Wavrin Jeanne, fille de Nicolas, nièce de Philippe, demeurante à Rume (14 mars 1607)

De Wavrin Michel (dernier avril 1562), orthographié De Wauvrin (23 janvier 1572)

De Wavrin Philippe (5 mars 1601), fils de François, beau-père de Martin Delemere (22 février 1633)

Dewez Noël, marié à Françoise Crombet ou Comblet. Le couple a eu trois enfants (30 janvier 1671) :

- Pierre
- Marie-Françoise
- Adrienne en religion dans l'abbaye de Saulchois lez Tournai (22 9^{bre} 1680)

Dewez Pierre, laboureur demeurant hors de la porte St Martin à Tournai (21 9^{bre} 1639)

De Wielle Isaye, mariée à Salembier (7 X^{bre} 1699)

De Wingue Jean (11 août 1673), fils de Mathias, homme de fief de Bachy, marié à Catherine Dumortier (4 X^{bre} 1680)

De Wingue Quintin (11 juin 1680)

De Winghue Mahieu (12 avril 1575)

D'homesens Louis, cordonnier demeurant à Lille (15 janvier 1558)

Dillies Jacques (18 X^{bre} 1566), marié à Huberte Becquart (13 X^{bre} 1568)

- Guillaume
- Françoise
- Marie

Dillies Jacques (9 7^{bre} 1570)

Dillies Laurence, mariée à Waresquiel Noël, laboureur demeurant à Fretin (17 mai 1569)

Dillies Michel, fils de Jacques, demeurant à Vrelinghem (17 mai 1569)

Dillies Michel, laboureur à Fretin (21 X^{bre} 1573)

D'Inville Antoine, Seigneur de Montifaut (7 X^{bre} 1699)

M^e D'Obeuf Philippe, pasteur de Wannehain (10 février 1627)

Domaing Marie, veuve de De Cohem Jean (1^{er} 8^{bre} 1510)

- Etienne
- Jean Etienne

Dorchies François (2 X^{bre} 1539), demeurant à Esplechin (16 juin 1551)

Dorrenge Pasquier, marié à Jeanne Le Proux, demeurant à Mouchin (13 X^{bre} 1622)

Dourieux Louis, marié à Masquelier Mersiotte (5 8^{bre} 1517)

Douvegnies Adrienne, mariée à Pierre Demessine (22 7^{bre} 1557)

Douvignies Agnès, mariée à Antoine Bocquet (18 9^{bre} 1545) ou Du Bucquet (30 juillet 1555)

Douvignies Allard, Mahieu et Gilles, frères, Allard et Gilles demeurant à Nomain et Mahieu à hostel, tous laboureurs (27 9^{bre} 1552), orthographié Dovegnies Allard et Gilles son fils, meunier de Bachy (14 février 1576), marié à Marie Waucquier (5 juillet 1585)

Douvegnies Catherine, mariée à Wallerand Lietart, demeurant à Cysoing (16 mai 1623)

Douvignies Clare, mariée à Jean Petit (5 juillet 1585)

Douvignies Jacques, fils de Willame et Jacqueline De Madre, marié à Ostelette Le Mestre (22 mars 1551)

Douvignies Jacques, fils de feu Jacques (21 janvier 1561)

Douvegnies Jeanne, mariée à Jean Beghin, laboureur demeurant à Rume (5 mars 1552)

Douvegnies Mahieu, marié à Michelle De Carpentries (6 7^{bre} 1567). Le couple a eu une fille, Catherine, mariée à Wallerand Lietart (14 août 1601)

Douvignies Margueritte, mariée à Jean Derond, une fille Vinchenette (23 avril 1566)

Douvignies Michel, fils de Willame, marié à Michelle Decarpentries. Ils ont eu un fils, Mahieu (6 7^{bre} 1567)

Douvignies Pasquette, fille d'Allard et de Marie Waucquier, mariée à François Beghin (5 juillet 1585), puis en deuxièmes noces à Georges Abraham. Un fils, François (19 janvier 1605)

Douvegnies ou Douvignies Willame, marié à De Madre Jacqueline (1^{er} X^{bre} 1523), demeurent à Hostel (7 mars 1528) ; ont eu pour enfants Michel, Jacques, Thonette et Adrienne (7 janvier 1543)

Dubary Jacques, terre du Seigneur de Roisin à terrage (à cause de son fief de Grand-Despretz) (7 mars 1528)

Du Blay Jean, marié à Agnès Demadre (22 7^{bre} 1557)

Du Bocquet Allard, marié à Isabeau Deforest, sœur et héritière de Jean Du Forest, demeurant à Wambrechies (7 janvier 1555)

Du Bocquet Antoine (5 mars 1552), demeurant à Esplechin (2 mai 1559)

Du bocquet Jacques (20 X^{bre} 1612), marié à Catherine Du trieu (8 mai 1617)

Du Bocquet Jeanne (23 juillet 1613)

Du Bocquet Philippe (18 février 1585)

Dubois Agnès mariée à Pasquier Minet, fils illégitime de Jean (28 avril 1536)

Dubois Antoine, mariée à Marie Lewille (16 mai 1595)

Du Bois Antoinette, mariée à Godrain Jaspert (25 janvier 1535)

Dubois Charles, demeurant à Lille (24 juillet 1670)

Dubois Chrétien (9 X^{bre} 1546)

Du Bois Colard (26 9^{bre} 1512)

Du Bois Grard, frère de Jean (11 février 1517), marié à Marie Delebassée (7 janvier 1576)

Du Bois Jacques, marié à Jeanne Mynet, demeurant à Rume. (25 janvier 1535)

Du Bois Jean, dit Moucque (25 février 1534), demeurant à Lille (13 janvier 1556)

Du Bois Jean, marié à Catherine De Wavrin (26 mai 1622). A un frère, Nicolas (18 mars 1648)

Dubois Jean, marié à Françoise Le Clercq (5 mai 1677)

Du Bois Jeanne, mariée à Collard Lorthioir (7 mai 1536)

Dubois Jeanne, certainement sœur de Nicolas (18 mars 1648)

Dubois Laurent, marié à Alix Delehague (6 mars 1532)

Dubois Michel (12 février 1512) ; Jean son fils (21 février 1535)

Dubois Nicolas, certainement le frère de Jeanne et Jean (18 mars 1648)

Du Bois Vinchenette, fille de Grard et Marie Delebassée, mariée à Nicolas De Landas, demeurant à Rumegies (7 janvier 1576)

Dubos Antoinette, vraisemblablement sœur de Hacquinet Jacquet (22 mars 1512) ; petite fille de Jean Mynet et Marguerite Bricquenier.

Du Bos Agnès, mariée à Minet Pasquier (19 X^{bre} 1512)

DuBos Colart (19 X^{bre} 1512)

Du Bos Jacquemart (19 X^{bre} 1512)

Du Bos Jean (19 X^{bre} 1512)

Dubos Lusette ; mariée à Mallet Willame (9 9^{bre} 1509)

Du Bos Marie, mariée à Braconier Berthoul (19 X^{bre} 1512)

Dubos Michiel, marié à Delecourt Sandre encore orthographiée Sandrine en 1518 (8 février 1512)

Du Bos Péronne, mariée à Etienne Courtin (19 X^{bre} 1512)

Dubos Simon (7 février 1508), marié à Le perse Marguerite, père de

- Michel
- Colart
- Jean
- Jacquemart
- Péronne, mariée à Robert De Berghe (13 X^{bre} 1583)
- Marie
- Agnès

Du Brucquoit Philippe, demeurant à Camphin (21juin 1605)

Du Brucquoit Margueritte, mariée à Denis Wallemer (21juin 1605)

Du Bruille Hermès, brasseur demeurant à Beuvry (10 juillet 1597)

Du Brunffault Jacques, manouvrier demeurant à Wannehain, marié à Louise Tondeur (6 8^{bre} 1587)

Du Bucquet Adrien, greffier (2 X^{bre} 1544), Notaire et Lieutenant de bailli demeurant à Bourghelles (22 janvier 1551), marié à Valérienne Dele Longhuevaie (26 juillet 1575), ont eu pour enfants

- Dubucquet Jeanne, mariée à Simon Courchelin (26 juillet 1575)
- Du Bucquet Michelle, mariée à Etienne Heddebault (26 juillet 1575)
- Du Bucquet Philippotte, mariée à Philippe Buzelaire Du Bucquet Michelle, mariée à Etienne Heddebault (26 juillet 1575)

DuBucquet Antoine, marié à Agnès Douvegnies (30 juillet 1555)

Du Bucquet Jacques (13 juillet 1609)

Du Bucquet Jaspert, signe en bas du document daté du 28 mai 1555

Du Burcq Antoine, marié à Margueritte Massias (26 mai 1622)

Du Burcq Antoine, marié à Marie-Claire Marissal (29 mars 1694)

Du Burcq Brigitte, mariée à Antoine Lemesre, laboureur à Bachy (6 7^{bre} 1678)

Du Burcq Catherine (8 mars 1670)

Du Burcq Christine, mariée à Simon Pottier, bailli de Wannehain (30 janvier 1671)

Du Burcq Christine, mariée à Jacques Pottier (23 8^{bre} 1679). Le couple aurait eu deux fils :

- Simon
- Jean

Du Burcq Elisabeth (30 mai 1678)

Du Burcq Françoise, mariée à Antoine Lemaire, concierge à la cense de Montifaut (1^{er} 7^{bre} 1676)

Duburcq Jacques (21 janvier 1555) Le Jeune, marié à Jeanne De Madre (4 9^{bre} 1586)

Du Burcq Jacques l'ainé, laboureur demeurant à la cense des Rosières à Bachy, marié à Catherine Delemotte. (25 février 1586)

Du Burcq Jacques, dit Gros Jacques, marié à Cécile Du Cazier (19 7^{bre} 1664). Une fille (1^{er} 7^{bre} 1676) :

- Catherine-Françoise

DuBurcq Jacques, censier à Bachy, marié à Noelle Le mesre (1^{er} 7^{bre} 1676). Le couple a eu deux filles (16 9^{bre} 1679) :

- Catherine – Françoise (16 9^{bre} 1679)
- Marie-Barbe, fille de libre condition (16 9^{bre} 1679), mariée à Antoine-Philippe Mauroy

Duburcq Jean, frère de Noël (23 avril 1566)

Du Burcq Jean, marié à Mathieulle Martinache (29 8^{bre} 1621), fils de Jacques, Serviteur à Monsieur le Conseiller Mr Robert Dubus demeurant à Lille (16 février 1639)

Du Burcq Jeanne, seule fille et héritière de Jacques, demeurant à Hostel, mariée à Jean Landrieu (5 février 1618)

Du Burcq Jeanne, mariée à Mathieu Wartel (2 mars 1638)

Du Burcq Louis, père de Jacques (13 juin 1613) et Antoine (13 7^{bre} 1624)

Duburcq Mahieu, laboureur à Bachy (25 août 1546)

Du Burcq Marie, sœur de Jacques (8 mai 1618)

Du Burcq Marie, mariée à un nommé De Roubaix. Le couple a eu une fille (7 7^{bre} 1679) :

- Marie-Thérèse, mariée à Michel Delezenne. Le couple a eu un fils :
- Philippe

Du Burcq Margueritte (29 mars 1661), mariée à Philippe Michel, greffier de la Warderie. Le couple a eu un fils (25 août 1679) :

- Jacques

Duburcq Noël, laboureur à Bachy (23 avril 1566), Censier de Montifaut (13 X^{bre} 1568), marié à Jehenne De Madre, un fils Jacques (1^{er} mars 1604)

Duburcq Pierre, Ministre et pauvriseur de Baissy (15 janvier 1605), fils de Jacques, fermier à la ferme Desrosières à Baissy (7 9^{bre} 1607), bailli (18 mai 1610). Un fils (28 février 1640) :

- Jacques

Du Bus Antoine, marié à Margueritte Mallet (27 mars 1631)

Dubus Noël, jardinier demeurant à Bachy (7 février 1558)

Du Cazier Cécile, mariée en premières nocés à Jacques Du Burcq et en secondes nocés à Jean Bernard (14 X^{bre} 1626)

Du Cazier quintin (13 7^{bre} 1529), fils de Vincent

Du Cazier Nicolas (12 X^{bre} 1590), marié en premières nocés à Marie Lietart (13 mars 1596). Ils eurent deux filles, Marie et Cécile et un fils, Erasme (13 juin 1613)

- Cécile, mariée à Jacques Du Burcq
- Marie, mariée à Jean Delemotte (22 mai 1627), demeurant à Saméon
- Erasme

Du Chambge Denis, marchand demeurant à Tournai (9 mars 1610)

Du Chambge Jean (19 7^{bre} 1664), licencié es loix, greffier des Etats de Tournai et Tournésis (5 mai 1677)

Du Fay de Tournai (14 mars 1699)

Du Fermont Arnould (9 avril 1604)

Du Forest Colle, veuve de Pierre Le Roy, un fils, Pierre (5 janvier 1552)

Du Forest Elisabeth, mariée à Allard Boucgniau, barbier (9 janvier 1531)

Duforest Isabeau, mariée à Allard Du Bocquet (7 janvier 1555)

Duforest Jacqueline, mariée à Antoine De houltre (9 janvier 1531)

Duforest Jean (24 8^{bre} 1502), demeurant au hamel de Sartines (9 janvier 1531), frère d'Isabeau Deforest ou Duforest. (7 janvier 1555)

Dufour Jean, Bourgeois et marchand demeurant à Tournai (16 8^{bre} 1663)

Du Four Florence, mariée à Vincent Martinache, demeurant à Bachy, nièce de Jean Dufour (1^{er} juin 1699)

Dufour Mahieu, marié à Marie Masquelier (16 8^{bre} 1663)

Dufour Mathieu (22 7^{bre} 1699)

Du Gardin Anne, mariée à Nicolas Corroit (19 avril 1622)

Du Gardin Antoine, hostelain à Rume (19 avril 1622)

Du Gardin Guillaume (29 mars 1661)

Du Gardin Péronne, mariée à Etienne Deffontaine (19 avril 1622)

Dugardin Pierre François (11 X^{bre} 1674)

Du gardin Thurién, greffier de Rume, marié à Péronne Ladam (4 janvier 1594)

Duhamel Michelle, mariée à Claude Delemotte. Le couple a eu des enfants, mineurs au moment de l'acte (31 août 1679)

Dumaret Jean, orthographié Dumarais plus loin dans le même acte, marié à Ostelette Billecocq (8 janvier 1557) ou Dumaretz (12 avril 1575) et encore Du muret (13 juillet 1609)

Dumaret Jean, marié à Michelle Delemotte (6 8^{bre} 1587), orthographié Du maret (22 mai 1595)

Dumaretz Jeanne, mariée à Aaron Lemette, laboureur à Bachy (19 9^{bre} 1558)

Dumaret Pierre, marié à Pasquette Batteau, fille de Gillette De Renaucourt (22 janvier 1587) et de Noël Batteau ; ce que nous apprenons grâce à l'acte du 20 février 1570.

Dumortier Adrienne, mariée à Jacques Garin (12 mai 1603)

Du mortier Arnould (21 8^{bre} 1599), épicier à Tournai (6 mars 1600)

Dumortier Catherine, mariée à Mathias Dewingue. Le couple a eu un fils (4 X^{bre} 1680) :

- Jean

Dumortier Chrétien, manouvrier demeurant à Rume (17 février 1547)

Dumortier Chrétien, fils de Pasquier (12 mai 1603) marié à Barbe Desmillescamps, laboureur demeurant à Rume (15 7^{bre} 1597). Un fils : (15 avril 1603) et deux filles : (12 mai 1603)

- Adrienne, mariée à Jacques Garin (15 mai 1635)
- Péronne
- Quintin, laboureur demeurant à Esplechin, marié à Anne Corbus (15 X^{bre} 1609)

Dumortier Chrétien marié à Laurence Ondoize (15 X^{bre} 1609), dit le Jeusne (8 mai 1618)

- Rogier, hoste demeurant à Esplechin (15 X^{bre} 1609), vendant boire de grain bouilli (8 mai 1618)

Dumortier Henri, marchand de drap demeurant à Tournai (2 janvier 1563), ses fils (28 juillet 1609) :

- Quintin

- Louis (15 X^{bre} 1609), destailleur de draps demeurant à Tournai (8 mai 1618)
- Du mortier Pasquier (22 mai 1515)
- Dumortier Pasquier, demeurant à Tournai (4 juin 1619)
- Dumortier Péronne, mariée à Nicaise L'Adam (3 X^{bre} 1602)
- Du Moulin Anne, mariée à Desmillescamps michel (7 février 1517)
- Du Moulin Roland (7 février 1517)
- Du muret Jean, manouvrier, marié à Michielle De le Motte, veuve d'Etienne Brissolt (13 juillet 1609)
- Du peage François, Ecuier, Seigneur, noble homme (25 9^{bre} 1553)
- Du paiaige (16 X^{bre} 1527), Guy, Chevalier, Seigneur du Paiaige, marié à Dame Michelle de Tenremonde, demeurants à Douai (17 février 1531)
- Duponchel Mahieu, laboureur demeurant à Bourghelles (10 juillet 1606), marié à Françoise Mallet (15 février 1627)
- Dupret Catherine (18 janvier 1612), mariée à François Hennot (13 X^{bre} 1622)
- Dupret Jean (8 8^{bre} 1537)
- Dupriez Estienne ; marié à Jacquart Jeanne (14 avril 1506) Dupriez Jeanne, mariée à Delehague Jean (8 février 1512)
- Dupriet Catherine, mariée à De Troye Jean (8 mars 1529)
- Duquesne Jeanne, mariée à De herchuez Jacques (15 9^{bre} 1580). Le couple a eu une fille
- Gillette
- Duquesne Marie, mariée à Philippe Lietart l'Aîné (28 mai 1616)
- Du Retz Catherine mariée à Jean Fachin (11 janvier 1558)
- Du Retz Pierre (11 janvier 1558)
- Du Rot Firmin, frère de Jacques (15 X^{bre} 1589)
- Du Rot Jacques, frère de Firmin (15 X^{bre} 1589)
- Durot Pierre, marié à Jeanne Desmillescamps (7 juin 1566). Ont eu deux fils :
- Firmin
- Jacques
- Duthilleul Jean, pauvriseur (26 mai 1622), père de Louis
- Dutilleul Florent, marié à Jeanne De Herchuez (26 janvier 1545), orthographié Dutilloeuil (22 mars 1557), Duthilloeuil (27 février 1578). Le couple a eu trois fils :
- Antoine
- Hubert
- Roger
- Duthilloeuil Margueritte, fille de Michel et de Gillette Naveteur, demeurante à Lille. (25 août 1588)
- Dutilloeuil Michel, marié à Jeanne Deregnaulcourt, demeurant à Hostel (20 février 1570), vraisemblablement remarié à Gillette Naveteur. Le couple a eu une fille, Margueritte (25 août 1588) et un fils, François, demeurant à Cobrieux au Bois (10 février 1594)
- Dutilleul Pierre, marié à Jeanne Toniel (28 9^{bre} 1530)
- Dutilloeuil Roger (20 8^{bre} 1584), fils de Florent et de Jeanne De Herchuez, demeurant à Rume (12 X^{bre} 1590). Un fils (20 février 1626)
- Robert
- Dutilloeuil Toussaint, père d'Hubert, demeurant à Rume (16 9^{bre} 1679)
- Dutries David, demeurant à Wannehain (21 juin 1555)
- Dutrieu David (7 juin 1553)
- Du trieux Firmin (13 7^{bre} 1601), marié à Barbe Chocquet (12 juillet 1605). Le couple a eu une fille (8 mai 1617) :
- Catherine, mariée à Jacques Du Bocquet
- Du trieu Péronne, mariée à Mahieu Castellain. Le couple a eu trois fils (1 8^{bre} 1624)
- Antoine
- Noël
- Jean

Dutrieux Mathieu, marié à Jeanne Lulleau (18 X^{bre} 1648)
 Dutrieu Nicolas, frère de Denis (7 juin 1553)
 Du trieu Quintin (20 X^{bre} 1612)
 Dutriez Jacques (18 9^{bre} 1545)
 Duvivier Aliotte ; fille de Gossard Cointe, (mardi après les Rois 1507), mariée à Warocquier Michel (15 7^{bre} 1512)
 Duvivier Catherine, fille de Gilles, mariée à Thomas Bresoul (16 avril 1613), sœur de Jeanne (27 juin 1624)
 Duvivier Emery (11 mai 1507), marié à Willemine Petit (11 février 1549)
 Duvivier Gilles, père de Catherine et de Jeanne (16 avril 1613) mais dans l'acte du 6 avril 1622, on trouve frère, oncle de Pierre Du Burcq, bailli, du côté maternel (27 juin 1624)
 Duvivier Henry (13 mars 1508)
 Duvivier Jean (17 mars 1516); dit Robin (27 janvier 1517), fils d'Emery (11 février 1549), deux enfants Jeanne et Vincent (11 février 1549)
 Duvivier Jeanne, mère de Philippe Baudart (27 juin 1624)
 Duvivier Jeanne, fille de Gilles, mariée à François Baudart (16 avril 1613)
 Duvivier Vincent, fils de Jean, marié à Jeanne de Bourghelles (14 9^{bre} 1558)
 Duvivier Vincent, fils de Vincent, marié à Cécile Nory (28 juin 1557)

- Gilles dans acte du 14 X^{bre} 1558, serviteur domestique au Seigneur de Pecq, beau-frère de Thomas Bresoul et oncle de Péronne Baudart (16 avril 1613)
- Jannette ne figure pas dans l'acte du 2 mai 1559
- Cateline, Catelinette dans acte du 14 X^{bre} 1558
- Ponthus (2 mai 1559)
- Jacques (2 mai 1559)

 Duvivier Pontus, Jacques, Gilles, Catherine, Jeanne et Catherine, frères et sœurs (21 juin 1560) ; enfants âgés Jacques, Pontus et Catherine, enfants non âgés Gilles, Jeanne et Catherine (3 février 1567)
 Duvivier Willame (11 février 1549), marié à Philippotte Lotart (19 X^{bre} 1554)
 Duwez Grégoire, marchand et hostelain demeurant au faubourg de la porte Cocquerel à Tournai (4 mars 1636)

E :

Empain Jacques, marié à Martine Briet, demeurant à Lille (16 mars 1683)
 Escamelot Jacques (7 juillet 1578)
 Estelande Jeanne, mariée à Michel Soieulx (24 9^{bre} 1562)

F :

Fachin Jean, marié Catherine Du Retz (11 janvier 1558)

- Quintin
- Jacquemine

 Facon Pierre (15 mai 1637)
 Faillet Pierre, marié à Margueritte Herbault, demeurant à Wannehain (24 mars 1641)
 Farvacques François, laboureur, marié à Marie Martinache (28 9^{bre} 1672)
 Farvacques Jaspert, cordonnier, marié à Antoinette Pottier (14 9^{bre} 1637)
 Farvacques Pierre, marié à Gillette Waucquier (5 juillet 1585)
 Fiebvét Jacques (24 juillet 1670)
 Fiebvez Jacques, marié à Michelle Delannoy (4 juin 1619)
 Fiebvét Pierre, cousturier demeurant à Mouchin (29 avril 1671)
 Fiesne Jean, marié à Cécile Braconnier (11 7^{bre} 1574)
 Fischel Allard, pauvre à Bourghelles (7 mars 1636)
 Fischel Toussaint, fils de Roland et de Philippe (Philippotte) Dele Barre (20 X^{bre} 1612)

Flipo Anne, mariée à Jacques Mallet (13 février 1561), ont eu une fille, Gillette, mariée à Théodore Beghin (13 février 1561)
 Flipo Paul (14 juillet 1523)
 Fondeur Jeanne, mariée à Jacques Bazin (13 juillet 1609)
 Fontaine Michel (29 avril 1681)
 Foulon Jean (20 8^{bre} 1545)
 Foullon Marie, sœur de Noël (3 X^{bre} 1602)
 Foullon Noël, fils de Jacques, chapelier à Lille, oncle de Simon Le mestre (3 X^{bre} 1602)
 Fourmy Jacques (23 janvier 1564)
 Fourmy Jacques, marié à Margueritte Mallet. Le couple a eu comme enfants : (31 X^{bre} 1618) :
 - François, demeurant à Wez
 - Pierre, demeurant à Wez, paroisse de Velaine
 - Gilles, demeurant audit Wez
 - Antoine, demeurant à Halluin
 - Jeanne, mariée à Adrien Delourme
 - Michelle, mariée à Jean Descarpentries, demeurant à Baissy
 Fremerie Jacques, marié à Cécile Descarpentries (23 janvier 1645)
 Fresnoye Estienne, prêtre curé de Bachy (20 mars 1525), une nièce Jenne Brichot (10 X^{bre} 1528)
 Froisin Jacques (4 février 1641)
 Fromont Arnould, manouvrier, marié à Marie Hornet (4 mai 1621)
 Fromont Philippe, manouvrier (20 8^{bre} 1620)
 Fromont Sébastien, Bourgeois demeurant à Marchiennes, marié à Guillemotte Le Roy (27 février 1619)

G :

Gahide Pierre, fils de Mathias, demeurant en la Cense de Baillart, paroisse de Jollain (23 7^{bre} 1608), bailli de la terre et seigneurie de Baillart (13 X^{bre} 1622)
 Gahide Pierre, mariée à Marie Garin. Le couple a eu deux filles (30 mars 1680) :
 - Pierre
 - Margueritte
 Gaillet Antoine (18 juillet 1553)
 Gaillet Arnould, marié à Marie Grullois (2 mars 1684)
 Garin Arnould, bailli d'hostel (21 mai 1643). Marié à Anne Hauwet (25 août 1678). Un fils : (29 avril 1678)
 - Nicolas, échevin à Bachy, demeurant à Hostel (24 juillet 1673)
 Garin Catherine, mariée à Bauduin De Launay, Lieutenant de M^{rs} du Chapitre de Tournai, demeurant à Rume (30 mai 1678)
 Garin Elisabeth (30 mai 1678)
 Garin Guy, fils d'Hubert, mineur à la mort de son père (13 février 1555)
 Garin Hubert, manouvrier habitant hostel (10 X^{bre} 1553), un fils Guy (13 février 1555)
 Garin Isabeau, mariée à Christophe Henno, demeurant à Rume. Le couple a eu six enfants (30 mars 1680) :
 - Adrienne
 - Margueritte
 - Marie
 - Catherine
 - Joseph
 - Thérèse
 Garin Jacques, fils de Jehan, laboureur à Rume (15 avril 1603), marié à Adrienne Dumortier (12 mai 1603)
 Garin Louise (29 avril 1678)
 Garin Nicolas (7 7^{bre} 1679), marié à Anne Hauwet. Le couple a eu un fils (7 X^{bre} 1699) :

- Nicolas-Jean
- Garin Pierre (8 mai 1618)
- Ghisday Jean, mari et bail de Péronne Waucquier (19 X^{bre} 1594)
- Gisselez Jean (22 mars 1531)
- Ghislain David, maréchal, marié à margueritte Brissolt (23 juillet 1613)Gislain David, maréchal, marié à Margueritte Mallet, demeurant à Cysoing (18 mai 1610)
- Ghiselin David, marié à Margueritte Bresoul (11 7^{bre} 1629)
- Ghiselin François, lustreur de tripes, demeurant en la paroisse de S^t Pierre à Tournai, marié à D^{lle} Louise De le maladrie, père de Barbe et Marie et Jacques (29 8^{bre} 1621)
- Ghisselin Jean (14 juin 1567)
- Ghiselin Jean (22 juin 1570), marié à Jeanne Saulvaige. Le couple a eu comme enfants (27 8^{bre} 1584)
 - Pierre
 - Margueritte
 - Quintine
- Ghiselin Margueritte, sœur de Pierre et Quintine (27 8^{bre} 1584), mariée à Philippe Despretz (19 février 1609)
- Ghiselin Roger, Clercq de Louvy (29 8^{bre} 1621)
- Ghiselin Pierre, frère de Margueritte et Quintine (27 8^{bre} 1584)
- Ghiselin Quintine, sœur de Pierre et Margueritte, mariée à Jean Duquesne, habitant Wannehain (27 8^{bre} 1584)
- Godin Josse marié à Grardine Plongine (7 février 1502)
- Godrain Jaspert marié à Antoinette Du Bois(25 janvier 1535)
- Gossarde Quintine (24 8^{bre} 1502)
- Gosse Jean (14 juillet 1523)
- Grandsire Pierre (15 février 1627), marié à Françoise Stien (22 janvier 1632)
- Grau Jacques, mariée à Jeanne Simon (29 mars 1661)
- Grau Robert (29 avril 1681)
- Grulois Antoine (10 juillet 1674), un fils (6 8^{bre} 1679) :
 - Pierre, manouvrier (30 mai 1678)
- Grullois François (3 X^{bre} 1669)
- Grullois Jean, demeurant à Wannehain (23 8^{bre} 1640)
- Grullois Joseph (1^{er} 7^{bre} 1676)
- Grullois Pierre (3 juin 1681)
- Grumelier Antoine, demeurant à Geneck (21 8^{bre} 1561)
- Grumelier Ambroise (9 janvier 1576)
- Grumellier Jacques (dernier avril 1562)
- Guignoyt Antoine, marié à Mallet Luce (13 X^{bre} 1526), orthographié Ghuynois (6 9^{bre} 1539), orthographié Ghinoit (8 8^{bre} 1548)
- Guignois Adrien (11 mai 1616)
- Ghuinois François (20 8^{bre} 1557), marié à Jeanne Mallet (21 mai 1578)
- Ghuinois Jean (10 9^{bre} 1550), fils de François et Jeanne Mallet (21 mai 1578), marié à Gillette Masquelier (9 janvier 1587). Trois enfants :
 - Guignois Vincent (9 janvier 1587), beau-frère de Jean Lepad (17 janvier 1596)
 - Pasques, mariée à Jean Lepad, nommée Pasquette (19 janvier 1605)
 - Jacquemine, mariée à Allard Carrette
- Gillman Jean, marié à Marie Moucque, demeurant à Rume (27 9^{bre} 1642)
- Grau Jacques (14 avril 1681)
- Grullois Antoine, marié à Anne Waucquier (2 mars 1684). Le couple a eu cinq enfants :
 - Pierre, demeurant à Bachy
 - Simon, laboureur à Wannehain
 - Marie, mariée à Arnould Gaillet

- Martine-Françoise, mariée à Robert Pottier demeurant à Bachy
 - Anne, mariée à Pierre Delattre demeurant à Camphin
- Grullois François, fils de Louis, laboureur demeurant à Wannehain (18 mars 1648). Il a eu un fils (30 janvier 1671) :
- Philippe-Alexandre
- Grullois Louis, le père et le fils portant le même prénom. Le fils, pauvre et censier de Montifaut (9 mars 1629)
- Grullois Louis, laboureur et bailli de Wannehain (24 mars 1641)
- Grullois Simon (20 juillet 1698)
- Guignois Antoine (pénultième 8^{bre} 1534)
- Guignois Jeanne, mariée à Jacques Le Clercq, fille de Vincent (11 mai 1616)
- Guignois Vincent (23 mars 1624)
- Guis Jacques ; Maître (24 8^{bre} 1502)
- Guis Jeanne ; Demoiselle, mariée à Lievin de le Chapelle, demeurant à Tournai (1^{er} juillet 1507)
- Guislez Jean Flament, demeurant au Vert-Bois, paroisse de Bourghelles (8 8^{bre} 1537)
- Guizepert Medon, mariée à Jacques Billecocq (12 X^{bre} 1529)

H :

- Hacquinet Jacquet, vraisemblablement frère de Dubos Antoinette (22 mars 1512), petit fils de Jean Mynet et Marguerite Bricquenier
- Hamaide (de la), veuve douairière de Pierre de Tenremonde et mère de Louis (26 mai 1622)
- Haniot Isabeau, mariée à Jehan Le Diu, boulanger à Orchies (10 janvier 1601)
- Hardy François (30 janvier 1671)
- Hautrend Samuel, marié à Marie Delevigne (14 8^{bre} 1679)
- Hawet Antoine, fils de Jean, demeurant à Baissy (11 juin 1631), marié à Gillette Masquelier. Le couple a eu quatre enfants (9 mai 1662) :
- Jean
 - Marie, mariée à George Lanssens, maître saïteur
 - Jacques, prêtre
 - François, boulanger
- Hawet Martin, marié à Margueritte Mallet (10 février 1627)
- Hawet Pierre, labourier demeurant à Hostel (5 août 1602)
- Hauwet Anne Jacqueline, mariée à Jean De Wavrin (26 mai 1622)
- Hauwet Anne, mariée à Arnould Garin. Le couple a eu un fils (25 août 1678) :
- Nicolas, jeune homme à Marier
- Hauwet Françoise, fille de libre condition demeurante à Lille (9 mai 1662), mariée à Pierre Delecroix (16 X^{bre} 1681)
- Hauwet Jean, hôte demeurant au faubourg de la Barre lez Lille (9 mai 1662)
- Hauwet Marie, fille de Jean et sœur d'Antoine (14 juin 1640), mariée à George Lanssens (9 mai 1662)
- Hauwet Jacques, prêtre chapelain de l'église de St Maurice à Lille, neveu de Marie Hauwet (22 7^{bre} 1699)
- Hauwet mathias, marié à Marie Waucquier (8 8^{bre} 1652)
- Hauwet Margueritte, mariée à François Descirotz, le couple a eu un fils : (8 mars 1679)
- Nicolas
- Hauwet Vincent, laboureur, marié à Jeanne Waucquier (28 X^{bre} 1677)
- Hazouart Antoine, Lieutenant de frère Louis de Crequi, Commandeur de haulte-avesnes et Seigneur de Corbri au Bois (12 8^{bre} 1557)
- Heddebault Antoine, laboureur à Cysoing (11 février 1517), mesureur de terre (8 juillet 1536)
- Heddebault Antoine, marié à Jacqueline De Launay (14 février 1576)
- Heddebault Etienne, marié à Michelle Du Bucquet (26 juillet 1575)
- Heddebault Gillette (1^{er} 7^{bre} 1676)

Heddebault Margueritte (28 X^{bre} 1677)

Heddebault Michelle (28 X^{bre} 1677)

Heddebault Nicolas, dit Colinet (7 janvier 1543)

Heddebault Philippe, marguiller à Bachy (2 8^{bre} 1607), dîmeur, père et tuteur de ses enfants Marie et Margueritte qu'il eut de Jeanne Brissolt, sa femme (18 mai 1610)

- Jeanne, mariée à Antoine De le Court (23 juillet 1613)
- Margueritte, mariée à David Ghislain, maréchal (23 juillet 1613)

em ; Philippe de ; Seigneur de Bachy

Henno Christophe, marié à Isabeau Garin, demeurant à Rume. Le couple a eu six enfants (30 mars 1680) :

- Adrienne
- Margueritte
- Marie
- Catherine
- Joseph
- Thérèse

Henno Françoise, mariée à Vincent Lemestre (10 juillet 1674)

Henno Gilles, fils de Noël et frère de Jean et Jeanne (3 X^{bre} 1566), marchand et hoste demeurant à Bachy (21 mai 1578)

Henno Jean, fils de Noël, frère de Gilles et Jeanne (3 X^{bre} 1566)

Henno Jeanne, fille de Noël, sœur de Gilles et Jean, mariée à Le Gris Noël (3 X^{bre} 1566)

Henno Louis, Lieutenant de Bachy (14 avril 1681)

Hennocq Gilles (29 9^{bre} 1577)

Hennocq Wallerand, Bailly (30 juin 1597)

Hennocq Marie, mariée à hubert Le Cocq (10 7^{bre} 1592)

Hennot Gilles, beau-père d'hubert Le Cocq (10 juillet 1606), marié à Margueritte Lietart. (2 X^{bre} 1609) : ont eu pour enfants :

- Gilles, marchand de weaures (20 avril 1610)
- Isabeau demeurant à Orchies, mariée à Jean Le Polt, peintre (20 avril 1610)
- Barbe, mariée à Pierre Mallet
- Margueritte mariée à Jacques De wanehain, scoieur d'aix (20 avril 1610)
- Jeanne, mariée à Adrien De Baisieux, maunier (20 avril 1610)
- Marie, mariée à Hubert Le Cocq, maréchal (20 avril 1610)
- Michelle, mariée à Michel Mulier, demeurant à Bourghelles, charpentier (20 avril 1610)

Hennot François, marié à Catherine Du Prêt (13 X^{bre} 1622)

Henno Louis, laboureur (10 avril 1663)

Hennot Noël (8 8^{bre} 1548), père de Gilles, Jean et Jeanne (7 juin 1566)

Herbault Margueritte, mariée à Pierre Faillet, demeurant à Wannehain (24 mars 1641)

Honnielle ou Hennetielle Jeanne, mariée à Tellart Josse (27 mai 1512)

Herman Nicolas, Maître caucheteur, marié à Antoinette Lequesne (13 7^{bre} 1686)

Hermes Mathias, demeurant à Templeuve lez Dossemez (21 juin 1605)

Herrein Jacques, manouvrier à Bachy (12 avril 1644)

Hornet François, cousturier, marié à Catherine De Calonne (25 février 1586)

Hornet Marie, mariée à Arnould Fromont (4 mai 1621)

Houssoye Noelle, mariée en premières noces à Jacques Demasière ; un fils, Charles (25 janvier 1623)

Hovisne Adrien (20 juillet 1698)

Hovine Jean (9 février 1500)

Hovine Pierre (14 juillet 1523)

Hovine Lion, détailleur de drap, demeurant à Tournai (11 janvier 1546)

Huin Simon, marié à Martine Waucquier (17 mars 1673). Le couple a eu comme enfants :

- Gérard

- Pierre, demeurant au Pont à Tressin (26 janvier 1678)
- Françoise (16 février 1676), mariée à Denis Dessaux (26 janvier 1678)

J :

Jacquart Jeanne, mariée à Estienne Dupriez (14 avril 1506)
 Jacquart Pierre, crassier marchand demeurant à Lille (25 février 1534), encore orthographié graissier (15 février 1535), peut-être marié à Gillette Macheclier (23 avril 1549)
 Jacquemart Pierre (9 janvier 1553)
 Jacquery Catherine, mariée à Claude Pottier, hautelisseur demeurant à Baissy (14 9^{bre} 1637)

K :

Kyds Jacques (Maître) (7 février 1508), marié à Margueritte De la Tremouille (28 mai 1535)
 Kyds Jean (Maître) (21 mars 1513)
 Kydz Jeanne, veuve de Delecappelle Lievin (7 février 1508), orthographié de la chappelle (28 mai 1535)

- Delecappelle Jacquet
- Delecappelle Gilles leurs enfants

L :

Lablye Paul (9 janvier 1553)
 La Chapelle Nicolas, marchand de vin à Valenciennes (11 mars 1597)
 Ladam Antoine (17 7^{bre} 1596)
 Ladam Fierabras, hoste revendeur de boire de grain boullit, demeurant à Bourghelles (4 juillet 1559), Fier-a-bras, laboureur (21 mars 1508)
 Ladam Martin (11 juillet 1630)
 Ladam Nicaise (21 8^{bre} 1599), marié à Péronne Dumortier (3 X^{bre} 1602), demeurant à Bourghelles (12 mai 1603)
 Ladam Péronne, mariée à Thurien Du jardin (4 janvier 1594)
 Lailliez Pierre, procuraur à la Gouvernance de Lille (10 juillet 1626)
 Lambelin Vincent, marguiller à Bachy (2 8^{bre} 1607), bailli de la Seigneurie de Montifault (23 mars 1624)
 Landrieu Clemens, laboureur, marié à Jeanne Du Burcq (5 février 1618). Le couple a eu un fils :

- Jean
 Remarié à Valentine De le motte, demeurant à Rume (14 X^{bre} 1628)

Landrieu Nicolas, marié à Jeanne Ondoize (16 juin 1551)
 Lansel Gilles (21 janvier 1538), Lansiel (5 8^{bre} 1546), orthographié Lansiel (13 avril 1554)
 Lanssens George, marié à Marie Hauwet (9 mai 1662)
 Le Bacre Jacquemine, mariée en premières noces à Jean Pottier le Jeune dont elle a eu trois enfants :

- Pierre
- Nicolas
- Jeanne
 Remariée à Armand Verron (9 janvier 1576), le prénom changé en Arnaud (9 avril 1586)

Le Bacre Pierre (9 janvier 1576)
 Le Bailly Marie, mariée à Adrien Braconnier. Ont eu un fils Pierre (14 X^{bre} 1585)
 Le Blon Nicolas, marié à Jacqueline Scarlin (29 avril 1610)
 Le Brun Antoine, laboureur, marié à Valentine De le Court (19 février 1632)
 Le Brun Claude, laboureur demeurant à Rume (4 X^{bre} 1629), marié à Michelle Delemotte (19 février 1632)
 Le Brun Martin, cuisinier demeurant chez le Seigneur de Baissy (26 février 1663)
 Le Clercq Antoine (7 février 1517)
 Le Clercq Claire, mariée à Jean Carlier, hautlisseur demeurant à Tournai (4 mars 1636)
 Le Clercq Claude (17 mars 1645)

Le Clercq Françoise (14 9^{bre} 1637), mariée à Jean Dubois (5 mai 1677)
 Le Clercq Guillaume, marié à Catherine Descarpentries (23 janvier 1645)
 - Jeanne, mariée à Henry Brix (2 X^{bre} 1663)
 - Pierre
 Le Clercq Jacques, marié à Jeanne Desmillescamps (24 9^{bre} 1584)
 Le Clercq Jacques, fils de Jacques, manouvrier demeurant à Baissy (11 X^{bre} 1612), marié à Jeanne Guignois. Ils ont eu deux fils (11 mai 1616) :
 - Arnould, manouvrier
 - Pierre
 Le Clercq Jean (16 janvier 1524), cousturier, fils de feu Antoine (15 février 1535), marié à Péronne Courtin, demeurant à Tournai (22 février 1536)
 Le Clercq Jean, marié à Catherine Deleplancque. (27 7^{bre} 1629). Le couple a eu deux fils :
 - Jean, Clercq de Sainghin en Mélantois (21 8^{bre} 1679)
 - Jacques, marchand demeurant à Lille
 Le Clercq Jeanne, peut-être mariée à Jean Carette (25 9^{bre} 1553)
 Le Clercq Roger, marié à Anne Mallet (27 janvier 1579)
 Le Clercq Thomas, marchand et boucher demeurant à Tournai (15 7^{bre} 1597)
 Le Cocq Allard, marié à Charpentier Jeanne (16 janvier 1524)
 Le Cocq Hubert (15 8^{bre} 1592), marié à Marie hennocq, devenue Hennot dans l'acte du 2 X^{bre} 1609 (10 7^{bre} 1592), Maréchal (10 juillet 1606), Gilles hennot, son beau frère (28 9^{bre} 1617)
 Le Dieu Jean, marié à Pasques Waucquier (22 avril 1578), orthographié Le Dieu (16 mai 1579), boulanger (3 juin 1585), peut-être la même personne que Jean Le Duc (17 7^{bre} 1596). Remariée à Isabeau Haniot (10 janvier 1601)
 Le Dieu Martin, frère de Jean, demeurant à Péronne en France (3 juin 1585)
 Le Duc Charles, pasteur de Baissy puis de Tourmignies (20 8^{bre} 1620)
 Le Duc Nicolas, marié à Damoiselle Magdeleine Mousson (4 7^{bre} 1686)
 Le Febvre Antoine, marié à Jacqueline Le Proux, demeurant à Camphin (13 X^{bre} 1622)
 Le Febvre Marcq, père de Jaspert, manouvrier demeurant à Rongy (30 mai 1635)
 Le Febvre Margueritte, mariée à Antoine De Wannehain (26 juin 1641)
 Le Grand Jaspert, marié à Marie Delobel, demeurant à Cysoing (11 X^{bre} 1674)
 Le Gris Noël, marié à Jeanne Henno (3 X^{bre} 1566)
 Le Groul Jean (13 février 1555)
 Leleups Jean, bailli de Bachy (20 juin 1678)
 Lelièvre Olivier, laboureur demeurant à cobrieux, père de Wallerand (23 8^{bre} 1699)
 Le Machon Martin (1^{er} juillet 1507)
 Le Mahieu Antoine, marié à Jeanne De Bouvisne, demeurant à Flers (27 février 1680)
 Lemaire Antoine, concierge à la cense de Montifaut, marié à Brigitte Du Burcq (1^{er} 7^{bre} 1676)
 Le maire Péronne, mariée à Denis Lestienne (22 9^{bre} 1630)
 Lemesre Antoine, laboureur (1^{er} 7^{bre} 1678), marié à Brigitte Du Burcq (6 7^{bre} 1678), fils d'hipolite (16 9^{bre} 1679), homme de fief et échevin de Bachy (27 9^{bre} 1688)
 Lemesre Guillaume, laboureur demeurant à Bourghelles, fils de Jean demeurant à Wannehain (25 8^{bre} 1563), orthographié Le maire (8 janvier 1578)
 Lemesre Jean, père de Guillaume, demeurant à Wannehain (25 8^{bre} 1563)
 Lemesre Noelle, mariée à Jacques DuBurcq (1^{er} 7^{bre} 1676)
 Le mesre Pasquier, demeurant à Templeuve, oncle de Jean Lestienne (21 mai 1643)
 Lemestre Aaron (21 janvier 1538), père de Martin (19 9^{bre} 1558), marié à Jeanne Dumaretz (19 9^{bre} 1558)
 Lemestre Antoine, fils de Jacques (10 X^{bre} 1619)
 Le mestre Anne (14 juillet 1523)
 Le Mestre Arnould (7 février 1529)
 Le mestre Baudart (30 juillet 1555), manouvrier (20 mai 1556)

Lemestre Bernard (22 juillet 1532)
 Le mettre Charles (26 mai 1622)
 Lemestre Charles, manouvrier, marié à Marie Petit (30 X^{bre} 1680)
 Le mestre Jacques (22 juin 1604), marié à Marie Le proux. Le couple a eu deux filles, Péronne et Marie, et un fils Philippe (10 X^{bre} 1619)
 Le mestre Jacques, frère de Nicolas (6 avril 1688)
 Le mestre Jean (19 X^{bre} 1512), fils de Martin (14 juillet 1523)
 Le mestre Jean, fils de Pierre demeurant à Flessingue en Hollande (29 8^{bre} 1609)
 Le Mestre Jeanne, mariée à Jacques Foullon. Ont eu pour enfants (3 X^{bre} 1602) :
 - Noël
 - Marie, mariée à Philippe Baudart (14 X^{bre} 1623), peut-être remariée à Charles Roger (12 mars 1635). Du premier mariage sont nés trois enfants :
 - François
 - Simon
 - Péronne
 Le Mestre Leurant (décembre 1500)
 Le Mestre Martin, maçon demeurant à Bachy (1^{er} février 1551), fils d'Aaron (19 9^{bre} 1558), fermier des împots à Bachy (10 avril 1584) ; un fils, Simon (3 août 1591)
 Le Mestre Nicolas (5 février 1618), pauvre (22 mai 1627), père de Jean (23 février 1668) et de Catherine, mariée à Melchior Bazin (29 avril 1678)
 Le Mestre Nicolas, frère de Jacques (6 avril 1688)
 Le mestre Ostelette, veuve de feu Jacques Douvignies (22 mars 1551)
 Le Mestre Péronne, mariée à Jacques Bresoul, fille de Jacques et de Marie Le Proux (10 X^{bre} 1619)
 Le mestre Philippe (28 février 1640). A eu deux fils (20 juin 1678) :
 - Charles, cousin de Vincent Bresoul, manouvrier (3 janvier 1679)
 - Bon (31 juillet 1696)
 Lemestre Pierre (14 mars 1699)
 Le mestre Simon, brasseur, hôte et maçon à Bachy (19 X^{bre} 1594), fils de Martin (3 août 1591), brasseur (9 mars 1610). A eu un fils (13 juin 1622) :
 - Jean, brasseur
 Lemestre Simon, marié à Vinchenette Lietart. Le couple a eu un fils (25 janvier 1623) :
 - Martin
 et une fille (4 mars 1627) :
 - Marie, mariée à Pierre Baudart (22 février 1633)
 Le mettre Pasquier (22 mars 1512)
 Le mestre Ulderic (16 mai 1595)
 Lemestre Vincent, meunier du moulin de Bachy (29 avril 1671), marié à Françoise Henno (10 juillet 1674) :
 - Jacques, jeune homme à marier (16 février 1676)
 Lemine Guillaume (20 mai 1556)
 Lempereur Pierre (9 8^{bre} 1554)
 Le nos Jean (11 mai 1507)
 Lepan Jean (9 janvier 1587), dimeur à Baissy (14 janvier 1597), fermier des impôts, marié à Pasquette Gunois (19 janvier 1605), soldat au château de Tournai (16 juin 1605)
 Le pan Michelle (27 janvier 1643)
 Le Pan Philippe, demeurant à Audewarde (27 janvier 1643)
 Le pan Pierre, marié à Jeanne Baudart, demeurant à Bachy (27 janvier 1643)
 Le Perse Gilles, mariée à Touxart Noël (14 juillet 1530)
 Le Perse Marguerite, mariée à Du Bos Simon (19 X^{bre} 1512)
 Le Perse Marguerite, mariée à Du Bos Simon (19 X^{bre} 1512)
 Le Pierse Germain, marié à Dassonneville Margueritte (13 7^{bre} 1529)

Le Pierse Gillette, mariée à Boucq.... Noël, demeurant au faubourg de Tournai (13 7^{bre} 1529)

Le plat Bernard et Jacques, tuteurs de Robert Waucquier (9 avril 1604)

Le Proux Marie, mariée à Jacques Le Mestre. Trois enfants : (10 X^{bre} 1619)

- Péronne Le Mestre
- Marie Le Mestre
- Philippe, maçon

Leproux Noël, marié à Péronne De Bercus, demeurant à Bercus (7 juin 1566)

Leproux quintin, Ministre des Communs Pauvres (20 7^{bre} 1547), marié à Michielle Chocquet (20 mai 1604). Sept enfants (13 X^{bre} 1622) :

- Jean
- Quentin
- Péronne, mariée à Dominique De Dourge demeurant à Saméon
- Jeanne, mariée à Pasquier Dorrenge demeurant à Mouchin (13 X^{bre} 1622)
- Marie, mariée à Simon Delabye, demeurant à Mouchin
- Jeanne, mariée à Nicolas Payen demeurant à Bercus
- Jacqueline, mariée à Antoine Le Febvre, demeurant à Camphin

Lequesne Antoinette, mariée à Nicolas Herman, Maître caucheteur (13 7^{bre} 1686)

Lequesne Jean, Maître boulanger demeurant paroisse S^t Pierre de Tournai (13 7^{bre} 1686)

Lequiem Pierre, manouvrier (14 X^{bre} 1585), marié à Piatine Braconnier (6 février 1587)

Le Riche Judeon, haultlisseur demeurant en la paroisse de St Briez à Tournai (20 mars 1579)

Le Roy Bernard, marié à Françoise Chocquet (8 9^{bre} 1605). Le couple a eu deux fils (22 7^{bre} 1636) :

- Antoine, demeurant à Brinquer, chatellenie de Bergues (14 9^{bre} 1637)
- Laurens

Le Roy Pierre, marié à Colle Du Forest, un fils Pierre (5 janvier 1552)

Le Sage Pierre, marchand demeurant à Orchies (10 juillet 1626)

Le Sauge Etienne, marié à Marie Delannoy, demeurant à Aix en Pévèle (24 juillet 1670)

Lescouffe Allard, clercq paroissial de Fretin (13 X^{bre} 1568)

Le Sceultre Melchior (18 février 1585)

Le Soeultre Guilbert, marié à Carpentier Julienne, demeurant à Cysoing (16 janvier 1524)

Le Soieur Antoinette, mariée à Etienne Braconnier (Pénultième juin 1546)

Lestienne Denis, écopier (31 X^{bre} 1618), échopier (16 mai 1623), fils de Jean (9 janvier 1625)

Lestienne Denis, laboureur, marié à Péronne Le maire (22 9^{bre} 1630)

Lestienne Jean, neveu de Pasquier Le mesre (21 mai 1643)

Le thieullier Jacquemine, mariée à Gilles Courtin (3 9^{bre} 1587)

Le thieullier Jeanne, mariée à Jacques Martinache (3 9^{bre} 1587)

Le tieullier Louis, manouvrier (3 janvier 1548), marié à Masclier Péronne (13 avril 1556)

Le Thieullier Louis, marié à Vallérienne Soieur (18 avril 1587)

Le Thieullier Péronne, mariée à Pierre Bourgies, demeurans à Bourghelles (23 janvier 1572)

Le Thieullier Nicolas, marié en premières noces à Quintine Piedanas. Le couple a eu une fille, Cécile (3 9^{bre} 1587)

Le turcq Jacques (13 7^{bre} 1601), fils de Jean, neveu de Philippe (15 8^{bre} 1602)

Le turcq Jean (27 9^{bre} 1536), hoste demeurant à Bourghelles (12 mars 1537), cuisinier (18 mars 1539), hoste et vendeur de boire de grain bouilli, demeurant à Bourghelles (10 août 1552)

Le turcq Jean (14 8^{bre} 1679)

Le turcq Philippe, laboureur demeurant au quesne-au-mont (15 mars 1574)

Levent Jacques, marchand (22 9^{bre} 1630)

Lewille Marie, mariée à Antoine Du Bois (16 mai 1595)

Lezaire Luce, mariée à Guilbert Mullier, demeurant à Bourghelles (15 mai 1637)

Lezy François, marié à Marguerite Crastel (10 9^{bre} 1699)

Libert Philippe (7 mai 1624)

Liebin Jean, scieur d'aix (12 X^{bre} 1590), demeurant à Rume (13 mars 1596), archer de la compagnie de M. le Comte de Solre (ou Sobre), demeurant à Welodecq, pays de Flandre (21 mai 1597)

Lietart Catherine, mariée à George Delezenne (27 9^{bre} 1642), fille d'Antoine (12 mars 1671), remariée à Claize Deschiroit, demeurant à Rume (2 juin 1682)

Lietart Charles, Maître Charpentier, marié à Anne De Roubaix, demeurant à Orchies (29 avril 1671)

Lietart Gilles, fils de Jacques et de Marie De Regnalcourt (10 juillet 1570) marié à Marie De regnalcourt (20 février 1570) peut-être une erreur dans un des deux actes.

Lietart Gilles, fils de Jacques et de Marie Chocquet (15 X^{bre} 1572), marié à Marie De Regnalcourt (10 février 1594). Une fille :

- Marie (3 X^{bre} 1602)

Lietart Gilles le Jeune, fils de Jacques et Sainte Moucque (5 mars 1601), marié à Sainte Mallet (5 juillet 1605)

Lietart Gilles, marié à Sainte Moucque Moucque Jean, manouvrier à Baissy (11 janvier 1621)

Lietart Jacques (9 mai 1542), fils de Jacques (29 X^{bre} 1561)

Lietart Jacques L'aîné, marié à Marie Chocquet (10 janvier 1569), marchand de fil de Sayette (31 mars 1578)

Lietart Jacques Le Jeune (17 mai 1569), marié à Catherine Dovegnies (9 avril 1591). Le couple a eu un fils, Wallerand. Remarié à Jeanne De quenn (16 9^{bre} 1596). Le couple a eu trois ou quatre enfants (7 janvier 1600) :

- Gilles
- Wallerand, fils de Jacques et Jeanne De quenn (9 avril 1591), marié en deuxièmes noces à Martine Grand Sire (9 janvier 1607), hoste demeurant à Cysoing (16 X^{bre} 1620)
- Pierre, boulanger à Orchies (7 janvier 1600)
- Jacques, peut-être le père de Guy ?
- Guy, demeurant paroisse de Los (10 avril 1600)

Lietart Marie, mariée à Nicolas Du Cazier (13 mars 1596), fille de Jacques (17 mai 1601), remariée à Arnould Moucque (16 X^{bre} 1620)

Lietart Marie, mariée à Pierre De Marcque (9 mai 1635)

Lietart Michel (8 janvier 1670)

Lietart Péronne, mariée à Julien De Fromont (14 X^{bre} 1626)

Lietart Pierre, frère de Rogier, Philippe et Marie, demeurant à Hostel (29 8^{bre} 1602)

Lietard Philippe, demeurant à Bachy (9 X^{bre} 1561), fils de Gilles (3 X^{bre} 1602)

Lietart Philippe l'Aîné, marié à Marie Duquesne (28 mai 1616)

Lietart Philippe le Jeune (28 mai 1616), l'un des deux étant marié à Marie Duquesne (14 X^{bre} 1626). Deux fils et deux filles :

- Antoine (2 9^{bre} 1638)
- David, hautelisseur à Tournai (17 X^{bre} 1630)
- Jeanne, mariée à Jacques Carrette (2 9^{bre} 1638)
- Marie, mariée à Pierre De Marcq (2 9^{bre} 1638)

Lietart Rogier, frère de Pierre, Philippe et Marie demeurant à Bourghelles (29 8^{bre} 1602)

Lietart Vincenette, mariée à Simon Lemestre. Un fils (27 janvier 1623) :

- Martin Lemestre

Une fille, Marie, mariée à Philippe Baudart, demeurant à Bourghelles (26 février 1632) :

Lietart Wallerand, marié à Catherine Douvegnies, demeurant à Cysoing (16 mai 1623)

Lievin Jehan (19 janvier 1605)

Lippens Josse (Maître), licencié es loix, greffier criminel de la ville de Lille (16 X^{bre} 1680)

L'olivier Anne, mère-grande de Sébastien Fromont, Jacqueline et Rictrude De Fromont (27 février 1619)

Lobegeois Jeanne, mariée à Lion Chocquet, demeurans à Cysoing (27 février 1578)

Lombre Jacques, marié à Catherine Minet (1^{er} mars 1556)

Lorthioir Collard, marié à Jeanne Du Bois (7 mai 1536)

Losée George, avocat à Tournai (17 mars 1673)
Lotard George, père de Philippotte (20 juin 1555)
Lotart Philippotte, fille de George, (20 juin 1555), mariée à Willame Duvivier (19 X^{bre} 1554)
Lucas Valentin, marié à Valentine Moucque (24 juillet 1673)
Luisigny Marguerite, mariée à Mahieu Destevele (30 avril 1591)
Lulleau Jacques l'aisné marié à Marie De Marcq (18 X^{bre} 1648)
Jacques Lulleau le Jeune (18 X^{bre} 1648)
Lulleau Jeanne, mariée à Mathieu Dutrieux (18 X^{bre} 1648)

M :

Macq Jean, père de Catherine (12 avril 1575)
Macheclier Druet, frère de Jacques (1^{er} juin 1512)
Macheclier Gillette, peut-être mariée à Pierre Jacquart (23 avril 1549)
Macheclier Jacques, frère de Druet (1^{er} juin 1512)
Macheclier Jean (1^{er} X^{bre} 1523) ; marié à Devienne Péronne (16 9^{bre} 1529), demeurant à Maulde sur l'Escout.
Malatiré Jean, soudoyé du Château de Lille (14 juin 1502), marié à Robette pieronne (27 janvier 1517), desquels descendent :

- Jennin
- Wallerand
- Mariette
- Margueritte mariée à Jean De Bertault dit De hollandres Jean (27 janvier 1517)
- Catherine, mariée à Carette Jean (27 janvier 1517)
- Antoinette, mariée à Vanbure huë (27 janvier 1517)

Malbrancqs Antoine (9 avril 1604), un fils :

- Pierre Malbrancque (18 avril 1625)

Malfait Arnaud, marié à Péronne Toniel (16 8^{bre} 1537)
Mallet Adrienne, mariée à Jaspert Waucquier (8 8^{bre} 1652)
Mallet Amand (11 janvier 1558)
Mallet Anne, mariée à Jacques Desnoette (12 mars 1577)
Mallet Anne, mariée à Roger Le Clercq (27 janvier 1579)
Mallet Antoine (3 janvier 1548), fils de Pierre (26 février 1570), marié à Jeanne Caron (27 janvier 1579), deux fils :

- Jaspert
- Jean

Mallet Antoine, fils de Jacques et Anne Philippotte (8 septembre 1578), marié à Vinchenette Plantefebvre (17 7^{bre} 1596 et 10 avril 1600) mais Vinchenette Mallet (30 juin 1597), un fils Jacques, charpentier à Hostel (20 8^{bre} 1617), et un autre, Jaspert, charpentier (27 mars 1631)
Mallet Barbe, mariée à Clément Courtecuisse (18 mars 1539)
Mallet Etienne (6 7^{bre} 1567)
Mallet Firmin (13 X^{bre} 1526)
Mallet Isabeau (30 mai 1635)
Mallet Jacquemart (11 mai 1507)
Mallet Jacques, marié à Anne Philippot (21 janvier 1538), orthographié Flipo, ont eu une fille Gillette, mariée à Théodore Beghin (13 février 1561) et un fils Antoine (8 septembre 1578), une fille, Sainte (6 mars 1600)
Mallet Jacquemine, mariée à Jacques De herchuez (27 janvier 1550)
Mallet Jaspert (11 7^{bre} 1574), charpentier à Bachy (28 février 1584)
Mallet Jaspert, bailli de Bachy (15 X^{bre} 1598), une fille (14 8^{bre} 1599)

- Catherine

Mallet Jaspert, marié en deuxièmes nocces à Jeanne Beghin. Le couple eut pour enfants (27 mars 1631) :

- Pierre
 - Jeanne, mariée à David Waucquier
 - Adrienne, mariée à Jacques Waucquier
 - Margueritte, mariée à Antoine Du Bus
- Mallet le Jeune Jacques, charpentier demeurant à Bachy (27 juin 1547)
- Mallet Jean, fils de Firmin (8^{bre} 1548), marié à Petit Quintine (mars 1516) ; habitait Bourghelles (20 mars 1525), Mallet Simonette, leur fille (9 janvier 1531), Thomas (13 mars 1547)
- Mallet Jean, fils d'Antoine et Jeanne Caron, frère de Jaspert (27 janvier 1579)
- Mallet Jean, charpentier, marié à Catherine Simon. Un fils : (2 mai 1618)
- Antoine, soldat (10 avril 1663)
- Mallet Jeanne, mariée à François Guignois (21 mai 1578)
- Mallet Jeanne, mariée à Antoine De le court, demeurant à Baissy (18 mai 1610)
- Mallet Gillette, mariée à Théodore Beghin (20^{bre} 1557)
- Mallet Louise, mariée à Mathias Tournois (9 janvier 1625)
- Mallet Luce, mariée à Guignoyt Antoine (13^{bre} 1526)
- Mallet Lucette (13 avril 1554)
- Mallet Margueritte, mariée à Gislain Brissolt, maréchal demeurant à Cysoing (18 mai 1610), peut-être remariée à Martin Hawet (10 février 1627)
- Mallet Margueritte, fille de Pierre, mariée à Robert Tourssel, Boutonnier demeurant à Lille, fille de Pierre et Barbe Hennot (10 février 1627)
- Mallet Marie, demeurante à Lille (10 février 1627)
- Mallet Péronne, mariée en premières noces à Philippe Carrette et en deuxièmes noces à Oste Dauchy, demeurant à Nomain (9 janvier 1625)
- Mallet Philippe (23 avril 1549)
- Mallet Pierre (16 janvier 1524), demeurant à Bourghelles (16 février 1530), fils de Jean, marié deux fois, sa descendance (penultienne 8^{bre} 1535)
- Pierchon nommé Pierre ? (13 mars 1547)
 - Péronne mariée à Denis de Wanehain (13 mars 1547), remariée à Gilles Ruste, demeurant à Bercus, paroisse de Mouchin (16 août 1570)
 - Quintine, mariée à Jean Pottier (13 juillet 1546)
 - Chonette
 - Thomas, laboureur demeurant à Bourghelles (9 janvier 1553), marié à Catherine Brasseur (10 juillet 1606). Le couple a eu une fille (15 février 1627) :
 - François, mariée à Mathieu Du ponchel
 - Clarette nommée Clare ? (13 mars 1547), vraisemblablement mariée à hubert Wartel, demeurant à Bourghelles (9 janvier 1553)
- Mallet Pierre le Jeune, laboureur (14^{bre} 1587), marié à Barbe Hennot (2^{bre} 1609) et en premières noces à Philippotte Bresoul. Une fille (10 février 1627) :
- Margueritte, mariée à Martin Hawet
 - Philippe, fils de Barbe Hennot (10 février 1627)
- Mallet Pierre, fils de Jaspert (27 mars 1631)
- Mallet Sainte, mariée à Henry Messias (12 mars 1577), fille de Jacques (26 mai 1622)
- Mallet Sainte, mariée à Gilles Lietart (5 juillet 1605)
- Mallet Sébastien, marié à Marie Waucquier, demeurant à Hostel (16 juin 1573)
- Mallet Simone, mariée à Jean Wiquart (28 mai 1550)
- Mallet Willame (11 mai 1507) marié à Dubos Lusette (9^{bre} 1509), ont eu deux fils Jacques, le Jeune et l'aîné. (27 juin 1547), puis Pierre, charpentier à Bachy (26 mars 1554)
- Mallet Vinchenette, mariée à Antoine Mallet (30 juin 1597)
- Manche Gilles, a eu un fils Jean, maréchal demeurant à Baissy (27 mars 1631)
- Manche Jean, Maréchal à Baissy (22^{bre} 1636), marié à Michelle Delauné. Le couple a eu cinq enfants (17 mars 1545) :

- Margueritte, mariée à Laurent Wardavoit, demeurant à Créplaine, paroisse de Camphin (3 janvier 1679)
- Marie peut être mariée à Allard Desmillescamps, le couple ayant eu trois enfants (9 X^{bre} 1664)
- Pierre
- Antoine
- Nicolas, jeune homme à marier demeurant au pays d'Artois (2 X^{bre} 1663)
- Marescaille Victor, marié à Marie-Agnès Delannoy (29 avril 1681)
- Marescaux (18 avril 1640), Jacques (11 février 1654)
- Martin George (M^e) (1^{er} 7^{bre} 1676)
- Martinache Barbe, mariée à Jacques Demessine (10 mars 1695)
- Martinache Catherine, concubine du curé Jehan Cuvellier dont elle eut deux enfants, Jehan et Charles (5 août 1602)
- Martinache Jacques, manouvrier demeurant à Hostel, marié à Jeanne Le thieullier (3 9^{bre} 1587)
- Martinache Jacques (11 7^{bre} 1629)
- Martinache Jacques, jeune homme à marier (28 9^{bre} 1672)
- Martinache Marcq, échopier demeurant à Bachy, marié à Jeanne Delille (28 9^{bre} 1672), fils de Simon (16 X^{bre} 1681)
- Martinache Marie, mariée à François Farvacque (28 9^{bre} 1672)
- Martinache Mathieu, ministre, pauvre et receveur des biens dits pauvres (6 avril 1622), marié à Martine Clawart (13 X^{bre} 1622)
- Martinache Mathieulle, mariée à Jean Du Burcq, demeurant à Hostel (29 8^{bre} 1621)
- Martinache Michelle, mariée à Pierre Mas (29 X^{bre} 1679)
- Martinache Nicolas, laboureur à Bachy (21 8^{bre} 1679), échevin (30 X^{bre} 1680)
- Martinache Philippe (27 juin 1624)
- Martinache Pierre, marié à Péronne Clawart (5 mars 1643)
- Martinache Simon, marié à Marguerite Waucquier (8 8^{bre} 1652). Le couple a eu deux fils (29 X^{bre} 1679) :
 - Simon
 - Marcq, laboureur à Bachy (16 X^{bre} 1681)
- Martinache Vincent, fils de Pierre (29 X^{bre} 1679), marié à Florence Du Four (1^{er} juin 1699)
- Mas Pierre, marié à Michelle Martinache (29 X^{bre} 1679)
- Masclier Antoine, marié à Antoinette Caudrelier, ont eu une fille Gillette (17 8^{bre} 1559)
- Masclier Gillette, mariée à François Delecour (17 8^{bre} 1559)
- Masclier Jacqueline, mariée à Jacques Carette (15 janvier 1558)
 - Carette Betremieux
- Masclier Péronne, mariée à Louis Le tieulier (13 avril 1556)
- Masclier Pierre (22 7^{bre} 1557)
- Mascheclier Gillart (11 mai 1507)
- Mascheclier Jacqueline, mariée à Jacques Carette (25 février 1534)
- Mascheclier Philippe (2 juin 1523), père d'Alexandre (19 mars 1529)
- Masquelier Antoine (22 juin 1570), un fils, David, jeune à marier, demeurant à Tournai (30 juin 1597)
- Masquelier Balthazar, marié à Catherine Warrocquier, demeurants à Chéreng (15 janvier 1605)
- Masquelier Gillette, mariée à Jean Guignois (9 janvier 1587) et peut-être remariée à François De le court (5 février 1619). Le couple a eu trois enfants :
 - Jacquemine mariée à Allard Carrette
 - Vincent
 - Pasques, mariée à Jean Lepad
- Masquelier Gillette, mariée à Antoine Hauwet. Le couple a eu deux enfants (9 mai 1662) :
 - Jean
 - Marie, mariée à George Lanssens
- Masquelier Jacquemine (21 janvier 1614)
- Masquelier Jeannet (5 8^{bre} 1517), peut-être Jeanne, mariée à Simon De Carpentries (6 mars 1564)
- Masquelier Marie, mariée à Mahieu Dufour (16 8^{bre} 1663)

Masquelier Marie-Jeanne (21 janvier 1614)

Masquelier Mersiotte, mariée à Dourieux Louis (5 8^{bre} 1517)

Macheclier orthographié Masquelier en 1517 philipart (9 février 1500)

Masquelier Philippotte (21 janvier 1614)

Masquelier Pierre, oncle d'Antoine De Carpennerie du côté maternel (6 mars 1564)

Masquelier Noël, marié à Druette Delmotte (17 avril 1567)

- Catherine, mariée à Quintin De Wanehain (23 7^{bre} 1604)
- Jeanne, mariée à Cornil Wanerberghe, petite fille de Quintin Dele motte (4 9^{bre} 1594)

Masquelier Noël, marié à Collette Moucque (21 janvier 1614). Ils ont eu un fils :

- Robert, cordier, marié à Marie Paucron, demeurant à Valenciennes

Masure Laurent, marchand demeurant sur la paroisse de St Pierre à Tournai (13 7^{bre} 1686)

Maret Gervais, marié à Jeanne Delahague (6 mars 1532)

Massias Jacques (26 mai 1622)

Massias Marie, mariée à Jean De Wavrin (26 mai 1622)

Massias Marguerite, mariée à Antoine Du Burcq (26 mai 1622)

Messias ou Massias Henry, fils de François (26 mai 1622), marié à Sainte Mallet, fille de Jacques (12 mars 1577), orthographié Massias (16 mai 1587), manouvrier (1^{er} avril 1595), fils de François Massias (6 mars 1600). Le couple a eu une fille Françoise, mariée à Antoine De Troye. (13 7^{bre} 1624)

Mauroy Antoine-Philippe, marié à Catherine Françoise Du Burcq (16 9^{bre} 1679), bailli de Bachy

Mession Claude (6 mars 1564)

Michel Philippe, marié à Margueritte Du Burcq. Le couple a eu un fils (25 août 1679) :

- Jacques, greffier de la Warderie

Miguet Jean, fils de Jacques (5 X^{bre} 1542)

Minet Catherine, mariée à Lombre Jacques (1^{er} mars 1556), elle s'est remariée avec Arnoult Desreux et le couple a eu trois enfants, Pasquier, Clément et Arnoult (6 avril 1567)

Minet Pasquier ; fils illégitime de Jean (24 8^{bre} 1502), marié à Dubois Agnès, veuve de Beghin Estienne, demeurant au hamel de Sartines (25 avril 1536)

Mirmuchet Marcq (pénultième juin 1546)

Miroul Catherine, tante de Pasquette, mariée à Antoine Denetières (15 8^{bre} 1585)

Miroul Pasquette, mariée à Guillaume Braconnier (15 8^{bre} 1585)

Monard Hubert (12 8^{bre} 1557)

Monart Pierre (19 X^{bre} 1554) (19 X^{bre} 1554)

Mosriel Jean, Sergent de la Gouvernance de Lille (14 9^{bre} 1589)

Motte Jacques, laboureur demeurant à la ferme Des Rosières à Bachy (13 mars 1536)

Motte Catherine (6 9^{bre} 1539)

Motte Quintin (21 janvier 1538)

Moucq Luc (9 mai 1644)

Moucque Arnould, marié à Marie Lietart, laboureur demeurant à Hostel (7 janvier 1600), fils de Jean le Jeusne (12 juillet 1605), censier de la Basse-Cour de Bercus, remarié à Margueritte De Bar (20 X^{bre} 1612)

Moucque Arnould, marié à Jeanne Clawart, demeurant à Tournai. Le couple a eu une fille (2 août 1633) :

- Anne, mariée à Jean Regnault. Le couple a eu deux enfants (17 février 1681) :
- Quintin
- Margueritte

Moucque Collette, mariée à Noël Masquelier (21 janvier 1614). Le couple a eu un fils :

- Robert, cordier, marié à Marie Paucron, demeurant à Valenciennes

Moucque Jacques (4 mai 1629), fils de Pierre (22 7^{bre} 1636), marié à Jeanne Delemotte. Le couple a eu deux enfants : (24 juillet 1673)

- Pierre
- Valentine, mariée à Valentin Lucas

Mousque Jean encore orthographié Moucque (11 mai 1507), marié à Cécile De Wanehain (1530)

Moucque Jean l'Aîné, fils de Pierre (26 juillet 1575), demeurant à Bercus (26 juillet 1575), censier de Bercus (30 avril 1591), marié à Anne Billecocq. Le couple a eu une fille, Catherine (26 juillet 1599) et un fils Arnould (5 mars 1601) et peut-être une deuxième fille, Sainte, mariée à Gilles Lietart (5 mars 1601) et aussi un autre fils Pierre (31 janvier 1607). On trouve aussi Valentine (13 janvier 1615) et Jacqueline, mariée à André Moucque (14 X^{bre} 1617)

Moucque Jean le Jeune, fils de Pierre, demeurant à Hostel (17 mai 1569)

Moucque Jean, fils de Pierre, meunier à Baissy (13 juin 1622). Son fils (23 8^{bre} 1640)

- Jaspert, meunier de Cysoing

Moucque Jeanne, mariée à Brissault Mathieu (23 juin 1533)

Moucque Jeanne, mariée à Mathieu Delemotte (11 juin 1631)

Moucque Marie (7 mars 1636), mariée à Jean Gillman, demeurant à Rume (27 9^{bre} 1642)

Moucque Marie, mariée à Quintin Deregnacourt. Le couple a eu un fils (17 février 1681) :

- Antoine

Moucque Philippe, Marguillier (22 mai 1627)

Moucque Pierre, meunier de Bachy (7 février 1531), fils de Colard Moucque, demeurant au hamel d'hostel (17 février 1531), laboureur (25 août 1537)

Moucque Pierre, laboureur, fils de Jean l'Aîné et frère d'Arnould (31 janvier 1607), marié à Antoinette de Hery, deux fils :

- Jean, manouvrier à Baissy (11 janvier 1621)
- Jacques laboureur à Hostel (22 7^{bre} 1636)

Moucque Sainte, mariée à Gilles Lietart (11 janvier 1620)

Mousque Collard (9 février 1500) ; pauvrisseur ; propriétaire des "Harchelaines" ; marié à Ondoize Péronne (13 février 1508), ont eu pour fils Pierre (15 juillet 1527)

Mousque Marguerite, mariée à Jean De Wanehain (10 X^{bre} 1528)

Mourcout Simon, marié à Gilles Bresoul, demeurant à Fromont (11 janvier 1546), Gilles Bresoul, appelée Cécile dans l'acte du 9 mars 1546

Mousson Jean, marié à Antoinette de S^t Quentin. Le couple a eu cinq enfants :

- Bernard, marchand demeurant à Lille (5 mai 1677)
- Magdeleine, mariée à Nicolas Le Duc
- Marie, mariée à Pierre Dehem, demeurant à Valenciennes
- Pierre, marié à Marie-Margueritte Dassonville qui ont eu :
- Jean-Baptiste
- François-Joseph
- Pierre-Augustin
- Paul Joachim Théodore
- Marie-Catherine
- Françoise, mariée à Bauduin Clenssennin qui ont eu :
- Toussaint
- Bauduin

Mulier Michel marié à Michelle Hennot (2 X^{bre} 1609)

Mulier Philippotte, mariée à André Crastel. Le couple a eu une fille (10 9^{bre} 1699) :

- Marguerite, mariée à François Lezy

Mullier Guilbert, marié à Luce Lezaire, demeurant à Bourghelles (15 mai 1637)

Mullier Jacques. Un fils (22 9^{bre} 1680) :

- Guislain, laboureur demeurant à Anneulin

Mynet Jean, aussi orthographié Minet, bailli, marié à Bricquenier Marguerite, demeurant à Rume (24 8^{bre} 1502)

Mynet Jean le Jeune, demeurant à Rume (13 avril 1542)

N :

Navarin Pierre, père de Mathieu, natif de Venise, soldat au Régiment italien en la Compagnie de Hercody, en garnison à Tournai, marié à Agnès Balloury, fille de Maximilien (3 juin 1681)

Naveteur Gilles, mariée à Jean Despretz (24 mai 1529), dit Moriau (22 mars 1531)

Naveteur Gillete, mariée à Michel Duthilloeul. Le couple a eu une fille Margueritte (25 août 1588)

Naveteur Isambar, cordonnier (8 8^{bre} 1537)

Naveteur Jean (22 mars 1531)

Naveteur Marie, sœur de Gilles (24 mai 1529)

Nicaiche Jean, maréchal (3 8^{bre} 1624)

Nodoul Gilles (7 février 1508) Lieutenant (20 février 1510)

Noirghuet Antoinette, mariée en deuxièmes nocés à Gilles Desmillescamps (15 X^{bre} 1589)

Nory Cécile, mariée à Vincent Duvivier (28 juin 1557)

Noury Péronne, mariée à Antoine Bosquet (1^{er} mai 1570)

- Philippe

- Jean

- Antoine

O :

Ogy Grard (1510)

Olivier Jeanne et Marie (12 8^{bre} 1557)

Ondewoir Roland, demeurant à Froidmont (18 juillet 1553)

Ondoir Nicolas, marié à une fille d'Hubert De Wanehain (13 janvier 1556)

(13 janvier 1556), la fille étant Margueritte De wanehain, sœur de Martin De Wannehain (18 janvier 1558) : Le couple a eu une fille (16 mai 1579) :

- Gabrielle

Ondoiere Adrienne (peut-être Ondoir), fille de Nicolas (4 ami 1556)

Ondoise Antoine, Brasseur, fils de Roland et de Jeanne Quenuin, demeurant à l'Ecluse en Flandre (2 X^{bre} 1539)

Ondoize Chrétienne, mariée à Jean Chocquet. Un fils, Guillaume (7 9^{bre} 1591)

Ondoise Collard, marié à Christopheline Beghin (9 janvier 1531)

Ondoize Gabrielle, fille de Nicolas, mariée à Eloy Courtin (10 janvier 1601)

Ondoise Jean, procureur de Philippe de Tenremonde (17 9^{bre} 1523)

Ondoize Jeanne, mariée à Nicolas Landrieu (16 juin 1551)

Ondoize Laurence, mariée à Chrétien Dumortier (15 X^{bre} 1609)

Ondoize Michel, marié à Jeanne De herchuez (13 7^{bre} 1531)

Ondoize Nicolas, père de Gabrielle (10 janvier 1601)

Ondoize Roland (décembre 1500), marié à Jeanne Quenin (2 X^{bre} 1539)

Ondoize Péronne, mariée à Collard Moucque (13 février 1508)

Onguet Pasquier (7 février 1508)

P :

Paucron Marie, mariée à Robert Masquelier (21 janvier 1614)

Payen Nicolas, marié à Jeanne Le Proux, demeurant à Bercus (13 X^{bre} 1622)

Petit Baudart (18 janvier 1558)

Petit Françoise, mariée à Nicolas Dewannehain. Le couple a eu deux enfants (12 mars 1671) :

- Jacques

- Marie, mariée à Charles Lemestre, manouvrier (30 X^{bre} 1680)

Petit Jean, marié à Clare Douvignies (5 juillet 1585), un fils (19 mai 1620) :

- François, charpentier à Mouchin

Petit Pierre (19 X^{bre} 1554)

Petit Jean (26 février 1663)
 Petit Willame : (mardi après les Rois 1507)
 Petit Quintine, mariée à Mallet Jean (mars 1516)
 Petit Willemine, mariée à Emery Duvivier (11 février 1549)
 Philippot Anne, mariée à Jacques Mallet (21 janvier 1538)
 Philippot Laurence, mariée à Firmin Desmillescamps (19 avril 1532)
 Piedanas Cateline, mariée à Courtin Jean (21 mars 1513), encore orthographiée Catherine (24 janvier 1532)
 Piedanas Guillemette, mariée à Bourgois Adrien (26 9^{bre} 1512)
 Piedanas Jeanne (26 9^{bre} 1512), mariée à Colart Du Bois (9 X^{bre} 1546)
 Pieronne Robette, mariée à Jehan Malatiré (27 janvier 1517)
 Plahier Louis, demeurant à Baisieux (16 janvier 1524), Brasseur (5 X^{bre} 1542)
 Plahier Philippe, curé de Bourghelles, fils de Louis (5 X^{bre} 1542)
 Platel Margueritte, Maîtresse d'école à Tournai (20 juillet 1698)
 Plantefebvre Jaspert (17 février 1547), censier de Pierre Jacquart qui vendit un lieu-manoir à Philippe de Tenremonde. (14 février 1554), marié à Noelle Chocquet (7 février 1563)
 Plantefebvre Vinchenette, mariée à Antoine Mallet (17 7^{bre} 1596)
 Plongin Gillard (7 février 1502)
 Plongin Jean ; fils de Gillard, demeurant à Lille (14 juin 1502)
 - Gardine Plongine vraisemblablement sœur de Gillard ; mariée à Godin Josse
 - Plongine Jeannon sœur de Gillard
 Ployart Jean, fils de Jean, bailli du plouich, demeurant à Lille (16 9^{bre} 1679)
 Pollet Betremieux, laboureur à S^t Ghin melantois (29 8^{bre} 1598)
 Pollet Noël, père de Pierre (29 mars 1694)
 Pollincove Pierre, marchand de drap demeurant à Tournai (23 janvier 1564)
 Pottier Allard, manouvrier demeurant à Cobrieux (12 8^{bre} 1557)
 Pottier Antoine, laboureur demeurant à Bourghelle, Censier de la Cense et château de Bourghelles, mariée à Anne De wanehain, fille de Nicolas (17 7^{bre} 1596). Il semble qu'ils aient eu un fils prénommé également Antoine, braconnier de Monsieur le Comte de S^{te} Aldegonde, marié à Anne De wanehain (5 février 1619)
 Pottier Barbe, mariée à Alexis Cousturier (23 9^{bre} 1556)
 Pottier Claude (3 août 1660)
 Pottier Eleuthère (8 8^{bre} 1652)
 Pottier Guillaume, soldat à M. De Caverine demeurant à Wannehain (4 février 1641)
 Pottier Jacques (26 mai 1622), maréchal à Baissy (14 juin 1640), fils de Noël. A eu un fils (8 mars 1679), marié à Cristine Du Burcq, demeurant à Wannehain (23 8^{bre} 1679)
 - Jean, laboureur
 - Autre fils selon acte du 23 8^{bre} 1679, Simon
 Pottier Jean, père et fils, Censier de la Cense et Basse-cour du Seigneur (2 X^{bre} 1544), marié à Quintine Mallet (13 juillet 1546)
 - Catherine (28 mai 1555)
 Pottier Jean le Jeune (21 8^{bre} 1561), marié à Jacquemine Le Bacre (9 janvier 1576). Ils ont eu pour enfants :
 - Pierre, manouvrier (2 8^{bre} 1607), marié à Marie Chocquet (11 X^{bre} 1612). Le couple a eu trois enfants (14 9^{bre} 1637)
 - Claude, hautelisseur, marié à Catherine Jacquery
 - Antoinette, mariée à Jaspert Farvacques, cordonnier demeurant à Bachy
 - Noël, demeurant au Chesne à mont (2 mars 1638)
 - Nicolas
 - Jeanne
 Pottier Magdeleine (4 9^{bre} 1680)
 Pottier Nicolas, fils de Jacques (4 août 1680)

Pottier Pierre, marié à Noelle Deleplanque (7 7^{bre} 1679)
Pottier Péronne, fille d'Allard (12 8^{bre} 1557)
Pottier Robert, marié à Martine-Françoise Grullois, demeurant à Bachy (2 mars 1684)
Pottier Simon, Carlier (18 avril 1640), frère de Guillaume
Pottier Simon, bailli de Wannehain, marié à Christine DuBurcq (30 janvier 1671)
Poullard Bauduin (17 janvier 1596), soldat en garnison au château de Tournai (14 janvier 1597)
Preudhomme Antoine (6 9^{bre} 1539)
Preudhomme Jean (9 janvier 1536), Jean de Predhomme, écuyer, demeurant à Lille (28 juin 1537), marié à Dam^{lle} Marie De Cordes (6 9^{bre} 1539). Le couple a eu deux filles, Annette et Valentine.

Q :

Quenticy Jacques (23 janvier 1645)
Quique Jean-Philippe (4 août 1680), fils de Philippe, laboureur demeurant à Bachy (3 juin 1681)
Quittelier Guillaume (18 avril 1640)

R :

Regnault Jean, fils de Jean, serrurier, marié à Anne Moucque (2 août 1633)
Renault Margueritte, sœur de Quintin fille libre de condition (18 janvier 1688)
Renault Quintin, Maître Coutellier demeurant dans la rue Piquet, paroisse De St Jacques à Tournai, frère de Margueritte (18 janvier 1688)
Ridde Grard, bailli (5 8^{bre} 1518)
Robette Péronne ou pieronne, mariée à Malatiré Jean (27 janvier 1517)
Roger Charles, hoste, marié à Marie Lemestre (12 mars 1635). On trouve Rogier dans l'acte du 7 mars 1636.
Roisin, M. de (9 X^{bre} 1546)
Roland Allardin, tuteur et cureteur de Roland Hacquinot, fils mineur de Louis et De Cuinghien Honestaige (20 mars 1525)
Roland Allard (22 mars 1531)
Roland Ernould (3 mars 1500)
Roland Guy, demeurant à hostel (28 mai 1555), marié à Vinchenette De Madre (6 7^{bre} 1567)
Roland Louis ou Loys (14 juin 1502) bailli selon acte 1^{er} mars 1509 et suivants, marié à De Cuinghien Honesteige (20 mars 1525). Ont eu un fils, Hacquinot
Rose François, marié à Jeanne Desmillescamps (4 8^{bre} 1574)
Rose Jacques, fils de M^e Pierre (23 7^{bre} 1604)
Roty François, manouvrier à Baissy (23 juillet 1613)
Roty Isabeau, mariée à Michel De Ron, demeurante à Bachy (27 juillet 1643)
Roty Jacques, demeurant à Mouchin (27 juillet 1643)
Roty Jean, demeurant à Mouchin (27 juillet 1643)
Roussel Antoine, marié à Françoise Baudart (21 8^{bre} 1679)
Roussel Jeanne ; veuve de Despatures Jacquemart (3 mars 1500)
- Despatures Lucquette, leur fille
Ruste Gilles, marié à Péronne Mallet, demeurant à Bercus, paroisse de Mouchin (16 août 1570)

S :

Sallé Noël, fils de François, manouvrier (14 8^{bre} 1598), marié à Isabeau De Madre. Le couple a eu deux enfants (9 mai 1635)
- Gilles
- Catherine, mariée à Adrien Cuvellier
Salembier, mariée à Isaye de Wielle (7 X^{bre} 1699)

Sallez François, marié à Magdelaine De Regnaulcourt, sœur de Marie (7 mars 1570), orthographié Sallet (16 août 1570), couturier (15 X^{bre} 1572), un fils, Noël (14 8^{bre} 1598)

Sallez Gilles (9 mai 1635)

Sauvaige Jean (7 janvier 1555), orthographié Sauvage dans l'acte suivant, manouvrier demeurant à Rume (7 janvier 1555), marié à Janette Barisette (16 mai 1555)

Saulvaige Jeanne, mariée à Jean Ghiselin (27 8^{bre} 1584)

Scarlin Jacqueline, mariée à Nicolas Le Blon, demeurante en la ville de Coulongne (29 avril 1610)

Segon Charles, bailli (22 avril 1555)

Seigneur de Roisin (7 mars 1528)

Sequerlin Agnès, sœur de De Sequerline Jacqueline, mariée à Jean De Noeuville, tisserand de drap, demeurant à Tournai (17 août 1567)

Simon Jeanne, Damoiselle, mariée à Jacques Grau, demeurant à Tournai (29 mars 1661)

Simon Marie, mariée à Pierre Lambelin, Maître tonnelier demeurant à Lille. A eu un fils (22 7^{bre} 1699) :

- Jean-Pierre

Simon Pierre, marié à Marie De Madre (23 9^{bre} 1592)

- Catherine, mariée à Antoine Mallet (5 février 1618)
- Pierre, cuvelier demeurant à Lille

Messire Charles de Somain (22 février 1536)

Soieulx Michel, marié à Jeanne Estelande (24 9^{bre} 1562)

Soieur Vallérienne, fille de Jeanne Thieulart, mariée à Louis Le thieullier (18 avril 1587), orthographié Soyeur (20 mai 1604)

Sourdeau Léon, marié à Jeanne Toniel, demeurant à Aix-en-Pévèle (17 9^{bre} 1545)

Stien Allard, couvreur demeurant à Baissy (24 janvier 1612)

Stien Gervais, laboureur demeurant à Bourghelles (5 mars 1552)

Stien Emmanuel, fils de Gervais, Bourgeois de Tournai (2 X^{bre} 1609), marchand (9 mars 1610)

Stien Guillaume (25 février 1586), marié à Françoise Wartel (5 janvier 1591). Le couple a eu une fille (22 janvier 1632) :

- Françoise, mariée à Pierre Grand Sire, demeurante à Bourghelles

Stien Jeanne, mariée à Crepin Desmons (7 9^{bre} 1607)

Stien Marie, mariée à Philippe De Wannehain (2 juin 1682)

Stien Pierre (8 8^{bre} 1670), fils de Jaspert, demeurant à Rume (16 X^{bre} 1680)

Steu Nicolas, meunier de Bachy (29 janvier 1683)

T :

Tacquet Adrien, demeurant à Tournai (13 juillet 1546)

Taverne Hypolite (20 juillet 1698), avocat à Lille (1^{er} juin 1699)

Taverne Robert (10 juillet 1674), fils de Pierre, Receveur demeurant à Lille (27 février 1680)

Tavernier Jean, marié à Marie De la derière, censier du Sanbois lez St Amand (28 février 1640)

Telart ou Tellart ou Tiellart Josse (11 mai 1507) ; marié à Honnielle ou Hennetielle Jeanne (27 mai 1512) ; ont eu trois filles, Janette l'ainée, Péronne et Lucquette. (16 X^{bre} 1527)

Tenremonde, Antoine de ; Seigneur de Baissy (15 mars 1504)

Tenremonde, Jacques de ; Seigneur de Bercus (14 mai 1608)

Tenremonde, Louis de, écuyer, Seigneur de Baissy, Mombrehain, Hostel et autres lieux (16 mai 1623)

Tenremonde, Marguerite de, épouse de Messire Claude de Beaufort, Chevalier, Seigneur de Grincourt (28 mai 1616)

Tenremonde, Michielle aussi orthographié Michelle de (20 mars 1525), fille d'Antoine (8 avril 1526), mariée à Guy Du Paiaige, demeurants à Douai (17 février 1531)

Tenremonde, Philippe de ; fils d'Antoine, Seigneur de Baissy marié à De hem Antoinette (mardi après les Rois 1507)

Tenremonde, Pierre de ; fils de Philippe (7 janvier 1600)

Thieulart Jeanne, mère de Vallérienne Soieur et donc mariée à un Soieur (18 avril 1587)

Thieulaine Arnould (chevalier de), Lieutenant de la Gouvernance de Lille (4 mai 1629)
 Thonneau Maurice, marié à Marguerite Cousturier (21 mai 1577), orthographié Tonneau (8 septembre 1578)
 Thourout Jean (13 mars 1547)
 Tiellart Janette, fille maisnée de Josse Tiellart et Jenne heniel (16 X^{bre} 1527)
 Tondeur Jeanne, mariée à Jacques Basin (25 février 1586)
 Tondeur Louise, mariée à Jacques Du Brunffault, fille de Pasquette De le tour (6 8^{bre} 1587)
 Tonnel Jean : (7 février 1502) ; encore orthographié Toniël, marié à De Wanehain Agnès (28 9^{bre} 1530)
 Toniël Péronne, mariée à Arnaut Malfait (16 8^{bre} 1537)
 Tonniël Chrétienne, fille de Jean Toniël, mariée à De Wavrin quintin (28 9^{bre} 1530)
 Tonnel Jacqueline, fille de Pierre, mariée à Jacques De Herchuez (17 9^{bre} 1545), orthographiée Jacquemine Tonneau (15 9^{bre} 1580). Le couple a eu deux enfants :
 - Adrien
 - Sainte
 Toniël Jeanne, mariée à Pierre Dutilleul (28 9^{bre} 1530), puis à Léon Sourdeau, fille de Pierre (17 9^{bre} 1545)
 Toniël péronne (22 juillet 1532), mariée à Armand Malfait (16 8^{bre} 1537)
 Toniël Pierre (père et fils) (22 juillet 1532)
 Tournois Jean, demeurant à Wanehain (23 8^{bre} 1640)
 Tournois Mathias, marié à Louise Mallet (9 janvier 1625). Le couple a eu un fils (29 avril 1638) :
 - Antoine, demeurant à Yppres
 Tournon Jean (27 mai 1512)
 Tourssel Robert, boutonier demeurant à Lille, marié à Margueritte Mallet (10 février 1627)
 Touxart Noël, marié à Le perse Gilles (14 juillet 1530)

V :

Vanbure huë, marié à Antoinette Malatiré (27 janvier 1517)
 Verdière Simon, receveur de Bourghelles, demeurant à Lille (17 7^{bre} 1596)
 Vanexem Jacques (23 8^{bre} 1679)
 Vanverre Martin, auditeurs du baillage de Lille, demeurant à Orchies (10 juillet 1597)
 Verron Armand, mariée Jacquemine Le Bacre, épouse en premières noces de Jean Pottier le Jeune (9 janvier 1576)
 Villoquez Margueritte, mariée à THOMAS Delhaye ? olieur demeurant au faubourg des Sept Fontaines à Tournai (8 8^{bre} 1670)
 Vion Collard, marié à Cousturier Marie (11 février 1517)
 Visart Marie-Magdeleine (dem^{elle}), demeurant à Tournai (29 janvier 1683)

W :

Wallemer Denis, marié Margueritte Du Brucquoit, demeurant à Guignies. Quatre enfants : (21juin 1605)
 - Mathias
 - Laurent
 - Robert, maréchal, demeurant au faubourg de Fives (30 janvier 1618)
 - Jehan
 Wallemer Laurent, fils de Jean, couvreur demeurant à Guignies, paroisse de Wervin (6 juin 1608)
 Wandosme (Monsieur de), marié à Dame Marie de Somain (19 février 1609)
 Wanerberghe Cornil, marié à Jeanne Masquelier, demeurant à Tournai (4 9^{bre} 1594)
 Wardavoir Laurent, marié à Margueritte Manche (17 mars 1645), orthographié Fardavoir (9 X^{bre} 1664)
 Waresquiel Noël, marié à Laurence Dillies, laboureur demeurant à Fretin (17 mai 1569)
 Warocquier Antoine, manouvrier demeurant à Corbri (12 8^{bre} 1557)

Warocquier Michel, marié à Duvivier Aliote (15 7^{bre} 1512), père de Valentine (7 janvier 1527) ; demeurant à Genech (18 février 1527)

Warrocquier Pierre, tisserand de toile, marié à Jehenne de Genech (15 janvier 1605). Le couple a eu une fille :

- Catherine, mariée à Balthasar Masquelier en deuxièmes noces et auparavant à Jehan Le Turcq, demeurants à Chéreng (15 janvier 1605)

Warocquier Toussaint, meunier de Cysoing, marié à Pasquette Braconnier (28 juillet 1643)

Warocquier Valentine (5 8^{bre} 1518), fille de Michel et Duvivier Aliote (7 janvier 1527) ; demeurant à Genech (18 février 1527)

Wartel Françoise, mariée à Guillaume Stien (4 février 1606)

Wartel Hubert, demeurant à Bourghelles (9 janvier 1553), vraisemblablement marié à Clare (Claire) Mallet (9 janvier 1553)

Wartel Isabeau, marié à Jacques Willem, valet de tanneur, demeurant à la porte de St Martin à Tournai (1^{er} 7^{bre} 1678)

Wartel Mathieu, marié à Jeanne Du Burcq (2 mars 1638)

Waucquier Adrien, laboureur demeurant à Landas, marié à Jeanne Duquesne (27 avril 1586) et Catherine Vermelle en deuxièmes noces (8 mai 1618), fils de Martin et de Jeanne De lannay (19 X^{bre} 1594), manouvrier à Baissy (23 avril 1596)

Waucquier Annestaige, mariée à Luc Cousturier (au dos de l'acte du 23 9^{bre} 1556)

Waucquier Antoine, marié à Denise Delezene (16 juin 1551), carlier, demeurant à hostel (6 février 1552), oncle de Jacques (22 août 1553)

Waucquier Augustin (16 X^{bre} 1603), un fils Robert (9 avril 1604)

Waucquier David (13 mars 1596), fils de Gilles (22 avril 1597), frère de Jacques et Pierre (16 X^{bre} 1603)

Waucquier Françoise, mariée à Jean Carrette (16 février 1562)

Waucquier Gilles (3 février 1567), marié à Chrétienne De Madre (26 mars 1567). Un fils Pierre, serviteur du Seigneur de Bachy (3 août 1591), deux autres fils (16 X^{bre} 1603)

- David, marié à Jeanne Mallet (27 mars 1631)
- Jaspert (10 juillet 1674)
- Jacques, marié à Adrienne Mallet (27 mars 1631)
- Pierre, marchand de bois à Baissy (19 mai 1620)

Waucquier Gilles (8 8^{bre} 1652)

Waucquier Gillette, mariée à Pierre Farvacques (5 juillet 1585)

Waucquier Grard, frère de Marie, neveu de Pasquette, fils de Jean (22 X^{bre} 1562)

Waucquier Jacques (11 février 1549), neveu d'Antoine (22 août 1553), frère de David et Pierre (16 X^{bre} 1603)

Waucquier Jacques, couturier, demeurant à Baissy, fils de Gilles (6 juin 1608), marié à Adrienne Mallet (8 8^{bre} 1652)

Waucquier Jaspert, fils de Jacques, maréchal à Baissy (9 mai 1635). A eu trois enfants (8 8^{bre} 1652) :

- Jean
- Bertin
- Anne

Waucquier Jean, frère de Pasquette et Melchior, père de Grard et Marie (22 X^{bre} 1562)

Waucquier Jean, frère de Gillette, décédé célibataire (5 juillet 1585)

Waucquier Jeanne (8 8^{bre} 1652), mariée à Vincent Hauwet, laboureur (28 X^{bre} 1677)

Waucquier Mahieu, charpentier, marié à Jeanne De Launay (14 février 1576)

Waucquier Marie, fille de Thiery Waucquier et Antoinette Caudrelier (17 8^{bre} 1559), sœur de Pasquette (22 X^{bre} 1562), mariée à Sébastien Mallet (16 juin 1573), peut-être remariée à Allard Douvignies (5 juillet 1585)

Waucquier Margueritte, mariée à Pierre Dassonneville (23 X^{bre} 1592), remariée à Philippe Ballavoine, fille de Martin (4 février 1606)

Waucquier Marguerite, mariée à Simon Martinache (8 8^{bre} 1652)

Waucquier Marie, mariée à Mathias Hauwet (8 8^{bre} 1652)

Waucquier Marie, mariée à Martin Bettencourt (4 X^{bre} 1680)

Waucquier Martin, marié à Jeanne Delannay. Un fils, Adrien (8 mai 1618)

Waucquier Martine, mariée à Simon Huin. Le couple a eu pour enfants (17 mars 1673) :

- Gérard
- Pierre

Waucquier Mathieu ; a eu un fils Pierre (27 9^{bre} 1642)

Waucquier Melchior, frère de Pasquette et Jean (22 X^{bre} 1562)

Waucquier Nicolas (21 juin 1560). A eu un fils et une fille :

- Jacques, demeurant à Tournai (19 X^{bre} 1594)
- Péronne, mariée à Jean Ghisday (19 X^{bre} 1594)

Waucquier Martin (16 février 1562), marié à Jeanne De lannay (14 9^{bre} 1589). Le couple a eu un fils Adrien

Waucquier Martine, mariée à Pierre Carnoie (2 8^{bre} 1581)

Waucquier Pasques, mariée à Le Diu Jean (22 avril 1578)

Waucquier Pasquette, mariée à Pierre De Carpentries, clerq paroissial de Bachy (22 X^{bre} 1562), remariée à Jean Le Dieu (5 juillet 1585), orthographié Jean Le Duc (1^{er} avril 1595)

Waucquier Philippe (14 8^{bre} 1679)

Waucquier Pierre, marié à Marie Clauwart (15 9^{bre} 1643)

Waucquier Pierre, (13 X^{bre} 1622), fils de Gilles et Marie Clawart (14 X^{bre} 1623), marié à Marie Henno (11 février 1654). Un enfant :

- Jacques dont le tuteur fut Quintin

Waucquier Quintin, marié à Jeanne Lemesre (11 février 1654). Le couple a eu un fils (2 mars 1684) :

- Pierre, demeurant à Rume

Waucquier Robert, fils d'Augustin (9 avril 1604)

Waucquier Thiery, marié à Antoinette Caudrelier, ont eu une fille Marie (17 8^{bre} 1559)

Willefarde Chrétienne, mariée à Baudart Delehaghe (20 mai 1556)

Willem Jacques, valet de tanneur demeurant à la porte de St Martin à Tournai, marié à Isabeau Wartel (1^{er} 7^{bre} 1678)

Wiquart Jean, marié à Simone Mallet (28 mai 1550)

Wlescauwert Jaspard, prêtre pasteur à Fromont (11 X^{bre} 1674)